UNIVERSITY OF ST. MICHAEL
3 1761 050016

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

BIBLIOTHECA
C. SS. R.
ad Sta. Anna,
MARIANOPOLI.
TRANSFERRED

RÉPERTOIRE

DU CATÉCHISTE.

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

CAEN. — IMPRIMERIE DE E. POISSON.

RÉPERTOIRE

DU

CATÉCHISTE

OU

RECUEIL COMPLET

D'EXPLICATIONS, DE NOTICES, DE COMPARAISONS ET D'EXEMPLES

COMPLÉMENT NÉCESSAIRE

DU

CATÉCHISME HISTORIQUE

PAR

J.-EW. SCHMID

CATÉCHISTE A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES URSULINES DE SALZBOURG.

Ouvrage traduit de l'allemand

PAR M. L'ABBÉ P. BÉLET.

Similis patrifamilias, qui profert
de thesauro suo nova et vetera.
(MATTH., XIII, 52.)

BIBLIOTHECA
O. S. B.
ad Sta. Annam,
TOPOLL.
TRANSFERRED

TOME PREMIER.

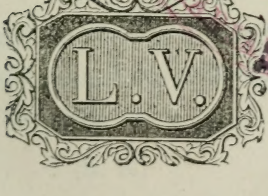

PARIS
LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
23 RUE CASSETTE 23.

1868

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY
TRANSFERRED
HOLY REDEEMER LIBRARY WINDSOR

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY
CATHOLIC

APPROBATION.

Le *Répertoire du Catéchiste*, ou Recueil complet d'explications, de notices, de comparaisons et d'exemples, pour servir de développement à toute espèce de Catéchismes, et formant le complément du CATÉCHISME HISTORIQUE publié par Jean-Ew. SCHMID, catéchiste à l'école supérieure des Ursulines de Salzbourg, non-seulement ne renferme rien de contraire à la pure doctrine orthodoxe, mais il a été reconnu comme un livre « éminemment utile » pour l'enseignement catholique; en foi de quoi nous en approuvons l'impression par ces présentes.

Assemblée tenue sous la présidence du Prince-Archevêque de Salzbourg, le 30 mai 1853.

(L. S.)

C. STOLZ,
chancelier.

A. HUTTER,
conseiller.

PRÉFACE.

Le guide dans les voies de la sanctification, conformément aux paroles du Seigneur, doit être « semblable à un père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes » (*Matth.* XIII, 52).

Ces paroles renferment la quintessence de tous les préceptes homilétiques et catéchétiques. Le prêtre doit s'intéresser, avec un amour tout « paternel, » au bien-être et à la prospérité des siens, et ne rien négliger pour contenter ceux qui ont faim et soif de la vérité. La vérité *antique, une,* toujours égale à elle-même, parce qu'elle est divine ; ce qui a été cru *toujours,* en *tous lieux* et par *tous*, voilà ce qu'il devra constamment annoncer, mais le faire dans une forme qui corresponde à la variété et à la mobilité des besoins, en donnant une couleur

nouvelle, ou du moins rafraîchie, à l'invariable et respectable doctrine [1].

Tâche difficile, on ne saurait le nier; car le trésor même le mieux fourni finit par s'épuiser et par atteindre son but. Puisse ce travail contribuer quelque peu, comme le CATÉCHISME HISTORIQUE, à faire obtenir ce résultat !

Encouragé par le succès prodigieux de mon CATÉCHISME HISTORIQUE à continuer ce genre de travail, j'ai résolu de composer, pour les acquéreurs de ce premier ouvrage, dont les sept éditions sont restées sans subir de changements, à cause de leur succession rapide, un *Supplément* destiné non-seulement à en combler les lacunes, mais encore à le compléter par l'exposition des vérités dogmatiques, par des notices, des exemples et des comparaisons nouvelles, etc., et j'ai tâché de le rendre aussi intéressant que possible pour l'enseignement de la jeunesse et du peuple. Aussi ce travail,

[1] L'archevêque de Cantorbéry demandait, en 1765, à un acteur tragique, nommé Betterton, comment les acteurs du théâtre faisaient pour produire sur leurs spectateurs, avec de pures fictions, une impression aussi profonde que s'ils disaient des choses vraies, tandis que les Ecclésiastiques, qui parlent dans les églises de choses réelles, ne font pas plus d'impression sur les auditeurs que s'ils racontaient des choses imaginaires. « Cela est facile à comprendre, répondit Betterton : les acteurs racontent sur le théâtre des choses fausses de la même manière que si elles étaient vraies, et vous, vous parlez en chaire de choses vraies de la même manière que si elles étaient fausses. »

joint au CATÉCHISME HISTORIQUE, peut être considéré comme un Recueil complet, à l'usage des catéchistes et des prédicateurs [1].

Le CATÉCHISME HISTORIQUE ayant rendu, au témoignage d'une foule de prêtres, tous les services « désirables, » moins encore pour les catéchismes qui se font dans les écoles, où la brièveté du temps ne permet ordinairement, après avoir donné les explications nécessaires, que de citer les exemples bibliques, que pour les instructions qui se font à l'église, ce Répertoire est aussi destiné principalement aux instructions qui ont lieu à l'église, aux sermons sur la doctrine chrétienne et à l'enseignement domestique [2].

J'ai débuté par quelques « Notices historiques sur l'enseignement religieux de la jeunesse » (p. 1 et suiv.) ; elles serviront à la fois d'avertissement et d'encouragement pour le catéchiste, qui y verra la preuve historique des magnifiques résultats qu'on

[1] J'aurais peut-être pu me permettre d'adopter le titre de *Manuel catéchétique ;* mais, comme je n'ai pas prétendu entreprendre une œuvre prétentieuse pour l'explication des vérités les plus élémentaires du Catéchisme, le titre de *Répertoire* m'a semblé plus convenable. En effet, le prêtre laborieux et zélé désire moins de posséder un ouvrage qui lui fasse sa propre besogne, que d'avoir sous la main un recueil de matériaux dont il puisse se servir à son gré.

[2] Le seul motif pour lequel j'ai donné à ce Répertoire le nom de *catéchétique*, c'est parce que j'y ai suivi la marche et l'ordre ordinaires du Catéchisme.

peut obtenir en instruisant avec zèle la jeunesse, et les tristes conséquences auxquelles on s'expose en négligeant de le faire [1].

J'ai surtout voué une attention particulière aux objections de l'incrédulité moderne, qui, non contente d'étendre ses ravages dans les villes, se glisse, comme un rusé serpent, dans les vallées les plus obscures. C'est pourquoi j'ai traité plus en détail et plus à fond certaines questions, par exemple : *la Nécessité de la vraie Foi* (p. 51-68), *le dogme des trois Personnes divines* (p. 249-279), *la Damnation éternelle des anges déchus* (p. 327-347), *la Création de l'homme et sa chute* (p. 347-404), *le Péché originel* (p. 404-416), *les Miracles de Moïse* (p. 425), *les Prophéties messianiques* (p. 437), *les Figures de Jésus-Christ* (p. 453), *la Nécessité d'un Dieu-homme pour la rédemption du monde* (p. 7, 2e vol), etc.

Si les Juifs, lors de la reconstruction de Jérusalem, étaient constamment obligés d'être en garde contre leurs adversaires, et si, pendant qu'ils tra-

[1] Quant aux motifs pour lesquels la foi et la piété ont plutôt baissé que fait des progrès depuis la fin du dernier siècle et le commencement de celui-ci, bien que, pendant cette époque, l'art de catéchiser ait revêtu une forme toute scientifique, sans parler des causes politiques, telles que la longue durée des guerres, les suites qu'elles ont entraînées et le contre-coup de l'incrédulité voltairienne, il faut les chercher dans la *méthode rationaliste* adoptée dans l'enseignement du Catéchisme, méthode qui, au lieu de *croyants*, n'a produit que des *raisonneurs*.

vaillaient d'une main, ils étaient obligés de repousser avec l'autre les projectiles de leurs ennemis (*Néhém.*, IV, 17), notre tâche, à nous qui sommes prêtres, c'est, tout en travaillant à creuser des *fondements durables* et à élever un *édifice solide*, de *repousser les attaques des ennemis*. Il ne suffit pas, pour remédier au mal de notre époque, de se répandre en plaintes et en récriminations violentes contre l'*incrédulité;* ce qu'il faut faire, c'est initier l'intelligence avide de savoir à la connaissance intime de notre sainte Religion, lui faire saisir l'enchaînement étroit qui existe entre toutes ses parties, l'introduire dans l'organisme vivant de nos institutions de salut comme nos ancêtres le faisaient vis-à-vis des savants de leur temps; et la conviction qui naîtra de cette étude profonde de nos vérités, se transformera en solide boulevard de la Foi [1].

[1] Le docteur Dentringer écrivait, dans ses *Images de l'esprit dans l'art et la nature*, ces belles paroles : « On se plaint de l'esprit raisonneur et sceptique des hommes, de l'absence de foi filiale ; eh bien ! si c'est là le côté faible de notre époque, pourquoi, conformément aux paroles de l'Apôtre, ne pourrait-il pas sortir de cette faiblesse même une force nouvelle ? Dieu n'a-t-il pas de tout temps profité de la faiblesse des hommes pour en faire le point de départ de leur régénération ?.... Si donc la passion du doute, l'amour de la science, sont la faiblesse de notre époque, pourquoi les Docteurs du Christianisme ne prendraient-ils pas l'homme dans cette faiblesse même, pour le ramener au Christianisme, en lui expliquant la vérité et la science enfouies dans la révélation chrétienne, au lieu de lui faire prendre le Christianisme en horreur, en le condamnant à une ignorance anti-chrétienne ? »

Mais il ne suffit pas de faire naître des *convictions religieuses;* ce qu'il faut surtout, c'est travailler de toutes ses forces à inspirer l'amour des vérités du salut et faire en sorte qu'elles s'incorporent dans la vie du chrétien. Guidé par cette pensée, je me suis efforcé de communiquer de la vie et de la *chaleur* aux vérités de foi présentées souvent sous une forme si aride dans une foule de livres, en les accompagnant d'applications pratiques, de comparaisons, d'exemples, d'exhortations, etc., tenant ainsi compte du double besoin intellectuel et esthétique de notre époque.

Et puisse ce nouveau travail, comme son devancier le Catéchisme Historique, entrer dans le domaine de la publicité, *accompagné de la bénédiction du Seigneur*, et, tout en recevant de mes bien-aimés confrères dans le saint ministère un accueil favorable, trouver une sympathie indulgente !

Salzbourg, le jour de fête de la sainte Anne.

Jean-Ew. SCHMID.

INTRODUCTION.

NOTICES HISTORIQUES SUR L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX DE LA JEUNESSE.

§ I.

DEPUIS LA CRÉATION JUSQU'A JÉSUS-CHRIST.

Dieu a été lui-même le premier Catéchiste. Il apprit à connaître ses œuvres et sa volonté à nos premiers parents, qui, sous le double rapport de l'âge et de la science, étaient comme des enfants. Le Paradis terrestre, avec les merveilles qu'il contenait, fut leur première école, et « l'arbre de la science du bien et du mal » leur premier Catéchisme. Après leur désobéissance, Dieu les chassa du jardin de délices, et ils commencèrent à entrer à l'école des souffrances. Cependant Dieu ne cessa de les instruire encore, soit en leur indiquant les moyens de pourvoir à leur subsistance, soit en leur enseignant la manière de l'honorer et d'obtenir leur pardon. Les parents apprirent ensuite à leurs enfants à connaître Dieu et à lui offrir des sacrifices, comme nous le voyons par l'exemple de Caïn et d'Abel.

Mais c'est surtout au temps des Patriarches que le

père de famille remplissait à la fois les fonctions de précepteur et de directeur de sa famille. Il initiait les membres de sa maison à la connaissance de l'enseignement héréditaire et des vérités que Dieu même lui avait apprises; et, faisant les fonctions de grand-prêtre, il offrait au milieu d'eux le culte qui lui est dû.

Plus tard, lorsque les descendants de Jacob se furent assez multipliés pour former un peuple, on trouve sur l'éducation et l'enseignement de la jeunesse des données plus précises. Jusqu'à l'âge de cinq ans, les enfants des Israélites restaient exclusivement sous la surveillance de la mère. Quand elle était pieuse, l'enfant apprenait déjà de sa bouche une foule de belles choses sur le bon Dieu. Ainsi Anne, qui était une femme selon le cœur du Seigneur, ne manqua pas certainement de graver dans le cœur encore tendre de son fils Samuel une foule de pieux enseignements, puisque plus tard il resta honnête et vertueux, tout en vivant dans le voisinage des enfants corrompus d'Héli.

Lorsqu'ils avaient passé la cinquième année, les enfants étaient confiés à la surveillance du père, qui s'occupait surtout de leur éducation religieuse. Toute la pédagogique se résumait pour lui dans ces paroles (*Deut.* 6, 7) : « Vous en (des préceptes de la loi) instruirez vos enfants; vous les méditerez assis dans votre maison, et marchant dans le chemin, la nuit dans les intervalles du sommeil, le matin à votre réveil. » Le père devait encore apprendre à ses enfants l'histoire sainte du peuple (*Deut.* II, 21 et suiv.), afin d'inspirer à ces jeunes cœurs, par le récit des bienfaits miraculeux dont le Seigneur avait comblé la nation choisie d'Israël, ainsi que par les châtiments infligés aux infracteurs

des commandements divins, tout à la fois l'amour et la crainte de Jéhovah. Si l'éducation et la formation du peuple israélite, en particulier, reposaient sur des bases sévères, on peut en dire autant de l'éducation de la jeunesse. La rigueur n'était pas épargnée; l'usage de la verge était considéré comme une preuve de dévouement paternel et comme un moyen pour arriver à la sagesse (*Prov.* XIII, 24, et XXII, 13). Dans la suite, principalement dans les familles aisées, on prenait un maître spécial, ou bien l'on envoyait l'enfant chez un prêtre ou un lévite, pour lui faire donner une éducation religieuse complète.

On vit enfin de bonne heure les Prophètes ériger çà et là des écoles et des établissements où l'on instruisait les enfants dans la religion, dans la poésie et la musique sacrée. Les enfants appelaient le prophète sous la direction duquel ils vivaient, du nom de père, et lui les appelait ses enfants. Samuel, dont nous avons déjà parlé, et qui lui-même avait été formé sous la main d'Héli, était à la tête d'une semblable école (I *Rois*, XIX, 20)[1].

TRAITS HISTORIQUES.

Les parents consciencieux se faisaient toujours un devoir de donner à leurs enfants une éducation domestique conforme à la loi de Dieu. Ainsi Salomon atteste (*Prov.* IV, 4) qu'il était tendrement aimé de ses parents, et que son père David mettait tous ses soins à lui enseigner la sagesse.— Nous lisons au sujet de Tobie, qu'il apprit à son fils, dès sa plus tendre enfance, à craindre le Seigneur et à s'abstenir de tout péché (*Tob.* I, 10). Raguel et Anne ne se consacraient pas avec moins de soins à l'éducation de leur fille Sara (*Tob.* X).

[1] Plus tard, d'après le témoignage de l'historien juif Josèphe Flavius (*Ant.*, XV, 10), il y eut aussi des écoles publiques pour l'enseignement inférieur Ces écoles étaient probablement annexées aux synagogues.

L'Écriture Sainte nous dit de Suzanne, lorsqu'elle fut devenue l'épouse du riche Joakim : « Elle était parfaitement belle et craignait le Seigneur ; car son père et sa mère étaient justes, et ils avaient instruit leur fille selon la loi de Moïse. »—Mardochée donna à sa fille adoptive Esther une éducation solide, basée sur la religion. — Quelle éducation vraiment religieuse les sept frères Machabées ne durent-ils pas avoir reçue pour souffrir, en défendant leur foi, le martyre avec tant de fermeté (II *Mach.*, VII) ?

Mais, afin d'obvier aux lacunes et aux erreurs qui auraient pu se glisser dans l'enseignement domestique, soit à cause de la faiblesse de la mémoire, soit par de fausses interprétations, il avait été établi déjà sous Moïse que tous les sept ans (année sabbatique), époque à laquelle les travaux de la campagne devaient cesser et où le peuple se consacrait d'une manière toute particulière au service de Jéhovah, la loi sacrée tout entière serait lue dans l'Arche d'alliance, où les parents pourraient corriger leurs idées religieuses, et les enfants adultes se convaincre si l'enseignement religieux qu'ils avaient reçu jusqu'à ce jour était en parfaite harmonie avec les prescriptions des saints Livres.

Dans la suite, c'est-à-dire après que les Juifs furent revenus de l'exil, on faisait à Jérusalem, trois fois par semaine, des lectures spirituelles auxquelles assistaient jeunes et vieux, grands et petits indistinctement. On avait partagé les livres de Moïse en autant de parties qu'il y avait de semaines dans l'année, c'est-à-dire en cinquante-deux. Le lundi matin, on lisait la première partie du chapitre qui correspondait à ce jour-là, et le jeudi matin, la deuxième partie [1]. Mais, le jour du Sab-

[1] On avait choisi ces deux jours de la semaine, parce que, d'après la tradition juive, c'était un jeudi que Moïse était monté sur le Sinaï pour y re-

bat, on lisait le chapitre tout entier : la première moitié après le sacrifice du matin, et la seconde après celui du soir. Cette récapitulation du samedi avait lieu soit pour que la doctrine se gravât de plus en plus dans la mémoire, soit, comme cela est plus probable, pour l'instruction des ouvriers et des laboureurs, auxquels leurs travaux n'avaient pas permis d'assister à la lecture des deux autres jours. La lecture spirituelle fut aussi introduite dans les synagogues des localités éloignées de Jérusalem [1].

Au chapitre tiré des livres de Moïse on ajoutait toujours un autre passage extrait des livres de l'ancien Testament, et la lecture était suivie d'une explication orale. — Quant à la question de savoir s'il était aussi permis à la jeunesse de poser des questions aux maîtres qui expliquaient la doctrine, et si les maîtres interrogeaient les enfants sur celle qu'ils venaient d'exposer, afin de s'assurer si ceux-ci avaient bien compris, nous en trouvons la solution dans l'histoire même de l'enfance de Jésus, où il est dit (*Luc*, II, 46) « qu'il était assis dans le Temple au milieu des Docteurs, les écoutant et les interrogeant, et que tous ceux qui l'entendaient étaient surpris de sa sagesse et de ses réponses. »

cevoir les Tables de la loi, et que c'était un lundi qu'il les avait rapportées au peuple. Aussi les Juifs fervents jeûnaient-ils ces jours-là.

[1] Chaque chapitre qui faisait l'objet des lectures était divisé en sept parties. La première était lue dans le temple par un prêtre, et la seconde par un lévite. Les cinq autres pouvaient l'être par tout Israélite parvenu à l'âge de trente ans et qui savait lire. Dans les synagogues, la lecture était commencée par celui qui présidait dans la maison de prières.

(*Cf. Stolberg. Schrif Betracktung.* Th. 2.)

§ II.

DEPUIS JÉSUS-CHRIST JUSQU'A LA DÉGÉNÉRESCENCE DE L'ENSEIGNEMENT CATÉCHÉTIQUE.

Le même Sauveur, qui déjà, dès son enfance, avait voulu montrer à la jeunesse avec quel zèle elle doit aller entendre la parole divine, comment elle doit être soumise à ses parents et croître avec l'âge en grâce et en sagesse devant Dieu et devant les hommes, se montra encore, pendant le cours de ses fonctions de Docteur, l'ami le plus affable de la jeunesse (*Marc*, x, 14). « Laissez venir à moi les petits enfants, disait-il, et ne les en empêchez pas, » voulant faire comprendre à ses Apôtres et à leurs successeurs que les soins qu'ils doivent à la jeunesse figurent parmi les principales obligations de leur ministère pastoral. Il recommandait expressément à Pierre de paître ses agneaux (*Jean*, xxi, 15). — Comme les Évangélistes, et saint Luc dans l'histoire des Apôtres, se sont fort peu étendus sur la vie de Jésus, nous ne voyons pas, il est vrai, qu'il y soit fait mention de l'enseignement catéchétique donné à la jeunesse, puisque les enfants allaient avec les adultes entendre la parole de Dieu [1], et qu'on ne manquait pas dans la famille de leur donner tous les soins

[1] A l'exemple de leur divin Maître, les Apôtres se servaient d'un système d'enseignement aussi clair et aussi intelligible que possible, pour se mettre à la portée des plus incultes et même des enfants. Saint Paul écrivait à ce sujet (I *Cor.*, III, 1) : « Je n'ai pu vous parler comme à des hommes spirituels, mais comme à des personnes (encore) charnelles, comme à de petits enfants en Jésus-Christ. Je ne vous ai nourris que de lait, et non pas de viandes solides. »

nécessaires ; cependant on peut conclure, en voyant le zèle que les premiers successeurs des Apôtres déployaient déjà dans l'enseignement des catéchumènes (c'est-à-dire de ceux qui commençaient à apprendre la doctrine chrétienne), qu'ils héritèrent et reçurent des Apôtres le zèle à donner aux commençants, et par conséquent aux enfants aussi, une éducation vraiment chrétienne [1]. Tertullien atteste (*De Pœnit.*, cap. 6) que déjà, de son temps, les réceptions au nombre des novices du Christianisme, comme il appelle excellemment ceux

[1] C'est une erreur de croire que, parmi les catéchumènes, il n'y avait que des adultes et non des enfants. Il n'y eut jamais d'âge déterminé pour la réception au nombre de ceux qui assistaient au catéchisme. Les enfants nés de parents chrétiens étaient reçus dès l'âge adulte ; ceux qui étaient nés de païens pouvaient déjà être admis à l'âge de sept ans, comme l'attestent les actes du martyre de sainte Perpétue *(ap. Ruinart.)*, où figure comme catéchumène un enfant âgé de sept ans, nommé Dinocrate, dont le père était païen *(Cf. Binterim. Denkwurd.* B 1, Th. 1, S. 29). Eusèbe dit (*Hist. eccl.*, L. VI, c. 8), en parlant d'Origène, qu'il fréquentait déjà comme enfant l'école de saint Clément d'Alexandrie ; et son noble père Léonidas le forçait d'apprendre et de réciter journellement à la maison des passages choisis dans la Bible. Cet enfant était tellement avide de science, qu'il embarrassait souvent son père par les questions nombreuses et difficiles qu'il lui faisait, et qu'il était souvent incapable de résoudre. Aussi désapprouvait-il en public cette passion prématurée pour la science, bien qu'en secret il s'en réjouit ; car il avait coutume, quand son enfant dormait, de lui baiser la poitrine, comme étant la demeure du Saint-Esprit.

Au surplus, les chefs des Eglises exhortaient de bonne heure les parents chrétiens à travailler activement, de leur côté, à instruire leurs enfants dans la religion et à les préparer par là au catéchuménat. Ainsi les Constitutions apostoliques (tom. IV, chapitre 10) contenaient, entre autres avertissements, celui-ci : « Pères, instruisez vos enfants dans le Seigneur... apprenez-leur la parole de Dieu, observez envers eux une discipline sévère *(verberibus et fustibus comprimite)* ; veillez attentivement sur eux. Vous devez, dès leur enfance, les familiariser avec les Saintes Écritures, etc. » Les enfants nés de parents chrétiens n'étaient donc pas dépourvus de connaissances religieuses lorsqu'ils étaient admis au catéchuménat, et par conséquent ils pouvaient facilement marcher de pair avec les proselytes adultes.

qui assistaient au catéchisme, se faisaient toujours solennellement, avec imposition des mains de l'évêque, accompagnée de prières et de signes de croix. C'était là le mode d'initiation à l'enseignement catéchétique.

Voir, sur le partage des catéchumènes en trois classes, le CATÉCHISME HISTORIQUE (1er vol., p. 13), et sur l'instruction des catéchumènes en général (3e vol., p. 10, *b*) [1].

C'était ordinairement un prêtre ou un diacre qui, d'après une ordonnance de l'évêque, était chargé de l'enseignement ; mais on ne tarda pas, vu le nombre toujours croissant des catéchumènes, d'élire aussi des clercs d'un ordre inférieur ; par exemple, les lecteurs. Ces maîtres portaient le nom de *Catéchistes* ou de *Nautologes*, puisqu'on comparait l'Eglise à un vaisseau dont Jésus-Christ est le pilote; les évêques, les principaux gouverneurs; les diacres, les ouvriers; et les catéchistes, les nautologes, c'est-à-dire ceux qui sont chargés d'accueillir à la partie inférieure du vaisseau ceux qui entrent, et de recevoir à bord du navire les personnes qui veulent s'embarquer. Les voyageurs, c'est la foule tout entière des fidèles. — Quelquefois aussi on confiait à des diaconesses et autres femmes pieuses les catéchumènes du sexe féminin, pour les instruire en particulier (*Constit. apost.*, l. III, c. 15). Cet enseignement se donnait dans une maison privée, comme nous le voyons par l'exemple d'Origène, ce célèbre catéchiste d'Alexandrie, qui instruisait dans sa

[1] La pagination que j'indiquerai pour le CATÉCHISME HISTORIQUE s'applique à toutes les éditions qui ont suivi la première. Pour celle-ci, c'est ordinairement quelques pages plus loin (*N. du T.*).

propre demeure. Quant au catéchisme solennel, il se faisait toujours à l'église ou dans tout autre local religieux consacré à cet usage [1]. Pour l'enseignement public, on choisissait ordinairement les jours de la semaine où il n'y avait aucune solennité religieuse. Le catéchisme avait surtout lieu fréquemment pendant le Carême; on soumettait à de sévères épreuves ceux qui devaient recevoir le baptême à Pâques, et, par des cérémonies d'une haute signification, on les préparait à recevoir dignement le bain sacré de la régénération (*Cf.* CATÉCHISME HIST., 3e vol., p. 18, *e*).

L'histoire sainte de l'ancien et du nouveau Testament formait l'objet principal de l'enseignement catéchétique, comme le déclare saint Augustin (*De Catech. Rud.*, c. 3); on pouvait facilement et commodément en déduire tous les articles qui se rattachent à la foi et à la morale chrétienne [2].

Après que les explications nécessaires avaient ete données, les catéchumènes devaient apprendre par cœur, outre les *dix Commandements*, surtout le *Symbole des Apôtres* et le *Pater*, et cela quelques jours avant le

[1] A l'époque des persécutions, le catéchisme se faisait aussi, à Rome, dans les Catacombes. Ainsi, on voit encore aujourd'hui dans les Catacombes de Sainte-Agnès un espace quadrangulaire aux parois duquel se trouvent des bancs, et à la partie antérieure un siége en pierre. C'était une école pour les catéchumènes masculins. En avançant un peu plus loin, on rencontre une place semblable à la première et disposée absolument de la même manière; seulement il y a deux siéges en pierre. Celle-ci était une école pour le sexe féminin. Jamais un catéchiste ne s'y rendait seul, mais il était toujours accompagné d'un autre qui prenait place sur le second siége, afin d'éloigner tout soupçon et tout prétexte aux calomnies dont on avait coutume d'accabler les Chrétiens (*Saltzb. Kirchenblatt*, 1853, n° 6).

[2] Pour l'enseignement de la morale, on se servait aussi du livre de *Jésus Siracu*, appelé plus communément du nom significatif d'*Ecclésiastique*.

baptême seulement. Ils étaient obligés de réciter, le Jeudi-Saint ou le Vendredi-Saint, le Symbole des Apôtres, en présence de l'évêque [1].

Cependant il y avait quelques points de doctrine que l'on n'enseignait pas aux catéchumènes, parce qu'il était à craindre que les ennemis de la Religion, se revêtant des dehors du catéchumène, ne pénétrassent les mystères des Chrétiens, et qu'en dissimulant ou en altérant ce qu'ils auraient entendu, ils ne nuisissent encore davantage aux Chrétiens [2]; on voulait, en outre, se conformer à l'enseignement de saint Paul, qui déclarait qu'à ceux qui étaient encore enfants on ne devait leur donner que du lait et non une nourriture solide (*I Cor.* III, 2; *Hebr.* V, 12).— Cette sage et prudente conduite de l'ancienne Église se nomme *discipline de l'arcane* (ou loi de l'observation du secret). Voilà pourquoi on ne permettait pas aux catéchumènes d'assister à toute la messe, mais qu'on les faisait sortir après le sermon. De même, on ne les laissait participer aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, assister aux cérémonies qui s'y observaient, et on ne les initiait à la connaissance du mystère de la sainte Trinité, qu'après avoir été instruits dans la religion pendant plusieurs années. Enfin, dans leurs sermons, les évêques parlaient des saints mystères de telle sorte que leurs

[1] Quant à l'Oraison Dominicale, les catéchumènes ne pouvaient la réciter à haute voix et publiquement avec les fidèles, qu'après le baptême; car, dit saint Chrysostôme (*hom.* 20 in. cap. 6 *Matth.*), celui qui n'a pas été reçu par le baptême au nombre des enfants de Dieu, ne saurait donner à Dieu le nom de *Père*. Après le baptême, c'était en quelque sorte par cette prière qu'on leur ouvrait la bouche, et les premières paroles qu'ils devaient faire entendre étaient celles-ci : *Votre Père, qui êtes dans les Cieux*, etc.

[2] C'est ainsi que, dans le principe, l'évêque de Sicca soupçonna, mais à tort, Arnobius.

expressions n'étaient comprises que de ceux qui étaient réellement chrétiens [1].

Ce n'était que dans les huit jours qui suivaient la réception du baptême que les nouveaux chrétiens recevaient une instruction plus approfondie sur les vérités de foi qu'on leur avait jusqu'alors laissé ignorer, comme nous l'apprennent les catéchèses (mystagogiques) de saint Cyrille, faites à Jérusalem, pendant la semaine de Pâques, aux nouveaux baptisés. Pendant cette octave, ils étaient, au témoignage de saint Augustin (*Serm.* 227), nourris journellement du corps et du sang de Jésus-Christ.

De même que la préparation des enfants au catéchu-

[1] Ainsi l'expression suivante : « Ceux qui sont baptisés savent de quoi il est question, « se rencontre au moins cinquante fois dans les sermons de saint Jean Chrysostôme. Il dit, en parlant de la langue (*In Ps.* CXL) : « Pensez que c'est ce membre avec lequel nous recevons le terrible sacrifice. Les fidèles savent ce que je veux dire. » Le désordre s'étant élevé dans une église de Constantinople, et le calice ayant été renversé, saint Chrysostôme disait ouvertement dans une lettre au pape Innocent : « Le précieux sang a été répandu, » parce que, dans une information adressée au Chef suprême de l'Église, il n'y avait pas de raison de s'exprimer en des termes voilés. Mais quand Palladius, dans sa biographie de saint Chrysostôme, se sert des expressions suivantes, pour relater cet accident « Ils renversèrent les *symboles* qui sont connus aux fidèles, » il s'exprime au moyen de la discipline de l'*arcane*, d'une manière plus obscure, parce que son livre pouvait aussi tomber entre les mains des païens.

En 1839, on trouva à Autun (en France) un monument en pierre (une pierre sépulcrale) qui, probablement, datait de l'époque de la persécution des Chrétiens sous Marc-Aurèle. L'épitaphe, en grec, portait entre autres ces paroles : « Prenez, mon âme, la nourriture excellente du Sauveur des Saints : *mangez et buvez le poisson en le tenant des deux mains.* » Il n'y avait que les Chrétiens qui pussent saisir ce langage ; le poisson étant considéré comme le symbole de Jésus-Christ, parce que le ἰχθύς (poisson), quand on fait un mot de chacune de ses lettres, donne cette phrase : Ἰησοῦς Χριστὸς, Θεοῦ υἱὸς, σωτήρ : et, dans les premiers temps de l'Église, les fidèles recevaient le saint Sacrement avec les deux mains (*Cf.* CATÉCH. HISTOR., 2e vol., p. 515).

ménat avait eu lieu dans la famille, de même la continuation de leur instruction religieuse après le baptême se faisait aussi dans la famille par tous les parents qui avaient à cœur l'éducation chrétienne de leurs enfants, ainsi que par les parrains. Ceux-ci appelés, à cause des instructions qu'ils donnaient à leurs filleuls, du nom de pères spirituels, devaient surtout veiller à ce que les enfants qu'ils avaient tenus sur les fonts baptismaux, vécussent selon les enseignements du Christianisme (*Cf.* CATÉCH. HISTOR., 3e vol., p. 23).

TRAITS HISTORIQUES.

L'antiquité nous offre de nombreux exemples du zèle qu'avaient les parents de donner à leurs enfants une éducation domestique aussi complète que possible ; entre autres, celui du père d'Origène, que nous avons mentionné plus haut.

Sainte Nonne, mère de saint Grégoire de Nazianze, avait elle-même appris à lire à son fils. Elle lui mettait entre les mains des livres édifiants et inspirait à ce cœur encore tendre de vifs sentiments religieux. Convaincue qu'elle était, que les enfants apprennent plus par les yeux que par les oreilles, elle offrait à son fils, dans sa propre conduite, de magnifiques exemples à imiter.

Sainte Monique, la mère de saint Augustin, l'avait fait recevoir de bonne heure au nombre des catéchumènes [1] ; mais ce fut elle qui l'instruisit la première et avec le plus de zèle dans la religion chrétienne. Elle semait dans ce cœur encore tendre cette semence précieuse de la foi qui, dans un fils si bien doté, se transforma en une aspiration profonde vers Dieu, et qui, au

[1] Saint Augustin lui-même disait (*Conf.*, lib. I, c. 12) : « Déjà, lorsque je n'étais encore qu'un enfant, j'avais entendu parler de la vie éternelle qui nous a été promise par l'humble descente de notre Sauveur et Dieu; j'avais été marqué du signe de la croix, et j'avais reçu du sel dans la bouche. » On sait qu'effectivement ces deux cérémonies se répétaient souvent au sujet des catéchumènes (*Cf. Binterim's Denkw.* B. 1, S. 47).

milieu de ses plus grands égarements, fut le lien qui le retint constamment attaché à son Créateur, et dont lui-même nous donne l'explication suivante, qui est comme la clef qui nous ouvre l'intelligence de toutes ses pensées et de toutes ses actions. « C'est pour vous, ô mon Dieu! que vous nous avez créés, et notre cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il repose en vous (*Conf.*, liv. 1, c. 1). »

Saint Chrysostôme était aussi redevable de la profonde éducation religieuse qu'il avait reçue à sa mère Anthuse, qui, par sa parole et ses exemples, ne tarda pas à l'amener à une sainteté toute évangélique. Il faut en dire autant des époux Basile et Emélie, qui, par leurs paroles et leurs bons exemples, aidés de leur vieille mère, sainte Macrine, consacrèrent à l'enfant Jésus, ce tendre ami de la jeunesse, les dix enfants issus de leur mariage. Aussi le Seigneur bénit-il et leurs efforts et leurs enfants, car l'aînée des filles, appelée aussi Macrine [1], du nom de sa grand'mère, mourut dans un monastère en odeur de sainteté, et trois des fils devinrent évêques, savoir: Basile-le-Grand, à Césarée; Grégoire, à Nysse, et Pierre à Sébaste; tous trois célèbres comme Docteurs de l'Eglise et honorés comme saints par la postérité [2].

Puissent les parents, et surtout les mères, imiter ces touchants exemples que nous a laissés l'antiquité chrétienne, et mener de bonne heure leurs petits enfants à l'enfant Jésus, cet ami de la jeunesse! Tout ce qui part du cœur attendri d'une mère pénètre profondément dans le cœur de l'enfant. La voix des parents a un écho qui retentit à travers la vie tout entière.

Remarque.—Relativement aux écoles de catéchèses, telles que celles qui existaient à Alexandrie, à Jérusalem, à Antioche, etc.,

[1] Parmi les livres qu'on mettait entre les mains de sainte Macrine, alors qu'elle n'était encore qu'une enfant, elle avait tellement pris en affection celui des *Psaumes*, que, le matin, le soir, avant et après le repas, elle ne cessait d'en chanter quelques versets. L'une de ses occupations favorites était de préparer les hosties pour la messe des fidèles. Tel est le témoignage que nous en donne son frère lui-même, saint Grégoire de Nysse.

[2] Nous trouvons un touchant exemple du zèle qu'il faut avoir pour l'instruction des enfants dans la conduite de saint Ambroise (*Cf.* Catech. Hist., 1er vol., p. 398 *d*).

il faut remarquer qu'elles étaient principalement ouvertes aux adultes qui, précédemment, avaient appartenu à d'autres religions, comme au judaïsme et au paganisme, et dont il fallait réfuter les erreurs antérieures avant de les initier à la doctrine du Christianisme. Ces écoles de catéchistes se transformèrent bientôt en grandes écoles chrétiennes. Et, effectivement, comme la Religion chrétienne n'était pas seulement attaquée par la force matérielle et brutale, mais qu'elle était encore poursuivie et combattue par les armes plus subtiles , et aussi plus dangereuses de la plaisanterie, du sarcasme, et par les raisonnements spécieux des savants du paganisme, les maîtres chrétiens d'Alexandrie et d'autres villes considérables se virent obligés, pour paralyser cette influence dangereuse qui s'opposait aux progrès du Christianisme, et aussi par le plaisir qu'ils éprouvaient intérieurement d'approfondir les vérités fondamentales du dogme chrétien, de donner, outre l'enseignement catéchétique, des leçons scientifiques sur le christianisme et sur les vérités générales de la philosophie. Ainsi, à Alexandrie, cette célèbre école supérieure du Christianisme primitif, non-seulement on se livrait à des études profondes et fondamentales sur la théologie chrétienne, envisagée sous le double point de vue théorique et pratique ; non-seulement on leur donnait un caractère scientifique , mais on étudiait aussi les différentes branches de la science profane qui florissaient alors, considérées dans leur rapport avec le Christianisme, auquel ces études servaient d'écoles préparatoires. Au nombre des célèbres Docteurs qui y enseignaient alors, on compte Clément et Origène, parmi lesquels ce dernier, encore enfant, fréquentait déjà, comme nous l'avons remarqué plus haut, l'école dirigée par le premier, dont il fut plus tard le successeur. Origène, n'écoutant que son zèle pour la Religion, se consacra d'abord indistinctement à l'instruction de toutes les classes ; mais ensuite, afin de ne pas trop épuiser ses forces et pour épargner un temps qu'il voulait consacrer à des études et à des leçons plus relevées, il partagea ses auditeurs en deux classes et s'adjoignit, pour aide et pour maître des écoles inférieures, un de ses disciples, Héraclide.

§ III.

DEPUIS LA DÉGÉNÉRESCENCE DE L'ENSEIGNEMENT CATÉCHÉTIQUE JUSQU'AU PREMIER CATÉCHISME CATHOLIQUE.

Lorsque la plus grande partie du monde connu à cette époque (pendant le courant du IVe et du Ve siècle) se fut insensiblement convertie au Christianisme, la coutume s'établit de baptiser dans le bas âge les enfants nés de parents chrétiens, et la préparation des enfants au baptême, en passant par le catéchuménat, devint de jour en jour plus rare. L'instruction des enfants déjà baptisés fut presqu'entièrement abandonnée aux parents, et les catéchèses finirent peu à peu par tomber. Cette chute fut encore hâtée par la ruine de l'Empire romain, par l'invasion des hordes barbares et par l'état de décadence et de corruption où tombèrent la civilisation et les mœurs [1]. A la vérité, les bandes qui envahirent l'Empire adoptèrent, du moins pour la plupart, la religion des peuples qu'ils avaient vaincus, et se faisaient baptiser par masses ; mais le degré inférieur de leur culture, les changements fréquents de domicile, leurs habitudes guerrières, ainsi que le nombre fort restreint de prêtres, qui ne possédaient pas eux-mêmes toutes les connaissances désirables ; tout cela, disons-nous, ne permettait pas à l'enseignement du Christianisme de faire de rapides

[1] A cette époque de confusion, on n'exigeait pas même des adultes qui voulaient être admis au baptême, les connaissances approfondies sur le Christianisme. Ainsi nous savons, par une lettre du diacre Fernand à saint Fulgence de Rusge, au VIe siècle, qu'à cette époque les catéchumènes se contentaient d'apprendre par cœur et de réciter publiquement à l'église les paroles du Symbole des Apôtres.

progrès. Il est naturel aussi de penser que les parents, grossiers eux-mêmes et ignorants, s'inquiétaient fort peu que leurs enfants fussent instruits dans la religion.

Cependant l'avénement de Charlemagne fut pour l'enseignement de la jeunesse l'aurore d'un avenir plus heureux. Par sa position unique de patricien de l'Eglise romaine et de roi du puissant Empire germanique, qui était chrétien, Charlemagne fut revêtu d'une sorte d'apostolat, dont les obligations sérieuses qu'il lui imposait se gravèrent encore plus profondément dans son cœur, lorsqu'il eut ceint son front de la couronne impériale. Il affranchit les évêques de l'obligation de porter les armes, afin qu'ils pussent se vouer exclusivement à leur ministère spirituel,et devenir les véritables pasteurs de leurs troupeaux ; il les protégea et leur vint en aide par les conseils d'une rare sagesse et par l'influence de sa puissance impériale. Grâce à son initiative, on vit les évêques se réunir fréquemment entre eux, et porter, en faveur de la civilisation du peuple chrétien, les plus salutaires ordonnances [1].

TRAITS HISTORIQUES.

Dans un Concile tenu à Mayence, en 813, on statua expressément que « les prêtres ne cesseraient d'exhorter le peuple chrétien à apprendre, chacun en particulier, le Symbole des Apôtres, qui est le signe (symbole) de la Foi, ainsi que l'Oraison Dominicale. Ceux qui négligeraient de les apprendre, on devrait les punir et les corriger, en leur imposant le jeûne et

[1] Déjà, en 811, Charlemagne avait exigé de tous les archevêques de son royaume qu'ils lui feraient un rapport détaillé sur la manière dont eux et leurs prêtres préparaient les enfants au baptême, comment ils interrogeaient, expliquaient le Symbole des Apôtres, et en général toute la doctrine du Christianisme. En outre, il avertissait les évêques de veiller avec soin à l'éducation de leurs prêtres, afin qu'étant eux-mêmes instruits, ils fussent capables d'instruire le peuple chrétien.

autres mortifications. » Il fut ordonné, dans ce même Concile, « que les parents, ainsi que les parrains qui les avaient tenus sur les fonts baptismaux, mettraient tous leurs soins à instruire leurs enfants ; les parents, parce qu'ils ont mis les enfants au monde, et qu'ils leur sont confiés par le Seigneur ; les parrains, parce qu'ils se sont engagés envers eux. »

L'empereur lui-même publia l'ordonnance suivante (*Capitular.*, l. 6) : « Les prêtres doivent annoncer que tout homme et toute femme qui ne sauraient pas réciter par cœur le Symbole des Apôtres et l'Oraison Dominicale , sont incapables de tenir un garçon ou une fille sur les fonts baptismaux. » Charlemagne [1] établit aussi des écoles pour la jeunesse, surtout dans les monastères et dans les cathédrales, sans toutefois oublier la campagne, comme l'atteste un Capitulaire de Théodulfe, évêque d'Orléans, où il est dit (§ 126) « que les prêtres tiendront des écoles dans les bourgs et dans les campagnes, et si quelqu'un des fidèles veut leur confier ses petits enfants pour leur faire étudier les lettres, qu'ils ne refusent pas de les recevoir et de les instruire ; mais, qu'ils le fassent au contraire avec une parfaite charité, se souvenant de ce qui est écrit : *Ceux qui auront été savants brilleront comme les feux du firmament, et ceux qui en auront instruit plusieurs dans la voie de la justice, brilleront comme des étoiles dans toute l'éternité.* Mais qu'en instruisant les enfants ils n'exigent pour cela aucun prix et ne reçoivent rien, excepté ce que les parents leur offriront volontairement et par affection[2] » — Ainsi dans le VIIIe et le IXe siècle, l'Église instituait des écoles gratuitement non-seulement pour les clercs dans les monastères et les cathédrales, mais dans toutes les paroisses de campagne et pour tous les enfants[2]

[1] Sous cet empereur, on commença à réciter aussi en langue barbare (c'est-à-dire en allemand) le Symbole des Apôtres et l'Oraison Dominicale. Ces prières, bien que, précédemment, on les eût expliquées en langue vulgaire, n'étaient cependant, ordinairement, récitées par le peuple qu'en latin. La plupart les surent bientôt dans les deux langues, comme cela avait été prescrit par un Capitulaire de l'évêque de Bâle, Abyto. Au surplus, le concile de Mayence, dont nous avons parlé, permettait à ceux qui ne pouvaient les apprendre autrement (qu'en latin), de ne les apprendre que dans leur langue (la langue allemande).

[2] Outre la religion, la jeunesse apprenait dans les écoles du moyen âge la lecture, le chant, le calcul et la grammaire.

(*Cf. Cæsar. Cantu.*, *Histoire du moyen âge*, en allemand, 1er vol., p. 496, cité par Hurter et Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église Cath.*, 11e vol., p. 277).

Relativement à la fréquentation des écoles, voici les paroles du Concile d'Arles, tenu en 813 : « Les parents et les parrains ne doivent rien avoir tant à cœur que de bien instruire dans la foi la jeunesse qui leur a été confiée ; ils doivent le faire d'abord dans leur famille et ensuite les envoyer assidûment à l'école. » Le Concile célébré la même année à Mayence s'exprimait ainsi (Canon. 45) : « Il convient que les parents confient leurs enfants aux écoles tenues soit dans les couvents, soit à l'extérieur (à la campagne), par les prêtres, afin qu'ils puissent apprendre exactement le Symbole des Apôtres et l'Oraison Dominicale, et qu'eux, de leur côté, puissent l'apprendre à ceux qui sont à la maison. »

Malheureusement, sous les successeurs de Charlemagne, ces pieuses et excellentes institutions, créées pour le développement de l'enseignement chrétien et pour la civilisation du peuple, dégénérèrent de nouveau. La faute principale, il faut l'attribuer aux invasions et aux ravages des Normands, des Sarrasins et des Hongrois, ainsi qu'aux nombreuses guerres livrées à l'intérieur et qui avaient leur source dans le système féodal et dans une foule d'autres causes. Le bruit des armes étouffait la voix du bon Pasteur ; la jeunesse saisissait plus volontiers la lance que les livres ; elle se sentait plus de goût pour un coursier plein de feu et de vigueur que pour les bancs de l'école ; que dis-je ? on en vint au point que les nobles eux-mêmes considérèrent comme chose ignoble d'apprendre à lire et à écrire. Le dégoût de la civilisation scientifique envahit le clergé lui-même, et insensiblement, surtout à la campagne, il tomba dans un état voisin de la barbarie [1]. Il est na-

[1] Conrad, archevêque de Cologne, disait dans une ordonnance de 1260,

turel de croire que l'instruction chrétienne de la jeunesse et du peuple en reçut un funeste contre-coup. Quant aux prêtres qui continuaient à étudier dans les villes et dans les monastères, et qui s'efforçaient d'acquérir des connaissances approfondies sur les vérités du Christianisme, ils oubliaient, au milieu de leurs livres, l'instruction des peuples et de la jeunesse. Il y en avait plusieurs, surtout parmi les partisans de ce qu'on appelait alors la théologie scholastique, qui croyaient qu'il était au-dessous de leur dignité de se rabaisser jusqu'à la jeunesse et de rompre aux petits le pain du salut [1].

que, sans exiger de tous ses prêtres des connaissances extraordinaires, il voulait que tous sussent lire et chanter convenablement l'office au chœur. Nicolas de Clémange, mort vers l'année 1434, écrivait dans ses plaintes sur cette décadence dans l'Eglise les paroles suivantes : « Ce ne sont pas seulement les écoles, mais encore la charrue et la culture des arts ordinaires qu'ont abandonnés un grand nombre de ceux qui occupent des paroisses et autres bénéfices, qui comprennent autant le latin que l'arabe, qui ne savent pas même lire et distinguer un *a* d'un *b*. » — On comprend aisément que des pasteurs qui, par la corruption et autres moyens peu honnêtes, avaient obtenu des bénéfices spirituels, étaient de véritables mercenaires qui s'inquiétaient plus de la laine que des brebis, et qui étaient plutôt curateurs de l'argent que curateurs des âmes.

[1] La reine Blanche, mère de saint Louis, roi de France, au XIIIe siècle, nous offre un touchant exemple du zèle que l'on doit avoir pour élever chrétiennement ses enfants. On raconte de cette reine que non-seulement elle familiarisait son fils avec Dieu et les choses de Dieu, mais qu'elle s'intéressait encore aux enfants d'autrui, leur faisait le catéchisme et s'efforçait d'imprimer dans ces cœurs tendres comme la cire la connaissance et le respect du saint nom de Dieu.

Nous trouvons un bel exemple du zèle ardent que les pasteurs de l'Église doivent avoir pour l'instruction des ignorants dans une ordonnance de l'archevêque de Salzbourg, Frédéric III, datée de l'année 1337 ; on y lit : « Nous ordonnons avant tout, comme l'ordre de notre rédemption a commencé par la foi, que tous les ecclésiastiques de notre diocèse auxquels est confiée l'instruction du peuple, enseignent tous les dimanches, dans leur propre langue, le Symbole des Apôtres et l'Oraison Dominicale, au

TRAIT HISTORIQUE.

Jean Gerson, chancelier de l'Université de Paris, et à qui sa réputation extraordinaire de science et de piété avait valu le surnom de Docteur très-chrétien, offrait, sous ce rapport, une honorable exception. Il avait composé un ouvrage intitulé : *Comment il faut attirer les petits à Jésus-Christ*, où il traitait les points suivants : 1° qu'il est surtout utile et nécessaire de conduire les enfants à Jésus-Christ ; 2° que ceux-là sont gravement coupables qui scandalisent les petits et qui, par-là, paralysent ou affaiblissent l'enseignement de la bonne doctrine ; 3° qu'il est, au contraire, louable et glorieux d'instruire les enfants dans la doctrine de la foi et des mœurs : 4° enfin, il réfutait les accusations de ceux qui lui reprochaient, à lui Docteur et Chancelier de l'Université, de faire personnellement le catéchisme aux enfants. Mais, loin de se laisser ébranler par les sarcasmes et les moqueries de ses collègues, il s'écriait, à l'exemple de son divin Maître : « Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les en empêchez pas. » Ce n'est qu'au milieu de ces petites créatures que son cœur se trouvait complétement à l'aise ; leur innocence et leur docilité le réjouissaient plus que les applaudissements de tout un collége de docteurs. Il savait et il comprenait que l'enseignement des petits n'est pas une petite affaire. Aussi ce fut lui qui, le premier, eut la pensée d'éditer un Catéchisme semblable à ceux que nous avons maintenant dans les écoles. « Il serait avantageux, écrivait-il, qu'imitant en cela l'exemple de la Faculté de Médecine, qui autrefois, à l'époque où régnait la peste,

peuple réuni à l'église, tant aux garçons qu'aux filles, aux jeunes gens et aux vieillards ; a quoi ils pourront encore ajouter quelque chose sous forme d'exhortation, afin de développer l'intelligence du peuple dans la connaissance de la foi et de son salut. — Mais, pour ce qui concerne les erreurs dans la foi, ainsi que la croyance à la divination et autres sortiléges, ils doivent les combattre énergiquement en se servant de leurs armes spirituelles. — Ils ne doivent pas non plus permettre que rien de semblable surgisse et règne dans les limites de leurs églises (paroisses); et si, selon la coutume de l'Eglise, les peuples s'approchent annuellement de leur pasteur pour y déposer leur confession, chacun d'eux devra s'enquérir si celui qui se confesse sait exactement le Symbole des Apôtres et l'Oraison Dominicale; ceux qui ne les sauront pas, ils devront les punir en proportion de leur âge (*Dalham's. Samml. der Salzb. Kirchenversaml.*).

avait publié un opuscule sur la manière dont chacun devait se comporter, il fût aussi publié par la Faculté de Théologie, ou du moins approuvé par elle, un *petit traité* sur les points fondamentaux de notre Religion, et principalement sur les commandements, pour l'instruction des simples qui n'entendent jamais, ou du moins que très-rarement, des sermons, mais qui certainement n'en entendent jamais de bons. »

Sur la fin de ses jours [1], il alla se réfugier à Lyon, au monastère des Célestins, dont son frère était Prieur. Là, outre ses études, il se voua à son occupation favorite, et allait faire le catéchisme aux enfants dans l'église de Saint-Paul. Après avoir passé dix années dans ces angéliques fonctions, occupé à conduire une multitude d'enfants à Jésus, sentant sa fin approcher, il convoqua ses petits écoliers à l'église et leur fit journellement réciter pour lui la prière suivante: « O bon Jésus ! ayez pitié de votre pauvre serviteur Jean Gerson. » — C'est ainsi que mourut, dans la soixante-sixième année de sa vie, au milieu des prières et des bénédictions de l'innocence, le plus grand Docteur et le plus humble Catéchiste de son temps. Il n'a pas manqué de trouver dans les Anges gardiens des enfants qu'il avait conduits à Jésus, autant de puissants intercesseurs devant le tribunal du céleste Ami de la jeunesse.

§ IV.

DEPUIS LE PREMIER CATÉCHISME CATHOLIQUE JUSQU'AUX TEMPS MODERNES.

La scission religieuse préparée depuis longtemps par

[1] Les affaires personnelles de Gerson, après le Concile de Constance, où il s'était distingué d'une manière toute spéciale, prirent une tournure malheureuse. Banni du royaume à perpétuité, poursuivi par le ressentiment du duc de Bourgogne, pour avoir, comme il convenait, apprécié le meurtre exercé à Constance sur la personne du duc d'Orléans ; voilà quelle fut la récompense de cet homme qui avait si bien mérité de son pays. En partant, Gerson se retira en habit de pèlerin sur le territoire de Bavière, et écrivit à Rattenberg, pour sa propre consolation, l'édifiant ouvrage : *De Consolatione Theologiæ (Cf. Freiburg. Kirchenlexicon*, B. 4, S. 471).

une culpabilité incontestable de la part des Catholiques eux-mêmes, et qui eut pour auteur Luther, éclata dans la première moitié du XVIe siècle.— Assurément, si on n'avait pas, pendant si longtemps et de la manière la plus scandaleuse, négligé la culture religieuse du peuple; si on avait eu soin de le fortifier et de le nourrir dès le berceau du lait de la doctrine du salut ; si on lui avait appris, à ce peuple, à voir dans l'Eglise catholique, au lieu d'une maîtresse sévère ne s'occupant que de cérémonies et de discipline, une mère pleine de tendresse et de bonté, Luther n'aurait jamais réussi à entraîner dans l'hérésie une foule aussi considérable de catholiques. « Mais, pendant que le monde sommeillait, arriva l'ennemi, qui sema l'ivraie parmi le bon grain. » Luther, qui, dans son zèle de feu, digne d'une meilleure cause, sut mettre en jeu tous les ressorts propres à lui assurer l'exécution de ses plans, et qui cherchait à donner à ses principes une popularité aussi grande que possible [1] et une extension en quelque sorte universelle, publia, en 1529, son grand et son petit Catéchisme [2], qui firent une sensation profonde. Ils eurent dans

[1] Un fait qui doit surtout être pour les Catholiques un sujet de confusion, c'est de voir les soins que, dès cette époque, les sectes hérétique du moyen âge se donnaient pour instruire les gens du peuple, et principalement les enfants. Ils possédaient déjà de petits livres religieux, rédigés sous une forme populaire, une sorte de Catéchisme renfermant, dans des propositions simples et un langage facile, leurs principales doctrines religieuses. Ainsi, au XIIIe siècle, les gens du commun et les enfants appartenant à la secte des Vaudois étaient dans le cas d'expliquer leur croyance et de répondre avec la plus grande facilité aux interrogations qu'on leur faisait. Le célèbre Thuanus affirmait qu'on pouvait à peine trouver chez eux un enfant qui, interrogé sur ce qu'ils croyaient, ne pût répondre de mémoire avec une extrême habileté.

[2] Précédemment, Jean Brenz, et, à la même époque, Mélanchton, avaient publié un Catéchisme ; mais ces deux productions furent éclipsées par celle du maître et tombèrent dans l'oubli.

peu de temps de nombreuses éditions, et parcoururent l'Europe entière dans une foule de traductions.

Quant aux Catholiques, ils chancelaient et étaient partagés d'opinion. Les uns se prononçaient pour l'imitation et déclaraient, comme Gerson l'avait fait un siècle auparavant, qu'il serait avantageux et même nécessaire de composer et de publier, pour le peuple catholique, un petit traité doctrinal, comme l'avaient fait leurs adversaires ; les autres repoussaient cette idée, sous prétexte que ce serait une innovation dangereuse, une imitation empruntée aux Luthériens. Ce dernier grief surtout était, à leurs yeux, d'une prédominance souveraine: « Il vaut mieux, ajoutaient-ils, que le peuple reste dans son ancienne simplicité et qu'il ne soit pas trop éclairé [1]. »

Cependant, en 1534, le célèbre Erasme, de Rotterdam, osa publier le premier Catéchisme catholique. Ce Catéchisme renfermait, sous forme de dialogue entre les catéchistes et les élèves, le Symbole des Apôtres, les dix Commandements de Dieu et l'Oraison Dominicale [2]. On ne lui fit pas un accueil favorable, et il eut

[1] Le célèbre Possevin écrivait, au sujet de ceux qui combattaient le projet de la publication d'un Catéchisme : « Rien de plus futile que les motifs qu'ils alléguaient. Ils prétendaient, par exemple, qu'il n'y avait pas de meilleur moyen de servir l'Église que de laisser chacun dans la simplicité dans laquelle il a été élevé. Qui oserait, ajoutaient-ils, se faire l'imitateur des hérétiques? — Or, que signifient ces paroles, sinon qu'il faut empêcher le peuple de faire son salut et s'opposer à la propagation du nom du Seigneur? Ce n'est pas là non plus imiter les hérétiques; nous ne faisons que réclamer ce qui nous appartient déjà, c'est-à-dire, nous nous contentons de faire ce que nous aurions pu et dû faire depuis longtemps *(Epist. ad Tarter.)*. »

[2] Le Français Dupin (*Nouvelle Biblioth. élément. eccl.*, tom. XVI) disait, en parlant de ce Catéchisme : « Ce Catéchisme n'est pas, comme le sont la plupart, traité d'une manière sèche; il est simple, instructif, riche en enseignements; il est d'une beauté exceptionnelle. »

peu de succès, d'une part, parce que l'orthodoxie de l'auteur était à cette époque passablement suspecte; d'autre part, et surtout, parce qu'on voulait qu'il établît et qu'il défendît particulièrement les points de doctrine qui avaient été attaqués par Luther.

L'année suivante, le 7 juillet, Georges Wicelius[1] publia à Leipsick un Catéchisme, remarquable surtout en ce que, à l'exemple des anciens Catéchismes, comme l'auteur le remarque lui-même, il commence par l'enseignement de l'histoire de la Bible, et continue ensuite par l'explication du Symbole des Apôtres, du *Pater*, des dix Commandements de Dieu et des sept Sacrements. Dans ce Catéchisme, le maître interroge et l'élève répond. Au bout de deux années seulement, on fut obligé d'en faire une deuxième édition.

Le troisième Catéchisme, appelé Catéchisme de Mersebourg, parut en Allemagne et fut publié à Mayence, en 1549. Il sortait de la plume de l'évêque de Mersebourg, qui l'avait composé exclusivement pour son diocèse. Ce Catéchisme contenait aussi la Salutation Angélique[2].

[1] Appelé proprement Witzel. Il naquit à Fulde, en 1501, adopta en 1521 la doctrine luthérienne, et devint prédicateur à Niemek. Mais, en 1531, il rentra dans le sein de l'Eglise catholique et travailla alors contre la doctrine de Luther. Il mourut à Mayence en 1573. Il dit, dans la préface de son Catéchisme, avoir vu des Catéchismes qui avaient été imprimés à Venise déjà soixante ans auparavant. D'après ces données, il est faux que ce soit Luther qui ait écrit le premier Catéchisme.

[2] La Salutation Angélique ne se composait autrefois que de deux parties : la salutation de l'Ange et celle d'Elisabeth. Quelques-uns pensent que ces mots : « Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, » y furent déjà ajoutés en 1508 ; mais ces paroles ne devaient pas encore être généralement connues, puisque, dans un Rituel imprimé à Salzbourg en 1575, elles ne s'y trouvent pas encore ; la Salutation Angélique finit immédiatement après les mots : Jésus-Christ et Amen.

Un quatrième Catéchisme fut publié par ordre du cardinal Otto, évêque d'Augsbourg, par le célèbre théologien Pierre Sot. Ce Catéchisme parut en 1553; il était destiné au diocèse d'Augsbourg. On y ajouta aussi un petit livre de prières [1]. En général, les progrès rapides du luthéranisme produisirent dans les diocèses allemands, en faveur de l'instruction religieuse et de la civilisation des peuples, un réveil salutaire. Ainsi, déjà en 1528, Berthold Pirstinger, évêque démissionnaire de Chiemsee et natif de Salzbourg, avait publié, à l'usage des peuples et pour servir de bouclier contre les hérésies naissantes, un ouvrage intitulé: *Théologie allemande* (Twtsche Théologie) [2].

En 1537, l'archevêque de Salzbourg, Matthieu Langue, de concert avec les évêques suffragants et autres ecclésiastiques distingués, tint un Concile où l'on fit et publia les plus salutaires ordonnances en faveur de l'éducation et de la civilisation du peuple [3].

[1] D'autres Catéchismes parurent aussi vers la même époque dans d'autres contrées de l'Europe. Ainsi Martin Perez écrivit un Catéchisme en espagnol, qui fut imprimé à Milan en 1552. De semblables essais eurent lieu en Portugal, en France et en Italie.

[2] Cet ouvrage a été réimprimé à Munich en 1852. On a conservé dans cette édition l'ancienneté et l'énergie du langage.

[3] Dans une de ces ordonnances il est dit, entre autres, « qu'il doit aussi y avoir dans les églises de petites tables suspendues, sur lesquelles sera écrit le Symbole des Apôtres. S'il y avait en outre, pour chaque article de foi, une image représentant le contenu de cet article, cela, assurément, ne serait pas d'un faible avantage pour l'instruction des gens du peuple. Enfin comme au Symbole de notre foi se trouvent joints les dix commandements de Dieu, l'Oraison Dominicale et la Salutation Angélique, ces prières doivent toujours, tant à la famille que dans les sermons et sur chaque tableau et peinture, accompagner le Symbole des Apôtres, de telle sorte que le peuple, dans son ignorance, puisse apprendre, en le pratiquant et en le voyant constamment, ce qu'il ne pourrait apprendre autrement, vu la faiblesse de son intelligence et de sa mémoire (*Cf. Lumpler's* « Geschicte des Catechismus-Wesens in Salzbourg).

La même chose eut aussi lieu sans doute dans d'autres pays.

En 1554, l'illustre jésuite P. Canisius publia, sur l'ordre et l'invitation de l'empereur Ferdinand Ier [1], son *Grand Catéchisme*, divisé, comme on l'a fait communément depuis, en cinq parties, avec un Appendice sur les quatre fins dernières, qui fut bientôt suivi du *Petit Catéchisme*. La vogue de cet ouvrage fut immense. Comme il avait été publié sur l'invitation de l'empereur, non-seulement il fut adopté dans toutes les provinces, mais encore dans les Pays-Bas, par ordre du roi Philippe II. Les autres princes de l'empire d'Allemagne suivirent également cet exemple. Le Père Canisius a fait lui-même, à plusieurs reprises, des corrections à son Catéchisme, entre autres comme vieillard âgé de 75 ans [2].

[1] L'édit de l'empereur, publié en tête d'une foule d'anciennes éditions, dit, en parlant des livres et des Catechismes hérétiques, que c'est le moyen dont on se sert pour offrir à la jeunesse inexpérimentée le *poison mêlé dans du sucre et du miel*, etc. « C'est pourquoi, continue l'empereur, après une mûre délibération, nous avons jugé qu'il n'y a rien de plus salutaire pour nos fidèles sujets, à la vue d'une si grande multitude de fausses doctrines et de sectes, que d'éditer, de recommander et de faire connaître à nos fidèles sujets un livre catéchétique contenant la doctrine catholique. »

[2] Le cardinal Hosius appelait le Père Canisius « le marteau des hérétiques. » — L'Université de Louvain fit au roi Philippe II le rapport suivant, au sujet du Catéchisme du Père Canisius : « Le Catéchisme de Pierre Canisius est surtout propre à verser dans l'intelligence la doctrine de la vérité et à implanter dans le cœur de l'homme la vraie piété. » — L'édition du Catéchisme publiée à Paris en 1656, par ordre de l'Archevêque de cette ville, François Harlay, fait remarquer qu'il a eu quatre cents éditions, et qu'il a été traduit dans la langue de tous les peuples. On peut donc dire avec raison que le Père Canisius, comme un autre Docteur des nations, parlait dans la langue de presque toutes les nations. — Les hérétiques, ses ennemis les plus acharnés, jouant sur son nom, l'appelaient « le chien autrichien. » Canisius, après une vie de peine et de travail, mourut

En 1566, après la clôture du Concile de Trente et sur ses ordres, fut publié, en langue latine, le *Catéchisme romain*, destiné principalement aux pasteurs des âmes, auxquels il offre, dans ses quatre parties (le Symbole des Apôtres, les Sacrements, le Décalogue et l'Oraison Dominicale), une matière d'une richesse extrême pour l'instruction du peuple [1].

TRAITS HISTORIQUES.

Vers la même époque, on vit aussi paraître une foule de Congrégations qui se donnèrent pour mission d'instruire dans la foi la jeunesse et les ignorants. Ainsi on vit à Rome plusieurs ecclésiastiques s'associer dans ce but, former des réunions auxquelles, par la suite, s'adjoignirent aussi des personnes laïques pour aider les prêtres dans l'enseignement qu'ils donnaient aux enfants. Le pape Pie IV, non content de donner, en 1571, son approbation à cette œuvre, encouragea encore les évêques à en établir de semblables dans différents endroits. Le pape Pie V, élu en 1605, éleva cette congrégation, appelée communément

dans la soixante-dix-septième année de sa vie, en 1597, à Fribourg en Suisse, estimé de tous et vénéré comme un saint avant et après sa mort. Il fut béatifié à Rome, le 21 novembre 1843.

[1] Depuis cette époque, la publication des Catéchismes devint de plus en plus fréquente. Ainsi, en 1603, il parut un Catéchisme du cardinal Bellarmin; en 1653, un de Hesselius, théologien de Louvain; en 1679, le *Catéchisme historique* de l'abbé Fleury; en 1687, un autre dû à la plume de Bossuet, évêque de Meaux, etc. — Dans la province de Salzbourg, où, depuis 1569, bien qu'on eût recommandé l'usage des Catéchismes, on était libre de choisir entre celui du Père Canisius, de Pierre Sot et le Catéchisme de Merseburg; le Petit Catéchisme du Père Canisius fut généralement admis en 1594, sous l'archevêque Wolf Dietrich, lequel disait dans son ordonnance sur les écoles : « Nous ordonnons aux maîtres d'écoles d'expliquer dans les classes, à la jeunesse qui leur est confiée, le Petit Catéchisme du Père Canisius, de s'y exercer et de le répéter avec les enfants au moins toutes les semaines deux fois. » — En 1731 parut le Catéchisme de Salzbourg, par Weisbacher, prêtre séculier; la même année, celui de J.-G. Stadler, intitulé : « *Mild und Speis* christl. Weisheit und Gerechtigkeit (Lait et nourriture de la sagesse et de la justice chrétiennes).

Confrérie de la Doctrine chrétienne, au rang d'Archiconfrérie, l'enrichit d'une foule de priviléges et d'indulgences, et permit à toutes les autres congrégations qui tendraient au même but de s'associer à cette institution [1].

Vers le milieu du XVIe siècle, saint Ignace de Loyola s'acquit surtout des titres à la reconnaissance de la jeunesse, par son zèle à l'instruire dans la Religion. Au commencement de son séjour à Rome, sa principale occupation fut de se vouer à l'instruction de la jeunesse, et en général de ceux qui avaient besoin d'être instruits sur les dogmes et la morale du christianisme ; et, dès qu'il en remarqua les heureux fruits, il résolut de fonder, dans ce but, un ordre nouveau placé sous le nom et l'égide de l'ami de la jeunesse, le divin Jésus.

En 1540, cet ordre fut approuvé par le pape Paul III, et bientôt ses heureux et magnifiques résultats se firent sentir dans toutes les parties du monde. Qui pourrait dire combien de milliers d'âmes lui et ses compagnons, enflammés du zèle qui caractérise les vrais pasteurs de Jésus-Christ, amenèrent à leur Seigneur et à leur Maître ?

Saint François-Xavier, l'un des amis intimes de saint Ignace, et membre du même ordre, tant dans ses travaux apostoliques dans les Indes qu'à Goa et partout ailleurs, commençait presque toujours par la jeunesse. Il avait une petite clochette exprès pour les catéchismes. Il parcourait, cette clochette en main, les rues d'une ville, et réunissait ainsi les petits enfants autour de lui. Les enfants accouraient par bandes nombreuses, car ils remarquent bien vite celui qui les aime. Il les conduisait ensuite dans une église ou dans tout autre lieu tranquille, et leur expliquait les différents points de la doctrine chrétienne. Il leur apprenait aussi une foule de petites prières, des cantiques sacrés, et les exhortait à répéter à la maison ce qu'ils avaient entendu. Il en envoyait quelques-uns d'entre eux auprès des malades avec son chapelet. Ces enfants, en leur imposant ce chapelet, les guérissaient par la vertu de la prière du saint. C'est ainsi qu'on vit bientôt une foule d'enfants transformés en petits apôtres. Ils conduisaient leurs parents auprès de ce saint

[1] En 1732, la Confrérie de la Doctrine chrétienne fut introduite en Autriche par Charles VI, et en 1752, à Salzbourg, par l'archevêque Sigismond Schrattenbach, l'ami du peuple et des enfants

homme de Dieu, pour qu'il les instruisît encore mieux qu'ils ne le aisaient eux-mêmes, et pour en être baptisés. D'autres lui apportaient les idoles de leurs parents et de leurs voisins, les mettaient en pièces ou les brûlaient. D'autres recherchaient des enfants nouvellement nés, les indiquaient au saint, afin qu'il ne les laissât pas mourir sans avoir reçu le baptême. C'était seulement après avoir gagné la jeunesse et l'avoir suffisamment instruite, que saint François se tournait du côté des adultes [1].

Non moins grand fut le zèle que déploya saint François de Sales, évêque de Genève. « Si l'on veut, disait-il, que les brebis suivent volontiers le bon Pasteur Jésus sur le chemin étroit et couvert d'épines, et le seul qui puisse conduire au but, il faut les y habituer lorsqu'elles ne sont encore que des agneaux. »

Déjà, lorsqu'il était à l'université de Padoue, son professeur et son maître, le célèbre jésuite Possevin [2], cet homme si ardent pour l'éducation de la jeunesse, lui avait inspiré une sainte affection pour les enfants et l'avait convaincu de l'importance de l'enseignement catéchétique.

Pendant longtemps on se contenta, dans une foule d'endroits, d'apprendre par cœur le Catéchisme qu'on avait entre les mains; l'enseignement religieux était alors d'autant plus difficile et prenait d'autant plus de temps, qu'une grande partie de la jeunesse ne savait pas lire, et par conséquent ne pouvait apprendre le Catéchisme qu'à force de l'entendre réciter. On ne caté-

[1] Il faudrait écrire des livres entiers, si on voulait signaler tous les services que les jésuites et autres prêtres animés du même esprit, ont rendus à la jeunesse studieuse, soit dans les temps les plus reculés, soit de nos jours. On sait combien leurs écoles ont été florissantes et les beaux ouvrages classiques qu'ils ont publiés. Leur louange peut se résumer en ces trois mots: *Vos facta loquuntur.*

[2] Possevin avait encouragé par un écrit Yves Tartère, catéchiste ardent, chanoine en France, à persister dans son zèle chaleureux à l'endroit de l'enseignement de la jeunesse, zèle qui avait pour but, comme nous l'avons déjà dit, de réfuter les objections insensées des adversaires du Catéchisme.

chisait, c'est-à-dire on ne questionnait sur ce qui avait été appris, on ne donnait les explications nécessaires qu'à l'église : là où il y avait des écoles, le maître n'avait autre chose à faire qu'à veiller à ce qu'on apprît la leçon qui avait été donnée [1].

EXTRAIT SUR LA MANIÈRE DE FAIRE UN CATÉCHISME.

Il ne sera pas sans intérêt de lire ici la description d'un catéchisme tel qu'il doit être fait à l'église, d'après les prescriptions du Rituel de Salzbourg, en 1716, sous l'archevêque François-Antoine de Harrach. Après avoir commencé par exhorter ses auditeurs à venir entendre l'instruction des petits avec un cœur maternel, et à considérer les enfants comme lui ayant été confiés par Jésus-Christ lui-même, le prêtre doit se représenter le catéchisme, bien qu'il paraisse au premier abord de peu d'importance, comme une œuvre souverainement grande et méritoire, et pour ce motif implorer, par une fervente prière, le secours d'en haut. On recommande, en outre, au catéchiste de débuter par le signe de la croix, par la récitation haute et intelligible du *Pater*, de la Salutation Angélique et du Symbole des Apôtres ; prières qui devront toutes être récitées à genoux par les enfants. Il commencera ensuite par les interroger sur les matières qui auront été traitées huit jours auparavant, louant

[1] Voir l'ordonnance scolaire de l'archevêque Wolf Dietrich, datée de 1594, citée précédemment. Malheureusement, une foule de personnes ne veulent pas entendre parler de Catéchisme dans les écoles, comme on le voit par cette même ordonnance, où il est dit entre autres : « S'il arrivait qu'il nous fût annoncé par les nôtres d'une manière digne de créance, que certaines gens sont assez insensés et impies pour exiger des maîtres d'écoles qu'ils n'apprennent pas à leurs enfants le Catéchisme et la prière, mais seulement à lire, à écrire et à calculer, comme s'ils pensaient que le Catéchisme et la prière empêchent ou ralentissent les progrès de la jeunesse dans la lecture, l'écriture et le calcul, attendu que, sans la prière salutaire et sans la crainte de Dieu, on ne saurait fructifier ni dans la doctrine, ni dans d'autres œuvres chrétiennes, nous ordonnons par les présentes à tous les maîtres d'école, sévèrement et sous des peines très-graves, de signaler ces sortes de parents à l'autorité supérieure, et de ne pas moins continuer eux-mêmes à instruire leurs élèves dans la doctrine et la discipline catholique.

ceux qui répondront bien, sans toutefois traiter en termes rudes et grossiers ceux qui répondront mal, mais les encourager, les excuser et les consoler, en leur disant qu'ils ne manqueront pas d'apprendre mieux pour le prochain catéchisme. Il devra de même, lorsque les enfants s'égareront dans leurs réponses, les aider, leur inspirer du courage et de l'ardeur, en leur adressant des paroles bienveillantes.

Quand il aura achevé cet examen, le catéchiste s'adressera à ceux qui ne savent pas encore bien prier ou faire le signe de la croix, leur fera à chacun l'une ou l'autre question ; fera faire à quelques-uns le signe de la croix, et quand ils ne sauront pas le faire, il le leur apprendra de sa propre main, en le faisant lui-même devant eux.

Dans beaucoup d'endroits, c'est l'usage que les enfants disent leur nom ; par exemple, les garçons disent qu'ils s'appellent Jean, Georges, etc. ; les filles, Marie, Anne, etc. A ceux-là, le catéchiste leur demandera ce qu'ont été ces saints, et ce que nous devons en savoir. D'autres récitent par cœur l'évangile du dimanche ou ce qu'ils ont retenu du sermon.

Le catéchiste dira ensuite, du moins orninairement, à deux garçons ou à deux filles de se lever, et leur fera réciter un chapitre du Catéchisme, de telle sorte qu'un des enfants interroge et l'autre réponde, prononçant aussi clairement et intelligiblement que possible, afin qu'ils puissent être entendus et compris de tous ceux qui se trouvent dans l'église.

Afin d'inspirer aux enfants plus de courage et une plus grande ardeur pour l'étude, le catéchiste leur distribuera de temps en temps de petites récompenses; par exemple, de petites images, des lettres peintes, de petites croix contenant l'évangile de saint Jean, des livres de prières et de dévotion où se trouvent les prières de la sainte Messe, celles avant et après la Confession et la Communion, etc.

Vers la fin, le catéchiste s'assiéra, à l'imitation du Sauveur qui enseigna assis dans la nacelle de Pierre (*Luc*, 5), et il expliquera le Catéchisme en donnant, en termes clairs et intelligibles, la signification des demandes et des réponses, et même des mots lorsqu'il le jugera nécessaire , en rendant ses explications sensibles par des comparaisons et des exemples ; en racontant surtout la vie de ceux d'entre les saints qui, depuis leur

bas âge, se sont distingués par la pureté et l'innocence de leur vie ; tels que les deux saints Jean, saint Nicolas, saint Vit, saint Louis, saint Thomas d'Aquin, etc.; la sainte Vierge, sainte Catherine, sainte Agathe, sainte Barbe, sainte Agnès, et autres moyens semblables. Quand on sera à l'approche de quelque grande fête, on devra aussi en dire quelque chose dans son catéchisme, expliquer en quelques mots le but et le sens de cette fête, comment on peut la célebrer avec le plus de profit; on devra aussi donner quelques extraits de l'évangile, mais le faire d'une manière simple et dépourvue de tout artifice de langage. Après avoir donné aux enfants une nouvelle leçon, le catéchiste termine ainsi : tous les enfants se mettent à genoux, croisent les mains ; le catéchiste se tient debout, fait le signe de la croix, récite devant eux les dix Commandements de Dieu, ceux de l'Église, et les quatres Fins dernières, puis il renvoie les enfants chez eux.

Dans la deuxième moitié du siècle précédent, un esprit nouveau se fit sentir en Allemagne dans l'enseignement catéchétique, comme dans les autres branches scientifiques.

En 1766, Ignace de Felbiger, prélat de Sagan, en Silésie, publia un nouveau Catéchisme [1], qui tout d'abord parut devoir obtenir le même succès que celui qu'avait eu, deux cents ans auparavant, celui du Père Canisius. Insensiblement on l'adopta dans la plupart des provinces et des diocèses de l'Allemagne, soit en totalité, soit en y faisant certaines modifications [2].

[1] Ce Catéchisme, appelé Catéchisme de Sagan, parut originairement sous ce titre : « Catéchisme catholique-romain, pour la première, la seconde et la troisième classe des enfants qui fréquentent les écoles du monastère de Sagan des Chanoines réguliers de Saint-Augustin. » Il se composait de trois parties : la première était pour la mémoire; la seconde, pour l'intelligence, et la troisième, pour la volonté. On y avait généralement conservé le système du Père Canisius. Outre le prélat, l'un de ceux qui avaient pris le plus de part à cette œuvre, était le Prieur du monastère, le Père Benoît Strauch.

[2] Cette adoption eut lieu, en partie, en Autriche, en 1772; à Wurzbourg,

Mais comme dans les provinces catholiques de l'Autriche, on n'était pas encore arrivé à une rigoureuse uniformité relativement à l'usage des Catéchismes, cette situation fâcheuse détermina l'impératrice Marie-Thérèse, qui témoignait d'un grand empressement pour l'amélioration de l'enseignement scolaire, à prendre des mesures pour l'adoption d'un Catéchisme uniforme; c'est pourquoi, sous le cardinal prince-archevêque de Vienne, comte de Migazzi, et du consentement de tous les évêques des provinces d'Allemagne, on rédigea le Catéchisme qui a été en usage jusqu'à nos jours dans l'empire d'Autriche, et qui, en 1777, fut prescrit pour tous les Etats d'Allemagne.

A cette même époque, des chaires spéciales ayant été établies pour l'enseignement de la Pastorale, on commença, tant chez les catholiques que chez les protestants, à établir des théories scientifiques sur l'art de faire le catéchisme, et c'est ainsi que se forma la *Catéchétique* proprement dite [1].

en 1773; à Salzbourg, en 1777, et en premier lieu dans la ville où se trouvait le premier monastère de l'Ordre. Pour les autres provinces, ce ne fut qu'en 1780 qu'on ordonna de s'en servir avec celui du Père Canisius. Au surplus, on peut voir dans la préface de l'édition de Salzbourg, en 1776, qu'il était moins destiné au peuple qu'aux écoles académiques, et que dans ce but on lui avait fait subir quelques modifications.

[1] L'ouvrage de saint Augustin : *De Catechizandis rudibus*, composé à la prière et à l'usage du diacre Deogratias, qui avait besoin d'être dirigé dans la manière de faire le catéchisme aux enfants, et ne savait trop comment s'y prendre, ainsi qu'un ouvrage du même genre de Grégoire de Nysse, ne sont à proprement parler qu'une espèce de Catéchétique.

Dans la province de Salzbourg, en 1784, on avait fait distribuer à tous les prêtres de la maison mère de l'ordre des Chanoines de Saint-Augustin les « *Catéchistes*, ou la vraie méthode d'enseigner les principes fondamentaux de la religion, » par le docteur Mich.-Ignace Smidt, bibliothécaire de l'Université de Wurzbourg; ouvrage publié d'abord en latin, et édité en allemand, à Salzbourg, en 1775. — Vers l'année 1791, on commença, dans le

Cette amélioration introduite dans l'enseignement religieux eut cet heureux résultat, que les études scolastiques prirent un côté plus psychologique et plus pratique; que l'histoire biblique acquit plus d'importance ; que les catéchistes futurs, tout en recevant une préparation théorique, étaient encore formés par les essais qu'ils étaient obligés de faire sous une sage et savante direction, et que les maitres, ayant reçu un enseignement tout pédagogique, faisaient le catéchisme avec plus de zèle, plus d'assurance, le faisaient plus souvent et lui consacraient plus de temps qu'ils n'auraient pu le faire auparavant.

Mais il arriva pour la Catéchétique ce qui était arrivé pour la Théologie. Elle fut infectée par le *rationalisme*, par la science moderne et par le *kantisme*. La méthode de catéchiser, appelée méthode *rationaliste*, *heuristique* ou *socratique*, eut une vogue extraordinaire; on se contenta, surtout chez les protestants, de développer le côté humain et psychologique, et ainsi on enleva presque entièrement à la Catéchétique ou Catéchèse son véritable caractère, son élément ecclésiastique et biblique.—On ne voyait pas, ou plutôt on ne voulait pas voir, que le principe de la foi positive repose sur l'enseignement historique, et que c'est pour ce motif que les catéchistes des premiers siècles du Christianisme commençaient toujours leur enseignement par l'histoire de la révélation divine.

Les amis enthousiastes de la méthode socratique semblaient oublier que Socrate avait pour disciples des

séminaire de Salzbourg, à donner particulièrement aux jeunes ecclésiastiques des leçons sur la Catéchétique, ou l'art de faire le catéchisme.
(*Rumpler's Katechismus Wesen.* J. 52.)

jeunes gens et non des enfants, et que, dans la conviction où il était que l'ancienne doctrine des dieux du paganisme n'était qu'un tissu de mensonges, un mythe forgé par l'imagination, il ne lui restait plus que le pur raisonnement pour arriver à la connaissance des choses surnaturelles et pour aider ses élèves à y arriver. — Mais, pour nous, qui sommes chrétiens, c'est une folie ridicule, malheureusement très-préjudiciable à la foi positive et à la culture religieuse du cœur, que de vouloir conduire les enfants par une multitude de questions, comme par autant de détours, à la connaissance de vérités où l'on pourrait les conduire immédiatement et comme par des chemins directs, par le récit de l'histoire sacrée. Au surplus, l'âme des enfants est éminemment impressionnable aux récits historiques, et les gardiennes d'enfants avec leurs fables, quand d'ailleurs elles sont bien choisies, montrent plus de tact psychologique, qu'une multitude de savants catéchistes, avec tout l'appareil de leurs questions socratiques.

C'est pourquoi toutes les critiques exagérées où l'on n'hésitait pas à déclarer, vers la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, que l'ouvrage du Père Canisius était à peu près dépourvu de toute valeur, on doit moins les attribuer à ses défauts qu'à l'intolérance du rationalisme, pour lequel le caractère rigoureusement positif de ce Catéchisme était une épine dans l'œil. Feu l'archevêque de Salzbourg, Augustin Gruber, dans son Introduction à un ouvrage catéchétique, qui est un véritable chef-d'œuvre (Pract. Handbuch der Katechetik, th. 514, « Manuel pratique de la Catéchétique »), disait excellemment : « Depuis l'époque où l'on a commencé à naturaliser la révélation divine ; où l'on a cru

que l'humanité était assez éclairée, assez avancée dans la science, pour trouver par elle-même tous les rapports qui l'unissent à Dieu, pour les établir par soi-même et par ses propres forces, et par conséquent, depuis qu'on s'est avisé de ne plus se servir de la révélation que comme moyen de constater les connaissances acquises par la raison humaine (où l'on n'atteindra jamais sur cette terre, qui est une période d'épreuves); lorsqu'on a eu adopté pour base de l'enseignement ce principe, qu'il fallait d'abord faire de l'enfant un homme avant d'en faire un chrétien; depuis cette époque, le magnifique système d'enseignement du Père Canisius a rencontré une multitude d'adversaires [1].

Il serait superflu de faire entrer dans cet aperçu historique les magnifiques travaux qui ont été entrepris à l'époque de renaissance religieuse où nous vivons. Ces ouvrages sont trop connus pour que nous ayons besoin de les mentionner.

[1] Le «Religions Freund» (L'*Ami de la Religion*) du mois de décembre 1834 a fait un compte-rendu plein d'intérêt sur les « Leçons catéchétiques » (Katechetische Vorlesungen) de l'archevêque Augustin Gruber, au sujet de l'ouvrage de saint Augustin, relatif à l'instruction des ignorants. On y lit ce passage un peu dur, il est vrai, mais plein de vérité et d'énergie : « Les sages de nos jours dédaignent saint Augustin, probablement parce que chaque saint les fait trembler. Ils sont allés apprendre dans Socrate l'art de faire le catéchisme, parce qu'ils préfèrent avaler avec les païens l'ordure de Lama que de respecter l'Eglise catholique. Un jour, un archevêque apparait, tenant en main « l'Art de faire le catéchisme, » de saint Augustin, en présence de 50,000 catéchistes de Baal, et aussitôt tous ces catéchistes de se transformer en histrions et en criieurs de place publique. L'archevêque triomphe, grâce au docteur saint Augustin, et prouve, jusqu'à la dernière évidence, que tout catéchiste qui n'enseigne pas dans l'esprit de saint Augustin, c'est-à-dire dans l'esprit de l'Église catholique, ne mérite que le nom de charlatan et de babillard. »

PREMIÈRE PARTIE.

DE LA FOI.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA FOI EN GÉNÉRAL.

§ I.

IDÉE DE LA VRAIE FOI.

Croire signifie admettre quelque chose pour vrai sur le témoignage d'autrui [1].

Quand la communication de ce que nous tenons pour vrai nous est faite par un homme ordinaire, c'est la foi purement humaine ; notre foi est, au contraire, divine, quand nous admettons comme vrai ce que Dieu a révélé, et parce qu'il l'a révélé. Ainsi la foi des Patriarches aux révélations dont Dieu les honorait était une foi divine. « Abraham crut, dit l'Écriture Sainte, et sa foi lui fut imputée à justice » (*Rom.* IV, 3).

Cependant la foi des Patriarches et celle de leurs descendants, le peuple juif, bien qu'elle fût divine,

[1] « La foi est une ferme conviction de ce qu'on ne voit pas » (*Hébr.* 11, 1). — *Croire*, qu'est-ce autre chose, sinon tenir pour vrai ce que vous ne savez pas par vous-mêmes » (S. Aug., *in var. loc.*) ?

n'était considérée dans son objet, que comme une foi imparfaite, parce qu'une foule de vérités, telle que celle de la Sainte-Trinité, leur était restée cachée.

C'est pourquoi « Dieu, ayant parlé autrefois à nos pères en diverses occasions et en diverses manières, par les Prophètes, nous a parlé tout nouvellement par son propre Fils » (*Hébr.* I, 1); car « nul ne connaît le Fils que le Père, comme nul ne connaît le Père que le Fils, et celui à qui il aura voulu le révéler » (*Matth.* XI, 27). Le Fils de Dieu descendit donc sur la terre pour être « la lumière des hommes, qui luit dans les ténèbres » (*Jean*, I); mais il n'y est pas descendu « pour détruire la loi et les Prophètes (les révélations de l'ancien Testament). » mais pour « les accomplir » (pour les rendre plus parfaits) (*Matth.*, V, 17).

Ainsi donc, admettre pour vrai ce que Dieu nous a révélé ou affirmé par son Fils Jésus-Christ, cela s'appelle avoir la foi chrétienne. Cependant, comme Jésus-Christ, après avoir accompli l'œuvre de notre Rédemption, retourna auprès de son Père pour y être glorifié « de cette gloire » qu'il a eue en lui « avant que le monde fût » (*Jean*, XVII, 5); c'est pourquoi, afin d'empêcher la ruine du royaume de la vérité qu'il avait fondé et qui devait durer jusqu'à la fin du monde, il opposa au « père du mensonge » la mère de la vérité, au « prince des ténèbres » la reine de la lumière, aux violentes attaques de l'erreur la colonne et le fondement de la vérité, c'est-à-dire les enseignements de l'Eglise, et, pour cela, selon la promesse qu'il lui avait faite en prenant congé d'elle, il la revêtit de la force « d'en haut. » — Ce n'est donc pas à la lettre morte, aux paroles de l'Ecriture sainte soumises à une interprétation

arbitraire, comme le veulent les protestants, mais à l'Eglise inspirée et vivifiée par son souffle divin, éclairée et transfigurée par sa lumière éternelle, et consacrée par la plénitude de la grâce du Saint-Esprit pour surveiller et défendre le trésor de la vérité céleste que ce trésor a été confié.

La Sainte Église avait donc pour mission de rendre véritablement catholique, c'est-à-dire universelle pour tous les hommes de tous les temps et de tous les lieux, la révélation divine; car « Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et qu'ils viennent (tous) à la connaissance de la vérité » (I *Tim.* II, 4). C'est pourquoi quiconque voudra trouver et conserver la vraie foi, devra, dans tous les temps et dans tous les lieux, se tourner vers la seule et unique Eglise fondée par Jésus-Christ, et comme telle, consacrée pour être la gardienne et la propagatrice de la vraie foi, et se tenir fermement attaché à elle. La vraie foi consiste donc à admettre pour vrai, fermement et indubitablement, ce que Dieu a révélé par Jésus-Christ et ce qu'il propose de croire par son organe infaillible, l'Église catholique; et voilà pourquoi cette foi s'appela la foi *Chrétienne* et *Catholique*.

EXPLICATION.

La foi divine ou la foi à la révélation sacrée, pour la distinguer de la foi erronée des païens, peut se partager, pour plus de clarté, en foi judaïque, considérée en tant que foi préparatoire, et en foi chrétienne, envisagée comme foi consommée. La foi chrétienne se divise encore en foi catholique et foi acatholique. La foi acatholique ou non catholique est la croyance de cette confession chrétienne séparée de l'Église catholique, établie pour être la colonne et le fondement de la vérité. Elle est ou incertaine dans l'interprétation des Livres saints, ou défectueuse par son objet, puisqu'elle n'admet qu'une partie de la révélation

chrétienne, comme le fait le protestantisme [1]. Seule, la foi catholique est complète dans son objet et mise par l'Église catholique à l'abri de toute incertitude.

Maintenant se présente la question de savoir comment l'homme arrive à la vraie foi.

§ II.

ORIGINE DE LA VRAIE FOI.

L'homme arrive à la vraie foi par la grâce de Dieu et par sa propre coopération, ou encore : La vraie foi est le résultat du rayonnement de la grâce divine dans l'intelligence humaine, jointe à la coopération active de la libre volonté [2].

A. La première chose nécessaire, c'est que Dieu appelle l'homme à la connaissance de ses révélations, qu'il l'éclaire et l'excite afin de lui faire accepter la vérité divine, de la garder fidèlement et d'y conformer sa conduite. Lorsque, le jour où s'opéra le miracle de la multiplication des pains à Capharnaüm (*Jean*, VI), Jésus disait au peuple : « Je suis le pain descendu du Ciel », les Juifs en témoignèrent leur étonnement et s'écrièrent : « Celui-ci n'est-il pas Jésus, fils de Joseph, dont nous connaissons le père et la mère? Comment donc peut-il dire qu'il est venu du Ciel? » — « Ne mur-

[1] Cette division ne saurait être utile, on le comprend aisément, qu'aux élèves des classes supérieures, qui ont déjà étudié l'histoire des schismes et des hérésies.

[2] Ou encore : La foi est une semence céleste déposée dans le cœur de l'homme, réchauffée et vivifiée par les rayons du soleil de la grâce, et conduite à maturité par la vigueur que lui communique notre propre activité.

murez point les uns contre les autres, leur répondit Jésus ; personne ne peut venir à moi, si mon Père, qui m'a envoyé, ne l'attire. » Par ces paroles, Jésus voulait leur faire comprendre que ce n'était pas par les efforts de leur intelligence qu'ils arriveraient à croire à sa mission divine, mais par la grâce d'en haut, et que c'était elle qui, malgré les hésitations de l'esprit humain, toujours enclin au doute, les attirerait de telle sorte, qu'ils seraient comme forcés d'accepter sa doctrine.

Le Sauveur ayant un jour demandé à ses Apôtres quelle opinion le monde avait de lui, et ayant fini par leur demander ce qu'eux-mêmes en pensaient, Pierre lui répondit : « Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant. » Et Jésus repartit : « Ce n'est pas la chair ni le sang qui vous ont révélé cela, mais mon Père qui est dans le Ciel » (*Matth.* XVI, 17); en d'autres termes, la foi que vous avez en ma divinité n'est pas le résultat de vos propres recherches, mais c'est une illumination d'en haut. Les Apôtres, imitant la conduite du Sauveur, ne cessèrent de proclamer que la foi était un don de la grâce de Dieu. « C'est par la grâce de Dieu, écrivait saint Paul aux chrétiens d'Éphèse, que vous êtes sauvés par la foi; et cela ne vient pas de vous, puisque c'est un don de Dieu (*Eph.* II, 8). »

TRAITS HISTORIQUES.

Exemples bibliques. — Au même moment où Saul, cet ennemi acharné des chrétiens, perdit, sur le chemin de Damas, la lumière des yeux du corps, les rayons de la grâce divine illuminèrent les regards de son intelligence ; celui qui était privé de la lumière des yeux du corps, obtint la vue de l'esprit (*Act.* XI) et comme la main compatissante de ceux qui l'accompagnaient: le

dirigea dans la ville, ainsi la main miséricordieuse du Seigneur le conduisit dans le royaume de la vérité.

Comme l'Apôtre des nations prêchait un jour de Sabbat dans la maison du Seigneur, à Philippes, il y avait parmi les auditeurs une femme craignant Dieu, nommée Lydie, marchande de pourpre à Thyatime. Or, l'Ecriture dit de cette femme (*Act.* XVI, 14) que : « le Seigneur lui ayant ouvert le cœur pour entendre ce que Paul disait, » aussitôt elle se fit baptiser avec toute sa maison, et prouva sa foi par une charité active.

La Croix et le Chasseur.—Saint Eustache, appelé d'abord du nom de Placide, s'était tellement distingué dans les guerres des Romains contre les Juifs et les habitants de la Dacie, qu'il fut mis au rang des premiers généraux, et mérita à un haut dégré les bonnes grâces des empereurs Titus et Trajan. En temps de paix, il s'occupait volontiers à chasser. Un jour ayant rencontré un cerf dans une forêt, il fut tellement occupé à le poursuivre, qu'il s'éloigna de beaucoup de ses compagnons de chasse, sans néanmoins pouvoir l'atteindre. Fatigué, il s'assit sur un rocher, et pendant qu'il reposait ainsi son corps, de profondes pensées occupèrent son esprit. Plus que jamais, l'idée d'apprendre à connaître le vrai Dieu s'empara de son âme au milieu de la solitude paisible de cette forêt. Depuis longtemps déjà il avait senti ce qu'il y avait d'indécent et de fabuleux dans le culte des fausses divinités, et admiré en secret le genre de vie si humble et si pure, et le contentement des Chrétiens d'autrefois, même au milieu des plus cruelles persécutions ; leur attachement inébranlable à la foi, même au milieu des tourments de la mort, l'avait frappé.—Tout-à-coup un bruit se fait entendre et vient le troubler dans ses méditations ; il regarde et aperçoit sur le rocher le cerf qu'il avait tant poursuivi, portant entre son bois un crucifix tout brillant de clarté. Il contemple tout ému cette apparition merveilleuse, et au même instant une voix qui semble sortir de la croix s'écrie « Placide ! Placide ! pourquoi me poursuis-tu ? » Placide, saisi d'épouvante, répond en tremblant : « Qui êtes-vous, Seigneur ? » Et la voix répondit : « Je suis Jésus-Christ, qui ai embrassé la croix pour opérer votre salut et celui de tous les hommes ; qui ai souffert la mort afin que, vous aussi, vous ayez part au bonheur éternel. »—L'apparition ayant cessé, Placide s'en retourna converti

dans sa maison, où il trouva sa femme qui, ayant eu pendant la nuit la même apparition, en avait aussi éprouvé les mêmes effets. Ils se rendirent tous deux auprès d'un prêtre chrétien, se firent instruire à fond dans la foi chrétienne, et reçurent le baptême. Dans la suite, la nouvelle foi qu'ils avaient embrassée fut pour eux la source de beaucoup de souffrances : ils moururent tous deux, ainsi que leur fils, de la mort des martyrs (*Surius*, 20 sept.).

L'histoire des trois premiers siècles du Christianisme nous prouve, par de nombreux exemples, avec quelle force irrésistible des milliers d'hommes étaient comme arrachés par la grâce aux autels des fausses divinités, et amenés à la connaissance du vrai Dieu. Les ennemis les plus furieux des Chrétiens devenaient tout-à-coup les amis et les disciples les plus dévoués de Jésus-Christ, et il n'était pas rare de voir les persécuteurs devenir des martyrs remarquables par l'héroïsme de leur patience. Nous en avons des exemples dans le geôlier de saint Paul (*Act.* XVI, 14) ; dans le gardien des quarante Martyrs. (CATÉCH. HIST., 1er vol., p. 31) ; dans l'histoire du martyre de sainte Martine ; dans la constance qu'elle montra, ainsi que dans les événements aussi effroyables que surprenants qui se passèrent alors dans la nature, et transformèrent sur-le-champ une multitude d'idolâtres en adorateurs zélés de Jésus-Christ (*Brev.*, 30 janv.).

Le Seigneur nous a donné d'autres preuves de l'efficacité de sa grâce dans la conversion de l'empereur Constantin-le-Grand, et dans celle de saint Augustin (CATÉCH. HIST., 1er vol., p. 16 et 271). Aussi saint Augustin ne cessa de rendre au Seigneur, pendant toute sa vie, de ferventes actions de grâces de ce qu'il lui avait accordé le don de la foi[1]. « Vous m'avez appelé, Seigneur, » disait-il entre autres ; votre parole : « Que la lumière se fasse, » a retenti puissamment à l'oreille de mon cœur, et la lumière s'est faite : l'immense nuage s'est dissipé, et les ténèbres qui obscurcissaient les yeux de mon esprit se sont évanouies ; j'ai vu votre lumière ; j'ai reconnu votre voix, et j'ai dit : « En vérité, Seigneur, vous êtes mon Dieu ; c'est vous qui m'avez tiré des ténèbres et de l'ombre de la mort, vous qui m'avez appelé à votre admirable lumière, et voilà que je vois ! Je vous rends, à vous qui êtes ma lumière, mille actions de grâces. »

[1] Cf. *Soliloq.*, chap. 33.

Le Christ sanglant.—Dans un discours attribué à saint Athanase, qui fut lu au deuxième Concile de Nicée, en 787, il est raconté le miracle suivant : « A Beyrout, des Juifs trouvèrent un jour une image du Christ dans une maison habitée peu auparavant par un chrétien. Afin d'assouvir leur haine contre les Chrétiens, ils firent subir à cette image les mêmes traitements que leurs ancêtres s'étaient autrefois permis sur la personne vivante de Jésus-Christ. Ils emportèrent donc l'image dans leur synagogue, où, en présence de leurs prêtres, ils la piquèrent, la frappèrent, la percèrent de clous et finirent par lui passer une lance à travers le côté. Mais, ô prodige ! il sortit de l'ouverture du sang et de l'eau. Les prêtres sont d'avis qu'il faut recueillir le sang dans des vases et en faire l'épreuve sur des malades. On leur obéit, et un nouveau miracle s'opère. A peine ce sang a-t-il touché les malades, qu'ils se sentent parfaitement guéris. A cette vue, tous tombent à genoux, implorent la miséricorde divine, et d'ennemis acharnés du Christ qu'ils étaient auparavant, les voilà devenus ses plus fidèles partisans. Ils prièrent en même temps l'évêque de la ville, en mémoire de cet événement, de convertir leur synagogue en église chrétienne, ce qui leur fut accordé. » Le Martyrologe romain rapporte ce miracle le 9 novembre (*Nach Herbst's Exempelb.*, *B.* 1, *H.* 283).

On pourrait citer aussi la conversion miraculeuse d'un Arabe et celle des Ibériens (Catéch. Hist., 1er vol., p. 379 et 380).

La belle conversion du juif Alphonse Ratisbonne, survenue à Rome le 20 janvier 1842, nous offre un exemple des moyens admirables dont Dieu se sert pour amener l'homme à la connaissance de la vérité.

Si les moyens dont la grâce de Dieu se sert pour nous amener à la foi, nous qui déjà, dès notre plus bas âge, sommes reçus dans l'Eglise, sont moins surprenants, ils n'en sont pas moins certains.

L'aptitude naturelle que nous avons pour recevoir la foi, c'est-à-dire la raison et la liberté d'accepter la parole de Dieu, cette aptitude, nous l'avons apportée avec nous en naissant; mais, pour l'aptitude surnatu-

relle, nous ne l'avons reçue que lorsque nous avons été régénérés spirituellement, comme l'indiquait déjà, au jour de la Pentecôte, le prince des Apôtres (*Act.* II, 38), lorsqu'il assurait à ceux qui se firent baptiser non-seulement le pardon, mais encore le don du Saint-Esprit.

Par le baptême, nous sommes devenus enfants de Dieu et nous avons acquis des droits aux biens du Père céleste, qui sont la vérité et le bonheur éternels. Mais, avec ce droit, Dieu nous a encore donné la force surnaturelle nécessaire pour tendre, dès cette heure, par la foi, l'espérance et la charité, à la possession de ces biens.

Le développement et la culture de cette disposition naturelle et surnaturelle que nous avons pour la foi a lieu par l'influence et les soins de notre père et de notre mère selon la nature [1], mais surtout par les soins de notre Père spirituel, Dieu; par la chaleur et la lumière qui nous viennent immédiatement de lui, et par l'éducation de notre Mère spirituelle, l'Eglise ; par les doctrines et les enseignements divins qu'elle nous communique.

COMPARAISON.

Les pépins de la pomme renferment déjà en eux le germe et le principe qui devront un jour en faire un arbre. Toutefois, pour qu'il ne devienne pas un arbre sauvage, mais qu'il porte au contraire des fruits doux et savoureux, il faut que le jardinier veille sur lui et donne à sa croissance une bonne direction. Or, pour y réussir, il lui faut à la fois le soleil et la pluie d'en haut, et une culture continuelle à la partie inférieure.

C'est ainsi que l'homme, bien qu'il porte en lui-même,

[1] Qui ont reçu pour cela, dans le sacrement de mariage, en leur qualité de chrétiens, une grâce et une consécration spéciales.

dès sa naissance, le germe et l'activité nécessaires pour arriqer à la vie supérieure, a néanmoins besoin, pour qu'il ne devienne pas un enfant du monde, mais un enfant de Dieu, que le Seigneur lui imprime, par sa grâce, une activité plus noble encore ; et, pour continuer à prospérer, la lumière et la bénédiction d'en haut, et les soins les plus assidus de ceux qui, sur la terre, sont chargés de le diriger, lui sont également indispensables. Car c'est alors seulement qu'il produira des fruits dignes du jardinier.

C'est donc parce que c'est à la grâce de Dieu que nous sommes redevables de la vraie foi, que nous l'appelons une lumière surnaturelle. Cette lumière est destinée à éclairer notre lumière créée, c'est-à-dire notre raison affaiblie par le péché, et à nous diriger plus sûrement dans le chemin qui conduit au ciel. Voilà pourquoi il est dit dans saint Chrysostôme (hom. 52 *in Matth.*) : « La foi catholique est la lumière de l'âme, la porte de la vie, le fondement du salut éternel. »

La foi s'appelle aussi un don de Dieu, tant parce que l'objet de la foi, qui est la révélation, est un don spécial de sa bonté, que parce que l'aptitude que nous avons à recevoir ce don est l'œuvre de sa grâce qui nous éclaire et nous dirige.

On donne encore à la foi le nom de vertu que Dieu répand en nous, parce que comme le corps, desséché par la chaleur, puise des forces et une vie nouvelles non pas en lui-même, mais dans la boisson qui lui vient de l'extérieur ; de même l'esprit ne saurait trouver en lui-même, mais seulement dans la source des grâces qui découlent de la révélation, de quoi éteindre sa soif de la vérité.

Celui-là seul à qui il est donné de boire à cette source, obtient la force d'une conviction durable et

vivante, et il n'y a que cette conviction qui soit une vertu.

EXEMPLE HISTORIQUE.

Au temps de saint Augustin, un hérétique nommé Pélage avait osé soutenir que l'homme pouvait, par les propres forces de son intelligence et sans une grâce particulière d'en haut, arriver à la vraie foi. Ce grand docteur de l'Église réfuta cette erreur, qui fut aussi condamnée par l'Eglise catholique.

B. La deuxième condition nécessaire pour arriver à la vraie foi, c'est la coopération personnelle. Elle consiste en ce que l'homme écoute les enseignements de la vérité chrétienne que l'Eglise est chargée d'annoncer, les accepte et les conserve.

De même que l'homme peut fermer l'œil de son corps à la lumière physique et empêcher que son oreille n'entende le bruit qui se fait autour de lui ; de même il peut se rendre aveugle vis-à-vis de la lumière de la révélation, et sourd par rapport à la prédication de la vérité. C'est pourquoi, comme l'homme n'est pas forcé d'admettre la foi, mais qu'il y est seulement invité et excité intérieurement par la grâce, et que, par conséquent, il reste toujours libre d'obéir ou de résister à cette impulsion, la foi lui est imputée à mérite et l'incrédulité à faute. « Abraham crut, et sa foi lui fut imputée à justice » (*Gen.*, XV, 6). — « Celui qui croira et qui sera baptisé, sera sauvé ; et celui qui ne croira point sera condamné » (*Marc*, XVI, 16). — « En vérité, en vérité, je vous dis que celui qui a entendu ma parole et qui croit en celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle, et il ne tombe point dans la damnation, mais il est déjà passé de la mort à la vie » (*Jean*, V, 24). —

« Celui qui est de Dieu, écoute les paroles de Dieu » (*Jean*, VIII, 47); ce qui signifie : Celui qui vit encore avec son Père céleste dans des rapports d'innocence et d'amour, celui-là entend avec joie sa parole ; mais ceux qui, dans leur malice, ont quitté le Seigneur et sont devenus impies, craignent et repoussent cette parole.

TRAITS HISTORIQUES.

Exemples bibliques. — Ceux d'entre les docteurs de la loi qui avaient été interrogés par Hérode sur le lieu où était né le nouveau roi des Juifs, lui en donnèrent des nouvelles précises, tirées du prophète Michée ; mais eux-mêmes restèrent froids et incrédules, et refermèrent le livre avec autant d'indifférence qu'ils l'avaient ouvert, tandis que les mages suivirent docilement l'étoile et ne se laissèrent nullement ébranler dans leur croyance à la divinité de l'enfant Jésus, malgré l'état de pauvreté où ils le trouvèrent

Ce fut seulement à ceux qui étaient animés de bonne volonté que des légions d'Anges annoncèrent, dans la nuit de Noël, l'aurore, c'est-à-dire la délivrance des liens de l'esclavage forgés par « le père du mensonge. »

Lorsque le Sauveur commença le ministère de sa prédication, sa doctrine trouva un facile accès auprès des bons, mais le cœur des méchants lui resta fermé. — Nathanaël, qui, comme l'atteste Jésus lui-même (*Jean*, I, 48), était un vrai Israélite, ennemi de toute tromperie, crut aussitôt en lui : tandis que les Pharisiens, qui avaient le cœur corrompu, restèrent endurcis, malgré l'évidence accablante des preuves et les miracles incontestables de Jésus-Christ auxquels ils résistèrent opiniâtrément. Lorsque le Sauveur était suspendu sur la croix, ils disaient qu'ils croiraient en lui s'il en descendait (*Matt.* XXVII, 42); et cependant, lorsque les gardes vinrent annoncer en tremblant le miracle non moins frappant de sa Résurrection, ils persévérèrent dans leur vieille incrédulité. Aussi peut-on avec raison leur appliquer ces paroles qu'Abraham adressait au mauvais riche (*Luc*, XVI, 31), « qu'ils ne croiraient pas, quand même quelqu'un des morts ressusciterait. »

Le Seigneur prophétisa aux villes de Corozaïn et de Bethsaïde, qui étaient celles où il avait le plus confirmé sa doctrine par des miracles, les malheurs dont il punirait leur incrédulité (*Matth.* XI, 21).

Marie, aux pieds de Jésus, nous est un magnifique exemple de l'empressement avec lequel il faut écouter et accepter la parole de Dieu (*Luc*, X).

Tous les auditeurs ne se convertirent pas à la prédication que saint Pierre fit le jour de la Pentecôte; il n'y en eut que trois mille qui « furent touchés de componction dans leur cœur, » et il n'y eut que « ceux qui reçurent sa parole, qui se firent baptiser » (*Act.* II, 37 et 41).

Le gouverneur Félix et son épouse Drusilla firent venir saint Paul pour l'entendre parler de la foi en Jésus-Christ; mais l'Apôtre étant venu à parler de la justice, de la chasteté et du jugement à venir, Félix en fut effrayé et lui dit: « Pour cette heure retirez-vous : quand j'aurai le temps, je vous manderai » (*Act.* XXIV, 25).—C'est ainsi que de nos jours encore la doctrine de Jésus-Christ paraît pénible et onéreuse à une foule de voluptueux et d'enfants du monde.

Le bon Indien.—Nous trouvons un exemple de vif empressement à chercher la vraie foi, et une preuve des dispositions qu'apportent à l'embrasser ceux dont le cœur est resté innocent, dans la conduite d'un Indien, citée dans la Vie de saint François Xavier. Bien qu'élevé dans l'idolâtrie, il avait constamment vécu dans l'innocence. Ne trouvant aucune satisfaction dans les croyances du paganisme, il alla chez les Turcs pour y apprendre à connaître la religion de Mahomet; mais il n'en fut pas plus satisfait que de la sienne. Il se mit ensuite à étu- la religion juive; mais celle-ci, non plus que les deux autres, ne lui procura pas le repos qu'il cherchait. S'adressant alors à Dieu: « O mon Dieu! lui dit-il, faites-moi connaître qui vous êtes et comment je puis vous être agréable; je ne demande que cela. » Dans ce même temps, saint François arriva dans la ville habitée par les Indiens. Notre personnage apprend qu'il prêche sur la place publique. Attiré par la foule des spectateurs, et s'étant approché plus près de lui, il lui sembla entendre une voix qui lui disait: « Va, et tu trouveras ton Dieu. » Il obéit, prête l'oreille aux paroles du Saint, et se sent profondément tou-

ché. Il demada et reçut le baptême; après quoi il avoua qu'il était devenu parfaitement tranquille, et que, pour cela, il avait la ferme conviction que la religion catholique était la vraie religion du salut (J. Marchant, *Hort. Past.*).

Conversion d'un libre penseur. —Un Français nommé Ismard a fait l'expérience que, pour embrasser et conserver la foi chrétienne, il est nécessaire d'avoir un cœur pur et tout entier tourné à la vertu. Pendant la Révolution française il avait complétement perdu la foi et était devenu ce qu'on appelait alors un incrédule. Les hasards de la fortune avaient voulu qu'il perdit tous ses biens, et même que sa vie fût exposée à de graves dangers. Obligé, pendant près d'une année et demie qu'il passa à Paris, de se soustraire aux regards de ses ennemis, c'est dans cette affreuse solitude qu'il ouvrit les yeux à la vraie lumière. Il se livra avec ardeur à l'étude des vérités du Christianisme, et consigna le résultat de ses études dans un ouvrage qui fut publié [1]. « Dans cette étude, dit-il, je ne tardai pas à reconnaître que la recherche des vérités divines consiste moins dans les efforts de la pensée que dans les dispositions et la situation du cœur. La raison s'égare quand la vertu ne lui donne pas la main, et que l'amour ne déchire pas le bandeau que la dépravation et le vice avaient jeté devant l'œil de l'intelligence. La vérité ressemble à une lumière qu'allume l'humilité de la prière et qu'éteint l'orgueilleuse présomption. Je commençai donc par la prière. En jetant sur Dieu un regard plein de confiance, je devins meilleur et me sentis plus disposé à apprendre à connaître la vérité. »—Le reste de sa vie fut exemplaire, et il mourut de la mort des justes (Extrait de son *Nécrologe*).

Conf. Les inconvertibles (Catéch. Hist., 3e vol., p. 334), et chap. « De l'empressement à assister aux instructions de la Religion (1er vol., p. 13-18). »

Envisagée seulement comme étant le résultat de la libre coopération de l'homme, qui la développe, l'affermit et la conserve, la foi s'appelle vertu (Nous dirons au § 6 quelles doivent être les qualités de la foi,

[1] *De l'Immortalité de l'âme*, 1802.

pour qu'elle soit une vertu, et, comme telle, méritoire). — Mais, pour apprendre à estimer le don précieux de la foi comme il convient, il faut avant tout être convaincu de sa nécessité.

§ III.

NÉCESSITÉ DE LA VRAIE FOI[1].

La vraie foi est nécessaire à l'homme,

1° *Comme étant la plus sûre lumière de sa raison.*

En effet, depuis que la lumière créée, la raison humaine, s'est éloignée de Dieu, la source primitive de toute lumière, l'homme a eu tout particulièrement besoin d'une lumière d'en haut pour arriver à la connaissance de Dieu, de lui-même et de sa destinée. Salomon, éclairé d'une lumière supérieure, exprime admirablement ce besoin dans son Livre de la Sagesse (IX, 13) : « Quel est l'homme, dit-il, qui puisse connaître les desseins de Dieu ? ou pénétrer ses volontés ? Les pensées des hommes sont timides, et nos prévoyances sont incertaines ; parce que le corps, qui se corrompt, appesantit l'âme, et cette demeure terrestre abat l'esprit par la multiplicité des soins[2]. Nous ne comprenons que difficilement ce qui se passe sur la terre, et nous ne discernons qu'avec peine ce qui est devant nos yeux. Mais

[1] De même que dans le § 2 nous avons considéré la vraie foi comme étant le produit de deux forces ; savoir, la grâce de Dieu et la libre coopération de l'homme ; de même, dans le § 3, nous envisagerons la nécessité de la foi sous le double rapport : de son objet et de son sujet : de son objet, qui est la révélation ; de son sujet, qui est l'intelligence humaine, l'acceptant ou la repoussant à son gré.

[2] Aussi Platon, un païen, appelait-il (dans son *Phædon*) le corps la prison de l'âme.

qui pourra découvrir ce qui se passe dans le ciel? Et qui pourra connaître votre pensée, si vous ne lui donnez vous-même la sagesse et si vous n'envoyez votre Esprit Saint du plus haut des cieux, afin qu'il redresse les sentiers de ceux qui sont sur la terre, et que les hommes apprennent ce qui vous est agréable? »

La preuve la plus irrécusable que l'humanité, sans la lumière de la vraie foi, loin de pouvoir parvenir à la connaissance de la vérité divine, tombe au contraire dans les plus monstrueuses erreurs, nous est fournie par l'histoire du Paganisme. Les peuples les plus civilisés de l'antiquité se sont égarés, et plus ils faisaient de progrès dans les sciences humaines (comme les Phéniciens, les Égyptiens, les Grecs et les Romains), plus ils s'éloignaient de la science du ciel, qui consiste dans la connaissance de Dieu et de nos rapports avec lui; et ils allèrent même jusqu'à multiplier le nombre de leurs dieux.

Saint Paul caractérise en ces termes leurs aberrations religieuses (*Rom.* I, 23) : « Ils ont transféré l'honneur qui n'est dû qu'au Dieu incorruptible à l'image d'un homme corruptible et à des figures d'oiseaux, de bêtes à quatre pieds et de reptiles. » On sait qu'ils honoraient d'un culte divin, non-seulement les astres, mais encore les bœufs, les chats, les serpents et jusqu'aux plantes qui croissent dans les jardins, comme les oignons et les poireaux. Voilà pourquoi le poète, les tournant en dérision, s'écriait: « O nations sacrées, dont les dieux croissent dans les jardins! » (Voir, sur l'origine probable de l'idolâtrie et sur ses absurdités, le CATÉCHISME HISTORIQUE, 1er vol., p. 65-72.)

TRAITS HISTORIQUES.

Les Philosophes de l'antiquité.—Quelques-uns des plus honnêtes et des plus graves philosophes de l'antiquité, parmi lesquels il faut compter Socrate, Pythagore, Cicéron, Sénèque [1], avaient, il est vrai, des vues plus relevées touchant l'Être suprême; mais comme ils arrivaient péniblement et lentement à cette hauteur, et comme ils avaient de la peine à s'y maintenir! Ainsi on raconte que Socrate déclara, avant de mourir, qu'il était encore redevable d'un coq à Esculape, le dieu de la santé.

Tertullien décrit en ces termes la différence qu'il y avait entre les connaissances religieuses des savants de l'antiquité et celles des penseurs du Christianisme, éclairés par la lumière de la révélation divine (*Apolog.* 46) : « Nous ne ressemblons aux philosophes de l'antiquité ni du côté de la conscience, ni du côté de la doctrine. Car qu'est-ce que Thalès, ce prince des physiciens, répondit de positif à Crésus sur la divinité, éludant si souvent les délais qu'il fixait à ses réponses? Il n'y a pas un ouvrier chrétien qui ne connaisse Dieu, qui ne le fasse connaître et ne manifeste par sa parole ce que l'esprit cherche en lui, quoique Platon assure qu'il est difficle de connaître l'Auteur de l'univers, et, quand on l'a connu, de le manifester à tous. Tout enfant, parmi les chrétiens, qui a été instruit dans la doctrine si simple de Jésus, connaît Dieu dans sa nature, ses attributs et ses perfections, et peut dire avec David : *Je suis plus sage que les anciens* (*Ps.* 118) ; c'est que nous n'avons pas pour maîtres des hommes sujets à se tromper, dont la sagesse ne reconnaît pas Dieu dans sa sagesse; mais nous avons pour précepteur Dieu, qui fait briller la lumière dans les ténèbres et éclaire nos cœurs. »

D'où vient le mal ?—Les sages du paganisme ne pouvaient non plus expliquer une foule de phénomènes qui se passent dans le monde moral. Ainsi, c'était pour eux une énigme insoluble que de dire pourquoi l'homme est naturellement plus porté au mal qu'au bien. Voilà pourquoi un philosophe romain, Cicéron

[1] *Conf.* CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 59, 60.

écrivait que « la nature n'avait pas traité l'homme comme une mère, mais comme une marâtre. » Tout en remarquant, en effet, que toutes les autres créatures correspondent à leur destinée, ce philosophe ne pouvait comprendre pourquoi c'était précisément l'homme, la plus noble des créatures, qui agissait contrairement à sa destinée et se sentait si fort porté au mal. Saint Augustin fait sur cet aveu de l'ancien philosophe païen la remarque suivante: « Il voyait la conséquence, mais il en ignorait la cause. parce que, ne connaissant pas les divines Écritures, il ne savait rien touchant le péché *originel*[1]. »

Un Aveu. — Les efforts pénibles et infructueux, pour la plupart, que faisait Platon pour arriver à la connaissance des choses surnaturelles lui arrachèrent cet aveu, qu'une illumination d'en haut était non-seulement désirable, mais encore nécessaire. « La religion, c'est-à-dire, l'amour et le culte de Dieu, dit Platon dans son *Epaminondas*, nul homme ne peut la posséder, à moins que quelqu'un ne la lui enseigne ; or, personne ne pourra la lui enseigner, si Dieu ne vient à son aide. » Et il déclare ailleurs (*Alcib.* II) que si quelqu'un ne dissipe l'épais nuage qui voile nos regards, nous ne saurons pas même comment nous devons nous comporter envers Dieu et envers les hommes. »

Les Païens de nos jours.—La même ignorance et les mêmes erreurs règnent encore aujourd'hui chez tous les peuples pour lesquels le soleil de la vraie foi ne s'est pas encore levé. Ainsi, chez les Chinois, qui d'ailleurs passent pour un peuple intelligent, on continue toujours à prêcher et à défendre le polythéisme, tel que l'entend Confucius, qui, selon eux, est venu apporter des réformes dans leur religion 500 ans avant la naissance de Jésus-Christ.—Les Perses n'ont pas interrompu leur culte des astres et du feu.—Les habitants de l'Indoustan adorent les animaux les plus repoussants ; que dis-je? ils vont même quelquefois jusqu'à se laisser dévorer par eux, ce genre de mort étant, selon eux, le plus sûr moyen d'arriver au Ciel. De tous temps, la vache a été considérée chez eux comme quelque chose de sacré, ou plutôt comme un animal divin ; leurs prêtres

[1] Rem vidit, causam nescivit, qu'a sacris Litteris non eruditus, ignorabat originale peccatum.

leur assurent, avec toute la gravité possible, que quiconque meurt en tenant la queue d'une vache, est sûr d'arriver au Ciel. Outre leur *Trimur* (espèce de Trinité composée de Brama, Vischnou et Schiven), ils rendent un culte à environ trente millions de divinités subalternes, la plupart représentées sous les formes les plus dégoûtantes. D'autres qui habitent l'intérieur de l'Afrique, et qu'on nomme fétiches, rendent un culte divin à des pierres, à des arbres et à des sources. Le fétichisme règne aussi en Europe pour certains meubles ou figures rouges faites de la main de ceux mêmes qui les vénèrent; il y a plus encore: il existe une race de nègres qui, depuis plusieurs années, adorent un vieux bonnet de grenadier anglais!

Relativement à ceux qui, de nos jours, établissent un système de religion rationnelle, et qui s'en prévalent comme les seuls inventeurs, Dobmayer [1] fait la judicieuse remarque que déjà, dès leur enfance, ils ont appris à connaître dans leur Catéchisme les vérités fondamentales de leur système. Liebermann fait aussi la belle comparaison suivante (*Inst. Theolog.*, l. I): « La révélation, dit-il, a appris à l'homme une foule de choses qu'il portait déjà en lui-même, mais qu'il ne pouvait pas découvrir. C'est ainsi que, dans l'obscurité, on n'aperçoit pas les trésors qui sont renfermés dans une chambre: quand on fait de la lumière, les objets n'y entrent pas avec elle, mais on commence seulement à les apercevoir.

La vraie foi est nécessaire à l'homme,

2° *Comme étant la meilleure consolation pour son cœur.*

La terre que nous habitons est appelée une vallée de larmes, puisque chaque plaisir que nous y goûtons est mêlé d'amertume; et cette parole de l'Esprit-Saint s'est vérifiée dans tous les siècles (*Eccl.* XL, 1-4). « Une inquiète occupation a été destinée d'abord à tous les hommes; et un joug pesant accable les enfants d'Adam, depuis le jour où ils sortent du ventre de leur mère,

[1] *Institut. Theolog.*

jusqu'au jour de leur sépulture, où ils rentrent dans la terre, la mère de tous. » — Il en est ainsi « depuis celui qui est assis sur un trône de gloire, jusqu'à celui qui est couché sur la terre et dans la cendre ; depuis celui qui est vêtu de pourpre et qui porte la couronne, jusqu'à celui qui n'est couvert que de toile [1]. »

Au milieu de l'humanité souffrante et gémissante apparaît, comme un sage consolateur, la foi chrétienne ; elle nous montre le père de tous les maux, le péché, et nous fait envisager le monde, avec toutes ses tribulations, comme un feu destiné à nous purifier et à nous sanctifier. — La foi nous montre la divine Providence, et nous apprend à connaître un Père qui châtie le plus ceux qu'il aime davantage (*Hébr.* XII, 6), et qui a compté jusqu'au dernier cheveu de notre tête (*Matth.* X, 30). La foi nous fait considérer cette terre comme un champ de bataille où nous devons combattre pour remporter une couronne impérissable, et elle veut que nous envisagions les afflictions temporelles comme autant de degrés pour arriver à la gloire éternelle.

La foi, empruntant ces paroles de saint Augustin (*ép.* 87), dit à l'homme : « Tout ce que Dieu nous envoie est un présent de sa bonté ; s'il nous envoie le bonheur, c'est un don de son amour consolateur ; si, au contraire, il nous envoie le malheur, c'est un don de son amour, qui nous avertit. Et quand un mortel voit disparaître les uns après les autres tous ses biens temporels, la foi lui met dans la bouche cette prière de

[1] Les anciens Thraces se faisaient la même idée du monde, car ils pleuraient et gémissaient à la naissance d'un enfant, et se réjouissaient, au contraire, de la mort d'un de leurs semblables (CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 345).

Job (*Job*, I) : *Le Seigneur me les avait donnés, le Seigneur me les a ôtés ; il n'est arrivé que ce qui lui a plu : que le nom du Seigneur soit béni !* »

La foi nous apprend qu'il n'y a point d'autre chemin pour aller au Père que celui par lequel son Fils lui-même nous a précédés, c'est-à-dire le Chemin de la Croix, et que tout tourne au profit de ceux qui aiment le Seigneur (*Rom.* VIII, 28). La foi a un baume qui calme toutes les douleurs ; elle sait mêler à la coupe des souffrances le miel des consolations célestes. C'est elle qui convainc notre âme qu'elle est appelée à devenir ici-bas une épouse du Sauveur crucifié, afin de pouvoir devenir un jour l'épouse du Sauveur glorifié.

TRAITS HISTORIQUES.

Exemples bibliques.—Lorsque Job était debout sur son fumier, abandonné de tous et en proie à d'indicibles douleurs, la foi ne l'abandonna pas : ce fut elle, au contraire, qui lui inspira cette consolante prière : « Je sais que mon Redempteur vit, » etc. —Abraham quitta sa patrie, mais il n'oublia pas d'emporter avec lui le plus précieux de ses trésors, la foi.—Pendant que Jacob dormait, la foi descendit vers lui, comme un ange protecteur, et rendit la sérénité à son cœur.—David porta longtemps la couronne d'épines, avant de ceindre son front de la couronne royale ; cependant la foi dont il était animé ne lui permit jamais de désespérer.—La foi soutint Suzanne au moment d'être lapidée ; et elle inspira un cantique de louange aux trois jeunes gens dans la fournaise ; elle fut la consolation de Daniel dans la fosse aux lions.—La foi inspira à la mère des Machabées le courage d'assister au douloureux martyre de ses sept fils.

La foi raffermit le courage de Marie au pied de la croix de son Fils. C'était la foi qui rappelait aux Apôtres, au milieu des persécutions qu'ils endurèrent, la récompense qui les attendait dans le Ciel, et qui inspirait aux martyrs des tressaillements de joie au milieu de leurs tourments.

Chant d'un malade— Un cavalier, étant un jour à la chasse, perdit de vue ses compagnons. Comme il cherchait le chemin pour s'en retourner, il entendit dans le voisinage un chant d'une mélodie douce et ravissante. S'étant approché de plus en plus, il trouva, étendu sur une misérable couche, un lépreux dont la vue le fit tressaillir d'horreur; car, depuis la plante des pieds jusqu'à la tête, il offrait le plus triste état qu'il soit possible de dépeindre. Dans son étonnement, le cavalier lui ayant demandé comment il avait le courage de chanter au milieu d'aussi atroces douleurs : « Ma foi, répondit le lépreux, m'enseigne que mon corps n'est qu'une enveloppe et une fange grossière, et que c'est lui seul qui s'oppose encore à ce que je voie Dieu. Or, comme je remarque de jour en jour que cette enveloppe devient plus caduque et qu'elle ne tardera pas à périr, je me réjouis dans la douce espérance que mon âme pourra s'envoler là où il n'y a plus ni larmes ni gémissements, mais où m'attend une gloire éternelle! » Cela dit, le malade recommença son chant, et le cavalier partit, l'esprit occupé de sérieuses réflexions (*Flor. Henric.*, gran., l. IV ;—*Conf.* aussi Catéch. Hist., 2e vol., p. 226, 227 et 475, etc.).

Si la foi procure surtout des consolations dans les souffrances, elle n'est pas moins utile et secourable dans les peines du cœur, dans les troubles de la conscience, qui, même lorsque l'homme se trouve au comble du bonheur temporel, ne lui permettent jamais de goûter intérieurement un bonheur et un contentement parfaits. La foi relève le pécheur dans ses angoisses, en l'assurant que Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive (*Ezéch.* XVIII, 23) ; elle lui montre le crucifix, le bois du martyre de celui qui s'est chargé de nos iniquités afin de nous délivrer du châtiment (*Is.* LIII) ; elle nous envoie au tribunal de la Pénitence, aux pieds de celui qui est investi du pouvoir de remettre les péchés au nom du Ciel.

On peut voir, dans le CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 323 et 327, avec quelle ardeur les païens soupiraient après la rémission des péchés, comment même les plus sages d'entre eux étaient impuissants à donner sur cette matière une solution satisfaisante, et à quels moyens ils avaient recours pour apaiser le courroux de la Divinité.

TRAIT HISTORIQUE.

Les Coupables.—En 1849, une mission fut donnée aux forçats des galères de Toulon, en France. Dans le petit ouvrage qui fut publié à ce sujet, il est raconté comment les cœurs les plus endurcis se laissèrent ébranler, et quelle douce consolation la foi en Jésus-Christ, le Sauveur même des plus grands pécheurs, produisit chez ceux qui naguère n'avaient plus de ressource que le désespoir. La foi, tout en les délivrant des chaînes du démon, adoucit encore les liens de leurs corps, et leur inspira la force et le courage d'accepter généreusement les peines cruelles qu'ils enduraient en vue de l'expiation de leurs péchés. « On avait le droit, écrivait l'un d'eux dans une de ses lettres, de me charger de chaînes; mais maintenant j'ai le courage de les porter. Autrefois, après un travail pénible, je m'étendais sur deux planches, et je pleurais ; mais ce n'étaient pas des pleurs d'une contrition salutaire que je répandais; c'étaient les larmes d'un désespoir sans bornes; maintenant, qu'on me jette dans le plus obscur cachot, je ne laisserai pas de supplier mon Dieu, comme un enfant supplie son père, et il allégera mes souffrances ! »—Telle était sur ces hommes, objet du mépris de la société et qui semblaient inaccessibles à tout sentiment, la puissance des consolations de la foi qu'avaient su leur inspirer des prêtres zélés, par l'ardeur brûlante de la charité dont ils étaient eux-mêmes animés.

Voir d'autres exemples dans le CATÉCH. HIST., 1er vol., p. 272 et 326.

Et quand le chrétien, après s'être relevé de ses chutes, se sent encore faible et chancelant pour conti-

tinuer l'œuvre de son amendement, la foi l'invite à goûter du fruit de l'arbre de vie, que le Seigneur a planté le Jeudi-Saint, et à se fortifier par la nourriture toute céleste qu'il lui offre dans la sainte Communion.

COMPARAISON.

Le Paganisme et le Christianisme.—Les païens prétendaient que les dieux avaient autrefois vécu parmi les hommes et entretenu avec eux des rapports pleins de familiarité et d'amitié ; mais que, les mortels s'étant pervertis, les dieux les avaient abandonnés et avaient regagné les demeures célestes. Pour nous, la foi chrétienne nous enseigne que le Fils éternel du Père habite continuellement et réellement, avec sa divinité et son humanité, avec son corps et son âme, avec sa chair et son sang, au milieu de nous, de sorte qu'on peut dire du tabernacle de nos églises (*Apoc* XXI) ; « Voilà la demeure de Dieu parmi les hommes ! » demeure où retentit constamment cette douce invitation : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués, et je vous soulagerai » (*Matth.* XI, 28).—Tous les jours, le Fils engendré du Père est immolé comme un agneau pour les péchés du monde ; sa chair et son sang sont la nourriture et la boisson de l'âme dans ses langueurs et ses défaillances.

La foi est encore la plus grande consolation du chrétien au lit de mort. A cet instant suprême, toutes les espérances de la terre s'évanouissent, et, comme des amis perfides, elles abandonnent l'homme au moment de la détresse. Tout l'échafaudage du bonheur temporel s'écroule, comme un édifice de boue ; et, avant même que le corps ne descende dans les profondeurs de la terre, l'âme du mourant tombe dans l'abîme du désespoir, quand la foi et sa sœur, l'espérance céleste, ne viennent pas entourer le lit du mourant des seules consolations qui puissent encore lui rester. La foi et l'espérance ramènent la sérénité dans son âme; elles lui

apportent le pain du ciel pour être sa nourriture pendant son dernier voyage, le fortifient pour le combat suprême avec une huile admirablement fortifiante, et lui apprennent cette belle prière : « Mon Père, je remets mon âme entre vos mains ! » — Enfin, la foi est pour ceux qui assistent aux funérailles de ce qu'ils ont de plus cher, la meilleure consolation. « Ne pleurez pas, leur dit-elle, comme autrefois Jésus; ils ne sont pas morts, ils dorment seulement. »

TRAITS HISTORIQUES

Le Païen sur son lit de mort.—Le grand philosophe Aristote, qui avait consacré toute sa vie à l'étude des sciences, doit s'être écrié en mourant : « J'ai vécu dans le doute : je meurs dans les angoisses : je ne sais où je vais. O Être de tous les êtres, ayez pitié de moi ! » — Combien les consolations que procure la foi chrétienne sont différentes de celles de la sagesse païenne !

Un Conseil sincère. — Philippe Mélanchton, qui s'était laissé détourner de la foi catholique par Luther, ayant été sérieusement interrogé par sa mère qui se trouvait sur son lit de mort, si elle devait rester fidèle à la foi catholique, ou, comme il avait fait lui-même, embrasser la croyance nouvelle, Mélanchton, dont le cœur, d'ailleurs excellent, se sentit particulièrement ému, et qui ne put s'empêcher de rendre témoignage à à la vérité, répondit : « Contente-toi, ma bonne mère, de ton ancienne croyance catholique ; à la vérité, il est plus commode de vivre dans la religion nouvelle, mais il est plus consolant et plus sûr de mourir dans l'ancienne religion » (*Ex Vita Melancht.*).

Voir des exemples semblables dans le CATÉCH. HIST., 2e vol., p. 45 (*le Conseil de Voltaire*), et p. 48 (*l'Incrédule auprès de sa fille mourante*), et *ibid.* d'autres exemples sur la mort des incrédules ; et 3e vol., p. 220-228; ailleurs, pag. 384-387, sur la mort des Justes »

Enfin la vraie foi est nécessaire à l'homme,

3° *Comme étant le meilleur guide de sa volonté.*

Pour que l'homme ne manque pas le chemin qui seul doit le conduire à son but suprême, il a besoin d'un guide fidèle et éprouvé. Or, ce guide, c'est Dieu lui-même qui le lui fournit en lui donnant la foi. Il n'y a que la foi qui puisse diriger sûrement l'homme dans la voie de ses immortelles destinées, qui consistent dans la possession du souverain bien; c'est elle seule qui peut lui apprendre quels sont les détours qu'il devra éviter, les sentiers qu'il devra parcourir. La foi épouvante sa paresse en la menaçant des peines éternelles, elle réveille et stimule son activité par l'attrait du bonheur futur, elle fortifie sa volonté en lui prêtant les secours multipliés de ses grâces.

L'apôtre saint Paul décrit avec des expressions effrayantes de vérité jusqu'à quel degré d'aberration, même au point de vue moral, la fausse croyance de l'antiquité païenne avait conduit l'humanité: « Comme ils (les païens) ne se sont point préoccupés d'apprendre à connaître Dieu, Dieu les a livrés à un sens dépravé; en sorte qu'ils ont fait des actions révoltantes. Ils ont été remplis de toutes sortes d'injustices, de méchancetés, de fornications, d'avarices, de malignités; ils ont été envieux, meurtriers, querelleurs, trompeurs; ils ont été corrompus dans leurs mœurs, semeurs de faux rapports, calomniateurs, ennemis de Dieu, outrageux, superbes, altiers, inventeurs (de crimes) et de nouveaux moyens de faire le mal, désobéissants à leurs pères et à leurs mères, sans prudence, sans modestie,

sans affection, sans foi, sans miséricorde » (*Rom.* I, 28 et seqq.).—Il ne pouvait guère, du reste, en être autrement, puisque, dans leur superstition grossière, ils allaient jusqu'à attribuer des vices aux dieux eux-mêmes, et qu'ils les considéraient comme les protecteurs des vices les plus infâmes. Ainsi Mercure passait pour le dieu des voleurs, Bacchus pour le patron des buveurs et des ivrognes, Vénus pour la déesse des impudiques, etc.

Consulter, sur les impostures et les cruautés de l'idolâtrie, CATÉCH. HIST., 1er vol., p. 72-78; — quant aux idées que les païens se faisaient de l'amour du prochain, nous en avons une preuve dans les traitements cruels dont ils usaient envers les esclaves et dans l'état d'abandon où ils laissaient les malades (*Cf.* CATÉCH. HISTOR., 2e vol., p. 341, *b* [1]).

TRAITS HISTORIQUES.

Mœurs actuelles des païens.—Presque chez tous les peuples, l'immoralité la plus effroyable et la cruauté la plus révoltante règnent encore de nos jours. Ainsi leur religion permet aux

[1] Il est vrai que les sages du paganisme émettaient en présence de leurs disciples une doctrine morale un peu plus pure, comme Socrate, Cicéron (*De Officiis*), Sénèque, etc.; mais ils ne laissent pas d'être dans l'incertitude et le doute, même pour ce qui concerne la manière de rendre à l'Être Suprême un culte digne de lui. Ainsi Jamblique avouait (*Vit. Pythagor.*, c. 28) ouvertement qu'il « était difficile de savoir ce qui était agréable à Dieu, si on ne l'apprenait de Dieu même ou de quelqu'un à qui Dieu l'eût fait connaître. » Socrate déclarait, au témoignage de Platon (*Alcibiad. II*), qu'il croyait utile d'interrompre à temps les sacrifices et les prières, attendu qu'on ne savait pas s'ils étaient agréables à Dieu. — La pédérastie, crime détestable, était fréquemment pratiquée, même par les hommes civilisés du paganisme, qui la considéraient comme le vice moderne des savants. Socrate lui-même doit l'avoir approuvée et s'y être adonné. — La doctrine du *Fatum* anéantissait chez les anciens toute liberté morale

Chinois de tuer leurs enfants quand ils le jugent à propos, ou de les vendre comme un vil bétail (*Cf.* Catéch. Hist., 1er vol., p. 413). — Dans les îles de la mer Méridionale, on immole aux dieux non pas des animaux, mais des hommes. Dans le Botany-Bay, la superstition veut qu'à la mort d'une jeune mère on enterre à côté d'elle, tout vivant, son dernier enfant, bien qu'il ait déjà quelques années d'existence; et dans l'Inde, la veuve est également obligée de se laisser brûler toute vivante avec le cadavre de son époux défunt, sinon on la regarde comme damnée. Chez les nègres d'Aschanti, on étrangle, chaque année, des centaines de personnes sur la tombe du dernier roi qui vient de mourir. C'est une coutume très-répandue en Afrique, quand éclate une maladie contagieuse, ou lors d'une succession au trône, d'immoler un grand nombre de jeunes filles. D'autres païens considèrent comme un devoir de tuer leurs parents ou autres personnes avancées en âge.—Dans l'Indoustan, il y a des fêtes où il faut qu'une personne s'offre pour être immolée aux idoles, et souvent on voit les habitants de ce pays se disputer cet honneur. Celui qui se présente est d'abord battu de verges jusqu'au sang, on lui enfonce ensuite des crochets de fer dans le côté, et on le suspend à une poutre, où, au milieu des cris de joie des spectateurs, on le fait tourner jusqu'à ce que la mort vienne mettre fin à ses tourments. Les pénitents indiens se mettent, par un soleil brûlant, entre cinq feux, se tiennent debout sur un fer rougi au feu ; passent des années entières sans s'asseoir, meurent sans se coucher, se roulent tout nus sur des épines, dans quelque lieu sacré à leurs yeux, ou se brûlent eux-mêmes.

Les Païens modernes.—On voit aussi chez les nations dites civilisées une démoralisation affreuse s'introduire là où la foi diminue. Nous en avons une preuve dans les « frères en Belzébut » (Catéchisme Historique, 2e vol., p. 41), qui se proposaient d'anéantir la vraie foi, et qui, malheureusement, réussirent à produire une effroyable démoralisation, couronnée par les scènes sanguinaires de la Révolution française. Le chef de ces ennemis conjurés contre la foi chrétienne, Voltaire, avouait lui-même que l'incrédulité était le plus dangereux séducteur, et qu'elle préparait les voies à tous les genres de crimes.

Un jour qu'il se divertissait à table avec ses confrères en impiété,

d'Alembert et Diderot, et que ceux-ci vomissaient leurs railleries et leurs sarcasmes contre la foi chrétienne, Voltaire, quoique aussi pervers et aussi incrédule qu'eux, leur imposa néanmoins silence: « Modérez votre langage inconsidéré, leur dit-il, et attendez que mes serviteurs soient sortis de la chambre ; car je ne veux pas qu'ils m'assassinent la nuit prochaine ; ce qui ne manquerait pas d'arriver s'ils entendaient et acceptaient vos principes. » —Le même écrivait encore: « Si j'étais prince, je ne voudrais pas avoir autour de moi des courtisans qui ne crussent pas en Dieu ; car qu'est-ce qui pourrait les empêcher de m'empoisonner secrètement, s'ils y trouvaient leur avantage? Je serais obligé, par précaution, de prendre tous les jours du contre-poison » (*Dictionn. phil.*, de l'Athéisme).

Lorsque la Convention française eut publié, en 1793, un décret portant qu'il n'y avait plus de Dieu, et qu'il était défendu, sous peine de mort, de pratiquer la religion chrétienne, on vit bientôt les crimes se multiplier d'une manière prodigieuse, et la France se transformer en une caverne de brigands. Effrayé de tant d'excès, Robespierre, le chef de ce gouvernement infâme, trouva qu'il était imprudent de laisser plus longtemps prêcher l'athéisme, et il publia un autre décret (« à cause du peuple, » comme il disait à ses amis), duquel il résultait que Dieu existait de nouveau, et que l'âme était immortelle.

Statistique remarquable.—Le célèbre médecin Descuret dit dans un de ses ouvrages[1] : « D'après les faits nombreux dont j'ai été témoin, et d après les communications que j'ai reçues de familles ou du ministère, je puis affirmer avec certitude, et sans danger d'être contredit, que parmi cent qui sont accusés d'un crime, il y en a cinquante qui appartiennent à la classe des indifférents (en matière de foi); quarante parmi ceux qui sont complètement incrédules, et environ dix seulement parmi les véritables croyants. »

L'incrédule en contradiction avec lui-même.—Frédéric II, roi de Prusse, qui, comme on le sait, avait renoncé à toute croyance, et admettait les principes des incrédules, ayant appris que les faux serments se multipliaient d'une manière effrayante devant les tribunaux, eut la sincérité de reconnaître qu'il fallait en at-

[1] *La Médecine des passions*, p. 1, c. 2.

tribuer la cause à l'extinction de la foi chrétienne ; c'est pourquoi, s'adressant à son ministre : « Rétablissez-moi, lui dit-il avec une sévérité laconique, la religion dans le pays[1]. »

L'année 1848.—Les progrès que fit pendant cette année l'esprit d'insubordination et d'impiété doivent être principalement attribués à l'incrédulité et à l'indifférentisme qui, depuis plusieurs années déjà, étaient la plaie universelle des classes élevées et du bas peuple. De même que le père du mensonge tâcha d'abord, dans le paradis, d'enlever à Eve la foi qu'elle avait aux menaces du Seigneur, et que, la foi disparaissant, disparaît aussi la crainte de Dieu et laisse ainsi un libre accès à la désobéissance; de même les modernes disciples de l'ancien maître, c'est-à-dire les apôtres de la licence et des progrès nouveaux, cherchèrent à séduire les masses en leur enlevant toute croyance en Dieu et en étouffant en eux la voix de la conscience, et à en faire des instruments dociles pour l'exécution de leurs plans sataniques. Les paysans du grand-duché de Baden, dont un grand nombre s'étaient si facilement laissé entraîner vers la révolution, disaient après les missions qui, comme on le sait, leur furent données par des prêtres pleins de zèle et de dévouement : « Si nous avions entendu plus tôt les Pères, bien des choses ne seraient pas arrivées. »

On peut se convaincre, par l'exemple des premiers Chrétiens, qu'il n'y a que la vraie foi qui puisse rendre l'homme véritablement vertueux (CATÉCH. HISTOR., 1er vol., pag. 46-52, l'exemple des Indiens, 52, et en général la vie de tous les Saints).

C'est cette nécessité absolue de la foi pour éclairer l'intelligence, pour procurer au cœur des consolations solides et imprimer une bonne direction de notre volonté, qui faisait dire à l'Apôtre (*Hébr.*, XI) : « Sans

[1] S'il arrive de trouver quelquefois des incrédules qui, tout en ayant abjuré la foi chrétienne, sont néanmoins irréprochables dans leurs mœurs, il faut l'attribuer soit aux principes chrétiens qui leur ont été inculqués dans leur jeunesse, et qui, à leur insu, exercent encore une certaine influence sur eux; soit à la crainte que leur inspire la critique des gens du monde, et surtout à l'absence de tentations violentes.

la foi, il est impossible de plaire à Dieu; » ce qui revient à dire que, sans la vraie foi, l'homme ne connaît pas le vrai Dieu, ignore le chemin qui conduit à lui, met son espérance dans les choses périssables, au lieu de la mettre en Dieu, espérance qui, pour ce motif, lui sera funeste; cherche à accomplir non la volonté de Dieu, mais la sienne propre et celle du monde, et par conséquent à se plaire à lui-même et au monde, au lieu de chercher à plaire à Dieu.

Aussi le Concile de Trente (*sess.* VI, c. 8) appelle-t-il la foi « le commencement du salut de l'homme. » Celui, en effet, qui veut participer aux moyens de salut que Dieu a déposés entre les mains de son Eglise doit, avant tout, croire à celui qui les donne, avoir foi à sa véracité et à sa puissance, et admettre « la base et la racine de la justification. » Car si un édifice sans fondements ne tarde pas à s'écrouler, il en est de même de notre activité : sans l'appui de la foi, elle est dépourvue de toute valeur et de tout mérite, ou plutôt elle n'est rien. De même encore que c'est sur la racine que croît et se développe le tronc de l'arbre, et produit des branches où s'étale une magnifique floraison, gage d'une récolte abondante; de même la ferme espérance a son principe dans la foi, d'où elle s'élève vers le ciel, pleine de force et de vigueur, produit pour fleurs la charité, qui, à son tour, sous l'influence des rayons vivifiants de la grâce céleste, se transforme bientôt en fruits d'une suavité qui réjouira le Seigneur.

§ IV.

SOURCES DE LA VRAIE FOI.

Les sources par lesquelles Dieu, sous la garde et la direction de la sainte Eglise, fait découler jusqu'à nous la plénitude des vérités de sa révélation, sont sa parole écrite et sa parole non écrite, c'est-à-dire l'Ecriture sainte et la Tradition.

1. De la Parole de Dieu écrite.

Notre Père céleste a écrit à ses enfants exilés loin de la patrie et voyageurs dans une terre étrangère, en quelque sorte trois lettres. L'une, il l'a écrite ou plutôt gravée dans notre cœur. Dans cette lettre, que nous nommerons la conscience, nous lisons notre louange, quand nous faisons le bien; notre blâme, quand nous pratiquons le mal. L'alphabet de cette lettre, qui nous annonce la sainteté et la justice de Dieu, est, en quelque sorte, écrit dans notre cœur; il peut bien, il est vrai, être terni et rendu presque illisible par les taches qu'y imprime le péché,; mais il il ne saurait jamais être entièrement effacé. L'Apôtre appelle cette lettre « la loi écrite même dans le cœur des païens » (*Rom.* II, 15).

La deuxième lettre de Dieu est déroulée devant nos yeux et s'étale tout entière dans le spectacle de la nature; nous y lisons la toute-puissance, la bonté et la sagesse du Créateur. C'est dans cette lettre que lisaient les grands philosophes de l'antiquité païenne, et c'est

en la lisant qu'ils arrivaient à une connaissance plus parfaite de l'Etre Suprême (*Cf.* CATÉCH. HIST., 1er vol., p. 58-61).

Enfin, la troisième lettre, c'est l'Ecriture sainte, lettre composée de plusieurs centaines de feuillets, dont chacun nous parle de l'amour et de la miséricorde infinie de Dieu. Saint Augustin dit à ce sujet : « Il nous est venu de cette Cité sainte, dont nous avons été jusqu'ici exilés, une lettre qui nous annonce ce que Dieu a fait par amour pour nous, et nous enseigne ce que nous devons faire par amour pour lui. »

Pour qu'un livre puisse être considéré comme étant la parole de Dieu écrite, il faut : 1° qu'il ait été écrit sous l'inspiration immédiate du Saint-Esprit. En effet, non-seulement il faut que l'auteur ait été guidé par le Saint-Esprit dans la composition et le choix de son sujet, mais il faut encore qu'il soit dirigé constamment et infailliblement dans l'exposition qu'il fait de ce sujet; de telle sorte que, quand même l'ouvrage porterait les marques et l'empreinte du caractère de l'écrivain, il restât néanmoins la pure et infaillible parole de Dieu. C'est dans ce sens que saint Paul (*II Tim.* III. 16) dit que l'Ecriture sainte est « inspirée de Dieu. » Il faut 2° que ce livre, écrit sous la dictée du Saint-Esprit qui l'a inspiré, soit réellement reconnu et déclaré tel par l'Eglise.

A. *Des Livres de l'Ancien Testament* [1].

Ces livres, au nombre de quarante-cinq, contiennent

[1] Les livres de l'Ecriture étant indiqués par leur nom dans la plupart des

la révélation de Dieu depuis la création du monde jusqu'à Jésus-Christ, et se divisent, d'après leur objet, en livres historiques, en livres moraux et en livres prophétiques.

EXPLICATIONS SUR LES LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT ET SUR LEURS AUTEURS.

A. Parmi les livres historiques figurent en première ligne les cinq livres de Moïse; leur récit embrasse l'époque qui s'est écoulée depuis la création jusqu'à l'entrée des Israélites dans la terre promise de Chanaan.

Le premier livre (la Genèse, ou origine) comprend une période de près de trois mille ans et demi; il raconte l'histoire primitive de l'humanité, la vocation d'Abraham, destiné à être le père du peuple choisi, ses destinées et celles de ses premiers descendants, et il termine avec l'histoire de Jacob et de ses fils, tant à l'intérieur que hors de l'Egypte, jusqu'à la mort de Joseph. Les sources auxquelles Moïse, inspiré et dirigé par le Saint-Esprit, a puisé l'histoire des premiers âges, sont, la plupart, des traditions orales conservées dans les anciennes familles du genre humain [1], et qui se racontaient avec une parfaite uniformité dans chacune des douze tribus. Il est vrai-

nouveaux Catéchismes, et le peuple les entendant aussi citer souvent dans les sermons, les quelques renseignements que nous allons donner ici, tant sur ces livres que sur leurs auteurs, ne sauraient être superflus. —Un autre moyen de familiariser les enfants avec les noms des livres sacrés, c'est, quand on leur fait une lecture dans l'*Histoire de la Bible*, de leur indiquer en passant de quel livre est extrait le passage en question.

[1] Comme les patriarches vivaient très-longtemps, les traditions se conservaient facilement au milieu des familles primitives; elles sont, par conséquent, souverainement dignes de foi. Ainsi ce que Dieu révéla, lors de la création, au premier couple humain, n'a été transmis à Abraham que par trois patriarches : Adam, Lamech et Noë; car Lamech, qui était le père de Noë, vécut 56 ans avec Adam, et Abraham vécut encore 58 ans à l'époque de Noë. De même que les patriarches remplissaient, dans les sacrifices domestiques, les fonctions de prêtres; de même ils étaient aussi chargés de l'enseignement dans leurs familles, et transmettaient fidèlement aux leurs la sainte doctrine héréditaire, en y ajoutant les révélations dont ils avaient été eux-mêmes favorisés.

semblable de dire qu'il eut aussi quelques documents écrits, tels que les registres des tribus.

Le deuxième livre (l'Exode, ou sortie) raconte comment les Israélites se multiplièrent en Egypte, comment ils y furent délivrés de la servitude, leur sortie d'Egypte (de laquelle le livre tire son nom), la législation proclamée sur le Sinaï, et l'établissement du culte public de Jéhovah.

Le troisième livre (le Lévitique, ou livre des Prêtres) renferme, pour les prêtres de la tribu de Lévi, des prescriptions sur la célébration du culte divin, sur la manière d'offrir les sacrifices, sur le nombre des sacrifices, et autres détails. Voilà pourquoi ce livre est aussi appelé par les rabbins: « Loi des prêtres et des dons offerts dans les sacrifices. »

Le quatrième livre (le livre des Nombres, appelé ainsi parce qu'il contient, entre autres, le nombre des Israélites qui sortirent de l'Egypte) est, en quelque sorte, un livre militaire; il décrit le chemin que les Israélites furent obligés de parcourir depuis la montagne Horeb jusqu'au pays des Moabites, et il contient quelques détails qui servent à compléter les lacunes du troisième livre.

Ces quatre premiers livres, Moïse les écrivit pendant son séjour de quarante ans dans le désert d'Arabie, au milieu d'une foule d'interruptions plus ou moins prolongées.

Le cinquième livre (le Deutéronome, ou répétition de la loi) fut composé par Moïse peu de temps avant sa mort. Il contient la répétition de certaines lois avec quelques nouvelles, ainsi que des conseils sur la manière de les remplir, des promesses pour ceux qui observeront les Commandements de Dieu, et des menaces contre ceux qui les transgresseront.

Tous ces cinq livres[1], Moïse les remit aux prêtres, avec ordre de les conserver dans le Sanctuaire, à côté de l'Arche d'alliance (*Deut.* XXXI, 26). Lui-même mourut à l'âge de cent-vingt ans, sur la montagne Nebo, et tout Israël le pleura pendant trente jours.

Le livre de Josué est appelé ainsi, non pas que Josué en soit l'auteur, mais parce qu'il est le principal personnage de ce récit. Il raconte comment Josué, en sa qualité de successeur de Moïse,

[1] Ils portent le nom collectif de Pentateuque ou simplement de loi. Ce sont, parmi tous les livres qui existent, ceux qui ont la plus haute antiquité.

conquit la terre de Chanaan avec l'assistance particulière du Seigneur, et la partagea entre le peuple.

Le livre des Juges[1] contient quelques fragments de l'histoire du peuple israélite depuis la mort de Josué jusqu'à Samuel.

Le livre de Ruth renferme une touchante histoire de famille. On y voit comment la vertueuse Ruth, par amour pour sa marâtre, abandonna sa patrie ; comment elle travailla pour elle, la soigna et reçut enfin pour époux un de ses riches parents, Booz, et devint ainsi l'arrière-grand'mère de David.

Les quatre livres des Rois racontent l'histoire du peuple d'Israël, depuis Héli et Samuel jusqu'à la destruction du royaume de Juda, lors de la captivité de Babylone.

Des deux livres appelés Paralipomènes (Ephémérides, Annales ou Livres supplémentaires), le premier commence par une longue nomenclature généalogique ; il donne ensuite quelques courts détails sur la mort de Saül, et parle du règne de David. Le deuxième livre raconte le règne de Salomon, celui des rois du royaume de Juda, à l'exception de ceux d'Israël, jusqu'à la ruine de ce royaume par les Chaldéens.

Les deux livres d'Esdras (dont le deuxième est aussi appelé le livre de Néhémie) traitent de l'histoire du peuple juif après le retour de la captivité de Babylone, et du rétablissement, au cinquième siècle avant Jésus-Christ, du culte de Dieu, tel qu'il avait été institué par Moïse.

Le livre de Tobie présente l'histoire des épreuves et des souffrances d'un vertueux Israélite qui, bien que, depuis son enfance, il n'eût pris aucune part aux superstitions idolâtriques de son peuple, ne put néanmoins échapper à la captivité en Assyrie, et qui ne cesse pas, même en pays étranger et au milieu de toutes sortes de souffrances, de remplir avec fidélité et dévouement tous les devoirs de la charité fraternelle.

Le livre de Judith porte le nom d'une veuve israélite qui délivra sa patrie assiégée par les Assyriens et réduite à la der-

[1] Les juges ne s'occupaient nullement des affaires judiciaires, puisque c'étaient les prêtres et les lévites qui en étaient chargés. Ils remplissaient les fonctions de chefs et de hérauts dans les armées ; ils travaillaient à relever le peuple de son oppression et combattaient pour sa liberté.

nière extrémité, en coupant la tête à Holopherne, général de l'armée ennemie. Dans le livre d'*Esther*, il est raconté comment Esther, juive de naissance et élevée au rang de reine des Perses, sauva sa nation de la perte dont la menaçait Aman.

Les deux livres des *Machabées* terminent les livres historiques. Ils rapportent les tribulations de la nation juive et les glorieux combats qu'elle soutint, deux siècles avant Jésus-Christ, pour la défense de sa religion et de sa patrie, sous le commandement du prêtre Mathathias et de ses fils. Ceux-ci, appelés aussi Machabées, aidés visiblement par la main du Seigneur, furent assez heureux, après avoir essuyé plusieurs défaites, pour repousser les païens et délivrer la Judée du joug de l'étranger. Mais leurs successeurs dégénérèrent, se combattirent et s'entretuèrent mutuellement, jusqu'à ce qu'enfin les Romains, peuple puissant, trouvèrent l'occasion de s'ingérer dans leurs affaires. Ces derniers assiégèrent et pillèrent le pays et le temple, et, trente-sept ans avant la naissance de Jésus-Christ, établirent Hérode, un Iduméen, roi de Judée.

B. Parmi les livres moraux, appelés ainsi parce qu'ils renferment de magnifiques enseignements, le plus ancien est le livre de *Job*, lequel, incontestablement, vivait déjà du temps des Patriarches. Dans ce livre sont décrites les épreuves extraordinairement rudes d'un fidèle serviteur de Dieu. Ce livre contient aussi sur la divine Providence et sur la manière dont on doit accepter ses sages dispositions, des traits et des enseignements admirables de beauté.

Les *Psaumes*, au nombre de 150, qui tous n'ont pas été composés par David, forment un recueil de chants de la plus haute inspiration divine. Comme on y trouve tous les genres de prières, ils servaient dans l'ancien Testament de livre de prières et de chant pour la célébration solennelle du culte divin.

Aux Psaumes se rattachent tout naturellement les *Proverbes* de Salomon, où l'on trouve des pensées et des paraboles d'une justesse et d'une perfection remarquables.

L'*Ecclésiaste*, également écrit par Salomon, dépeint admirablement la vanité des choses de la terre, et exalte en termes magnifiques le bonheur d'une conduite sage et agréable à Dieu.

Le *Cantique des Cantiques* offre une description poétique du

tendre amour d'un époux pour son épouse [1]. D'après les commentateurs, c'est un cantique et un hymne d'allégresse où l'auteur célèbre, dans un sens allégorique et figuratif, le mariage du Fils de Dieu avec l'Eglise, son épouse.

Le livre de la *Sagesse* offre d'excellentes règles de conduite, et montre la haute excellence de la sagesse.

La série des livres moraux se termine par l'*Ecclésiastique*, ou le livre de *Jésus Sirach*, fils de Sirach, de Jérusalem. Il est probable que c'était un prêtre juif, et qu'il s'était autrefois voué à l'étude de la médecine. Ce livre se divise en deux parties : la première est entremêlée de doctrines morales et de règles de prudence, à l'exemple des proverbes de Salomon ; la deuxième partie contient des préceptes destinés à former l'homme à la vertu. Ces préceptes sont appuyés et expliqués par des exemples en rapport avec le sujet, tirés le plus souvent de l'Histoire Sainte. Dans la langue de l'Eglise, ce livre est appelé *Ecclésiastique*, c'est-à-dire livre d'église, parce que cet excellent ouvrage servait de base à toutes les instructions que l'on faisait sur la morale, et qu'on s'en servait aussi pour l'instruction des catéchumènes.

C. Quant aux livres prophétiques, on les distingue en livres des quatre grands Prophètes, y compris Baruch, et en livres des douze petits Prophètes. Les quatre grands Prophètes sont : Isaïe, Jérémie, Ézéchiel et Daniel.

Isaïe vivait et prophétisait sous les quatre rois juifs Ussias, Joathan, Achaz et Hiskias. On croit que son ministère prophétique dura plus de 60 ans. D'après une ancienne tradition juive, il fut scié en deux par ordre du roi Manassès. — La partie la plus importante de ses prophéties est celle qui se rapporte au Messie, dont il décrit d'une manière si circonstanciée et si saisissante, la naissance, les fonctions de docteur, les souffrances et la mort expiatoire, que les Pères de l'Église l'appellent l'Évangéliste de l'ancien Testament.

Jérémie, qui avait été sanctifié dès le sein de sa mère, et destiné à prophétiser contre les nations, c'est-à-dire contre

[1] La crudité de figures de la poésie orientale étant de nature à scandaliser certaines personnes sensuelles, les Juifs défendirent dans la suite la lecture de ce livre à la jeunesse, et ne la permirent qu'aux personnes mariées après qu'elles eurent atteint l'âge de trente ans.

les païens et contre les Juifs devenus païens (*Jérém.*, I, 5), fut obligé, jeune encore et contrairement à sa volonté, de faire les fonctions de prophète. — Il en fut investi depuis la treizième année du roi Josias jusqu'à la ruine de Jérusalem, qu'il avait prédite, c'est-à-dire pendant une période d'au moins 42 ans. Il eut beaucoup à souffrir de ses compatriotes, pour leur avoir annoncé la vérité, et il doit avoir été lapidé par ceux d'entre les Juifs qui, plus tard, se réfugièrent en Égypte et l'y entraînèrent à leur suite [1].

A la suite des prophéties de Jérémie viennent ses Lamentations. Après que Jérusalem et son temple eurent été détruits, et que la plus grande partie du peuple eut été traînée en captivité à Babylone, le prophète, qui avait obtenu de Nabuchodonosor la permission de demeurer dans sa patrie, dépeint dans ses Lamentations la triste situation de son peuple, les souffrances que les Juifs endurèrent pendant le siége de Jérusalem, ainsi que celles qu'il endura lui-même; il exhorte ses concitoyens à faire pénitence et à se corriger, et il les console par la perspective de temps plus fortunés qu'il prie le Seigneur de leur accorder. Les Lamentations offrent un témoignage précieux et touchant de l'amour du prophète pour son peuple et de la part qu'il prend à ses malheurs.

Aux Lamentations se rapporte le livre de *Baruch*. Ce prophète était le disciple fidèle et le compagnon de souffrances de Jérémie, dont il écrivit les lamentations sous sa dictée, et qu'il lut publiquement dans le temple un jour de jeûne. Lui-même, lorsque Jérémie fut mort, et la cinquième année après la ruine de Jérusalem, il écrivit à Babylone un livre où il représentait aux Juifs que leur captivité était un châtiment qu'ils avaient mérité; il les exhortait à la pénitence et à l'observation de la loi, les consolait par l'espoir de retourner dans leur patrie et de couler à l'avenir des jours plus heureux.

Ézéchiel, contemporain de Jérémie, et comme lui de la race sacerdotale, fut, avant la ruine de Jérusalem, emmené, dès l'âge de onze ans, captif à Babylone avec le roi Joakim et une grande multitude de peuple, et reçut auprès du fleuve de Chobar, qu'on lui avait assigné pour séjour, sa mission de prophète. Il

[1] Non loin de Cairo, on montre son tombeau aux voyageurs.

y travailla pendant près de vingt années. Comme Jérémie à Jérusalem, Ézéchiel prédit auprès du fleuve de Chobar, à ses compagnons de captivité, la ruine prochaine de Jérusalem et la chute du royaume de Juda, à cause de son idolâtrie et de ses crimes, ajoutant, pour les consoler, que l'exil finirait un jour, que Jérusalem et le temple seraient reconstruits, et qu'un grand roi, de la race de David, ramènerait des temps plus heureux. Les promesses de ce roi, qui ne peut être que le Sauveur du monde, constituent la partie la plus importante de ses prophéties (chap. XXXIV, 23, et XXXVII, 24).

Daniel, issu d'une famille illustre, royale peut-être, fut, dès sa jeunesse, emmené de Jérusalem assiégée à Babylone, avec trois autres jeunes gens de son âge et de sa religion. Il fut élevé pour le service de la cour du roi. Il parvint plus tard aux plus hautes dignités ; mais aussi il eut à souffrir de rudes persécutions. Daniel était regardé par son contemporain, le prophète Ézéchiel (XIV, 14, et XXVIII, 3), pour l'homme le plus vertueux et le plus sage qui fût alors. — Le livre dont il est l'auteur se divise en deux parties principales. Dans la première, qui est historique, se trouvent relatés une foule d'événements importants, tels que : le songe du roi au sujet de la colonne, les trois jeunes hommes dans la fournaise, la folie de Nabuchodonosor, la main qui écrivait dans la chambre royale, son séjour dans la fosse aux lions. La deuxième partie, qui est prophétique, contient les diverses prophéties qui assignent l'époque précise de l'arrivée du Messie, ainsi que la prédiction de la dernière ruine de Jérusalem. Ces prophéties sont les plus importantes.

Quant aux douze petits prophètes [1], Osée et Amos vivaient dans le royaume d'Israël, au huitième siècle avant Jésus-Christ; Jonas et Nahum prophétisèrent contre le royaume d'Assyrie: le premier, au neuvième siècle ; le second, au septième avant Jésus-Christ; Joël, Michée, Sophonie et Habacuc, prophétisèrent dans le royaume de Juda, au septième siècle; Abdias prophétisa contre les Édomites, au sixième siècle; Aggée, Zacharie et Malachie, après le retour de la captivité à Babylone: les deux premiers, au sixième siècle ; le dernier, au cinquième avant Jésus-Christ. — Le but qu'ils se proposent tous a cela de com-

[1] Ainsi appelés à cause du peu d'étendue de leurs écrits.

mun avec celui des grands Prophètes, qu'ils travaillaient à affermir la foi en un seul Dieu, à inspirer de l'horreur pour l'idolâtrie et la superstition, et à moraliser les peuples. Nous rapporterons dans la suite les prophéties de chacun d'eux en particulier touchant le Sauveur, lorsque nous parlerons des prophéties messianiques.

B. *Des Livres du nouveau Testament.*

Ces livres, au nombre de vingt-sept, contiennent les revélations faites par Jésus-Christ. Ils peuvent également se partager en livres historiques (les quatre *Evangiles* et les *Actes des Apôtres*), en livres moraux (les vingt et une *Épîtres des Apôtres*), et en un seul livre prophétique (l'*Apocalypse*).

A. Dans les livres historiques, les quatre Evangélistes font l'histoire abrégée de la Vie et de la Passion de Jésus-Christ jusqu'à son Ascension.

Le premier Evangile a été écrit par saint Matthieu, surnommé Lévi, qui, avant sa vocation à l'apostolat, avait été publicain à Capharnaüm. Huit années environ après l'Ascension de Jésus-Christ, et avant d'aller annoncer la bonne nouvelle du salut aux peuples qui vivaient hors de la Palestine, il écrivit pour ses compatriotes, et en compensation de son absence, son évangile. Il l'écrivit dans leur langue, la langue hébraïque ou araméenne, et il fut dans la suite traduit en grec. Il doit avoir souffert en Arabie le martyre du feu.

Le deuxième Evangile a été écrit par saint Marc, surnommé Jean, fils d'une femme qui avait nom Marie, et qui possédait à Jérusalem une maison servant de refuge aux nouveaux chrétiens: c'est dans cette maison qu'ils avaient prié pour la délivrance de Pierre, qui se trouvait en prison (*Act.* XII, 12). Il devint plus tard disciple et compagnon de saint Pierre, sous la direction duquel il doit avoir écrit son court évangile aux Chrétiens de Rome, qui l'en avaient prié. Après la mort des deux princes des Apôtres, saint Marc se rendit en Égypte, y

établit des communautés chrétiennes, dirigea pendant plusieurs années l'Église d'Alexandrie, après quoi les prêtres des idoles l'ayant fait saisir, il fut traîné sur le pavé des rues jusqu'à ce qu'il rendît l'âme[1].

Le troisième Evangile a été écrit par saint Luc, natif d'Antioche, en Syrie, où il exerçait la médecine et où il fut converti au christianisme par saint Paul. Il s'associa à lui, à Troas, l'an 53 de Jésus-Christ, et, depuis cette époque, il ne cessa presque jamais de l'accompagner. On ne saurait assigner l'époque précise à laquelle il écrivit son évangile, lequel, comme il le dit lui-même (1, 2), fut rédigé d'après les données fournies par des témoins oculaires et auriculaires, et sous la solide direction de son maître saint Paul.—Après que l'Apôtre des nations eut été décapité, il doit avoir annoncé la doctrine du salut dans une foule de contrées, et avoir été martyrisé à l'âge d'environ 80 ans, à Patras, en Achaïe. Nicéphore prétend, d'après une ancienne tradition, que saint Luc s'était autrefois adonné à la peinture, et que c'est pour ce motif qu'on le représente souvent un pinceau et une palette à la main, et ayant devant lui, sur sa table, un portrait de la Mère de Dieu.

Le quatrième Evangile a été écrit par saint Jean, qui, comme on le sait, était le disciple bien-aimé du Sauveur. Le but de son évangile, qu'il écrivit à Éphèse, à un âge déjà fort avancé, était, d'une part, de rapporter et de compléter, en sa qualité de dernier apôtre et de témoin oculaire de la vie de Jésus, une foule de faits que la brièveté avait fait omettre aux Evangélistes qui l'avaient précédé; d'autre part, de défendre la pureté de la doctrine chrétienne contre les erreurs qui, à cette époque, s'élevaient déjà contre la divinité de son Seigneur et de son Maître[2]. Il mourut à Ephèse, sous le règne de l'em-

[1] Ses ossements, recueillis par les Chrétiens, doivent avoir été transportés d'Alexandrie à Venise, vers l'année 815. Cette dernière ville l'a choisi pour patron.

[2] Nous dirons quelque chose de la propagation des erreurs qui déjà, à

pereur Trajan, vers l'année 101, de sa mort naturelle, parce que déjà sur le Calvaire il avait ressenti avec Jésus-Christ les douleurs du martyre.

Les Actes des Apôtres forment le deuxième ouvrage de saint Luc. Ils embrassent la période qui s'écoula depuis l'Ascension de Jésus-Christ jusqu'à la fin de la première captivité de saint Paul à Rome, en 62. Ils se divisent en deux parties. La première, qui s'étend depuis le chapitre premier jusqu'au douzième, est presque entièrement consacrée à dépeindre les destinées de l'Église en Palestine, jusqu'à l'apparition de saint Paul. Dans la deuxième partie, saint Luc raconte les travaux apostoliques de son maître saint Paul, dont il a été témoin oculaire et auriculaire. Les Actes sont appelés à juste titre la première histoire de l'Église.

B. Aux livres moraux du nouveau Testament se rapportent les *Épîtres* ou *Lettres des Apôtres*. Saint Paul en a écrit quatorze, soit à des communautés particulières, comme à celles de Rome, de Corinthe, d'Éphèse, etc., pour détruire les doutes, apaiser les querelles qui s'élevaient çà et là pendant son absence, et pour les fortifier dans la foi et la crainte de Dieu; soit à des personnes privées, comme celles qu'il envoya à ses disciples bien-aimés Tite et Timothée, dont l'un fut consacré et élu évêque de Crète, et l'autre d'Éphèse. Ces Lettres avaient pour but de les diriger, par de sages doctrines et des avertissements pleins de bienveillance, dans les hautes fonctions de leur ministère.

Les autres Épîtres, au nombre de sept, savoir: une de saint Jacques, deux de saint Pierre, trois de saint Jean et une de Jude Thadée, sont appelées, pour les distinguer de celles de saint Paul, Épîtres catholiques ou universelles, parce qu'elles ne sont pas, comme celles de saint Paul, adressées à des communautés ou à des personnes particulières, mais parce qu'elles concernent la chrétienté tout entière, ou du moins plusieurs Églises chrétiennes.

C. Le livre prophétique du nouveau Testament est l'*Apocalypse* de saint Jean. Il l'écrivit avant son Évangile, pendant son exil

cette époque, se répandaient contre la divinité de Jésus-Christ, quand nous traiterons le deuxième article du Symbole.

dans l'île de Pathmos [1]. Il est spécialement consacré à prédire, dans des figures sublimes et difficiles à comprendre, les combats et les triomphes de l'Église de Jésus-Chris

C. *De la haute estime qu'on doit avoir pour l'Écriture Sainte.*

C'est avec raison qu'on donne à l'Écriture Sainte le nom de « Sainte, » de « Livre de tous les livres... » Elle est le Livre de la vérité et de la grâce ; on peut la recommander à ceux qui veulent s'instruire, comme le meilleur livre de science, comme le plus fécond et le plus suave livre de prières pour les personnes pieuses, comme le livre de médecine et le manuel des infirmes le plus salutaire pour les malheureux et les affligés. C'est en elle que viennent se concentrer tous les rayons de la lumière éternelle ; elle est la mine la plus féconde des trésors célestes. « Tel est le langage de l'Écriture sainte, dit avec raison saint Augustin (*De Genes.*, lib. V, cap. 8), qu'elle se rit des superbes par sa sublimité, effraie les esprits sérieux par sa profondeur, nourrit les grands par sa vérité, et soutient les petits par sa suavité (2). » Tels sont les motifs pour lesquels elle mérite tant d'estime et de vénération.

Les Livres de Moïse étaient placés dans l'Arche d'al-

[1] On montre encore aujourd'hui dans cette île la grotte où, d'après une vieille tradition, le disciple bien-aimé de Jésus écrivit son Apocalypse. Elle a été transformée en chapelle chrétienne.

[2] Rousseau lui-même écrivait dans son *Émile* (chap. 1er) ces remarquables paroles : « La sainteté de l'Évangile est un argument qui parle à mon cœur, et auquel j'aurais même regret de trouver quelque bonne réponse. Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe ; qu'ils sont petits près de celui-là ! »

liance, le plus grand sanctuaire des Israélites, à côté des Tables de la Loi, lesquelles avaient été écrites avec le doigt de Dieu (*Exod.* XXI, 18), comme ayant la même valeur. Les copies qu'on en faisait étaient faites avec tant de précautions, que, d'après une ancienne tradition, on allait jusqu'à compter les lettres des Livres de Moïse, afin de déjouer toute tentative de falsification.

(Voir, dans le CATÉCHISME HISTORIQUE, 1er vol., p. 13, un exemple sur l'empressement avec lequel les Juifs, après leur retour de la captivité à Babylone, assistaient à la lecture de l'Écriture Sainte.)

Non moins grand était le respect que les premiers chrétiens avaient pour ce divin ouvrage. Ils ne le mettaient pas même entre les mains des catéchumènes, à plus forte raison entre celles des païens. Sous l'empereur Dioclétien, une persécution s'étant élevée spécialement contre les possesseurs de la Bible, on devait, sous peine de mort, livrer les livres saints pour être brûlés ; mais les chrétiens, considérant cette extradition comme une apostasie, préférèrent souffrir les plus horribles tourments[1].

TRAITS HISTORIQUES.

Les Martyrs de la Bible.—Saint Félix, évêque de Tibure, petite ville d'Afrique, ayant été sommé par le gouverneur Maximilien de livrer les saintes Écritures, il déclara avec fermeté qu'il préférait livrer au feu son corps plutôt que les Écritures. On le mena enchaîné de Carthage en Italie, et il fut obligé pendant la traversée de rester quatre jours dans la partie inférieure du vaisseau, sans prendre ni nourriture ni

[1] Les quelques chrétiens que la crainte des tourments détermina à livrer aux païens l'Écriture Sainte, furent appelés *traditores* (extraditeurs, traîtres). Ils furent exclus de l'Église chrétienne, et durent, pour y être de nouveau reçus, se soumettre à de sévères pénitences canoniques.

boisson. A Venise, en Apulie, on le mit à la torture, afin de lui faire déclarer où il avait caché les livres sacrés : « Je les ai, répondit-il avec fermeté, mais je ne les donnerai pas. » — Le préfet l'ayant condamné à mourir par le glaive, il éleva les yeux au ciel, et dit tout haut : « Je vous rends grâces, ô mon Dieu ! J'ai gardé la virginité, j'ai conservé l'Évangile, j'ai prêché la foi et la vérité ; Seigneur Jésus-Christ, Dieu du ciel et de la terre, je baisse la tête pour vous être immolé, à vous qui demeurez éternellement » (Butler, *Vie du Saint*, 24 octobre).

La meilleure lettre.— L'ermite saint Antoine reçut un jour la visite de plusieurs messagers, qui lui apportaient dans le désert des lettres du célèbre empereur Constantin-le-Grand, qui le traitait de père et lui demandait une réponse. Antoine, sans s'émouvoir quand il reçut ces lettres, appela les moines et leur dit : « Ne vous étonnez pas si un empereur nous écrit, ce n'est qu'un homme ; étonnez-vous plutôt de ce que Dieu a écrit une loi pour les hommes, et nous a parlé par son propre Fils. » Il ne voulut pas même recevoir ces lettres, disant qu'il ne savait pas y répondre. Les moines lui ayant représenté que les empereurs étaient chrétiens, et qu'ils pourraient se scandaliser de ce qu'ils considéreraient comme un mépris, Antoine leur répondit d'un ton plein de sévérité : « Vous êtes étonnés que l'empereur m'ait écrit, et vous pensez que mon indifférence pour ses lettres est un mépris qui rejaillit sur sa personne ; combien plus grand ne doit pas être votre étonnement, en voyant que Dieu lui-même, le Monarque des monarques, nous a aussi envoyé sa lettre dans l'Écriture Sainte ; et combien doit être grave l'offense que nous lui faisons, si nous la recevons avec indifférence, sans nous inquiéter de ce qu'elle contient ! » Les moines reçurent avec docilité cette leçon, se retirèrent absorbés dans de profondes réflexions. Le saint ermite ouvrit ensuite la lettre impériale, la lut et lui fit la réponse qu'elle méritait (*Vita Patr.*).

Tels sont aussi les reproches qu'on pourrait nous adresser, lorsque, courant après les nouveautés, nous ne donnons qu'une légère attention aux nouvelles qui nous sont envoyées du ciel dans la lettre qu'on nomme l'Évangile.

Anciennes marques d'estime. — Dans les premiers temps de l'Église, le diacre, avant de prendre le livre des Évangiles,

lavait ses mains pour témoigner de son respect pour le plus saint des livres. Tous les assistants se levaient, faisaient le signe de la croix et récitaient cette prière : « Seigneur, fortifiez tous mes sens par le signe de la croix, afin que je prête une oreille attentive aux paroles de l'Évangile, que je les croie de tout mon cœur, que je les confesse de bouche, et les réalise en action ! » Les femmes, en signe d'humilité et de recueillement, abaissaient leur voile sur leur visage, les rois et les princes ôtaient leur couronne et leur sceptre, les pèlerins déposaient à côté d'eux leur bâton de voyage. Ensuite on croisait ses bras sur sa poitrine, « afin, comme l'explique saint Hildebert, d'imprimer fortement sur sa poitrine les paroles de la « bonne nouvelle » et en quelque sorte, de les y graver. » — Dans le moyen âge, lorsqu'on arrivait au commencement de l'Évangile, les chevaliers des différents ordres mettaient la main à l'épée, ou la tiraient du fourreau, et la tenaient levée pour attester qu'ils voulaient, au prix de leur sang, défendre le saint Évangile contre les ennemis du Christianisme. Ils la tenaient ainsi levée jusqu'à la fin de l'Évangile, et alors ils s'écriaient tous ensemble : « Gloire à Dieu[1] » !

Autrefois, c'était aussi l'usage de porter sur la poitrine ou au cou un ou plusieurs feuillets de l'Écriture Sainte pliés l'un sur l'autre, comme nous le voyons par les paroles suivantes extraites d'un discours de saint Chrysostôme, adressé au peuple d'Antioche : « Ne voyez-vous pas, leur disait-il, que, pour plus de précaution, les femmes et les enfants vont même jusqu'à porter à leur cou les Évangiles, qui les accompagnent partout où ils vont ? »

Pendant la célébration des conciles de Nicée, de Chalcédoine et d'Ephèse, les évêques qui y assistaient élevèrent chaque fois au milieu d'eux un trône magnifique et y placèrent l'Évangile, qui, étant la missive de Dieu, devait le remplacer d'une manière visible.

L'empereur Constantin-le-Grand envoya à l'évêque Nicolas une copie de la Bible en lettres d'or et ornée de riches pierres précieuses ; et l'empereur Théodose transcrivit tout l'Évangile

[1] Voir dans le CATÉCHISME HISTOR. un exemple concernant le respect qu'on doit avoir pour la Bible, 1er vol., p. 17.

de sa propre main. Plusieurs saints, entre autres saint Charles Borromée, archevêque de Milan, ne lisaient jamais la Bible sans être à genoux et sans avoir les mains croisées.

Miracles de la Bible. — Saint Marin, à la vue d'un incendie qui allait réduire en cendres l'église de Sainte-Anastasie, saisit, plein de confiance, le livre des Evangiles, et, montant sur le toit de l'édifice, le tint en priant sur les flammes. Au même instant, l'incendie se ralentit, et l'édifice fut sauvé d'une destruction qui paraissait inévitable (Nicéph., *Hist. eccl.*). Pendant l'incendie de la ville d'Arverne, saint Gall, après avoir fait une courte prière devant l'autel, prit le livre des Évangiles, l'ouvrit et le tint contre les flammes, qui s'éteignirent bientôt si complétement, qu'il ne fut plus possible de trouver une seule étincelle (S. Greg. Turon, *Vit. Patr.*)

Vers l'année 301, une pieuse vierge, nommée Théophile, ayant été condamnée par le juge païen à être déshonorée dans une maison de prostitution, lorsqu'elle y fut arrivée, ouvrit un petit livre des Evangiles qu'elle avait coutume de porter constamment sur elle, et se mit à lire dans ce livre. Sur ces entrefaites, un jeune débauché s'approcha d'elle, dans de mauvaises intentions, et la regarda lire pendant quelque temps. Ayant voulu s'approcher de plus près, il fut saisi d'une telle frayeur, qu'il tomba mort aux pieds de la jeune fille. Quelques instants après, un deuxième se présenta, qui fut tellement ébloui par une clarté qui brillait dans la chambre, qu'il en perdit la vue. Les mêmes accidents, et de plus graves encore, arrivèrent à d'autres, de sorte qu'à la fin personne n'osa plus attenter à la vertu de la jeune fille. Quelques personnes se présentèrent encore dans la maison, mais uniquement pour s'informer de ce qui s'était passé. Elles virent la sainte fille occupée à lire, et à côté d'elle un jeune homme d'une beauté surnaturelle: ils aperçurent la vive clarté qui sortait de ses yeux et qui avait aveuglé les impudiques dont nous avons parlé. Touchés de cet étrange spectacle, dont leurs yeux ne pouvaient supporter l'éclat, et saisis de crainte, ils s'écrièrent: « Qui est semblable au Dieu des chrétiens? » et ils se hâtèrent de sortir, oubliant les mauvais desseins qui les avaient amenés. Un grand nombre d'entre eux se convertirent (Baron., ann. 301.)

Punition d'un impie. — Saint Nil, évêque de Suse, en Perse,

n'emportait jamais avec lui, pendant ses voyages, que le livre des Evangiles. Etant arrivé à Ctésiphon, en 314, il prit la liberté de faire des remontrances à un individu nommé Papias, sur la manière hautaine avec laquelle il traitait ses subordonnés, lui rappelant ces paroles de Jésus-Christ : « Que le premier parmi vous soit comme le dernier, le maître comme le serviteur. » — « Insensé, répondit Papias, aurais-tu bien la prétention de m'instruire sur ce que j'ai à faire ? » Le saint évêque, tirant alors son évangile, l'ouvrit en disant : « Si tu rougis d'apprendre tes devoirs de moi, qui sans doute ne suis qu'un misérable mortel, apprends-les du saint Evangile. » Bouillonnant de colère, Papias frappa sur le livre, et s'écria : « Eh bien, parle, Evangile, parle ! » Saint Nil, révolté de cette impiété, le pressa sur ses lèvres avec une tendre vénération, et répondit à Papias : « Parce que tu as méprisé la parole de vie, le Seigneur te punira ; un côté de ton corps se desséchera ; tu n'en mourras pas de suite, mais tu continueras à vivre et à souffrir pendant des années entières, et les autres verront en toi un exemple de la sévérité de la justice divine. » Et, au même instant, la punition annoncée se réalisa. Une partie du corps de Papias se dessécha, et il s'affaissa à terre (Stolberg's, *Relig. Gesch.*, *B.* 10).

D. *De la lecture de l'Écriture Sainte.*

Bien que l'Écriture Sainte soit un livre vraiment sacré, le Livre de tous les livres, et qu'à cet égard il mérite tout notre respect, on ne saurait néanmoins permettre de le lire en entier à toute espèce de personnes.

Les livres de l'ancien Testament se trouvaient déjà principalement entre les mains des prêtres et des docteurs de la Loi, qui avaient pour mission d'en expliquer, dans le temple ou dans la synagogue, quelques passages au peuple [1] ; et cependant ces savants interprètes de

[1] On ne saurait non plus douter qu'on omettait une foule de détails qui auraient pu, surtout pour la jeunesse, être un sujet de scandale, tels que les passages de la Genèse, chap. XIX, 5 et 33, où il est parlé de Loth, de Juda

l'Écriture Sainte avaient inventé et propagé des erreurs, comme nous le voyons par le sermon de Jésus sur la montagne (*Matth.* VI), où il réfute la doctrine de ceux qui se contentaient des œuvres extérieures (vers. 20); conformément aux commentaires des interprètes de cette époque, il donne des explications détaillées du cinquième et du sixième Commandement (v. 21-28), et blâme la facilité avec laquelle on jugeait la conduite d'autrui (v. 34-37), etc.

C'est aussi au nouveau Testament que se rapportent ces paroles de l'apôtre saint Pierre, dans sa deuxième épître (I, 20) : « Soyez persuadés, avant toute chose, que nulle prophétie de l'Écriture ne s'explique par une interprétation particulière. » Le même Apôtre dit encore, au sujet des Épîtres de l'apôtre saint Paul, « qu'il y a quelques endroits difficiles à entendre, que des hommes ignorants et légers détournent en de mauvais sens, aussi bien que les autres Écritures (dont ils abusent), à leur propre ruine (II *Pierre*, III, 16). » Evidemment, l'Apôtre veut dire ici que, pour bien comprendre la Bible, il ne suffit pas d'avoir fait dans ce but des études préparatoires suffisantes, mais qu'il faut encore être animé de l'amour de la vérité, et qu'on ne doit pas ajouter foi à un interprétateur suspect et sans mission. Au surplus, les nombreuses hérésies qui ont surgi dans le cours des siècles, prouvent combien il est facile aux personnes incompétentes de dénaturer le vrai sens de l'Écriture Sainte, et combien elle se prête aisément aux

(*Gen.* XXXVIII, 16) et autres semblables. — Lorsque, dans la suite, les laïques eux-mêmes eurent appris à lire, et que les exemplaires de la Bible se furent multipliés, la lecture du Cantique des Cantiques, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, ne fut permise qu'aux personnes mariées qui avaient atteint la trentième année.

interprétations de la malveillance; car tous les hérétiques ont la prétention de donner à leurs erreurs l'Écriture pour base et pour fondement. Ainsi Arius, qui niait la divinité de Jésus-Christ [1], se prévalait de ces paroles du Sauveur : « Le Père est plus grand que moi.» Aussi saint Augustin (*Tract.* 18 *in Joann.* 1), avait-il bien raison de s'écrier : « D'où viennent tant d'hérésies, sinon de ce que l'Écriture Sainte, bonne en soi, est mal comprise, et de ce qu'on ose soutenir effrontément et opiniâtrément ce qui est mauvais? » — Saint Hilaire disait dans le même sens (*Ad Constant.*, lib. II) : « Il n'y a pas un hérétique qui n'ait osé soutenir que sa doctrine impie ne fût conforme à l'Écriture [2]. »

L'Écriture Sainte était autrefois moins répandue parmi le peuple, soit parce que le nombre de ceux qui savaient lire était fort restreint, soit parce qu'un seul exemplaire de la Bible coûtait souvent de grosses sommes d'argent [3] (quelquefois plusieurs milliers de francs); aussi n'était-il pas nécessaire que l'Église limitât d'une manière expresse le nombre de ceux qui devaient la lire.

Par contre, nous trouvons, dans les premiers temps de l'Église, de fréquentes exhortations, de la part des supérieurs ecclésiastiques, à lire assidûment la Bible,

1 *Cf.* CATÉCH. HIST., 1er vol., p. 182.

2 Rien de plus vrai que cette épigraphe qu'un protestant écrivit un jour en tête de la Bible :

« Hic liber est in quo quærit sua dogmata quisque,
Invenit pariter dogmata quisque sua. »

3 Ainsi saint Laurent-Justinien, bien qu'il fût constamment occupé à lire et à écrire, ne possédait cependant pas un seul livre en propre, dont l'achat lui aurait été trop coûteux, économisant ainsi, afin de pouvoir donner d'avantage aux pauvres. Il mourut premier patriarche de Venise en 1455 (Be:.-Berc., *B.* 10).

dont quelques parties, comme les quatre Évangiles, les Actes des Apôtres et autres endroits d'une intelligence plus facile, étaient répandues dans une foule de copies. Ainsi saint Clément, disciple et successeur de saint Pierre, écrivait aux chrétiens de Corinthe (*épître*. I, 12) : « Lisez assidûment l'Écriture Sainte; car c'est là que sont renfermés les oracles de l'Esprit-Saint. » — Saint Justin martyr exhortait aussi les Grecs (*Cohort.*, ch. 36) à se livrer avec ardeur à la lecture de la Bible, les assurant qu'ils y apprendraient la véritable manière d'adorer Dieu et les moyens d'opérer leur salut.—Saint Cyrille, évêque de Jérusalem, dans ses Catéchèses (IV, 4), recommande de même la lecture de ce livre sacré, et exhorte à méditer les enseignements divins qu'il renferme. — Théotechne, évêque de Césarée, tenant l'Évangile devant Marin, officier impérial, lui disait : « Tenez-vous fermement attaché à ce livre, et puisez-y des forces (Eusèb., *Hist. eccl.*, l. VII). »

Les catholiques instruits des premiers siècles, même dans l'ordre laïque, avaient souvent de grandes connaissances sur la Bible, comme le prouve l'exemple de l'empereur Théodose II, qui la transcrivit de sa propre main et la possédait si bien, qu'il la savait presque toute par cœur. Il s'entretenait volontiers, avec les évêques de son entourage, des matières qui y sont traitées (Stolberg's, *Relig. Gesch.*, *B.* 15).

Mais on ne voyait jamais volontiers les gens du commun se livrer sans direction à l'étude de la Bible. Ainsi saint Basile-le-Grand, archevêque de Césarée, ayant remarqué que le cuisinier de l'empereur, sans avoir pour cela les connaissances suffisantes, s'occupait à la lecture de la Bible, lui dit : « Il vous siérait mieux,

mon ami, de cuire votre soupe d'une manière savoureuse, que de feuilleter dans la Bible, qui est plus élevée que votre cœur (Théod., *Hist. eccl.*, l. IV, c. 19).

Mais, d'une part, l'invention de l'imprimerie ayant prodigieusement multiplié la Bible et en ayant rendu l'acquisition plus facile [1]; de l'autre, les nombreuses traductions qui en furent publiées dans le courant du XVIe siècle n'en ayant pas rendu le véritable sens, le pape Pie IV statua [2] que les évêques ne donneraient la permission de lire les traductions de la Bible faites par des écrivains catholiques, qu'à ceux pour lesquels leurs confesseurs ou leurs pasteurs seraient convaincus que cette lecture ne serait pas une cause de ruine, mais une occasion de les affermir dans la foi et dans la piété, « de peur que, selon les expressions de la Bulle, si la lecture de l'Écriture Sainte était permise partout indistinctement, il n'en résultât, soit par faiblesse humaine, soit par ignorance, comme l'apprend l'expérience, plus de désavantage que d'utilité [3] ».

[1] Il est certain que les premières Bibles qu'on imprima le furent en latin seulement, et qu'ainsi il n'y avait que les savants qui pussent s'en servir; mais on ne tarda pas à en faire des éditions dans toutes les langues populaires. C'est ainsi que, dès l'année 1469, des Bibles imprimées en allemand parurent à Strasbourg, en 1471 à Nuremberg, et ensuite dans différentes autres villes, ornées le plus souvent de gravures sur bois. Elles eurent une vogue si rapide, qu'en 1499 on en était déjà à la douzième édition.

[2] *Reg. IV Indicis.* La Bible fut rangée pour la première fois dans l'Index papal publié à Venise par le légat della Casa, parmi les livres *non promiscue legendos*. D'après cette remarque, on voit ce qu'il faut penser de ce reproche railleur des protestants, qui consiste à dire que « chez les catholiques la Bible même est à l'Index ».

[3] Le fait que nous allons raconter prouve quelle idée mesquine et fausse les protestants, même les plus instruits, se font de ce qu'ils nomment « la défense de lire la Bible chez les catholiques. » Un général protestant du nord de l'Allemagne, se trouvant dans une maison de bains située dans la partie méridionale de cette contrée, demanda un jour, en présence d'une

TRAITS HISTORIQUES.

Comparaison. — La Bible est semblable à une pharmacie. Or, de même qu'une pharmacie renferme toute espèce de médecines propres à rendre la santé ou à la fortifier, mais qu'il s'y trouve aussi des remèdes qui, pris imprudemment ou en trop forte dose, causent de grands dommages, et par conséquent, qu'il est nécessaire qu'il y ait des médecins pour indiquer les bons remèdes et enseigner aux malades la vraie manière de les prendre; de même il y a dans la Bible quantité de choses qui, quoique bonnes en soi, pourraient être nuisibles à une foule de malades spirituels ou atteints de faiblesse d'esprit. C'est donc un sage conseil, une conduite prudente que de se choisir un médecin de l'âme. Or, ce médecin, c'est l'Eglise.

Jugement d'un protestant. — Voici en quels termes un loyal protestant [1] explique combien l'Eglise catholique agit avec sagesse en ne mettant pas indistinctement entre les mains des fidèles, la plupart fort peu versés dans ces matières, l'Ecriture Sainte, si difficile à comprendre dans une foule de passages [2] : « Il est vrai, sans doute, que, chez nos frères catholiques, la sainte Ecriture n'est pas considérée et employée en général comme livre de lecture dans les écoles de la jeunesse; mais il est vrai de dire aussi que l'Eglise catholique met entre les mains de la jeunesse adulte des extraits suffisants des livres de l'ancien et du nouveau Testament, où se trouvent réunies des

nombreuse société, à un prêtre catholique de l'endroit, dans le but manifeste de l'humilier et de le jeter dans l'embarras, s'il possédait aussi une Bible. Quelle singulière question vous me faites là, monsieur le général, répondit aussitôt le curé; c'est comme si je vous demandais, à vous qui êtes militaire, si vous avez une épée! » — Et M. le général en fut quitte pour voir toute la compagnie sourire à ses dépens.

[1] *Beleuchtung der Vorurtheide wider die katolische Kirche. Von einem protestantischen Leuen. Luzern.* 1830, *B.* 1. *Abth.* 2. *S.* 159 (*Éclaircissements des préjugés contre l'Eglise catholique*, etc.).

[2] Le style de la Bible abonde en figures orientales et en allusions à certaines mœurs et usages anciens souvent tout-à-fait étranges aux peuples de l'Occident. L'étude approfondie de ce livre est donc indispensable pour saisir l'enchaînement et le sens des vérités qui y sont contenues; ce qui n'est pas le fait de chacun.

doctrines dogmatiques et morales en rapport avec ses besoins et la portée de son intelligence. — Et de fait, qui oserait prétendre que les écrivains sacrés aient composé la Bible pour qu'elle servît tout entière à l'instruction religieuse de la jeunesse? Quant aux adultes, jamais il n'a été question, pour les laïques, d'une défense illimitée, comme ne cessent de le répéter tant d'écrivains protestants. Seulement, comme son devoir le lui prescrivait, l'Eglise catholique a toujours cherché avec la plus grande attention à prévenir les abus. » Ici, l'auteur cite la Bulle du pape Pie IV, puis il continue ainsi: « Or, quel est celui qui voudrait blâmer l'Eglise catholique d'avoir pensé que, — sans la direction d'écrivains instruits sur la Bible, — la lecture en était inutile pour la généralité des hommes? Cette lecture n'est-elle pas considérée comme dangereuse et répréhensible par quelques-uns des plus remarquables théologiens protestants, entre autres par Clausen? — Ces censeurs, qui en appellent si volontiers à la sainte Bible, n'ont-ils pas lu ce passage (*Act.* VIII, 31) où il est dit que l'eunuque de la reine de Candace, qui lisait le prophète Isaïe, bien que ce ne dût pas être un homme sans culture, fit à saint Philippe, qui lui demandait s'il comprenait ce qu'il lisait, la réponse suivante aussi humble qu'instructive pour nous: « Comment comprendrais-je cela, si personne ne me l'explique? » L'Eglise catholique se propose pour unique but de prévenir les erreurs déplorables qui naissent du fanatisme; elle veille à ce qu'aucune parole dépourvue d'authenticité ne tombe entre les mains des fidèles, de peur que, se laissant aller à des recherches curieuses, se confiant en leur propre sagesse, ils ne se livrent à des interprétations arbitraires et coupables (II Pierre, III, 16) ; elle veille à ce que des partis ne se forment entre les chrétiens, et, par suite, des divisions dans la foi; toutes choses qui sont formellement contraires au commandement du Sauveur du monde et de ses Apôtres. Oserait-on prétendre, en effet, que le simple penchant pour la lecture de la Bible, de la part du peuple ignorant, sans le secours de maîtres habiles, n'ait souvent produit les divisions les plus funestes, et n'ait donné lieu à des manifestations du plus sauvage fanatisme? Nous pensons que la Suisse et certaines contrées de l'Allemagne protestante en ont

offert dans les derniers siècles de tristes exemples. » — Tel est le jugement porté par un protestant impartial.

Luther en contradiction avec lui-même. — Lorsque Luther se sépara de l'Eglise catholique, la colonne et le fondement de la vérité, il soutenait effrontément que le Saint-Esprit inspirerait le vrai sens de la Bible à quiconque la lirait avec un cœur pur et sincère. Or, la promesse de l'infaillibilité n'a été faite à aucun fidèle en particulier, mais seulement à l'Eglise enseignante; Luther était donc à la fois en contradiction avec l'expérience et avec lui-même. Bientôt on vit se réaliser, dans la personne de cet hérésiarque, relativement à l'interprétation de la Bible, ce proverbe: « Autant de sens différents que de têtes différentes; » l'Esprit-Saint, bien qu'il assiste réellement tout individu qui lit la Bible, ne saurait être néanmoins un esprit de contradiction et de désunion. Luther lui-même devenait furieux contre ceux qui, dans une foule de passages, trouvaient un sens différent du sien, et il les accablait des injures les plus grossières [1]. — Dans son ouvrage « Contre le Prophète céleste, » il défend expressément d'interpréter la Bible d'après son sens particulier, sous prétexte qu'aucun article de foi ne resterait intact. Ce triste pressentiment de Luther, au sujet de la faculté illimitée de lire la Bible et de l'interpréter à son sens particulier, ne tarda pas à se réaliser; car il y avait à peine un siècle que l'Église luthérienne était née, que déjà elle était partagée en cent soixante-dix sectes [2]. Luther disait encore: « On prête à l'Ecriture ses idées personnelles, et elle est obligée de se tourner, de se plier et de se transformer à notre tête et à notre sens. » Cette faculté de lire la Bible, dont on faisait tant de cas, conduisit si loin les partisans de Luther, que Nicolas Harms rendait publiquement ce triste témoignage, que

[1] Les Sacramentaires, qui soutenaient que ces paroles: « Ceci est mon corps, » ne doivent pas s'entendre de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, Luther les appelait des émeutiers endiablés, perendiablés, superendiablés. — Non moins grande était sa haine contre les anabaptistes, qui, contrairement à sa manière de voir, voulaient prouver par l'Écriture que le baptême des enfants était invalide, parce que le Seigneur (*Matth.* XXVIII) voulait d'abord qu'on instruisît, et seulement ensuite qu'on baptisât.

[2] Voir l'ouvrage de Milner, intitulé: *Ziel und Ende religios. Controv.*

« tout ce que les protestants admettent à l'unanimité, s'écrirait facilement sur l'ongle du pouce. »

Les Fanatiques de la Bible. — En 1843, il se forma dans la province de la Hesse supérieure une secte appelée « Liseurs de la Bible ». Ces liseurs s'imaginaient que, dans l'intervalle de l'année 1847 à 1849, tous les impies, c'est-à-dire tous ceux qui n'étaient pas membres de leur secte, mourraient. Cette destruction de l'univers, ils l'expliquaient à l'aide des cinq pierres que prit David pour combattre contre le géant Goliath. Chaque pierre, selon eux, représentait mille ans. D'après leur calcul, le monde avait déjà 4996 ans et demi d'existence, et devait finir au bout de trois années et demie, à l'exception de leur secte. — Au milieu des plus grands froids de l'hiver, ces enthousiastes de la Bible donnèrent le baptême à leurs néophytes dans le fleuve de la Lahn. La femme d'un citoyen de W., mère de quatre petits enfants, qui s'était fait admettre dans la secte par un nommé M., se coupa volontairement la main droite le jour de la Saint-Jean, en 1846, par une fausse interprétation de ce passage de la Bible (*Marc*, IX, 42) : « Si votre main vous scandalise, coupez-la. » Plusieurs habitants de la localité en ayant fait de violents reproches au célèbre citoyen M., et l'ayant accusé d'être l'auteur de cette effroyable mutilation, il se mit à crier dans les rues, avec tous les transports d'un homme au comble de la joie : « Voilà les prodiges de notre Sauveur ; vous ne tarderez pas à en voir de semblables (*Katholische Stimmen.*, *V. J.* 1848). »

Les cruels Liseurs. — Dans le nord de la Suède, il y a une commune où ceux qui s'adonnent à la lecture de la Bible s'appellent eux-mêmes du nom de « Liseurs. » Un jour, ces sectaires mutilèrent et firent mourir de la manière la plus atroce, « en l'honneur de Dieu, » comme ils disaient, un huissier et un marchand. On mit le feu à la maison de ce dernier, ainsi qu'à toutes ses marchandises, et on n'accorda la vie à sa femme et à ses enfants que sous la condition qu'ils se feraient aussi Liseurs (*Christl. Feierabend.*, *V. J.* 1853, *S.* 8). »

Tout catholique craignant Dieu et intelligent peut, avec l'assentiment de son pasteur, lire l'Écriture Sainte dans des traductions approuvées par l'Église catholique,

et munies d'explications conformes à la doctrine orthodoxe. L'Église catholique, étant en effet la maîtresse infaillible de la vérité, peut seule donner le véritable sens du texte de la Bible, assurée que le Saint-Esprit, qui a éclairé et dirigé les auteurs de ce livre sacré, éclaire aussi sa sainte Église dans l'explication qu'elle en fait. Tel est le motif pour lequel le concile de Trente (*sess.* 4) ordonne, « pour arrêter les esprits inquiets et turbulents, que, dans les choses de la foi ou même de la morale, en ce qui peut avoir rapport au maintien de la doctrine chrétienne, personne, se confiant à son propre jugement, n'ait l'audace de tirer l'Écriture Sainte à son sens particulier, ni de lui donner des interprétations ou contraires à celles que lui donne et lui a données la sainte mère l'Église, à qui il appartient de juger du véritable sens des saintes Écritures, ou opposées au sentiment unanime des Pères, » etc.

TRAITS HISTORIQUES.

Les Sociétés Bibliques. — On doit surtout avertir le peuple chrétien de se mettre en garde contre des Bibles provenant des sociétés protestantes, dites *Bibliques;* car ce n'est qu'une marchandise falsifiée. En 1804, il se forma, en Angleterre, une Société qui s'imposa pour mission de distribuer, tant parmi les païens que parmi les chrétiens, dans leur langue natale, des Bibles qui n'étaient pas pourvues des explications nécessaires. Les membres de cette Société tâchèrent d'établir dans d'autres contrées protestantes des Sociétés analogues, destinées à servir d'auxiliaires et de succursales à la première, et qui, aujourd'hui, d'après les statistiques de 1853, doivent être au nombre de huit mille. S'il faut en croire les renseignements publiés à ce sujet, les Bibles éditées par cette Société ont été traduites en 148 langues et dialectes, et, parmi ces traductions, il y en a 121 toutes nouvelles. Elles ont été répandues dans toutes les parties

du monde au nombre de plus de 43 millions d'exemplaires, de sorte que chaque année on a dépensé, pour cette œuvre de propagande, au-delà d'un, deux, trois millions. Jusqu'au 8 mars 1853, époque à laquelle la Société de Londres célébra, en présence de plus de quatre mille personnes, son jubilé, le total des frais s'élevait à plus de 4,000,000 de livres sterling.

Malheureusement, des protestants eux-mêmes ont déclaré que c'était une marchandise falsifiée. Ainsi, le docteur Arthur Percival, vicaire de chapelle du dernier roi d'Angleterre, a, dans un écrit[1], révélé au monde entier les innombrables falsifications dont les protestants se sont rendus coupables dans leurs traductions de la Bible qu'ils ont traînées et sur terre et sur mer, falsifications qui révoltent tout honnête homme[2].

Les Souverains Pontifes, en leur qualité de fidèles gardiens de la pure doctrine de Jésus-Christ, n'ont rien négligé pour paralyser les funestes résultats de cet indigne trafic que les Anglais faisaient aussi dans des vues politiques. Parmi les Souverains Pontifes dont nous venons de parler, il faut citer surtout Léon XII, dans sa circulaire du 3 mai 1824; Pie VIII, du 29 mai 1829; Grégoire XVI, du 8 mai 1844, et le Souverain Pontife actuel Pie IX, dans son encyclique du 9 novembre 1846.

Les gouvernements catholiques eux-mêmes ne pouvaient rester spectateurs indifférents de cet enthousiasme fanatique

[1] *Motif pour lequel je ne fais pas partie d'une Société biblique.*

[2] Le protestant laïque, natif de Suisse, dont nous avons parlé plus haut *(Beleuchtung der protestant. Vorurtheile wider die katholisch Kirche*, etc., *B.* 1. *Abth.*2, *S.* 162*)*, cite comme preuve de l'illusion que se font les Sociétés bibliques sur les conséquences de leurs travaux, cet aveu remarquable : « Il est reconnu que les peuples sauvages, mais pleins de ruse, qui ont accueilli nos Bibles avec beaucoup d'ardeur, les ont dans la suite transportées par masses énormes dans les pays chrétiens des environs, pour les échanger contre des couteaux de poche, de l'eau-de-vie, etc. — Les Bibles traduites en chinois par Morisson, et qu'on a envoyées en Chine, y ont été mises publiquement à l'encan, et achetées la plupart par des cordonniers qui s'en sont servis pour garnir des pantoufles. —Dans une fête collective que la Société biblique fit à Stuttgard, en 1846, un de ses membres fit cette remarquable réflexion : « Saint François-Xavier en a converti des millions avec une seule Bible, et nous, c'est à peine si avec des millions de Bibles nous convertissons une seule âme. »

pour la lecture de la Bible; aussi, en 1817, l'Autriche interdit-elle les Sociétés bibliques, et, à une époque plus récente, les colporteurs de Bibles, qui exerçaient surtout leur action en Hongrie.

L'exemple suivant nous prouve combien sont coupables ceux qui assistent avec distraction à la lecture de l'Ecriture Sainte, ou des extraits de l'Ecriture Sainte, comme ceux qu'on lit dans le livre des Evangiles à l'office des jours de dimanches et de fêtes.

Une pénitence sévère. — Deux saints ermites, nommés, l'un Eusèbe, l'autre Amian, étaient un jour assis devant leur cellule, occupés à lire dans le livre des Evangiles. L'un lisait et l'autre expliquait ce qui venait d'être lu. Eusèbe, qui faisait les fonctions d'interprète, fut distrait pendant quelques minutes par des personnes qu'il regardait travailler dans le voisinage, et n'entendit pas les passages qui venaient d'être lus. Amian interrompit la lecture et demanda l'explication; Eusèbe, ne pouvant pas la donner, pria Amian de lire une seconde fois le passage. Mais Amian avertit généreusement son confrère de la faute qu'il venait de commettre, faute qui témoignait de son peu d'estime pour la parole de Dieu. Ces reproches firent une telle impression sur l'âme d'Eusèbe, que, se retirant aussitôt dans sa cellule, il ceignit ses reins d'un cilice de fer, et passa quarante années, c'est-à-dire le reste de sa vie, dans la pratique de la plus austère pénitence (Théodoret, *Hist. eccl.*).

Combien cet exemple d'une pénitence si longue et si sévère est humiliant pour ceux qui assistent si souvent avec distraction à la lecture du saint Evangile, ou qui font de certains passages de l'Ecriture Sainte le sujet de leurs indécentes plaisanteries !

I. De la Parole de Dieu non écrite.

La deuxième source de la vraie foi, c'est la parole de Dieu non écrite, c'est-à-dire les doctrines morales et dogmatiques qui n'ont pas été consignées dans l'Écriture Sainte, mais seulement annoncées de bouche par

les Apôtres, et transmises ainsi comme un héritage aux communautés chrétiennes; voilà pourquoi on les appelait traditions orales ou doctrines héréditaires. Ici la tradition, considérée comme deuxième source de la révélation chrétienne et comme complément de la première source, c'est-à-dire de l'Écriture Sainte, est prise dans un sens restreint.—Dans un sens plus étendu, on entend par tradition, ou doctrine héréditaire, l'ensemble de la doctrine de Jésus-Christ, telle qu'elle a été prêchée par les Apôtres et transmise jusqu'à nous par l'Église catholique assistée de l'Esprit-Saint. Dans ce sens, la tradition est prise pour l'ensemble de la révélation chrétienne, et l'Écriture n'en est que la partie écrite par les Apôtres eux-mêmes ou sous leur direction [1].

Que les protestants soient complétement dans l'erreur lorsqu'ils soutiennent que l'Écriture Sainte renferme à elle seule toute la doctrine primitive du Christianisme, et que c'est dans l'Écriture Sainte seule, sans l'intermédiaire de l'infaillibilité de l'Église et de la doctrine traditionnelle, qu'on peut chercher avec une parfaite sécurité tous les enseignements de Jésus-Christ, c'est ce qui résulte clairement des explications suivantes :

Le Sauveur lui-même, pendant son ministère de prophète, n'écrivit jamais rien [2]; il se contenta de prêcher. Il n'ordonna pas non plus à ses Apôtres de prendre leurs tablettes et d'écrire sa doctrine, mais plutôt d'aller

[1] La tradition, dans un sens plus étendu, peut encore être appelée la conscience de l'Église toujours vivante et qui ne vieillit jamais, conscience où l'Écriture Sainte trouve son complément et son explication.

[2] A l'exception peut-être des péchés des Pharisiens, que Jésus-Christ écrivit sur le sable (*Jean*, VIII, 6).—L'épître adressée au roi Abgare, à Édesse, n'est pas authentique.

par tout l'univers annoncer l'Évangile à toutes les créatures (*Marc*, XVI, 15); et c'est effectivement ce qu'ils firent. Aussi des milliers de personnes furent converties par le seul enseignement oral et avant qu'une seule lettre du nouveau Testament eût été écrite. Plus tard, quelques-uns furent amenés à écrire par des circonstances particulières et accidentelles; mais tous n'écrivirent pas, et ceux mêmes qui le firent, n'écrivirent pas toute la doctrine de Jésus-Christ; car, s'ils avaient reçu l'ordre de tout prêcher, ils n'avaient pas reçu celui de tout écrire. De plus, ils ne donnaient que la parole de ce qu'ils écrivaient, et non pas le sens clair et l'explication de ces paroles, comme ils le firent oralement.

Saint Luc raconte, dans les Actes des Apôtres (I, 3), qu'après sa résurrection, le Sauveur parla encore pendant quarante jours à ses Apôtres du royaume de Dieu; or, toutes les paroles qu'il prononça alors n'ont pas été consignées par l'écriture.

L'apôtre saint Jean, qui, comme nous l'avons dit précédemment, écrivit son évangile en partie pour servir de complément aux trois autres évangiles, dit cependant expressément (XX, 30) que « Jésus a fait, à la vue de ses disciples, beaucoup d'autres miracles qui ne sont pas écrits dans ce livre. » — Et il ajoute plus loin (XXI, 25) : « Jésus a fait tant d'autres choses, que, si on les rapportait en détail, je ne crois pas que le monde entier pût contenir les livres qu'on en écrirait. »

Dans ses Épîtres, qu'il ne faut considérer [1] que

[1] Autrement, s'il avait voulu écrire un corps de doctrine complet, il aurait dû adresser les mêmes lettres à toutes les communautés et déposer dans toutes la même doctrine; car on devait apprendre à toutes à observer ce que le Seigneur avait ordonné.

comme des fragments de sa doctrine, l'apôtre saint Paul en appelle expressément à l'enseignement oral. Ainsi on lit, dans sa deuxième Épître aux Thessaloniciens (II, 14) : « C'est pourquoi, mes frères, demeurez fermes, et conservez les traditions que vous avez apprises, soit par nos paroles, soit par notre lettre. » Et dans sa deuxième Épître à son disciple Timothée (II, 2) : « Gardez ce que vous avez appris de moi devant plusieurs témoins, donnez-le en dépôt à des hommes fidèles, qui soient eux-mêmes capables d'en instruire d'autres.» — C'est ainsi encore que le même Apôtre, dans sa première Épître aux Corinthiens, leur promet, relativement à l'Eucharistie, qu'il « réglera les autres choses » quand il sera venu chez eux.

Saint Jean écrit également, à la fin de sa deuxième Épître (vers. 12) : « J'aurais encore plusieurs choses à vous dire; mais je ne veux point le faire par écrit, parce que j'espère vous voir bientôt, et que nous nous entretiendrons l'un l'autre de vive voix. »

Ceux qui, après les Apôtres, peuvent le mieux nous attester qu'ils n'ont pas voulu que nous envisagions le nombre si restreint de leurs écrits comme étant l'unique source de la doctrine du Christianisme, ce sont assurément leurs disciples et leurs successeurs immédiats dans le ministère d'enseignement. Ecoutons donc leur témoignage.

REMARQUES.

Sentiment des saints Pères. — Saint Ignace, qui affirme avoir vu personnellement le Sauveur après sa résurrection, saint Ignace, qui était un des disciples de l'apôtre saint Jean, par lequel il avait été consacré évêque d'Antioche, lors de son voyage à Rome, où il souffrit le martyre en 107, avertissait

partout les fidèles de s'en tenir fidèlement et avec la plus grande fermeté aux traditions des Apôtres (Eusèb., *Hist. eccl.*, chap. 3).

Un autre disciple des Apôtres, saint Polycarpe, enseignait, au témoignage de son disciple saint Irénée, « ce que les Apôtres ont enseigné, ce que l'Eglise enseigne, ce qui seul est vrai. » — Saint Irénée disait aussi expressément (*Adv. hæres.*, l. IV) : « Pour ce qui concerne l'explication de l'Ecriture Sainte, les Chrétiens doivent écouter les pasteurs qui tiennent leur pouvoir des Apôtres, et qui, par une disposition divine, ont aussi reçu, de même que tous les évêques qui les ont précédés, l'héritage de la vérité. » — Ailleurs il dit encore (*Ibid.*, l. III) : « Qu'en serait-il si les Apôtres ne nous avaient laissé aucune écriture? Ne serions-nous pas obligés de nous en tenir au contenu de la tradition qu'ils ont laissée à ceux à qui ils ont confié le gouvernement de l'Eglise? C'est cette loi transmise par tradition qu'ont suivie plusieurs nations étrangères qui ne connaissaient ni papier ni encre, et qui, néanmoins, croyaient en Jésus Christ. L'Esprit de Dieu a écrit le salut dans leur cœur, et ils conservent fidèlement l'antique tradition. »

Saint Clément d'Alexandrie, qui déclare lui-même avoir été disciple des Apôtres, déclare expressément (*Strom.*, l. I, c. 6) qu'il y a deux moyens pour instruire les fidèles : la parole de Dieu écrite, et la doctrine non écrite ou la tradition; et que, pour interpréter convenablement l'Ecriture Sainte, il faut expliquer la doctrine de Jésus-Christ d'après la pieuse tradition des Apôtres.

C'est par la tradition seule que nous savons de combien de livres se compose l'Ecriture Sainte, et quels sont ces livres [1] ; par elle seule que nous savons que

[1] Nous nous trouvâmes un jour, raconte M. l'abbé Para du Phanjas, avec un protestant qui frondait fort éloquemment la nécessité et l'infaillibilité de la Tradition. « Monsieur ne croit donc point à l'Écriture Sainte? lui dis-je. — Et qu'a de commun, me répondit le protestant, ce livre divin avec votre fabuleuse Tradition? — Donnez-moi, ajoutai-je, une Écriture sainte, et je vous montrerai l'essentielle connexion de l'une avec l'autre. » Le protestant accepta le défi, et me présenta un volume de l'ancien et du nouveau Testa-

le baptême des enfants est valide [1] ; qu'il faut solenniser le dimanche au lieu du sabbat ; que le lavement des pieds n'est pas un sacrement, bien que Jésus-Christ semble y attacher une grâce intérieure (*Jean*, XIII, 8-10) ; que le commandement de l'Apôtre (*Act.* XV) de s'abstenir du sang et des chairs des animaux étouffés, ne s'applique plus à nous ; et tant d'autres points sur lesquels les protestants sont d'accord avec nous, bien qu'ils rejettent la tradition.

TÉMOIGNAGES PROTESTANTS.

Luther faisait la remarque suivante, dans une lettre au margrave de Brandebourg : « Il est dangereux et terrible de croire quelque chose qui soit contraire à la doctrine et au témoignage universel de l'Église catholique, puisque cette doctrine, elle l'a conservée depuis le commencement, à travers plus de quinze siècles. »

Calvin avoue que les Épîtres des Apôtres avaient moins pour objet d'instruire les communautés que de les fortifier dans ce qu'elles avaient entendu de bouche.

ment. Je l'ouvre, je le parcours, et, le lui rendant avec une indignation simulée : « Je vous demande, monsieur, lui dis-je, l'Écriture Sainte, et non le livre fabuleux que vous me présentez. — Le livre que je vous présente, repart le protestant scandalisé de mon propos, est le grand livre par excellence, le livre qui renferme l'ancienne et la nouvelle alliance de Dieu avec les hommes. — Et d'où savez-vous, monsieur, que ce livre est l'ouvrage divin dont vous me parlez, et non quelque ouvrage fabuleux qui a été ténébreusement fabriqué et supposé, dans des temps plus ou moins reculés, en Grèce ou en Palestine, à Rome ou à Genève, à Paris ou à Amsterdam ? — D'où je le sais ? répliqua le protestant, je le sais par le témoignage infaillible de nos pères, qui, de siècle en siècle, nous ont transmis ce livre comme un livre divin ! — Ah ! vous admettez donc une tradition infaillible, monsieur le protestant, qui protestez si fièrement contre la tradition ? »

[1] Luther et Mélanchton n'avaient pas d'autre moyen que la tradition pour réfuter les anabaptistes, qui, s'autorisant des paroles de l'Écriture (*Matth.* XXVIII, 19), rejetaient le baptême des enfants comme invalide.

Bèze et Calvin en appelaient eux-mêmes à la tradition contre ceux qui se séparaient de leur parti. — Calvin écrivait : « Celui qui rejette le secours de la parole « non écrite » et se contente de la lettre morte, éprouvera bientôt quel grand mal c'est de mépriser le mode d'enseignement établi par Jésus-Christ [1]. »

Parmi les autres protestants, fort nombreux, qui se prononcent en faveur de la nécessité de la tradition, nous rapporterons seulement les paroles de Leibnitz et de Lessing. Le premier, dans une lettre à Pirot, écrivait : « Tout ce qui appartient à la foi divine ne saurait nous parvenir que par l'Ecriture Sainte ou par la tradition de l'ancienne Eglise. » Et Lessing [2] : « Il est impossible de prouver que les Apôtres et les Evangélistes ont écrit le nouveau Testament afin qu'on en tirât toute la religion chrétienne et qu'il servît seul à la prouver. On pourrait encore moins alléguer pour preuve que le Saint-Esprit l'a ainsi voulu et disposé, même sans l'intention de ceux qui l'ont écrit. La religion chrétienne, pendant les quatre premiers siècles, n'a jamais été démontrée, mais seulement éclaircie et confirmée par les écrits du nouveau Testament. La divinité peut se démontrer sur la primordialité démontrable de la règle de foi, bien plus sûrement qu'on ne pense fonder maintenant l'inspiration divine des écrits du nouveau Testament sur leur origine indémontrable. »

Si donc nous voulons résumer toutes les raisons qui donnent la préférence à la tradition ou doctrine héréditaire, nous trouverons : 1° qu'elle est plus ancienne que les écritures du nouveau Testament [3], puisqu'une foule de communautés chrétiennes avaient été fondées par l'enseignement oral, avant même que le premier

[1] *Cf.* l'ouvrage cité plus haut : *Beleuchtung der Vorurtheile*, etc., 2e vol., page 137.

[2] *Réponses nécessaires à une question inutile.*

[3] Dans l'ancien Testament aussi, la tradition était plus ancienne que l'écriture, car, depuis Adam jusqu'à Moïse, c'est-à-dire pendant une période de plus de 2 000 ans, les révélations de Dieu ne furent transmises de génération en génération que par la tradition orale.

Évangile eût été écrit[1] ; 2° que la tradition est plus complète, puisque, envisagée dans le sens étendu et comme formant l'ensemble de la doctrine héréditaire, elle ne renferme pas seulement, comme l'Ecriture sainte, une partie de la doctrine de Jésus-Christ, mais qu'elle la renferme tout entière, comme l'indiquaient déjà ces paroles de saint Irénée (*Adv. hæres.*, l. III, c. 4). « Bien que l'Ecriture Sainte soit une règle de notre foi, elle ne renferme cependant pas tout ; » 3° enfin, elle est plus explicite, comme on le voit par ce passage de saint Irénée (*Ibid.*) : « Comme elle (l'Ecriture) est obscure en une foule d'endroits, il est nécessaire de recourir à la tradition orale que Jésus-Christ et ses Apôtres nous ont livrée de vive voix, tradition qui a été conservée dans le sein de l'Eglise et communiquée aux fidèles. » — Aussi la tradition était-elle toujours considérée comme étant le commentaire vivant de la Bible, comme l'attestent ces paroles de saint Augustin (*Contra Crescens.*): « Pour arriver à la vérité des saintes Ecritures, nous avons besoin d'admettre le sens qu'admet l'Eglise universelle, à laquelle l'Ecriture elle-même rend témoignage. Car, comme l'Ecriture Sainte ne saurait elle-même être dans l'erreur, celui qui, au milieu de l'obscurité des questions que nous examinons, craint de se tromper, doit consulter là-dessus l'Eglise, à laquelle l'Ecriture Sainte nous renvoie expressément. » Et Vincent de Lérins écrivait à son

[1] Le premier Évangile, celui de saint Matthieu, ne fut écrit, comme on le sait, que huit ans après l'Ascension de Jésus-Christ, alors que des milliers d'individus avaient déjà embrassé le christianisme. Que dis-je? Au IVe siècle, d'après le témoignage d'un écrivain contemporain, Eusèbe, les écrits des Apôtres n'étaient pas même encore tous connus des communautés chrétiennes.

tour : « Nous observons avec soin la règle que des hommes pieux et instruits des siècles passés nous ont transmise, règle qui consiste à n'interpréter l'Ecriture Sainte que conformément à la tradition de l'Eglise universelle (*Commonitor. adv. hæres.*). »

§ V.

DE L'INTÉGRITÉ DES SOURCES DE LA FOI.

Afin de maintenir jusqu'à la fin du monde, dans toute leur pureté et leur intégrité, les deux sources de la vraie foi, le Seigneur a établi, pour en être la seule et sûre gardienne, l'Eglise, qu'il a élevée et consacrée à cette fonction, en lui envoyant son Saint-Esprit le jour de la Pentecôte.

Pour ce qui concerne la première source, l'Ecriture Sainte, l'ancien Testament était déjà complétement recueilli et répandu du temps de Jésus-Christ et des Apôtres, qui en appelaient à lui comme étant un livre divin [1].

Il eût été impossible aux premiers Chrétiens d'ad-

[1] Il ne saurait entrer dans notre plan de donner ici des explications détaillées sur le canon de l'ancien Testament. Remarquons seulement que les Juifs veillaient avec le plus de soin possible sur l'intégrité des livres sacrés. Le savant Philon d'Alexandrie, Juif lui-même, et qui vivait du temps de Jésus-Christ, écrivait que tout Juif, avant de mourir, était obligé de déclarer s'il voudrait consentir à faire quelque falsification dans l'Écriture Sainte; et il affirmait que, jusqu'à l'époque où il vivait, on n'y avait pas encore changé une seule lettre. Non-seulement, comme nous l'avons dit plus haut, les Juifs avaient compté les mots et jusqu'aux lettres des livres mosaïques, mais ils l'avaient encore fait pour d'autres livres de l'ancien Testament, afin de s'apercevoir de suite du moindre changement qu'on aurait pu y faire. Au surplus, les livres de l'ancien Testament ayant été de bonne heure traduits en d'autres langues, ces traductions servaient de contrôle au texte primitif,

mettre dans les copies qu'ils faisaient de l'ancien Testament, des changements et des falsifications, sans s'exposer à se voir bientôt convaincus de cette fraude par les Juifs, leurs ennemis. Au reste, les chefs des communautés chrétiennes, si remarquables par leur sainteté et leur zèle, n'auraient pas manqué de sévir énergiquement contre des fraudes de cette nature.

Quant aux livres du nouveau Testament, comme ils parurent à des époques différentes, ils ne furent recueillis et ne tombèrent entre les mains des fidèles, qu'après un espace de temps plus ou moins long. Et, à cet égard, on procédait avec la plus stricte vigilance. Ainsi l'ouvrage manuscrit de l'un des apôtres fut confié, comme un trésor sacré, aux chefs des Eglises, pour être conservé ; et c'est ce manuscrit dont on se servait pour faire la lecture devant le peuple. Tertullien vient corroborer lui-même notre assertion de l'autorité de son témoignage, lorsqu'il assure (*Præscript.*, chap. 35) que, de son temps, c'est-à-dire au IIe siècle, on conservait encore dans les Eglises de Corinthe, de Philippes, de Thessalonique, de Rome, d'Ephèse, les œuvres des Apôtres écrites de leur propre main. — On ne pouvait en faire des copies que sous la surveillance des chefs des Eglises, et on exigeait qu'elles fussent de la plus rigoureuse conformité avec le texte primitif [1]. Les autres communautés chrétiennes n'admettaient pour

[1] Un certain Macédonius fut déposé de sa dignité ecclésiastique, pour s'être permis de changer une seule lettre dans la première épître de saint Paul. — Un autre produisit une grande sensation, pour avoir substitué une expression analogue et plus belle à un mot de l'Évangile qui n'était pas assez de son goût. Enfin, saint Augustin rapporte que toute une assemblée réclama tumultueusement et en poussant des cris contre un lecteur qui, dans une lecture au peuple, traduisit un passage du livre de Jonas autrement qu'on n'avait coutume de le traduire.

les lectures qui se faisaient pendant l'office divin, que des copies approuvées par l'évêque d'une communauté qui se trouvait en possession d'un ouvrage écrit de la main de quelqu'un d'entre les Apôtres.

REMARQUE.

Les Apocryphes.— On fit et on répandit aussi de bonne heure de faux écrits sur la vie de Jésus-Christ et sur les travaux des Apôtres. Parmi les plus anciens de ces écrits, qu'on nomme *apocryphes*, appartiennent, pour le nouveau Testament, l'Evangile appelé des douze Apôtres : « l'Evangile de saint Pierre, le ministère de prédication de saint Pierre. » Ce dernier contient des renseignements que saint Pierre doit avoir envoyés à saint Jacques-le-Mineur, premier évêque de Jérusalem, sur les résultats de ses missions apostoliques. Plus tard, on vit paraître plusieurs évangiles sur l'enfance et sur la jeunesse de Jésus-Christ, ainsi qu'un Evangile de Nicodème sur la Passion et la Résurrection de Jésus-Christ, et plusieurs autres. Ces récits, falsifiés ou inventés, furent rejetés par l'Eglise catholique. Peu de temps après la mort des Apôtres, saint Irénée (*Adv. hæres*, l. III) parlait déjà des quatre Evangiles de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean, comme étant les seuls authentiques; il ajoutait: « Il n'y a donc que quatre Evangiles, et il ne saurait y en avoir davantage. Leur autorité est si solidement établie, que les hérétiques eux-mêmes les admettent, et chacun d'eux cherche à établir sa doctrine en les prenant pour point de départ. »

Le recueil des livres reconnus pour divins par l'infaillibilité de l'Eglise, s'appelle Canon des Livres sacrés: c'est dans l'Eglise catholique seule qu'il a été conservé dans toute son intégrité et sa pureté [1] ; c'est elle seule

[1] Luther lui-même se vit souvent forcé de reconnaître, contre sa volonté, que c'était dans le « papisme » que se trouvait la véritable Écriture Sainte. Il disait encore : « Nous sommes obligés de leur accorder (aux catholiques)

qui, par la véracité de son témoignage, peut en toute assurance nous garantir l'authenticité et l'intégrité de ce livre sacré ; aussi saint Augustin a-t-il raison de dire qu'il ne croirait pas à l'Evangile, si l'autorité de l'Église ne l'y déterminait (*Epist. contr. Manich.*, c. 4).

Relativement à la deuxième source, la tradition, il faut remarquer que la plupart des doctrines prêchées par les Apôtres avaient déjà été transcrites par leurs disciples et leurs successeurs immédiats ; mais ces copies de la parole de Dieu, transmises ainsi par voie de tradition, furent examinées par l'Eglise, qui ne les reconnut pour vraies que lorsqu'elles eurent été trouvées conformes aux anciennes traditions de toutes les communautés chrétiennes ; de plus, depuis les premiers temps du Christianisme, c'était une règle admise de « s'en tenir à ce qui avait été cru en tout lieu, en tout temps et par tous ; car c'est là ce qui est vraiment et proprement catholique, suivant la force du mot, qui signifie universel [1]. »

Cette unanimité en matière de foi de toutes les communautés chrétiennes répandues dans les contrées

que la parole de Dieu et le ministère apostolique se rencontrent dans le « papisme, » et que c'est d'eux que nous possédons l'Écriture Sainte. Car, sans eux, qu'en saurions-nous (*Wittenb. Asgab. IV, S.* 227) ? » Cependant il se permit dans la traduction de la Bible des falsifications; car le savant Jérôme Emsir lui en signala près de trois cents. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, il avait intercalé dans le passage suivant (*Rom.* III, 28) : « Nous sommes d'avis que l'homme est justifié par la foi, » la particule « seule, » pour justifier l'étrange assertion qui consistait à dire que la foi seule, sans les œuvres, suffisait pour le salut. L'Épître de saint Jacques, qui l'embarrassait, il la repoussa arbitrairement, et l'appelait une « épître de paille. »

Nous avons déjà dit que les éditions de la Bible publiées par les Sociétés bibliques étaient falsifiées. Le protestant Brougthon assure que la traduction anglaise de l'ancien Testament renferme 840 passages falsifiés.

[1] *Commonitor. Vinc. Lerin.*, c. 3.

du monde les plus reculées, était déjà une garantie, pour parler le langage humain, que toutes avaient puisé à une seule et même source, et Tertullien avait bien raison de demander (*Præscript.*, c. 27) s'il « était seulement vraisemblable que tant et de si grandes communautés chrétiennes eussent pu se tromper toutes en admettant la même foi ? S'il en était ainsi, ajoute-t-il, leur erreur aurait dû se produire sous des formes différentes. »

Quand un hérétique apparaissait quelque part, soit pour expliquer faussement une ancienne doctrine de foi, soit pour propager une doctrine nouvelle, l'évêque de la contrée l'examinait et la condamnait ; mais quand l'hérésie s'était répandue plus loin, les évêques de toutes les Eglises ou de plusieurs Eglises se réunissaient, examinaient si cette doctrine était conforme à l'Ecriture Sainte, au témoignage unanime des Pères de l'Eglise [1], à l'antique croyance des communautés, et, avec l'assistance du « Consolateur, de l'Esprit de vérité » qui, selon les promesses de Jésus-Christ, devait

[1] Le nom de «Père,» pris dans un sens plus étendu, était autrefois donné aux évêques, qu'on considérait comme les Pères de leurs communautés. Dans un sens plus restreint, on appelle « Pères de l'Église » des écrivains ecclésiastiques qui ont vécu dans les premiers siècles du Christianisme, se sont distingués par leur science, leur piété et l'orthodoxie de leurs enseignements, et qui ont été reconnus et vénérés par l'Église comme les témoins et les défenseurs de la pure doctrine. Les plus célèbres d'entre eux, ceux qui ont surtout brillé par leur savoir, s'appellent aussi Docteurs de l'Église. C'est ainsi que, de même qu'on compte quatre Évangélistes, on compte aussi, pour l'Église orientale, quatre Docteurs de l'Église (Athanase, Basile, Grégoire de Nazianze et Chrysostôme), et quatre latins, pour l'Église occidentale (Ambroise, Augustin, Jérôme et Grégoire-le-Grand). Ceux auxquels on ne donne pas la note de sainteté s'appellent simplement écrivains ecclésiastiques ; tels sont, par exemple, Tertullien, Origène, Eusèbe de Césarée et autres.

leur enseigner toute vérité, et leur rappeler tout ce qu'il avait dit autrefois, ils portaient leur infaillible sentence. Cette multitude d'évêques assemblés pour veiller à la conservation de la foi et des mœurs, porte le nom de Concile [1].

§ VI.

QUALITÉS DE LA VRAIE FOI.

Pour que notre foi soit une vertu, et par conséquent pour qu'elle puisse nous mériter la vie éternelle, elle doit être *universelle, ferme* et *vivante*.

1. Notre foi sera *universelle*, si nous croyons tout ce que Dieu a révélé, et tout ce qu'il nous propose à croire par son Eglise infaillible.

Celui qui ajoute foi indistinctement à tout ce qu'on lui dit, s'appelle un homme crédule ; celui qui ajoute foi à une puissance dont l'existence n'est attestée ni par Dieu ni par l'Eglise, s'appelle superstitieux ; celui qui admet des choses fausses pour des révélations divines, s'appelle hérétique ; mais celui qui, dans les choses surnaturelles, admet pour vrai tout et rien que ce que Dieu lui enseigne par son Eglise, s'appelle un vrai chrétien.

Dieu, dans son amour, nous a révélé toutes les vérités qu'il nous est utile et nécessaire de connaître, et à la connaissance desquelles il nous serait sinon tout-à-fait impossible, du moins très-difficile d'arriver. Quant aux connaissances superflues, comme seraient celles

[1] Nous entrerons dans plus de détails sur la question des Conciles, lorsque nous parlerons de l'Église enseignante, au neuvième article du Symbole.

qui consisteraient à savoir quels sont les habitants qui vivent dans les astres, quand viendra le jour du dernier jugement, la Sagesse divine en a gardé le secret [1].

Si donc Jésus-Christ, par qui se sont accomplies et consommées en l'homme les révélations de Dieu, a fait un devoir à ses Apôtres (*Matth.*, XXVIII) de prêcher l'Evangile à toutes les nations et de leur enseigner tout ce qu'il leur avait dit, il a, par là même, fait un devoir à tous ceux qui entendent sa doctrine, de la croire tout entière ; aussi, enlevant toute espèce d'arbitraire en matière de foi, il a déclaré ouvertement (*Marc*, XVI) que « celui qui ne croira point sera condamné. » Et de même que cette vérité de Jésus-Christ, les Apôtres la prêchaient dans toute sa plénitude, en s'exposant souvent au danger de perdre la vie ; de même les Apôtres exigeaient que tous ceux qui voulaient devenir chrétiens adoptassent avec soumission *toute* la vérité : voilà pourquoi nous lisons dans la deuxième épître de saint Jean (I, 3) que « quiconque ne demeure point dans (toute) la doctrine de Jésus-Christ, mais s'en éloigne, ne possède point Dieu, » et par conséquent ne possède ni sa doctrine ni sa grâce. Comme, en violant un seul commandement, on blesse la sainteté de Dieu, ainsi, en niant et en rejetant une seule des vérités de la révélation divine, on blesse sa véracité.

Saint Augustin, parlant (*Contr. Faust*, c. 3) de ceux qui admettent telle vérité et rejettent telle autre, dit ces remarquables paroles :

[1] Ainsi, dans l'Ancien Testament, Dieu avait refusé aux Israélites la connaissance du mystère de la sainte Trinité et celle d'une foule d'autres vérités, à cause de leur penchant pour l'idolâtrie et le polythéisme.

« Si vous ne croyez de l'Evangile que ce que vous voulez, et si vous ne croyez pas ce que vous ne voulez pas, vous croyez plus en vous-même que vous ne croyez à l'Evangile ; car si la raison privée peut accepter ou rejeter ce qu'il lui plait de l'Evangile, loin de se soumettre à l'autorité de l'Ecriture Sainte, c'est plutôt l'Ecriture Sainte qu'elle soumet à sa volonté. »

Les Doctrines mystérieuses et terribles. — Il y a dans la révélation divine des doctrines qui répugnent à l'homme sensuel, ou plutôt qui le jettent dans l'épouvante ; telles sont, par exemple, celle de l'éternité et celle des peines de l'enfer. Il était juste, cependant, que la même Vérité éternelle qui avait promis aux bons des récompenses sans fin, menaçât les méchants de châtiments éternels. Dieu, en effet, n'est pas seulement souverainement bon et miséricordieux, il est encore souverainement juste ; or, sa justice se révèle non-seulement dans la perpétuelle récompense, mais encore dans le perpétuel châtiment : « Il est juste, dit excellemment saint Grégoire (*Moral.*, l. IX), que celui qui dans ce monde, n'a jamais voulu être sans péché, ne soit jamais non plus dans l'autre monde sans châtiment. » De même que la lumière de la gloire éternelle brille pour les élus, de même le feu des tourments éternels brûle pour les damnés. C'est pourquoi, si c'est pour nous une douce consolation de croire au ciel, nous devons aussi admettre la croyance en l'enfer, comme étant pour nous d'une salutaire frayeur. L'une et l'autre doctrines sont non-seulement également croyables, mais elles sont également salutaires ; « car, écrit saint Chrysostôme, si la Vérité éternelle ne nous avait point menacés de l'enfer, nous nous y précipiterions par

masses nombreuses ; et si l'on ne nous avait point annoncé d'avance les peines éternelles du feu, personne n'y échapperait. » Outre les doctrines terrifiantes, il y en a de mystérieuses, qui surpassent la raison et l'intelligence de l'homme terrestre et déchu. Ces doctrines, l'orgueil de l'homme ne veut point les accepter. Mais de même que notre œil, lorsqu'il regarde fixement le soleil, est ébloui par ses rayons, et que notre tête, lorsque nous plongeons nos regards dans un abîme sans fond, est prise de vertige ; de même notre intelligence, dans sa faiblesse actuelle et dans son enveloppe périssable, serait aveuglée par l'éclat de la Vérité éternelle, si nous la voyions tout entière, et la vue des profondeurs infinies des mystères divins la troublerait. Aussi peut-on appliquer aux divins mystères ces paroles que Dieu adressait à Moïse : « Il ne t'est point donné de voir ma face ; nul homme ne peut me voir tandis qu'il est sur la terre [1]. » — Si, parmi les choses de la terre, il y en a un si grand nombre qui sont une énigme pour l'homme [2], pourquoi s'étonner que les

[1] *Cf.* CATECH. HISTOR., 1 vol., p. 64.

[2] Qui pourrait expliquer, par exemple, comment ce vaste globe terrestre peut tenir seul au milieu de l'espace ; comment le soleil a pu luire pendant des milliers d'années sans rien perdre de sa vigueur et de son éclat ; comment la terre, qui a une couleur terne, peut produire des fleurs aux couleurs si variées, des plantes aux formes si multiples, comment l'homme croît et se développe ; quelle est la nature des rapports qui existent entre le corps et l'âme, etc., etc.? Les naturalistes ne peuvent nous découvrir que les causes immédiates de ces phénomènes ; mais le « comment » et le « pourquoi » fondamentaux sont pour eux des mystères.

Un savant médecin disait un jour à un rationaliste (à un homme qui ne voulait croire que ce qu'il pouvait comprendre) : « Comment pouvez-vous montrer tant de répugnance pour les mystères surnaturels, vous que la nature elle-même a placé au milieu de tant de choses incompréhensibles ? » — Rien de plus juste que cette question.

choses surnaturelles lui paraissent pleines de mystères? « Maintenant, dit l'Apôtre, nous voyons comme en un miroir et en des énigmes; mais alors nous verrons face à face » (*Cor.*, XIII, 12). Maintenant nous ne connaissons qu'en partie; mais quand un jour les écailles nous tomberont des yeux, et que nous aurons été transfigurés, Dieu nous deviendra intelligible dans ses mystères.

Dieu, en nous révélant ses mystères dans notre état d'imperfection actuelle, a voulu que nous eussions une foi méritoire et non pas que nous fussions entraînés par la passion d'une science vaine et curieuse. C'est pourquoi, lorsque Jésus-Christ parla pour la première fois (*Jean*, VI) du saint Sacrement de l'autel, il invita à se retirer tous ceux qui ne croyaient pas sur la simple parole et qui s'inquiétaient du « comment » et du « pourquoi. » Il alla même jusqu'à demander à ses Apôtres s'ils « voulaient aussi s'en aller, » comme s'il eût voulu leur dire : Vous aussi, je vous invite à vous retirer, je vous juge indignes de moi, indignes d'entendre mes révélations, si vous ne voulez pas en toute humilité soumettre votre intelligence à mes paroles. Mais ils restèrent et ajoutèrent foi à ce qu'il leur dit, bien qu'ils ne le comprissent pas, puisque, comme le disait saint Pierre, lui seul avait « les paroles de la vie éternelle. » Cette foi humble et aveugle qu'ils eurent en lui, les rendit dignes de participer les premiers à la table du Seigneur.

Ici se rapportent ces paroles du Seigneur à saint Thomas (*Jean*, XX) : « Heureux ceux qui ne voient point et qui croient! » C'est comme s'il disait : A ceux-là, leur foi devient méritoire pour la vie éternelle, qui,

bien qu'ils ne puissent pas comprendre les mystères divins, les admettent cependant en toute humilité et confiance. — Saint Augustin dit à ce sujet (Serm. *de Trinit.*) : « La raison pour laquelle je crois même ce que je ne puis pas comprendre, c'est parce que ma foi, quand elle se limite aux choses que je comprends, n'est ni une foi surnaturelle ni une foi méritoire. »

Comparaison. — La plus légère fissure dans une cloche lui enlève l'éclat de son son ; la moindre fente peut entraîner la ruine d'un vaisseau, et un seul insecte mort corrompt le baume le plus précieux. De même un seul doute volontaire dans la foi, enlève à celle-ci son harmonie, l'expose à une ruine complète et corrompt tout son objet.

Le fidèle Gardien. — Arius, comme on le sait, avait nié la divinité de Jésus-Christ et avait été déclaré hérétique par le concile de Nicée. Néanmoins sa détestable hérésie ne laissa pas de trouver de zélés partisans jusque dans le cœur de l'empereur grec. Un de ses approbateurs les plus enthousiastes fut l'empereur Valens, qui, voulant attirer dans cette nouvelle hérésie le saint évêque Basile, chargea de l'exécution de ce plan satanique Modeste, préfet du prétoire. A cet effet, Modeste se rendit à Césarée, et employa tous les moyens de persuasion qui étaient en son pouvoir, pour rendre l'évêque, comme il disait, accessible à des idées qui fussent à la hauteur de l'époque. « Ne croyez pas, lui disait-il, entre autres, qu'il s'agisse d'un changement total à faire dans le symbole de la foi catholique ; il n'est question que d'en ôter un tout petit mot, celui de *consubstantiel*, pour indiquer que le Fils de Dieu n'est pas égal au Père, mais seulement semblable. » A ce propos séducteur,

Basile répondit avec fermeté : « Loin d'en ôter ou d'y ajouter des paroles, je ne souffrirais pas même qu'on y changeât l'ordre des paroles. En ma qualité de gardien établi et consacré pour veiller sur la doctrine catholique, je la défendrai au prix de mon sang et de ma vie. Allez le dire à l'empereur. » Modeste, irrité d'une résistance aussi courageuse : « Je vous donne, lui dit-il, la nuit pour y penser. » — « C'est inutile, répondit Basile, je serai demain tel que je suis aujourd'hui. » Le préfet eut encore recours aux plus brillantes promesses pour tâcher de l'amener à ses fins; mais tout fut inutile ; et il se vit contraint de s'en retourner auprès de l'empereur sans avoir rien obtenu. « Nous sommes vaincus, lui dit-il, en lui rendant compte de sa mission, nous sommes vaincus par cet évêque : il est au-dessus des menaces et des caresses, il n'en faut rien attendre que par force. » — Cette conduite nous fait clairement comprendre que nous ne saurions enlever à notre foi le moindre mot, parce que tel est l'objet de la révélation divine, qu'elle ne souffre ni partage ni division (Théodoret, *Hist. Eccl.*, l. IV).

REMARQUE.

Ici se présente la question de savoir s'il est nécessaire que chaque chrétien, pour arriver à la vie éternelle, connaisse expressément tous les articles de foi, et chacun d'eux en particulier. En répondant à cette question, les savants distinguent deux espèces de nécessités [1] : la première, ils l'appellent nécessité de moyen ; la seconde, nécessité de précepte [1]. Par nécessité de moyen, on entend la foi à ces sortes de vérités sans lesquelles quiconque a atteint l'usage de raison ne saurait être sauvé, et qu'il doit, par conséquent, nécessairement croire

[1] Necessitas *medii* et *præcepti*.

et connaître. Ces vérités sont formulées dans les six articles que l'on connaît : le premier consiste à savoir qu'il n'y a qu'un Dieu ; le deuxième, que Dieu est souverainement juste, etc. [1].— Par vérités nécessaires de nécessité de précepte, on entend celles dont la connaissance est indispensable à quiconque a l'occasion de les apprendre, de telle sorte que l'ignorance non coupable n'exclut pas de la vie éternelle. Ainsi chaque chrétien est obligé de savoir par cœur le Symbole des Apôtres, le *Pater*, de connaître les Commandements de Dieu et de l'Église, les sacrements et la justice chrétienne.—Nous avons dit, dans l'Introduction, que les catéchumènes des premiers siècles de l'Église étaient déjà obligés de savoir par cœur la plupart de ces articles. — Le concile de Mayence, tenu en 813, ordonna que quiconque négligerait d'apprendre le *Pater* et le Symbole des Apôtres, serait puni par le jeûne et autres œuvres expiatoires (*Can.*, 45).

Le cinquième concile de Milan, célébré sous saint Charles Borromée, défend de donner l'absolution à celui qui ne sait pas de mémoire le Symbole des Apôtres, les commandements de Dieu et de l'Église, et le *Pater*, à moins qu'il n'ait promis de faire tous ses efforts pour les apprendre.

Nous devons prouver, en outre, que nous admettons toutes les vérités de la foi au moment de la tentation, ce qui revient à dire que notre foi doit

2. Être *ferme*. Notre foi aura cette qualité, si nous y persévérons avec une constance telle, que ni le doute, ni la séduction, ni les persécutions ne puissent nous en détourner. Sans combat, il n'y a point de victoire, et sans victoire il n'y a point de couronne à espérer. Dieu permet que notre foi soit en butte aux attaques, afin de prouver notre attachement pour elle dans les combats que nous avons à soutenir pour la conserver. Quiconque, en effet, travaille à conserver le précieux trésor de la foi, doit considérer comme adressées à lui

[1] Nous renvoyons l'explication de ces six vérités fondamentales aux articles qui en traiteront en détail.

ces paroles de l'Apôtre (*I Tim.*, VI, 12) : « Combattez le bon combat de la foi. »

Or, pour combattre avec succès, il faut que le chrétien connaisse et les ennemis de la foi et les combats que ces ennemis lui livrent. Notre foi est menacée par des ennemis intérieurs et extérieurs, et cette foi, il est aussi difficile de la conserver qu'il l'est de sauver une forteresse où la trahison de l'intérieur prête la main aux ennemis extérieurs qui la battent en brèche.

A. Au nombre des ennemis intérieurs appartient tout d'abord l'orgueil de l'intelligence, à laquelle il semble pénible d'admettre, en toute humilité, celles d'entre les vérités révélées de Dieu qui surpassent la hauteur de ses connaissances. « Là où l'orgueil tient le sceptre, difficilement la révélation divine se fait entendre, » disait un spirituel prédicateur. — L'orgueil est le père du doute; son *moi* est son Dieu [1]; tout ce qui ne s'incline pas devant cette idole de son cœur, il le repousse et le dédaigne. C'est pourquoi, si vous voulez conserver votre foi dans toute son intégrité, éloignez l'orgueil et choisissez l'honnêteté pour amie de votre cœur, car la foi ne saurait élever d'édifice solide que sur des fondements creusés par l'humilité. Sachez que Jésus-Christ remercia son Père d'avoir caché les vérités célestes aux sages et aux savants du siècle, et de les avoir révélées aux petits, c'est-à-dire aux humbles (*Matth.*, XI, 25).

TRAITS HISTORIQUES.

Châtiments infligés au doute. — Sara rit en secret lorsqu'elle apprit qu'à son âge elle serait favorisée des bénédictions de la maternité; mais son doute orgueilleux reçut une sévère réprimande. — Moïse et Aaron, pour avoir douté que, sur l'ordre de

[1] L'égoïsme est la source de l'athéisme.

Jéhovah, l'eau jaillirait d'un rocher, ne purent entrer dans la terre promise. — Naaman n'aurait pas été guéri de la lèpre si, cédant aux conseils de ses serviteurs, il n'avait pas repoussé les inspirations du doute pour obéir à l'invitation du prophète qui l'exhortait à se laver dans le Jourdain (IV *Rois*, v).—Zacharie perdit le don de la parole, parce qu'il avait osé révoquer en doute les paroles de l'Archange; voilà pourquoi sa femme Élisabeth disait à la Mère de Dieu : « Vous êtes heureuse d'avoir cru que les choses qui vous ont été prédites s'accompliront » (*Luc*, I, 45). — Le Seigneur laissa s'éloigner de lui tous ceux qui avaient douté qu'il leur donnerait sa chair à manger et son sang à boire (*Jean*, VI, 5).—Le Sauveur lui-même fut indigné de l'esprit d'incrédulité de ceux qui, tout en désirant toujours de nouveaux miracles, ne voulaient cependant pas croire (*Luc*, XI, 29).

L'hostie miraculeuse. — A l'époque de saint Louis, roi de France, on vit, à la grande confusion des hérétiques Albigeois, qui niaient la présence de Jésus-Christ dans le très-saint Sacrement de l'autel, au moment même où le prêtre levait l'hostie consacrée, Jésus-Christ lui-même sous la forme d'un magnifique petit enfant. Comme on s'était empressé d'aller en prévenir le roi et de l'inviter à aller voir ce phénomène surnaturel, le monarque, remarquable par la vivacité de sa foi, fit cette étonnante réponse : « Que ceux qui doutent de la présence de Jésus-Christ dans le saint Sacrement de l'autel, aillent le voir, afin d'affermir leur foi par la vue de ce miracle; pour moi, je crois à sa présence sous les apparences du pain, aussi fermement que si je le voyais de mes propres yeux dans la sainte hostie » (Bressanvid., Catéches. B. S. 51).—Telle doit être aussi la fermeté de notre foi. — (Voir le Catéch. histor., 2e vol., p. 39, sur les suites funestes de l'orgueil, et combien sont nombreux ceux à qui il fait perdre la foi).

Nous avons d'autres ennemis extérieurs de la foi, dans la corruption de notre cœur et la perversité de notre volonté. La foi, pour le cœur qui soupire après les plaisirs des sens, est un moraliste fort ennuyeux; sa légèreté est effrayée de son maintien grave et aus-

tère, et la volonté inclinée au mal se débarrasserait volontiers des entraves que lui impose la religion. Plus l'œil a été longtemps habitué aux ténèbres, plus la lumière le blesse. C'est ainsi que plus l'intelligence s'est vouée au culte de l'erreur, plus elle éprouve de répugnance pour la vérité. Et de même que la nourriture la plus saine nuit à un estomac affaibli, de même plus les vérités pures et salutaires de l'Évangile inspirent de malaise et de dégoût à un cœur corrompu. Si donc la foi vous paraît onéreuse, cherchez-en la cause dans votre cœur. Écoutez l'avertissement de l'Apôtre, lorsqu'il vous dit : « Prenez garde, mes frères, que quelqu'un de vous ne tombe dans un dérèglement de cœur et dans une incrédulité qui le sépare du Dieu vivant » (*Hebr.*, III, 12). Purifiez donc votre cœur et rendez-le ainsi susceptible de recevoir la foi ; car de même que plus l'eau de la mer est calme et pure, plus le ciel s'y reflète avec netteté ; de même plus le cœur est dépourvu de passions, plus la Vérité éternelle s'y reproduit avec clarté et pureté.

TRAITS HISTORIQUES.

Les Israélites, sur le mont Sinaï, avaient fait la promesse de ne croire qu'au seul vrai Dieu ; mais leur passion pour les viandes d'Egypte ne tarda pas à les faire chanceler de nouveau dans la foi.

Les dissolutions et les jeux scandaleux qui avaient lieu chez les païens, le jour de la fête de leurs dieux, étaient pour les fidèles des attraits qui les faisaient passer du culte du vrai Dieu à celui des idoles ; car, quand le cœur se passionne pour quelque chose, l'intelligence a bien vite trouvé une excuse.

Judas avait, comme les autres apôtres, entendu tous les enseignements du Sauveur ; il avait vu ses miracles ; mais il était impossible que la foi prît racine dans un cœur dominé par

l'avarice et autres faiblesses mondaines. Là où l'esprit du monde s'établit avec le cortége de ses soucis, la foi ne trouve plus la moindre place, et le cœur, rongé par la cupidité, perd de vue, dans sa fureur pour les biens de la terre, les récompenses de l'autre vie.

L'orgueil des Pharisiens et la sensualité raffinée des Sadducéens, telles furent les causes pour lesquelles ils n'ajoutèrent pas foi aux paroles du Sauveur.

La morale relâchée de Luther fit sortir les religieux et les religieuses de leurs couvents, et l'appât des biens de l'Église détermina les princes temporels à se faire les soutiens de la nouvelle hérésie.

Ce fut l'impureté qui, d'un défenseur de la foi, fit, du roi d'Angleterre Henri VIII, son ennemi le plus acharné (CATÉCH. HIST., 2e vol., p. 362). Ce fut la même passion qui empêcha le roi Taikosama d'embrasser la vraie foi (*Ibid.*).

A ces ennemis intérieurs de la foi, viennent se réunir

B. Les ennemis extérieurs, c'est-à-dire les hommes impies et corrompus qui, pour arriver à leur fin, se servent tour à tour de l'adulation, de la raillerie et du sarcasme, du mensonge, des mauvais livres et souvent même de la violence. L'adulation produit la vanité, et la raillerie, excitant l'orgueil de l'homme, le détermine à se montrer infidèle à sa foi. On lui dit que la foi est quelque chose de « suranné, » de « pédantesque; » qu'elle est en arrière de la science moderne et bonne seulement pour servir de frein au peuple et d'épouvantail aux enfants.

Exemples bibliques.

Satan flatta Ève en lui promettant que ses yeux s'ouvriraient et qu'elle deviendrait semblable à Dieu, et aussitôt elle rejeta, comme un fardeau importun, la foi qu'elle avait eue jusqu'alors au Seigneur.

La femme de Job se moquait de lui, parce qu'il croyait à la

Providence divine, et elle chercha à ébranler sa foi (*Job*, II, 9).

Les ennemis de Jésus-Christ disaient, pour séduire le peuple et l'empêcher de croire à la mission divine du Sauveur, qu'il était possédé du démon.

Le jour de la Pentecôte, quelques incrédules déclarèrent que les Apôtres étaient ivres, cherchant, par cette raillerie, à affaiblir l'impression que produisaient leur zèle admirable et leurs prédications (*Act.*, II).

AUTRES EXEMPLES.

Sainte Agathe.—Les tyrans du paganisme commençaient presque toujours, surtout vis-à-vis de la jeunesse et des personnes du sexe, par les flatteries, les promesses et autres artifices adroits, lorsqu'ils voulaient faire apostasier les Chrétiens. Ainsi le gouverneur Quintilien, s'adressant à sainte Agathe, lui disait: « Ne rougissez-vous pas, vous, d'une naissance si illustre, de mener la vie ignoble et servile des Chrétiens? » Mais la noble héroïne lui répondit que « la plus noble naissance, la vraie liberté, était de servir Jésus-Christ; qu'elle estimait la bassesse et la servitude des Chrétiens au-dessus des trésors des rois. » — Le gouverneur la remit pendant un mois entre les mains d'une femme corrompue pour la séduire, et, par les attraits de la volupté, la déterminer à apostasier; mais tous ces moyens furent inutiles. Ce fut seulement après qu'on eut tenté sur elle tous les moyens de séduction, qu'on employa la torture et autres supplices de la dernière barbarie, jusqu'à ce qu'enfin, succombant sous la violence des tourments, elle entra dans la joie de son Seigneur (Tillemont).

Les railleries et les sarcasmes étaient aussi les armes qu'employaient, dans le dernier siècle, les « frères en Béelzébut, » comme Voltaire et ses compagnons s'appelaient eux-mêmes, pour détruire la foi dans le cœur des fidèles (*Cf.* CATÉCH. HISTOR., 2e vol., p. 46 et seqq.).

Une Dame spirituelle. — L'un des disciples de Voltaire s'efforçait un jour d'amener à l'incrédulité une dame qui se trouvait alors dans une société distinguée. La dame opposa une vigoureuse résistance et ne se laissa pas éblouir par le langage artificieux de ce séducteur. Celui-ci, déconcerté de l'impuissance de ses efforts, déclara d'un ton moqueur « qu'il n'aurait pas

cru que, dans une maison où se réunissaient tant de beaux esprits, il fût le seul qui ne crût pas en Dieu. » A ces paroles, la dame s'empressa de répondre : « O monsieur ! vous n'êtes certainement pas le seul ; mon chien et mes chevaux n'y croient pas non plus : comme eux, vous pouvez vous vanter de votre incrédulité » (*Brunn. Sternkalend.* 1853).

L'année 1848.—L'insulte et la raillerie furent aussi les moyens dont on se servit, pendant cette année d'impiétés et de folie, tant en paroles qu'en actions, pour attaquer l'ancienne croyance catholique, après avoir, pendant de longues années, pratiqué ces mêmes moyens de corruption tant dans les écoles que dans les salons et les cercles publics.—Une jeune fille de seize ans, née de bonne famille, se rendait à l'église pour s'y confesser, lorsque son frère, un jeune étudiant, lui demanda où elle allait. « Je vais me confesser, répondit-elle, car nous sommes à la veille de Pâques. » — « O spirituelle sœur de l'ordre des cruches ! répondit en ricanant le jeune mondain ; et tu prétends être civilisée, toi qui cours encore à confesse ? Ne sais-tu pas que la confession est depuis longtemps passée de mode chez les gens civilisés ? » — La sœur rougit, et la confession pascale fut omise (Extrait de sa Vie).

La Lecture des mauvais livres.—La lecture des mauvais livres est l'une des plus dangereuses ennemies de la foi. Aussi les nouveaux convertis d'Éphèse apportèrent-ils aux pieds des Apôtres tous les livres dont ils s'étaient servis pour se livrer à des pratiques superstitieuses et les brûlèrent, bien que leur prix s'élevât à plus de cinquante mille pièces d'argent (*Act.*, XIX 19). — Les livres de l'évêque incrédule Népos, au témoignage de saint Denis d'Alexandrie, infectèrent presque tout l'Orient de l'absurde doctrine des Chiliastes [1]. — Bien que saint Jérôme eût averti un prêtre espagnol, nommé Avit, de ne point lire certains ouvrages d'Origène, il les lut néanmoins ; d'abord il ne le fit que dans l'intention de les réfuter, mais il finit par perdre la

[1] Ces hérétiques s'imaginaient que Jésus-Christ redescendrait bientôt sur la terre pour y fonder un royaume qui durerait pendant mille ans, où l'on goûterait un bonheur et une paix inaltérables. Cette hérésie, appelée Chiliasme, et qui régna pendant les trois premiers siècles du Christianisme, trouva surtout des partisans parmi les Juifs convertis à la doctrine de l'Evangile.

foi. — Sainte Thérèse nous prouve, par sa propre expérience, combien est dangereuse pour la foi et les mœurs la lecture des mauvais livres (*Cf.* CATÉCH. HISTOR., 3e vol., p. 366).

L'Index romain.—Déjà, en 435, l'empereur Théodose II avait promulgué une loi par laquelle il était ordonné a toutes les autorités de faire des perquisitions sévères et minutieuses pour découvrir les ouvrages de l'hérétique Nestorius. Ceux qu'on trouverait devaient être brûlés publiquement. Les personnes qui cachaient ou recélaient ces livres étaient menacées d'un châtiment sévère, et l'on confisquait la fortune de ceux qui avaient l'audace de les propager davantage encore, ou seulement de les communiquer à autrui (*Stolb. R. G.* b. 16).

L'Église, dans sa sollicitude toute maternelle, a montré encore plus d'empressement que les princes temporels à détourner les fidèles de la lecture des mauvais livres. Ainsi le pape Gélase I (492-496) dressa, pendant la célébration d'un concile à Rome, un catalogue des mauvais livres « que les catholiques devraient s'abstenir de lire, » selon ses expressions. Grégoire IX imita cet exemple, ainsi que d'autres Papes. L'invention de l'imprimerie ayant facilité de beaucoup l'acquisition et la propagation des livres, et Luther, ainsi que ses affidés, ayant répandu une quantité innnombrable d'ouvrages contraires à la foi, le concile de Trente (en 1562), statua, à la vue de cette multitude de livres suspects et dangereux, contenant une doctrine impure et qui s'étaient répandus dans le monde entier, que des juges spécialement chargés de ce soin composeraient un catalogue des livres dangereux pour la foi et la morale. — La première publication de ce catalogue, appelé *Index du Concile de Trente*, fut faite par le pape Pie IV. Depuis cette époque, une foule de mauvais livres ayant été condamnés, la liste en a été successivement incorporée à l'ancien catalogue. Le soin de décider quels sont ceux d'entre les livres mauvais ou dangereux qui doivent être défendus absolument, ou seulement conditionnellement, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils aient été corrigés, est confié à une réunion spéciale de cardinaux résidant à Rome, et qu'on nomme la « Congrégation de l'Index. » — Cette sollicitude de l'Église à tenir éloignés de ses enfants tous les livres dangereux pour la foi et les bonnes mœurs, devrait être imitée dans toutes les familles; on devrait y surveiller et y diriger les lec-

tures de chacun des membres. — Qu'il serait à souhaiter que tous les pères et les mères de famille unissent, dans ce but, leurs efforts à ceux de leur pasteur! Ce serait là le véritable moyen de travailler avec force et prudence à l'accomplissement des prescriptions de l'Église; car à quoi servent les commandements des supérieurs, quand les gardes subalternes SOMMEILLENT et S'ENDORMENT[1]!

Les héros que la foi a produits dans tous les siècles du christianisme nous prouvent que ni la violence, ni les tourments, ni même la mort, ne doivent nous détourner de notre foi.

(Consulter, sur ce sujet, le CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 33—45, où l'on trouvera un grand nombre d'exemples).

Nous citerons encore sur cette matière les exemples suivants tirés de l'histoire moderne :

Histoire d'un nègre.—Le « Pittsburgh-journal » cite le fait suivant:

Un propriétaire de Kentucky avait un nègre remarquable par sa piété, qu'il traitait en général avec douceur et humanité. Ce maître, bien qu'il ne fût pas un des modèles de vertu de la contrée, prenait plaisir à voir la conduite exemplaire de son esclave et faisait passer sa piété toute chrétienne pour un miracle. Un jour que le propriétaire avait reçu des visites, on joua et on but fortement. La conversation tomba, comme de coutume, sur le nègre : le propriétaire se répandit en éloges pompeux à son sujet. « Ce garçon, disait-il, a conquis la religion, et il s'y tient fermement cramponné. » Ces paroles firent sourire un de ses hôtes. « Quelle illusion est la vôtre, s'écria-t-il! je me fais fort, dans une demi-heure, de chasser de son corps le Dieu de cet esclave! » Le maître repoussa cette supposition, et on finit par en venir à un défi. On fit donc venir le pauvre nègre, et nos deux vaillants champions lui indiquèrent une formule d'abjuration pleine d'horreur et de blasphèmes, en lui signifiant qu'il n'avait pas le droit de simuler le chrétien, et qu'il devait sur-le-champ abjurer sa foi au Sauveur, sinon qu'il allait être frappé de coups jusqu'à la mort. L'infortuné vieillard tres-

[1] Les parents chrétiens doivent surtout surveiller, avec une scrupuleuse attention, les ouvrages qui sortent des bibliothèques appelées communément du nom de « Cabinets de lecture. »

saillit d'effroi à cette nouvelle : il connaissait la sévérité barbare de ces sortes de plaisanteries; mais bientôt, reprenant son calme ordinaire, il s'écria : « Oh non ! Massa ! Je prie, Massa ! C'est moi ne pouvoir pas. Jésus-Christ mort pour moi ! Je prie, Massa ! » — Mais ces prières furent inutiles. L'épreuve commença, et le nègre, accablé sous les coups de ses deux bourreaux, ne tarda pas à perdre connaissance. Lorsqu'il fut revenu à lui-même, on lui fit de nouvelles instances pour le déterminer à renier sa foi. Mais le malheureux, tout ensanglanté et respirant à peine, jetait sur eux des regards suppliants et s'écriait : « Le Seigneur soit béni ! Massa ! peux pas. Jésus-Christ, lui mourir pour moi, moi mourir pour Jésus-Christ. » L'hôte ayant exigé que l'épreuve fût poussée jusqu'au bout, sous prétexte qu'il ne se prenait pas pour vaincu, on continua les coups jusqu'à ce qu'il eût... perdu. Le nègre mourut au milieu des tourments. — Que chaque chrétien se demande, en face du cadavre de ce nègre, son frère et son modèle, s'il serait disposé à souffrir d'aussi affreuses tortures pour la conservation de sa foi, et qu'il demande pardon à Dieu d'être si faible dans sa croyance et si ennemi des sacrifices.

Les moyens de se fortifier dans la foi sont : 1° la pratique de l'humilité; car plus les fondements que l'humilité creusera dans notre cœur seront profonds, plus les racines que poussera la foi le seront aussi ; — 2° le zèle pour la prière ; car la foi est un don du Saint-Esprit, et Dieu donnera son esprit à quiconque l'en priera (*Luc*, XI, 13) ; — 3° la réception fréquente des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie ; car plus nous mettrons de soins à bannir de notre cœur l'esprit de ténèbres et à l'en tenir éloigné, et plus nous y introduirons et y conserverons l'Esprit de lumières, plus les fruits que produira notre foi seront suaves et agréables à Dieu ; — 4° l'audition fréquente de la parole de Dieu ; « car la foi vient de l'ouïe » (*Rom.*, X, 17) ; — 5° la lecture des bons livres ; car si la lumière de la lampe ne se conserve qu'en

y versant souvent de l'huile, la lumière de la foi a besoin, elle aussi, d'une continuelle nourriture.

De même encore qu'un arbre n'a pas seulement besoin d'avoir, à sa partie inférieure, des racines solides, afin de pouvoir se tenir debout et résister aux tempêtes, mais qu'il faut encore qu'à sa partie supérieure il se développe, produise des branches, des bourgeons, des feuilles, des fleurs, et enfin des fruits; de même, non-seulement notre foi doit s'enraciner dans notre cœur, mais elle doit encore s'étendre à l'extérieur, se développer dans toutes nos actions, et, par la force de sa germination, produire pour fleurs de généreuses résolutions, et, lorsqu'elle est arrivée à maturité, étaler le fruit de ses bonnes œuvres; en d'autres termes, notre foi doit

3. Être *vivante*, c'est-à-dire que nous devons montrer notre foi par nos paroles et par nos actions.

A. *Par nos paroles.* « La bouche parle de l'abondance du cœur. » Un cœur rempli et profondément pénétré de la foi, loin d'hésiter à déclarer ouvertement et librement qu'il est attaché à l'Esprit de vérité, le fera avec une sainte joie et une noble hardiesse, et il ne laissera pas échapper une seule parole en faveur du père du mensonge et de ses partisans, les prophètes du mensonge (ou, pour employer une expression plus moderne, les libres-penseurs); car le Sauveur a dit (*Matth.*, x, 32): « Celui qui me confessera devant les hommes, je le confesserai devant mon Père céleste, » etc. L'Apôtre accorde une grande somme de mérites à ceux qui professent ouvertement leur foi de bouche: « Car, dit-il (*Rom.*, x, 10), il faut croire de cœur pour (obtenir) la justice, et confesser par ses paroles pour (obtenir) le salut. »

TRAITS HISTORIQUES.

Le Sauveur répondit d'une manière évasive aux questions curieuses qu'Anne lui adressa, et il ne répondit absolument rien aux interrogations captieuses de Caïphe. Mais ce dernier l'ayant adjuré de dire s'il était le Christ, le Fls de Dieu, il répondit ouvertement et en termes formels, bien qu'il sût d'avance que ses ennemis se réjouiraient de trouver dans cet aveu un prétexte pour le condamner, et qu'ils ne manqueraient pas de s'écrier qu'il avait blasphèmé (*Matth.*, XXVI, 63).

Il est dit aussi au sujet des Apôtres (*Act.*, IV, 33) : « Ils rendaient témoignage avec grande force à la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Partout ils prêchaient la doctrine du Crucifié, cette doctrine qui était une folie et objet de répulsion pour les païens et les Juifs.

Les martyrs du Christianisme confessaient librement et publiquement leur foi, comme le prouve, entre autres, l'exemple suivant :

L'indication des noms. — Parmi les actes authentiques des martyrs, il n'y en a peut-être pas de plus remarquables que ceux des saints Taraque, Probus et Andronique. Pendant que le gouverneur Maxime était à son tribunal, le centurion Démétrius s'adressant à lui : « Monseigneur, lui dit-il, voici ceux que j'ai présentés à Votre Grandeur, à Pompéiopolis, comme étant de la religion impie des chrétiens. » Le gouverneur, se tournant ensuite vers l'un d'eux, lui dit : « Comment t'appelles-tu ? — Je suis chrétien, répondit Taraque ! — MAXIME : Laisse ce nom impie ; quel est ton nom? dis-le. — TARAQUE : Je suis chrétien. — MAXIME : Frappez-le sur la bouche, et dites-lui de ne pas répondre l'un pour l'autre. — TARAQUE : Je dis le nom que j'ai ; si vous me demandez mon nom d'usage, j'ai été nommé Taraque par mes parents. Ma condition est militaire, ma famille, romaine ; je suis né à Claudiopolis, en Isaurie. » — Le troisième répondit de même qu'il était chrétien, qu'autrement il s'appelait Andronique. — Après avoir subi un triple interrogatoire, et après qu'on leur eut tour à tour cassé les mâchoires, brûlé les pieds et la tête, déchiré le dos et fait endurer tous les supplices que peuvent imaginer la rage et l'impiété d'un tyran orgueilleux dont les vaines menaces sont anéanties par une résistance hé-

roïque, l'impie Maxime ordonna de donner le lendemain un spectacle de bêtes à tout le peuple de la ville. Aussitôt on ordonna à ceux qui gouvernaient les bêtes de se tenir prêts. Lorsque les saints eurent été amenés au milieu de l'amphithéâtre, il s'éleva un grand murmure parmi le peuple. Plusieurs étaient indignés de cette condamnation injuste; mais Maxime donna ordre de noter ceux qui s'en allaient et de les citer devant lui le lendemain pour les condamner.

On lâcha plusieurs bêtes qui ne touchèrent point aux corps des saints. Maxime en devint furieux. Il fit venir le gouverneur, ordonna qu'il fût fouetté, et lui dit avec menaces, s'il avait quelque bête bien furieuse, de la lâcher promptement contre ces criminels. Celui-ci, tout tremblant, lâcha une ourse terrible, qui, ce même jour, avait déjà tué trois hommes. Quand elle fut proche, elle passa par-dessus les autres, courut à saint Andronique, s'assit auprès de lui, lécha ses pieds, vérifiant ainsi ces paroles de l'Écriture : « Les bêtes sauvages deviendront pacifiques pour toi. » Saint Andronique mettait sa tête sur elle et s'efforçait de l'irriter, pour sortir plus tôt de la vie; mais l'ourse demeura couchée auprès du saint. Maxime, en colère, la fit tuer, et elle fut égorgée aux pieds d'Andronique. Le pontife de Cilicie, craignant que Maxime ne s'en prît à lui-même, commanda de lâcher une lionne qu'Hérode, pontife d'Antioche, lui avait envoyée. Quand elle parut, elle fit trembler les spectateurs par son rugissement et le grincement de ses dents. Voyant les saints étendus par terre, elle vint au bienheureux Taraque, se baissa et se prosterna à ses pieds. Saint Taraque étendit la main, et, la prenant par les crins et les oreilles, l'attirait à lui. Elle se laissa tirer comme une brebis, sans résister; puis elle secoua la main de Taraque et retourna vers la porte, sans s'arrêter à saint Probus et à saint Andronique. Maxime défendit qu'on lui ouvrît; et la lionne, prenant les planches avec ses dents, s'efforçait de les rompre, de sorte que le peuple, épouvanté, cria qu'on lui ouvrît. Maxime, indigné, s'en prenait à Térentien, et commanda qu'on fît entrer des gladiateurs pour égorger les martyrs. Ce qui fut exécuté (*Act. S. S.*)

D'après un antique usage qui remonte jusqu'aux temps les plus anciens de l'Église, on partage les saints en deux grandes classes, les martyrs et les confesseurs. Parmi ces derniers on

ne rangeait autrefois que ceux qui, à l'époque des persécutions, avaient courageusement confessé leur foi devant les juges, sans avoir réellement été soumis à des tourments physiques, et surtout sans avoir souffert la mort. Dans la suite, lorsque l'Église eut recouvré la tranquillité extérieure, la dénomination de confesseur fut aussi accordée à d'autres saints, surtout à ceux qui, pendant leur vie, avaient bien mérité de l'Église et de la religion. (On pourrait citer ici comme exemple de profession de foi publique, la réponse du comte de Stolberg, Catéch. Hist., 1er vol., p. 293, la *Réponse d'un enfant*, p. 407; et le *Petit Paysan suisse*, ibid., p. 409).

Si donc la gloire de Dieu exige, et s'il importe au salut de notre âme et de celle de notre prochain que nous confessions hardiment la foi, nous ne saurions, en aucune circonstance, trouver une raison suffisante pour la renier. Cependant il ne faut pas oublier que, s'il n'est jamais permis de renoncer à sa croyance, il ne convient pas non plus, comme le disait le Sauveur lui-même (*Matth.*, VII, 16), « de donner les choses saintes aux chiens et de jeter les perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds. » Sous le nom de « choses saintes » et de « perles, » le Seigneur entend ses plus saintes doctrines ; par « chiens » et « pourceaux, » animaux que les Juifs considéraient comme les plus impurs, il entend les hommes sans religion ni probité, ceux qui se moquent des choses sacrées et qui, semblables à des chiens, se mettent à hurler et à vociférer dès qu'on leur parle des vérités surnaturelles ; ceux qui, dans leurs idées impures et corrompues, dans leurs passions brutales, rabaissent les choses divines au niveau de leurs conceptions matérielles et fangeuses. A ceux-là, qu'on se garde bien de leur livrer le précieux trésor de la foi ; avec eux toute conversation est dangereuse,

toute discussion superflue. « Le salut de l'âme, dit saint Thomas (*serm.* II, 2), n'exige pas que l'on confesse sa foi toujours et en tout lieu, mais seulement alors qu'en omettant de le faire, on ravirait à Dieu l'honneur qui lui convient, et au prochain l'édification qu'on lui doit. »

TRAITS HISTORIQUES.

Réponse à une question indiscrète. — En 1848, un voyageur arrivait bien tard dans la soirée dans une petite ville de l'Allemagne méridionale, et descendait dans le premier hôtel venu, pour y passer la nuit. En entrant dans la salle commune de l'hôtel, il y trouva réunie une société vive et animée. L'un des principaux interlocuteurs faisait de violentes sorties contre les catholiques, les appelant les esclaves des princes, des hommes ennemis de la lumière, ennemis de la liberté nouvelle et du bien-être du peuple, et autres déclamations sonores qui étaient couronnées de chaleureux applaudissements. L'orateur qui venait d'être ainsi applaudi, se tournant tout-à-coup vers le voyageur : « Monsieur, lui dit-il d'un ton moqueur, dont l'attitude paraît si sérieuse, ne serait-il pas de mon avis, qui est celui de tous les gens sensés? — A quelle religion appartient monsieur? » — « Puisque vous m'adressez la parole, répondit avec calme, mais en même temps avec dignité le voyageur, vous me permettrez de vous poser à mon tour une question : Veuillez, s'il vous plaît, avoir l'obligeance de me dire s'il y a ici liberté de la parole? » — « Eh! sans doute, s'écrièrent à la fois plusieurs des assistants; la liberté la plus complète de la parole est chez nous plus grande encore qu'au célèbre parlement de Francfort, auquel nous souhaitons de longues années de prospérité! » — « Eh bien, si l'on a ici la liberté de parler, on doit aussi avoir celle de se taire, et, tout en voulant profiter de cette dernière, j'ai l'honneur de vous souhaiter une bonne nuit. » Et en terminant ces paroles, l'étranger se leva, entra dans sa chambre, laissant la foule qui l'entourait dans le plus profond ébahissement (Extrait de sa Vie).

Kurz und gut.—Un autre voyageur entrait un vendredi dans un hôtel, et commençait un dîner en farine et en œufs. L'hô-

telier, catholique à la nouvelle mode, se permit la remarque suivante : « Je le vois, monsieur est un catholique austère ! » — « Occupez-vous seulement, monsieur l'hôtelier, de mon estomac affamé, répondit le voyageur, et non pas de ma croyance. » Et l'hôte, la rougeur au front, se hâta de gagner la cuisine.

Mais nous devons surtout confesser et montrer notre foi

B. *Par nos actions.* Jésus-Christ disait (*Matth.*, VII, 21) : « Tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas dans le royaume des cieux (c'est-à-dire ceux qui diront seulement de bouche qu'ils sont mes serviteurs et mes partisans) ; mais celui-là seul y entrera, qui fait la volonté de mon Père qui est dans les Cieux. » — Le Sauveur avait aussi déclaré qu'il jugerait les hommes d'après leurs œuvres (*Matth.*, XVI, 27).—Sa malédiction tomba sur le figuier, qui, bien qu'il verdît, ne portait pas de fruits, et il le fit sécher (*Marc*, XI). Le sort de ce figuier est l'image de ces sortes de chrétiens qui, tout en possédant le trésor de la vérité et de la grâce, ne produisent point ou presque point de fruits. A ceux-là, le Seigneur leur retirera ses faveurs ; il les maudira et les précipitera dans le royaume des morts.—La foi, sans les œuvres, ressemble au talent que le serviteur de l'Evangile enfouit (*Matth.*, XXV, 18).—« En Jésus-Christ, dit l'apôtre saint Paul, ni la circoncision ni l'incirconcision ne servent de rien, mais la foi qui est animée par la charité » (*Gal.*, V, 6). Et ailleurs : « Quand j'aurais le don de prophétie, que je pénétrerais tous les mystères ; quand j'aurais toute la foi capable de transporter les montagnes, si je n'avais point la charité, je n'aurais rien » (*I Cor.* XIII, 2).

« Vous devez, disait saint Augustin dans un de ses sermons (serm. 31 *de Verb. Apost.*), unir à la vraie foi une sainte conduite, afin qu'en croyant ce qui est vrai, vous confessiez Jésus-Christ par vos paroles, et qu'en vivant bien, vous le confessiez par vos œuvres. »

Saint Grégoire disait ces belles paroles (hom. *In Ascens. Dom.*) : « Ceux-là ont la vraie foi, dont les œuvres ne contredisent pas ce qu'ils confessent en paroles. »

TRAITS HISTORIQUES.

Les anciens Hérétiques. — Déjà du temps des Apôtres cette fausse opinion s'était répandue parmi les Juifs convertis au christianisme, que la foi sans les œuvres était méritoire; car de même que les Juifs d'autrefois regardaient pour méritoire la simple connaissance et le culte purement intérieur de Jéhovah, et, malgré le défaut de piété intérieure et de véritables bonnes œuvres, se croyaient néanmoins le peuple privilégié du Seigneur; de même plusieurs de ceux d'entre les Juifs qui passaient de la Synagogue à l'Eglise de Jésus-Christ, s'imaginaient qu'il suffisait, pour arriver au bonheur éternel, de reconnaître simplement Jésus-Christ pour le Messie et de croire aux mérites de sa rédemption, sans qu'il fût absolument nécessaire de se conformer aux prescriptions morales du Sauveur. Cette dangereuse erreur fut surtout réfutée par saint Jacques, qui, dans son Épître, écrivait entre autres choses (II, 14) : « Mes frères, que servira à quelqu'un de dire qu'il a la foi, s'il n'a pas les œuvres? La foi pourra-t-elle le sauver? » Et (II, 26) : « Comme le corps est mort lorsqu'il est sans âme, ainsi la foi est morte lorsqu'elle est sans œuvres. »

Cette déplorable erreur, qui consistait à faire considérer les bonnes œuvres comme un appendice inutile de la foi, se reproduisit plusieurs fois dans la suite. Ainsi, au témoignage de Théodoret, Simon le Magicien enseignait à ses partisans de ne pas s'inquiéter des prophètes ni des menaces de la loi, mais, en hommes libres, d'obéir à leurs passions, « puisque le bonheur éternel ne s'obtient pas par des actions vertueuses, mais simplement par la grâce. »

D'après le témoignage de saint Irénée, les Valentiniens assuraient qu'ils arriveraient au bonheur parfait, non par leur conduite, mais par leur nature spirituelle. « L'or, disaient-ils, est encore de l'or, et ne perd rien de sa valeur première, même quand il tombe dans l'ordure; ainsi en est-il des prédestinés; quelle que soit leur conduite, ils ne sauraient perdre leur privilége sublime et distinctif » (c'est-à-dire la grâce de Dieu et la prédestination).

Absurdités de Luther.—Luther était le champion le plus opiniâtre de la doctrine qui prétend que la foi seule suffit pour la justification. « Celui qui croit, disait-il (tom. III *de Captiv. Babylon.*), ne saurait être damné, quand même il le voudrait; il pourra pécher aussi gravement et aussi souvent qu'il le voudra, pourvu seulement qu'il ait la foi. » — « Péchez fortement, écrivait-il à son ami Mélanchthon, mais croyez encore plus fortement. Nous devons pécher aussi longtemps que nous sommes ici. Il nous suffit de croire à l'Agneau qui efface les péchés du monde, le péché ne saurait nous arracher à cet Agneau, quand nous forniquerions et tuerions mille fois par jour [1]. »— Cette effroyable doctrine, Luther la présentait comme la pierre angulaire de son Évangile. « Cet article, disait-il, subsistera en dépit de l'univers entier; il le faut : c'est moi qui le dis, Martin Luther, évangéliste. C'est pourquoi je ne laisserai approcher personne pour le détruire, ni empereurs, ni papes, ni rois, ni princes, ni tous les diables de l'enfer. Puissent les flammes de l'enfer être leur récompense, s'ils tentaient jamais de le faire! Ce que je dis ici, on doit le considérer comme une révélation de l'Esprit-Saint. » — Aussitôt après la mort de Luther, Mélanchthon et les autres Luthériens publièrent cet article dans toute sa crudité [2]. — L'expérience journalière nous offre d'ailleurs suffisamment d'exemples qui nous prouvent avec quelle faveur on accueillit, même chez les catholiques, le principe de Luther, puisque, tout en prétendant avoir la foi chrétienne, plusieurs mènent une vie toute païenne.

[1] *Cf. Beleuchtung der Vorurtheile wider die katolische Kirche.* B. 1. Abth. 1. S. 91.

[2] Mœhler, dans sa *Symbolique*, dit avec raison, en parlant de ce passage, qu'il n'a pu être écrit que dans un état complet de fanatique démence.

Comparaisons. — La foi, sans les bonnes œuvres, ressemble à un arbre desséché qui ne porte point de fruits, à une tige qui ne croît pas, à un désert où rien ne prospère, à une fontaine sans eau, à une lampe sans huile, à une noix sans cerneau, etc.

Le Testament. — Pendant que Sénèque, dépouillé de tout, gémissait dans une prison, quelques instants avant sa mort, il fit venir ses amis pour prendre congé d'eux, et leur dit : « Mes amis, avant de quitter ce monde, j'ai voulu vous adresser un dernier adieu ; bien que je sois privé de tout, je ne vous quitte cependant pas sans vous laisser un testament : l'héritage que je vous lègue, c'est l'image de ma vie[1]. » — Nous pouvons dire, avec bien plus de raison encore que Jésus-Christ nous a laissé pour testament sa conduite à imiter ; car elles nous sont adressées à tous, ces paroles que Jésus-Christ disait à ses Apôtres, en prenant congé d'eux (*Jean*, XIII, 15 et 34) : « Je vous ai donné un exemple, afin que vous fassiez comme je vous ai fait. — Comme je vous ai aimés, ainsi vous devez vous aimer. C'est en cela qu'on reconnaîtra que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres. » — De même qu'il disait autrefois aux Juifs (*Jean*, VIII, 39) : « Si vous êtes les enfants d'Abraham, faites les œuvres d'Abraham ; » de même il nous dit à nous-mêmes : « Si vous êtes les disciples de Jésus-Christ, faites les œuvres de Jésus-Christ. »

Le Portrait. — Autrefois, les enfants des familles nobles portaient à leur cou, dans une pièce de monnaie ayant la forme d'un cœur, le portrait en miniature de leurs parents. Ce symbole signifiait qu'ils devaient s'efforcer de reproduire dans leur conduite les nobles vertus de leurs ancêtres, dont ce portrait était destiné à leur rappeler sans cesse le souvenir. — Scipion, qui, par son inconduite, avait dégénéré de son père, s'étant rendu indigne de porter son portrait qu'il déshonorait, le sénat romain le lui arracha du cou et lui enleva l'anneau sur lequel était gravée l'image de son ancêtre, Scipion l'Africain, qu'il portait au doigt[2]. — Au baptême, le Saint-Esprit nous a confié

[1] Tacitus, *Le Senecæ Testamento.*

[2] Valer. Maxim. III, 3. Voir, sur l'origine du mot *Scipion*, CATÉCH. HIST., 2e vol., p. 239 — 240, *f.*, et sur la force d'âme de Scipion l'Africain, ibid. 1er vol., p. 469—470, *d.*

l'image surnaturelle du Seigneur, et il l'a imprimée dans notre cœur; mais cette image nous sera aussi enlevée, si nous la déshonorons par l'iniquité de nos œuvres. Nous perdrons alors notre noblesse céleste, l'anneau précieux de la fidélité, qui est le sceau de l'alliance de notre âme avec Jésus-Christ.

Que vous sert le nom de chrétien, si vous le démentez par votre conduite ?

Un grand nombre sont inscrits dans le livre du baptême, mais peu le sont dans le livre de vie.

(Voir d'autres exemples, comparaisons et sentences dans le Catéch. Hist., 1er vol., p. 46—55).

CHAPITRE DEUXIÈME.

DU SYMBOLE DES APOTRES.

Le contenu des trois principales vertus, — la Foi, l'Espérance et la Charité, — est résumé en quelques mots courts et simples, qui sont comme trois miroirs indiquant au chrétien toute sa règle de conduite. — Ce qu'il doit croire est contenu dans le Symbole des Apôtres; ce qu'il doit espérer et demander, dans le *Pater;* ce qu'il doit aimer, dans les dix Commandements de Dieu.

Il y a quelque chose de mystérieux et de significatif dans le rapport qui existe entre le nombre des douze Apôtres, ces premiers messagers de la vraie foi, et le

nombre des articles de foi, qui est également de douze.

Comme le peuple choisi d'Israël avait pour ancêtres naturels douze hommes, c'est-à-dire les douze fils de Jacob, ainsi nous, en notre qualité de « nation sainte » (*I Pierre*, II, 9) du nouveau Testament, nous avons pour ancêtres spirituels les douze Apôtres. Et de même que Moïse envoya douze explorateurs dans la terre promise, dont on devait bientôt prendre possession ; de même Jésus-Christ a envoyé dans l'univers entier ses douze Apôtres, afin de le conquérir par la foi ; car tout l'univers était pour lui une terre promise, puisque son Père lui avait fait la promesse (*Ps.* II, 8) « de lui donner les nations pour héritage, et d'étendre sa possession jusqu'aux extrémités de la terre. »

Lors de leur entrée dans la terre promise, les Israélites trouvèrent douze sources (*Nombr.*, XXXIII, 9), où ils se rafraîchirent. C'est ainsi que les Apôtres sont pour ceux qui voyagent sur la terre autant de sources d'eau vive, au sujet desquelles le Seigneur et le Maître disait à la Samaritaine (*Jean*, IV, 13) : « Celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura jamais soif. » C'est avec cette eau que les Apôtres ont contenté tous les hommes qui avaient soif de la vérité, et les ont rassasiés.

Sur les degrés du trône de Salomon se trouvaient douze lions (*III Rois*, X, 20). Et les Apôtres, courageux comme des lions, s'en allèrent par tout l'univers, réveillant par leurs cris les princes du sommeil du péché, et les amenant comme un troupeau docile aux pieds du Roi des rois ; et ce fut grâce à eux que l'humanité put s'approcher jusqu'au pied du trône du Très-Haut [1].

[1] Ce qui, dans l'ancien Testament, n'était qu'une simple figure, est devenu,

Le Symbole des Apôtres, selon les paroles de saint Jérôme (*Ep.* 61), « ne fut pas originairement écrit sur du papier, mais sur les tables de chair des cœurs ; » le Symbole des Apôtres est formulé en douze articles, chiffre d'une mystérieuse signification[1].

On sait que, dans l'ancien Testament, le grand-prêtre portait sur la poitrine le rational, orné de douze pierres précieuses, sur lequel étaient écrits ces mots : DOCTRINE ET VÉRITÉ (*Lévit.*, VIII, 8). Les douze articles du Symbole ressemblent à ces douze pierres précieuses; ces douze articles, les Apôtres, en leur qualité de représentants du véritable Grand-Prêtre, les portèrent en face de toutes les nations, et c'est par eux que la DOCTRINE et la VÉRITÉ se répandirent dans le monde entier.

On peut encore comparer les douze articles du Symbole aux douze Pains de proposition, qui reposaient sur une table d'or, à l'entrée du Tabernacle (*Exod.*, XXV, 30). A notre entrée dans la sainte Eglise, on nous offre, dans le Symbole des Apôtres, un pain surnaturel ; « car, dit Jésus-Christ (*Luc*, IV), l'homme ne vit pas seulement de pain (matériel), mais encore de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. »

dans le nouveau Testament, une réalité vivante. Ce que nous avons dit des lions peut s'appliquer aux douze bœufs figuratifs (symboles de la force) du temple de Salomon, qui, disposés de manière à regarder les quatre contrées du monde, portaient cette *mer* d'airain dont les prêtres devaient employer l'eau à se laver les mains avant d'entrer dans le sanctuaire (II *Paral.*, IV). On peut dire de même que les douze Apôtres qui ont été envoyés aux quatre coins de l'univers, ont été les premiers « soutiens » de cette merveilleuse institution où va se purifier, pour se préparer à entrer dans le ciel, quiconque veut pénétrer dans le sanctuaire de son Dieu.

[1] Voir, sur l'ancienne tradition relative à la composition du Symbole des Apôtres, le CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 55.

Enfin, de même que les Israélites, lors de leur entrée dans la terre promise, élevèrent sur le mont Hébal un autel composé de douze pierres, selon qu'il leur avait été commandé par le Seigneur (*Deut.*, XXVII, 5); de même les douze articles du Symbole, lorsque l'homme les a gravés dans son cœur, y forment en quelque sorte un autel où la pure flamme de la foi s'élève comme une hostie agréable au Seigneur.

Saint Augustin (*Ep.* 121) qui avait dit, en faisant l'éloge du *Pater*, qu'on y trouvait tous les genres de prières, disait, en parlant du Symbole des Apôtres (*de Symb.*, cap. 1) : « Les vérités de la foi, disséminées dans l'Écriture Sainte, se trouvent ici recueillies et résumées brièvement, de telle sorte que quiconque possède les plus faibles capacités, peut retenir et réciter ce qu'il croit. »

Ce même Saint conseille de réciter tous les jours le Symbole de Apôtres (*Cf.* CATÉCH. HIST., 1er vol., p. 55).

TRAITS HISTORIQUES.

Le véritable Bouclier. — La sœur de saint Ambroise se plaignant un jour à lui, dans une de ses lettres, d'être souvent tourmentée par de violentes tentations et par des doutes au sujet des articles de la foi, son frère lui répondit de se servir du Symbole des Apôtres comme d'un bouclier contre toute espèce de tentations, de ne jamais omettre de le réciter dévotement, soir et matin, et aussi souvent que quelque danger menacerait la pureté de sa foi, l'assurant que, par ce moyen, elle ne manquerait pas de sortir victorieuse du combat.

(*Cf.* S. Ambr., l. III *de Virg.*)

Saint Chrysostôme disait dans un de ses sermons, en parlant du Symbole des Apôtres (hom. 1 *de Symb.*) : « Cette règle de foi fortifie les croyants, soutient les parfaits, console les voyageurs, affermit ceux qui persévèrent, couronne ceux qui arrivent

au but de leur carrière. » C'est l'expérience qu'il a faite lui-même.

Saint Pierre de Vérone éprouvait un vif respect pour le Symbole des Apôtres (*Cf.* CATÉCH. HIST., 1er vol., p. 56).—Cette prière agira aussi sur nous dans toute sa force et son efficacité, surtout dans les doutes contre la foi, si nous la récitons avec confiance et dévotion, et si nous méditons souvent sur chacun des articles qu'elle renferme; car c'est une prière sacrée par son antiquité et les sublimes vérités qu'elle contient; cette prière a aussi été la première que nous avons récitée par la bouche de notre parrain, lorsque, par le baptême, nous sommes entrés pour la première fois dans la sainte Église.

Remarque.—Outre le Symbole des Apôtres, nous avons encore trois autres professions de foi plus étendues. La première est le Symbole de Nicée. L'hérétique Arius ayant nié la divinité de Jésus-Christ [1], et sa doctrine se répandant toujours de plus en plus, les évêques réunis en concile à Nicée, en 325, la condamnèrent, et, dans un symbole particulier, formulèrent en termes plus positifs encore l'antique croyance catholique. A cette profession de foi faite à Nicée, le concile de Constantinople, tenu en 381, fit une addition ayant pour but de réfuter l'hérésie de Macédonius, qui prétendait que le Saint-Esprit n'était qu'une créature et un serviteur de Dieu. Dans ce symbole, on exprima d'une manière encore plus précise la divinité du Saint-Esprit et sa consubstantialité avec le Père et le Fils. Ce symbole ainsi étendu est appelé le « Symbole de Nicée et de Constantinople. » Il s'appelle encore, pour le distinguer de celui des Apôtres, le « Symbole des Pères, » et il est récité par le prêtre à la messe sous le nom de *Credo*.

Un autre symbole est celui de saint Athanase [2]. Cette profession de foi, que le prêtre récite dans le Bréviaire lorsqu'on fait l'office du dimanche, contient une exposition savante, claire et profonde du mystère de la sainte Trinité et de l'Incarnation de Jésus-Christ.

[1] *Cf.* CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 182.

[2] Ce symbole est appelé ainsi, non parce qu'il a été composé par saint Athanase, mais parce que ce saint s'est montré le défenseur le plus ardent de la pure orthodoxie catholique. Il est probable qu'il eut pour auteur Vigile, évêque de Tapse, en Afrique, vers l'année 484.

La dernière profession de foi fut publiée en 1564 par le pape Pie IV, peu de temps après la clôture du Concile de Trente, et imposée à toute l'Église sous le nom de « formule sacramentelle de profession de foi. » Elle porte le nom de profession de foi de Trente, parce qu'elle fut composée par le concile de ce nom (*sess.* 25, can. 2), et qu'elle renferme les décisions dogmatiques qui y furent portées. Outre la profession de foi de Nicée, elle renferme encore douze articles qui exposent solennellement les doctrines de foi admises par ce concile. On récite cette dernière profession de foi lorsqu'on est investi de fonctions ecclésiastiques, et on exige qu'elle soit récitée de tous ceux qui passent de l'Église grecque ou du protestantisme dans l'Église catholique.

PREMIER ARTICLE DU SYMBOLE.

---

§ Ier.

DE DIEU CONSIDÉRÉ EN SOI.

1. — De l'Existence de Dieu [1].

« Il n'y a que l'insensé qui dise dans son cœur : Il n'y a point de Dieu » (*Ps.* XIII, 1). Il n'y a que l'insensé qui, fermant obstinément les yeux à la lumière de la vérité, puisse nier l'existence de Dieu; et encore n'est-ce que dans son cœur enlacé dans les piéges de l'esprit de ténèbres, qu'il ose nourrir des pensées de doute, car il

[1] Il serait sans doute superflu de prouver longuement dans l'enseignement catéchétique le dogme de l'existence de Dieu; cependant on ne saurait complétement s'en dispenser, car la doctrine la plus évidente, comme l'apprend l'expérience, n'est pas toujours à l'abri des attaques de l'impiété et de l'irréligion.

craindrait de nier publiquement le Créateur en face des créatures, et redouterait d'être convaincu de mensonge par le ciel et la terre.

L'existence de Dieu est proclamée :

1° *Par la création tout entière.* — « Interrogez les animaux, disait Job, et ils vous enseigneront ; consultez les oiseaux du Ciel, et ils seront vos maîtres. Parlez à la terre, et elle vous répondra, et les poissons de la mer vous instruiront. Qui ignore que c'est la puissance de Dieu qui a fait toutes ces choses ? » (*Job*, XIII).

Les créatures visibles sont comme une échelle par laquelle on arrive à la connaissance de Dieu.

C'est pourquoi l'apôtre saint Paul disait (*Rom.*, I, 20) « que les païens ne pouvaient pas excuser les erreurs absurdes de l'idolâtrie à laquelle ils s'adonnaient, puisque ce qu'il y a d'invisible en Dieu est devenu visible depuis la création du monde, par la connaissance que ses créatures nous en donnent, et que sa puissance et sa divinité éclatent dans ses ouvrages. » Déjà, dans l'Ancien Testament, au livre de la *Sagesse*, il était dit (XIII, 5) : « La grandeur et la beauté de la créature peut faire connaître et rendre visible le Créateur. »

La considération des œuvres de Dieu peut nous conduire à la connaissance de Dieu lui-même, comme le prouvent les exemples cités dans le CATÉCH. HIST., 1er vol., p. 58-63.

La nature est aussi, pour les chrétiens, un livre toujours ouvert, où ils peuvent lire la toute-puissance, la sagesse et la bonté du Très-Haut.

TRAITS HISTORIQUES.

Le Livre de saint Antoine. — Comme on demandait à saint

Antoine, patriarche des cénobites, comment il pouvait vivre sans livres dans une retraite si absolue : « N'ai-je pas, répondit-il, le plus grand de tous les livres? Ce livre, je n'ai jamais fini de le lire. La création tout entière est mon livre; j'y lis la magnificence de Dieu. Là le Créateur est peint en caractères vivants et en quelque sorte parlants » (In *Vitis Patr.*, l. VI).

La Réponse des créatures. — Saint Augustin écrivait (*Soliloq.*, l. V, c. 31) : « Lorsque je vous cherchais, ô mon Dieu ! je demandai à la terre si elle était mon Dieu, et elle me répondit : Non ! Tout ce qu'elle porte, tout ce qu'elle recèle dans son sein me tenait le même langage. J'interrogeai les abîmes des mers et tous les êtres vivants qu'elles renferment, et tous me répondirent : « Nous ne sommes pas votre Dieu ; cherchez-le au-dessus de nous. » Et j'interrogeai l'air, et il me répondit avec tous ses habitants : « Le vieux Anaximède[1] se trompait; je ne suis point ton Dieu. » Je portai mes regards vers le ciel, et j'interrogeai le soleil, la lune et les étoiles; mais eux aussi me répondirent : « Nous ne sommes pas ton Dieu. » Et je leur dis à tous : « Vous m'avez dit que, vous tous, vous n'êtes pas mon Dieu, eh bien, dites-moi donc quel est celui qui l'est? » Et ils s'écrièrent d'une voix puissante : C'est celui qui nous a faits !

Les Voix.—Saint François de Borgia, lorsqu'il se trouvait au milieu de la campagne, se sentait tellement pénétré de la présence de Dieu, qu'il lui semblait que tout, autour de lui, lui parlait du Créateur. Et quand il se trouvait seul, il allait jusqu'à frapper sur les pierres, sur les arbres, sur les buissons, etc., avec son bâton, et s'écriait dans une sainte impatience : « Oh ! ne parlez donc pas si haut ! Ne criez pas si fort qu'il y a un Dieu. Je ne puis presque plus supporter vos vives clameurs. » —Avec quelle tendresse ce saint n'exprimait-il pas la conviction dans laquelle il était, que la preuve que nous fournit la nature sur l'existence de Dieu est un argument invincible (*Marchant*[2]).

Une Preuve superflue. — Bernardin de Saint-Pierre disait, en

[1] Anaximède, philosophe grec, vivait vers l'époque de la captivité de Babylone ; il soutenait que l'air était l'Être primitif, c'est-à-dire Dieu.

[2] Ce récit est aussi raconté d'une manière intéressante pour la jeunesse, dans l'histoire de Christ. Smid intitulée : *Comment Henri de Heichenfels parvint à la connaissance de Dieu* (en allemand).

1798, à ses confrères de l'Institut : « Si je voulais vous prouver l'existence de l'auteur de la nature, je croirais manquer à vous et à moi-même; je me croirais aussi insensé que si je voulais démontrer en plein midi l'existence du soleil » (*Guillois*).

Écoutons ces magnifiques accents du Prophète royal (Ps. XVIII) : « Les cieux racontent la gloire de Dieu, et le firmament publie les ouvrages de ses mains. »

Comparaisons. — De même qu'on ne voit pas l'âme de l'homme, mais qu'elle se fait connaître par ses mouvements; de même Dieu se manifeste par ses œuvres (S. Theophil. d'Antioch.).

Quand nous voyons un vaisseau voguer en pleine sûreté, ou entrer doucement au port, nous ne doutons nullement qu'il ne soit conduit et dirigé par un pilote habile : de même nous devons croire que ce magnifique univers est gouverné par un Être infiniment sage, bien qu'il soit invisible pour nous (Theoph. d'Alexand.).

L'univers entier, la beauté et la vaste étendue du ciel, ont été de tout temps l'A, B, C, et l'alphabet où les païens ont pu et dû apprendre à connaître Dieu, sa louange et son culte (S. Prosper).

« De ce que vous apercevez de l'ordre dans mes paroles et dans mes actions, disait Platon à ses disciples, vous jugez de là que j'ai une âme raisonnable. Jugez aussi, quand vous voyez de l'ordre dans l'univers, qu'il doit exister une âme souverainement raisonnable. »

Comme un palais atteste le génie de l'architecte, les œuvres d'art l'habileté de l'artiste ; ainsi le vaste édifice de l'univers, qui surpasse, par sa structure et sa durée, tous les talents imaginables, atteste l'existence de Dieu.

L'homme trouve la preuve de l'existence de Dieu :

2° *Dans son propre cœur.* — La croyance à l'existence d'un Être souverainement parfait est innée dans l'homme ; elle est gravée dans son cœur, ou plutôt elle est née avec lui. A la vue de son imperfection, de sa faiblesse et de son impuissance, l'homme sent intérieurement le besoin de se rattacher à un être placé au-des-

sus de lui. Ce sentiment était déja partagé par les philosophes païens, comme on le voit par ces paroles de Cicéron (*Quæst. Tuscul.*, I) : « Il n'y a point de nation, si féroce et si barbare qu'on soit, bien qu'elle ignore quel est le Dieu qu'elle doit honorer, qui ne sache qu'on en doit honorer un. »—Un autre philosophe, Plutarque (*Adversus Collat.*), disait qu'en « parcourant la terre, il serait plus facile de trouver des villes sans murailles, sans sciences, sans argent, sans roi, etc., que de trouver une ville qui n'eût pas ses dieux et ses temples. » Il allait même jusqu'à dire qu'on bâtirait plus facilement une ville sans fondements, qu'il ne serait possible qu'une société pût naître et subsister sans la croyance à la divinité [1].

Tertullien, adressant la parole aux princes, leur disait dans son *Apologétique* (c. 18) : « Voulez-vous que nous vous prouvions l'existence de Dieu par le témoignage même de l'âme, laquelle, quoique gênée dans la prison de son corps, quoique assiégée de préjugés mauvais, quoique énervée par les passions et la concupiscence, quoique esclave des fausses divinités, quand, néanmoins, elle revient à elle, comme du sein de l'ivresse ou de quelque maladie, et reprend sa vigueur, appelle Dieu par ce seul nom, par la raison que c'est celui du Dieu véritable : *Grand Dieu! Bon Dieu!* dites-vous tous ; ou bien : *Ce que Dieu voudra.* Vous le prenez aussi pour

[1] Cette même expérience a été faite lors de la découverte de l'Amérique. Bien qu'on y trouvât une foule de races enfoncées dans une vie presque tout animale, on y rencontra cependant partout, plus ou moins, quelques traces de croyance à un Être suprême (*Cf.* CATÉCHISME HISTOR., 1er vol., p. 77). Les sauvages de l'Inde donnent à Dieu le nom significatif de *Grand-Esprit*. Quand il tonne et qu'il fait des éclairs, ils disent que le *Grand-Esprit est en colère.*

arbitre : *Dieu le voit*, dites-vous encore : *Je m'en remet à Dieu*, et *Dieu me le rendra.* » O témoignage d'une âme naturellement chrétienne[1] ! Ce qui revient à dire : Il y a une foule de vérités chrétiennes que l'âme comprend par sa seule force.

Mais c'est surtout la voix de la conscience qui proclame d'une manière éclatante l'existence d'un Dieu souverainement saint et souverainement juste. Elle atteste l'existence d'une loi qu'une main supérieure a écrite dans notre cœur. Sans doute que, comme toute autre force de l'intelligence, elle est susceptible d'être développée et perfectionnée par l'éducation ; mais ce n'est pas l'éducation qui la produit. La voix de la conscience réclame contre les plus douces inclinations de l'homme, et il n'est pas rare de la voir s'opposer directement à ses désirs les plus chers ; preuve que ce n'est pas l'homme lui-même qui se l'est donnée, mais qu'elle vient d'un Être placé au-dessus de nous. Sans doute, cette voix peut être étouffée par le tumulte des passions, ou méconnue par ceux qui sont endormis dans le sommeil du péché ; mais jamais on ne l'étouffe complétement, jamais on ne peut lui imposer un éternel silence.

Voir des exemples sur cette matière dans le CATÉCH. HIST., 2e vol., p. 39-54.

TRAITS HISTORIQUES.

L'Orage. — Dans la nuit du 8 au 9 juillet de l'année 518, un affreux orage éclata sur la ville de Constantinople. Les coups de tonnerre se succédaient sans interruption. La conscience de l'empereur Anastase, qui s'était fait le persécuteur des

[1] O testimonium animæ *naturaliter christianæ* !

chrétiens, les avait trompés par de fausses promesses, des mensonges et des serments, et qui avait mécontenté tous ses sujets, se réveilla tout-à-coup du sommeil du péché où il dormait depuis tant d'années. Effrayé des éclairs et des coups de tonnerre qui retentissaient autour de son palais, on le vit courir d'un appartement dans un autre, ne sachant où se réfugier. Il fut enfin trouvé mort subitement dans une petite chambre, et on crut qu'il avait été frappé de la foudre (Bér.-Berc., *Hist.*, t. VII, p. 85).

La Tête d'un poisson.—Le roi des Goths, Théodoric, avait fait exécuter innocemment Cassiodore et Boèce, les deux hommes les plus illustres du sénat romain, et donné sa confiance à un avocat juif, auquel il dicta, le mercredi 26 août 526, un décret qui portait que, le dimanche suivant, 30 août, les Ariens envahiraient les églises catholiques. Mais aussitôt il fut frappé du même châtiment qu'avait subi Arius, l'auteur de sa religion. Atteint d'un flux de ventre qui l'épuisa au bout de trois jours, il perdit à la fois le royaume et la vie, le jour où il se réjouissait d'envahir les églises. L'historien Procope ajoute le détail suivant. Un jour, les officiers de Théodoric ayant servi sur sa table la tête d'un grand poisson, il crut voir dans le plat la tête de Symmaque, fraîchement coupée, qui se mordait la lèvre et le regardait d'un œil furieux. Il en fut tellement épouvanté, qu'il fut saisi d'un violent frisson et se précipita hors de la salle en criant de toutes ses forces : « Qu'on l'enlève, qu'on l'enlève ! il veut me mettre en pièces. « Tremblant de tous ses membres, il alla se jeter sur son lit. Au bout de trois jours, ce n'était plus qu'un cadavre (Procop., *De Bello Goth.*, lib. II).

Le Calice de sang. — L'empereur Constant, après s'être rendu coupable de plusieurs actes de cruauté, fit mettre à mort son frère Théodose, qu'il avait fait lui-même tonsurer et ordonner diacre, le jour même où il reçut de sa main la communion du calice. Depuis ce moment, il lui semblait toujours l'apercevoir revêtu de ses ornements de diacre, lui présenter un calice plein de sang, en lui disant : « Bois, mon frère, bois seulement ! » Epouvanté de cet affreux spectacle, l'empereur s'enfuit de son palais pour aller chercher ailleurs le repos de sa conscience. Retiré à Syracuse, il mourut de la main d'un assassin, en 668 (Bér.-Berc., *Hist.*, t. VII, p. 178).

Enfin l'existence de Dieu nous est manifestée par

3° *Sa propre révélation.* — Ni la création visible ni le propre cœur de l'homme ne sont capables, à eux seuls, d'amener l'homme à la connaissance certaine, infaillible et claire de la divinité; car la création gémit sous la malédiction du péché (*Rom.*, VIII, 22), et le cœur de l'homme est perverti (*Jérém.*, XVII, 9).—Déjà le premier homme ayant ouvert l'oreille de son cœur aux séductions du père du mensonge, « le principe de la science divine qu'il portait » en lui-même fut corrompu; et comme il avait préféré la créature au Créateur, l'habitude qu'il s'était faite de diviniser toute la création, il la transmit à toute sa postérité, comme le prouvent malheureusement la naissance et la rapide propagation de l'idolâtrie [1]. Même les plus nobles et les plus sages d'entre les païens n'arrivaient qu'avec des peines infinies, par l'échelle de la nature, à la connaissance de Dieu, et encore ne pouvaient-ils se maintenir longtemps à cette hauteur, qui leur donnait en quelque sorte le vertige; car ils retombaient bientôt dans les mêmes erreurs que leurs semblables [2].

Voilà pourquoi il fallait que Dieu lui-même se révélât aux hommes; aussi apparut-il effectivement, d'une manière immédiate, aux patriarches Noé, Abraham, Isaac, Jacob, à Moïse et surtout aux Prophètes, qui furent les intermédiaires les plus éclairés entre le Seigneur et le peuple choisi d'Israël, comme l'attestent ces paroles de l'Apôtre (*Hébr.* I, 1) : « Dieu a parlé autrefois à nos pères, en diverses occasions et en différentes manières, par les Prophètes. » De plus, le nombre et la

[1] *Cf.* CATÉCH. HIST., 1er vol., p. 65 et seqq.
[2] *Cf.* plus haut, Nécessité de la foi, p. 51.

sévérité des mesures qui furent prises pour conserver la croyance au vrai Dieu, prouvent combien l'homme se sent porté à s'éloigner de son Créateur et à diviniser la nature. C'est seulement depuis que « le Fils unique, qui est dans le sein du Père, nous a fait connaître le Père, (*Jean*, I, 18) » que la doctrine d'un seul et unique vrai Dieu est devenue pour nous une vérité salutaire, et s'est frayée, avec une force admirable, la voie à travers les nations.

TRAITS HISTORIQUES.

Contrastes.—Abraham fut jadis obligé d'abandonner sa patrie, afin de ne pas abandonner son Dieu et de pouvoir conserver dans un pays inconnu sa foi pure de tout mélange d'idolâtrie; mais, grâce à l'avénement de Jésus-Christ, cette foi a trouvé et s'est conquis partout une patrie.—Autrefois, un seul peuple fut renfermé pendant quarante années dans le désert, afin que sa foi en un seul Dieu pût pousser tranquillement ses racines; mais maintenant cette foi doit être prêchée à toutes les nations, s'y enraciner rapidement et profondément.—Dans l'ancien Testament, afin de maintenir l'uniformité de la croyance chez les Israélites, il n'était permis d'offrir des sacrifices qu'en un seul lieu, savoir, dans le tabernacle, et plus tard dans le temple: mais, dans le nouveau Testament, conformément à la prédiction du prophète Malachie (I, 11), le nom du Seigneur s'étendit bientôt par toutes les nations, et on lui offrit partout une hostie toute pure. — Peu de jours après qu'eut été proclamée sur le mont Sinaï la loi qui prescrivait aux Juifs de ne croire qu'en un seul Dieu, on vit paraître de nouveau des statues d'idoles, et le peuple, qui avait tremblé à la voix du vrai Dieu, se réjouit et dansa autour de l'idole élevée par ses mains; en un mot, participa à tous les plaisirs usités chez les idolâtres; mais l'arrivée de Jésus-Christ fit tomber toutes les statues de ces faux dieux. — Jadis, la vraie foi pouvait à peine subsister dans le plus petit coin de terre, en face de l'empressement avec lequel on se vouait au culte des idoles; et voilà que maintenant l'idolâtrie est obligée, dans toutes les

contrées de la terre, d'abandonner le terrain aux prédicateurs de la vraie foi. — Autrefois, il fallait des lois sévères, de rudes châtiments, pour éloigner le peuple d'Israël du culte des idoles; et maintenant les ordonnances les plus tyranniques, les prescriptions les plus sanguinaires des empereurs, tous les artifices des prêtres des idoles, les instruments du martyre, toutes les ruses de Satan sont impuissantes à retenir le flot de l'humanité qui se presse vers les autels élevés par toute la terre au Dieu jusqu'alors inconnu (*Act.*, XVII, 23).—Admirons en cela la force merveilleuse et la haute consécration que le Sauveur a communiquées à la foi chrétienne! Aussi ce n'est que dans le christianisme que la nature peut être considérée comme un héraut qui proclame l'existence de Dieu d'une manière intelligible pour tous; ce n'est que pour les chrétiens, comme en étant les prêtres consacrés, que la nature découvre d'une manière éloquente et saisissante le contenu de ses mystères: c'est à eux seuls qu'elle permet de lire les sublimes vérités qu'elle renferme. Et c'est seulement lorsque le Sauveur est venu qu'a été soulevé le voile qui obscurcissait la nature, ce miroir de Dieu, voile qui avait été jeté sur elle par celui qui a été « menteur dès le commencement, » et que nous pouvons apprendre à connaître ce qu'il y a d'invisible en Dieu, savoir sa puissance et sa divinité (*Rom.*, I, 20). Et voilà comment le culte idolatrique que l'on rendait à la nature a reçu le coup de la mort [1].

§ II.

DE LA NATURE ET DES ATTRIBUTS DE DIEU.

Bien que la croyance à l'existence de Dieu s'impose en quelque sorte à l'homme, et surtout au chrétien, d'une manière irrésistible, cependant la connaissance de sa nature et de son essence ne surpasse pas moins toute la capacité de notre intelligence. C'est pourquoi Job

[1] Une preuve que les études anti-chrétiennes conduisent à diviniser la nature, nous est offerte dans la conduite des Panthéistes, dont il peut être utile de faire connaître le système dans les classes supérieures.

disait déjà (XXXVI, 26) : « Dieu est grand ; il passe toute notre science, et ses années sont innombrables. » Et l'Apôtre des nations écrivait (I *Tim.*, VI, 16) : « Dieu habite une lumière inaccessible ; aucun homme ne l'a vu ni ne saurait le voir. » « O mon Dieu ! s'écrie saint Grégoire de Nazianze (*orat.* 30, n. 27), quelle est la langue qui pourrait vous nommer? Vous êtes ineffable pour toute bouche, parce que c'est vous qui avez donné à chaque bouche la parole; vous êtes incompréhensible, parce que c'est de vous qu'est partie toute lumière ! O combien vous surpassez l'inanité des expressions humaines! Tous les noms les plus magnifiques vous conviennent. Être de tous les êtres ! — voilà le seul nom qui ne soit pas indigne de vous [1] ! »

En outre, puisque Jésus-Christ assure lui-même (*Luc*, X, 22) que « nul ne sait qui est le Père que le Fils et celui à qui le Fils aura voulu le révéler, » le plus sûr est de s'en tenir à l'expression qu'il a lui-même choisie ; or, il nous dit que (*Jean*, IV, 24) « Dieu est un ESPRIT. »

Dieu est un Esprit, c'est-à-dire :

A. Dieu est sans corps ou incorporel, un pur Esprit ; il n'a besoin ni d'œil pour voir, ni d'oreille pour entendre, ni d'aucun membre quelconque pour agir. — Dans nous autres hommes, c'est aussi à proprement parler l'esprit qui voit, opère et agit. Les yeux ne sont, en quelque sorte, que les fenêtres par lesquelles l'homme regarde dans le monde, et les autres sens, que des instruments au moyen desquels il entre en communication avec ce monde. Le corps n'est que la maison de

[1] Voir, pour les exemples et les comparaisons, à l'article : Dieu est incompréhensible dans sa grandeur, CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 63.

l'esprit, ou, comme disaient les païens, la prison de l'âme. « Le corps, est-il dit au livre de la Sagesse (IX, 15), le corps se corrompt, appesantit l'âme ; et cette demeure terrestre appesantit l'esprit par la multiplicité des soins. » De même que, quand nous sommes en pleine campagne, nous regardons plus librement autour de nous que lorsque, renfermés dans notre chambre, nous regardons par la fenêtre ; pareillement l'esprit, lorsqu'il est pur et dégagé du corps, est affranchi d'une foule d'obstacles, ou plutôt de tous les obstacles qui paralysent son activité, comme c'est le cas pour Dieu, qui est infini.

TRAITS HISTORIQUES.

Quand nous lisons certains passages de l'Écriture Sainte qui paraissent prêter à Dieu des organes corporels, nous devons en conclure que Dieu agit ainsi, afin de se mettre à la portée de notre intelligence, qui, enveloppée qu'elle est d'un corps matériel, a besoin qu'on lui présente des objets sensibles pour lui faire comprendre les choses inaccessibles aux sens. Ainsi, lorsqu'il est dit (*II Paral.*, XVI, 9) : « Les yeux du Seigneur sont ouverts sur toute la terre, » ces expressions se rapportent simplement à sa science et à sa providence. Quand David faisait cette prière (*Ps.* XVI) : « Ouvrez vos oreilles à la prière que je vous présente, » etc., il voulait simplement exprimer la confiance qu'il avait en la protection du Seigneur. — Ces paroles (*Ps.* CXLIV, 16) : « Vous ouvrez votre main, et vous remplissez tous les animaux des effets de votre bonté, » représentent d'une manière sensible la libéralité du Seigneur envers toutes les créatures. — Et quand Dieu lui-même (*Is.*, LXVI, 1) appelle le ciel son trône, et la terre l'escabeau de ses pieds, il veut par là nous donner une idée de sa toute-puissance.

Il en est de même des sentiments humains qu'on attribue à Dieu, comme lorsqu'il est dit, au sujet de la corruption morale des contemporains de Noë (*Gen.*, VI, 6) : « Dieu se repentit d'a-

voir fait l'homme et fut *touché de douleur* jusqu'au fond du cœur. » — Ou bien quand le Seigneur prononce ces paroles (*Jérém.*, VIII, 19) : « Pourquoi m'ont-ils excité à la colère par leurs idoles et par la vanité des dieux étrangers ? »

Mais, afin que les Israélites, dans leurs idées toutes matérielles, ne se fissent pas de Dieu une représentation physique, et que, comme les païens (*Rom.*, I, 23), ils ne transportassent pas l'honneur qui n'est dû qu'au Dieu incorruptible, à l'image d'hommes corruptibles, il leur était défendu de se représenter Dieu sous des images sensibles.

Chez nous, les peintres et les sculpteurs représentent souvent Dieu sous la forme d'un vieillard, parce que l'Écriture Sainte l'appelle (*Dan.*, VII, 9) « l'Ancien des jours, » expression qui indique son éternité,—avec un sceptre ou une couronne, symbole de sa souveraine domination, et avec le globe terrestre, comme étant l'œuvre de ses mains, l'objet de ses soins et de sa providence.

Dieu est par lui-même

B. L'Esprit le plus parfait, c'est-à-dire que, par lui-même et en lui-même, il est doué d'une science infinie, d'une volonté infinie, en général, qu'il possède toutes les bonnes qualités à un degré suréminent. « Je suis Dieu, dit-il lui-même (*Is.*, XLVI, 9), et il n'y a point d'autre Dieu que moi, et il n'y en a point de semblable à moi ; » c'est-à-dire, bien que l'esprit de l'homme, et plus encore l'intelligence des hommes, soit faite à la ressemblance de Dieu, elle ne lui est cependant pas égale ; car l'une est limitée, bornée, créée ; l'autre incréée et existant par elle-même. Hommes et Anges tiennent tout de lui ; mais lui a tout par lui-même ; « car, dit l'Apôtre (*Rom.*, XI, 35), qui lui a donné quelque chose le premier ? Tout est de lui, tout est par lui, et tout est en lui. »

Bien que, comme nous l'avons dit antérieurement,

nous ne puissions pas comprendre Dieu dans sa souveraine perfection, nous pouvons néanmoins faire de ses perfections prises en particulier, ou, autrement dit, de ses attributs, l'objet de méditations salutaires.

Comme notre œil corporel ne saurait supporter la lumière du soleil, lorsqu'il brille dans tout son éclat, tandis qu'il fixe avec avidité chacun de ses rayons en particulier et apprend par eux à considérer les objets sous leur véritable forme; ainsi notre intelligence ne saurait contempler la majesté de Dieu dans sa plénitude, tandis qu'elle scrute volontiers chacune de ses perfections prises à part, perfections qui, étant comme les rayons du Soleil éternel, se réfléchissent sur les créatures et nous permettent de les envisager à leur véritable point de vue. C'est ainsi que la nature tout entière n'est que le reflet de la puissance, de la sagesse et de la bonté de Dieu; de même que l'histoire de l'humanité est le miroir de sa justice et de sa sainteté.

Or, si Dieu est par lui-même l'Esprit le plus parfait, il ne saurait tenir son commencement d'autrui, et on ne saurait non plus dire qu'il y ait dans sa perfection ni accroissement ni diminution; car, ou il n'aurait pas toujours été l'Esprit le plus parfait, ou il ne le serait pas toujours. Mais, au contraire :

1° *Dieu est éternel et immuable.*

Ce qui revient à dire, Dieu est à jamais, sans commencement et sans fin, et reste toujours le même. Dieu ne connaît point de commencement; car, « avant que les montagnes eussent été faites, ou que la terre eût été formée, et tout l'univers, vous êtes Dieu, de toute éternité et dans tous les siècles (*Ps.* XCIX, 2)! » — C'est de lui

que tout a pris un commencement; « lui qui vit éternellement, et qui a créé toutes choses ensemble » (*Eccli.*, XVIII, 1); il n'y a que lui « qui ait la vie en soi » (*Jean.*, V, 26). Voilà pourquoi l'Ecriture Sainte l'appelle « le Roi de l'Éternité » (I *Tim.*, I, 17).

Si Dieu n'a pas de commencement, il n'a pas non plus de fin.

« C'est vous, Seigneur, disait David, qui avez, dès le commencement, fondé la terre ; et les cieux sont l'ouvrage de vos mains. Ils périront, mais vous demeurez toujours. Ils vieilliront tous comme un vêtement. Vous les changerez comme un habit dont on se couvre ; mais, pour vous, vous êtes toujours le même, et vos années ne passeront point » (*Ps.* CI, 25).

Moïse, à l'époque où il gardait encore les troupeaux de Jéthro, ayant reçu ordre du Seigneur de délivrer d'Egypte les premiers Israélites, demanda quel nom il devait donner en présence du peuple à celui qui l'envoyait, et le Seigneur lui répondit : « Celui qui est m'a envoyé » (*Exod.*, III, 14). — Ainsi donc il n'y a en Dieu ni passé ni avenir, mais un éternel présent [1].

« Aux yeux du Seigneur, un jour est comme mille ans, et mille ans comme un jour » (II *Pierre*, III, 8). « On ne peut ni ajouter quelque chose à ce qu'il est, ni en rien ôter » (*Eccli.*, XLII, 21), et « en Dieu il n'y a ni changement ni ombre de changement » (*Jacq.*, I, 17). C'est pourquoi il est dit de Dieu lui-même (*Malach.*, III, 6) : « Je suis le Seigneur, je ne change point. » Ce qui si-

[1] « Le temps, selon la belle doctrine de saint Augustin (contr. Manich., *de Genes.*, lib. I, cap. 2), n'a commencé qu'avec le monde. Dieu est éternel, parce qu'il était avant le temps, et que c'est par lui seulement que le temps a été créé. » — Le temps et l'espace ne sont que des manières d'être des objets créés : l'un est la succession, l'autre, la juxtaposition des choses.

gnifie qu'il reste toujours également parfait, également bon, également saint, également tout-puissant, etc.

Application. — L'éternité de Dieu et son immutabilité

A. *Sont un sujet d'encouragement et de consolation pour les bons.* — Tous les biens de la terre sont passagers; car, ou ils ne tardent pas à abandonner celui qui les possède, comme, par exemple, la beauté, la force, la santé; ou c'est celui qui les possède qui est obligé de les quitter et de les laisser derrière lui, comme les richesses, la puissance, les honneurs. Salomon nageait dans l'abondance, était au comble de tous les honneurs, goûtait les plaisirs les plus doux; cependant, rassasié jusqu'au dégoût, il ne tarda pas à s'écrier (*Ecclé.*, I, 2) : « Vanité des vanités, tout n'est que vanité! » Tout, sur la terre, étant passager, il n'y a rien qui puisse nous procurer un bonheur vrai et durable; car notre âme a faim et soif de biens inépuisables; or, ces biens, elle ne peut les trouver qu'en Dieu, qui est éternel. Et comme il est le seul qui soit éternel, il peut seul nous rendre éternellement heureux; les plaisirs qu'il procure sont immenses et inépuisables et dans leur grandeur et dans leur durée. « Voulez-vous donc, s'écrie saint Augustin (serm. 30 *de Sanctis*), avoir une joie éternelle? attachez-vous à Celui qui est éternel. » Et saint Ignace : « Quand j'ai de l'or et de l'argent, qu'ai-je? et combien de temps l'aurai-je? Au contraire, quand je possède Dieu, je possède des roses sans épines, du feu sans fumée, je possède un bien qui ne finira jamais. » — Combien donc il est encourageant de servir un maître qui peut récompenser éternellement!

TRAITS HISTORIQUES.

Déception d'un serviteur. — L'empereur Charles-Quint se trouvait un jour au chevet de l'un de ses plus fidèles serviteurs qui se mourait. « Demandez-moi en récompense de votre fidélité, et, s'il se peut, pour adoucir vos souffrances, la faveur qu'il vous plaira, » lui dit Charles-Quint.—« Ah ! seigneur, répondit le serviteur, en poussant un douloureux soupir, tout ce que je me permets de vous demander, c'est de prolonger ma vie de quelques jours. »—« Hélas ! répondit l'empereur, je ne le puis : les puissants de la terre ne peuvent pas disposer même d'un seul jour de la vie humaine. » A ces mots, le serviteur regardant tristement vers le ciel : « Insensé que j'ai été, s'écria-t-il, j'ai consacré toute ma vie au service de l'empereur, et, pour cela, il ne peut pas même m'accorder un jour d'existence ! Oh ! si, au lieu d'agir ainsi, j'avais mieux servi mon Dieu, je pourrais en espérer une récompense éternelle, une vie de bonheur sans fin » (*Ex Florib. exempl.*).

Puissions-nous, nous aussi, ne pas attendre, comme ce serviteur, que nous soyons au lit de la mort, pour reconnaître que celui qui s'est voué au service de l'Éternel a choisi la meilleure part, et que jamais elle ne lui sera ravie !

La prudente Princesse. — Jeanne, fille d'Alphonse V, roi de Portugal, princesse aussi distinguée par sa vertu que remarquable par sa beauté et par l'éducation brillante qu'elle avait reçue, était désirée en mariage par les princes les plus illustres de la terre. Comme son père la pressait d'épouser l'un de ses prétendants, elle répondit entre autres : « En parcourant aujourd'hui les noms des princes illustres qui sollicitent ma main, je demandais en esprit à chacun d'eux s'il ne troublerait jamais mon cœur ; et chaque fois que je posais cette question, il me semblait entendre cette réponse : « Aussi longtemps que je vivrai, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour ne jamais vous contrister ; mais ma mort arrachera à vos yeux des larmes amères et fera cruellement souffrir votre cœur. » Mais au même moment se présentait un nouveau prétendant qui me disait : « Noble vierge, soyez prudente dans votre choix. Voyez, moi aussi, je vous offre ma main, et cette main porte à ses doigts les royaumes ; c'est elle qui distribue leurs couronnes

à tous les princes de la terre. C'est avec moi seul que vous pouvez former une alliance éternelle, que la mort ne pourra jamais dissoudre; car mes trésors et mes joies sont éternels comme moi. Eh bien, mon père, quel choix doit faire votre fille, que vous désirez sans doute voir éternellement heureuse? »—Et Alphonse, versant des larmes d'émotion, lui répondit: « Jeanne, le plus cher objet de mon cœur, choisissez le dernier prétendant, prenez pour époux ce Roi qui vit éternellement et qui vous réserve des trésors éternels. » Jeanne suivit le conseil de son père, qui était d'ailleurs conforme aux désirs de son cœur; elle quitta le monde et devint l'épouse de l'éternel Époux (*Ex Scala cœli*, P. Reinh.).—Faisons de même, en nous efforçant de faire accepter à notre âme le Roi éternel pour époux, et en faisant en sorte qu'elle lui reste inviolablement attachée. Alors il lui donnera des trésors que ni la rouille ni les vers ne pourront consumer.

Cf. Catéch. histor., 1er vol., p. 81 et 339.

Combien la pensée que Dieu est éternel n'est-elle pas d'ailleurs consolante pour ceux qui souffrent! Les hommes même les plus puissants ne sont pas un gage de sécurité; ou c'est la mort qui nous les enlève, et ils deviennent impuissants à nous secourir, comme l'indique cet avertissement du Psalmiste (cxlv, 35): « Gardez-vous de mettre votre confiance dans les princes, ni dans les enfants des hommes, d'où ne peut venir le salut; car, leur âme étant sortie, ils retournent dans la terre d'où ils ont été tirés; » ou bien ils changent de dispositions à notre égard, et ils ne veulent plus nous secourir. C'est pourquoi : « Heureux celui dont l'espérance est dans le Seigneur son Dieu, car il est toujours fidèle à ses promesses » (*Ps.* cxlv, 6).

Pour Dieu, il restera toujours notre Père, souverainement bon et tout-puissant. En lui, on ne trouve pas le moindre changement ni la moindre inconstance. Quelle consolation!

TRAIT HISTORIQUE.

Sérénité dans les souffrances. — Sainte Thérèse n'eut pas, pendant l'espace de quarante années, une seule heure exempte de souffrances ; cependant, au milieu de ses douleurs continuelles, elle conserva toujours la sérénité de son âme. C'est que, déjà depuis longtemps, elle s'était habituée à se défier du monde et de ses biens périssables, et à se remettre entièrement entre les mains de son Maître éternel. « C'est dans la contemplation de mon Seigneur, toujours le même, toujours égal, disait-elle, que je trouve la source de consolations la plus abondante. » — Aussi, lorsqu'après une heure de souffrances elle entendait sonner l'heure, elle s'écriait : « Me voilà encore d'une heure plus rapprochée de mon éternel Bienfaiteur, de mon éternelle patrie » (*Ex Vita*) !

Voir aussi la *Prudente Consolatrice* et le *Pauvre Orphelin* (CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 78 et 394).

Dieu est éternel et immuable,

B. *Vérité terrible pour les méchants.* — Celui qui a pour ennemi un homme peut espérer qu'il mourra bientôt ; mais Dieu est le vengeur éternel des méchants. Les châtiments qu'inflige l'autorité temporelle sont courts, et même la prison à perpétuité finit avec la vie ; mais Dieu peut punir et punira éternellement ; il a construit pour le méchant une prison éternelle, allumé un feu éternel, préparé des tourments éternels. — Les hommes changent souvent d'opinion ; leur haine diminue, leur colère se dissipe en fumée, leurs pensées de vengeance s'évanouissent, ils oublient les offenses. Quant à Dieu, il est invariable dans sa colère envers les pécheurs invariables, et l'impénitent gémira éternellement sous le souffle de l'éternelle colère du Seigneur. Le Vengeur éternel le jettera dans une prison

« où la mort vit toujours, où la fin redevient toujours commencement, et où celui qui est oppressé ne tombe point d'inanition » (c'est-à-dire ne perd pas même, pour le plus léger instant, le sentiment de sa douleur [1]).

TRAIT HISTORIQUE.

Compassion d'un médecin de l'âme.—Saint Bernard visita un jour un malade au sujet duquel on lui avait dit que, bien qu'il fût gravement en danger, il ne voulait pas entendre parler de conversion. Le malade s'étendait et se tournait en tous sens sur son lit de douleur, pleurant et gémissant, et s'écriant de temps à autre : « Non ! non ! il m'est impossible d'y tenir plus longtemps ! » Saint Bernard le regardait d'un œil inquiet et réfléchi, et à la fin, des larmes ruisselèrent sur ses joues. Le malade, dont les douleurs s'étaient insensiblement diminuées, s'en aperçut et dit à saint Bernard : « Hé ! Seigneur, vous avez le cœur sensible ! Je vous remercie pour les larmes de compassion que vous arrache ma triste situation. N'est-ce pas que mon état est vraiment déplorable? » — « Oui, pauvre homme ! répondit saint Bernard, votre état est véritablement digne de compasssion; mais les larmes que j'ai versées m'étaient moins arrachées par les souffrances de votre corps que par l'état où se trouve votre âme. Cette âme, je me la figure après quelques heures de souffrances, tombant dans le gouffre des tourments éternels, se tournant en tous sens, se lamentant et s'écriant : « Non, non, il m'est impossible d'y tenir plus longtemps ! » et être cependant toujours obligée de recommencer à endurer de nouveaux tourments. O châtiment éternel du Dieu éternel ! » — Le saint homme se tut, et ses yeux s'humectèrent une seconde fois. L'endurcissement du malade disparut tout-à-coup, comme disparaît la glace sous les ardeurs vivifiantes du soleil; il se convertit, et mourut au bout de trois jours de la mort des justes (*Flor. exempl.*).

Puissions-nous, nous aussi, prendre compassion de notre âme; car les souffrances temporelles que nous avons quelque-

[1] S. August., *De Spirit.*, c. 56.

fois à endurer, ne sont que le prélude et l'ombre affaiblie des tourments éternels.—Voir CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 81 et suiv.

Dieu étant éternel, il n'est redevable de son existence à aucune puissance étrangère, et aucune puissance extérieure ne saurait la lui enlever. Et autant il est certain qu'il n'y a point de puissance au-dessus de lui, autant il l'est qu'il a, Lui, puissance sur toutes choses; en d'autres termes :

2. *Dieu est tout-puissant.*

Dieu manifeste sa toute-puissance :

A. *Par la création et la conservation du monde.* — Dès les premières pages de l'Ecriture Sainte, Dieu nous apparaît en qualité de Créateur tout-puissant, qui a créé de rien le ciel et la terre; aussi David a-t-il raison de s'écrier (*Ps.* XXXII, 9) : « Il a parlé, et toutes choses ont été faites; il a commandé, et toutes choses ont été créées ». Et ailleurs (*Ps.* CXXXIV, 6) : « Le Seigneur a fait tout ce qu'il a voulu dans le ciel et sur la terre, dans la mer et dans tous les abîmes. »

Et c'est ce même Créateur tout-puissant qui a appelé tous les êtres à l'existence, qui les conserve tous. Les anciens parlent dans leurs fables d'un géant nommé Atlas, qui, selon eux, portait le ciel sur ses épaules. Or, ce qui, chez les païens, n'était que pure imagination, est, par rapport à Dieu, de la plus stricte vérité; car il porte et conserve par sa puissance toute la machine du monde; c'est lui qui lui imprime la vie et le mouvement. (On pourra raconter ici l'histoire de la création, et appeler l'attention de la jeunesse sur l'immensité des corps terrestres.)

Dieu manifeste sa toute-puissance

B. *Par ses miracles.*— Les miracles sont, en effet, la preuve visible de la puissance de Dieu sur la nature et sur les lois qui la régissent.

Application. — La pensée de la toute-puissance de Dieu doit être pour nous un motif

A. *De consolation et d'encouragement.* — Plus celui auprès duquel nous cherchons du secours est puissant, plus la confiance que nous avons en lui doit être grande ; or, Dieu est tout-puissant ; par conséquent, notre confiance en lui doit être illimitée. « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous » (*Rom.*, VIII, 31) ? « Le Seigneur est proche de ceux dont le cœur est affligé... et le Seigneur les délivrera de toutes leurs peines » (*Ps.* XXXIII, 19).

TRAIT HISTORIQUE.

La main sans pouce. — Monseigneur l'évêque Tache, vicaire apostolique de Hudsonsbai, raconte, dans une lettre écrite d'Amérique, les détails suivants, au sujet d'un sauvage des Indes. « Un jour, écrit-il, je remarquai la main d'un vieillard à laquelle le pouce manquait. Le vieillard, s'étant aperçu que sa main attirait mon attention, me dit d'un ton saisissant et qui me toucha : Vois-tu cette main ! Un jour, c'était en hiver, pendant une partie de chasse, je m'étais fort éloigné de ma cabane, et il faisait froid, très-froid. Je m'en allais errant à l'aventure, quand je vis tout-à-coup devant moi des rennes. Je m'approche d'elles avec précaution, j'arme mon fusil, je presse la détente, et voilà que mon fusil saute et me casse le pouce. Je perdis beaucoup de sang en peu de temps, et ce fut en vain que je tâchai de l'étancher ; il ne cessait de couler. Peu à peu, les frissons de la fièvre me saisirent ; je voulus faire du feu, mais ce fut en vain. Alors les frayeurs de la mort commencèrent à s'emparer de mon âme, lorsque je me ressouvins de celui que vous appelez Dieu, et que je ne connaissais pas encore

bien, et je lui adressai cette prière : « Mon grand Père, toi, Grand-Esprit, on nous assure que tu peux tout ; oh ! jette un regard sur moi, et, puisque tu es tout-puissant, viens à mon secours ! » Telle fut ma prière ; et tout-à-coup le sang cessa de couler. Je regagnai ma cabane, et, dès que j'y entrai, je tombai à terre de faiblesse.—Je reconnus alors, ajouta l'Indien avec émotion, je reconnus où était la source de la puissance, et depuis ce temps, je n'ai cessé de nourrir en moi le désir d'apprendre à mieux connaître cette source de tout secours. Voilà le motif pour lequel, dès que j'ai appris ton séjour ici, je suis venu de loin, afin que, robe noire, tu m'apprennes à servir celui qui autrefois me sauva la vie et duquel nous avons tous reçu l'existence » (*Christliche Feierabend.*, 1853, S. 39).

Combien de nos savants et de nos philosophes qui devraient aller à l'école auprès de ce bon Indien ; quand arrivent des jours d'infortune ou de disgrâce, on ne les verrait pas chercher lâchement leur délivrance dans la corde ou le fusil !

Voir d'autres exemples sur la confiance qu'il faut avoir en la toute-puissance de Dieu, dans le CATÉCH. HISTOR., 1er vol., (*Malchus dans la fosse aux lions*, p. 108 ; *Ciabori sous les décombres*, p. 114 ; *le Mur merveilleux*, et surtout page 130-136).

L'idée de la toute-puissance de Dieu doit nous

B. *Inspirer des sentiments d'humilité.* — Combien la puissance et la force de l'homme sont faibles et misérables, en comparaison de la toute-puissance de Dieu ! Les trônes les mieux affermis tombent comme des châteaux de cartes ; les palais les plus magnifiques sont dévorés par la dent du temps, et les vers rongent les tissus les plus artistiques. Les trésors amassés sont réduits en poudre par la main de l'infortune, et le tourbillon du vent les emporte comme un sable léger dans toutes les contrées de la terre. La puissance des grands s'incline devant la maladie et se brise aux portes de la mort. Toute magnificence sortie de la main des hommes passe comme l'ombre. Comme les œuvres de

Dieu paraissent, au contraire, gigantesques, solides et durables ! Voyez, par exemple, son soleil, ses étoiles, le globe terrestre tout entier, avec ses montagnes, ses mers ! Tous ces objets, si grands qu'ils soient, ne sont qu'un jouet entre les mains du Tout-Puissant. « C'est lui qui transporte les montagnes, s'écriait Job (IX, 5) ; c'est lui qui remue la terre de sa place, et ses colonnes sont ébranlées. C'est lui qui commande au soleil, et le soleil ne se lève point; il tient les étoiles enfermées comme sous le sceau. — C'est lui qui fait des choses grandes, des choses incompréhensibles et des choses miraculeuses, qui sont sans nombre. » — Aussi, avec quelle profonde humilité l'homme ne doit-il pas s'incliner devant la toute-puissance de Dieu !

TRAIT HISTORIQUE.

La petite puissance des grands rois. — Philippe II, roi d'Espagne, ayant un jour emmené avec lui, dans une partie de chasse, son jeune fils, du même nom que lui et prince de la couronne, le jeune Philippe fut ravi de cette récréation. Cependant un orage ayant éclaté inopinément, et la pluie commençant à tomber par torrents, le prince impérial trouva ce contretemps fort incommode. Comme les courtisans lui avaient souvent exalté en termes fabuleux l'immense étendue du royaume de son père et sa puissance vraiment gigantesque, le prince dit à son père : « Commandez donc, ô mon père ! que les nuages qui sont là-haut se comportent plus poliment à notre égard; nous allons être complétement inondés avec nos superbes vêtements de chasse, et, de plus, cette belle partie de chasse va être tout-à-fait manquée. »—« Hélas ! répondit le père, d'un ton à la fois plein de douceur et de sévérité, il n'est pas en mon pouvoir de commander aux nuages. Toute ma puissance se borne à donner quelques ordres sur une partie fort restreinte de ce globe terrestre. Mais, là-haut, il y a un roi bien différent; il peut, lui, commander aux nuages. Ce roi, c'est le

Dieu grand et tout-puissant. Lui, il jouit d'un pouvoir plus étendu que tous les rois de la terre réunis, auxquels il n'a prêté qu'une faible portion de sa puissance. Les couronnes terrestres sont un présent de sa main; un jour, les princes temporels devront lui en rendre un compte sévère. Mon bien-aimé, nous devons tous fléchir humblement les genoux devant ce roi dont le trône est le ciel, et à qui la terre sert d'escabeau à ses pieds (*Ex Scala cœli*). — Combien le langage de ce roi, sur les provinces duquel jamais le soleil ne se couchait, est humiliant pour ces hommes pleins d'un ridicule orgueil à la vue de leurs propriétés, comparablement si restreintes, et qui se pavanent derrière leur puissance imaginaire! Et combien est triste et misérable la folie de ces sortes de parents, qui semblent ne pouvoir assez tôt donner à leurs enfants une haute opinion de leurs richesses et de l'héritage qui leur est réservé!

Dieu nous fait comprendre, par les paroles suivantes, qu'il met dans la bouche de son prophète, combien lui déplaît la vanité de ces hommes qui méconnaissent sa libéralité à leur égard, ou qui abusent des bienfaits que nous dispense sa puissance : « Parce que les filles de Sion se sont élevées, qu'elles ont marché la tête haute, en faisant des signes des yeux et des gestes (des mains); qu'elles ont mesuré tous leurs pas et étudié toutes leurs démarches, le Seigneur rendra chauve la tête des filles de Sion; il arrachera tous leurs cheveux [1]. — Et leur parfum sera changé en puanteur, leur ceinture en une corde, leurs cheveux frisés en une tête nue et sans cheveux, et leurs riches corps de jupes en un cilice. Le Seigneur leur ôtera leurs chaussures magnifiques, leurs colliers, leurs filets de perles, leurs bracelets, etc. » (*Is.*, III, 16).

Voir d'autres exemples dans le CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 134 (*Nabuchodonosor, le roi Alphonse, Clotaire, saint Canut, le Bouffon de la cour*).

[1] Aujourd'hui, en Orient, les personnes du sexe portent encore aux pieds des chaînes précieuses ou des anneaux rattachés ensemble par des chaînes en or. Ainsi Bruce écrit dans ses *Voyages aux sources du Nil* (t. IV) : « Je remarquai aux pieds de la reine des chaînes en or plus grandes que celles que j'ai jamais vues aux pieds des malfaiteurs. Je ne pouvais m'imaginer qu'il fût possible de marcher avec ces chaînes, lorsque, m'étant mis à suivre, je pus me convaincre qu'elles étaient creuses. »

Comme Dieu conserve tout, que tout est porté par sa puissance et que tout est soumis à sa souveraineté, il n'y a pas dans l'univers entier un seul endroit où le Tout-Puissant ne pénètre pas. Pour lui l'espace n'a point de limites ; en d'autres termes

3. *Dieu est partout ;*

C'est-à-dire il est à la fois dans le ciel et sur la terre.

A. *Dans le Ciel.* — Voilà pourquoi son Fils nous met dans la bouche cette prière : « Notre Père, qui êtes aux cieux, » et que lui-même parle de plusieurs demeures qui sont dans la maison de son Père (*Jean,* XIV, 2) : « Dans cette demeure, Dieu nous a préparé des joies que nul œil n'a vues » etc. (I *Cor.*, II, 9). C'est dans l'éternelle patrie que nous le verrons un jour dans la plénitude de sa majesté, face à face. Aussi ceux qui aiment le Seigneur soupirent ardemment après ce moment fortuné, et s'écrient avec saint Paul (II *Cor.*, V, 8) : « Nous souhaitons sortir de ce corps pour aller habiter avec le Seigneur. »

B. Dieu nous fait comprendre qu'il habite en nous-mêmes, et par le cri de la conscience, qui tour à tour nous avertit, nous encourage, nous loue ou nous blâme, et par sa grâce qui habite en nous. Tout cœur vertueux est un tabernacle de Dieu, d'après ces paroles de l'Apôtre des nations (I *Cor.*, III, 16) : « Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'esprit de Dieu habite en vous ? » — « Celui qui demeure dans la charité, est-il dit ailleurs (I *Jean,* III, 16), demeure en Dieu et Dieu en lui. »

C. *Dans l'Eglise.* — Car l'Église, selon la parole de saint Chrysostôme (I Ep. *ad Cor.*), est l'œil en petit et

la salle princière où le Roi de tous les rois donne journellement audience; où le faible comme le puissant, le pauvre comme le riche, peuvent présenter leurs demandes. — Dieu lui-même appelle l'Eglise sa maison, qu'il s'est lui-même choisie et qu'il habite en tout temps : « J'ai, dit-il, sanctifié cette maison que vous avez bâtie, pour y établir mon nom à jamais » (III *Rois*, IX, 3) ; et c'est là qu'il veut être spécialement honoré : « Ma maison sera appelée la maison de prières pour tous les peuples» (*Is.*, LXXXVI, 7). Voilà pourquoi il n'y avait pas de péché pour lequel le Seigneur se montrât aussi sévère que pour la profanation de la maison de Dieu. Les autres péchés, il ne les reprenait qu'en paroles; mais les profanateurs du Temple, il allait jusqu'à les frapper.

D. *Dans toute la création.*—Aussi David s'écriait (*Ps.* CXXXVIII, 7) : « Où irai-je pour me dérober (à la pénétration) de votre esprit, et où fuirai-je pour me cacher (à la lumière) de votre visage? Si je monte dans le ciel, vous y faites votre demeure; si je descends dans l'enfer, vous y êtes présent. Si je prends dès le matin les ailes (de l'aurore), et que (d'un vol rapide) j'aille demeurer aux extrémités de la mer, votre main même m'y conduira, et ce sera votre droite qui me soutiendra. » Et le Seigneur dit lui-même dans Jérémie (XXIII, 23) : « Pensez-vous que je ne suis Dieu que de près; ne le suis-je pas aussi de loin? Celui qui se cache, se dérobe-t-il à moi? Et ne le vois-je point? N'est-ce pas moi qui remplis le ciel et la terre? » — Or, si Dieu remplit tout de sa présence, il s'ensuit qu'il ne connaît point de limites, c'est-à-dire qu'il est incommensurable. Aussi il est dit dans le livre de Job (XI, 8) que « Dieu est plus élevé que le ciel, plus profond que l'enfer, qu'il s'étend

au-delà de la terre et de la mer. » Cette comparaison est grandiose, assurément ; mais elle est cependant bien faible encore, quand elle s'applique à celui qui est incommensurable [1].

TRAIT HISTORIQUE.

Après avoir élevé au Seigneur un temple magnifique, Salomon, profondément touché de l'idée de l'immensité de Dieu, lui adressa cette prière lors de la consécration de ce temple : (II *Paral.*, VI, 18) : « Si le ciel et les cieux des cieux ne peuvent vous contenir, combien moins cette maison que j'ai bâtie ! »

Dieu nous donne lui-même une idée sublime de son immensité, lorsqu'il dit (*Is.*, LXIV, 1) que « le ciel est son trône, et la terre l'escabeau de ses pieds. » Et cependant la terre, cet escabeau des pieds du Seigneur, a une circonférence de 40,000,000 m. ; et au ciel, qui est le trône de Dieu, brillent, comme autant de pierres précieuses, plus de soixante-quinze millions d'étoiles fixes, dont une seule, le soleil, est éloignée de la terre de cinquante millions de lieues [2], et près d'un million et demi de fois plus grand que cet escabeau ! — Le célèbre astronome Newton a consacré plusieurs années de sa vie à l'étude approfondie de l'univers. En méditant sur l'immensité des corps physiques, son admiration lui inspira un tel respect pour Celui qui les a créés et les dirige, que toutes les fois qu'il prononçait le nom de Dieu, ou qu'il l'entendait prononcer, il se hâtait de se découvrir et de s'incliner profondément.

L'esprit de l'homme, cette image de Dieu, peut, lui aussi, par la pensée, traverser l'espace avec la rapidité de l'éclair. Sans doute que son ubiquité, comme on l'appelle, n'est que fictive et imaginaire, et qu'elle est bien différente de la présence

[1] Saint Augustin disait ces remarquables paroles (*Confess.*, lib. I, cap. 3) : « Vous êtes, ô mon Dieu ! tout entier en tout lieu, et cependant vous n'êtes nulle part ! » Ce qui revient à dire : Dieu pénètre tout l'espace, mais il n'est renfermé dans aucun espace.

[2] Cependant il ne faut qu'un demi-quart d'heure à la lumière du soleil pour arriver jusqu'à nous ; tandis que, d'après les calculs des astronomes, il faut six années entières à la lumière de l'étoile fixe la plus rapprochée de la terre, pour arriver jusqu'à nous. Quelle prodigieuse distance !

réelle du Seigneur.—L'activité de l'âme humaine, qui se reproduit, par la sensation et le mouvement, dans tous les membres et dans toutes les parties du corps, est aussi une faible image de l'autorité divine dirigeant et conservant l'univers entier. Cependant il ne faudrait pas que cette comparaison conduisît à l'hylozoïsme des anciens, qui s'imaginaient que Dieu était l'âme de l'univers, et que la création visible était son corps.

Remarque. — Nous dirons, en parlant de la science de Dieu, quelles sont les déductions pratiques qui découlent de la toute-puissance divine.

Mais si Dieu est partout, « aucune créature ne lui est cachée ; » au contraire, « tout est à nu et à découvert devant ses yeux » (*Hebr.*, IV, 13). En d'autres termes :

4. *Dieu sait tout ;*

C'est-à-dire Dieu connaît le passé, le présent, l'avenir et même nos plus secrètes pensées. Il connaît

A. *Le passé.*— Dieu, en effet, n'oublie rien [1] ; car autrement ses connaissances diminueraient, et il se produirait en lui un changement qui nuirait à sa perfection. « Le Seigneur, est-il dit dans l'Ecriture Sainte, connaissait toutes les choses du monde avant qu'il les eût créées » (*Eccli.*, XXIII, 29). Pour Dieu, comme déjà nous

[1] On a vu aussi des hommes qui n'oubliaient jamais ce qu'ils avaient une seule fois entendu. Ainsi le roi Cyrus, le général Scipion l'Africain et l'empereur Adrien savaient par cœur les noms de tous les soldats qui composaient leurs nombreuses armées. Sénèque pouvait réciter deux mille mots quand il les avait entendus une seule fois, en commençant par le commencement ou par la fin. Le roi Mithridate parlait vingt-deux langues, et le cardinal Mezzofanti, cinquante-deux. Ce dernier est mort en 1849. — Thomas Dempter, savant écossais, disait qu'il ne savait pas ce que c'était qu'oublier. — Lord Carterot savait par cœur, mot à mot, tout le nouveau Testament. Joseph Scaliger apprit, en quatre jours, tout Homère par cœur, et en quatre mois, tous les poètes grecs. Mais qu'est-ce que tout cela, comparé à la science de Dieu ? (*Baur's hist. Unterhaltungsbuch.* B. 1 p. 251).

l'avons dit précédemment, il n'y a point de passé, mais un éternel présent. « Aux yeux du Seigneur, un jour est comme mille ans, et mille ans sont comme un jour » (II *Pierre*, III, 8).

Voilà pourquoi Dieu seul pourra un jour juger avec justice. L'action même la plus insignifiante ne tombe pas pour lui dans l'oubli, comme aussi le péché le plus caché n'échappe pas à son regard. Les hommes, quand ils veulent préserver quelque chose de l'oubli, se servent de l'écriture ou autres signes caractéristiques. Le roi Assuérus avait fait inscrire, dans son registre journalier ou dans la chronique du royaume, la conjuration découverte par Mardochée (*Esth.*, II, 23); mais il aurait complétement oublié le service de Mardochée et la récompense qui lui était due, si, par une disposition de la Providence, la lecture qu'il fit, pendant la nuit, dans ces sortes d'annales du royaume, ne lui en eût rappelé le souvenir. Quant à Dieu, il n'a pas besoin de registre : tout ce qui s'est passé, même depuis des milliers d'années, lui est aussi présent que s'il avait lieu dans le moment même. Mais si Dieu connaît le passé, il connaît aussi

B. *Le présent et les sentiments les plus intimes du cœur humain.* — Nous en avons une faible image dans le soleil qui, de son œil lumineux, parcourt la terre et les mers, et pénètre dans les vallées les plus profondes, dans les retraites les plus obscures. Eh bien! « les yeux du Seigneur sont plus lumineux que le soleil; il regarde de tous côtés toutes les voies des hommes, la profondeur des abîmes et le fond du cœur humain, et pénètre dans les lieux les plus cachés » (*Eccli.* XXIII, 28).

Déjà les Egyptiens représentaient Dieu comme étant

le plus grand œil du monde [1]; et saint Augustin compare Dieu (*Soliloq.*, 14) à une sentinelle vigilante placée sur une tour, dont les regards examinent par toute la terre les œuvres des bons et des méchants. Aussi David avait-il raison de s'écrier (*Ps.* CXXXVIII, 1-6): « Seigneur, vous m'avez éprouvé et vous m'avez connu; vous m'avez connu soit que je fusse assis, soit que je fusse levé. — Vous avez découvert de loin mes pensées. Vous avez prévu toutes mes voies, et avant même que ma langue eût proféré quelque parole. — Vous pénétrez tout ce qui est en moi d'une manière admirable, et votre science est si éclairée, que je ne saurais jamais la concevoir. » Le même David disait aussi à son fils Salomon (I *Paral.*, XXVIII, 9): « Mon fils Salomon, appliquez-vous à reconnaître le Dieu de votre père, et le servez avec un cœur parfait et une pleine volonté; car le Seigneur sonde les cœurs et pénètre toutes les pensées des esprits. » Et Dieu lui-même disait par la bouche de Jérémie (XVII, 10): « C'est moi qui suis le Seigneur, qui sonde les cœurs et qui éprouve les reins. »

Dieu connaissait donc les arrière-pensées de Caïn, l'innocence du patriarche Joseph et de Suzanne, les desseins meurtriers d'Hérode, les projets de trahison de Juda, les attaques des Pharisiens, etc. — Dieu connaît aussi

C. *Toutes les choses futures.* — Le regard de Dieu s'étend de siècle en siècle, dit Sirach (*Eccli.*, XXXIX, 25); rien n'est grand ni merveilleux devant lui. » Dans l'*Apocalypse* (V, 3) il est parlé d'un livre ayant sept sceaux, et ce livre « nul ne pouvait, ni dans le ciel ni sur la terre, l'ouvrir ni le regarder. » Ce livre, pour nous

[1] *Cf.* CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 96.

autres mortels, c'est l'avenir. Mais Dieu, qui a inscrit ses plans dans le livre de l'avenir, en parcourt chaque feuillet. « Dans ce livre, disait David (*Ps.* CXXXVIII, 16), se trouvaient déjà les jours qui m'étaient assignés, lorsqu'aucun d'eux n'existait encore. » — C'est surtout par la bouche des Prophètes que Dieu manifesta sa prescience de l'avenir. Voilà pourquoi Tertullien affirme (*Contr. Marc.*, l. II, c. 23) que « la prescience de Dieu est attestée par autant de témoins qu'il a choisi de Prophètes. »

REMARQUE.

Mais si Dieu sait tout d'avance, et par conséquent s'il connaît de toute éternité nos mauvaises actions, il s'ensuit qu'il FAUT que ce que Dieu a prévu arrive NÉCESSAIREMENT, autrement il se serait trompé dans ses prévisions, et nous ne serions plus de simples instruments destinés à servir à l'exécution de ses plans. — Ainsi raisonnent une foule de prétendus savants. Mais la conséquence qu'ils tirent de leur argumentation est fausse. Nous ne faisons pas tel ou tel acte, parce que Dieu le prévoit ; mais Dieu le prévoit, parce que nous le ferons réellement. Dieu nous a donné la liberté, et, en nous la donnant, il a prévu l'usage que nous en ferions. Il a prévu qu'un grand nombre abuseraient de leur liberté, et s'en serviraient pour l'offenser; et, malgré cette prévision, il ne laissa pas de douer de liberté ceux mêmes qu'il prévoyait devoir l'offenser. En général, il n'y a aucune connexion nécessaire entre la prévision de ce que quelqu'un fera avec un autre ou par un autre, et la chose même qu'il fera. Ainsi, de ce que Dieu avait permis que le patriarche Joseph sût d'avance que le panetier serait pendu à une croix au bout de trois jours, il ne s'ensuit pas qu'il y fût effectivement pendu parce que Joseph l'avait prévu; il fut pendu parce qu'il avait commis un crime qui méritait ce supplice. Jésus vit et annonça d'avance que Judas le trahirait, que Pierre le renierait, que ses ennemis le mettraient à mort; or, qui oserait prétendre que ce soit cette

prescience de Jésus-Christ qui ait déterminé Judas à le trahir, Pierre à le renier, les Juifs à le condamner à mort?—Je sais et je vois d'avance que quiconque avalera du vert-de-gris en mourra; et cependant ce ne sera pas moi qui forcerai quelqu'un à en prendre, et ce ne sera pas ma prévision, mais le poison, qui lui causera la mort.

Le sophisme que nous venons de réfuter aboutit nécessairement au fatalisme. Nous en parlerons encore dans la suite, lorsque nous traiterons la question de la divine Providence.

Application. — La pensée que Dieu sait tout et est partout doit nous

A. *Eloigner du mal.* — « C'est seulement alors, dit saint Basile (orat. 2 *de Prec.*), que les hommes tombent dans des crimes plus grossiers, quand ils sont parvenus à se persuader ou que Dieu ne les voit pas, ou qu'il ne s'inquiète pas de ce qu'ils font. » Dans Ezéchiel, le Seigneur lui-même atteste que c'est parce qu'ils oublièrent que Dieu est partout et qu'il sait tout, que les Israélites tombèrent dans des crimes si énormes : « Le Seigneur est loin de nous (IX, 9), disaient-ils ; il ne nous voit pas. »—Saint Augustin écrivait (*Soliloq.*, c. 14) : « Craignez celui qui voit tout, ou cherchez un lieu où Dieu ne vous voie pas, et alors vous ferez ce qu'il vous plaira. » — Et ailleurs (serm. 2 *de Temp.*) : « Vous avez à craindre la science d'un juge qui pénètre toute espèce de mystères, pour lequel les ténèbres se transforment en lumière éclatante, et le silence le plus profond en accusateur éloquent. » Saint Cassien (*Coll.* IX, c. 3) disait que la présence de Dieu plaçait le couteau sous la gorge du péché et le mettait en fuite.

TRAITS HISTORIQUES.

Les Impurs.—Il est parlé dans le livre de Sirach (XXII, 35) d'un

homme préoccupé de projets impurs, dans la bouche duquel on met les paroles suivantes : « Qui est-ce qui me voit? Les ténèbres m'environnent, nul ne me regarde, que craindrai-je? Le Très-Haut ne se souviendra point de mes péchés. » — « Et il ne considérait pas, ajoute Sirach, que l'œil du Seigneur voit toutes choses, que ses yeux sont plus lumineux que le soleil, qu'il regarde de tous côtés toutes les voies des hommes, la profondeur des abîmes et le fond du cœur humain, et qu'il pénètre jusque dans les lieux les plus cachés. » — Daniel écrit ces remarquables paroles au sujet des deux vieillards qui voulaient séduire Susanne (XIII, 9) : « Dans leur sens perverti, ils détournaient leurs yeux pour ne point voir le ciel, » c'est-à-dire pour éloigner d'eux la pensée que Dieu sait tout. C'est ainsi que, de nos jours encore, les violateurs du sixième commandement se donnent toutes les peines imaginables pour bannir de leur esprit l'idée de la présence de Dieu.

Une Tête transparente.—Un jeune homme se plaignant un jour à son directeur qu'il éprouvait des peines infinies à se défaire de certaines pensées contraires à la pureté : « Représentez-vous, lui dit le prêtre, que votre tête est aussi transparente que du cristal. » — « A Dieu ne plaise, repartit en soupirant le jeune homme; si mes pensées devenaient visibles, je mourrais de honte ! » — « Eh bien, reprit à son tour le directeur, Dieu voit tout en vous d'une manière aussi claire et aussi évidente que si vos pensées n'étaient recouvertes que de cristal. Or, s'il en est ainsi, pourquoi vos pensées ne vous feraient-elles pas rougir de confusion devant lui? Habituez-vous à cette réflexion, elle vous aidera à chasser plus facilement vos mauvaises pensées. » Le jeune homme suivit ce conseil, et de jour en jour il triompha plus facilement de ces hôtes impurs (*Krünzel's Seelenspiegel*, S. 24).

Une Pécheresse dans l'inquiétude.— « Rien n'est plus dangereux, disait souvent saint Ephrem, que d'oublier qu'on est en la présence de Dieu; car où cette pensée ne veille plus, la porte est ouverte à toutes les tentations. » Une femme perdue de mœurs ayant un jour essayé de l'induire en quelque péché : « Viens et suis-moi, » lui répondit brièvement le saint. Elle le suivit. Mais quel ne fut pas son étonnement, quand elle vit que le saint la conduisait sur la place d'Édesse. « Au nom du ciel,

que fais-tu? s'écria-t-elle: qui est-ce qui ne rougirait en présence d'une telle multitude d'hommes? » — « Quoi! répondit avec sévérité saint Ephrem, il serait donc vrai que tu rougirais devant les hommes, et non devant Dieu, qui pénètre des lieux plus cachés et plus obscurs mille fois que cette place publique? » Ce langage toucha le cœur de la pécheresse; elle se jeta aux pieds du saint et le pria en grâce de l'aider à se convertir. Depuis ce moment, elle se livra à toutes les austérités de la pénitence (*Vita S. Ephrem*). — L'abbé saint Antoine avait donc bien raison de dire à ses disciples que « le meilleur moyen de se préserver du péché, c'était de se représenter vivement qu'on était en la présence de Dieu. »

Voir d'autres exemples dans le CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 85-89 (*le portrait, saint Bernardin, une conversion, Basile, le roi Boleslas et son portrait, saint Romuald.*)

La pensée que Dieu sait tout et est partout doit nous

B. *Exciter au bien.* — L'Ecriture Sainte, parlant (*Gen.*, VI,9) de la vertu de Noé, et voulant en indiquer le fondement, se sert de ces paroles : « Il marchait devant le Seigneur. » — Cette pensée continuelle : « Dieu me voit, il est le témoin de toutes mes pensées, de toutes mes actions, » a une vertu admirablement fortifiante et attractive.

« Si nous dirigions continuellement notre esprit vers Dieu, dit saint Chrysostôme (*homil.* 26), et que nous l'eussions continuellement devant les yeux, tout nous paraîtrait facile et supportable, et nous nous sentirions assez forts en toutes choses. » Aussi, lorsque notre Sauveur nous exhorte à faire le bien en secret, il a soin d'ajouter (*Matth.*, VI) : « Et votre Père, qui voit dans le secret, vous le rendra. » Les païens eux-mêmes reconnaissaient déjà l'efficacité de cette pensée. « Nous devons vivre, disait Sénèque (*ep.* 83), comme si nous n'étions jamais sans témoins, et penser, comme si l'on voyait dans le

plus intime de notre cœur. — Dieu est proche de notre esprit, et il habite au milieu de nos pensées. » Le même païen enseignait à ses disciples cette belle doctrine : « Dieu, leur disait-il, est proche de vous, il est auprès de vous, il est en vous. Je vous l'assure, mon cher Lucilius, un être sacré habite en vous, qui y observe tout ce qu'il y a de bon et de mauvais. Personne ne saurait bien vivre sans Dieu » (*ep.* 41). — Les hommes que nous servons oublient souvent et facilement nos services, et le monde nous paie d'ingratitude. Mais Dieu n'oubliera rien, et « un verre d'eau donné en son nom ne restera pas sans récompense » (*Matth.*, x, 42). Quand, dit saint Chrysostôme (hom. 27 *in Genes.*), nous faisons du bien aux autres pour l'amour de Dieu, nous mettons en dépôt, auprès de Dieu, un capital qui nous rapportera de gros intérêts, des intérêts multipliés au centuple; car, dit l'Ecriture, « celui qui a pitié des pauvres, prête à intérêt au Seigneur » (*Prov.*). Les calculs de Dieu sont infaillibles; rien n'échappe à sa science.

TRAITS HISTORIQUES.

Le Bienfaiteur déguisé. — Il y a quelques trente années, la petite ville de Reichenhall, non loin de Salzbourg, ayant été consumée par les flammes, plusieurs familles se virent tout-à-coup plongées dans le plus complet dénuement. Pendant leur séjour en pleine campagne, où elles s'étaient improvisé à la hâte un abri contre les intempéries de la nature, on vit apparaître au milieu de ce camp désolé un homme enveloppé d'un manteau, qui distribuait de l'argent à gauche et à droite, afin de subvenir aux plus pressantes nécessités. Personne ne reconnut ce bienfaiteur mystérieux, et personne n'a encore appris son nom. Ce cœur généreux, content de n'être connu et observé que du Dieu qui sait tout, ne voulait pas que sa main

gauche sût ce que faisait sa droite (Par un témoin oculaire).

Le bon Conseil. — L'abbé Dorothée conseillait à un jeune homme qui voulait entrer dans un couvent, d'écrire en lettres d'or ces mots sur un billet : « Ne permettez jamais à votre cœur d'abandonner le Seigneur ; figurez-vous sans cesse qu'il est à vos côtés. » Le jeune homme le fit, et aux jours de prospérité comme aux jours d'infortune, jamais il n'oublia cette belle pratique. Aussi, au bout de cinq ans, il devint, d'homme vicieux qu'il était auparavant, un religieux grave, modeste et vertueux (*Marchant*). Les personnes qui vivent dans le monde peuvent aussi marcher intérieurement en la présence du Seigneur et devenir ainsi semblables aux anges, « lesquels, comme dit saint Grégoire-le-Grand, portent continuellement leur paradis avec eux, parce qu'ils ne cessent jamais d'être unis à Dieu, et que, restant toujours dans le sein de son immensité, ils remplissent leurs fonctions dans le sanctuaire de sa divinité. »

Les vrais Chrétiens.—Athénagore, qui, en 177, adressa à l'empereur Marc-Aurèle une apologie des chrétiens, disait, entre autre choses : « Il n'est aucunement vraisemblable que des hommes qui prennent Dieu pour modèle de leur conduite et aspirent uniquement à être irrépréhensibles en sa présence ; qui sont persuadés que nuit et jour Dieu assiste à tout ce qu'ils pensent et à tout ce qu'ils disent, et qu'étant toute lumière, il voit tout ce qui se passe dans le plus secret de leurs cœurs ; qui, enfin, après cette vie mortelle et terrestre, en attendent une bien plus excellente, savoir une vie immortelle et céleste ; ou, s'ils tombent avec les autres, une vie pire encore dans le feu ; non, je le répète, il n'est pas vraisemblable que de tels hommes s'abandonnent sans retenue aux plaisirs des sens et aux plus honteuses passions. » — Voilà comment, de nos jours encore, nous devrions réaliser dans notre conduite cette vérité de notre sainte religion ; en agissant ainsi, nous pourrions nous glorifier du titre de vrais chrétiens.

Pour les exemples bibliques et autres, *cf.* Catéch. histor., 1er vol., p. 39 et seqq. (*Saint Nicolas, Sainte Elisabeth, sainte Hedwige ;* et 3e vol., p. 418, *le pape Paul I*).

La pensée que Dieu sait tout et est partout doit nous

C. *Consoler dans nos souffrances.* — « Un plaisir par-

tagé en vaut deux, » dit le proverbe; « une douleur partagée n'est qu'une demi-douleur. » Celui qui est dans l'affliction cherche un ami compatissant à qui il puisse communiquer ses souffrances, ses inquiétudes et dans le cœur duquel il puisse verser en quelque sorte l'amertume qui déborde du sien. Quand il peut le faire, il se sent soulagé, et son fardeau en est réellement allégé. Or, celui qui souffre trouve en Dieu le meilleur des amis; cet ami connaît ses embarras; il sait le principe et la source de ses souffrances si intimes, qu'il n'oserait peut-être confier à personne; il reste auprès de lui, même quand tous ses autres amis l'ont abandonné. On peut, comme à un père aimant et dévoué, lui faire ses confidences et ses plaintes. Aussi saint Jacques a-t-il bien raison lorsqu'il nous dit (v, 13) : « Quelqu'un d'entre vous est-il triste? qu'il prie; » c'est-à-dire qu'il élève ses pensées vers Dieu qui sait tout, et son cœur se sentira soulagé.—Quelqu'un est-il calomnié ou faussement accusé? il peut s'écrier avec Job (XVI, 20) : « Mon témoin est dans le ciel, et celui qui connaît le fond de mon cœur réside en ces lieux sublimes. » — Ou redire cette prière de Suzanne : « Dieu éternel, qui pénétrez ce qui est le plus caché, et qui connaissez toutes choses, avant même qu'elles soient faites, vous savez qu'ils ont porté contre moi un faux témoignage » (*Dan.*, XIII, 42).

TRAITS HISTORIQUES.

Exemple admirable de résignation.— Geneviève, comtesse palatine de Trieste, fut accusée d'un crime infâme auprès de son mari parti pour la guerre, par un de ses serviteurs nommé Golo, homme méchant et poussé par un sentiment de vengeance. Elle devait, ainsi que son enfant né depuis peu de jours, dans

peu de temps, être tuée secrètement dans la forêt par deux meurtriers. Mais Dieu, qui en avait disposé autrement, changea tout-à-coup le cœur de ces deux hommes. Ils lui conservèrent donc la vie, en lui faisant promettre par serment de ne plus jamais reparaître au milieu du monde et de rester dans un lieu désert. La comtesse se consola dans son triste sort, en pensant que Dieu qui sait tout connaissait son innocence, et qu'il était pour les délaissés un père tendre et miséricordieux. — Elle passa sept ans dans une caverne avec son petit, qu'elle avait nommé « enfant de douleurs, » se nourrissant, elle et son enfant, du lait d'une biche qu'elle avait apprivoisée, et de quelques fruits sauvages. — Toute son occupation était de prier et d'instruire son « enfant de douleurs. » Au bout de sept années elle fut retrouvée par son époux, le comte Sigefroi, qui pénétra jusque dans la caverne, poursuivant à la chasse la biche qui nourrissait Geneviève et son enfant. Cette circonstance mit au grand jour l'innocence de Geneviève et la méchanceté de Golo; elle fut reconduite en triomphe au château, ainsi que son enfant qui n'avait pas encore vu d'autre créature humaine que sa mère. Elle y passa encore des jours heureux, jusqu'à ce qu'il plût au Seigneur de l'appeler au sein de sa gloire pour y recevoir la récompense qu'elle avait méritée par sa résignation dans ses souffrances. Le peuple la vénère comme une sainte (*Nach Christlich. v. Smid*).

Or, si la pensée que Dieu sait tout et que sa Providence veille sur les moindres de ses créatures, fut assez puissante pour retenir cette sainte, au milieu de toutes les privations, dans la voie du devoir, et fut pour elle comme un rempart contre le désespoir; combien plus facilement ne pouvons-nous pas trouver des consolations, de la force et de la résignation dans l'idée que Dieu connaît toutes nos souffrances, et que son œil paternel veille sur toutes les créatures, nous que le Seigneur soumet à des épreuves infiniment plus légères!

La Crainte des revenants.— Saint François de Sales connaissait une personne qui, malgré l'éducation distinguée qu'elle avait reçue, avait une peur extraordinaire des revenants. Il lui écrivait, entre autres, dans une lettre : « On me raconte que vous êtes tourmentée par la crainte des revenants. Vous ne réfléchissez donc pas que Dieu, le souverain Esprit, est partout,

et que nul autre esprit ne peut se mouvoir sans sa volonté. Craignez le maître des Esprits, et vous n'aurez pas besoin d'en craindre aucun autre. Vous êtes sous la garde de Dieu : qu'y a-t-il qui puisse vous inquiéter ? » (*Vie de saint François*).

Nous aussi, nous sommes tourmentés par la crainte ; mais cette crainte, elle ne nous est pas inspirée par les revenants : ce que nous craignons, ce sont les esprits en chair et en os, c'est-à-dire les hommes. La crainte des hommes est souvent cause qu'on se tait quand on devrait parler, et qu'on reste inactif lorsqu'on devrait agir. Souvent on respecte plus les jugements d'hommes sans savoir ni expérience, que ceux de Dieu, qui sait tout et connaît tout.

Quelle étrange illusion se font les hommes ! et combien il serait à souhaiter que chacun se rappelât sans cesse ces paroles de l'Apôtre des nations (I *Cor.*, IV, 3) : « Pour moi, je me mets fort peu en peine d'être jugé par vous, ou par quelque homme que ce soit. C'est le Seigneur qui nous juge. » — Celui-là seul est heureux qui n'a pas à craindre ce juge.

Voir d'autres exemples appropriés à ce sujet, dans le CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 91-96 (*Exemples bibliques, saint Chrysostôme, l'Innocence condamnée, sainte Elisabeth*).

Mais si Dieu sait tout et pénètre clairement l'avenir, ses plans et ses vues doivent être nécessairement marqués au coin de la puissance la plus consommée, et les moyens qu'il choisit pour les exécuter, les plus propres et les plus adaptés aux desseins qu'il se propose ; en d'autres termes :

5. *Dieu est souverainement sage.*

Ces paroles signifient que Dieu sait disposer toutes choses de la manière la plus parfaite et la plus belle. Comme il est l'artiste par excellence, il sait parfaitement harmoniser la beauté avec l'utilité, et, dans toutes ses œuvres, la forme convient merveilleusement au but qu'il se propose.

La sagesse de Dieu se révèle :

A. *Dans toute la création.* — C'est pourquoi écrions-nous avec David (*Ps.* CIII) : « Que vos œuvres sont grandes et admirables, Seigneur ! Vous avez fait toutes choses avec une souveraine sagesse ! La terre est toute remplie des biens dont vous la comblez ! »

Parmi les créatures, l'homme apparaît comme le chef-d'œuvre de la création, et c'est avec raison que nous commençons par lui la série de nos réflexions. Bien que les conséquences du péché, conséquences qui, en général, ont influé sur toute la nature, aient exercé plus particulièrement sur son éducation et sa constitution une influence qui y a jeté le trouble et la corruption, l'homme, néanmoins, surpasse encore en beauté toutes les créatures visibles. En sa qualité de roi de la création, il a une attitude élevée ; sur son front découvert brille la majesté du Souverain ; de son œil rayonne la flamme du commandement, et toute sa figure est le miroir où viennent se réfléchir l'activité de son intelligence et la noblesse de sa haute origine.

REMARQUES.

Si nous examinons plus en détail chacune des parties du corps de l'homme, nous y remarquerons partout l'ordre et l'arrangement le plus parfait.

Les yeux, comme des sentinelles, occupent la partie la plus élevée, et leur cavité les protége contre tout ce qui pourrait nuire à leur extrême délicatesse. Les sourcils forment comme un avant-toit qui les préserve du contact de la poussière et de la sueur ; les nerfs des yeux, si tendres et si flexibles à l'intérieur, purifient presque à chaque minute la surface de ce miroir ; ils se ferment comme les volets d'une fenêtre, quand l'esprit ne veut pas être troublé par le monde extérieur ou qu'il veut se reposer. Semblables à des gardes du corps, les paupières, avec leurs piques de soie, éloignent de la prunelle si

susceptible de l'œil le moindre petit insecte, et, semblables à un rideau, elles le protégent dans son sommeil. — Et quelle n'est pas la construction artistique de l'intérieur de l'œil! Les innombrables traités qu'on a faits sur cette matière suffisent à peine pour en décrire l'admirable structure.

Les oreilles, avec leur conque, saisissent facilement tous les sons qui se produisent à droite et à gauche. Elles sont ouvertes jour et nuit, afin qu'en leur qualité de gardes vigilantes, elles avertissent l'âme du moindre bruit qui se fait entendre. L'orifice de l'oreille, large à sa partie extérieure, se rétrécit au-dedans, et la conque de l'oreille s'amollit, de sorte que son humeur visqueuse empêche les animaux nuisibles de pénétrer dans les parties les plus subtiles, telles que le tympan qui, étant d'une extrême ténuité, est protégé et caché par la position profonde qu'il occupe dans la tête.

Le nez, placé à proximité de la bouche, distingue aussitôt si ce que l'homme veut manger est frais ou corrompu, utile ou dangereux, et remplit ainsi en faveur du goût, par son odorat, l'office d'examinateur et de scrutateur préalable.

La sage disposition de la bouche la rend également propre au service du reste du corps, et à servir d'interprète à l'âme.

Le sens du tact et de la sensation est répandu par tout le corps, afin que celui-ci soit constamment averti de ce qui peut produire une influence quelconque sur chacune de ses parties, chacune étant également utile à la conservation du tout, et afin qu'il puisse éloigner ou recevoir les influences du monde extérieur qui peuvent lui être ou avantageuses ou nuisibles. L'arrangement et la flexibilité des mains et des pieds lui permettent de prendre toutes les positions et d'opérer tous les mouvements imaginables : les mains sont pourvues de doigts, dont les bouts sont protégés par les ongles, afin que, quand ils saisissent des objets solides, les chairs ne se retroussent pas sur elles-mêmes. Les mains servent aux travaux les plus fins et les plus artistiques.

La tête, étant le siége des plus nobles organes, est entourée à sa partie supérieure de la forte enveloppe du crâne, afin de protéger d'autant plus sûrement contre les coups et les secousses son précieux contenu, le cerveau, qui est le point central où aboutissent les nerfs qui servent de véhicule à la perception.

Les cheveux qui la recouvrent, tout en contribuant à y conserver la chaleur, la garantissent encore, par leur souplesse, contre le choc produit par des objets dangereux.

Quelle sagesse n'atteste pas encore la construction intérieure de notre corps ! Plus de trois cent cinquante os, plus ou moins grands, en constituent en quelque sorte la charpente, et sont reliés ensemble par des ligaments. Ils sont mis en mouvement par les muscles, et la sensation tant extérieure qu'intérieure est produite par les nerfs. Les organes les plus importants du corps, comme le cœur et le foie, sont cachés dans l'enveloppe de la poitrine formée par les côtes, où les veines, semblables à autant de canaux, conduisent et ramènent le sang le plus pur à toutes les parties du corps, ainsi que les sucs nécessaires à la vie.—Combien d'heures, ou plutôt combien de jours et de semaines ne faudrait-il pas pour décrire la sagesse du Créateur, telle qu'elle se manifeste dans toutes les parties du corps humain ? Un médecin de l'ancien temps, Galien, avait donc bien raison de s'écrier dans son ouvrage sur le corps de l'homme (lib. III, c. x) : « O toi qui nous a formés ! je crois, en donnant la description des parties du corps, composer un hymne à ta gloire ; je t'honore plus en dévoilant la beauté de tes ouvrages que si je faisais fumer dans tes temples l'encens le plus agréable. » Le même disait encore à Épicure, qui niait l'existence de Dieu, qu'il lui donnait cent années pour réfléchir s'il pourrait trouver le moindre défaut à reprocher à celui qui a formé le corps humain, et assigner à un seul membre du corps une position plus convenable que celle qu'il occupe, sans ravir à l'ensemble sa beauté, sa commodité, sa puissance et sa force [1].

La sagesse de Dieu éclate aussi dans la variété multiple et presque infinie des traits de la figure humaine, dans l'attitude, le port et la dimension du corps.

Quelle épouvantable confusion que celle qui régnerait dans la société humaine, si tous les hommes se ressemblaient ! A quelles méprises à la fois ridicules, scandaleuses et dangereuses ne serait-on pas exposé ? Comme les voleurs et les assassins se

[1] Nous parlerons de la sagesse de Dieu, en tant qu'elle se révèle dans l'œuvre de la création et dans les facultés de l'intelligence humaine, lorsque nous parlerons de la création de l'homme.

soustrairaient facilement au bras de la justice, et à quels soupçons les innocents ne seraient-ils pas en butte? Les brigandages seraient à l'ordre du jour, et la prudence la plus scrupuleuse rendue complétement inutile[1].

Si de là nous passons aux animaux, nous trouverons que la sagesse de Dieu a doué chaque espèce d'un sens particulier plus développé que cela ne se rencontre chez l'homme! Ainsi l'aigle a l'œil plus perçant, afin de pouvoir plus facilement apercevoir sa proie des hautes régions de l'air où il s'élève. Le chien a l'odorat plus subtil, afin de pouvoir distinguer les pas de son maître. — Le Créateur a presque donné à tous les animaux des armes particulières pour se défendre, armes qui leur servent en même temps d'ornement. — Ainsi le bœuf a ses cornes. Certains animaux ont la marche plus lente, d'autres plus rapide; ceux-ci sont doués d'ailes pour s'envoler dans les airs; ceux-là de nageoires pour se perdre dans les abîmes des mers, etc.

Les animaux, créés pour servir aux besoins et aux plaisirs multiples de l'homme, ont été distribués sur le globe avec une remarquable prévoyance. Si la renne des contrées glaciales du Nord aide l'homme à franchir, avec une facilité surprenante et comme en courant, des montagnes neigeuses et infranchissables, l'homme né sous la zone toride est transporté comme

[1] Valère-Maxime raconte qu'à l'époque de Jules César un imposteur avait profité de sa ressemblance parfaite avec le roi Ariarathe, tué par Marc-Antoine, pour se faire passer pour ce roi et aspirer au trône de Cappadoce. Déjà il avait gagné à sa cause une foule de personnes crédules dans presque toutes les villes d'Orient, lorsqu'il tomba entre les mains des Romains, et fut mis à mort par l'ordre de Jules César, attendu que la mort du véritable Ariarathe était hors de doute.

L'histoire offre de nombreux exemples de personnages qui ont tenté de semblables essais, et qui ont voulu tirer parti de leur ressemblance avec d'autres personnages. Ainsi, en 1598, à Venise, un individu se faisait passer pour le roi Sébastien, de Portugal, mort en Afrique dans une guerre contre les Maures, et sut appuyer sa fraude par l'âge, la stature, la conformité des traits du visage et autres signes frappants de ressemblance. Ce incident jeta le sénat de Venise dans un grand embarras : après une enquête de deux années, il prononça son bannissement. Il fut plus tard saisi en Toscane, reconnu comme un Calabre conjuré, et soumis jusqu'à sa mort à une surveillance minutieuse.

sur un vaisseau par son chameau à travers les vastes déserts. — L'instinct, comme un guide infaillible, apprend aux animaux à trouver leur nourriture et leur médecine, à se préparer des demeures, à éviter les dangers et à protéger leur existence.

Quant au monde des plantes, c'est comme un panorama aux mille couleurs, où le Seigneur étale à nos regards ses magnifiques pensées, et où la beauté rivalise noblement avec l'utilité. Souvent la même plante qui réjouit par la forme et l'éclat de ses couleurs, et ravit par son parfum, offre dans ses fruits une nourriture à ceux qui ont faim, et dans son suc un remède aux malades.

Le règne minéral est comme un riche magasin où puise la sagesse de Dieu pour fournir au laboureur et à l'artiste les instruments dont ils ont besoin. Au défenseur de la patrie, il procure des armes; aux rois, une couronne et un sceptre; au médecin, des outils; au commerçant, de l'argent; aux riches, des parures; au criminel, des chaines.

Et les quatre éléments, avec quelle puissante voix ne proclament-ils pas la sagesse infinie de Dieu! Ils agissent ensemble avec un accord tout fraternel, afin de produire, de maintenir et de renouveler partout la croissance, la fraîcheur, la chaleur et la prospérité.

Que si nous portons nos regards vers le firmament, des milliers d'astres étincelants, dus à la Sagesse divine, projettent sur nous leur lumière éclatante. Il y a des milliers d'années que les astres remplissent les fonctions que leur a assignées le Créateur, et la marche de ceux qui se meuvent surpasse en exactitude la montre la plus parfaite. Depuis quelle époque les hommes les plus savants ne se vouent-ils pas avec une application de fer à l'étude des corps célestes, et combien de milliers de témoignages n'ont-ils pas déposés dans leurs livres, pour attester avec quelle sagesse tout est disposé là-haut! Et cependant, à peine sont-ils parvenus, par leurs recherches, à en découvrir les premiers éléments! Oui, malgré toutes leurs découvertes, ils n'en sont pas moins obligés de s'écrier avec David : « Vos ouvrages, Seigneur, sont admirables! » et de répéter avec l'Apôtre des nations (*Rom.* XI, 33) : « O profondeur des richesses de la science et de la sagesse de Dieu! »

Objection. — Mais il y a une foule de choses dont nous ne

pouvons comprendre ni le but ni l'utilité, comme, par exemple, les insectes, les serpents, les souris, les rats, les crapauds, etc. A cette question nous répondons, sous forme de comparaison, par l'histoire suivante :

Un auteur païen, nommé Proculus, raconte (lib. II in *Enclyd.*) que Hiéron, roi de Sicile, fit un jour construire un vaisseau si énorme et si lourd, qu'on employa vainement tous les moyens pour l'ôter du chantier et le jeter dans la mer. Arriva enfin le célèbre mathématicien Archimède, qui, grâce à sa science, résolut la difficulté. Voici comment : il construisit une machine qu'il fit transporter au chantier, assurant au roi et à la foule qui l'entourait qu'il exécuterait facilement, à l'aide de cette seule machine, ce que n'avaient pu faire tous les hommes et les chevaux qu'on y avait auparavant employés. Chacun hochait la tête, en déclarant qu'il y avait impossibilité absolue. Mais ce qu'Archimède venait de promettre en parole, il allait le réaliser par l'expérience. Il disposa sa machine, invita le roi pour être témoin du fait; et voilà que le vaisseau gigantesque obéit à la petite machine et s'en alla rouler dans la mer.

Surpris et étonné à la vue de cette merveille de la mécanique, le roi ordonna aussitôt qu'à l'avenir chacun de ses sujets considérerait sans aucun doute pour bon et sage ce qu'Archimède inventerait de nouveau. — Ainsi cette petite machine, dont le roi avait vu la sage combinaison, suffit pour le convaincre de la science profonde d'Archimède; et nous, tant de milliers d'ouvrages dont la souveraine perfection parle si éloquemment à nos yeux, ne suffiraient pas pour nous faire considérer comme attestant une haute sagesse et une intelligence suprême, les quelques autres ouvrages dont il a plu à la Providence de nous cacher le but et le dessein? Réfléchissons une bonne fois sur ces paroles que le Seigneur prononce lui-même par la bouche d'Isaïe (v, 9) : « Autant les cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant mes voies sont élevées au-dessus de vos voies, et mes pensées au-dessus de vos pensées. »

De même que le disciple ne saisit pas tout d'abord l'ensemble d'un vaste bâtiment, le jeune soldat les plans de bataille conçus par un habile général, et l'enfant les savants projets de son père; de même nous ne pouvons non plus concevoir et apprécier les desseins et les vues de la Sagesse suprême.

La sagesse infinie du Créateur se révèle encore

B. *Dans la direction des destinées humaines.* — Cette sagesse suprême est ici d'autant plus admirable, que toute son influence consiste à gouverner, à conduire et à diriger toutes choses en vue du bien de chacun en particulier, et de tous en général, sans priver l'homme de sa liberté et même sans lui porter la moindre atteinte dans l'usage qu'il en fait. Sans doute que la marche du monde et celle des destinées humaines ont été prévues de toute éternité par la science divine et réglées suivant les desseins de sa sagesse, et que le plan éternel de Dieu, tant pour ce qui concerne le monde physique que pour ce qui a rapport au monde moral, est établi d'une manière fixe et immuable; mais ce plan divin, tel que Dieu l'a formé, ne préjudicie en rien au libre exercice de la liberté de l'homme; en d'autres termes, la sagesse et la science divines ont fait de la liberté humaine une des parties constitutives du tout; et c'est ainsi que l'homme, en faisant usage de sa liberté, contribue à la réalisation des desseins de Dieu, et unit ainsi l'activité de Dieu avec sa propre liberté.

De cette sage économie résultent pour l'homme, dont l'intelligence est bornée, autant de faits qui lui semblent purement accidentels; mais, pour Dieu, il n'y a ni accident ni hasard. Tout ce qui existe est l'œuvre d'une sage prévoyance. « C'est votre providence, ô Père! qui gouverne tout, » est-il dit au livre de la *Sagesse* (XIV, 3); et ailleurs (VI, 8) : « Ce même Dieu a créé le géant et le nain, le faible comme le fort, et il veille également sur toutes les créatures. » — Le Sauveur lui-même se sert des expressions suivantes pour déclarer que la sagesse de sa providence s'étend, par

rapport à l'homme, aux choses les moins importantes (*Matth.*, x, 30) : « Les cheveux mêmes de votre tête sont comptés[1]. »

TRAITS HISTORIQUES.

Exemples bibliques.— L'Écriture nous offre des exemples palpables de l'influence directrice de la Providence divine sur les affaires humaines. L'histoire du patriarche Joseph prouve surtout d'une manière convaincante la sage conduite du Tout-Puissant dans les revers et les afflictions de la vie (Voir, pour les détails, le CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 97).

Lorsque, quatre cents ans plus tard, dans ce même pays que Joseph avait, par la sagesse de ses ordonnances, arraché aux horreurs de la famine, une mère, tremblante de frayeur, portait son précieux nouveau-né au Nil, et qu'elle humectait de ses larmes brûlantes les joues de cette pauvre créature; lorsque, après lui avoir donné le dernier baiser de son amour, elle le déposait dans une corbeille de jonc, comme dans un petit berceau, et qu'après l'avoir confié aux flots du Nil, qui, selon toute apparence, devaient être son tombeau, elle s'en retournait le cœur navré de douleur, avec quelle tendre sollicitude la Providence divine ne veilla-t-elle pas sur la mère et sur l'enfant? Plus le danger fut imminent, plus le secours du Seigneur fut proche. A peine quelques heures s'étaient-elles écoulées, que déjà le jeune Moïse se trouvait entre les bras tutélaires de la fille du roi, à l'abri de tout danger. — Destiné par le Seigneur à devenir le chef du peuple choisi d'Israël, l'enfant reçut à la cour royale une éducation en rapport avec sa haute mission. Mais, afin qu'il ne devint pas un courtisan amolli et efféminé, et que, dans l'abondance, il n'oubliât pas ses frères malheureux, il fut obligé de s'enfuir pauvre et en butte aux angoisses de la mort, et de passer dans le désert quarante années à l'école des souffrances, avant de pouvoir devenir le précepteur et le guide du peuple d'Israël.—

[1] Nous exposerons avec plus de détails la doctrine de la sagesse divine, relativement à la direction des destinées humaines, lorsque nous parlerons de la « divine Providence. »

Avec quelle sagesse Dieu sut pourvoir à son éducation et le préparer à une mission si relevée !

Voir, sur la sagesse divine, telle qu'elle apparaît dans la conduite du peuple choisi d'Israël, le CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 99.

Aux nombreux exemples que nous avons rapportés en ce même endroit sur les moyens qu'emploie la Sagesse divine (91-121) pour diriger les destinées de chaque individu en particulier, nous ajouterons encore le suivant, qui appartient à l'histoire contemporaine :

Le pape Pie IX.—Ce pontife, né à Sinigaglia, le 13 mai 1792, dans les Etats de l'Église, et appelé à son baptême du nom de Jean-Marie, montra dès sa jeunesse une prédilection marquée pour l'état militaire. Aussi, après en avoir obtenu la permission de son père, le comte Mastaï-Ferreti, il partit pour Rome, pour y être reçu au nombre des nobles qui composaient la garde de corps du Saint-Père. Mais comme il ne jouissait pas d'une santé florissante, car il avait déjà éprouvé deux attaques d'épilepsie, l'entrée lui en fut interdite. Combien ce refus absolu dut être cruel pour le cœur de ce bon jeune homme ! Après ce premier échec, il se décida à renoncer complétement à l'éclat des honneurs du monde et à se vouer à l'état ecclésiastique, auquel il se prépara par de sérieuses études unies à d'ardentes prières. Mais, lorsqu'il dut être ordonné prêtre, il rencontra le même obstacle qui l'avait empêché de faire partie de la garde du Saint-Père, savoir l'épilepsie. On fit donc difficulté de l'admettre dans l'état ecclésiastique, les canons de l'Église exigeant la santé du corps aussi bien que celle de l'âme. Le noble jeune homme qui, pour la deuxième fois, se voyait soumis à d'aussi amères épreuves, recourut dans son affliction à la sainte Vierge, si prodigue en toutes sortes de faveurs, et entreprit en conséquence le pèlerinage de Lorrette. Arrivé là, il s'adressa à un vieux prêtre renommé par sa piété, et lui exposa confidentiellement sa triste situation. Ce prêtre, à qui le ciel avait peut-être révélé à quelle haute dignité la Sagesse divine destinait cet humble jeune homme, auquel elle faisait subir une préparation si laborieuse, lui imposa les mains en récitant sur lui des prières, et le consola par ces paroles : « Depuis ce moment, mon fils, l'infirmité que vous avez eue jusqu'ici ne vous tour-

mentera plus ! » Et effectivement, le jeune homme fut, depuis cette heure, complétement délivré de ses attaques d'épilepsie. Il reçut alors la prêtrise, et comme il connaissait par sa propre expérience combien est amer le calice des souffrances, il se consacra entièrement au service des malades dans un grand hôpital de Rome, tout en prenant un soin particulier de l'éducation et de l'entretien des orphelins. Il voulait, dans la personne des affligés, servir son Sauveur lui-même; aussi répétait-il souvent ces paroles du Sauveur : « Celui qui reçoit un de ces petits, c'est moi qu'il reçoit. » — Le 14 décembre de l'année 1840, le pape Grégoire XVI l'éleva à la dignité de cardinal, et le 16 juin 1846, il fut élu Chef suprême de toute la Chrétienté, et adopta dès-lors le nom de Pie IX. Cependant il n'avait pas encore épuisé le calice des tribulations. Exalté tout d'abord avec un enthousiasme qui tenait presque du délire, il sentit bientôt que le monde ne paie souvent les bienfaits que par une noire ingratitude. En 1848, cette époque d'anarchie et de confusion, il cessa d'être en sûreté, même au milieu de son peuple, au bien-être duquel il travaillait avec tant de bonne foi et de dévouement ; et dans la nuit du 23 novembre, il fut obligé de s'enfuir de Rome, non sans courir des dangers pour sa vie, et d'aller chercher un refuge à Naples. Dès ce moment, Rome, qu'il venait de quitter, devint le théâtre de toutes les infamies, jusqu'à ce qu'enfin, le 2 juin 1849, les Français vinrent mettre fin au régime de l'anarchie. Le 12 avril 1850, le magnanime Pontife rentrait dans la cité de saint Pierre. Néanmoins, la croix (*crux de cruce*) [1] n'a pas cessé d'être son partage, comme

[1] Il existe une sorte de prophétie, attribuée communément à saint Malachie, archevêque d'Armagh, en Irlande, mort en 1148, d'après laquelle le caractère ou la destinée des papes futurs est indiquée par un titre particulier. Dans cette prophétie se trouve précisément celui de *crux de cruce*, que porte le pape Léon X. Quelle que soit l'opinion que l'on se fasse sur la valeur de cette *prophétie*, sur laquelle l'Église ne s'est jamais prononcée, on sera forcé de reconnaître que quelques-uns de ces titres conviennent admirablement à certaines époques d'un caractère rare et remarquable. Ainsi le titre de *Peregrinus apostolicus* (pèlerin apostolique), que portait le pape Pie VI, semble avoir trouvé sa justification dans le voyage que ce pape fit en Allemagne. — Quant à savoir si le Pape actuel aura la croix *(crux de cruce)* pour partage jusqu'à la fin de ses jours, comme il l'a eue

elle l'avait été pendant sa jeunesse, et le souverain pontife Pie IX pourrait répéter avec raison, chaque fois qu'il se revêt des habits pontificaux, ces paroles que son prédécesseur Urbain prononçait en exhalant un profond soupir : « Qui aurait pu croire que ce vêtement si léger recouvrît un si lourd fardeau ? »

Or, si le Seigneur a permis et permet encore que son représentant sur la terre marche sur des sentiers si obscurs et si pénibles, bien que ces sentiers conduisent et doivent toujours conduire au but le plus sage, comment nous, dans notre humble sphère, pourrions-nous exiger de ne marcher qu'à travers de magnifiques plaines parsemées de roses, et nous montrer si disposés à nous méfier de la sagesse de Dieu, quand les perspectives se troublent et s'obscurcissent, et que notre chemin devient étroit et raboteux?

Application. — Nous devons

A. *Avoir une ferme confiance en la sagesse de Dieu.* — De même que, dans la nature, où tout se fait en temps et lieu convenables, il s'offre à nous, dans une foule d'événements incontestables, des preuves convaincantes de la sagesse de Dieu, et que, par conséquent, nous devons l'adorer et le louer avec admiration dans le monde visible, comme étant le temple du Seigneur; de même nous devons nous convaincre, et nous affermir de plus en plus dans cette conviction que, dans le domaine de nos destinées, domaine moins accessible aux regards de notre intelligence bornée, Dieu a disposé, conduit et dirigé toutes choses de la manière la plus belle et la plus conforme au but que nous devons nous proposer[1]. Aussi David, qui avait appris à con-

pendant sa jeunesse et les premières années de son règne, c'est ce que l'avenir démontrera. Quoi qu'il en soit, veuille le Seigneur lui accorder force et courage!

Dans son sermon sur la montagne, le Seigneur (*Matth.* VI, 26) lui-même appelle notre attention sur la sagesse et la Providence divine, telle que l'atteste l'ordre de la nature sensible, afin que la protection visible que le

naître avec quelle sagesse Dieu présidait au cours de ses destinées, nous dit à chacun en particulier (*Ps.* XXXVI, 5) : « Recommandez au Seigneur votre voie et espérez en lui; et il fera lui-même » (ce qu'il faut pour vous). Et l'apôtre saint Pierre écrivait (I *Pierre*, V, 7) : « Jetez dans son sein toutes vos inquiétudes et vos peines, parce qu'il a soin de vous. » De même que l'enfant se repose sur la direction de ses parents, le domestique sur les ordres de son maître, le sujet sur les ordonnances de son prince, le soldat sur le commandement du général; ainsi nous devons, comme des enfants respectueux et dévoués, des serviteurs obéissants et des sujets fidèles, nous reposer sur la direction, sur les ordres et les ordonnances du meilleur et du plus sage des pères, des maîtres et des princes, sans témoigner la moindre incertitude et sans éprouver la moindre crainte.

TRAITS HISTORIQUES.

Exemples bibliques.— Quel n'aurait pas été le découragement du patriarche Joseph lorsqu'il se vit vendu et entraîné dans un pays étranger comme un vil bétail, et même jeté en prison comme le dernier des criminels, s'il n'avait pas fermement espéré dans le Seigneur?

Moïse aurait mille fois perdu courage, lorsqu'il était à la tête du peuple opiniâtre et grossier d'Israël, si la confiance qu'il avait aux sages desseins du Seigneur n'avait pas été inébranlable.

David, quoique sacré roi dès son enfance, fut obligé de passer à travers de longues années de persécution et de manger le pain de la captivité, avant de pouvoir s'asseoir tranquillement sur le trône. L'espérance au Seigneur fut seule capable de le

Seigneur accorde aux êtres de la nature nous inspire plus de confiance à la providence invisible avec laquelle il veille sur nos destinées.

soutenir. — Tobie eut, en compensation de ses prospérités, de pénibles souffrances à endurer; mais la confiance qu'il avait aux sages dispositions de la Providence ne l'abandonna jamais.

Les Prophètes, en récompense de ce qu'ils s'étaient faits les hérauts du Seigneur, ne recevaient ordinairement de la part du monde qu'ingratitude, raillerie et mépris; et cependant ils ne persévéraient pas moins dans leur pénible mission.

La Mère du Sauveur, quoiqu'elle eût été saluée par l'ange, qui lui déclara qu'elle était « pleine de grâce, » n'en eut pas moins le cœur transpercé de sept glaives; et cependant sa constance ne cessa pas d'être inébranlable.

Combien les Apôtres ne furent-ils pas déçus lorsque, dans le principe, ils mirent leur espérance dans les distinctions de la terre? Mais, dès que le Saint-Esprit leur eut apporté la lumière et la chaleur d'en-haut, ils se réjouirent de marcher pour le nom de Jésus dans les sentiers de la croix. Et cet exemple de confiance illimitée qu'ils avaient dans la sollicitude paternelle du Seigneur fut suivi par des milliers de martyrs et par tous ceux qui se firent les disciples de Jésus-Christ.

L'heure convenable. — Comme on demandait à saint François de Sales, dans sa dernière maladie, s'il ne lui semblait pas que l'heure de la mort arrivait trop tôt, il répondit : « Toute heure qui plaît à la sagesse divine me convient. Dieu est le maître ; qu'il fasse et dispose comme il lui plaira. » — Combien cette soumission sans réserve aux ordres du Seigneur est humiliante pour notre amour-propre !

Exemple de patience. — Saint Willibald faisait partie d'un groupe de pèlerins qui se dirigeaient vers la Terre-Sainte, et déjà il éprouvait une joie ineffable à la pensée qu'il verrait de ses propres yeux les lieux sanctifiés par la vie, la passion et la mort du Sauveur. Mais voilà que, pendant qu'il assistait à la sainte messe dans l'église de Saint-Matthieu de Gasa, il perdit tout-à-coup le don de la vue, et devint complétement aveugle. Ce malheur si cruel, et qui probablement aurait été pour d'autres un motif de découragement et de désespoir, peut-être même de murmures contre les dispositions de la Providence, il l'accepta avec cette résignation et cette confiance qui sont le caractère distinctif de ceux qui sont convaincus que tout ce que Dieu fait est bien fait; aussi la sérénité de son visage attesta qu'il

n'éprouvait pas le moindre sentiment d'impatience. Il ne laissa pas échapper de ses lèvres la moindre plainte. — Comme, au contraire, nous sommes disposés à nous plaindre et à murmurer, lorsque le revers le plus léger ne fait, en quelque sorte, que nous effleurer en passant !

La Croix et la Croix. — Saint Stanislas, obligé un jour de se mettre au lit pour cause de maladie, fit le signe de la croix sur lui-même et ensuite sur son lit, en prononçant ces paroles : « Une croix doit bénir et sanctifier l'autre croix. Si c'est la volonté de Dieu que je ne relève plus de cette croix de la maladie, que sa sainte volonté soit faite ! » — Allez, chrétiens, et faites de même. Par la croix de Jésus-Christ, vous pouvez bénir tout autre croix qu'il plaira à la divine Providence de vous envoyer. Cette bénédiction en allégera singulièrement le fardeau.

L'espérance récompensée. — On pourrait prouver, par des exemples sans nombre, que Dieu récompense ceux qui mettent leur confiance en sa sagesse. Parmi ceux que nous fournit l'histoire, nous citerons seulement le suivant :

Lorsque, en 1554, saint François de Borgia était supérieur d'un couvent de son ordre en Espagne, il arriva un jour qu'il n'y avait plus, dans la maison, le plus petit morceau de pain. On manquait également de toute autre espèce de nourriture. Mettant néanmoins sa confiance en celui qui donne aux oiseaux eux-mêmes leur pâture et qui nourrit le ver qui rampe dans la poussière, saint François donna le signal du dîner. Les religieux arrivèrent, firent leur prière et s'assirent en attendant comment ils pourraient, autour de cette table vide, calmer leur faim. Tout-à-coup, on entendit frapper fortement à la porte du couvent : c'était un jeune garçon envoyé par la noble Isabelle Galindia, qui apportait d'immenses provisions de bouche. « Vous voyez, mes amis, dit saint François à ses frères étonnés, comment le Père céleste recompense ceux qui mettent en lui leur confiance ! Quiconque le sert fidèlement et cherche d'abord son royaume et sa justice il lui donne le reste par surcroît. » — Oui, plus le danger est menaçant, plus le Seigneur est proche (*Ex Vita*). — Voir d'autres exemples à l'appui de cette vérité dans le Catéch. histor., 1er vol., p. 107-121.

Voir quelques autres exemples sur la soumission avec la-

quelle nous devons accepter tout ce qu'il plaît à Dieu de disposer et d'ordonner, *ibid.* ; p. 434-441.

Nous devons

B. *Nous efforcer de devenir nous-mêmes de plus en plus sages.* — L'homme étant créé à l'image de Dieu et apportant avec lui, en naissant, une certaine ressemblance avec la Divinité, il est tout naturel qu'il soit de son devoir de travailler à perfectionner de plus en plus cette ressemblance avec son créateur, et, puisque Dieu est la souveraine sagesse, qu'il s'efforce de faire de continuels progrès dans cette vertu. La nature tout entière nous dit que, de même que tout en elle est disposé dans l'ordre le plus sage et le plus parfait, nous devons, nous aussi, dans le cercle de notre activité, exécuter et ordonner toutes choses avec le plus d'intelligence et de sagesse possible. C'est à la nature, comme étant le miroir de la sagesse divine, que l'Ecriture nous renvoie, lorsqu'elle nous dit (*Prov.*, VI, 6) : « Allez à la fourmi, considérez sa conduite, et apprenez d'elle à devenir sages. » En effet, ce que les créatures dépourvues de raison font par la seule impulsion de la nature, nous qui sommes des créatures raisonnables, nous devons le faire avec réflexion, préméditation et prudence ; voilà pourquoi nous avons été doués de la pensée et de l'intelligence. « Soyez prudents comme les serpents et simples comme les colombes, » dit Jésus-Christ (*Matth.*, X); ce qui revient à dire : Vous qui avez conscience de ce que vous faites, imitez la sage conduite des serpents, qui savent échapper avec tant de prudence aux dangers et aux piéges qui les menacent, tout en préservant vos cœurs de tout artifice mauvais et répréhensible. Eloignez votre corps et votre âme de toute

espèce de danger, mais ne devenez pas pour les autres une cause de péril.

« La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse » (*Eccli.*, I, 16); en d'autres termes : ceux-là sont véritablement sages, dont les pensées et les actions ont pour but d'éviter tout ce qui peut déplaire à Dieu et leur faire perdre ses faveurs. Tel est pour l'homme le seul moyen d'arriver au contentement temporel et au bonheur éternel. Voilà pourquoi aussi l'apôtre saint Paul nous donne cet avertissement (*Eph.*, V, 15) : « Ayez soin, mes frères, de vous conduire avec une grande circonspection, non comme des personnes imprudentes, mais comme des hommes sages, rachetant le temps, parce que les jours sont mauvais. Ne soyez donc pas indiscrets, mais sachez discerner quelle est la volonté du Seigneur. » L'Ecriture Sainte nous révèle dans les paroles suivantes le principe de toute sagesse (*Eccli.*, III, 22) : « Le cœur sage et intelligent s'abstiendra du péché, et il réussira dans les œuvres de justice. »

TRAITS HISTORIQUES.

Exemples bibliques. — Lorsque le Seigneur accorda au jeune Salomon, dans une vision, de demander quelle faveur il lui plairait, l'humble sentiment de son inexpérience de jeune homme lui inspira de demander la sagesse. Et cette prière plut au Seigneur, qui lui donna la sagesse dans toute sa plénitude. Néanmoins Salomon ne cessa pas de consacrer toutes les forces de son intelligence à l'étude de la sagesse et de s'efforcer, par son empressement à coopérer à la volonté du Seigneur, de se rendre digne des lumières d'en-haut. — Voilà comment, nous aussi, nous devons demander humblement le don de la sagesse; mais, non contents de le demander, nous devons, par nos propres efforts, par nos recherches et nos réflexions, travailler à l'acquérir. Le même Salomon décrit ainsi, dans un de ses

beaux livres, les avantages de la sagesse (*Prov.*, III, 13) : « Heureux celui qui a trouvé la sagesse et qui est riche en prudence! Le trafic de la sagesse vaut mieux que celui de l'argent; et le fruit qu'on en retire est plus excellent que l'or le plus fin et le plus pur. Son prix passe toutes les richesses, et tout ce qu'on désire le plus (sur la terre) ne mérite pas de lui être comparé. » Et ailleurs (XVI) : « Possédez la sagesse, parce qu'elle est meilleure que l'or; et acquérez la prudence, parce qu'elle est plus précieuse que l'argent. »

Voir d'autres exemples dans le CATÉCH. HISTOR., 3e vol., p. 387.

Une Parabole. — Saint Barlaam raconte que dans un certain pays, les habitants avaient pour singulière habitude de n'élire jamais leur roi que pour une année, et en outre de choisir un étranger qui ne connaissait ni leurs mœurs ni leurs coutumes. Ce roi ainsi élu jouissait, en quelque sorte, d'un pouvoir illimité dans la contrée soumise à sa domination : tout lui était permis. Quand l'année était écoulée, ce peuple chassait son roi, qui, jouissant de toute la plénitude de la puissance, se croyait parfaitement en sécurité, lui enlevait tout ce qu'il possédait, jusqu'à ses vêtements, et, après l'avoir dépouillé de tout, le reléguait, sans secours et dans un état de nudité complète, dans une île déserte où il périssait bientôt misérablement.— Mais voilà qu'un jour ce peuple si original se choisit pour roi un souverain qui possédait la sagesse. Lui, il n'eut pas foi en la fidélité de ses sujets ; il s'informa de ce qu'étaient devenus ses prédécesseurs, et quelle fin avait eue leur règne si éclatant. Les renseignements qu'il recueillit lui imprimèrent une crainte salutaire, et cette crainte le détermina à user modérément de l'abondance où il se trouvait, et à prendre de sages mesures pour l'avenir. Comme il pouvait disposer arbitrairement des riches trésors qui étaient en son pouvoir, il en fit un choix abondant, qu'il confia à de fidèles serviteurs, et leur enjoignit de les porter sur l'île où il allait être banni lorsque son année serait écoulée. Effectivement, quand la fin de son règne arriva, il eut le même sort que ses prédécesseurs ; mais comme il s'était préparé dans l'île un séjour agréable et commode, il put y couler des jours heureux.

Voilà une figure de la véritable sagesse, telle que nous devons la pratiquer pendant notre vie.

L'homme, lui aussi, est placé sur cette terre pour être le souverain de la nature, et son règne est aussi de courte durée. Soudain, et souvent trop tôt pour lui, la mort lui enlève toute sa puissance et toute sa magnificence terrestre, et le transporte, dépouillé de tout et sans ressources, dans les régions de l'éternité, où le plus triste sort lui est réservé, quand il n'a pas eu soin de prendre de salutaires mesures. Celui-là donc, et celui-là seul agit véritablement en homme sage, qui s'amasse un immense trésor pour l'autre vie et l'y envoie par ses plus fidèles amis, les anges, afin de s'y assurer un bien-être qui ne finira jamais (*Nach Massl's Tugendschule*).

L'empereur ami de la science. — L'empereur Charlemagne nous prouve, par le magnifique exemple qu'il nous a offert dans sa propre conduite, qu'on ne doit, à aucun âge de la vie, rougir d'étudier et d'agrandir sans cesse le cercle des connaissances utiles; et que, même à un âge plus avancé, on ne doit pas négliger de réparer les lacunes que la légèreté et l'insouciance de la jeunesse ont laissées dans nos études. Comme il avait eu peu d'occasions d'étudier pendant sa jeunesse, il voulut, lorsqu'il fut devenu empereur, réparer ce qui avait été indépendant de sa volonté. Il appela donc à sa cour des hommes pleins de talent et de savoir, pour en recevoir l'instruction qui lui manquait. Il essaya même d'apprendre à écrire, et Eginhard, son biographe, rapporte que, pendant ses expéditions et ses voyages, il emportait avec lui les matériaux nécessaires pour écrire, et les gardait sous son coussin, afin de pouvoir profiter de chaque moment qui lui resterait en dehors des affaires du gouvernement, pour s'exercer dans l'écriture. Sans doute que sa main, appesantie par l'habitude de manier l'épée, devait faire des progrès bien lents dans cet exercice.

Faire toutes choses avec réflexion.— Quelqu'un reprochant un jour à Zeuxis, peintre grec, de consacrer trop de temps à ses tableaux, il répondit: « Et voilà pourquoi mes tableaux subsisteront longtemps. » Que cette réponse soit pour nous un avertissement de ne jamais trop nous précipiter lorsqu'il s'agit d'affaires importantes, mais d'y employer toujours le temps et les soins nécessaires. Le proverbe suivant : « Ce qui a été fait avant le temps et regretté dans la suite, en a déjà mis un grand

nombre dans l'embarras; » ce proverbe doit son origine à une triste expérience.

Quand on exhortait à contre-temps le pape Clément XIV de se presser, et qu'il s'agissait d'une affaire importante, il avait coutume de répondre : « L'heure n'est pas encore venue. »

La sagesse met à l'abri des atteintes de la scélératesse. — Le philosophe Aristippe, voyageant un jour sur mer, apprit, lorsque déjà on avait mis à la voile, que le vaisseau qu'il montait appartenait à des pirates. Après avoir réfléchi sur le danger de sa position et sur les moyens d'y échapper, il tira tout l'argent qu'il avait avec lui et le jeta dans la mer en prononçant ces paroles : « Il vaut mieux, argent séducteur, que ce soit Aristippe qui te perde, que toi qui perdes Aristippe. » Plus tard, les brigands, l'ayant fouillé et trouvé sans argent, jugèrent qu'il surchargerait inutilement le vaisseau, et, à la première occasion, ils le firent descendre.— C'est ainsi qu'en se séparant prudemment de son argent, il avait sauvé sa propre vie. — Le chrétien qui veut être sage, doit imiter cette conduite, en sacrifiant un penchant qui lui est cher ou tout autre objet qu'il affectionne, quand il s'agit d'éviter une ruine éternelle et d'échapper au danger qui menace le plus précieux de ses biens, la vie de la grâce. Le Sauveur nous enseigne lui-même cette prudence pleine d'énergie et de sacrifice, lorsqu'il nous dit (*Matth.*, XVIII, 8), « Si votre main ou votre pied vous scandalise (vous excite au mal), coupez-le, » etc.

L'ordonnance pleine de sagesse qui se révèle dans la création visible, ainsi que dans la conduite des hommes, est non-seulement une preuve de la souveraine perfection de l'intelligence divine, mais encore de l'infinité de son amour pour nous; car « Dieu est amour » (I *Jean*, IV, 8), et tout ce qu'il a appelé à l'existence témoigne en faveur de l'immensité de cet amour et de sa sollicitude toute paternelle; en d'autres termes :

6. *Dieu est souverainement bon.*

Ces paroles signifient que Dieu est tout bonté envers

ses créatures, et que tout ce que nous possédons de bon nous vient de lui. — La bonté de Dieu se manifeste en général

A. *Envers toutes les créatures.* — « Le Seigneur est bon envers tous, dit l'Ecriture Sainte, et ses miséricordes s'étendent sur toutes ses œuvres » (*Ps.* CXLIV, 7). Et plus loin (vers. 15) : « Tous ont les yeux tournés sur vous, Seigneur, et ils attendent de vous que vous leur donniez leur nourriture dans le temps propre. Vous ouvrez votre main, et vous remplissez tout ce qui respire des effets de votre bonté. » — « Voyez les petits oiseaux, dit saint Augustin, ils cherchent leur nourriture là où ils ne l'ont pas déposée; car le Créateur leur a préparé leur nourriture toute prête à manger. »

TRAIT HISTORIQUE.

La grande table. — D'après le témoignage d'Hérodote, les Égyptiens avaient coutume de placer devant le temple qu'ils avaient construit en l'honneur du Soleil, auquel ils rendaient un culte divin, une grande table faite de l'or le plus pur, et de la charger tous les jours de vivres nouveaux et d'un grand prix. Chacun, riche et pauvre, pouvait s'y asseoir et manger à son gré ce qui lui convenait.—Le Créateur a, lui aussi, érigé une semblable table, d'une grosseur extraordinaire. Elle s'étend par toute la terre, et toutes ses créatures peuvent s'en approcher; cette table, le Seigneur l'a chargée de mets d'une variété presque infinie.

La bonté du Seigneur ne veille pas seulement à ce que ses créatures reçoivent la nourriture dont elles ont besoin; il leur procure encore le vêtement. Dans une contrée où règne une température froide et violente, les animaux sont revêtus de peaux épaisses et de manteaux bien garnis de plumes. — En outre, comme nous l'avons dit plus haut en parlant de la sagesse, la plupart des animaux sont doués d'armes particulières pour se protéger et se défendre, tels que la tortue et autres

animaux à écailles, l'éléphant, les animaux à cornes, etc.; ou pour se soustraire au danger, par la facilité de se transporter rapidement d'un lieu dans un autre. — De même aussi ils trouvent partout une pharmacie gratuite pour se guérir dans leurs maladies.

Il a été également pourvu aux jeux et aux récréations des animaux. L'oiseau se balance sur la branche au milieu de ses chants joyeux; l'agneau bondit sur la verdure, et le poisson s'agite mollement dans les eaux. Les moucherons dansent et tournoient dans les airs, et il n'y a pas jusqu'au ver qui rampe dans la poussière qui ne se replie et ne se tortille, quand on le menace dans les douceurs de son existence. Partout la joie et le plaisir!

Mais la bonté divine se manifeste principalement

B. *Envers les hommes.* — Ce sont eux, en effet, que le Seigneur a établis les maîtres et les usufruitiers de toute la nature. Aussi le Prophète royal s'écriait-il avec allégresse (*Ps.* VIII) : « Vous l'avez couronné (l'homme) de gloire et d'honneur; vous l'avez établi sur les ouvrages de vos mains. Vous avez mis toutes choses sous ses pieds, toutes les brebis et tous les bœufs, et même les bêtes des champs, les oiseaux du ciel et les poissons de la mer, qui se promènent dans les sentiers de l'Océan. » Et ailleurs (*Ps.* CIII, 14) : « Dieu produit le foin pour les bêtes et l'herbe pour servir à l'usage de l'homme. Vous faites sortir le pain du sein de la terre, et le vin qui réjouit le cœur de l'homme. »

Dieu a déposé dans le corps majestueux de l'homme une âme immortelle, faite à son image, douée de raison et de liberté, et il a adopté l'homme pour son enfant et son héritier. Et non-seulement la terre doit être l'héritage de l'homme, mais encore le ciel, dont nul œil n'a vu la beauté, et dont nul cœur n'a ressenti les plaisirs, afin qu'après avoir goûté, comme les autres créa-

tures, un bonheur temporel, il jouisse encore, comme son Créateur, d'une félicité éternelle. La bonté inépuisable de l'Eternel a préparé à l'homme une gloire sans fin.

Dieu, en outre, est infatigable dans sa bonté envers les hommes, et il ne cesse pas d'être plein d'indulgence et de douceur, lors même que nous devenons méchants. « Il fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes » (*Matth.*, v, 45).

TRAIT HISTORIQUE.

Son nom est : « Dieu de bonté. » — A l'époque de l'empereur Vespasien, le sénat romain, si l'on en croit le témoignage de Carthagène, fut préoccupé de la question de savoir quel était le nom qu'il convenait de donner au Souverain du ciel et de la terre. Quelques-uns étaient d'avis qu'il fallait l'appeler le « Dieu des richesses, » parce que tout est au service des riches et que tout leur obéit. D'autres voulaient qu'on l'appelât « Dieu de la sagesse, » parce que la sagesse est la maîtresse du monde. Ceux-ci étaient pour le nom de « Dieu tout-puissant, » car c'est la toute-puissance qui produit, gouverne et règle toutes choses.

Arriva un autre opinant : c'était un fonctionnaire chargé d'administrer les affaires des pauvres. Ce nouveau-venu portait sur lui une grande image, qu'il déroula et mit devant les yeux des sénateurs. Cette image représentait un homme d'une beauté ravissante, et dont les traits du visage respiraient l'affection la plus douce et la plus tendre bonté. Cette image portait pour inscription : « Dieu de la bonté ; » et au bas on lisait ces paroles : « Je promets, je donne, je pardonne. » Cet administrateur si bon envers les pauvres, et d'un cœur si tendre et si compatissant pour leurs misères, donna l'explication suivante : « Dieu de la bonté » est le nom qui convient le mieux au souverain Seigneur, au Créateur et au Conservateur de l'univers ; car, s'il n'était que le « Dieu de la richesse, » il semblerait qu'il n'est favorable qu'aux riches, et que les pauvres ne doivent pas

s'attendre à trouver en lui un père. S'il n'était que le « Dieu de la sagesse, » les simples ne seraient pas au nombre de ses enfants, et s'il n'était que le « Dieu de la puissance, » il ne recevrait que les hommages des princes et des puissants, et ne s'inquiéterait nullement du reste de l'humanité. Il faut donc l'appeler « Dieu de bonté, » car, comme tel, toute créature, même la plus faible, peut apprendre à le connaître. Cette explication fut couverte d'applaudissements unanimes, et tous s'écrièrent : « Oui, *Dieu de bonté*, c'est là véritablement le nom qui lui convient[1]. » — Pour nous, qui sommes chrétiens, nous avons d'autant plus de raisons de l'appeler « Dieu de bonté, » de l'adorer et de le glorifier comme tel, que non-seulement il est notre Père par la création, et qu'il nous entoure de ses soins paternels ; mais encore parce qu'il nous a admis, par le ministère de son Fils, au sein de sa famille, et que nous pouvons nous écrier en toute vérité : « Nous sommes les enfants de Dieu ! » (I *Jean*, III, 2).

Application. — La bonté infinie de Dieu exige que

A. *Nous lui en témoignions notre reconnaissance en paroles et en actions.* — Parmi toutes les créatures qui vivent sur cette terre et qui ressentent les effets de la bonté de Dieu, l'homme seul connaît son bienfaiteur; c'est pourquoi il est de son devoir de rendre au Ciel, pour lui et pour les autres créatures, des actions de grâces universelles. Chaque jour, il doit, par de ferventes prières, élever son âme vers le dispensateur de tout bien, tendre vers lui ses mains dans un saint recueillement, et employer sa bouche qui, journellement reçoit les richesses de sa bonté divine, à proférer des paroles de reconnaissance. Mais il doit surtout le faire le matin et le soir, avant et après les repas, etc.[2] — Le Seigneur ayant un

[1] Nach *Eigenschaften Gottes*, Regenb. 1846.

[2] Voir, sur les prières avant et après les repas, le CATÉCHISME HISTOR., 1er vol., p. 442. Plus loin, dans la deuxième partie, nous parlerons encore,

jour guéri dix lépreux, et le Samaritain seul étant venu lui en rendre grâces, le Seigneur lui demanda avec surprise « s'il n'y en avait pas dix qui avaient été guéris, où étaient les neuf autres, et s'il ne se trouvait personne que cet étranger qui vînt rendre à Dieu l'honneur qui lui était dû ? » — Jésus-Christ pourrait encore aujourd'hui nous adresser le même reproche. Où sont, pourrait-il nous dire, tous ceux à qui je donne le pain de chaque jour? Où sont ceux dont j'ai rassasié à la fois le corps et l'âme? Et il s'en trouve si peu qui viennent me remercier ! — L'animal privé de raison est pour l'homme un sujet de confusion. L'animal, quand il connaît son bienfaiteur, cherche à lui témoigner sa reconnaissance par des caresses, par des bondissements de joie et autres marques d'affection. — Et l'homme seul serait insensible. — La reconnaissance effective, réelle, se montre par le bon emploi que l'on fait, tant pour soi que pour les autres, des dons qu'on a reçus de Dieu, par les efforts que l'on fait pour accomplir la volonté de Dieu, avancer dans la vertu et se rendre de plus en digne d'éprouver les effets de la bonté et de l'amour du Créateur.

TRAIT HISTORIQUE.

Prière d'actions de grâces d'un Indien.—Un prêtre catholique qui travaillait dans les Indes orientales en qualité de missionnaire, raconte le trait suivant emprunté à sa vie apostolique. S'étant un jour éloigné de sa cabane avec ses compagnons, et ayant pénétré dans une forêt, il entendit la voix d'un Indien qui pleurait et se lamentait. Aussitôt lui et ses compagnons se dirigent du côté où la voix se fait entendre, et ils trouvent

d'une manière spéciale, de la prière avant et après les repas. — Voir, en outre, sur la prière d'actions de grâces, des exemples dans le CATÉCHISME HISTOR., 1er vol., p. 369.

couché au pied d'un arbre, un vieil Indien, qui, épuisé et abattu, semblait n'avoir plus d'espérance que dans la mort. Comme on lui demanda d'un air de compassion de quelle manière il se trouvait là, il répondit : « Hélas ! ce matin déjà, lorsque le ciel commençait à se rougir, je me disposais à partir et à regagner ma cabane avant que la nuit fût venue ; malheureusement, je me suis égaré. Déjà il fait sombre, et je ne puis aller plus loin. Bientôt les serpents et les bêtes sauvages vont ici apaiser leur faim en me dévorant. O ma pauvre femme ! ô mes petits enfants délaissés ! » Le missionnaire l'emporta dans sa cabane, et, après lui avoir donné à boire et à manger, lui prépara un lit aussi convenable que le lui permettait sa propre indigence. — Au milieu de la nuit, le missionnaire entendit du bruit dans la chambre de son hôte, dont il n'était séparé que par une légère paroi. Ne pouvant tout d'abord se défaire de l'idée que l'Indien méditait quelque entreprise dangereuse, il en fut effrayé. Il écouta avec toute l'attention dont il était capable ; mais combien il eut à rougir de sa frayeur, lorsqu'il entendit l'Indien prononcer à demi-voix ces paroles : « O grand et bon Esprit ! comme je te remercie de ce que tu as fait briller le soleil sur mon chemin ! Je te rends grâces de ce qu'aucun serpent ne m'a mordu, de ce qu'aucune bête sauvage ne m'a attaqué, de ce qu'aucun de mes farouches ennemis ne m'a surpris ! Je te remercie de ce que ce bon robe noire est venu et m'a emmené de cette forêt dangereuse dans sa cabane ! O grand Esprit ! quand lui et ses amis se trouveront en voyage, fais aussi luire pour eux ton soleil ; protége-les contre les serpents et les bêtes féroces et contre la fureur de leurs ennemis ! et si l'un d'entre eux s'égare et reste étendu sur le chemin, envoie-lui un homme compatissant qui l'emmène avec lui dans sa cabane ! » Telle fut sa prière, dit le missionnaire en terminant son récit, et la mienne fut celle-ci : « Accordez-moi, Seigneur, dans votre paradis, une petite place à côté de ce sauvage[1]. »

Les larmes de la reconnaissance. — Saint François d'Assise étant un jour en voyage avec un religieux de son ordre, nommé Matthé, ils s'assirent, pendant la chaleur brûlante du soleil de midi, à l'ombre d'un arbre dont le pied était arrosé

[1] Nach Ewalalas *Beispiel des Guten* ; Th. I, S. 145.

par l'eau d'une source. C'est là qu'ils firent leur repas. Ils tirèrent quelques petits morceaux de pain qu'ils avaient mendiés, les trempèrent dans l'eau pour les amollir et apaisèrent ainsi leur faim. Tandis qu'ils avalaient péniblement ces quelques morceaux de pain à moitié gâté, des larmes coulaient sur les joues de saint François. « Pourquoi pleurez-vous, bon Père, » lui demanda Matthé tout surpris ? « Hélas, mon frère, répondit saint François, pourrais-je m'empêcher de verser des larmes de joie et de reconnaissance, en voyant que le Père céleste nous a préparé un festin si délicieux ? » A ces paroles, Matthé put à peine s'empêcher de rire, lui qui trouvait que leur repas n'était rien moins que délicieux ; mais François reprit d'un ton sérieux : « Reconnaissez, mon frère, comme le Seigneur prend soin de nous, qui sommes ses chétives créatures ! De toute éternité il a prévu qu'un jour nous arriverions ici abattus et épuisés, et, par une prévoyance de son amour, il a placé ici un arbre couvert d'un épais feuillage et une source d'eau fraîche, afin que nous pussions prendre de nouvelles forces, et manger dans un lieu si frais et si agréable le pain que des hommes de bien nous ont donné. Et des marques si évidentes de la bonté de Dieu envers nous ne nous arracheraient pas des larmes de reconnaissance[1] ? » — Combien cet aimable exemple de saint François est propre à nous faire rougir, nous qui ne nous donnons pas même la peine de remercier Dieu pour les dons si riches qu'il nous envoie !

La bonté de Dieu nous avertit en outre

B. *Que nous devons aussi donner à nos semblables des marques de la nôtre.* — Le Seigneur a partagé inégalement ses dons à ses enfants, afin de leur laisser le soin de réparer eux-mêmes cette inégalité et de compenser la bonté du Créateur envers eux par leur bonté envers leurs semblables. « Ce n'est pas pour nager dans l'abondance que vous avez reçu beaucoup, dit saint Chrysostôme, mais pour que vous partagiez charitablement

[1] D'après saint Bonaventure.

avec vos frères. » Dieu n'a pas besoin de nos dons; mais nos semblables en ont besoin; et son Fils a déclaré que tout ce que nous ferions à un des moindres de ses frères, il le considérerait comme fait à lui-même (*Matth.*, XXV, 40). N'oublions pas, d'ailleurs, cet avertissement que nous donne l'Ecriture Sainte (I *Jean*, IV, 11): « Puisque Dieu nous a tant aimés, nous devons aussi nous aimer les uns les autres. »

Nous devons encore étendre notre bonté aux animaux eux-mêmes; car le Seigneur leur a aussi donné des marques de sa bonté et les a rendus comme nous susceptibles de joie et de douleur; voilà pourquoi il veut que nous suivions aussi son exemple dans la bonté qu'il leur témoigne.

TRAITS HISTORIQUES.

Le héros de l'amour du prochain. — Saint Vincent de Paul était le fils de pieux cultivateurs. Déjà dès son enfance, il donna des preuves de la bonté de son cœur. Promu plus tard au sacerdoce, il fit des miracles dans la pratique de la charité fraternelle. Parmi les nombreux exemples que nous en trouvons dans sa Vie, nous en citerons seulement quelques-uns. Étant un jour à Marseille, il trouva parmi les esclaves des galères un jeune homme qui, ayant été condamné à six ans de réclusion pour un grave délit de chasse, versait des larmes amères. Touché de compassion, saint Vincent s'approcha de lui et lui demanda la cause des larmes qu'il versait. Le jeune homme, encouragé par le ton plein de douceur de celui qui l'interrogeait, répondit: « Il y a déjà quatre ans que je suis ici, et que je paie le juste châtiment que j'ai mérité par le délit dont je me suis rendu coupable; jamais encore, pendant ces quatre années, la patience ne m'a abandonné; mais comme je viens d'apprendre que mon père, ma bonne mère et mes petits frères mourront de faim et seront obligés de mendier,

s'il n'y a personne à la maison pour travailler et gagner pour eux, cette pensée me navre le cœur. » — Et que fit le saint homme dans sa bonté ? Il réussit, à force de prières, à se faire accepter en prison à la place du jeune homme. Il se chargea de ses chaînes, et resta pendant deux années encore esclave des galères.

La meilleure reconnaissance. — La ville de Frankenberg étant devenue, en 1788, la proie des flammes, un relieur, que déjà un incendie survenu huit ans auparavant, à Géra, où il s'était établi, avait presque réduit à la mendicité, perdit cette seconde fois tout ce qu'il possédait et qu'il avait acquis au prix de tant de travaux. Livré complétement au désespoir, il était assis avec ses deux petits enfants au milieu des champs, presque nu et pleurant amèrement sur son triste sort. Tandis qu'il se lamentait ainsi, il vit venir à lui deux de ses compatriotes de Chemnitz, qui, prenant chacun l'un des enfants par le bras, les conduisirent à Chemnitz, où le relieur, nommé Auger, les accueillit dans sa maison et les retira charitablement de leur détresse. — « Pourquoi n'agirions-nous pas ainsi, disait ce brave homme, puisque Dieu nous a toujours préservés du malheur, et qu'il nous donne au-delà de ce dont nous avons besoin, afin que de notre côté nous donnions aux autres ?—Voilà la meilleure manière de remercier Dieu de ses dons (*Ewald's Beispiele, ol* G. Th. 1, S. 150).

Le Catéchisme historique fournit un grand nombre d'autres exemples sur cette matière. 1er vol., p. 449-457 ; 2e vol., 18-27 ; 3e vol., 414-420, et 429-444.

Le gouvernement de Zurich. — « Le juste se met en peine de la vie des bêtes qui sont à lui ; mais les entrailles des méchants sont cruelles, » est-il dit dans l'Écriture Sainte.

L'hiver de l'année 1434 fut tellement rigoureux, que non-seulement le Rhin était gelé depuis Bâle jusqu'à l'endroit où il se jette dans la mer, mais qu'on pouvait marcher, aller à cheval et passer avec des voitures sur le lac de Constance. Or, pendant cet hiver-là, les membres du gouvernement de Zurich publièrent une ordonnance, honorable pour ce canton, dans laquelle il était dit qu'on ne devait faire aucun mal aux oiseaux qui, poussés par la nécessité, se réfugieraient dans les habita-

tions, mais qu'on devrait, au contraire, avoir assez de commisération chrétienne pour leur donner des miettes de pain ou quelque autre nourriture (*Ewald's Beispiele*, Th. 3, S. 14).

Voir dans le Catéch. histor., 2e vol., p. 332, sur les lois que Dieu avait portées dans l'ancien Testament, relativement à la manière de traiter les animaux.

Le lion reconnaissant. — Pendant que saint Gérasime habitait dans un désert de la Palestine, près du Jourdain, un lion accourut un jour à lui en rugissant d'une manière lamentable. Arrivé près du Saint, il leva son pied vers lui, en le regardant avec des yeux suppliants. Le Saint, s'étant mis à examiner ce pied attentivement, y trouva une épine profondément enfoncée. Il la tire, lave le pied, le dégage de la pourriture qui déjà s'y était amassée, et veut ensuite renvoyer le lion. Mais l'animal reconnaissant ne voulut plus quitter son bienfaiteur. Il resta donc auprès de lui, le suivit fidèlement comme l'eût fait un chien, coucha la nuit étendu devant sa cellule, et se laissa même employer comme bête de somme. Après la mort de Gérasime, le lion passa les jours et les nuits à rugir, ne toucha plus à aucune nourriture; mais, se couchant sur la tombe du Saint, il finit ses jours dans la douleur [1]. — Qu'elle est touchante la reconnaissance de cet animal pour le bienfait qu'on lui avait rendu! — Nous pourrions rapporter une foule d'autres traits de ce genre, en ce qui concerne d'autres animaux.

[1] D'après l'*Histoire de la religion*, par Stolberg, tom. XVII. — On raconte un trait semblable d'un lion, dans la caverne duquel un esclave fugitif était allé s'abriter. Le fait s'est passé en Afrique. Tout-à-coup, le lion rentra en mugissant dans sa caverne, et se coucha, en tenant levée une de ses pattes, aux pieds du jeune homme, qui, tremblant de frayeur, se crut voué à une mort inévitable. Enfin la douleur du lion lui rendit le courage; il examina son pied, et en extraya une énorme épine. Depuis ce moment, le lion et l'esclave devinrent les meilleurs amis, et restèrent ensemble jusqu'à ce que l'esclave, ayant été repris par des chasseurs, fut remis entre les mains de son maître. Après l'avoir soumis aux plus cruels châtiments, son maître l'envoya à Rome pour servir dans l'amphithéâtre de spectacle au peuple et être jeté aux bêtes féroces. Mais il arriva que le lion qui fut lâché contre lui se mit à le flatter de sa queue, en témoignant une joie excessive. L'esclave finit par reconnaître son ancien ami, raconta au peuple étonné l'histoire de leur liaison, et tous deux furent mis en liberté.

Mais la bonté et la clémence de Dieu éclatent surtout d'une manière admirable envers ceux qui l'ont offensé, c'est-à-dire envers ceux qui s'en sont rendus le plus indignes; en d'autres termes :

7. *Dieu est souverainement patient et miséricordieux.*

Ces paroles signifient que Dieu accorde aux pécheurs le temps et l'occasion de se convertir et de s'amender, et qu'il leur pardonne quand ils retournent à lui.

Cette consolante vérité nous est enseignée et confirmée dans le livre par excellence, l'Ecriture Sainte, qui, d'un bout à l'autre et à chaque page, l'atteste d'une manière formelle. Nous en avons surtout un exemple frappant dans la personne de nos premiers parents. Ils habitaient le paradis terrestre, qu'on pourrait appeler le vestibule du ciel; ils jouissaient de l'amitié du Seigneur, et la nature tout entière leur obéissait. Placés au sein de l'abondance, le Seigneur, pour éprouver leur soumission, leur défendit simplement de manger du fruit d'un seul arbre. Eh bien ! cette loi du Seigneur, si facile à observer, ils la méprisèrent et la foulèrent aux pieds. Cependant, malgré la gravité de leur désobéissance, le Seigneur ne les repoussa pas entièrement; il leur accorda le temps de réfléchir et de se corriger, et leur promit de leur envoyer un Sauveur pour effacer la faute qu'ils n'auraient pu, eux, expier pendant toute une éternité. Ces merveilles de la clémence et de la miséricorde du Seigneur envers le premier couple humain se reproduisirent, en paroles et en actions, pendant les quatre mille ans qui précédèrent l'avénement du Sauveur, et qui en furent la préparation. « Je jure par moi-même, dit le Seigneur (*Ezéch.*, XXXIII, 11), que

je ne veux point la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. »

Moïse, sur la montagne, ayant entrevu la gloire du Seigneur : « Souverain Dominateur, Seigneur Dieu, lui dit-il, qui êtes plein de compassion et de clémence, patient, riche en miséricorde et véritable ; qui conservez et faites sentir votre miséricorde jusqu'à mille générations ; qui effacez l'iniquité, les crimes et les péchés, » etc. (*Exod.*, XXXIV, 6-7).

« Le Seigneur vous attend, s'écrie le prophète Isaïe, afin de vous faire miséricorde; et il signalera sa gloire en vous pardonnant » (LXXX, 18).

« Le Seigneur, est-il dit dans l'*Ecclésiastique*, les (hommes) attend avec patience, et il répand sur eux sa miséricorde. Il voit la présomption et la malignité de leur cœur ; il connaît le renversement de leur esprit, qui est corrompu. C'est pour cela qu'il les traite dans la plénitude de sa douceur et qu'il leur montre le chemin de la justice » (XVIII, 9).

Le Seigneur donna des preuves réelles de sa longanimité et de sa miséricorde aux contemporains de Noé, aux habitants de Sodome et de Gomorrhe, au peuple d'Israël, à David, aux Ninivites, etc., et, lorsque les temps furent accomplis, en envoyant au monde son Fils unique [1].

TRAITS HISTORIQUES.

Le figuier. — Le Sauveur nous donne une idée de sa longanimité, dans la parabole suivante : « Un homme avait un figuier planté dans sa vigne ; et, venant pour y chercher du fruit, il n'y en trouva point. Alors il dit à son vigneron : Il y a déjà trois ans que je viens chercher du fruit à ce figuier sans y en trouver :

[1] Voir la série des exemples dans le CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 136.

coupez-le donc; car pourquoi occupe-t-il encore la terre? » — Le vigneron lui répondit : « Seigneur, laissez-le encore cette année, afin que je laboure au pied et que j'y mette du fumier. Peut-être portera-t-il du fruit : sinon, vous le ferez couper » (*Luc*, XIII, 6).

Les deux espèces d'arbres. — A la parabole qui précède se rattache naturellement la comparaison suivante de sainte Brigitte : « Dieu est semblable à un jardinier, dans le jardin duquel se trouvent un grand nombre d'arbres stériles et un très-petit nombre qui soient fertiles. Quel triste aspect le jardin n'offrirait-il pas, si Dieu en enlevait tous les arbres bons et fertiles. Mais s'il enlevait et faisait disparaître tous ceux qui sont stériles, les places vides, les fosses nombreuses et les monceaux de terre ne défigureraient-ils pas le sol? Eh bien, il en serait de même, si Dieu enlevait aussitôt de la terre les hommes vertueux, et les appelait à lui : quel est celui qui aimerait la vigne du Seigneur, c'est-à-dire son Église? Au contraire, s'il anéantissait dans un même moment tous les impies, la terre ne serait plus qu'une immense solitude, qu'un affreux désert. On ne servirait plus le Seigneur que par crainte des châtiments, loin de le servir par amour. Voilà pourquoi Dieu, dans sa longanimité, agit comme un jardinier intelligent; il laisse subsister les bons arbres, malgré le mauvais voisinage qui les entoure; mais il tolère aussi les arbres mauvais et fait sur eux toutes sortes d'essais. Sur un tronc sauvage il greffe une branche féconde, et quand cette dernière s'est suffisamment développée, il en enlève tout ce qui participe encore de son tronc sauvage, et le jette au feu[1].

Le bon père. — Nous trouvons une belle figure de la longanimité et de la miséricorde divine dans la conduite du père de l'enfant prodigue. Bien que son fils l'eût abandonné et se fût entièrement soustrait à son autorité, il ne lui retira pas sa bonté et ne le laissa pas partir sans rien lui donner. Et c'est ainsi que Dieu comble des biens de sa bonté paternelle ceux mêmes qui se détournent de lui.— Lorsque le fils se vit dans un dénuement complet, et qu'il se présenta à son père dans le plus triste état, le regard de son père se tourna vers lui et le recon-

[1] Nach *Eigenschaften Gottes*, Regensbourg, 1846, p. 100.

nut déjà de loin; et ce père si cruellement abandonné courut à sa rencontre et l'embrassa tendrement. Et il le reçut, non en qualité de serviteur, mais en qualité de fils. Les vêtements les plus magnifiques, l'anneau, symbole de l'affection, un festin de réjouissance : telles furent les marques qui durent convaincre ce fils perdu mais retrouvé qu'il avait recouvré l'amour de son père. — C'est ainsi que le Seigneur, qui n'avait pas détourné un seul instant ses regards de son fils, lorsqu'il parcourait les sentiers de l'erreur, vient à son secours avec sa grâce et lui facilite son retour. Et ce n'est pas comme un fugitif, mais comme un fils qu'il l'accueille; il le revêt, par le ministère de ses prêtres, du vêtement de la justification, et l'admet, par la communion, au joyeux banquet de la réconciliation et de l'amour. Quelle miséricorde ! Quel amour ! Comme il est facile le retour à la maison paternelle, quand un accueil si bienveillant attend ceux qui s'étaient égarés !

Saint Ephrem écrit ces belles paroles : « Avant même que le suppliant frappe à la porte, vous lui ouvrez déjà, Seigneur ! Avant qu'il se jette à vos pieds, vous lui tendez la main ! Avant qu'il répande des larmes, vous versez sur lui le flot de vos miséricordes. »

Nous trouvons une autre figure de la miséricorde divine dans la parabole du pasteur qui court après sa brebis égarée (*Luc*, xv).

Comme quoi la miséricorde divine, dans sa sagesse, nous envoie souvent des souffrances pour délivrer notre âme des piéges de Satan, voir le CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 121 (*Exempl. bibliques; sainte Monegonde; l'ermite et son trésor*) et 486. — Sur les moyens dont Dieu se sert pour nous exciter à la pénitence, 3e vol., p. 103-125.

Application. — La patience et la miséricorde de Dieu doivent nous exciter

A. *A profiter de suite du temps qui nous est donné pour faire pénitence.* — Le Saint-Esprit nous y exhorte en ces termes (*Eccli.*, v, 6-7) : « Ne dites pas : la miséricorde de Dieu est grande, il aura pitié de la multitude de mes péchés. Car son indignation est prompte aussi

bien que sa miséricorde, et il regarde les pécheurs dans sa colère. — Ne différez point à vous convertir au Seigneur, et ne remettez pas de jour en jour ; car sa colère éclatera tout-à-coup, et il vous perdra au jour de la vengeance. »

« La longanimité de Dieu, dit saint Augustin, ne doit pas vous tranquilliser dans le délai de votre conversion ; car plus il aura attendu votre pénitence, plus il vous jugera sévèrement, si vous ne vous convertissez de bonne heure » (*de Pœnit.*) Et ailleurs il ajoute : « Voulez-vous marcher en sûreté ? faites pénitence alors que vous jouissez encore de la santé et que vous pouvez encore pécher. Mais si vous ne voulez vous convertir qu'au lit de la mort, alors que vous ne pourrez plus vous livrer à vos péchés, vous n'abandonnerez pas le péché, mais ce sera le péché qui vous abandonnera » (*Serm.* 16). — Malheureusement, la pénitence des malades est aussi ordinairement malade. — Ces paroles que le jeune Tobie adressait autrefois à Raphaël (*Tob.*, IX, 4) : « Vous savez bien que mon père compte les jours, et que, si je tarde un jour de plus, son âme sera accablée d'ennui, » — ces paroles, le pécheur peut se les adresser à lui-même et se dire : « Vous savez, ô mon âme ! comme le Père que j'ai là-haut compte les jours de mon absence, et combien il sera affligé, si je diffère un seul jour de retourner à lui. »

Dieu a remis jusqu'à la fin du monde la résurrection des corps ; mais, pour la résurrection des âmes, il ne veut pas qu'elle soit différée d'un seul jour : dès que le pécheur fait pénitence, l'âme revit aux yeux de Dieu. La résurrection glorieuse des corps dépend de la résurrection temporelle des âmes. Si cette dernière n'a pas

lieu, l'homme, sans doute, ressuscitera un jour, mais ce sera pour son tourment éternel.

TRAITS HISTORIQUES.

Exemples bibliques. — Les contemporains de Noé négligèrent les cent ans pendant lesquels on construisait le vaisseau qui devait les sauver, et le déluge les trouva occupés à boire et à se réjouir (*Matth.*, XXIV, 38). — Au contraire, le terme des Ninivites ne fut que de trente jours ; mais ils en profitèrent pour faire pénitence, et obtinrent miséricorde. — Les Israélites fermèrent souvent l'oreille aux avertissements et aux menaces des Prophètes, et il n'y eut que l'extrême nécessité, le besoin excessif, qui purent les ramener dans la bonne voie. — Saül et David avaient tous deux gravement péché : l'un mourut dans l'impénitence ; l'autre se releva aussitôt à la première parole de Nathan, et fit sérieusement pénitence. — Le roi Antiochus ne voulut quitter la voie du péché que lorsqu'il fut sur son lit de mort ; mais ce fut trop tard (II *Mach.*, IX).

Zachée, sur l'invitation du Sauveur, se hâta de descendre de l'arbre où il était monté, et fit aussitôt pénitence. — Jésus voulait sauver Jérusalem ; mais tous ses efforts furent inutiles, et il versa à son sujet des larmes amères. — Madeleine se pressait autour de Jésus, et ne rougissait pas de pleurer à ses pieds, aux yeux de tout le monde. — Le bon larron profita des derniers instants qui lui restaient à vivre, pour se convertir ; et saint Augustin dit, au sujet de cette conversion : « Il y en a un qui reçut encore son pardon peu de temps avant sa mort, afin que vous ne désespériez pas ; mais aussi il n'y en a qu'un, afin que vous ne présumiez pas » (*Cf.* CATÉCH. HIST., 3e vol., p. 103 et suiv.).

« *Trop tard.* » — Un mauvais riche, nommé Chrysacrius, avait passé toute sa vie dans le péché. Maintenant le voilà sur son lit de mort, qu'il lui semble voir entouré de monstres affreux ouvrant la gueule pour le dévorer. Il se retourne en tous sens, il se lamente et répète à grands cris : « Mon fils Maxime, venez me délivrer de ces animaux féroces. » Mais ni Maxime ni ceux qui l'entourent ne voient rien. Le patient détourne la tête avec horreur, puis, bondissant de frayeur : « De grâce, s'écrie-t-il, en-

core un peu de patience : donnez-moi seulement un jour pour faire pénitence ! O Dieu ! accordez-moi seulement de vivre encore jusqu'à demain ! » Mais, hélas ! c'était trop tard; au bout de quelques minutes, son âme s'envolait de son corps. — Telle est l'histoire que nous raconte saint Grégoire-le-Grand (*Serm.*, l. IV), et il ajoute : « Profitons donc maintenant du temps précieux, et ne soyons pas dans la disposition de le consacrer à la pratique des bonnes œuvres, alors que déjà la vie menacera de nous échapper; car si Dieu a promis de pardonner aux repentants, il n'a pas même promis le lendemain aux impénitents. » — Voir, pour d'autres exemples, le CATÉCH. HIST., 2e vol., p. 78, et 3e vol., p. 345-347.

Comparaisons. — « Plusieurs, dit saint Augustin (*de Agon. Christ.*), s'éveillant de leur sommeil, prennent la résolution de se lever et d'abandonner leur couche délicate; mais comme leur résolution est trop faible et que les liens par lesquels le sommeil les retient captifs sont trop forts, il n'y parviennent pas. Le désir de rester couchés les maîtrise et les repousse dans leur lit quand ils essaient de se lever. Vous voyez là le sort de la plupart des pécheurs; dans leurs mauvaises habitudes, ils sont, à la vérité, éveillés par le cri de la conscience; mais ces mauvaises habitudes, par la puissance qu'elles exercent sur leur cœur paresseux et amolli, les font retomber dans leur premier engourdissement. Malgré toutes les résolutions qu'ils prennent de se convertir, ils restent pécheurs, parce que leur volonté est sans aucune force, qu'elle cède à ses penchants et ne se fait pas assez violence. »

« Un mal invétéré, dit saint Léon (*de Resurrect. Dom.*), ne se guérit que difficilement et lentement; mais les blessures fraîches se cicatrisent d'autant plus facilement. C'est pourquoi guérissez le plus tôt possible les blessures de votre âme; car, quand elles se refroidissent, elles attirent la pourriture et elles s'étendent toujours de plus en plus. »

« Pourriez-vous, disait saint Vincent (*Dom. V post Pasch.*), vous décider à habiter une maison qui, à chaque instant, menacerait de s'écrouler? — Or, comment pouvez-vous, avec un corps exposé à tants d'accidents, rester sans faire pénitence pendant des semaines entières, des mois et souvent même plu-

sieurs années, et demeurer dans un état où vous ne voudriez pas vous hasarder de mourir? »

Celui qui renvoie sa conversion à une époque incertaine, ressemble à un arbre qui ne commencerait à fleurir que vers la fin de l'automne, alors que les autres arbres portent déjà des fruits mûrs. La gelée d'une seule nuit suffira pour faire tomber toutes ses fleurs, et, lors même qu'il produira quelques fruits, jamais ils ne mûriront : ils deviendront rabougris et finiront par tomber. — L'habitude qui a vieilli avec le pécheur, bien qu'étouffée pendant un instant, se réveillera dans un moment d'inattention, dispersera les fleurs des bonnes résolutions et empêchera les fruits de pénitence d'arriver à maturité.

Plusieurs vivent dans un état de rébellion contre le Seigneur et lui font la guerre aussi longtemps qu'ils vivent. Arrivés au soir de leur vie, et quand déjà ils ont la mort sur les lèvres, ils veulent conclure un armistice, ou plutôt signer un traité de paix !

La longanimité et la patience de Dieu doivent nous exciter aussi

B. *A pardonner volontiers à nos semblables.* — Tous les jours la bouche du chrétien fait entendre cette prière : « Pardonnez-nous nos offenses ; » et tous les jours plusieurs mentent au Seigneur, lorsqu'ils ajoutent : « Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » Tous ceux-là ressemblent à ce mauvais serviteur dont il est parlé dans l'Evangile (*Matth.*, XVIII), qui accepta volontiers la remise que le roi lui fit de ses énormes dettes, mais qui fut sans pitié pour son coserviteur qui lui devait une somme fort inférieure. — Saint Pierre, s'approchant un jour de Jésus : « Seigneur, lui dit-il, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il aura péché contre moi ? » Et Jésus lui répondit : « Je ne vous dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois » (*Matth.*, XVIII, 21 et

suiv.). Plusieurs semblent entendre ces paroles dans un sens tout opposé, lorsque, tout en invoquant plus de septante fois sept fois la miséricorde divine, ils veulent eux-mêmes à peine pardonner sept fois à leurs ennemis. Et cependant elles resteront éternellement vraies ces paroles de Jésus-Christ (*Matth.*, VI, 14) : « Si vous pardonnez aux hommes les fautes qu'ils font (contre vous), votre Père céleste vous pardonnera aussi les vôtres. Mais si ne vous leur pardonnez point, votre Père (céleste) ne vous pardonnera point non plus vos péchés. » — Les esprits implacables montrent qu'ils sont les fils de l'enfer, car leur haine, semblable au feu de l'enfer, ne s'éteint jamais. Au contraire, la réconciliation est le signe caractéristique auquel on reconnaît que quelqu'un est au nombre des enfants de Dieu ; car le Fils de Dieu a dit lui-même (*Luc*, VI, 35) : « Si vous aimez vos ennemis, vous serez les enfants du Très-Haut, parce qu'il est bon lui-même aux ingrats et aux méchants. Soyez donc pleins de miséricorde, comme votre Père (céleste) est plein de miséricorde. » — « Chrétien, s'écrie saint Chrysostôme (hom. 4 *in Thess.*), demandez à Dieu le don de la réconciliation, afin qu'il fasse fondre votre passion vengeresse comme le soleil fond la glace. »

Voir, pour les exemples bibliques, le CATÉCH. HISTOR., 1er vol. p. 461, et 2e vol., p. 27.

TRAIT HISTORIQUE.

Le noble Empereur.—Il n'est pas rare d'entendre des chrétiens se plaindre qu'il leur semble extrêmement difficile de pardonner et d'oublier les injures reçues, ou plutôt que cela leur est absolument impossible; et, quand on oppose à ces âmes faibles l'exemple de Jésus-Christ et de ses Saints, dont un si grand nombre ont poussé jusqu'à l'héroïsme l'amour du pro-

chain[1], ils répondent, en secouant la tête, qu'il n'y avait qu'une grâce particulière qui pût leur donner la force de pardonner, et que, pour eux, ils n'ont pas été favorisés de cette grâce. C'est pourquoi, puisque l'exemple de Jésus-Christ et de ses Saints ne suffit pas à ces chrétiens de nom, nous voulons leur fermer la bouche et les confondre, en leur citant la conduite d'un païen.

Titus, empereur romain, fut l'un des souverains les plus doux de Rome. Deux jeunes Romains, Sextus et Lentulus, illustres par la noblesse de leur naissance, dont l'un avait grandi et avait été élevé avec l'empereur, qui l'aimait tendrement et le comblait tous les jours de nouveaux bienfaits, avaient formé une conjuration contre lui. Les deux conjurés avaient décidé, à une heure déterminée, de mettre le feu au Capitole, et, pendant le tumulte qui s'en suivrait, de tuer l'empereur et de s'emparer du pouvoir souverain. La conjuration ayant été découverte, les traîtres furent renfermés dans une prison étroite, convaincus de leur crime et condamnés à mort par le sénat. L'empereur allait souscrire la condamnation à mort de ses amis infidèles, lorsqu'il ordonna de lui amener les coupables. Ils comparaissent, la pâleur de la mort peinte sur leurs visages. Alors Titus fit sortir ses serviteurs, et, resté seul avec les condamnés, au lieu de les traiter avec dureté, il se contenta de leur adresser de sévères mais paternelles réprimandes. Il leur pardonna, ainsi qu'à leurs partisans, de la manière la plus complète et la plus généreuse; il alla même jusqu'à retenir les deux criminels à sa table, et envoya un messager à la mère de Sextus, qui, dans son inquiétude, s'était retirée dans un lieu éloigné de Rome, afin d'annoncer en son nom à cette dame inconsolable qu'elle devait se rassurer pleinement par rapport à son fils et être parfaitement tranquille pour sa vie. — Or, si un païen, qui, en sa qualité d'empereur, avait non-seulement le pouvoir, mais encore le droit de se défaire de ses ennemis, leur accorda un généreux pardon, comment un chrétien peut-il s'excuser de persister dans ses idées de vengeance et de colère (*Nach Ewald's Beispiel.*, b. 2, s. 269)?

Plusieurs autres païens ont pratiqué l'amour des ennemis de

[1] *Cf.* Catéch. Histor., 1er vol., p. 464, et 2e vol., p. 27—34.

manière à faire rougir les chrétiens eux-mêmes, comme on peut le voir dans le CATÉCH. HIST., 2e vol., p. 34 et suiv.

Aucun remède n'est utile à une blessure, aussi longtemps que le mal y réside encore; de même, toute prière est inutile au chrétien, aussi longtemps qu'une haine mortelle vit encore en son cœur (S. Aug., lib. *de Convers.*)

Cependant, bien que Dieu soit souverainement patient et miséricordieux, nous ne devons pas nous figurer que le mal lui soit indifférent : non ; toujours et partout « la voie de l'impie est en abomination devant le Seigneur, et il n'y a que celui qui suit la justice qui soit aimé de lui » (*Proverb.*, XV, 9.) ; en d'autres termes :

8. — *Dieu est souverainement saint.*

Ces paroles signifient que Dieu aime le bien et déteste le mal par-dessus toutes choses. Dieu étant par lui-même l'Être souverainement parfait , sa volonté est aussi par là même souverainement parfaite et exclut toute espèce d'imperfection. Voilà pourquoi le prophète Isaïe (VI, 3) entendait les Séraphins chanter alternativement et sans fin cette hymne devant le trône de Dieu : « Saint, saint, saint est le Seigneur, le Dieu des armées : toute la terre est remplie de sa gloire. » C'est aussi dans le même sens, et pour indiquer que la sainteté de Dieu n'est pas altérée par la moindre tache, par la plus légère imperfection, que le Sauveur disait (*Matth.*, XIX, 17) : « Il n'y a que Dieu seul qui soit bon. » La volonté de Dieu étant en elle-même [1] la plus par-

[1] La différence entre la liberté de Dieu et la liberté des créatures, au point de vue moral, consiste, d'après saint Augustin (*de Civit. Dei*, lib. XXII, cap. 20), en ce que celui qui est absolument bon ne possède pas la liberté

faite et la plus sainte, les êtres raisonnables, c'est-à-dire les anges et les hommes, qui sont créés à son image, devraient prendre cette volonté infiniment sainte de leur Créateur pour la règle et le but de leur propre volonté, et prouver, par le noble usage de leur liberté, qu'ils sont appelés à la sainteté. La volonté de Dieu devrait être la loi de leur volonté. — Mais « ses serviteurs eux-mêmes ne sont pas restés inébranlables ; car il a trouvé de la malice jusque dans ses anges » (*Jean*, IV, 19), et « le péché est entré dans le monde par un seul homme » (*Rom.*, V, 12).

Après avoir échoué dans l'épreuve que nous avons faite de notre liberté, Dieu n'a pas cessé et ne cesse pas encore de nous donner des marques de sa sainteté, c'est-à-dire, de nous prouver qu'il aime le bien et déteste le mal par-dessus toutes choses : il nous l'a prouvé, d'abord

A. Par sa loi (ses commandements et ses défenses), qu'il a gravée dans le cœur de tous les hommes ; loi écrite, pour le peuple juif, sur des *tables de pierre*, et déposée, pour nous chrétiens, dans l'Écriture et la tradition, et qu'il nous a révélée par son Église ; et en second lieu, il nous l'a prouvé

B. par la manière dont il a traité les observateurs et les infracteurs de sa loi.

TRAITS HISTORIQUES.

L'Ecriture sainte confirme, par de nombreux exemples, ces paroles sorties de la bouche du Saint-Esprit (I *Pierre*, III, 12) : « Le Seigneur a les yeux fixés sur les justes, et ses oreilles sont attentives à leurs prières ; mais il regarde les méchants avec co-

comme faculté élective entre le bien et le mal, mais en ce que sa libre volonté, qui est la volonté complétement bonne, ne choisit, dans sa libre détermination, que le bien.

lère. » Nous le voyons aussi dans Abel et dans Caïn, dans Noé et ses contemporains, dans Loth et les habitants de Sodome, dans Joseph et ses frères, dans Moïse et le peuple d'Israël, dans Pharaon et ses complices, dans David et Saül, dans Elie et les prêtres de Baal, dans Suzanne et ses faux accusateurs, dans Mardochée et Aman, etc.—Les péchés, même les plus légers en apparence, sont aussi en abomination devant Dieu. Moïse, en présence du rocher, n'avait eu qu'un instant de doute (*Lévit.*, xx), et il ne put, pour ce motif, entrer dans la terre promise. La femme de Loth ne s'était détournée que par curiosité, et elle fut changée en une statue de sel. Sur l'ordre du Seigneur, un Israélite fut lapidé pour avoir ramassé un peu de bois le jour du Sabbat. David, pour avoir, par un sentiment de vanité, fait le recensement de son peuple, vit mourir de la peste 70,000 de ses sujets.

Application. — Nous devons aussi

A. *Pratiquer le bien et l'aimer par-dessus toutes choses.* — « Soyez saints, nous dit le Seigneur (*Lévit.*, xi, 44), parce que je suis saint, » c'est-à-dire efforcez-vous de me ressembler de plus en plus, moi qui suis votre Père, tant par vos pensées que par vos paroles et vos actions. La vertu seule, et sa pratique constante a une valeur invariable, et seule elle est couronnée d'une récompense éternelle. « Celui-là seul est véritablement riche, dit saint Ambroise (ep. x *ad Simplic.*), qui apparaît riche devant Dieu, à qui la terre et le monde semblent trop vils, qui ne ramasse pas des richesses, mais qui s'amasse un trésor de vertus pour l'éternité. » — Notre sanctification, telle est notre destinée souveraine; voilà pourquoi la Bible nous adresse ces paroles (I *Pierre*, i, 13) : « Soyez saints dans toute la conduite de votre vie, comme celui qui vous a appelés est saint. »

TRAITS HISTORIQUES.

Exemples bibliques.—Afin de rester innocent et de se fortifier

dans la vertu, Abraham quitta sa patrie.—La faveur du Seigneur était, pour le patriarche Joseph, infiniment préférable aux bonnes grâces d'une femme séductrice. — David et ses compagnons aimèrent mieux se contenter d'une chétive nourriture, que d'être exposés à violer la loi du Seigneur, en s'asseyant autour d'une table splendide.— Suzanne préféra sa chasteté à sa vie.—Tobie préférait déjà dans sa jeunesse, aller seul à Jérusalem pour y adorer le vrai Dieu, plutôt que de courir avec la foule du peuple se prosterner aux pieds des idoles ; et à Ninive, la volonté de Dieu eut plus de puissance sur lui que la colère et les menaces du roi.— Se sanctifier eux-mêmes et sanctifier le peuple, telle fut l'unique, mais pénible et dangereuse mission à laquelle se vouèrent les Prophètes. — Jean-Baptiste se retirait déjà dès sa jeunesse, dans le désert, et renonçait à toutes les jouissances de la vie, pour appartenir uniquement à Dieu.

Et, afin que les hommes vissent comme dans un tableau vivant le chemin qu'ils devaient parcourir, le Fils de Dieu vécut lui-même comme homme, pendant trente-trois ans, au milieu des hommes, leur enseignant, par ses paroles et ses exemples, comment on peut et comment on doit se sanctifier. Aussi saint Vincent de Paul disait-il : « Le moyen de faire toujours la volonté de Dieu et d'arriver à la perfection, c'est de ne jamais perdre de vue notre divin Sauveur, qui nous a été donné pour modèle. Plus nous l'imiterons, lui qui est venu sur la terre pour accomplir entièrement la volonté de son Père, plus nous serons heureux. Jésus-Christ est le livre et le miroir dans lequel nous devons constamment regarder, afin que nous sachions quelle est la volonté de Dieu, ce que nous avons à faire et à éviter pour ne plaire qu'à lui seul. »

Marie, la Mère du Sauveur, fut pendant toute sa vie la servante du Seigneur, et les Apôtres abandonnèrent tout pour suivre Jésus-Christ.

Le plus heureux des êtres.—Le roi de France, Charles IX, demandant un jour au célèbre poète le Tasse, quel était celui qui lui paraissait être le plus heureux : « Dieu, » répondit aussitôt le Tasse. — « Je le savais déjà, reprit le roi ; je voulais proprement demander quel était, selon vous, celui qui, après Dieu, était le plus heureux. — C'est celui-là, répondit encore le poète

sans hésiter, qui est devenu le plus semblable à Dieu, c'est-à-dire celui qui est véritablement pieux et vertueux » (d'après le docteur Weith).—C'est à ce bonheur-là que tous les Saints ont aspiré; c'est pour y atteindre qu'ils ont sacrifié toute autre espèce de bonheur, et même jusqu'à leur vie, comme les martyrs. Voilà pourquoi l'accomplissement de la volonté de Dieu doit être notre première et notre plus importante occupation, et pourquoi aussi la valeur de la vertu surpasse toute autre valeur. — (Consultez le CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 431, et 3e vol., p 383, etc.)

Nous devons encore

B. *Fuir et détester le mal par-dessus toutes choses.*— L'une des preuves capitales que l'infraction de la loi de Dieu, ou le péché, est le plus grand, et par conséquent le plus affreux de tous les maux, c'est que Dieu, qui pour créer le monde n'avait besoin que de le vouloir, a immolé, pour sauver le monde perdu par le péché, son Fils bien-aimé, et lui a fait endurer la mort la plus cruelle et la plus ignomineuse. — Tous les autres maux ne rendent l'homme malheureux que pour un temps; jamais au-delà du terme de la vie; mais le péché le rend éternellement malheureux. « Le péché, dit saint Augustin, fait perdre à l'homme le bonheur éternel, pour lequel il avait été créé, et le précipite dans un malheur sans fin, pour lequel il n'avait pas été créé. » Un païen même, Cicéron, écrivait (*Quæst. Tusc.*, lib. III) : « Dans les conjonctures malheureuses, le sage doit se consoler par la pensée qu'il n'y a pas, proprement, d'autre mal que le péché. »

TRAITS HISTORIQUES.

Outre les exemples bibliques que nous avons rapportés plus haut, il faut citer encore les suivants : David, qui pleura et expia ses péchés durant toute sa vie; les trois jeunes hommes, qui

préférèrent être jetés dans la fournaise, plutôt que de se souiller par le culte des faux dieux; Eléazar, qui détestait et fuyait jusqu'aux apparences du mal; les sept frères Machabées et leur mère, qui étaient moins sensibles aux tourments du martyre qu'au péché, etc.

Réponse d'un Saint. — Saint François-Xavier, pendant son voyage aux Indes, pourvoyait, même sur le vaisseau, à tous ses besoins matériels, et allait jusqu'à laver son linge de ses propres mains. Comme quelques-uns l'en blâmaient, prétendant que c'était là un travail indigne de lui, et qu'il ravalait, par cette occupation dégradante, la dignité de légat apostolique dont il était investi, il répondit : « Il n'y a qu'une seule chose qui soit dégradante, méprisable et avilissante : c'est le péché » (*Nach Silb Hausbuch*).

Voir, pour d'autres exemples en plus grand nombre, le CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 480, et 3e vol., p. 279, etc.

Si Dieu, par cela même qu'il est souverainement saint, nous a commandé le bien comme étant la seule chose qui lui soit agréable, et nous a défendu le mal comme étant l'unique chose qui lui déplaise, il s'ensuit qu'il récompense le bien et punit le mal, et qu'il est non-seulement législateur, mais encore juge de l'observation et de la transgression de ses lois [1]; en d'autres termes

9. — *Dieu est souverainement juste.*

Ces paroles signifient que Dieu récompense le bien et punit le mal comme ils le méritent. Comme Dieu sait tout, il connaît toute la grandeur du mérite et de la faute; comme il est tout-puissant, il peut récompenser et punir selon toute la rigueur de l'équité, et comme il est souverainement saint, il hait toute injus-

[1] La justice est la sainteté de Dieu en tant qu'elle se manifeste à l'extérieur et qu'elle juge le monde moral.

tice et toute partialité, et veut, par conséquent, rendre à chacun ce qui lui est dû et comme il lui est dû. Mais la compensation du bien par la récompense, et du mal par le châtiment, ne se fait pas d'une manière complète durant la période d'épreuve qui s'écoule ici-bas ; elle n'aura lieu que dans l'éternité, alors que cette période sera passée pour l'homme et que le temps d'agir sera écoulé. « Dieu, dit l'apôtre saint Paul (*Rom.*, II, 6), rendra à chacun selon ses œuvres : la vie éternelle à ceux qui, par leur patience dans les bonnes œuvres, cherchent la gloire, l'honneur et l'immortalité ; sa fureur et sa colère à ceux qui ont l'esprit contentieux et qui ne se rendent point à la vérité, mais qui embrassent l'iniquité. »

Cependant la justice divine a déjà sur cette terre ses précurseurs, où elle récompense déjà partiellement les justes et punit les méchants. L'un de ces précurseurs, qui ne manque jamais d'arriver à point nommé, c'est la conscience. La conscience est la messagère dont Dieu se sert pour envoyer aux hommes la paix du cœur et le repos, d'après ces paroles de David (CXVIII, 165) : « Ceux qui aiment votre loi, jouissent d'une grande paix. »— Le partage du méchant n'est, au contraire, que trouble et angoisses, et son péché est pour lui comme une épée tranchante dont les blessures sont incurables » (*Eccl.*, XXI 4); un ver qui ronge, un feu qui brûle intérieurement ; de telle sorte que le pécheur finit par s'écrier avec le roi Antiochus (I *Mach.*, VI) : « Le sommeil s'est éloigné de mes yeux, mon cœur est tout abattu, et je me sens défaillir, à cause du grand chagrin dont je suis saisi [1]. »

[1] Voir plus haut, où l'on traite du dogme de l'existence de Dieu, p. 140.

Un autre précurseur de la justice divine, c'est, d'une part, la prospérité temporelle qui survient souvent aux bons; d'autre part, les malheurs et les afflictions qui frappent les méchants. Il n'est pas rare de voir se reproduire de nos jours ce que le Seigneur disait à son peuple (*Deut.*, XXVIII, 1) : « Si vous écoutez la voix du Seigneur, votre Dieu, en gardant et en observant toutes ses ordonnances que je vous présente aujourd'hui, le Seigneur votre Dieu vous élèvera au-dessus de toutes les nations qui sont sur la terre ; vous serez bénis dans la ville, vous serez bénis dans les champs. Le fruit de votre ventre, le fruit de votre terre et le fruit de vos bestiaux seront bénis ; vos troupeaux de bœufs et vos troupeaux de brebis seront bénis. » Au contraire : « Malheur à l'impie ! tout lui tourne à mal, parce qu'il recueillera le fruit de ses œuvres » (*Isaïe*, III, 11).

TRAITS HISTORIQUES.

Exemples bibliques sur la prospérité temporelle des bons (CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 140), et sur le châtiment temporel des méchants (*ibid.*, p. 143).

On pourrait citer ici les quatre années et demie de sécheresse que Dieu infligea aux Israélites en punition de leur idolâtrie, tandis qu'il pourvut d'une manière merveilleuse à l'entretien de son serviteur Elie, sur le bord du torrent de Carith, et ne permit point que la farine et l'huile de la vertueuse mais pauvre veuve de Sarepta diminuassent, avant que la pluie ne fût tombée (III *Rois*, XVIII, 14); — le châtiment de l'orgueilleux Nabuchodonosor, roi de Babylone (*Dan.*, IV, 30); — la conservation des trois jeunes hommes dans la fournaise, tandis que leurs bourreaux furent consumés par les flammes; — la délivrance de Daniel au milieu des lions, qui plus tard dévorèrent ses ennemis, etc.

Le marchand béni. — Dans les Indes orientales vivait, à l'épo-

que où saint François-Xavier y donnait ses missions, un marchand portugais, nommé Pedro Vellio. Un jour le Saint se rendit auprès de ce marchand, qu'il connaissait parfaitement, et l'invita à lui prêter sa coopération pour une œuvre de bienfaisance. Le marchand, alors occupé, lui confia les clefs de sa cassette en lui disant : « Ma cassette est là, prenez-y ce dont vous croyez avoir besoin. » Le Saint alla puiser dans la cassette ce qu'il lui fallait, et partit. Au bout de quelque temps, le marchand ayant demandé au Saint combien il avait pris : « Mille francs, répondit celui-ci. — Eh! pourquoi n'avez-vous pas pris davantage? Je vous avoue franchement, comme à un ami que j'estime et sur la discrétion duquel je compte pleinement, qu'au moment où je vous remis les clefs, j'avais intérieurement la volonté de vous donner la moitié de mon argent, si vous en aviez eu besoin. » — A ces paroles, le Saint, tournant pieusement ses regards vers le ciel : « Votre bonne volonté, noble Pedro, dit-il avec un accent prophétique, a été agréable au Seigneur. A la vérité, vous éprouverez dans votre vie bien des revers; mais la bénédiction de Dieu ne cessera jamais de vous accompagner. Les années de votre vie se prolongeront jusqu'à la vieillesse la plus avancée, et trois jours avant votre mort, vous recevrez encore un avertissement qui sera comme une dernière invitation de vous préparer à la mort. » Pedro Vellio l'ayant pressé de lui dire d'une manière plus précise à quel signe il reconnaîtrait cet avertissement, il reçut cette réponse : « Quand le vin que vos hôtes trouveront bon vous paraîtra amer, vous saurez que vous devez vous préparer pour votre dernier voyage. »

Après de nombreuses années occupées à gérer ses affaires en vrai chrétien, sans oublier la pratique des bonnes œuvres, et après avoir considérablement augmenté sa fortune, ce vieillard, chargé de longues années, aimé et estimé de ses nombreux amis, était un jour assis à table au milieu de ces derniers, plein de joie et de sérénité. Pour terminer cette belle réunion et pour porter un dernier toast, il fait servir un vin délicieux, l'approche de ses lèvres, lorsque tout-à-coup il le retire, pâlit et pose son verre, au milieu de sérieuses réflexions. Il prie son voisin de goûter le vin et de lui dire s'il lui paraît amer? — « Loin de là, le vin est irréprochable. » — Pedro s'en fait servir une

seconde fois, le goûte et le trouve amer comme du fiel. Alors il se lève, et prenant la parole : « Mes amis, dit-il avec un calme parfaitement contenu, c'est aujourd'hui la dernière fois que je prends un repas au milieu de vous. Mon gracieux Maître m'invite à un festin plus précieux ; dans trois jours, je mourrai. » Ces paroles se vérifièrent. Après avoir consacré les trois derniers jours qui lui restaient à vivre à mettre ordre à ses affaires temporelles, en quoi il se souvint particulièrement des pauvres, muni des sacrements, il s'endormit dans le Seigneur, suivi du cortège de ses bonnes œuvres (*Nach Veith und Stöger's Himmelskrone. Cf.* CATÉCH. HISTOR., 1er vol., pag. 141-142).

Comment meurent les souverains. — Outre les exemples rapportés au CATÉCH. HISTOR. sur la sévérité des châtiments de Dieu, p. 145-153, nous citerons les faits suivants : Sésostris perdit la vue ; Ninus fut mis à mort par ordre de son épouse Sémiramis, et cette femme, si passionnée pour la guerre, fut tuée par son fils ; Cyrus fut vaincu par une femme, et sa tête baignée dans des flots de sang ; Alexandre mourut, sinon par le poison, du moins par suite de ses débauches, dans les fêtes insensées par lesquelles il célébrait ses triomphes ; César fut assassiné par ceux qu'il avait lui-même comblés de bienfaits ; Attila mourut au sein des plaisirs que lui suggéraient son orgueil et sa volupté ; Albion fut mis à mort à l'instigation de son épouse ; Mahomet mourut par le poison que lui fit avaler une de ses femmes ; Chosroès mourut dans les douleurs de l'exil ; Bajazet, après sa mort, fut traîné par les rues, enfermé dans une cage ; Cortez ne recueillit qu'ingratitude, et fut déposé ; Pizzarro fut percé d'un glaive par ses officiers révoltés ; Charles XII, roi de Suède, assista à la décadence de son royaume, et fut tué par les balles turques, au moment où il faisait les derniers efforts pour sauver sa gloire ; Napoléon mourut à Sainte-Hélène, dans une triste et rude captivité.

Une couronne redoutable.—L'empereur grec Léon IV avait eu l'audace d'enlever de l'église principale de la ville où il faisait sa résidence, la couronne d'or ornée de diamants, dont l'empereur Héraclius avait fait don à la maison du Seigneur, et de la mettre sur sa tête, par manière de raillerie et d'insulte. Mais à peine sa tête eut-elle touché la couronne, qu'elle fut couverte

de boutons et de plaies hideuses. Au bout de trois jours, ce n'était plus qu'un cadavre (Theoph., *Annal.*, 780).

Un prompt châtiment. — Pendant l'été pluvieux de 1805, un riche propriétaire anglais parcourait la campagne, et examinait si le temps de la moisson approchait. La pluie étant survenue en ce même moment, et notre homme se trouvant blessé de voir que le temps de la maturité du blé était sans cesse retardé, se permit de prononcer les paroles blasphématoires qui suivent : « Il est absolument nécessaire, puisqu'il s'y entend si mal, d'ôter le gouvernement du monde au vieux bon Dieu tombé, à ce qu'il paraît, à l'état d'imbécillité et d'idiotisme. Je me ferais fort, moi-même, de m'en tirer mieux que cela. » Mais à peine avait-il prononcé ces paroles, qu'il fut frappé d'un coup de tonnerre, et tomba mort sur le carreau (Nach « Moral in Beisp. »).

Application. — Dieu est souverainement juste, c'est pourquoi

A. *Nous devons persévérer dans le bien.* — N'oubliez pas que cette vie n'est qu'une préparation à l'éternité ; que c'est ici le temps de travailler et de mériter, et que celui-là seul qui a semé abondamment pendant cette vie a droit, pour l'autre vie, de compter sur une abondante récolte. Ne perdez donc pas courage si le Seigneur vous paraît lent à récompenser. Plus il vous retient ici-bas de votre salaire, plus ce salaire s'accroît dans le royaume céleste. — Ce n'est que le soir, et après qu'il a accompli sa tâche, que l'ouvrier reçoit sa récompense. De même, ne comptez pas recevoir votre salaire avant d'avoir accompli la tâche qui vous a été assignée, et avant d'être retourné auprès de votre Maître et de vôtre Père. — Les palmes du triomphe ne fleurissent que pour les combattants valeureux ; il n'y a que celui qui monte infatigablement, qui atteigne le sommet de la montagne ; et le voyageur courageux

arrive seul au but qu'il désire. — Ecoutez ces paroles de l'Apôtre (*Gal.*, VI, 9) : « Ne nous lassons pas de faire le bien, puisque, si nous ne perdons point courage, nous en recueillerons le fruit en son temps. » Et quand le Seigneur, au lieu de vous combler de plaisirs, vous envoie des souffrances ; au lieu du bonheur, vous envoie le malheur, en place des consolations, vous envoie des tribulations, ne désespérez pas ; mais continuez à le servir. Pensez que les souffrances ne sont que des chaînes dont Dieu se sert pour vous attacher plus fortement à lui, de peur que vous ne lui échappiez. Elles sont le sel qui vous empêche de vous corrompre, ou les vésicatoires qu'il emploie pour vous purger de vos mœurs corrompues, ou encore les fournaises destinées à séparer les scories terrestres, afin qu'il ne reste plus que l'or pur. « Heureux l'homme, dit l'Ecriture sainte (*Jacq.*, I, 12), qui souffre patiemment les tentations, parce que, quand ses vertus auront été éprouvées, il recevra la couronne de vie que Dieu a promise à ceux qui l'aiment. » Salomon, remarque saint Jérôme, vécut constamment dans les plaisirs, et ce fut là sans doute la cause de sa chute.

TRAITS HISTORIQUES.

Exemples bibliques. — Job, sur son fumier et en proie à d'indicibles tourments, ne persévéra pas moins dans le service du Seigneur, et espéra sans cesse en son éternel Rémunérateur. — Joseph, quoique esclave, conserva néanmoins son innocence, et ne succomba pas à la tentation : il renonça volontiers à la faveur des hommes, pour conserver l'amour de son Créateur. — Lorsque les parents et les amis de Tobie (II, 15) aveugle et manquant de tout, lui disaient avec l'accent de l'ironie : « Où est le fruit de votre espérance, pour laquelle vous faisiez tant d'aumônes et ensevelissiez les morts ? » Tobie les reprenait et leur

disait : « Ne parlez point de la sorte ; car nous sommes enfants des saints (c'est-à-dire les descendants des saints patriarches, qui ne servaient pas Dieu uniquement pour en obtenir des avantages temporels), et nous attendons cette vie que Dieu doit donner à ceux qui ne violent jamais la fidélité qu'ils lui ont promise. » — D'autres exemples de persévérance dans le bien, malgré les épreuves les plus difficiles, nous sont offerts dans Judith, Susanne, Daniel, Éléazar, dans la mère des Machabées et ses sept fils, etc. — Saint Jean-Baptiste renonça aux plaisirs permis, et mourut martyr de sa fidélité à sa vocation. — La sainte Vierge fut, pendant toute sa vie, à la fois pleine de grâces et pleine de souffrances, et néanmoins elle demeura constamment l'humble servante du Seigneur. — Saint Joseph dut pourvoir à l'entretien du Fils du Tout-Puissant à la sueur de son front, sans aucune compensation temporelle, et toute sa récompense lui fut réservée pour l'éternité. — Le Seigneur avait prédit à ses Apôtres la persécution, l'emprisonnement, les railleries, les injures et la mort du martyre ; cependant ils lui restèrent toujours dévoués ; c'est que le Sauveur avait ajouté : « Réjouissez-vous et tressaillez d'allégresse, car grande sera votre récompense dans le ciel. » — On peut appliquer à tous les imitateurs de Jésus-Christ les paroles suivantes (*Ps.* CXXV, 5) : « Ceux qui sèment dans les larmes, moissonneront dans la joie. En s'en allant à Babylone, ils marchaient en pleurant, et ils jetaient (avec larmes) la semence (de leur réconciliation avec le Seigneur) ; mais, en s'en revenant (à Jérusalem), ils marcheront avec des transports de joie, en portant les gerbes de leur moisson. »

L'inébranlable.—Le noble Bénigne de Frémiot, père de sainte Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, que les huguenots voulaient forcer d'être infidèle à son roi Henri IV, et de leur livrer la forteresse de Semur, avec la menace, s'il refusait, de faire mourir de la mort la plus cruelle son fils unique, qui était tombé entre leurs mains, répondit avec fermeté : « Bénigne Frémiot peut bien perdre son enfant, mais non sa fidélité. » — Que ce soient là, chrétiens, vos sentiments ; dites de votre côté : « Je puis bien être privé des biens temporels et des plaisirs du monde ; mais devenir infidèle à mon Dieu : non, je ne le puis pas, jamais je ne le voudrai. »

Voir d'autres exemples sur la persévérance dans le bien, au CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 353, 397, 470; 2e vol., p. 1-26, 517-525; 3e vol., p. 401.

Dieu est souverainement juste, c'est pourquoi

B. *Nous devons nous abstenir du mal.* — « Ne dites pas : J'ai péché, et que m'en est-il arrivé de mal ? Car le Très-Haut est lent à punir le crime. Ne soyez pas sans crainte de l'offense qui vous a été remise, et n'ajoutez pas péché sur péché. Ne différez point de vous convertir au Seigneur, et ne remettez pas de jour en jour ; car sa colère éclatera tout d'un coup, et il vous perdra au jour de la vengeance » (*Eccli.*, v, 4-9).

« Si vous croyez, ô pécheur ! dit saint François-Xavier, que vous resterez impuni, parce que vous en voyez un grand nombre qui vous ressemblent, vous vous trompez. Car de même que celui qui pèche avec plusieurs ne pèche pas moins, de même vous ne souffrirez pas moins dans l'abîme de l'enfer, parce que vous souffrirez avec un grand nombre. » Le nombre des crimes n'adoucit pas la colère du Seigneur ; au contraire, il l'enflamme encore davantage. Etes-vous, ô homme ! en pleine possession du bonheur, et le sentier de votre vie est-il parsemé des roses de la joie : dites-vous que les prospérités de la terre ressemblent à un aimant dont la bonté divine se sert pour vous attirer à son cœur paternel, ou que c'est une compensation temporelle que la justice souveraine, qui ne laisse pas un verre d'eau sans récompense, veut vous donner une fois pour toutes pour le peu de bien que vous avez fait ; ou enfin, comparez-vous à ces criminels auxquels on donnait un dernier festin avant de les conduire à l'échafaud. — C'est pourquoi cessez de commettre le mal, puisque Dieu est

si bon à votre égard, et réfléchissez mûrement à ces paroles que Jésus-Christ disait au mauvais riche par la bouche d'Abraham (*Luc.*, XVI, 25): « Souvenez-vous, mon fils, que vous avez reçu vos biens pendant votre vie, et que Lazare n'y a eu que des maux : c'est pourquoi il est maintenant dans la consolation, et vous dans les tourments. »

TRAITS HISTORIQUES.

Exemples bibliques. — Les contemporains de Noé vécurent pendant plusieurs années dans les plaisirs, et en quelques instants ils furent engloutis par le déluge. — Sodome et Gomorrhe avaient fini par tout corrompre, en elles et autour d'elles, du souffle empoisonné du vice; mais quelques heures suffirent pour qu'elles fussent consumées par les flammes.— Le tyran Pharaon qui, pendant si longtemps, avait maltraité le peuple d'Israël, fut en quelques minutes, ainsi que sa puissante armée, enseveli sous les flots de la mer.— Comme il fut long le temps pendant lequel les fils d'Héli vécurent dans le désordre; mais voilà que tout-à-coup la main de leur ennemi se fait sentir sur eux, et leur père, trop indulgent, en meurt de frayeur.— Saül avait vécu plusieurs années dans le péché, et le bonheur souriait doucement au rebelle Absalon; mais, au moment où ils s'y attendaient le moins, le glaive de la mort transperça ces cœurs ingrats et pervers. — On sait combien longtemps Israël méprisa la voix des Prophètes, et Juda celle du Seigneur; mais l'un et l'autre ne tardèrent pas à être emmenés en captivité et à manger le pain de l'affliction. — Ni la voix du Sauveur, ni les larmes qu'il répandit ne furent capables de détourner Jérusalem des voies de l'erreur, et d'adoucir le cœur endurci de ses habitants; mais s'étant souillée du sang de l'innocent, tout-à-coup les jugements de la colère divine éclatèrent sur elle. C'est pourquoi, pécheur, reconnaissez, et dès ce jour même, ce qui est dans l'ordre de votre salut!

Le jour de la Saint-Martin. — A Lancastre vivait un jeune homme qui avait passé plusieurs années dans la débauche, et auprès duquel toutes les tentatives de conversion étaient inutiles. Pendant la dernière année de sa vie déréglée, il vit en

songe, devant son lit, son père mort depuis plusieurs années, qui l'avertissait sérieusement de mettre aussitôt fin à sa vie détestable, et de se préparer à mourir dans peu de temps. Le jeune homme se réveilla, réfléchit pendant quelques minutes sur ce qu'il venait de rêver ; mais bientôt la légèreté reprenant le dessus, il oublia l'avertissement qu'il venait de recevoir. Peu de temps après, son père lui apparut une seconde fois en songe, et jetant sur lui des regards de compassion : « O mon fils! lui dit-il d'un ton sévère, hâtez-vous de vous convertir, car le jour de la Saint-Martin sera celui de votre mort et de votre jugement. » Tout ce que fit le jeune insouciant, ce fut, à la première occasion, de raconter à ses amis, non moins légers que lui, ce qui venait de se passer. Il n'y eut pas un genre de sarcasmes et de railleries qu'il n'épuisât pour se divertir sur ce rêve importun : il alla même si loin, qu'ayant donné, le jour de la Saint-Martin, un magnifique repas à ses compagnons de débauche, il passa toute la nuit suivante dans l'ivrognerie et la dissolution. Quand il se réveilla le lendemain, la première chose qu'il fit fut de rire aux éclats sur le jour précédent qui devait être celui de sa mort et de son jugement, et de se moquer de la simplicité de son père, qui s'entendait si mal à jouer le rôle de prophète. Mais voilà que tout-à-coup il se sent indisposé, une pâleur mortelle couvre son visage, et au bout de quelques heures, il meurt misérablement en présence de ses amis frappés de stupeur. Ce jeune libertin venait de succomber à une attaque d'apoplexie. Ses amis, atterrés, se souvenant de ce qu'il leur avait raconté, consultent l'almanach appendu au mur, et ils reconnaissent, à leur grand étonnement, que le jeune libertin était réellement mort le jour de la Saint-Martin, puisque, comme on le sait, le jour de la fête de saint Martin, évêque (11 novemb.), est immédiatement suivie de celle de saint Martin, pape et martyr. « On ne se moque point de Dieu impunément ; et l'homme ne recueillera que ce qu'il aura semé ; car celui qui sème (à présent) dans sa chair, recueillera (un jour) de la chair la corruption » (*Gal.*, VI, 8). (*Nach Lobbel*).

(Voir d'autres exemples dans le CATÉCH. HISTOR., 2e vol., pag. 78 et 362 *e;* 3e vol., pag. 345-347.)

Mais de ce que Dieu est souverainement saint, il s'en-

suit qu'il affectionne particulièrement la vérité, que ses paroles sont à l'abri de toute erreur, et que, eu égard à cette justice souveraine, il donne à ses promesses et à ses menaces un entier accomplissement; en d'autres termes

10. — *Dieu est souverainement vrai et fidèle en ses promesses.*

Ces paroles signifient que Dieu aime la vérité et déteste le mensonge par-dessus toutes choses, et qu'il tient fidèlement ses promesses et ses menaces.

Comme Dieu sait tout, il ne peut se tromper; et comme il est souverainement saint, il ne veut pas se tromper; aussi « nulle créature ne lui est cachée, car tout est à nu et à découvert devant ses yeux » (*Hébr.*, IV., 13). En outre, « Dieu n'est point comme l'homme, pour être capable de mentir » (*Nombr.*, XXIII, 19), et « les lèvres menteuses sont en abomination au Seigneur » (*Prov.*, XII, 22). En un mot, « il est impossible que Dieu nous trompe » (*Hébr.*, VI, 18).

Ces paroles sorties de la bouche du Seigneur sont vérité, et resteront éternellement vérité. C'est pourquoi, Dieu étant immuable, et par conséquent aimant toujours également, c'est-à-dire éternellement le bien, et détestant éternellement le mal; conformément à ses promesses, il récompensera éternellement le bien et punira éternellement le mal; en d'autres termes, il accomplira fidèlement ses promesses comme ses menaces. « Quand il a dit une chose, ne la fera-t-il pas? Quand il a parlé, n'accomplira-t-il pas sa parole » (*Nombr.*, XXIII, 19)? L'herbe se sèche, et la fleur tombe; mais la parole de Dieu demeure éternellement » (*Isaïe*, XL, 8).

EXEMPLES BIBLIQUES.

Celles d'entre les promesses et les menaces du Seigneur qui s'accomplissent déjà dès ce monde, peuvent nous servir de figures et de garanties historiques de son éternelle véracité.

Ainsi Dieu menaça nos premiers parents de la mort, s'ils transgressaient son commandement, et le péché fut effectivement suivi de la mort, laquelle est passée dans tous les hommes (*Rom.*, v, 12) ; il avait prédit que quelqu'un briserait la tête du serpent, et on le vit réellement apparaître, à la fin des temps, vainqueur de la mort et du démon. Dieu promit à Noé de le sauver, et menaça ses contemporains de mort, et l'un et l'autre s'accomplirent

Dieu promit à Abraham un pays où couleraient le miel et le lait, une postérité aussi nombreuse que les étoiles du ciel et que le sable de la mer, et à son peuple un descendant qui le rendrait heureux ; et tout cela fut accompli. — Par le ministère de Loth, il annonça aux habitants de Sodome et de Gomorrhe la ruine dont ils étaient menacés ; mais comme « ils s'imaginèrent qu'il disait cela en se moquant » (*Gen.* XIX, 14), ils persévérèrent dans leur endurcissement, jusqu'au moment où ils périrent.

Dieu promit à son peuple la prospérité et le bonheur en récompense de sa fidélité, et le menaça de l'affliger en punition de ce qu'il s'était éloigné de lui; et Israël éprouva abondamment l'un et l'autre. La plupart des Prophètes furent témoins de l'accomplissement des menaces que Jéhovah avait prédites par leur bouche; mais aussi les heureuses prédictions du Seigneur ne manquèrent pas de se réaliser, telles que le retour de la captivité à Babylone, la reconstruction du temple, l'avénement du Messie. Il avait été promis au vieillard Siméon qu'il verrait le Messie avant sa mort; il le vit, et en fut comblé de joie.

Dieu, par la voix de son Fils, avait prédit à Jérusalem une fin terrible, et il n'en resta pas pierre sur pierre. Au contraire, il promit à son Église de l'assister jusqu'à la fin des siècles, et la voilà, au bout de dix-neuf siècles, assise ferme et inébranlable sur le roc de Pierre.

Comparaison. — Il suffit à un homme d'une feuille de papier pour avoir pleine confiance aux paroles d'un autre homme, pour lui confier et lui prêter des objets de grande valeur, et pour qu'il n'ait aucun doute sur la sincérité des promesses de cet homme et sur sa solvabilité. Pourquoi l'homme n'agirait-il pas ainsi en se reposant sur la fidélité de Dieu? Le Seigneur n'a-t-il pas rempli de ses promesses des livres tout entiers (les saintes Ecritures) où il répond de la fidélité de toute sa parole? Et nous oserions douter de lui, et ne pas croire qu'il tiendra fidèlement sa promesse (S. Chrysolog.)?

Application. — Dieu est souverainement vrai et fidèle; c'est pourquoi nous devons

A. *Croire fermement à ses promesses.* — Sans cesse nous devons répéter ces paroles que Jésus disait au dernier repas qu'il fit avec ses disciples (*Jean*, XVII, 7): « Votre parole est vérité. »

Nous avons dit en parlant des qualités de la vraie foi (p. 116) que nous devons croire fermement aux vérités que Dieu a révélées; non moins inébranlable doit être notre foi, relativement à la certitude de ses promesses et à la sévérité de ses menaces; car c'est de cette fermeté de notre foi que résultent et l'espérance qui fait persévérer constamment dans le bien, et cette crainte salutaire qui est le frein des mauvaises passions du cœur. « Heureux l'homme qui met sa confiance au Seigneur, et dont le Seigneur est l'espérance! Il sera semblable à un arbre transplanté sur le bord des eaux, qui étend ses racines dans l'eau qui l'humecte. Jamais il ne cessera de porter des fruits » (*Jérém.*, XVII, 7). Ces seules paroles nous font déjà comprendre combien l'espérance aux promesses du Seigneur est féconde en bonnes œuvres et en vertus.—« Souvenez-vous dans toutes vos actions de votre fin dernière, et vous ne pécherez jamais »

(*Eccli.*, VII, 40). « La crainte et l'espérance vont ensemble, dit saint Chrysostôme; là où règne la crainte de l'enfer, s'acquiert la couronne du ciel. Là où règne la crainte de Dieu, on n'est ni tourmenté par la passion de l'argent, ni par la colère, ni par les mauvais désirs, ni par les mauvaises passions ; car, comme dans une maison où se tient une garde armée, il n'ose s'y glisser ni voleur, ni brigands, ni aucun autre ennemi : de même, si la crainte de Dieu occupe notre cœur, aucun ennemi de notre salut n'osera y pénétrer. » — « Le démon, dit le même Père (tom. I *in Ps.* x), cherche à nous enlever la pensée de l'enfer dont nous menace la justice divine, afin de nous déterminer d'autant plus facilement à faire ce pour quoi nous méritions d'être jetés en enfer. »

De même que les deux pierres d'un moulin doivent s'adapter parfaitement l'une à l'autre, afin de produire de la fine farine; de même, dans le chrétien, l'espérance à la justice rémunérative de Dieu et la crainte de sa justice vengeresse doivent agir de concert, pour qu'elles arrivent à d'heureux résultats.

Voir pour les exemples bibliques sur l'Espérance, le CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 347.

TRAIT HISTORIQUE.

La vertu de l'Espérance. — Lorsque saint Adrien était encore païen et servait dans la milice profane, il était souvent frappé d'étonnement à la vue de la constance invincible avec laquelle les chrétiens supportaient les tortures du martyre. Il demanda un jour à l'un de ces héros magnanimes ce qu'ils pouvaient espérer en souffrant d'aussi affreux tourments. Celui qui venait d'être ainsi interrogé répondit : « Nous espérons le bonheur éternel qui nous a été si souvent promis; nous attendons de la félicité

éternelle des biens que nul œil n'a vus, que nulle oreille n'a entendus, et dont nul cœur humain n'a goûté la suavité, mais que Dieu a promis à tous ceux qui l'aiment. » Ces paroles, jointes à l'éloquence de l'exemple, saisirent tellement le jeune homme, qu'il embrassa aussitôt le christianisme, et trouva, peu de temps après, l'occasion d'éprouver par lui-même, en souffrant le martyre, la force que donne la ferme espérance aux promesses du Seigneur (*Sur.*, 8 septembre).

Voir d'autres exemples sur la fermeté de l'espérance en Dieu, dans le Catéch. histor., 1er vol., p. 340, *b-k*; 350, *h-q*.

La vertu de la Crainte. — « Rien, dit saint Augustin dans ses *Confessions*, n'a plus contribué à me retirer de l'abîme profond où l'impureté m'avait fait tomber, que la crainte des *jugements éternels;* car, bien que, par une coupable curiosité, j'aie appris à connaître les divers sentiments des philosophes païens et des hérétiques, je n'ai jamais pu bannir de mon intelligence la croyance à un jugement. La chose me paraissait trop claire et au-dessus de toute espèce de doute. Alors je me demandais à moi-même : « Dans quel état vais-je sortir de cette vie et comparaître devant Dieu ? Que vais-je lui répondre ? Pourrai-je prétexter d'avoir ignoré une chose qui me paraissait plus qu'évidente ? Ou bien, après avoir mené une vie si manifestement dissolue, ferai-je profession de croire que les vices demeurent impunis ? Serai-je excusable de croire comme je crois, et de vivre néanmoins comme j'ai si longtemps vécu ? »

A nous aussi, il nous sera salutaire de jeter quelquefois nos regards sur la terre promise, et la pensée des tourments réservés aux méchants nous sera d'un puissant secours.

Voir aussi les exemples rapportés dans le Catéch. histor., 3e vol., p. 502, *b—g*.

Dieu est souverainement véridique et fidèle ; c'est pourquoi nous devons aussi

B. *Etre véridiques, et fuir le mensonge, la fraude et le parjure.*

Dieu est le père de la vérité, Satan le père du mensonge ; par conséquent, ceux qui embrassent le

parti de la vérité sont les amis de Dieu, et ceux qui pratiquent le mensonge, les enfants de Satan. « Les lèvres menteuses sont en abomination au Seigneur » (*Prov.*, XII) ; au contraire, « celui-là seul demeurera dans les tabernacles du Seigneur, et reposera sur la montagne sainte, qui parle selon la vérité qui est dans son cœur, et qui n'a point usé de tromperie dans ses paroles » (*Ps.* XIV, 13). Voilà pourquoi l'Apôtre des nations nous adresse cet avertissement (*Eph.*, IV, 15) : « Eloignez-vous de tout mensonge, et que chacun parle à son prochain dans la vérité, parce que nous sommes membres les uns des autres. » — « La langue, dit saint Bernard, a ses racines dans le cœur, afin que l'homme sache qu'il doit parler comme il pense dans son cœur. » — « Mes frères, gardez-vous du mensonge, dit saint Ambroise, car tous ceux qui aiment le mensonge sont les enfants du démon, non pas, il est vrai, par nature, mais par imitation. »

Voir, pour les exemples bibliques sur cette matière, le CATÉCH. HISTOR., 2e vol., p. 418.

TRAITS HISTORIQUES.

Combien le mensonge est détestable. — Le vénérable Formérus dépeint en ces termes la laideur du mensonge : « Nous lisons dans l'Evangile que, parmi tous les genres de pécheurs, le Sauveur en a converti quelques-uns, qu'il a choisis pour être ses imitateurs dans la voie du salut. Ainsi, parmi la foule des amateurs des richesses et de l'argent, il a choisi Zachée et Matthieu ; parmi les pécheurs vains et voluptueux, Madeleine ; parmi les femmes débauchées, la Samaritaine ; parmi les voleurs et les assassins, le bon larron ; parmi les partisans des idoles, Simon le Cyrénéen et le centenier ; parmi les persécuteurs de son Eglise, saint Paul ; dans le sanhédrin, Nicodème, etc. ; mais il n'a voulu avoir aucun disciple dans la catégorie des menteurs

et des hypocrites. Pourquoi ? Parce que Jésus-Christ est la voie, la vérité et la vie (*Jean*, XIV, 6), et, par conséquent, qu'il n'y a aucun pécheur qui lui soit aussi opposé, aussi contraire que le menteur, car il n'a d'autre parenté que Satan. »

André Avellin avait choisi, dès ses premières années, la vocation d'avocat, dans le désir d'être utile à son prochain, et surtout de plaider la cause des pauvres et des veuves. Mais, ayant un jour commis une faute, il quitta entièrement le monde. Plaidant devant la cour ecclésiastique, il lui était échappé de dire un mensonge, dans un point, toutefois, qui n'était pas de grande importance. La lecture de ces paroles de l'Ecriture sainte : « La bouche qui profère le mensonge donne la mort à l'âme, » fit sur lui une telle impression, qu'il renonça pour toujours à la profession d'avocat, pour se vouer uniquement aux exercices de la pénitence et aux fonctions du saint ministère. Il entra, en 1556, dans la congrégation des Théatins, où il mourut, le 10 décembre 1608, en commençant la messe et après avoir répété par trois fois ces paroles : *Introibo ad altare Dei.*

Une épouse sincère.—Un marchand de Hambourg avait vu sa fortune s'affaiblir tellement sous le coup de malheurs multipliés, qu'il se sentit obligé, quoique à contre-cœur, de faire connaître aux siens qu'il allait bientôt se déclarer publiquement insolvable. A cette même époque, un jeune homme, riche et commerçant comme lui, ayant demandé la main de sa fille, celle-ci refusa l'honorable proposition qui lui fut faite, en déclarant sincèrement au jeune homme qu'il était dans l'erreur au sujet de sa personne, en la prenant pour la fille d'un riche marchand, attendu que, dans peu de jours, sa famille se verrait réduite à la dernière pauvreté, et qu'elle n'avait garde de vouloir l'induire en erreur. Cet aveu généreux toucha tellement le jeune homme, qu'il déclara qu'il ne demandait que sa personne, et nullement la fortune qu'elle pouvait posséder. Cependant la jeune fille l'exhorta à prendre patience, jusqu'à ce que le malheur qui menaçait sa famille se fût entièrement déclaré, et à profiter de ce temps pour réfléchir sur ce qu'il se proposait de faire. La jeune fille s'étant aperçue que sa mère, qui était présente, versait des larmes : « Oh, ne pleurez pas, ma bonne mère, lui dit-elle, il vaut mieux être pauvre, tout en étant ver-

tueuse et sincère, que d'être riche et n'avoir en partage que la fourberie. Mes parures, transformées en argent, suffiront aux premières nécessités ; d'ailleurs, je jouis d'une bonne santé, et ce que j'ai appris jusqu'ici par pure récréation, je l'utiliserai pour entretenir mes parents. » Le jeune prétendant s'éloigna sérieusement préoccupé, revint le jour où la faillite fut connue dans le public, pour se fiancer avec la jeune fille, descendue en ce moment au dernier échelon de la pauvreté : jamais il n'a eu à se repentir de cette action (*Nach Ewald's Beisp.* 115, 358).

Le forçat.— Un prince, visitant un jour les prisonniers qui se trouvaient dans un vaisseau de galère, se proposa de rendre la liberté à celui en qui il trouverait encore quelques traces d'amour de la vérité et de la sincérité. Il interroge les condamnés, chacun à leur tour, sur la cause qui les a conduits en ce lieu, et aussitôt chacun de gémir et de se lamenter. Tous protestent qu'ils ont été victimes d'une fausse accusation , et que la justice, aveugle, n'ayant pas su reconnaître et protéger leur innocence, les avait relégués dans ce triste séjour. Le prince ne put s'empêcher de sourire. Il arriva enfin auprès d'un jeune homme calme et recueilli. Interrogé sur la cause de sa condamnation, celui-ci rougit légèrement, et dit avec modestie : « Gracieux seigneur, je souffre ce que j'ai mérité. N'ayant pas voulu obéir à mes parents, je m'en allai, je devins un homme corrompu, je me mis à voler et à tromper ; en un mot, je commis tant de crimes, qu'il faudrait des heures entières pour les énumérer. Enfin je fus saisi par la main de la justice, et j'obtins le sort que j'avais mérité. » — Le prince se tut pendant quelques minutes ; puis, paraissant se raviser : « Que fais-tu, au milieu de ces innocents, reprit-il avec animation, homme détestable, qui as commis tant de forfaits ? Hâte-toi de sortir d'ici, de peur que tu ne parviennes peut-être à séduire ces honnêtes gens. » Et, sur un signe du prince, on lui enleva ses chaînes, et il s'en alla libre comme auparavant, au grand étonnement des autres condamnés qui le regardaient avec stupéfaction (D'après le même).

La ceinture et le gage. — De Laurieras, aumônier militaire portugais, avait été fait prisonnier avec quelques officiers par les troupes du roi de Camboya, dans les Indes orientales. Le Père, voulant entrer en pourparler au sujet de l'échange des prisonniers, demanda qu'on lui permît de se rendre auprès de

l'armée portugaise. Comme le roi ne se fiait pas à lui et craignait que cette sortie ne lui fût préjudiciable, le moine ôta sa ceinture et la présenta au monarque, comme étant le plus sûr garant de sa fidélité. On le laissa partir. Malheureusement, les négociations furent sans résultat; mais le Père, fidèle à sa promesse, retourna aussitôt se remettre entre les mains de ses ennemis. Cette fidélité consciencieuse à garder la parole donnée plut tellement au roi, qu'il lui rendit la liberté ainsi qu'à tous les captifs, sans exiger aucune rançon (Le même, pag. 229).

(Voir d'autres exemples dans le CATÉCH. HISTOR., 2e vol., pag. 398, *d;* et pag. 419, *b—g*).

§ II.

UN SEUL DIEU EN TROIS PERSONNES.

1. Unité de Dieu.

L'ensemble des attributs divins s'appelle nature ou essence divine. Mais de même qu'il n'y a pas une double ou une triple éternité, mais une seule, comme il n'y a qu'une seule toute-puissance, qu'un seul être qui sait tout, etc.; de même il n'y a qu'une seule nature ou essence divine (divinité), et voilà pourquoi nous avons dit plus haut qu'il n'y a qu'un seul Dieu.

Cette croyance à l'unité de Dieu, nous la professons déjà dans le Symbole des Apôtres, où le mot « Dieu » ne se trouve qu'une fois.

DÉVELOPPEMENTS.

La doctrine qui affirme qu'il n'y a qu'un seul Dieu est si conforme à la raison, qu'une foule de philosophes païens rejetaient le polythéisme et enseignaient l'existence d'un seul Dieu.

Telle était en particulier la doctrine de Socrate, dont on peut dire qu'il mourut martyr de sa croyance en un seul Dieu (*Cf.* Catéch. histor., 1er vol., pag. 59).

Cicéron, qui a écrit tout un traité intitulé : « De la Nature des dieux » (*De Natura deorum*), parle presque toujours de Dieu au singulier. Il en est de même de Sénèque (Catéch., p. 60, *b*, *c*). Aristote s'exprime ainsi sur l'unité de Dieu[1] : « Ce que le pilote est dans un vaisseau, le conducteur dans un char, la loi de l'Etat dans chaque empire, le général dans une armée, Dieu l'est dans le monde. »

Comme on demandait un jour à Alexandre-le-Grand pourquoi il mettait tant d'ardeur à conquérir le monde, il répondit : « C'est afin de le délivrer de toute guerre ultérieure ; car toutes les guerres ont une triple cause : la pluralité des dieux, celle des rois et celle des lois. Je voudrais donc régner seul sur toute la terre, afin de pouvoir commander à tous de n'adorer qu'un seul Dieu et de n'observer qu'une seule loi » (*Ant. Guevara*, lib. III, cp. 1).

Les premiers docteurs de l'Eglise, qui avaient principalement à combattre le polythéisme des païens, dans leurs discussions avec eux, recouraient souvent à des preuves puisées dans la nature pour établir l'unité de Dieu. Ainsi saint Cyprien écrivait[2] : « Un Dieu et un Seigneur ! Cette puissance et cette perfection souveraine ne sauraient être partagées. Prouvons-le par un seul exemple tiré de la vie terrestre : quand est-ce que le commencement du règne de deux ou de plusieurs a été entouré de confiance, et quand a-t-il fini sans effusion de sang ? Les deux frères jumeaux Romulus et Rémus ne purent se supporter dans un même pays, bien qu'auparavant ils eussent habité dans le même sein. Pompée et César étaient unis par les liens de la parenté, et, malgré ce lien, la passion de gouvernement les retint constamment divisés. Au reste, que cette conduite des hommes ne vous étonne pas. Toute la nature témoigne en faveur de cette vérité. Les abeilles n'ont qu'une reine ; les troupeaux, qu'un pasteur ; les coursiers, qu'un conducteur : à plus forte raison, le monde n'a-t-il qu'un créateur et qu'un maître ;

[1] *De Mundo*, cap. VI.
[2] Serm. *Contr. Idol.*

ce maître commande à tout par sa parole, il gouverne tout par sa puissance, et il accomplit tout par sa force. »

Marcion, l'adversaire de Tertullien, soutenait qu'il existait deux principes suprêmes et incréés, ou une double divinité, l'une bonne et l'autre mauvaise, attribuant tout ce qui se faisait de bon à la première, et tout ce qui se faisait de mauvais à la seconde. Tertullen écrivait, entre autres choses, à cet adversaire[1] : « Veux-tu savoir qu'il n'y a qu'un Dieu, demande ce qu'est Dieu, et tu trouveras qu'il ne peut y en avoir qu'un. Dieu, en effet, étant la souveraine perfection, il s'ensuit que rien ne peut lui être égal, c'est-à-dire, qu'il ne peut y avoir, en dehors et à côté de lui, un deuxième être souverainement parfait, parce que, si cela était, cet être devrait lui être égal, et que, s'il lui était égal, il ne serait plus la plus grande et la plus haute perfection. Si Dieu n'était pas un, il ne serait pas du tout. »

Lactance disait à son tour[2] : « Il est aussi impossible qu'il y en ait plusieurs qui gouvernent le monde, qu'il l'est que, sur un vaisseau, il y ait plusieurs pilotes, dans un troupeau plusieurs pasteurs, dans un essaim d'abeilles plusieurs reines, dans un ciel plusieurs soleils, dans un corps plusieurs âmes. »

Plus encore que la saine raison, la révélation divine nous atteste l'unité de Dieu. Cette doctrine était la vérité première et fondamentale de l'Ancien Testament; et c'est pour veiller à la conservation de ce dogme essentiel que le Seigneur choisit le peuple d'Israël, qu'il le sépara des idolâtres, et, par un séjour de quarante années dans le désert, l'éloigna de tout contact avec eux. La croyance en un seul Dieu retentit comme le premier commandement sur le mont Sinaï, et ce que les autres peuples honoraient comme divin, dut être immolé au seul et unique vrai Dieu, pour attester que les « dieux » des étrangers n'étaient simplement que ses

[1] *Contr. Marc.*, lib. I, cap. 3.
[2] *Divin. Instit.*, lib. I, cap. 3

créatures [1]. « Ecoute, Israël, le Seigneur notre Dieu est le seul et unique Seigneur » (*Deut.*, VI, 4). Cette vérité, on ne cessait de la graver de plus en plus profondément dans le cœur du peuple juif. « Considérez que je suis le Dieu unique, qu'il n'y a point d'autre Dieu que moi seul. C'est moi qui fais mourir, et c'est moi qui fais vivre ; c'est moi qui blesse, et c'est moi qui guéris, et nul ne peut se soustraire à mon souverain pouvoir » (*Deut.*, XXXII, 39). Voilà pourquoi il n'était pas permis à Israël d'avoir plus d'un grand-prêtre, plus d'un lieu destiné aux sacrifices et au service divin, savoir le tabernacle, et plus tard le temple.

La doctrine de l'unité de Dieu nous est encore confirmée par le témoignage de Jésus-Christ lui-même : « Il n'y en a qu'un seul qui soit bon — Dieu » (*Matth.*, XIX, 17). « La vie éternelle consiste à vous connaître, vous qui êtes le seul vrai Dieu. »

La première erreur dont les Apôtres durent affranchir les païens, ce fut celle de croire à la pluralité des Dieux. Aussi saint Paul, à Athènes, commença-t-il tout d'abord par proclamer l'existence d'un seul vrai Dieu (*Act.*, XVII), et c'est seulement ensuite qu'il passa aux autres vérités de la foi. — Le même Apôtre écrivait aux Corinthiens, parmi lesquels se trouvaient une foule de chrétiens imbus de préjugés païens (I *Cor.*, VIII, 5) : « Bien qu'il y en ait qui soient appelés dieux, soit dans le ciel, soit sur la terre, et qu'ainsi il y ait plusieurs dieux et plusieurs seigneurs, il n'y a néanmoins qu'un seul Dieu [2]. »

Le dogme de l'unité de Dieu a été défendu avec fer-

[1] *Cf.* CATÉCH. HISTOR., 2e vol., p. 478-479, sur les sacrifices judaïques.

[2] Hésiode, qui vivait 900 ans avant Jésus-Christ, en compte 30,000.

meté devant les tribunaux païens par tous les martyrs, qui l'ont scellé de leur sang.

TRAITS HISTORIQUES.

Saint Procope. — Le juge païen ayant sommé le saint évêque Procope d'offrir de l'encens aux dieux, celui-ci répondit avec un noble courage : « Retirez-vous avec vos fausses divinités. Je ne reconnais qu'un Dieu, le créateur de l'univers. » — Comme on le pressait de sacrifier aux quatre empereurs, il se mit à sourire et répondit, par un vers d'Homère, « qu'il n'était pas bon d'avoir plusieurs maîtres, qu'un seul devait être roi. » Après avoir prononcé ces paroles, il offrit sa tête au glaive (Eusèb., *Hist. eccl.*, l. VIII, c. 12).

Témoignage d'un martyr.—Comme on pressait saint Arcadius de dire le nom de son Dieu, il répondit : « Là où il y en a plusieurs, on a besoin de nom pour les distinguer ; mais comme nous n'avons qu'un Dieu, à quoi bon lui donner un nom particulier ? Dieu est Dieu. » Cette réponse fut suivie de tortures si affreuses, que même les spectateurs païens répandirent des larmes de compassion. « Ecoutez les avertissements d'un mourant, leur criait ce héros de la foi ; je vous en conjure, abandonnez vos fausses divinités, et croyez en un seul et unique vrai Dieu, pour lequel mon sang est répandu et mon corps mis en pièces. Mourir pour lui, c'est mériter la vie éternelle ; les souffrances qu'on endure pour sa cause, il les récompense par des joies impérissables. C'est pourquoi, mes frères, abandonnez vos faux dieux, qui ne sont rien, et croyez avec moi en un seul Dieu du ciel et de la terre. » Et c'est ainsi qu'il rendit sa belle âme à Dieu en consacrant les derniers instants de sa vie à prêcher la doctrine de l'unité de Dieu (*Nach Ruinart's Acten*).

Remarque. — Le dogme de l'unité de Dieu est une vérité extraordinairement consolante pour les fidèles. Nous n'avons qu'un Dieu à adorer, qu'un Dieu à servir, qu'un Dieu à qui nous devions plaire. « Une seule chose est nécessaire, dit Jésus-Christ (*Luc*, x, 42), et cette seule chose, c'est l'accomplissement de sa volonté. Celui qui fait cela a choisi la meilleure part, et cette part ne lui sera jamais enlevée. » Les païens, au contraire,

ont éprouvé la justesse de ces paroles d'Homère : « Plusieurs maîtres ne sont pas une bonne chose » Comme les dieux du paganisme, avec le cortége de leurs femmes, formaient souvent des partis et se portaient envie les uns aux autres, les malheureux mortels se trouvaient souvent fort embarrassés, car, en s'attachant à l'un, ils s'attiraient l'inimitié de l'autre. Telles sont, du moins, les peintures que les poètes nous en ont faites [1]; et néanmoins, la foule ajoutait foi à toutes ces absurdités. — Quiconque se déclarait en faveur de Vesta, la déesse de la chasteté, devenait odieux à Vénus et à l'Amour; et l'homme assez honnête pour se vouer au culte d'Astrée, déesse de la justice, ne pouvait pas empêcher ceux qui l'avaient volé de rechercher, par l'offrande d'un petit sacrifice, la protection de Mercure, le dieu des voleurs. D'après l'opinion des païens, les dieux s'étaient aussi partagé le gouvernement du monde : Jupiter avait les régions célestes; Neptune, la mer; Pluton, le monde souterrain; Eole, les vents; Cérès, les champs; Bacchus, les vignes; Mars, les combats; Apollon, les savants et les artistes; Mercure, les marchands et les voleurs, etc. Bien plus, les dieux supérieurs avaient confié, pour plus de commodité, quelques parcelles de leur pouvoir à des divinités inférieures, et c'est ainsi que chaque champ, chaque montagne, chaque source, ne tarda pas à avoir sa divinité particulière, ou même plusieurs. Ainsi les maisons étaient habitées par les dieux Lares, et les palais des grands, placés sous la tutelle des dieux pénates. L'entrée même de la maison n'avait pas moins de trois divinités protectrices : Forculus gardait le battant de la porte; Cardée, le gond, et Limentinus, le seuil. La campagne, depuis les semailles jusqu'à la maturité et à la moisson du blé, était gardée par plus de douze déesses [2].—Ces innombrables divinités

[1] Ainsi le jeune Pâris, pour avoir déclaré que, parmi les trois divinités Junon, Minerve et Vénus, qui se disputaient le prix de la beauté, cette dernière était la plus belle, s'attira, à lui et à Troie, sa patrie, la vengeance implacable des deux autres, et c'est de là que surgit la guerre de Troie, que Virgile et Homère ont immortalisée par leurs chants. Le pauvre Énée eut beaucoup à souffrir, sur mer et sur terre, de Junon, son ennemie implacable, et ce fut à peine si sa protectrice, Vénus, put le mettre à l'abri des plus cruels malheurs. *(Cf.* Virgile, *Énéide.)*

[2] *Cf.* S. Aug., *de Civit. Dei*, lib. IV, cap. 8.

grandes et petites, en grand et en miniature, on leur devait à toutes un culte. Pour se maintenir dans leur faveur, il fallait les surcharger d'offrandes. Quelles précautions il fallait prendre pour ne blesser aucune d'elles, surtout les plus petites, qui devaient être plus jalouses et plus susceptibles ! Aussi, quand une épouse abandonnait la maison de ses parents, elle était obligée d'offrir des fruits à Cérès, la divinité de la prospérité des enfants; aux divinités domestiques, de l'argent, et à Junon, une brebis. Arrivée devant la demeure de son époux, elle devait tâcher de s'attirer les bonnes grâces des divinités qui veillaient à la porte de la maison, entourer de liens faits avec de la laine les montants de la porte, et les frotter avec de la graisse de porc. Les dieux domestiques devaient aussi recevoir de magnifiques offrandes, si l'épouse voulait gagner leurs faveurs[1].

II. Des trois personnes en Dieu.

Le Symbole de saint Athanase exprime ainsi, en quelques paroles brèves et concises, le mystère de la triple personnalité de Dieu, ou autrement dit de la sainte Trinité : « Quiconque veut être sauvé doit admettre la foi catholique. Or, la foi catholique consiste en ce que nous vénérions un seul Dieu en trois personnes, et trois personnes en une seule divinité, sans confusion des personnes et sans séparation de substance. Car autre est la personne du Père, autre celle du Fils, autre celle du Saint Esprit; et cependant la divinité du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit est une, la gloire égale, la la majesté coéternelle, » etc.

A. *De la révélation de ce mystère.*

Dans l'Ancien Testament, ce sublime mystère des

[1] Nous avons déjà dit précédemment, en parlant de la nécessité de la vraie foi, p. 62, quelle funeste influence la doctrine du polythéism eexerçait sur les mœurs.

trois personnes en Dieu ne fut pas révélé d'une manière évidente aux Patriarches et aux Israélites, leurs descendants ; car l'essentiel pour eux était de conserver et de fortifier leur croyance à l'unité de Dieu, en face de l'idolâtrie qui régnait autour d'eux ; et de même qu'il était interdit aux Israélites de pénétrer dans le sanctuaire (c'est-à-dire dans le tabernacle, et plus tard dans le temple), et de contempler l'arche d'alliance ; de même, il ne leur était pas encore donné de sonder les profondeurs de la révélation divine.

Néanmoins, nous trouvons déjà dans l'Ancien Testament quelques allusions relatives à la pluralité des personnes en Dieu. Ainsi, dès la première ligne de l'histoire de la création, nous lisons ce mot : « Elohim-Dieux[1] » au pluriel, tandis que le verbe *créa* est au singulier ; de sorte que cette première phrase doit, à proprement parler, se traduire ainsi : « Au commencement, les Dieux (au lieu de *Dieu*) créa le ciel et la terre [2]. » Dieu dit en créant l'homme (*Gen.*, I, 26) : « Créons l'homme à notre image et à notre ressemblance [3]. » — Il en est de même de ce passage (*Ibid.*,

[1] Le mot *bara* (créa) renferme, en hébreu, les initiales des trois personnes divines. Ainsi a—*abba*, père ; b—*ben*, fils ; et r—*ruach*, esprit.

[2] Les Pères de l'Église saint Augustin, saint Ambroise, saint Basile, saint Chrysostôme et plusieurs autres, attribuent ces paroles à la sainte Trinité. A la vérité, on objecte que les rois et les potentats emploient la forme du pluriel en parlant de leur propre personne ; mais cette manière de s'exprimer n'est pas dans les mœurs orientales.

[3] Le mot *Verbe* signifie le Fils (*Jean* I, 1). Les commentateurs juifs disent que le Verbe et la Sagesse (λόγος) sont une personne ; et le célèbre juif Philon appelle le Verbe, le *second Dieu*. — Les Juifs ont encore un livre appelé *Zohar*, dans lequel ces paroles (*Deut.* VI, 4) : « Écoute, Israël, le Seigneur notre Dieu est le seul et unique Seigneur, » sont ainsi expliquées : « Il y en a deux, auxquels un autre vient encore s'ajouter, — et ils sont trois, et les trois ne font qu'un. » L'auteur de ce livre, qui, dit-

I, 2) : « L'Esprit de Dieu planait sur les eaux, » que plusieurs commentateurs appliquent à la troisième personne divine. Quant à la coopération de la seconde et de la troisième personne divine à l'œuvre de la création, on leur applique aussi ces paroles (*Ps.* XXXII, 6) : « C'est par la parole du Seigneur que les cieux ont été affermis, et c'est le souffle de sa bouche qui a produit toute leur vertu. »

De même, dans ce passage (*Ps.* LXVI, 7) : « Que Dieu, que notre Dieu nous bénisse ; que Dieu nous comble de sa bénédiction ; » le mot Dieu, répété trois fois, est aussi appliqué à la sainte Trinité. Par un sentiment de respect, les Israélites ne prononçaient jamais le nom de « Jéhovah » ; ils disaient en place « 'Adonaï » (mes seigneurs), bien qu'ils eussent pu dire « Adoni » (mon seigneur).

TRAITS HISTORIQUES.

Nous trouvons aussi chez les païens quelques notions du mystère de la sainte Trinité, bien qu'elles aient été singulièrement obscurcies et défigurées par l'imagination des poètes.

Chez les Chinois, Dieu est appelé *Tao;* or, *Tao* signifie Trois-Un, et il est dit à son sujet dans le livre *Tao-te-King* : « *Tao* est *un* de sa nature. Le premier a engendré le second; deux ont produit le troisième, et les trois ont fait toutes choses. Celui qui est comme visible (dans la création) et qui ne saurait être vu, s'appelle *Khi;* celui que l'on peut comprendre et qui parle aux oreilles (le Verbe), s'appelle *Hi;* celui qui est

on, vivait et écrivait déjà avant la naissance de Jésus-Christ, applique aussi le mot *Saint*, répété trois fois dans Isaïe (VI, 7), aux trois personnes en Dieu, qu'il appelle ailleurs trois soleils ou lumières, trois princes sans commencement ni fin. Aussi nous ne lisons nulle part, dans les *Actes des Apôtres*, que les Juifs aient repoussé la doctrine des trois personnes en Dieu. Il n'y a qu'un Messie pauvre et crucifié qu'ils ne veulent pas reconnaître.

(*Cf. Stolberg's Relig. Gesch.* Th. 1, Beil. 5.)

presque sensible, et qu'on ne peut toucher, s'appelle *Quei* (Esprit). C'est en vain que sur tous les trois vous interrogez vos sens; votre raison seule peut vous en dire quelque chose, savoir, qu'ils sont un. Au-dessus de lui (de Tao), il n'y a aucune lumière; au-dessous, aucunes ténèbres; il est éternel. Il n'existe point de nom qu'on puisse lui donner; rien de tout ce qui est ici ne lui ressemble » (*Cf.* Görrès, *Histoire des Mythes*). On lit dans le livre *Seeki :* « Autrefois, l'empereur chinois sacrifiait solennellement tous les trois ans à l'Esprit *Trinité* et *Unité.* »

Parmi les signes[1] dont les Chinois se servent pour parler, on trouve un triangle aux angles égaux, symbole de l'union; et on lit dans le livre *Chuenen :* « Il (le triangle) est la réunion des trois *Tsaï* en *Tao.* Réunis, ils agissent collectivement, créent et nourrissent. »

Chez les Indoustans, qui sont les premiers habitants des Indes orientales, l'Etre souverain s'appelle *Parabrahma.* C'est de lui que sortent *Brahma*, le créateur; *Wischnou*, le conservateur, et *Schiwen*, le perturbateur et le vengeur.

D'après le Lamaïsme Thibétain, Dieu est un et trine; le premier s'appelle *Sanghkin*--le Dieu saint; le second, *Cio*—le Dieu de la loi, qui donne les commandements et les prescriptions, afin que les hommes puissent marcher dans les voies de la pureté; le troisième, *Kudun* — Dieu de l'Eglise et de la réunion des Saints. Le deuxième, après avoir passé mille fois d'un corps dans un autre, s'est décidé à la cinquième époque, à son dernier abaissement. Il vola dans le corps de *Chamoghiuptul*, épouse du roi Sezan. Le corps de sa mère fut transfiguré et devint transparent pendant sa grossesse ; son enfant sortit par le côté droit et fut nommé *Xaka.* A sa naissance, tout l'univers fut dans la joie. Une source d'eau jaillit devant les pieds de sa mère; les larres de Cadem l'adorèrent et lui offrirent des parfums et des présents. Xaka, étant mort après avoir enseigné et opéré publiquement des prodiges, la terre s'obscurcit et les

[1] Les Chinois, comme on le sait, n'ont pas de lettres alphabétiques ; ils se servent de signes dont le nombre s'élève à 80,000. Mais ces signes sont tellement systématiques, qu'il suffit au lecteur exercé de connaître environ 8,000 signes fondamentaux pour comprendre tous les autres.

disciples du maître consignèrent ses enseignements dans 308 livres (*Cf. Alphabet. Tibetan.*, *in Görrès Mythengeschicte*).

Les principales divinités des Egyptiens, Isis, Osiris et Orus, semblent rappeler le mystère de la sainte Trinité.

Les Grecs et les Romains honoraient dans Jupiter, Neptune et Pluton; et les Celtes, dans Odin, Thor et Freia, leurs trois divinités principales.

Les anciens Américains qui, on ne saurait en douter, avaient reçu leur religion de l'Inde, vénéraient le soleil sous trois formes différentes : la première était *Ampompti*—père-soleil; la seconde, *Churunti* — fils-soleil ; la troisième, *Intiaquoaquai* — frère-soleil. A Euquisako, on vénérait une grande image appelée Tangalanga, c'est-à-dire trois en un et un en trois (*Cf. Acosta's Geschichte von Westindien*).

Aujourd'hui encore nous trouvons dans le fond de la Tartarie et parmi les païens de la Sibérie un culte mystérieux rendu au chiffre trois. Ils adorent le grand Dieu sous trois dénominations : la première doit signifier « le créateur de toutes choses; » la seconde, « le Dieu Seigneur; » la troisième, « l'amour qui procède des deux » (*Cf. Stolberg's Gesch. der Relig.*, Th. 1, Beil. 5).

Le nombre trois, comme le nombre sept [1], a, en général, une signification religieuse qui date depuis fort longtemps. — Tous les peuples sont sortis des trois fils de Noé. — On remarquait trois choses dans l'Arche d'alliance : la verge d'Aaron, les Tables de la loi et la manne (*Hébr.*, IX, 4) [2]. — Dans le partage de la terre promise, on sépara trois villes libres, en deça et au delà du Jourdain, dans chacune desquelles chaque fugitif pouvait trouver un refuge. — Dans l'Ancien Testament, il y avait trois fêtes principales, et trois fois dans l'année chaque Israélite devait comparaître devant « la face du Seigneur Jéhovah » (savoir, dans les tabernacles, et plus tard dans le temple) (*Exod.*, XXIII, 17). — Trois fois dans la journée Daniel priait à genoux (VI, 10). — Jonas resta trois jours dans le ventre de la baleine; Jésus-Christ, trois jours dans le sein de la terre.—Trois apôtres

[1] (*Conf.* CATÉCH. HISTOR., 3e vol., p. 1).

On pourrait appliquer cette verge merveilleuse à la puissance du Père; les Tables, à la sagesse du Fils, et à manne, à la bonté du Saint-Esprit.

furent témoins de la transfiguration du Seigneur et de son agonie. — Dans l'*Apocalypse* (XXI, 13), la cité de Dieu avait trois portes du côté de chaque contrée de la terre.

Le nombre trois était aussi un nombre sacré chez les païens, puisque, comme nous l'avons vu, ils honorent presque partout trois divinités principales, et que leurs divinités subalternes figurent presque toujours au nombre de trois. Ainsi, ils avaient trois Parques, trois Grâces, trois Furies, trois fois trois Muses, trois juges dans le Tartare; les Celtes avaient trois nornes ou vierges, qui, semblables aux Parques, présidaient aux destinées humaines. La première s'appelat *Urda* (Passé); la seconde, *Vérandi* (Présent); la troisième, *Sculda* (Avenir)[1].

Dans le Nouveau Testament, la doctrine de la trinité des personnes en Dieu apparaît sous des expressions claires et formelles. Ainsi, le Sauveur ordonne à ses apôtres de baptiser *au nom* du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et non pas « aux noms, » parce qu'il n'y a qu'une nature, ou autrement dit qu'une divinité. « Il y en a trois, écrit saint Jean dans sa première Épître (v, 7), qui rendent témoignage dans le ciel (à la divinité), le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et ces trois sont un. »

Toutes les trois personnes divines se révélèrent lors du baptême de Jésus-Christ au Jourdain; deux (le Père et le Fils), lors de sa transfiguration sur le Thabor, et à la Pentecôte la troisième seulement, sous la forme de langues de feu.

Cette doctrine fondamentale de la révélation chrétienne, les apôtres la répandirent par toute la terre, soit oralement, soit par l'écriture. C'est au nom de la

[1] A cette nomenclature on pourrait encore ajouter : le bâton de Mercure qui, revêtu de serpents, d'une sphère et d'ailes, était pour les Égyptiens le triple symbole de la divinité; le trépied, sur lequel la Pythie de Delphe prononçait ses oracles; le trident de Neptune, etc.

très-sainte Trinité qu'ils baptisaient et bénissaient. « Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, disait saint Paul (II *Cor.*, XIII., 13), l'amour de Dieu et la communication du Saint-Esprit demeure avec vous tous. Amen. »

Cette même doctrine fut encore annoncée par les disciples et les premiers successeurs des apôtres. Ainsi saint Polycarpe, qui avait été instruit par les apôtres mêmes, récitait encore cette prière quand déjà il était sur le bûcher : « Père de votre Fils béni et bien-aimé, Jésus-Christ, je vous bénis, je vous glorifie, avec le Pontife éternel et céleste, Jésus-Christ, votre Fils bien-aimé, avec qui gloire soit à vous et au Saint-Esprit, et maintenant et dans les siècles futurs, Amen. » Telles sont les paroles des Actes de son martyre, qui ont été recueillis par sa propre commune, Smyrne, et rédigés fort au long.

Son disciple, saint Irénée, qui ne vivait que quelques années après lui, écrivait (*Advers. Hæres.*) : « La voix de l'Eglise retentit dans tout l'univers, enseignant à tous la foi au même Père, à son même Fils incarné, et au même Esprit-Saint. »

Saint Augustin, qui assurément possédait une connaissance exacte des ouvrages des Pères qui avaient écrit avant lui, affirme (*de Trinit.*, lib. I, c. 4) qu'il n'a pas rencontré un seul écrivain ecclésiastique qui, lorsqu'il a écrit sur la sainte Trinité, n'ait enseigné et prouvé par l'Ecriture sainte la même chose que ce que l'Eglise catholique a toujours enseigné.

TRAIT HISTORIQUE.

On vit de bonne heure apparaître des hérétiques qui attaquè-

rent ou rejetèrent la triple personnalité de Dieu, ou la divinité (consubstantialité) de la deuxième et de la troisième personne. Les premiers, qui vivaient principalement dans la seconde moitié du deuxième siècle après Jésus-Chrst, jusque vers la fin du troisième, et rejetaient le dogme des trois personnes en Dieu, sont appelés Anti-trinitaires (adversaires de la Trinité); ou encore, parce qu'ils n'admettaient qu'une personne en Dieu, Unitaires, et depuis Tertullien, Monarchiens. — Voir quelques exemples sur cette matière dans le CATÉCH. HIST., 1er vol., p. 155, c [1].

C. Depuis les temps les plus reculés du christianisme jusqu'à notre époque, les meilleurs écrivains catholiques, animés des intentions les plus pures, ont essayé d'approfondir et d'expliquer ce dogme de notre religion. — Sans doute, il est inutile de prouver que les profondeurs infinies de ce mystère ne sauraient jamais être entièrement pénétrées, et que l'esprit humain, étant nécessairement fini et limité, ne saurait jamais arriver à en avoir une intelligence complète [2]. Qu'on se rappelle ici ces paroles de saint Bernard : « Scruter la sainte Trinité, c'est présomption ; — la croire, c'est piété ; — contempler ce mystère dans sa profondeur et sa beauté, c'est dans l'autre monde le dernier degré de béatitude. » On peut appliquer à la fermeté de la foi qu'on doit avoir en ce mystère ce qui déjà a été dit p. 109 [3].

[1] Nous parlerons des adversaires de la divinité du Fils et du Saint-Esprit, dans le deuxième et le huitième articles du Symbole.

[2] Voir la légende de saint Augustin, dans le CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 153-154.

[3] Aux exemples cités plus haut (p. 112), concernant les mystères de la nature, mystères qui surpassent la portée de notre intelligence, on peut ajouter encore que l'on a découvert dans l'eau, à l'aide du microscope, des animalcules si petits, que 20,000 trouveraient place sur un cheveu long d'un pouce. Cependant, ces animalcules sont vivants; ils sont pourvus de tous les organes nécessaires, ils se nourrissent et se reproduisent, ils

On s'est surtout efforcé de prouver que la doctrine de l'unité et de la trinité de Dieu ne renfermait aucune contradiction. Il y aurait contradiction, et seulement alors, si l'on prétendait que Dieu est TOUT A LA FOIS *un* et *trine* dans sa nature, ou qu'il est TOUT A LA FOIS *trine* et *un* dans ses personnes. Or, l'Eglise a toujours enseigné que l'unité se disait de la nature, et la trinité, des personnes. Ainsi, le deuxième concile de Constantinople (année 553, can. 1) a déclaré que dans le Père, dans le Fils et dans le Saint-Esprit, il n'y a qu'une nature ou substance, une force ou puissance, et par conséquent qu'il faut adorer une divinité en trois personnes. Il est dit également dans le Symbole de saint Athanase : « Autre est la personne du Père, autre celle du Fils, et autre celle du Saint-Esprit ; et néanmoins la divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit est une, égale dans la gloire, coéternelle dans la majesté. » Enfin, nous lisons de même dans les décisions du quatrième concile de Latran (année 1215) : « Bien que le Père soit un autre, le Fils un autre, et le Saint-Esprit un autre (personne), ils ne sont cepen-

pondent des œufs, et même en telle quantité, qu'il suffit de quelques jours à l'un de ces animalcules pour donner la vie à des millions d'êtres de son espèce. Et aucun de ces animaux n'a la grosseur d'une pointe d'aiguille, puisqu'on voit à l'œil nu un point d'aiguille, et qu'on ne saurait voir un de ces animaux. On dit que quelques-uns n'ont pas plus d'un 1/2000 de lignes de longueur. Ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que quelques-uns de ces animaux microscopiques ont de quarante à cinquante estomacs ! — Dernièrement, un savant, Ehrenberg, qui a consacré dix années de sa vie à l'étude de ces animalcules appelés infusoires, a fait une découverte extraordinairement remarquable, et qui paraît presque fabuleuse. Non content d'étudier les mœurs du monde des infusoires actuellement vivants, il les a suivis à l'état de pétrification, et il a trouvé que la farine fossile, les opales, les ardoises polies, etc., sont entièrement ou en grande partie composées d'écailles d'infusoires.

dant pas autre chose (quant à la nature) ; mais ce qu'est le Père, le Fils l'est, ainsi que le Saint-Esprit, en sorte que, suivant la foi orthodoxe et catholique, ils sont consubstantiels. »

DÉVELOPPEMENTS.

Afin de mettre autant que possible ce mystère à la portée des intelligences, on s'est servi presque partout des comparaisons suivantes :

Le soleil. — Tertullien disait : « Il n'y a qu'un soleil, mais dans le soleil nous distinguons trois choses : le *soleil* lui-même, qui produit les rayons et la lumière ; les *rayons de la lumière*, et la *chaleur* produite par les rayons de la lumière.

La lumière. — La lumière produit l'éclat, et la chaleur est le résultat de l'une et de l'autre (d'après S. Augustin).

L'âme. — « Il y a en nous, dit saint Augustin (*Conf.*, l. XCIII, c. 11), une seule âme, et dans notre âme trois choses différentes, savoir : l'intelligence, la pensée et l'amour. L'intelligence, qui produit la pensée, est l'image du Père ; la pensée, qui résulte de l'intelligence, est l'image du Fils ; et enfin l'amour, procédant en quelque sorte de l'intelligence et de la pensée, est l'image du Saint-Esprit[1]. » — CATÉCH. HIST., 1er vol., p. 154.

Une déduction de raison[2]. — Le génie des philosophes chré-

[1] *Sed omnis comparatio claudicat.*

[2] Il est inutile de faire observer que cette déduction spéculative ne saurait être reproduite dans les instructions que l'on fait à la jeunesse et au peuple. Mais, comme il arrive souvent que de nos jours les prêtres ont affaire à ce qu'on nomme les partisans de la raison, ou les « rationalistes, » cet argument pourrait bien être utile, sinon pour convaincre ces « savants, » car « Dieu résiste aux superbes et donne sa grâce aux humbles, » (et la foi est une grâce), du moins pour les réduire au silence.

Un prêtre fut un jour obligé d'entendre dans une société un libre penseur rire et se moquer des « contradictions » que présentait, selon lui, le dogme de la sainte Trinité. Comme il ne tarissait pas en invectives : « Monsieur est sans doute mathématicien, lui dit le prêtre, d'un ton plein de dignité et de noblesse ; or, comme tel, il devra reconnaître que c'est avec raison que les mathématiques sont appelées « la philosophie du fini, » puisqu'elles s'occupent des deux manières d'être du fini, à savoir, du

tiens s'est senti pressé d'étudier dans sa nécessité intrinsèque le dogme de la trinité des personnes divines, et ils ont conclu de son existence par l'impossibilité de sa non-existence. Ils ont donc établi certains points incontestables, d'après lesquels le mystère de la sainte Trinité, bien qu'il ne cesse pas d'être un mystère, se présente néanmoins à eux comme une vérité nécessaire. Voici quelques-uns de ces points fondamentaux.

Toute vie est activité; la vie la plus parfaite, la vie par excellence, est donc souverainement active. Or, comme Dieu existe de toute éternité, il doit être actif de toute éternité, car sans activité nulle vie n'est possible.

Mais toute activité demande un objet proportionné à sa puissance active, conséquemment l'activité infinie de Dieu réclame un objet infini. Or, cet objet infini ne saurait se trouver hors de Dieu, au contraire, il doit se trouver en Dieu même, puisque Dieu renferme en soi toutes les conditions de sa vie, et par conséquent de son activité. Si cet objet était le monde, il faudrait que le monde fût éternel, ce qui rendrait l'existence de Dieu dépendante de celle du monde. Par contre, si le monde était fini, comme il ne serait pas parfait, il ne serait pas un objet digne de l'activité divine, et il ne pourrait occuper et exercer dignement sa force vitale, puisqu'elle est infinie. Il n'y a donc

temps et de l'espace. Eh bien, si en dehors et au-dessus du fini, il y a l'infini, vous accorderez que ce dernier ne saurait avoir la manière d'être du premier, puisqu'il doit être élevé au-dessus du temps et de l'espace; et, par conséquent, que si vous voulez mesurer l'infini mathématiquement, c'est-à-dire, d'après la manière d'être du fini, vous emploierez nécessairement une fausse mesure. Ce raisonnement est-il juste et conséquent? — Permettez-moi une comparaison: Placez sur une table trois ducats faits entièrement du même or, ayant la même grosseur, la même empreinte, le même millésime, le même éclat, etc. Assurément, vous ne trouverez aucune contradiction dans mes paroles, si je dis: Ici il y a *un* or, *une* grosseur, *une* empreinte, *un* âge, *un* éclat, *une* valeur, etc. — Semblablement, les trois personnes divines ont une puissance égale, une éternité égale, une sainteté égale, etc., et voilà pourquoi nous ne parlons que d'une puissance, que d'une éternité, que d'une nature ou essence, en un mot, que d'une divinité, divinité qui se trouve dans chacune des trois personnes. L'unité se dit de la nature, ou de la consubstantialité; la trinité se dit des personnes. Y a-t-il en cela contradiction? »

que l'Infini qui puisse être un objet digne de l'Infini, il n'y a que Dieu qui puisse être le digne objet de Dieu

Voilà pourquoi Dieu ne peut pas et n'a jamais pu être concentré en lui-même dans une unité immobile. Sa vie, son activité (penser, vouloir, sentir) exige et est un épanchement de son Etre dans le Père, comme sujet, et dans le Fils, comme objet [1]. La dualité étant une simple distinction sans unité, deux termes opposés, sans lien qui les réunisse entre eux, ce n'est que dans la Trinité que cette incohérence cesse, et que cette distinction, se développant en une dualité, est ramenée à l'unité. (Comparez dans le domaine des choses physiques le triangle, où l'unité des deux premières lignes ne s'effectue que par l'adjonction de la troisième, ainsi que le cube.) Ce troisième terme nécessaire, c'est le Saint-Esprit, qui procède du Père et du Fils, et qui leur est consubstantiel. C'est en lui que l'activité personnelle de Dieu se déploie en triplicité, ou Trinité, dans laquelle la divinité arrive à sa plénitude infinie, la seule qui puisse la satisfaire [2].

Un autre essai tenté dans le but d'approfondir le dogme de la sainte Trinité, c'est celui-ci : Dieu se connaît lui-même parfaitement; or, cette connaissance que Dieu a de lui-même est un éternel regard de Dieu sur lui-même, non en figure, mais

[1] Que Dieu ne soit pas seulement créateur, mais qu'il soit encore proprement père, c'est-à-dire qu'il engendre un être, son Fils, entièrement égal à lui-même, la raison nous en offre de nombreuses analogies dans la considération de l'univers, ce rayonnement de la divinité. Tous les individus, dans le règne végétal et animal, produisent leur égal, et l'homme surtout, la figure et l'image de l'invisible, engendre l'homme. Sans doute, toutes ces productions restent dans les formes du fini et du limité, dans les limites de l'espace et du temps ; mais en Dieu, ces limites disparaissent; aussi Dieu engendre-t-il éternellement et infiniment, et ce qu'il engendre lui est non-seulement semblable, mais consubstantiel. — Cette activité admirable et mystérieuse qui se révèle dans tout ce qui vit, cette paternité et cette filiation universelle qu'on remarque sur la terre, avertit la raison d'en chercher en Dieu, comme étant la source de la vie, le prototype, et de conclure, que le rapport qui existe sur la terre entre le générateur et l'engendré (l'amour qui règne entre le père et le fils) est un écoulement de cette harmonie vitale, qui, dans le ciel, règne entre le Père et le Fils.

[2] *Cf. Dr Kurz's Lehrb. der heilig. Geschichte.*

dans la réalité objective[1]. Et voilà comment le Fils est le rayonnement réel de la gloire du Père (*Hebr.*, I, 3). Le Père regardant dans le Fils, et le Fils dans le Père, ils s'aiment de toute éternité d'une manière souveraine, comme étant le souverain bien. L'amour éternel et réel du Père et du Fils, c'est la personne du Saint-Esprit, qui s'aime de nouveau lui-même éternellement dans le Père et le Fils[2].

Remarque. — Afin d'établir encore en quelques courtes paroles la distinction qui existe dans la sainte Trinité, nous ferons observer qu'il n'y a pas intérieurement de distinction quant à l'essence, mais seulement quant aux personnes; car l'Eglise a déclaré (*Concil. lateran.*, IV), que « le Père est un autre; le Fils, un autre; le Saint-Esprit, un autre, mais non autre chose ; » et il est dit dans le Symbole de saint Athanase : « Autre est la personne du Père, » etc. — La première personne s'appelle « le Père, » et existe de toute éternité par elle-même; c'est-à-dire qu'elle est le principe de son existence et de toute existence; voilà pourquoi les Pères de l'Eglise l'appellent « le fondement sans fondement. » — La seconde personne en Dieu est appelée « le Fils, » et « est engendrée du Père de toute éternité, » mystère qui est exprimé par ces paroles (*Ps.* II, 7) : « Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui. » Comme, en Dieu, il n'y a ni passé, ni avenir, mais un éternel présent, le mot « aujourd'hui » ne s'applique pas à un jour ordinaire, mais à l'Eternité.

[1] Le célèbre Bellarmin, dans son *Catéchisme*, a essayé d'exprimer sous une forme populaire ce regard de Dieu sur lui-même, par la comparaison suivante : « Quand quelqu'un se regarde dans un miroir, il produit une image qui lui est exactement semblable, car elle lui est identique non-seulement par la forme, mais encore par les traits, l'attitude et le mouvement, de telle sorte que chaque mouvement que fait celui qui se regarde, se reproduit instantanément et absolument sous la même forme dans l'image qu'il regarde. Et cette image, d'une ressemblance si parfaite, se reproduit sans le moindre effort, sans perte de temps, tout à coup et par le simple regard. » C'est ainsi que nous pouvons nous représenter comment Dieu le Père se regarde en quelque sorte et se reconnaît lui-même avec l'œil de son intelligence, dans le miroir de sa divinité, et engendre par là un être parfaitement égal à lui-même, qui est non-seulement son image, mais encore sa substance même tout entière ; car en Dieu la chose pensée est aussi réelle que l'être pensant.

[2] *Conf. Dieringer's Dogmatick.*

— La troisième personne est appelée le « Saint-Esprit, » et « procède du Père et du Fils. » Quant à sa procession du Père, le Sauveur lui-même s'exprime en ces termes (*Jean*, XV, 26) : « Cet Esprit de vérité, qui procède du Père, et que je vous enverrai de la part du Père, il rendra témoignage de moi ; » et quant à sa procession du Fils (*Jean*, XVI, 14) : « Il prendra de ce qui est à moi et vous l'annoncera, » et (*Gal.*, IV, 6) : « Dieu a envoyé dans vos cœurs l'esprit de son Fils [1]. »

Relativement à la distinction extérieure qui existe dans la sainte Trinité, il y a celle des œuvres des trois personnes divines par rapport au salut des hommes, puisque la révélation attribue principalement l'œuvre de la Création au Père (« Au commencement Dieu créa le ciel et la terre ») : l'œuvre de la rédemption au Fils (« Jésus-Christ nous a rachetés » *Gal.* III, 13), et l'œuvre de la sanctification au Saint-Esprit (« Vous avez été sanctifiés par l'esprit de notre Dieu ») (I *Cor.*, VI, 11).

B. *Qu'il faut honorer et professer ce mystère.*

Nous devons nous incliner profondément devant cet admirable et sublime mystère de notre sainte foi, et réfléchir sur l'amour infini avec lequel les trois personnes divines concourent mutuellement à notre salut et à notre sanctification, nous qui cependant ne sommes que de misérables vers de terre. Nous devons méditer sur la bonté du Père, qui, en nous créant à sa ressemblance, a bien voulu, de préférence à tant de milliers de créatures, nous adopter au nombre de ses enfants, et nous préparer auprès de lui une récompense d'une beauté ineffable, une récompense éternelle ; mais surtout nous ne devons pas oublier que, malgré notre désobéissance, et le malheur où nous étions tombés par notre propre faute,

[1] Nous donnerons les détails historiques relatifs aux disputes qu'a suscitées la doctrine qui déclare que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, dans le huitième article du Symbole.

il n'a pas voulu nous repousser éternellement, comme il a fait à l'égard des mauvais Anges, mais qu'il a daigné nous envoyer ce qu'il avait de plus cher à son cœur paternel, son Fils unique, et l'a sacrifié pour nous ; car « Dieu a tant aimé le monde qu'il a » etc. (*Jean*, III, 16).

Nous devons adorer et remercier la miséricorde du Fils, qui, dans la plénitude des temps, abandonnant la gloire qu'il possédait auprès de son Père, avant que le monde fût (*Jean*, XVII, 5), est descendu du trône de l'éternelle majesté, accomplissant ainsi son premier sacrifice dans le ciel ; s'est revêtu de la forme d'esclave, et a couronné et scellé sur le bois infâme de la croix les innombrables sacrifices offerts pendant trente-trois ans passés dans cette vallée de larmes, par le plus grand et le plus douloureux des sacri ces. Et, bien qu'il soit retourné triomphant auprès de son Père pour nous y préparer des demeures, il n'a pas cessé et ne cesse pas de rester avec nous tous les jours jusqu'à la fin du monde, d'une manière invisible, il est vrai, mais véritable et réelle, puisqu'il habite continuellement sur nos autels, qu'il s'est immolé comme la victime la plus pure et la plus efficace qui puisse être offerte au Très-Haut, qu'il est devenu la nourriture de nos âmes et le gage de la résurrection future de nos corps, qui expient ici-bas les peines dues à nos péchés.

Nous devons réfléchir et méditer sur l'amour du Saint-Esprit, qui, descendu des hauteurs célestes pour mettre le couronnement à l'œuvre de notre rédemption, par la sanctification de nos âmes, nous a ouvert le trésor des grâces que nous ont acquises les mérites infinis de Jésus-Christ, et fait couler sur nous les sept sources du salut, les sacrements, où l'âme peut se purifier de ses souillures et

de sa lèpre, et trouver la force dont elle a besoin dans ses travaux et ses souffrances; qui a consacré nos cœurs pour être ses temples, y a allumé la lumière de la vraie foi, et fait monter vers le ciel la flamme des sacrifices que nous offrons dans l'ardeur de notre reconnaissance.

En vérité, si le mystère de la très-sainte Trinité est réellement sublime et profond, l'amour qui s'y révèle envers nous ne l'est pas moins; aussi notre cœur doit-il payer de retour par un saint et généreux amour; et de même que la miséricorde et la bonté des trois personnes divines se sont pour ainsi dire concentrées dans l'homme, de même toute la dévotion et la reconnaissance de l'homme doivent avoir pour objet et pour fin la très-sainte Trinité.

TRAITS HISTORIQUES.

La vue du soleil. — Au seizième siècle vivait à Rome un saint personnage, nommé François Jolianus, remarquable surtout par son ardente dévotion envers la sainte Trinité. Un jour qu'il traversait les rues de la ville pendant la chaleur brûlante du midi, il s'arrêta tout à coup comme par inspiration, et se mit à regarder le soleil. Son compagnon, qui trouvait la chaleur trop insupportable, et qui cherchait à se mettre à l'ombre, lui demanda dans son étonnement pourquoi il demeurait ainsi arrêté ! « Oh ! répondit le saint, je ne trouve pas le soleil importun; sa vue, au contraire, remplit mon âme d'une jouissance toute céleste. Je vois et je distingue trois choses dans le soleil : son existence, son éclat et sa chaleur. Son existence, qui date depuis des milliers d'années, me rappelle l'Eternité du Père; son éclat me fait ressouvenir du Fils, qui est venu dans le monde pour en être la seule véritable lumière, et pour dissiper les ténèbres; sa chaleur me rappelle le Saint-Esprit, dont la flamme, semblable au feu qui purifie l'or dans la fournaise, purifie notre âme afin qu'elle devienne par sa beauté un ornement digne du ciel. Et de même que c'est le soleil qui donne à la nature

son accroissement, sa vigueur, sa couleur et ses parures, de même c'est la sainte Trinité qui communique à notre âme son prix, son charme et sa beauté[1]. »

Parmi les partisans de la dévotion envers la très-sainte Trinité se sont surtout distingués : saint Augustin, qui, dans ses pénibles travaux, se fortifiait par cette aspiration affectueuse : « O mon amour, ma joie, ô très-sainte Trinité ! » Saint François Xavier, qui, dans l'œuvre difficile de ses missions, se ranimait par cette exclamation : « O très-sainte Trinité ! tout pour votre amour, pour votre honneur et gloire ! » Saint Boniface, apôtre de l'Allemagne, qui éprouvait, quels que fussent les embarras dans lesquels il se trouvât, un soulagement dans ces paroles : « Pour l'amour de la sainte Trinité ! » Sainte Gertrude, dont la prière fervente était : « Prenez-nous, très-sainte Trinité, sous votre garde et protection, afin que votre volonté se fasse en nous, sur nous et par nous ! » — Au reste il n'y a pas un vrai chrétien, à plus forte raison pas un saint, qui ne doive être ou ne soit animé d'une ardente dévotion envers la très-sainte Trinité.

La Congrégation de la sainte Trinité. — Cette Congrégation fut fondée à Rome en 1548 par saint Philippe de Néri, en faveur des voyageurs pauvres et des malades. Il voulait honorer par les œuvres de l'amour la sainte Trinité, qui est elle-même la source de toutes les grâces et de tous les bienfaits. Dans le principe, cette Congrégation ne se composait que de quinze membres, qui se réunissaient dans l'église de Saint-Salvator pour adorer la très-sainte Trinité. Emus du triste état des pèlerins qui se traînaient, abattus et malades, à travers les rues de Rome, ils se constituaient leurs guides, les portaient sur leurs propres épaules dans une maison disposée pour les recevoir. Là, ils leur lavaient les pieds, leur préparaient à manger, en un mot,

[1] On rapporte encore, au sujet de ce saint, qu'il voulait dans tout ce qu'il faisait penser à la sainte Trinité. Ainsi, à table, il faisait trois signes de croix sur le pain, le coupait en trois morceaux, ne mangeait jamais de plus de trois sortes de nourriture. Dans sa chambre, il avait une table et un siége à trois pieds ; son lit était composé de trois planches; dans la journée, pendant qu'il travaillait, il faisait souvent trois génuflexions de suite. Sur sa tombe, qui est à Rome, on lit ces paroles : *P. François Jolianus, fervent adorateur de la sainte Trinité.*

(Lohn. Bibl. 1, 534).

leur rendaient nuit et jour, tant sous le rapport spirituel que temporel, des services de toute espèce. C'est de ce début si modeste qu'est sorti cet institut grandiose et célèbre par toute la terre, fondé en faveur des chrétiens qui, de toutes les parties du monde, se rendent en pèlerinage à Rome. On vit entrer dans cette confrérie les personnages les plus distingués de l'un et l'autre sexe, et de riches donations ont permis de construire un vaste hôpital en l'honneur de la sainte Trinité. Jusqu'à ce jour on est resté scrupuleusement fidèle au but généreux qu'on s'était proposé; toutes les personnes, sans distinction, sont admises dans la maison de la Congrégation, à la seule condition qu'elles soient éloignées de Rome de soixante milles italiens[1], et qu'elles attestent par un témoignage qu'elles sont véritablement en pèlerinage. Les deux sexes y sont totalement séparés; les femmes y sont soignées et servies par des dames romaines.

L'utilité de cette Congrégation se révèle surtout d'une manière éclatante pendant les années du jubilé. Ainsi, pendant les années 1557 et 1600, trente mille pèlerins y furent admis chaque fois, et en 1825, l'hôpital donna l'hospitalité ou l'aumône à plus de deux cent mille voyageurs.

Ce qu'il y a en cela de plus touchant, c'est que les pauvres pèlerins sont soignés par des personnes de la plus haute noblesse, par des prélats, des cardinaux, par le pape lui-même, par des princes et des souverains étrangers, revêtus d'un petit sac rouge, costume de la Congrégation.

Nous pouvons, nous aussi, bien qu'éloignés de Rome, devenir membres de cette Congrégation de la sainte Trinité, en témoignant une charité ardente envers le prochain; car celui qui nourrit et soulage les pauvres, celui-là soulage un enfant du Père céleste, et ce que nous faisons au moindre des siens, le Père céleste nous assure (*Matth.*, xxv) que c'est à lui-même que nous le faisons Celui qui donne des vêtements à ceux qui en ont besoin, qui travaille à la conversion des pécheurs, celui-là orne et embellit le temple du Saint-Esprit.

[1] Environ quinze milles d'Allemagne.

L'Église catholique nous invite en particulier à honorer et à adorer la très-sainte Trinité :

I. *Par l'institution de la fête de ce nom.*

Saint Vincent Ferrier disait en parlant de cette fête (serm. 2 *de Trinit.*) : « De même que l'Eglise, outre qu'elle célèbre la mémoire de chaque saint par une fête particulière, solennise encore une fête de tous les saints réunis, afin de suppléer aux lacunes qui pourraient rester dans la célébration des fêtes particulières ; de même, et avec plus de raison encore, outre les fêtes particulières du Seigneur, l'Église célèbre la fête collective des trois personnes divines, afin de compenser et de compléter ce qui aurait pu échapper dans les autres. » — Cette solennité peut donc être considérée comme une fête composée de toutes les fêtes du Seigneur, et dans laquelle les fidèles peuvent contempler, comme d'un seul coup d'œil, ce que les trois personnes divines ont fait pour nous.

Relativement à l'origine de cette fête, quelques-uns pensent qu'elle a été établie par le pape Grégoire-le-Grand, dans le but de professer solennellement le dogme de la sainte Trinité, que niaient les Ariens, mais que dans la suite elle tomba en désuétude. Il paraît, d'après une lettre de Caturphus à Charlemagne, que c'est sous ce prince qu'elle fut réintégrée, sans toutefois rencontrer une approbation universelle. Mais, au commencement du treizième siècle, on vit Etienne, évêque de Liége, se montrer zélé partisan de la fête de la sainte Trinité. Célébrée d'abord dans sa cathédrale seulement, son successeur, Richard, l'étendit à toutes les églises de son diocèse, et depuis cette époque elle se propagea dans toute la France, sans néanmoins qu'elle fût généralement admise. Ce fut Jean XXII qui, le premier, la rendit obligatoire pour toute la chrétienté, et or-

donna qu'elle serait célébrée partout le premier dimanche après la Pentecôte,[1], soit parce que la fête de la Trinité remplit le but de toutes les autres fêtes, dont elle est le complément, et qu'elle est en quelque sorte l'octave de Noël, de Pâques et de la Pentecôte; soit parce que ce ne fut qu'après la Pentecôte que les Apôtres annoncèrent ce mystère à l'univers entier.

II.

L'Église catholique nous apprend en outre :

A réciter cette prière : « Gloire soit au Père, au Fils et au Saint-Esprit, » dans laquelle nous louons et vénérons en quelques paroles les trois personnes de la sainte Trinité.

Cette prière. appelée aussi hymne de la sainte Trinité, est, quant à l'ensemble de son contenu, d'une très-haute ancienneté; quelquefois la forme en était plus longue ou plus courte. Ainsi il est dit dans les Actes du martyre de saint Ignace (*Apud Ruin.*) : « Il a accompli sa course en Jésus-Christ Notre-Seigneur, par lequel et avec lequel honneur et puissance soit au Père et au Saint-Esprit, dans l'éternité. Ainsi soit-il. »

La forme actuelle du « *Gloria Patri*, » etc., a été établie à l'occasion des Ariens. Comme ils niaient la consubstantialité du Père avec le Fils, les catholiques se virent forcés de s'exprimer avec plus de réserve et de précision, en disant : « Gloire soit au Père, et au Fils, » etc., pour que le Fils, qui a la même nature divine que le Père, eût aussi les mêmes honneurs divins (Sozom, *Hist. eccl.*, l. III). — Saint Athanase, ce courageux adversaire des Ariens, écrivait (*De Virg.*) : « Vous devez prier: Gloire soit au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit, maintenant, et toujours, et dans les siècles des siècles. »—Les paroles: « *Sicut erat in principio* » y furent jointes plus tard, et aujourd'hui encore les Grecs ne les connaissent pas.

[1] Précédemment, il n'y avait point, en effet, d'uniformité sur ce point. Quelques Églises la célébraient à la fin de l'année, c'est-à-dire, le dernier dimanche qui précède l'Avent; d'autres, comme le faisait encore l'Église de Strasbourg en 1364, le lundi après le premier dimanche de la Pentecôte.

Cette prière était récitée avec une dévotion toute particulière par saint Simon Stylite, qui, pendant les trente années qu'il passa sur une colonne haute de quarante aunes, répétait à toutes les heures : « Gloire soit à Dieu, » etc.

Le vénérable Bède, aussi distingué par son éloquence que par la sainteté de sa vie, ne laissait pas passer un seul jour sans saluer plusieurs fois la sainte Trinité par cette prière ; et même pendant la nuit, ses premières paroles, dès qu'il se réveillait, étaient celles-ci : « Gloire soit au Père, » etc., Lorsque, dans sa dernière maladie, il fut proche de sa fin, cette prière fut la dernière dont son âme se servit pour prendre congé de ce monde, et s'envoler dans les cieux, pour y contempler face à face la sainte Trinité envers laquelle il avait eu tant de dévotion pendant sa vie (*Engelgrav., de Trinit.*).

Une des pratiques les plus excellentes et que nous employons le plus souvent pour honorer la sainte Trinité, c'est

III. *Le signe de la Croix.*

Le prophète Ezéchiel vit un jour en esprit, dans le temple de Jérusalem, six hommes ayant chacun à la main un instrument de mort, se placer à côté de l'autel destiné aux sacrifices. Il y en avait un septième au milieu d'eux, qui était revêtu d'une robe de fin lin, et qui avait un écriteau sur les reins. Le Seigneur appela ce dernier et lui dit : « Passez au travers de la ville, au milieu de Jérusalem, et marquez un *thau* (T) sur le front des hommes qui gémissent dans la douleur de voir toutes les abominations qui se font au milieu d'elle, c'est-à-dire de ceux qui ne prennent aucune part au culte des idoles, et qui sont animés de sentiments de pénitence. Tuez tout, continua le Seigneur, sans qu'un seul échappe, vieillards, jeunes hommes, vierges, femmes et enfants ;

mais ne tuez aucun de ceux sur le front desquels vous verrez le *thau* écrit » (*Ezéch.*, IX)[1].

Nous avons là un symbole du signe la Croix, car la lettre *thau*, dans l'ancienne langue hébraïque, comme dans la langue phénicienne et samaritaine, avait la forme d'une croix [2]. Cet homme revêtu d'une robe de lin préfigure le Sauveur, qui, venu dans le monde sous la forme d'un esclave, et écrivant le signe de la Croix sur le front de tous ceux qui se rendent dignes, par leurs sentiments de pénitence, de participer aux mérites de la rédemption, les met ainsi à l'abri de la puissance de sa justice vengeresse, et les arrache à la mort [3].

a. Le signe de la Croix, pour nous qui sommes chrétiens, est aussi la plus courte profession de foi possible; car il exprime les deux plus sublimes mystères de notre sainte religion.

En effet, en prononçant simplement le nom des trois personnes divines, nous professons, d'une manière tout abrégée, que nous croyons à la très-sainte Trinité et à l'œuvre glorieuse de notre rédemption opérée sur la Croix. C'est sur la Croix que le Père a sacrifié pour nous ce qu'il avait de plus cher (*Jean*, III, 16); et

[1] Le *thau*, selon la remarque de saint Jérôme, ressemblait à cette époque à une croix; il était la figure du salut que Jésus-Christ devait apporter au monde en mourant sur la croix. *(Note du Trad.)*

[2] On rencontre aussi la croix dans la langue des signes des Égyptiens; elle signifie *santé* ou *vie*. L'historien Socrate raconte que les chrétiens, lorsqu'ils détruisaient quelque temple dédié à Sérapis, rencontraient souvent une croix sur la pierre fondamentale de l'édifice, et que cette découverte déterminait une foule de païens à embrasser le christianisme *(Histoire ecclés.*, V, 5).

[3] Cette circonstance d'après laquelle Jacob, sur le point de mourir, bénissait ses neveux Ephraïm et Manassès, et leur imposait les mains en forme de croix, est aussi considérée comme une figure du signe de la Croix, avec lequel nous nous bénissons et nous marquons nous-mêmes.

c'est en mourant sur la Croix que le Fils a témoigné son amour à son Père (*Phil.*, II, 8). C'est là qu'il a expié notre désobéissance, et c'est depuis que ce sacrifice de la Croix a rendu inutiles et superflus les sacrifices que les Juifs offraient dans le temple, que le Saint-Esprit a choisi le cœur des hommes pour son temple, et s'est chargé de la dispensation des mérites que Jésus-Christ nous a acquis en mourant pour nous sur la Croix.

Ancienneté et forme du signe de la Croix. — L'ancienneté de l'usage du signe de la Croix nous est attestée par les plus anciens écrivains de l'Eglise chrétienne primitive (*Cf.* CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 157). Plusieurs prétendent même que cette coutume de faire le signe de la Croix sur soi-même et sur les autres était déjà connue des Apôtres. Ainsi Nicéphore écrit (*Hist.*, l. II, c. 42) que saint Jean l'Evangéliste se marqua encore du signe de la Croix avant de mourir. — D'après Hilduin (*Sur.* 9 octob.), c'est le signe dont se servit l'apôtre saint Paul pour rendre la vue à un aveugle : il fit le signe de la Croix sur ses yeux. — La coutume généralement usitée depuis les premiers temps de se servir du signe de la Croix pour abolir les emblèmes et symboles fort nombreux du paganisme, contribua aussi beaucoup à propager l'usage de ce signe sacré.

Dans les premiers siècles, c'était l'usage de ne faire le signe de la Croix que sur le front[1]. On commença aussi, comme

[1] Saint Chrysostôme donne l'avertissement suivant (hom. 12 in I *Cor.*) : « Apprenez à vos enfants à faire avec la main le signe de la Croix sur le front ; et avant même que leurs petites mains puissent le faire, faites-le-leur vous-mêmes sur le front. » — Cependant nous trouvons aussi quelques exemples de signes de Croix faits sur la bouche et sur la poitrine. Ainsi saint Jérôme dit, en parlant de sainte Paule (ep. 108) : « En tenant son doigt sur sa bouche, elle marquait ses lèvres du signe de la Croix. » Et saint Chrysostôme dit encore dans un autre endroit (hom. 87 *in Matth.*) : « Quand vous sentez votre cœur enflammé par la passion, faites le signe de la Croix sur votre poitrine. » Sophronius dit aussi, en parlant de la pénitente Marie Égyptienne (ann. 421,) que, lorsqu'elle conversait avec Zozime, elle faisait le signe de la Croix sur son front, sur ses yeux, et sur sa poitrine (Voir sa vie dans le CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 272).

l'atteste Innocent III (*Miss.*, l. II, c. 45), à faire le signe de la Croix de droite à gauche, pour indiquer que le salut était passé du peuple choisi d'Israël aux païens. — L'usage de se marquer soi-même du signe de la Croix sur le front, sur la bouche et sur la poitrine, n'est admis généralement que depuis le sixième siècle. Cette forme de bénédiction s'appelle communément petite Croix, ou croix allemande, pour la distinguer de la grande Croix ou croix latine qui est usitée depuis le huitième siècle, et qui se fait en portant la main au front, puis de là en ligne droite sur la poitrine, puis sur l'épaule gauche et sur l'épaule droite, de manière à reproduire la forme matérielle de la Croix. La grande Croix des Grecs et des Russes se distingue de la nôtre, en ce qu'ils marquent la ligne horizontale des bras de la Croix, en allant de droite à gauche. — Il existe une troisième manière de reproduire ce signe : elle consiste à faire le signe de la Croix en l'air, en étendant la main ; c'est ainsi qu'on bénit d'autres personnes, et toute espèce d'objets placés en dehors de soi.

Chaque mouvement particulier, de même que chaque endroit que l'on marque en faisant la croix allemande, revêt un sens significatif. Ainsi le premier signe, celui qui se fait de bas en haut, est destiné à nous rappeler que, dans son infinie miséricorde, la très-sainte Trinité est descendue des hauteurs célestes pour nous sauver et nous élever à elle, et pour attester que « tout don parfait vient d'en-haut, et descend du Père des lumières » (*Jacq.*, I, 17). — Le signe qui se fait de gauche à droite signifie qu'en mourant sur la Croix Jésus-Christ nous a transportés du côté gauche, qui est le côté de la mort et du péché, au côté droit, qui est celui des vivants et des justes.

Nous marquons le front, qui est la partie principale du corps, en souvenir de la première personne divine, le Père, qui a créé tout ce qui existe, et pour nous rappeler que, de même que le Père n'a pas rougi de son Fils mourant sur la Croix, nous ne devons pas non plus rougir de croire à Jésus crucifié, mais le confesser franchement et publiquement devant l'univers entier.

En faisant le signe de la Croix sur notre bouche, nous déclarons que nous croyons à la seconde personne divine, le Verbe, qui s'est fait chair par amour pour nous, et nous nous ressouvenons que nous ne devons nous glorifier en rien autre chose

qu'en la Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ (*Gal.*, VI, 14).

Nous faisons le signe de la Croix sur la poitrine pour attester que nous croyons à la troisième personne divine, le Saint-Esprit, qui a choisi notre cœur pour en faire son temple, qui le purifie et le réchauffe, afin que nous embrassions volontiers la Croix de Jésus-Christ, et que rien ne puisse plus nous en séparer.

En faisant le signe de la Croix, nous disons « Au nom, » et non pas « aux noms, » parce que nous croyons et adorons un seul Dieu en trois personnes.

b. Si le signe de la Croix est notre professsion de foi la plus abrégée, elle est aussi notre invocation la plus énergique, car quel nom plus puissant y a-t-il que celui de la très-sainte Trinité ? et quelle invocation plus efficace que celle qui repose sur Jésus-Christ mort sur la Croix, puisqu'il est la source de toutes les grâces, le fondement de toutes les miséricordes, et qu'il a subi la mort pour nous combler de la plénitude de ses bénédictions ?

En faisant le signe de la Croix sur notre front, nous bénissons et consacrons notre intelligence, afin que jamais nous n'oubliions Dieu et ses commandements, et pour que notre âme, semblable au tournesol, se tourne sans cesse vers le Soleil de l'éternelle Vérité [1].

La Croix est le cachet et le sceau de notre bouche ; elle empêche le mal d'y pénétrer, en nous gardant de tout excès dans le boire et le manger, et d'en sortir en proférant des discours coupables. Ce signe sacré que nous faisons sur nos lèvres nous prêche la mortification, l'abstinence et la discrétion, et nous avertit que nous

[1] Semblables au grand-prêtre, qui portait autrefois ces paroles sur un écriteau en or placé sur son front : *Saint au Seigneur*, nous portons, nous, le symbole de notre consécration au Seigneur, le signe de la Croix; car nous sommes *un sacerdoce royal* (I *Pierre* II, 9).

ne devons nous en servir que pour annoncer la vérité, pour défendre la gloire du Seigneur et la réputation de notre prochain.

La Croix doit encore être pour notre poitrine une cuirasse qui nous protége contre les assauts du démon et de ses partisans ; elle est destinée à relever et à fortifier notre courage contre les ennemis intérieurs et extérieurs de notre salut ; car la foi nous répète aujourd'hui encore ces paroles que Constantin lisait autrefois au ciel, sur la Croix : « C'est par ce signe que vous serez vainqueur [1]. » — La Croix est destinée à nous rappeler sans cesse que notre cœur a été consacré pour être le temple de l'Esprit-Saint, et qu'elle est l'arme terrible avec laquelle nous pouvons bannir du sanctuaire de notre cœur tout ce qui le profane (les mauvaises pensées et les désirs honteux), comme autrefois Jésus-Christ chassa avec un fouet les profanateurs du temple. — En outre, de même qu'en faisant le signe de la Croix sur notre bouche, nous bénissons en quelque sorte la Croix de Jésus-Christ ; de même, en faisant le signe de la Croix sur notre poitrine, nous la serrons pour ainsi dire avec affection contre notre cœur, et nous déclarons prêts à souffrir avec Jésus crucifié, afin de pouvoir un jour nous réjouir avec Jésus glorifié.

TRAITS HISTORIQUES

La *salutaire vertu* du signe de la Croix a été reconnue de tout temps, et s'est toujours révélée d'une manière admirable. Aussi Tertullien disait-il (*Pœnit.*, c. 6) que les païens semblaient revêtus d'une forme *nouvelle*, lorsque, par le signe de la Croix, ils avaient été admis au nombre des novices du Christianisme (des catéchumènes).

[1] *Cf.* CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 219.

Lactance disait (*de Morte persecut.*): « Par le signe de la Croix, les chrétiens font tomber les idoles des autels ; par le signe de la Croix, ils délivrent eux-mêmes les hommes des mauvais esprits. Il suffisait à un chrétien de faire le signe de la Croix sur son front, pour que les devins ne trouvassent pas dans les entrailles des victimes les signes qu'ils y cherchaient. »

Outre les exemples que nous avons rapportés dans le CATÉCHISME HISTORIQUE (1er vol., page 158) sur la vertu du signe de la Croix, nous citerons encore le suivants :

L'épreuve du feu. — Pendant la persécution des chrétiens qui eut lieu sous l'empereur Domitien, Tiburce ayant été conduit devant le préfet Fabius, celui-ci fit allumer un brasier ardent, et commanda à Tiburce d'y jeter de l'encens ou d'y marcher nu-pieds. Sans hésiter, Tiburce choisit le dernier parti. Il fit le signe de la Croix et marcha sur les charbons sans en ressentir aucune douleur; après quoi il défia le juge de mettre seulement la main dans de l'eau bouillante, au nom de Jupiter. « Qui est-ce qui ignore, dit le juge tout confus, que votre Christ vous a enseigné la magie ? » Fabius en colère condamna aussitôt le saint à avoir la tête tranchée (*Acta Martyr.*). — C'est ainsi que nous-mêmes nous échapperons par le signe de la Croix aux séductions de l'idolâtrie plus raffinée encore qui existe de nos jours, idolâtrie qui consiste dans l'amour du monde et de ses magnificences, et que nous sortirons intacts de l'épreuve des tentations. *La Croix* nous rendra le *chemin de la Croix* aussi facile qu'elle a rendu facile le passage de Tiburce à travers les charbons ardents.

Les incrédules et la Croix. — Sous le règne de l'empereur Phocus, au commencement du septième siècle, plusieurs Turcs, envoyés par Chosroès, arrivèrent à Constantinople, portant une Croix noire sur le front. Étonné, l'empereur leur demanda pourquoi ils portaient sur leur front la Croix du Sauveur, puisqu'ils ne croyaient pas en lui. Les Turcs répondirent que plusieurs années auparavant une maladie effroyable ayant éclaté dans leur pays et fait d'innombrables victimes, quelques chrétiens qui se trouvaient là avaient conseillé à ceux qui, dans leur trouble et leur désespoir, ne savaient plus quel remède employer, de marquer leur front d'une croix, et que ceux qui avaient suivi ce conseil avaient été préservés ; que depuis cette

époque ils portaient ce signe protecteur avec une grande confiance. Tel est le récit qu'en fait l'historien grec Nicéphore Callixte (l. VI, c. 20). — Quels effets infiniment plus grands la Croix ne produira-t-elle pas sur le front des fidèles! et avec quelle confiance ne devons-nous pas espérer qu'elle nous délivrera, sinon de tous les maux temporels, au moins du plus grand de tous les maux, le péché, puisqu'il cause à notre âme une ruine éternelle? Voilà pourquoi notre bonne mère la sainte Église, dès qu'un enfant est né, fait marquer la Croix sur son front et sur sa poitrine, et que dans tous ses sacrements et ses cérémonies saintes elle a recours à ce signe de salut. Le signe de la Croix est encore le dernier adieu maternel que l'Église adresse à l'âme avant d'aller comparaître au tribunal du Très-Haut; c'est aussi par le signe de la Croix qu'elle bénit notre corps lorsqu'il descend dans le sépulcre.

Saint Laurent rendait la vue aux aveugles par le signe de la Croix; et *saint Roch*, par ce signe du salut, préserva plusieurs villes de la peste: voilà pourquoi il est honoré comme le patron des pestiférés.

Comparaisons. « Quand quelqu'un porte les armoiries d'un roi, dit saint Ephrem (Serm. *de Vivif. Cruc.*), personne n'ose s'attaquer à lui. Cette marque seule suffit pour le mettre à l'abri des attaques de ses ennemis. Combien plus grande ne doit pas être notre confiance, à nous qui portons non pas l'armoirie d'un roi de la terre, mais celle du roi du ciel, et qui pouvons résister aux ennemis de cette Croix avec laquelle il les a depuis longtemps, mais en vain, couverts de confusion. »

« De même que le chien a peur du bois, c'est-à-dire du bâton avec lequel on le bat, de même l'ennemi de notre salut tremble quand il voit faire le signe de la Croix, parce qu'il se rappelle le bois de la Croix, au moyen de laquelle il a été vaincu par Jésus-Christ (S. Cyrille). » — La Croix est une arme, un bouclier, un trophée de la victoire sur le démon. Elle est un cachet qui nous fait reconnaître de l'Ange exterminateur, et qui le fait passer outre sans nous nuire; car la vue de ce signe lui rappelle la précieuse rançon payée par le sang de l'Agneau immaculé » (*Joann. Damasc.*).

Puis donc que le signe de la Croix est doué d'une si

grande efficacité, nous devons y recourir souvent, le faire avec une vraie dévotion, et animés de vifs sentiments de pénitence. Saint Augustin nous y exhorte en ces termes (serm. 215, *de Tempore*) : « Tous les objets qui vous sont chers et précieux, vous devez les marquer et en quelque sorte les sceller du signe de la Croix. Mais à quoi bon vous servir d'un cachet pour cacheter de la paille pourrie ? Et que vous sert-il d'imprimer le sceau du Seigneur, la Croix de Jésus-Christ, sur votre front et sur votre bouche, si dans l'intérieur de votre âme tout est rempli de putréfaction et de souillure ? »

« Imprimons, dit saint Ephrem (*l. c.*), le signe vivifiant de la Croix sur nos portes, sur nos fronts, sur notre bouche, sur notre poitrine et sur tous nos membres. Revêtons-nous des armures impénétrables du chrétien. — N'omettez jamais, chrétiens, de porter avec vous nuit et jour, à toute heure, à tout moment, partout, l'arme protectrice de la Croix. Couvrez-vous de ce bouclier sacré, soit que vous veilliez ou que vous dormiez, soit que vous voyagiez ou que vous entrepreniez n'importe quel travail, soit que vous mangiez ou que vous buviez. Ornez vos membres de ce signe salutaire, préservez-les avec ce signe, et jamais aucun mal ne s'approchera de vous. »

« Mais pourquoi, s'écrie saint Rupert (*Lev.*, v, c. 33), y en a-t-il si peu qui ressentent les effets de la vertu de la Croix ? Parce que, tout en portant la Croix sur leur front, ils ne portent pas le Crucifié dans leur cœur. Car on ne doit pas se contenter de faire le signe de la Croix extérieurement avec le pouce ; il faut encore le faire avec la foi intérieure et la confiance dans le cœur. »

TRAITS HISTORIQUES.

Sainte Macrine avait, au rapport de son frère, Grégoire de Nysse, une haute vénération pour le signe de la Croix. Elle le faisait chaque jour à plusieurs reprises avec une profonde dévotion, et chaque fois elle se sentait animée de forces nouvelles. Mais c'est principalement sur son lit de mort qu'elle en éprouva la précieuse vertu. C'est à l'aide de ce signe, en effet, qu'elle triompha de toutes les tentations d'impatience et de découragement dont elle fut assaillie, et qu'elle éloigna d'elle toutes les embûches du démon. Sentant sa fin approcher, elle fit le signe de la Croix sur ses yeux, sur sa bouche et sur son cœur, et recommanda ainsi son âme entre les mains de son céleste époux. (*Ex Script. S. Greg.*) — Il nous arrivera de même si, pendant que nous jouissons de la santé, nous nous habituons à faire le signe de la Croix avec une vraie dévotion. Nous en sentirons toute la force pendant les jours de notre maladie, et au lit de la mort nous combattrons victorieusement le dernier combat.

Sainte Edithe. — Le corps de sainte Edithe, fille d'Edgar, roi d'Angleterre, ayant été déterré quinze jours après sa mort, sur l'ordre de saint Dunstan, afin de lui choisir et de lui préparer un lieu de repos plus honorable, lorsqu'on ouvrit son cercueil, on trouva tous ses membres à l'état de putréfaction, excepté le pouce de la main droite, qui était dans un état de fraîcheur et de conservation parfaite. Tous ceux qui avaient connu la sainte pendant sa vie se rappelèrent alors qu'ils l'avaient souvent vue faire le signe de la Croix avec une piété vraiment édifiante.—Ce phénomène miraculeux les remplit d'une vénération encore plus profonde pour le signe de la Croix. (*Ribad. in Vit.*, 16 *septemb.*). — Nous aussi, au jour de la résurrection, nous recevrons la récompense de notre dévotion pour le signe de la Croix, et nous la verrons dans notre corps transfiguré ; et au lieu d'être saisis d'effroi comme les méchants, nous contemplerons avec allégresse le « signe du Fils de l'homme » (*Matth.*, XXIV, 30), lorsqu'au jour du dernier jugement il apparaîtra dans les cieux ; car celui qui sur cette terre vénère la Croix comme un signe béni et sacré, la reconnaîtra un jour comme un magnifique étendard de triomphe, et son cœur tressaillira de bonheur.

§ III.

DES ŒUVRES DE DIEU.

1. De la Création en général.

De même que Dieu reçoit de son Fils, qu'il a engendré de toute éternité, et du Saint-Esprit, qui procède du Père et du Fils, une gloire intérieure, qui dure de toute éternité ; de même il a voulu être glorifié dans le temps et extérieurement, en manifestant sa gloire et son amour dans des créatures imparfaites. Or, ce but, il l'a réalisé dans la création, comme Dieu l'enseigne lui-même par ces paroles (*Is.*, XLIII, 7) : « C'est moi qui les ai créés, qui les ai formés et qui les ai faits pour ma gloire. » « Les cieux racontent la gloire de Dieu, et le firmament publie les ouvrages de ses mains (*Ps.* XVIII). » Les premières paroles de la Bible, le livre par excellence, sont celles-ci : « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. »

A. « Au commencement (avant que rien n'existât), Dieu (le Tout-Puissant, l'Éternel) créa (tira du néant) le ciel (tout ce qui est hors et au-dessus de la terre) et la terre (lieu où nous habitons).

REMARQUE.

Les païens prétendaient que la matière était éternelle, c'est-à-dire qu'elle était le principe fondamental de tout ce qui existe. Ce principe fondamental, d'après Thalès (mort 548 ans avant Jésus-Christ), était l'eau ; d'après Anaximène, l'air ; d'après

Héraclite, le feu : d'autres soutenoient de nouveau que le monde avait été formé d'atomes, c'est-à-dire de parcelles de matières aussi petites que possible.

Passant sous silence l'ancien dualisme oriental (doctrine qui admettait deux éléments primitifs éternels), nous parlerons seulement de l'erreur répandue au deuxième siècle par Manès et ses partisans, les Manichéens, touchant la création du monde. Selon Manès, deux Dieux existent de toute éternité, l'un *bon* (lumière, esprit) : l'autre *mauvais* (ténèbres, matière). Chacun de ces Dieux possède son royaume et a sous lui des divinités subalternes. Le prince du royaume des ténèbres ayant un jour aperçu de loin l'éclat du royaume de la lumière, il en devint jaloux, et résolut de livrer, lui et les siens, une bataille à ce prince. Alors le bon principe engendra, pour protéger son royaume, la mère de la vie, laquelle engendra le premier homme, que les Manichéens appelaient aussi du nom de Jésus, et ce fut ce dernier qui hasarda le combat contre le royaume des ténèbres. Il fut vaincu par les princes des ténèbres, qui s'emparèrent d'une partie de sa brillante armure.

Dans cette extrémité, le bon principe envoya au secours du premier homme captif une autre puissance engendrée par lui, l'Esprit vivant, qui lui tendit la main et le délivra; mais il fallait aussi délivrer l'armure qui appartenait au premier homme, et avec lui le royaume de la lumière; et pour cela le premier homme et l'esprit vivant étant trop faibles, le bon principe engendra encore de lui-même la Vierge de la lumière et le Saint-Esprit. Le prince des ténèbres, redoutant alors une attaque si bien préparée, rassembla toutes les parties de l'armure, et c'est avec ces parcelles de lumière et avec la matière fournie par son royaume qu'il forma l'homme nommé Adam ; dont par conséquent une partie — l'âme — vient du bon principe ; l'autre — le corps — du mauvais principe.

Voilà pourquoi il y a dans l'homme une lutte continuelle entre le bien et le mal, entre la lumière et les ténèbres. — C'est ainsi qu'en partant de faux principes, on marcha d'absurdité en absurdité, et qu'on altéra de plus en plus la pure doctrine de la révélation divine.

La doctrine corrompue des Manichéens se développant de plus en plus, le Concile de Latran, réuni à Rome en 1215, se vit

obligé de déclarer d'une manière plus précise, comme l'Eglise l'avait fait précédemment pour d'autres articles de foi, que « Dieu, au commencement des temps, par sa toute-puissante vertu, avait fait à la fois de rien l'une et l'autre créature, la spirituelle et la corporelle ; savoir celle des Anges et celle du monde, ensuite celle de l'homme, qui tient des deux, étant composée d'esprit et de corps. »

Des six jours de la création. [1]

« La terre était encore informe et toute nue, est-il dit au deuxième verset de la Bible, et les ténèbres couvraient la face de l'abîme. » La terre était donc encore un chaos informe et inanimé, une masse confuse d'éléments sans cesse en lutte les uns contre les autres [2]. C'est de ce chaos que Dieu, en six jours, sépara les élé-

[1] Comme il n'est pas rare de voir de nos jours des professeurs d'histoire naturelle sans foi ni conscience, enseigner à la jeunesse que l'histoire de la création n'est qu'une invention fabuleuse, et que les géologues ont trouvé pour résultat de leurs études que le récit de Moïse est faux et controuvé, les catéchistes des classes supérieures seront heureux de trouver ici la réfutation de cette fausse sagesse.

[2] Les Grecs et les Romains admettaient aussi l'existence du chaos, qu'Ovide appelle *rudis indigestaque moles.* Quelques-uns parlent d'un œuf d'où serait sorti le monde primitif. Quant à la conformation de la terre, les anciens s'en étaient formé toutes les idées imaginables. Ainsi, ils la considéraient comme un disque nageant sur l'Océan, et au-dessus duquel le Ciel formait comme une voûte solide. Chaque peuple s'imaginait habiter au centre de ce disque, jugeant ainsi d'après sa première impression. Les Indiens soutenaient que la terre était un énorme nénuphar nageantsur l'eau, de laquelle s'élevait, comme un bourgeon, Méru, la montagne des dieux, d'où sortaient, comme autant de feuilles, les quatre parties du monde, qui s'étendaient sur la mer. D'autres peuples de l'Orient disaient que la terre reposait sur le dos d'un énorme éléphant, qui ne se tenait jamais que sur trois pieds, afin de laisser reposer le quatrième, et que c'était le changement des pieds qui produisait cette secousse que nous appelons tremblement de terre. — Les anciens Germains pensaient que la terre avait été formée des lambeaux du cadavre du géant primitif Ymer, le père des glaciers gigantesques qui, déjà avant la création du monde, aurait été formé de va-

ments, et forma tout ce qui existe au-dessus de la terre, sur la terre et dans la terre.

Quant à la question de savoir si les six jours étaient de véritables jours, dans la signification actuelle de ce mot, c'est-à-dire des jours de vingt quatre heures, ou simplement un espace de temps plus ou moins long, ou enfin certaines périodes indéterminées, les opinions sont encore aujourd'hui partagées, et l Église ne s étant pas prononcée sur ce sujet, chacun est libre de se ranger à l'un ou à l'autre de ces sentiments.

Ceux qui pensent que ce sont des jours ordinaires s'appuient sur la toute-puissance de Dieu, qui a voulu se révéler d'une manière évidente dans la courte durée de l'acte de la création ; ils s'appuient aussi sur l'emploi de l'expression « soir » et « matin » qui se rencontre dans chacun des actes de la création, ainsi que sur les « six jours. » dont il est fait mention dans l'institution de la solennité du sabbat (*Exod.*, xx, 11).

Ceux qui admettent que les six jours étaient des périodes de temps plus ou moins longues, disent que les six jours sont autant de grandes révolutions de temps; car, abstraction faite de ce que le mot [1] dont se sert l'hébreu pour désigner les jours permet d'adopter un sens

peurs, et qu'il avait été tué dans un combat, par les deux bons principes, Wodan et Weele. Son crâne aurait formé la voûte des cieux ; son cerveau, les nuages; ses ossements, les montagnes ; ses cheveux, les forêts ; sa sueur et son sang, la mer ; la masse de ses chairs, la terre.

[1] Le mot hébreu « jom » indique effectivement un espace de temps indéterminé (*Cf.* Is. II, 17 et 20) ; nous en avons le terme analogue dans l'expression grecque ἰὼν, et dans le mot latin *ævum*. — Le mot latin *dies* lui-même signifie souvent *temps* (Cic., *Fam.*, VII, 28). — Sans doute, les expressions « soir et matin » en hébreu, « hereb et boker », signifient bien « soir et matin », mais elles signifient aussi trouble, mélange, changement, ordre, arrangement; or, comme chaque nouvel acte de la création devait nécessairement

plus large, il ne faut pas perdre de vue que plusieurs de ces actes de la création, si nous admettons que la marche actuelle des lois de la nature est encore la même que celle d'autrefois[1], exigent nécessairement des périodes plus longues que celles des jours ordinaires. Parmi ces actes de la création, il faut citer la formation des corps solides de la terre, les réactions et les solutions chimiques, les affaissements et les dépôts qui durent nécessairement avoir lieu, et enfin le développement, incontestable au point de vue géologique, qui, dans l'intervalle de ces différents actes de la création, dut nécessairement se réaliser dans les produits de la nature, depuis le plus imparfait jusqu'au plus parfait de la classe à laquelle il appartient.

« Quels étaient ces jours, dit saint Augustin (*De Civitat. Dei*, XI, 7), par quel mouvement d'alternative ils accomplissaient le soir et le matin, c'est ce qui se dérobe à la portée de notre intelligence. » Saint Ephrem pense (Ep. *ad Fortun.*, c. XI) que les sept jours de la création forment un ensemble de sept mille ans[2].

produire un violent bouleversement de toutes les forces de la nature, et que ce bouleversement devait finir lorsque le but de cet acte était atteint, qu'y a-t-il de plus propre pour exprimer cet état, que l'expression «trouble» —suivie du terme, arrangement? (*Cf. Mutzel's Urgeschichte der Erde*, etc. S. 6).

[1] Et pourquoi les lois de la nature n'auraient-elles pas fonctionné immédiatement après la création de la matière première? Est-ce peut-être qu'il y aurait eu quelque danger à en différer l'application en achevant le monde quelques milliers d'années plus tard; puisque, pour l'Éternel, ces milliers d'années ne sont que comme un seul jour? Dieu observe, dans l'exercice de sa toute-puissance, une certaine loi de parcimonie (*lex parcimoniæ*), et ne permet pas que, sans nécessité, la nature qu'il a créée fasse des sauts désordonnés et en opposition avec ses lois.

[2] Le philosophe juif Philon appelle (*de Mundi officio*) l'opinion de ceux qui prétendent que le monde a été créé en six jours ordinaires, une *simplicité rustique*.

Pour ce qui concerne la succession des six jours de la création et celle de la séparation des éléments telle qu'elle est donnée par Moïse, nous nous contenterons de remarquer en général que la géognosie, science qui a pour objet d'étudier la structure, la situation respective et la nature des matériaux qui composent le globe terrestre, et la géologie, qui s'occupe de décrire l'état actuel du globe, sont arrivées à des résultats qui, loin d'être en opposition avec les livres de la Genèse, écrits par Moïse depuis plus de trois mille ans, leur sont, au contraire, strictement conformes. Ainsi Cuvier, le plus grand géologue de notre époque, disait [1] :

« Moïse a laissé une cosmogonie dont chaque jour révèle l'exactitude d'une façon admirable. Les récentes observations géologiques s'accordent de la manière la plus parfaite avec la Genèse sur l'ordre dans lequel tous les êtres organiques ont été insensiblement créés. »

Marcel de Serres, l'un des plus grands géologues de la France, qui a écrit un ouvrage spécial sur l'accord de la science géologique avec les données du récit mosaïque (1838), et à qui le saint-père a fait l'honneur de lui écrire de sa propre main pour le remercier du service qu'il avait rendu à la religion, s'écrie avec enthousiasme : « La parole de la tradition (mosaïque) est-elle convaincue d'erreur par les faits (géologiques) les plus constants et les plus irrécusables? Non, mille fois non ! la science, sous ce rapport, dit la même chose que la tradition. »

« Les découvertes de la science géologique sont de tout point en harmonie avec les données mosaïques sur l'ordre dans lequel se sont succédé les diverses parties

[1] Discours sur les révolutions de la surface du globe.

de l'œuvre de la création. Comme la Bible, elle fait succéder à l'état chaotique de la terre la séparation de la terre ferme d'avec les eaux; ensuite apparaissent immédiatement les animaux aquatiques, les reptiles, les animaux ailés, les quadrupèdes, l'homme enfin, le couronnement de la création [1] ».

Premier jour de la création.—Après avoir appelé le ciel et la terre, c'est-à-dire tous les corps terrestres, du néant à l'existence, il restait à donner une forme et une configuration à cette masse chaotique [2].

Tout d'abord, Dieu tira du chaos l'élément le plus subtil, et qui est comme l'âme de toute la création matérielle, à savoir la lumière, en prononçant ces paroles: « Que la lumière se fasse;» et la lumière fut faite.

Par lumière, il ne faut pas seulement entendre la substance même de la lumière. Ainsi envisagée, la lumière est un fluide répandu dans toute la création, mais qui à l'état de repos n'éclaire pas, de même que l'air qui est en repos ne fait pas de bruit. Cette matière lumineuse ne brillait pas encore alors, parce que les corps célestes qui devaient la faire briller, bien qu'ils eussent été créés avec les autres corps dans le premier acte de la création, n'étaient pas encore disposés pour cet effet [3];

[1] *Mutzl's Urgeschichte*, S. 4.

[2] C'est pourquoi la théologie dogmatique distingue une première et une seconde création *(creatio prima et secunda)*. Par la première, elle entend la création du monde des esprits (les anges), et celle de la substance des êtres matériels; par la seconde, la séparation des éléments qui se fit à la parole du Seigneur, etc.

[3] Il existe deux hypothèses au sujet de la manière dont se produit la lumière. La première, appelée hypothèse d'émanations, ou hypothèse de Newton, prétend que la lumière s'exhale réellement des corps lumineux, et se répand de tous côtés. Les partisans de l'autre hypothèse soutiennent, au contraire, que la clarté provient d'un tremblement de la surface des corps lumineux.

Deux hypothèses ont également été émises sur la nature de la lumière. L'une, dite des ondulations ou des vibrations, adoptée par Descartes, Fresnel, etc., suppose l'univers rempli d'un fluide extrêmement subtil et élastique,

ce qui eut lieu seulement le quatrième jour. — Cette expression de Moïse (*Gen.*, I, 14) : « Dieu sépara la lumière des ténèbres », signifie que Dieu sépara la substance lumineuse des autres substances, c'est-à-dire des substances obscures. On objecte, à la vérité, que si la lumière ne brillait pas encore, le monde des plantes ne pouvait pas encore se développer au troisième jour (avant la création du soleil). Le célèbre chimiste Berzélius résout ainsi cette difficulté, dans son ouvrage sur la chimie (B. 5, S. 46) : Trois conditions sont indispensables pour que les phénomènes qui produisent la vie végétative puissent commencer. La première, c'est que la semence soit en contact avec un corps humide quelconque, dont elle puisse tirer une certaine quantité d'eau ; la seconde, qu'elle soit exposée à une température qui soit au moins au-dessus du degré de la congélation, et plus basse de 30 degrés au-dessus de ce même degré ; la troisième, que l'air pénètre jusqu'à la semence. L'influence immédiate des rayons du soleil est au contraire nuisible à la semence. Partout, dans la nature, nous trouvons que les premières manifestations de la vie, chez les êtres organiques, commencent dans l'obscurité, et qu'ils n'ont nullement besoin de l'action de la lumière. Ils ne cherchent la lumière que lorsqu'ils sont déjà arrivés à un

appelé éther, dont les ondulations, déterminées par l'action des corps visibles, agissent sur l'œil, de même que les ondulations de l'air, déterminées par l'action des corps sonores, agissent sur l'oreille ; dans ce système, la cause de la visibilité, la lumière, est un mouvement de vibration, excité dans l'éther par les corps sensibles, et qui, prolongé de proche en proche dans toutes les directions, se modifie d'après la nature des résistances qu'il éprouve. L'autre système, connu sous le nom de Système de l'émission, admet, avec Newton, que la lumière est une matière propre, un fluide extrêmement subtil, émanant des corps lumineux, et dont les molécules sont lancées en ligne droite par ces corps avec une très-grande vitesse et dans tous les sens. Cette théorie, qui, au premier abord, peut sembler plus naturelle, est aujourd'hui généralement abandonnée. — Ainsi, d'après le système de Fresnel, qui dit que la substance lumineuse a une existence indépendante des corps lumineux, la lumière pouvait fort bien, puisqu'elle était indépendante du soleil, exister dès le premier jour ; et c'est ainsi que la science moderne a privé de leur charme et de leur attrait les sarcasmes et les railleries des adversaires de la Révélation, d'après lesquels il serait absurde que la lumière eût été créée dès le premier jour, et que les corps célestes lumineux l'eussent été le quatrième seulement.

certain degré de développement. » — Il reste donc prouvé que le développement de la vie végétative est possible sans l'influence des rayons du soleil. Il suffit pour cela de la présence d'un corps lumineux et de la chaleur qui s'en exhale.

La lumière se propage avec une si grande vitesse, qu'elle vient du soleil à la terre en 8 minutes, 13 secondes; cette importante découverte fut faite par l'astronome danois Roemer en 1676.

Deuxième jour. — « Et Dieu dit : Qu'il y ait une étendue au milieu des eaux, et qu'elle sépare les eaux d'avec les eaux. » La chaleur qui s'exhalait des corps lumineux fit qu'une partie des eaux se forma en vapeur et en nuages, et l'élément le plus subtil après la lumière, l'air, qui s'était dégagé du chaos, sous l'action de la matière lumineuse, forma par sa force expansive une voûte solide : c'est l'atmosphère qui environne la terre.

« Et Dieu appela cette étendue, le Ciel. » Dans le langage hébraïque, on distingue ordinairement trois régions dans l'atmosphère[1] : la région inférieure, où volent les oiseaux; la région moyenne, où flottent les nuages; la région supérieure, qui est le séjour des esprits bienheureux, où trône le Seigneur, et qu'on appelle, pour la distinguer des autres : « les Cieux des Cieux » (III *Rois*, VIII, 27), « le troisième ciel » (II *Rois*, XII, 2). C'est des hauteurs de ce ciel, dit la poésie sacrée (*Job.*, 22, Ps. CXII, 5), que Dieu regarde sur la tête des astres les plus élevés.

Le troisième jour. — Le moment était venu de séparer et de diviser les deux plus grossiers éléments, —l'eau et la terre.

« Et Dieu dit : Que les eaux (qui sont restées sous le ciel) se rassemblent en un seul lieu, et que l'(élément) aride paraisse. »

Transportons-nous pour un instant au milieu de cette grande scène de la nature. Le ciel et la terre reposent encore dans un doux crépuscule; le soleil ne rayonne pas encore dans le lointain bleuâtre; nulle étoile ne scintille encore des hauteurs de l'Ether. Seulement l'atmosphère recouvre de son enveloppe mystérieuse la masse informe du chaos. Mais voilà que l'Eternel donne le signal, et soudain un mouvement, une commotion

[1] L'atmosphère, d'après des calculs approximatifs, s'élève à une hauteur de 218,000 pieds (*Cf. Lutzel's Urgeschichte*, S. 13).

universelle se fait sentir dans les abîmes sans fond de cette masse indigeste. Les matériaux jusqu'alors liquides de la terre se resserrent pour former une masse solide, depuis ses dernières profondeurs jusqu'à sa surface, et les continents s'élèvent au-dessus de l'élément liquide, qui, d'après les lois de la pesanteur, remplit les cavités et les enfoncements des corps terrestres, et auquel le Seigneur donne le nom de « mers. » La terre, considérée comme la base inorganique des êtres organiques, qui seulement vont être appelés à l'existence, est en ce moment entièrement terminée.

« Et Dieu donna à l'élément aride le nom de Terre, et il appela Mers toutes ces eaux rassemblées. »

On peut se faire une idée de l'immense étendue de la terre en pensant que son diamètre équatorial est de 12,754.863 m.; son diamètre polaire, de 12,712,251 mètres; sa circonférence, de 40,000,000 m. Les plus hautes montagnes, comparées à l'ensemble de la terre, sont comme des grains de sable[1], comme une boule, ou plutôt comme les enfoncements et les aspérités qui se remarquent sur l'écorce d'une orange.

Les deux tiers du globe terrestre sont occupés par la mer. Quant à sa profondeur, elle est très-variable. Il existe des points où les sondes n'ont pu toucher le fond. Le capitaine Rossa descendit une sonde jusqu'à 8,412 m. sans rencontrer le sol; mais, passé mille à douze cents mètres, il est difficile de s'assurer que la sonde n'est pas entraînée par quelque courant sous-marin, au lieu de tomber verticalement dans la profondeur des mers. Du reste, il est à croire que le fond de l'océan offre des inégalités comme la surface de la terre, et qu'il y existe de profondes vallées semblables à celles qui traversent les Alpes et les Pyrénées. Certaines îles ne sont que les sommets de quelques hautes montagnes sous-marines. Ils sont extraordinairement nombreux, les endroits où la mer est aussi profonde que

[1] Et cependant il y a dans les trois principales parties de la terre trois montagnes d'une grosseur prodigieuse, et qui s'élèvent de beaucoup au-dessus de toutes les autres. Ce sont le Mont-Blanc, en Suisse (14,760 pieds); le Nevado de Sorata (23,688 p.) et le Dhawalagiri, en Asie (26,862 p.). Ces montagnes rappellent les trois géants de la fable qui essayèrent de détrôner Jupiter.

la plus haute montagne de la terre, le Dhawalagiri, est élevée[1].

« Et Dieu dit : Que la terre produise les plantes verdoyantes avec leurs semences, les arbres avec des fruits, chacun selon son espèce, qui renferment en eux-mêmes leur semence pour se reproduire sur la terre. » La terre, nue jusqu'alors, se transforme en un jardin délicieux ; de son sein maternel jaillissent les fruits les plus magnifiques, et à la lutte des éléments, qu'on pourrait appeler le premier hiver, succède une époque joyeuse et animée, le premier printemps.

« Non moins visible, dit Mutzl (*Urgeschichte*, § 17), est l'accord qui règne entre le récit mosaïque et la géognosie, sous le rapport de l'ordre de succession dans lequel ont paru les plantes, que pour ce que nous avons dit précédemment. Comme dans tout le reste de la création, l'Eternel a voulu pour cet acte particulier de sa création, que l'organisme le plus simple, étant le premier degré, précédât les êtres organiques plus compliqués[2]. Dans la Genèse, le monde des plantes commence par les cryptogames, dans lesquels la botanique elle-même n'a pu reconnaître, du moins que partiellement et à l'aide du microscope, les parties qui contiennent de la semence. Viennent ensuite les plantes qui font la semence, et ainsi de suite en parcourant tous les degrés des plantes organiques jusqu'au « *lignum pomiferum.* » Or, si la géognosie prouve qu'à cette époque de la création, dans les terrains intermédiaires et dans les couches carbonisées, des équisétacées, des fougères, des lycopodes, en d'autres termes des cryptogames, outre des phanérogames et des monocotylédons, c'est-à-dire des palmes, des roseaux et des herbes d'une grosseur gigantesque à l'état de pétrification, forment le commencement du monde des plantes, l'accord qui existe entre le plus ancien document et la science la plus récente est extrêmement remarquable. »

Le quatrième jour. — « Et Dieu fit deux grands luminaires,

[1] *Cf. Schuselka's Weltgedanken*, S. 25.

[2] Le géologue français Marcel de Serres, dont nous avons déjà parlé antérieurement, disait en outre (*Cosmogonie de Moïse*, p. 55) : « La succession des végétaux qui eut lieu en sens inverse de la complication de leur organisation, est l'un des faits les plus remarquables. On est étonné de la voir indiquée dans un livre aussi ancien que la Genèse, car il y a à peine un demi-siècle que l'on a commencé à la soupçonner.

l'un plus grand, pour présider au jour; et l'autre moindre, pour présider à la nuit. Il fit aussi les étoiles. » La Genèse se sert ici du langage ordinaire et ne parle que selon les apparences; car les corps célestes ayant été créés « dès le commencement » avec la terre, il ne leur reste plus qu'à devenir visibles, et à être disposés de manière à éclairer[1]. Au surplus, le texte primitif ne renferme pas le verbe « bara » — créa, mais « asah, » qui, bien qu'on le traduise souvent par le mot « faire, » signifie proprement « ordonner, disposer. »

Nous voici arrivés au moment où la lumière répandue dans le monde entier va être mise en pleine activité par les corps célestes (vibration ou ondulation). Le crépuscule qui avait régné jusqu'alors devait, comme la chaleur continuait toujours à s'échapper avec force et abondance du sein de la terre, favoriser d'une manière toute particulière le développement de la vie végétative. L'air, tel qu'il était encore avant que la lumière parût, était exclusivement propre aux végétaux, mais il n'était pas encore respirable pour les animaux, puisque l'air vital (oxygène), qui est une des conditions principales de la vie animale, était encore renfermé dans les plantes, tandis que l'atmosphère était au suprême degré saturée de charbon, cette nourriture particulière des plantes, lesquelles l'exhalent dans l'air même pendant l'obscurité et le crépuscule. La lumière ayant éclaté au quatrième jour ou à la quatrième période de la création, l'oxygène se dégagea des plantes, et l'air devint respirable pour le monde animal.

Le cinquième jour. — Nous voilà maintenant en plein jour. Le soleil projette ses rayons sur la terre et sur l'onde, et revêt le monde des plantes de parures aux couleurs les plus vives et les plus diversifiées. Sous la voûte azurée des cieux fleurissent d'aimables jardins, qui répandent les parfums les plus odorants. Toute la nature célèbre la première matinée du

[1] On comprendra aisément pourquoi Moïse fait ici expressément mention de « deux grands luminaires, » l'un plus grand, l'autre plus petit, tandis que les étoiles n'obtiennent qu'un rang inférieur, bien qu'il y ait parmi elles des soleils beaucoup plus grands que le nôtre. C'est que le soleil et la lune étant avec la terre dans un rapport plus immédiat que les autres corps célestes, ils lui envoient plus de lumière, et, en général, exercent sur elle une plus grande influence.

printemps. Mais, ni dans les hauteurs ni dans les profondeurs, il n'y a pas encore « d'âme vivante. » La demeure de l'homme, vaste et splendide, est achevée, et cette demeure, soumise à l'examen même le plus minutieux, ne révèle pas une lacune, pas une imperfection ; il y règne, au contraire, un ordre et une harmonie souveraine. Ce n'est d'abord que de la terre et de l'eau à l'état chaotique, enveloppées dans une nuit profonde ; des globes célestes inaperçus, puis un doux crépuscule répandu par toute la terre, mais qui n'est pas encore l'éclatante lumière du jour. Puis vient l'atmosphère, qui remplit l'espace, puis la séparation de la terre ferme de l'eau, et enfin le monde organique inférieur, le monde des plantes, qui couvre toute la surface de la terre. Maintenant nous voici arrivés au moment de la pleine lumière ; les corps célestes répandent leur clarté ; l'air est de venu respirable, la terre et l'eau sont préparées pour recevoir leurs habitants.

« Et Dieu dit : Que les eaux produisent des animaux vivants qui se meuvent, et que le volatile s'envole au-dessus de la terre, vers l'étendue des cieux. »

« Et Dieu créa les grands poissons (*cete grandia*), et tous les animaux qui ont vie et mouvement, chacun selon son espèce ; et il créa aussi les oiseaux, chacun selon son espèce. »

L'Eternel a commandé, et voilà que tout est vie dans les eaux et dans l'air. Quelle énorme quantité d'être nous apercevons, si, au cinquième jour, nous promenons nos regards sur la nature créée, depuis la monade, point vivant, à peine visible, quoique agrandi des milliers de fois par le microscope ; si nous parcourons le monde infinitésimal des animalcules infusoires, des mollusques, des polypes, des reptiles de toute espèce, des milliers de larves d'insectes naissants ; si, entrant dans le royaume des poissons, nous suivons la marche progressive de l'organisme, jusqu'aux monstres connus et inconnus qui vivent dans les profondeurs de la mer (« car quel est celui qui y est descendu pour nous dire ce qui y vit et s'y agite ? ») ; si enfin, depuis les différentes espèces d'amphibies, qui vivent de préférence dans l'eau, depuis les oiseaux qui s'agitent dans les arbres, qui plongent dans les eaux, qui, pourvus de longues jambes ou d'un long cou, séjournent sur les marais, depuis ceux qui planent dans les hautes régions de l'air, nous arrivons jusqu'au vautour, au condor et à l'aigle, que Pindare appelle le « roi des oiseaux ? »

Les géologues nous renvoient aux animaux fossiles, restes du cataclysme universel dont il est parlé dans les saintes Ecritures, et dont les formes monstrueuses sembleraient imaginaires, si les vestiges qui en sont restés n'avaient été vus par les témoins oculaires les plus véridiques[1]. — Ainsi l'ichthyosaure, genre de reptiles fossiles, intermédiaire aux cétacés et aux poissons, présente un museau de dauphin, un crâne et un sternum de lézard, des pattes de cétacés, mais au nombre de quatre, et des vertèbres de poissons. Dans sa tête, longue souvent de plus de six pieds, se trouvent deux yeux énormes, auxquels l'animal, au moyen de pièces osseuses, peut donner une forme plus convexe, et qu'il peut aplatir à son gré. Ces yeux servent à la fois de microscope et de télescope à ce monstre, long de plus de trente pieds, et lui permettent d'apercevoir sa proie de loin comme de près. Qu'on ajoute encore à cela cent quatre-vingts dents

1 Remarquons en passant qu'aujourd'hui encore s'agite dans les abîmes de la mer tout un monde de monstres tellement gigantesques et terribles, que l'intelligence ne peut s'empêcher, malgré toutes les preuves contraires, de considérer leur existence comme fabuleuse. Outre la baleine que tout le monde connaît, les abîmes de la mer fourmillent de serpents marins, dont le corps a l'épaisseur d'une toise. Ces serpents engendrent la race horrible et colossale des kraken ou des polypes gigantesques, qui, apparaissant comme des îles flottantes et élevant dans l'air leurs têtes à cornicules, et leurs bras semblables à des mâts de vaisseau, arrachent les arbres sur le bord de la mer, pulvérisent des masses tout entières de rochers et entraînent les vaisseaux au fond des abîmes. Ces animaux figurent dans le système de Linné sous la dénomination significative de « microcosmus marinus. »

Inglefields, témoin oculaire, raconte que pendant une nuit calme mais très-obscure, le grand vaisseau appelé la *Ville de Paris* tira tout à coup le canon d'alarme et alluma un grand feu, afin d'indiquer qu'il y avait danger sérieux. Des vaisseaux arrivèrent au secours, mais ils furent tous engloutis avec la *Ville de Paris* dans les profondeurs de la mer. Inglefields et quelques matelots parvinrent seuls à se sauver. Aucun des survivants ne put indiquer la cause de cet événement énigmatique; tous reconnaissaient qu'il n'était dû ni à l'agitation des flots ni au feu, puisque la mer était dans un calme parfait, et qu'il n'y avait aucun écueil dans le voisinage. On supposa donc, non sans raison, qu'un polype-monstre avait saisi le vaisseau et l'avait entraîné au fond de la mer, et que les vaisseaux qui étaient accourus au secours avaient été engloutis dans le vide qu'avait laissé le monstre en se retirant au fond de la mer.

de forme conique rangées dans sa gueule, dont la mâchoire est composée de cinq pièces osseuses, sans oublier la force et la souplesse de cet animal, et l'on aura encore une idée imparfaite de la variété infinie des animaux aquatiques.

Plus monstrueuse encore était la structure du Plésiosaure : il avait de huit à neuf mètres de longueur. Son corps était ovale, allongé, mou au moins dans ses parties supérieures, pourvu en avant d'un très-long cou, portant une petite tête à mâchoires courtes, armées de dents en arrière ; sa queue était petite, et sur les deux côtés étaient deux paires de membres entièrement penniformes, et formés de doigts non distincts, sans ongles, et entièrement cachés sous la peau.

Parmi les autres espèces de plésiosaures, il y avait encore : le mosasaure, sorte de lézard-marin, ayant vingt-cinq pieds de longueur ; le mégalosaure, au moins deux fois aussi grand, et le basiléosaure, qui a une longueur de cent cinquante pieds.

Parmi les habitants des régions de l'air, la géologie nous a aussi transmis des restes d'une forme extrêmement bizarre. — Outre les différentes espèces de libellules, il y avait un autre habitant des airs d'une forme très-remarquable ; c'était le ptérodactyle, rapporté par Cuvier à la classe des reptiles sauriens, de la famille des Ignaniens. La forme de sa tête et la longueur de son cou étaient celles d'un oiseau ; il était pourvu d'ailes comme les chauves-souris, mais la conformation de ses membres était celle des Agamiens. La tête de la plupart des animaux de cette espèce était armée de dents coniques, et munie d'un museau et d'yeux d'une grosseur énorme. Il avait une membrane analogue à celle des chauves-souris, des griffes monstrueuses en forme de crochets, qui lui permettaient à la fois de ramper et de grimper. Il pouvait avoir près de deux mètres d'envergure ; il se nourrissait de libellules, mais il devenait lui-même la proie des plésiosaures, qui avec leur long cou de serpent s'élançaient hors de l'eau, quand il voltigeait à la surface.

Sixième jour. — « Et Dieu dit : Que la terre produise des animaux vivants, chacun selon son espèce, les bêtes de secours, les bêtes rampantes et les bêtes sauvages, selon leurs différentes espèces. »

Ce jour est donc celui de la création des bêtes de somme,

surtout des mammifères [1] et des animaux qui rampent sur la terre. Peut-être y eut-il aussi, comme dans les degrés inférieurs de la création, une succession d'actes particuliers dans la création des animaux terrestres, nommément pour les mammifères.

Marcel de Serres pense avoir découvert que les pachydermes (ainsi nommés par Cuvier à cause de l'épaisseur de leur peau), tels que le mammouth, le tapir [2], l'éléphant, le rhinocéros, etc., furent d'abord créés, ensuite les animaux, ruminants, puis immédiatement après ceux-ci les animaux onguiculés, et enfin les animaux carnassiers. C'est effectivement dans les premiers gisements du sol qu'on a cru rencontrer le plus de pachydermes.

Ce que nous nommons la nature vient donc d'être créé, et de recevoir une destination conforme aux desseins du Créateur. Le ciel est orné d'un nombre infini d'étoiles; ici est le continent, plus loin la mer; l'air circule dans les régions de l'espace, le monde des plantes étale la magnificence de sa belle parure; des animaux sans nombre, grands et petits, couvrent la surface de la terre, fourmillent dans les profondeurs du sol et dans les abîmes des mers, voltigent dans les airs. Cependant cette vaste et superbe demeure manque encore d'une créature pour y gouverner et y régner; il lui faut, à cette nature, un maître qui, réunissant en lui l'esprit et la matière, forme comme la clef de voûte de l'édifice, et, servant de point de ralliement

[1] L'eau aussi a ses mammifères; ils sont désignés sous le nom de cétacés, Tels sont la baleine, le cachalot, le dauphin, les phoques, appelés aussi mammifères amphibies, dont les différentes espèces sont : le chien marin, le veau marin, l'ours marin, l'éléphant marin, etc.; mais l'une et l'autre espèce appartiennent comme mammifères au sixième jour de la création. Aussi leurs restes fossiles se rencontrent-ils dans les mêmes gisements que les mammifères terrestres. De Schubert raconte (*Gesch. der Natur.*, B. 1) avoir trouvé plus de 150 espèces de mammifères aquatiques et terrestres dans les gisements de la craie.

[2] Le mammouth est une espèce d'éléphant fossile. Sa taille atteint de 5 à 6 mètres. Son espèce semble être éteinte depuis longtemps. Il y a sur les côtes de la Sibérie des îles entièrement composées de sable lardé, pour ainsi dire, d'une immense quantité de défenses et d'ossements de mammouths.— Quelques savants ont cru reconnaître dans le mammouth des naturalistes le béhémoth de l'Écriture. — Tapir est le nom du cochon marin. C'est le plus grand animal terrestre de l'Amérique méridionale. Il a la grosseur d'un bœuf, la forme d'un cochon, la trompe de l'éléphant.

entre l'un et l'autre, unisse le règne des esprits au règne de la nature; c'est pourquoi la sainte Trinité prononce encore ces paroles :

« Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, et qu'il commande aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, aux bêtes, à toute la terre et à tout ce qui rampe dessus. » Le deuxième chapitre du récit mosaïque est consacré à raconter comment le Seigneur « forma l'homme du limon de la terre, et répandit sur son visage un souffle de vie[1] » (vers. 7).

Mais avant de considérer l'homme comme intelligence servie par des organes, nous devons préalablement parler de la création des purs esprits.

§ II.

DES CRÉATURES DE DIEU LES PLUS PARFAITES.

A. Des Anges.

I. Idée et nature des Anges.

La raison, qui aperçoit dans la nature visible une marche ascensionnelle toujours croissante, depuis l'élément le plus simple jusqu'à l'organisme le plus complet, jusqu'au couronnement de tous les êtres vivants qui habitent sur la terre, c'est-à dire jusqu'à l'homme, trouve qu'il est tout à fait conforme aux idées d'ordre, de sagesse, de bonté et de sainteté qu'elle s'est faites du Tout-Puissant, d'admettre que l'ensemble harmo-

[1] Considéré au point de vue de son origine corporelle, l'homme, dans la langue hébraïque, est appelé « Adam » (homme de terre), et en latin *homo*. Envisagé comme être pensant, il est appelé dans le sanscrit manushja (manus—esprit, de man = penser), en allemand, mensch, qui a la même racine que *mens*, *memini*, μέριμνα.

nique de la création n'est pas complété par l'homme, mais qu'il existe des créatures plus parfaites que nous, en un mot qu'il y a des anges [1]. « La perfection de l'univers, dit saint Thomas, dans la simplicité de son langage, exige qu'il y ait des esprits purement spirituels. » Or, ce que la raison ne fait que présumer, la révélation divine nous l'affirme en toute certitude. Il y a, tant dans l'ancien que dans le nouveau Testament, des passages si nombreux où il est parlé de l'existence des Anges, qu'il est impossible de la révoquer en doute [2]; aussi saint Grégoire a bien raison de dire (hom. 34 *in Evang.*) « qu'il n'y a pas une page dans l'Ecriture sainte qui ne proclame l'existence des Anges. » D'après le quatrième concile de Latran (IV, c. 1), la création du monde des esprits a précédé celle de la substance matérielle; et ce même concile affirme que les Anges

[1] Le mot « ange » (angelus) signifie « messager, envoyé; » aussi l'Écriture sainte l'applique-t-elle souvent à l'homme lui-même. Ainsi il est dit des prêtres envoyés de Dieu pour instruire l'humanité (*Mal.*, II, 7): « Les lèvres du prêtre seront les dépositaires de la science, et c'est de sa bouche que l'on recherchera la loi, parce qu'il est l'ange du Seigneur des armées. » Cependant l'Écriture sainte donne principalement le nom d'ange aux esprits célestes. Ce nom, dit saint Augustin, Dieu l'a donné aux esprits célestes à raison de leur emploi, puisqu'ils sont les messagers de Dieu.

[2] Moïse qui, dans l'histoire de la création, rapporte avec tant d'exactitude l'ordre et la manière dont toutes les choses corporelles et visibles ont été créées dans le ciel et sur la terre, n'ayant pas dit un seul mot des créatures spirituelles et invisibles, cette circonstance a fait naître dans quelques esprits la supposition que l'existence des Anges était inconnue à Moïse, et que la « croyance à leur existence » devait son origine à une époque postérieure. Ceux-là ont oublié que Moïse fait souvent mention des Anges, et qu'ainsi leur existence était pour lui un fait indubitable. Ainsi Moïse raconte que ce fut un Ange qui consola et assista Agar, un Ange qui détruisit Sodome et sauva Loth, un ange qui retint le bras d'Abraham sur le point d'immoler son fils; que Jacob vit en songe des Anges qui montaient et descendaient l'échelle qui s'élevait jusqu'au ciel; que ce furent des Anges qui le consolèrent avant qu'il allat au-devant de son frère Ésaü (*Gen.* XXXII, 1), etc.

ont été créés « depuis le commencement des temps ». — Mais ce qui nous intéresse davantage, c'est de connaître la nature et l'essence des Anges.

Les Anges sont de purs esprits, doués de prérogatives et de vertus particulières, qui habitent dans le ciel.

Les Anges sont

A. *De purs esprits,* c'est-à-dire des esprits sans corps, qui n'ont rien de matériel, selon ces paroles de saint Paul: « Tous les Anges ne sont-ils pas des esprits » (*Hebr.*, I, 14) ? Quand ils apparurent à Abraham, à Jacob, à Tobie, à Loth, etc., sous une forme humaine, cet état ne leur était point naturel. Ils n'avaient revêtu cette forme qu'accidentellement, afin de pouvoir converser avec les hommes vers lesquels Dieu les envoyait, comme l'indiquent ces paroles de Raphaël s'adressant aux deux Tobies (XII, 19) : « Il vous a paru que je buvais et que je mangeais avec vous ; mais pour moi je me nourris d'une viande invisible. » Il y a longtemps que saint Ignace, Lactance, saint Athanase, saint Basile, etc., et l'Eglise universelle (*Concil. Nicen.*, II, act. 4; *Lateran.*, IV, c. 1) ont ouvertement déclaré que les Anges sont des esprits sans corps ; et si quelques Pères et docteurs de l'Eglise, comme saint Justin, saint Césaire et autres, attribuent un corps aux Anges, ils veulent parler d'un corps transfiguré, d'une enveloppe éthérée[1].

[1] Souvent aussi l'Écriture sainte nous représente les Anges sous une forme éclatante, afin de nous donner une idée de leurs priviléges spirituels. Ainsi les cinq Anges qui apparurent à Judas Machabée sont représentés sous la forme de cinq hommes, assis sur des chevaux aux freins éclatants d'or, et

Les Anges sont

B. *Doués de prérogatives particulières.*—Ils possèdent une intelligence remarquable. Le Sauveur voulant nous faire comprendre combien est mystérieuse et cachée l'époque du dernier jugement, se sert de ces paroles (*Matth.*, XXIV, 36) : « Nul n'en a connaissance, pas même les Anges du ciel » (qui néanmoins connaissent une foule de choses). Qu'ils aient aussi connaissance de ce qui se passe dans le cœur de l'homme, Jésus-Christ nous l'apprend lui-même (*Luc*, XV, 10), lorsqu'il parle de la joie que la conversion d'un pécheur cause aux Anges du ciel ; or, la pénitence consiste principalement dans un amendement intérieur, dans une révolution qui s'opère dans le cœur. Comme les Anges sont incorporels, le corps ne ralentit pas en eux l'essor de l'âme, l'enveloppe terrestre ne comprime pas

suivis d'un autre Ange, sous la forme d'un homme à cheval, revêtu d'habits blancs, avec des armes d'or et une lance à la main (II *Mach.*, 10 et 11). La couleur blanche est celle sous laquelle les Anges apparaissent le plus souvent : elle est le symbole de leur extrême pureté. Saint Matthieu écrit en parlant de l'Ange qu'on vit au tombeau de Jésus (XXVIII, 3) : « Son visage était comme un éclair, et ses vêtements comme la neige. » Les Anges qui figurèrent à l'ascension du Sauveur étaient également revêtus d'habits blancs.

Les artistes nous représentent les Anges avec des ailes, pour attester leur parfaite soumission aux ordres du Seigneur ; ils les représentent sous la forme de jeunes hommes, parce que leurs forces et leurs prérogatives ne diminuent jamais, et sont, au contraire, dans une éternelle fraîcheur ; — ils les représentent à l'état de nudité, parce que c'était celui de nos premiers parents, lorsqu'ils étaient encore dans l'état d'innocence ; sans chaussure, soit parce que des souliers de cuir, restes d'animaux péris, ne s'allient pas avec la pensée de leur immortalité, soit parce qu'ils servent dans le sanctuaire du Très-Haut. On sait, en effet, que les prêtres ne pouvaient entrer dans le sanctuaire que nu-pieds, et que Moïse fut obligé devant le buisson ardent d'ôter sa chaussure, parce que le lieu où il se trouvait était un « lieu sacré. »

la pensée de l'intelligence, comme cela arrive pour l'homme (*Sag.*, IX, 15). « L'éclat de la lumière éternelle les entoure dans toute sa plénitude. » « Que ne doivent-ils pas voir, dit excellemment saint Grégoire (*Dial.*, l. IV, c. 33), là où leur désir de savoir est pleinement satisfait par celui qui sait tout ? »

En outre, Dieu leur a confié des pouvoirs très-étendus. L'Ecriture sainte dit qu'ils sont « remplis de force (*Ps.* CII, 20), » et elle leur donne le nom de « dominations » et de « puissances » (I *Pierre*, III, 22). Ce fut un Ange qui, dans une seule nuit, tua tous les premiers nés de l'Egypte ; un Ange qui préserva les trois jeunes hommes dans la fournaise ; un Ange qui ferma la gueule des lions (*Dan.*, VI, 22) ; un Ange qui, dans la Judée, saisit Habacuc par les cheveux et le transporta avec la rapidité de son esprit, à Babylone, auprès de Daniel mourant de faim, et le porta de nouveau avec la même rapidité à l'endroit où il l'avait enlevé (*ibid.*, XIV, 35) ; ce fut un Ange qui, dans une seule nuit, tua 185,000 hommes au roi Sennachérib (*Is.*, XXXVI, 16) ; un Ange qui ouvrit la prison où étaient renfermés les apôtres ; un Ange qui brisa les chaînes de saint Pierre ; un Ange, enfin, qui frappa d'une maladie mortelle le roi Hérode Agrippa (*Act.*, V et XII).

Les Anges jouissent d'une grande félicité, car ils habitent un lieu où il n'y a « ni mort, ni douleurs, ni cris, ni afflictions (*Apoc.*, XXI, 4) » et « ils contemplent sans cesse la face du Père qui est dans les cieux (*Matth.*, XVIII, 10) », selon les paroles mêmes de Jésus, leur Seigneur et leur Roi.

Les Anges se distinguent surtout

C. *Par de magnifiques et sublimes vertus.* — Mais ils

sont surtout animés d'un ardent amour pour leur Créateur; car plus ils apprennent à le connaître et plus ils contemplent l'éclat de sa majesté, plus leur amour pour lui devient vif et profond. Saint Augustin dit à ce sujet (*de Civit.*, l. XII, c. 9) : « Dieu a créé les Anges avec une volonté pure, un chaste amour dont ils l'aiment, les douant à la fois de la nature et de la grâce. Il faut donc confesser, à la juste louange du Créateur, que ce n'est pas seulement des saintes âmes sur la terre, mais encore des saints Anges, que l'on peut dire qu'en eux l'amour de Dieu est répandu par l'Esprit-Saint qui leur a été donné, et que, dans l'origine, il est écrit des Anges en particulier : « Mon bien est de demeurer uni à Dieu. »

Mais si les Anges aiment Dieu, ils aiment aussi tout ce que Dieu aime, c'est-à-dire les hommes. Cet amour des Anges envers nous, l'Écriture sainte nous le représente d'une manière admirable pendant la nuit de Noël. Loin de s'affliger, comme on pourrait le croire, de voir le Fils unique du Père abandonner le ciel, pour descendre sur la terre, transformée par le péché en une vallée de larmes; de le voir naître dans la douleur, et offrir le sacrifice le plus douloureux, ils tressaillent d'allégresse, au milieu du silence de la nuit de Noël, et font retentir ce chant de triomphe : « Gloire soit à Dieu au plus haut des cieux ! » etc. C'est qu'ils savent, et voilà pourquoi ils se réjouissent, que le profond abaissement de leur Roi sera le principe du salut de leurs bien-aimés, les hommes. Le Sauveur lui-même nous donne une idée de l'amour que les Anges ont pour nous, en nous dépeignant la joie qu'ils éprouvent (*Luc*, XV, 10) lorsqu'un pécheur se convertit. — Mais ce même

amour des Anges se révélera d'une manière plus évidente encore lorsque nous parlerons de la sollicitude avec laquelle ils veillent sur nous et nous protégent.

Enfin, l'amour des Anges pour le genre humain se manifeste dans leur prompte et complète soumission aux ordres du Créateur. Voilà pourquoi Jésus-Christ, dans la troisième demande du *Pater*, nous met dans la bouche cette prière par laquelle nous demandons à Dieu la grâce que sa volonté soit faite par nous sur la terre aussi promptement qu'elle l'est « dans le ciel » par les Anges. Leur obéissance est aussi rapide que le vent, et, semblable à la flamme, elle s'élève au-dessus de tous les obstacles, comme l'attestent ces paroles de David (*Ps.* CIII, 4) : « Vous rendez vos Anges (aussi légers que) les vents, et vos ministres (aussi prompts que des) flammes ardentes [1]. »

2. — Destination des Anges.

Dieu a créé les Anges pour le glorifier et pour nous servir.

Dieu étant le principe et la fin de tout ce qui existe, il doit l'être aussi des Anges, qui sont ses créatures les plus excellentes. Voir Dieu dans toute sa magnificence, adorer, louer et glorifier sa majesté, telle est la première occupation des Anges, et la cause de l'ineffable bonheur dont ils jouissent. Tel est aussi l'état dans lequel l'Écriture sainte nous les représente. Ainsi Isaïe (VI, 1-3) dit qu'il a vu les Séraphins entourant le trône de Dieu, la face voilée, et répétant éternellement :

[1] Voir sur le nombre et sur les chœurs des anges le CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 161.

« Saint, saint, saint est le Seigneur le Dieu des armées; toute la terre est remplie de sa gloire! »

Saint Jean vit de même les Anges qui entouraient le trône de Dieu, avec des coupes d'or pleines de parfums. Prosternés jour et nuit devant sa face, ils s'écriaient : « Saint, saint, saint est le Seigneur, Dieu tout-puissant, qui était, qui est, et qui doit venir! » et : « A celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau, bénédiction, honneur, gloire et puissance dans les siècles des siècles! »

On a vu des hommes d'une piété remarquable qui, croyant, dans le sentiment profond de leur impuissance, ne pouvoir louer Dieu comme il convient, imploraient le secours des Anges pour les aider dans leurs prières, et en racheter, en quelque sorte, les imperfections. Ainsi David s'écriait (*Ps.* CII, 20, 21) : « Bénissez le Seigneur, vous tous qui êtes ses Anges, qui êtes puissants et remplis de force... Louez le Seigneur, vous tous qui composez ses armées! » Les trois jeunes hommes dans la fournaise s'adressaient également aux Anges (*Dan.*, III, 58) : « Anges du Seigneur, s'écriaient-ils, bénissez le Seigneur; louez-le et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles! »

Si le premier ministère des Anges est si auguste, leur deuxième, qui consiste à servir les hommes, n'en est pas moins consolant. Si Dieu est notre Père, les esprits célestes sont nos frères, et les liens de l'amour le plus étroit nous unissent à eux. Cependant, si le Seigneur a recours à eux, ce n'est pas qu'il en ait besoin dans sa sagesse et sa toute-puissance; il le fait uniquement pour satisfaire les Anges, et leur fournir l'occasion d'exercer leur amour pour les hommes. Cette

doctrine de l'assistance des Anges est confirmée par de nombreux exemples de l'Écriture Sainte (CATÉCH. HISTOR., Ier vol., p. 162).

Remarque. — Quant à savoir si chaque homme en particulier, sans exception, possède un Ange gardien exclusivement réservé à lui, bien que l'Eglise ne se soit jamais solennellement prononcée sur cette matière, aucun catholique ne saurait nier sans témérité qu'il n'ait été donné à tout fidèle un esprit protecteur. — Lorsque le patriarche Jacob bénit ses petits-fils, les fils de Joseph, il prononça ces paroles : « Que l'Ange qui m'a délivré de tous mes maux, bénisse ces enfants ! » (*Gen.* XLVIII, 16). Il savait par conséquent qu'un Ange spécialement destiné à cet office se tenait à ses côtés pour l'assister dans ses dangers. — Judith, après s'être retirée heureusement du camp ennemi d'Holopherne, et être retournée à Béthulie, fit cette protestation (XIII, 20) : « Le Dieu vivant m'est témoin que son Ange m'a gardée, soit lorsque je suis sortie de cette ville et tant que je suis demeurée là, soit lorsque je suis revenue ici. » Evidemment, elle veut parler ici de la protection invisible de son Ange gardien. — Le psalmiste fait entendre ces paroles (XXXIII, 8) : « L'Ange du Seigneur environnera ceux qui le craignent, et il les délivrera. » — « Leurs Anges (des petits), disait le Sauveur (*Matth.*, XVIII, 10), voient sans cesse la face de mon Père qui est dans les Cieux. » — Le cri poussé par les Chrétiens de Jérusalem, lorsqu'une fille nommé Rhode annonça l'arrivée de Pierre, dont la délivrance leur paraissait impossible, montre combien fermement ils croyaient à l'existence d'un Ange gardien veillant sur chacun d'eux : « C'est un Ange, s'écrièrent-ils, qui l'a sauvé ! » (*Act.*, XII). — Aussi les saints Pères admettent-ils généralement qu'au moins chaque fidèle a à ses côtés un Ange gardien ; et la plupart d'entre eux enseignent aussi qu'il n'y a pas un seul homme qui n'ait son Ange gardien. Ainsi saint Jérôme écrivait (*In Matth.*, XVIII, 10) : « Telle est l'excellence de l'âme, que Dieu a donné à chaque homme, dès le moment de sa naissance, un Ange chargé de veiller sur lui. »

Il est probable aussi que chaque nation a son Ange gardien particulier. Ainsi nous lisons dans Daniel (X, 13) que l'Ange

gardien des Juifs, saint Michel, contribua tout spécialement à délivrer ses protégés de la captivité à Babylone, et qu'il éprouva une vigoureuse résistance de la part des Anges gardiens des Perses et des Grecs, qui voulaient que le peuple fidèle continuât à séjourner au milieu de leurs peuples, afin de les amener, si possible, à la connaissance du vrai Dieu. — Saint Basile affirme que (*Contr. Eunom.*, lib. III), « quelques-uns d'entre les Anges sont préposés aux peuples, d'autres associés à chaque fidèle. » Et saint Jérôme assure de son côté (*In Is.*, c. 15) que « les empires et les nations sont placés sous la protection des Anges. » Saint Ambroise dit qu'il est convaincu (*Pœnit.*, lib. I, c. 21) que, de même que chaque troupeau particulier, ou chaque église est présidée par un évêque, de même un Ange est établi pour la surveiller.

Nous lisons dans la Vie de saint François Xavier que, lorsqu'il entrait dans un nouveau pays pour y prêcher l'Evangile, il appelait, par une prière pleine de confiance, les Anges gardiens du pays à son secours, et il agissait ainsi chaque fois qu'il passait dans de nouvelles contrées.

Les païens avaient aussi une idée obscure des Anges gardiens, comme on peut le voir dans le CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 168-169.

L'empressement des Anges à nous protéger et à travailler à notre salut se révèle principalement dans les circonstances suivantes :

A. *Ils nous assistent dans nos dangers corporels et spirituels.* — Par cela seul que notre corps est la demeure et l'instrument d'une âme immortelle, qui est en quelque sorte la sœur des Anges, et qu'après notre résurrection nous sommes destinés à vivre au milieu des Anges, le corps est pour eux l'objet d'une tendre sollicitude. Cette assertion est confirmée dans l'Écriture sainte par une foule de faits. Ainsi un Ange apparut à Agar, et sauva son fils Ismaël de la prison ; deux Anges conduisirent Loth et sa famille hors de Sodome, et le

sollicitèrent par ces paroles (*Gen.*, XIX) : « Sortez promptement de ce lieu... ; levez-vous... de peur que vous ne périssiez dans la ruine de cette ville! » Le patriarche Jacob (*Gen.*, XLVIII, 16) avoua qu'il était redevable à un Ange d'avoir échappé à toute espèce de danger. — Avec quelle tendre sollicitude Raphaël ne veilla-t-il pas à la conservation de Tobie (*Tob.*, VI et VIII) ? — Judith attribue son heureux retour à la maison à la protection de son Ange gardien. — Un Ange sauva Élie dans le désert (III *Rois*, XIX). — Ce fut un Ange qui empêcha Daniel de mourir de faim dans la fosse aux lions, et il reconnaît que « Dieu a envoyé son Ange et fermé la gueule des lions. » Un Ange préserva les trois jeunes hommes dans la fournaise ; des Anges accoururent au moment où le danger était le plus grand pour sauver les combattants juifs (II *Mach.*, X) Tous les Apôtres, et plus tard saint Pierre, furent sauvés par un Ange.

TRAITS HISTORIQUES.

La maison qui s'écroule. — Nous lisons dans la Vie de saint Polycarpe qu'étant entré dans une petite hôtellerie, après avoir pris la nourriture dont il avait besoin, il alla se mettre au lit pour se reposer des fatigues d'un long voyage. Tout à coup s'entendant appeler par son nom : « Qu'est-ce à dire, s'écria-t-il ? — Levez-vous, lui crie une voix; éloignez-vous de cette maison, car bientôt elle va tomber en ruine. Le saint se lève aussitôt, réveille son compagnon de voyage, un diacre, et le presse de se lever de suite. Mais le diacre, maîtrisé par le sommeil, fait des représentations, et veut rester au lit. Cependant les instances du saint devenant de plus en plus sérieuses et pressantes, le diacre se lève tout effrayé, se hâte de s'habiller, et s'enfuit avec le saint A peine sont-ils éloignés de quelques pas que la maison s'écroule en faisant entendre d'horribles craquements.

Pleins de reconnaissance, nos deux voyageurs se jettent à genoux, et saint Polycarpe récite à haute voix cette prière : « Dieu tout-puissant et souverainement bon, qui avez prédit la ruine de Ninive par votre prophète Jonas, et qui avez accordé à ses habitants la grâce d'échapper au danger qui les menaçait, nous vous louons et vous bénissons de tout notre cœur de nous avoir fait connaître par le ministère de votre Ange un danger si imminent, et de l'avoir bien voulu détourner de nous[1]. » —Voir d'autres exemples sur cette matière dans le CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 162-168.

Protection des Anges gardiens. — Les « Soirées chrétiennes » (éditées dans le Tyrol) racontent (année 1833, n° 45) sous ce titre simple et laconique : « De la Vie, » l'histoire suivante : « Il y a dans la vie une foule de détails qui paraissent insignifiants, et cependant tout, jusqu'aux choses qui semblent les moins importantes, sert d'instrument au Seigneur pour aplanir les voies de notre salut. Nous en avons une preuve dans le fait suivant, en soi assez insignifiant, survenu dans une église paroissiale, non loin d'Inspruck. Un jeune et honnête enfant éprouvait un plaisir indicible à servir le prêtre à l'autel. Comme il était trop petit pour pouvoir se servir des vêtements ordinaires des servants, on en fit faire exprès pour lui, et qui lui allèrent à merveille. La joie de l'enfant fut à son comble ; aussi ne manqua-t-il jamais de venir à l'heure fixée, et de remplir

[1] On pourrait citer une foule d'exemples pour prouver que les hommes sont souvent avertis du danger qui les menace par une frayeur subite, qu'il leur est impossible de s'expliquer. Cet état s'appelle communément « pressentiment ; » mais ne vaudrait-il pas mieux l'envisager au point de vue de la foi, et le considérer comme un avertissement de l'Ange gardien ? Voici un trait de cette espèce : Il y a quelque trente années, la voûte de l'église de Saint-André de Wœrgl, dans le Tyrol, vint à s'écrouler. Or, il est à remarquer que ce jour-là étant celui de la réunion de l'Archiconfrérie, l'église fut presque remplie pendant toute la journée. Le soir, après les Vêpres, un pieux enfant restait encore après que le monde fut parti, et faisait le chemin de la Croix ; tout à coup une frayeur horrible le saisit, et sans prendre la peine de faire sa prière et de mettre son livre dans son étui, il gagne en toute hâte la porte de l'église, comme poussé par une force invisible. Au même moment, un craquement sourd et prolongé se fait entendre, et la poussière s'envole par les fenêtres brisées en mille morceaux (Un témoin oculaire).

ses fonctions avec tout le zèle possible. Dernièrement, il arrivait pour exercer son ministère habituel pendant le rosaire qu'on a coutume de réciter le soir, à l'église dans presque tout le Tyrol; il veut prendre sa soutanelle, mais malgré les recherches les plus minutieuses, il lui est impossible de la trouver. Déjà l'heure est arrivée d'aller à l'autel, et toujours même impossibilité de trouver cette soutanelle. « Eh bien, cesse de chercher plus longtemps, dit le prêtre en s'adressant à lui, pour aujourd'hui je me contenterai d'un seul servant. » Cette mesure attrista profondément le cœur du jeune enfant, dans la persuasion où il était qu'il était presque impossible de réciter le rosaire sans lui. Mais qu'arriva-t-il? Tout à coup, pendant la récitation du rosaire, la grille d'un petit oratoire qui se trouvait à côté de l'autel tomba à la place même où l'enfant avait coutume de s'agenouiller quand il était revêtu de ses vêtements de servant. Les conséquences en eussent été, sinon une mort instantanée, du moins des blessures considérables: la grille, bien qu'elle fût en bois, pesait plusieurs livres, et, tombant d'une pareille hauteur, elle n'aurait pas manqué de mettre le petit servant dans un déplorable état. — Or, n'est-ce pas l'Ange gardien qui avait pourvu à tout cela? On ne saurait en douter, car on ne tarda pas de retrouver la soutanelle. »

Mais c'est surtout l'âme de l'homme qui est l'objet de la sollicitude des Anges ; elle est pour eux ce qu'est pour nous la prunelle de notre œil. Les esprits célestes considèrent notre âme comme leur sœur, et ils n'oublient pas quelle précieuse rançon le Fils de Dieu a été obligé de payer pour la racheter; ils savent que le Saint-Esprit l'a choisie et consacrée pour être son épouse. Comme un gardien veille sur un riche trésor qu'on lui a confié, ainsi, et avec plus d'empressement encore, les Anges s'intéressent à l'âme dont ils ont été chargés.

La conservation de l'innocence[1] est surtout l'objet

[1] Ils savent, effectivement, que la perte de l'innocence est une perte irré-

de la surveillance des Anges, et ils combattent avec une sainte ardeur contre ceux qui s'attaquent à elle. Aussi le Sauveur nous donne-t-il cet avertissement sévère : « Gardez-vous de scandaliser un de ces petits, c'est-à-dire de l'induire au mal ; car leurs Anges contemplent sans cesse la face de mon Père. » Cette circonstance, que les innocents ont pour protecteurs des Anges qui approchent de près le trône de Dieu, et par conséquent que leurs plaintes sont plus facilement entendues, est le principal moyen dont le Sauveur se sert pour nous effrayer.

L'histoire des saints nous a conservé d'innombrables exemples où les Anges apparaissent sous une forme visible, en qualité de protecteurs de la chasteté. Quelques-uns seulement :

TRAITS HISTORIQUES.

Protection accordée à une épouse du ciel. — Sainte Cécile était une vierge romaine d'une des plus illustres familles, et menait une vie distinguée par sa piété. Depuis longtemps elle avait promis de n'avoir d'autre époux que Jésus-Christ et de conserver sa virginité. Mais sa famille l'ayant déterminée à épouser un jeune patricien, nommé Valérien, elle le conduisit dans sa chambre et lui tint ce langage : « Excellent et bien-aimé jeune homme, j'ai un secret à vous confier, si toutefois vous jurez de le garder fidèlement. » Valérien le promit. « Sachez donc, re-

parable, et qu'une gloire particulière est réservée dans le ciel aux innocents. C'est là que ceux qui ne se sont point souillés suivent l'Agneau partout où il va, et chantent un cantique que nul autre ne peut chanter (*Apoc.*, XIV). C'est au milieu de cette troupe de saints par excellence, que l'Ange gardien voudrait voir briller l'âme qu'il protége. — C'est aussi une pieuse opinion de penser que les places laissées vides par les anges déchus sont destinées aux innocents : c'est à ces places que les anges convient les âmes qui leur sont confiées.

prit Cécile, que j'ai pour ami un Ange de Dieu qui veille sur mon corps avec une grande sollicitude. S'il voit que, dans la moindre chose, vous osiez agir avec moi par l'entraînement d'un amour sensuel, soudain sa fureur s'allumera contre vous, et, sous les coups de sa vengeance, vous succomberez dans la fleur de votre brillante jeunesse.—Faites-moi voir cet Ange, répondit Valérien, si vous voulez que je croie à votre parole.» Mais Cécile lui fit entendre qu'il ne pourrait le voir qu'à la condition de se faire baptiser et de croire au Dieu unique qui règne dans les Cieux.

La vue et les paroles de la jeune vierge pénétrèrent le jeune homme de chastes et salutaires pensées, telles qu'on a coutume d'en éprouver en compagnie d'hommes dans le cœur desquels la flamme de l'amour divin a consumé toute inclination impure. Obéissant à la voix de la grâce, il consentit à sa proposition. Elle lui remit un écrit à l'adresse du pape Urbain, qu'il alla trouver dans les catacombes. Ce dernier, après l'avoir mis complétement sur la voie du salut, lui administra le baptême.

Rentré chez lui avec la robe blanche, il voit Cécile en prière, et près d'elle l'Ange du Seigneur le visage étincelant de mille feux, et les ailes brillant des plus vives couleurs. La légende ajoute que l'esprit bienheureux tenait dans ses mains deux couronnes entrelacées de roses et de lis, dont il posa l'une sur la tête de Cécile, l'autre sur celle de Valérien, et leur dit: « Rendez-vous dignes par la pureté de vos cœurs et par la sainteté de vos corps de conserver ces couronnes : c'est du jardin du Ciel que je les apporte. » — Les deux époux se jetèrent à genoux, louant et bénissant le Seigneur. Valérien, de son côté, convertit son frère Tiburce à la foi chrétienne, et dès qu'il eut reçu le baptême, il aperçut l'Ange qui se tenait debout à côté de Cécile. — Tous trois moururent bientôt après de la mort du martyre.

(D'après Métaphraste et Baronius.)

Le panégyriste de la Virginité. — Les Anges en ont déjà amené un grand nombre, soit par eux-mêmes, soit par d'autres, à prendre la virginité en affection, et à la conserver. Sainte Victoire avait été fiancée avec un homme nommé Eugène, et sa sœur Anatolie avec un autre nommé Titus Aurélius. Victoire se rend auprès de sa sœur pour la solliciter à se marier définitivement.

« Ecoute, ma sœur, lui dit-elle, comme toi je suis chrétienne. Je sais que Dieu ne méprise pas les mariages, car ses prophètes et ses patriarches étaient mariés, et il leur a accordé sa bénédiction ; que dis-je ? le Sauveur lui-même a élevé le mariage à la dignité de sacrement. Prends donc ton époux ; tu peux le convertir à la foi chrétienne. » Anatolie répondit : « Ma sœur bien-aimée, lorsque la terre était encore vide, Dieu prononça ces paroles : « Croissez, multipliez-vous et remplissez la terre. » Maintenant la terre est peuplée, et le Fils de Dieu, qui est descendu sur la terre, s'écrie encore tous les jours : Croissez dans la foi, multipliez-vous dans la charité, et remplissez le Ciel ; car le royaume de Dieu est proche. — Ecoutez encore ceci : Le jour où je vendis mes parures, et en donnai le prix aux pauvres, je vis un jeune homme d'une beauté ravissante, portant une couronne étincelante et couvert de pourpre et de pierres précieuses. Me souriant gracieusement: « O virginité ! me dit-il, ce n'est pas dans les œuvres des ténèbres que l'on vous rencontre; vous habitez sans cesse dans la lumière. » Toute pénétrée de ces paroles. je me prosternai la face contre terre, et je priai le jeune homme de continuer comme il avait commencé. Il continua ainsi : « O virginité ! votre vêtement est un vêtement royal; il a l'éclat de la pourpre; celui qui vous revêt s'élève au-dessus des autres. Vous êtes une pierre précieuse d'un grand prix, un trésor royal ; les voleurs rôdent autour de vous et cherchent à vous enlever : il y a grande peine, mais aussi grand mérite à vous conserver. »

Ce récit de sa sœur gagna Victoire. Elle changea de résolution, vendit ses habits de noces, et en distribua l'argent aux pauvres. Elle ne voulut plus à aucun prix se défaire de ce précieux gage de la virginité que venait de lui donner son Ange gardien, et, de concert avec sa sœur, elle imprima à sa promesse le sceau de la mort du martyre (Sar. 24 décembre).

La légende raconte aussi comment sainte Agnès, Lucie, Théophile [1] et autres, furent assistés d'une manière particulière par leurs Anges gardiens dans les combats qu'elles soutinrent pour la conservation de leur chasteté, et comment elles triomphèrent de tous les obstacles. Au fait, lorsque nous voyons cinq Anges

[1] Voir la page 84.

lumineux venir assister les Juifs dans un danger purement temporel, et combattre contre leurs ennemis, comment pourrions-nous nous étonner que ces esprits célestes ne se montrent encore plus disposés à nous secourir et à nous protéger, lorsqu'il s'agit des dangers de notre âme?

Le lieu de prédilection des Anges. — Saint Antonin, archevêque de Florence, traversant un jour la ville, aperçut des Anges sur le toit d'une pauvre maison. Dans son étonnement, le saint entra dans la maison pour voir par qui elle était habitée, et il y trouva une pauvre veuve avec ses trois filles, occupées à gagner péniblement leur vie par un travail assidu. Ces saintes femmes menaient une vie exemplaire, et paraissaient contentes de leur pauvreté. Cet aspect réjouit fort le saint homme, et pour les encourager, il leur donna de quoi vivre à leur aise, sans avoir à redouter les misères extrêmes de la pauvreté.

Quelque temps après, le saint passa de nouveau auprès de la maison, mais il ne vit plus d'Anges sur le toit. Effrayé, il demanda comment la veuve et ses filles se comportaient, et il lui fut répondu qu'elles abusaient de ses bienfaits, négligeaient leurs travaux, et passaient leur vie dans les dissipations et les plaisirs du monde. Le zélé pasteur leur reprocha sévèrement de négliger l'affaire de leur salut, et depuis ce moment, il restreignit ses aumônes, afin de les forcer de se vouer à un travail plus assidu (*Coron. eccl. Florent.*).

Cet exemple nous montre que la demeure des personnes chastes et pieuses est le séjour que les Anges choisissent de préférence. Les Anges ne voient que la beauté de l'âme, qui, semblable à la violette qui croît dans la vallée, fleurit de préférence dans les lieux solitaires et stériles.

Si telle est la sollicitude des Anges pour le salut de notre âme, il s'ensuit nécessairement qu'ils s'efforcent d'augmenter de plus en plus le trésor de nos mérites, et nous aident à obtenir dans le ciel une place de plus en plus élevée; en d'autres termes :

B. *Les Anges ne cessent de nous encourager à persévérer dans le bien, et à éviter le mal,*—ou, selon les pa-

roles de saint Grégoire de Nazianze : « Les Anges nous soutiennent dans la pratique de toutes les vertus. » Afin d'affermir de plus en plus notre foi à la coopération qu'ils nous prêtent, l'Ecriture sainte nous cite une foule d'exemples d'apparitions angéliques. Ainsi, un Ange apparut aux Apôtres, les délivra de la prison et les encouragea à prêcher inébranlablement la doctrine du salut, en leur adressant ces paroles (*Act.*, v, 20) : « Allez dans le Temple, et prêchez-y hardiment toutes les paroles de vie. » — Ce fut un Ange qui engagea le centenier Corneille à faire venir saint Pierre de Joppé, afin qu'il l'initiât complétement à la doctrine de Jésus-Christ (*Act.*, x). Ce fut un Ange qui reprocha à Balaam les mauvais traitements qu'il infligeait à son ânesse, et qui l'empêcha de maudire le peuple d'Israël (*Nombr.*, xxii, 32). Les saints Anges gardiens fortifient, par leurs inspirations et leurs avertissements, la voix de la conscience. « Le saint Ange gardien, dit dans son aimable langage un écrivain des premiers temps du Christianisme (*Hermas, Pastor*, lib. ii), le saint Ange gardien est plein de douceur, de tendresse, de suavité. Quand il pénètre dans notre cœur, il y parle aussitôt de la justice, de la bonté, de la vraie charité et de la piété. Quand de semblables pensées naissent dans votre cœur, sachez que votre Ange gardien est en vous [1]. »

TRAITS HISTORIQUES.

L'Ange visible. — Sainte Françoise de Rome avait de fré-

[1] Cette présence de l'ange gardien dans son cœur était surtout sentie avec force par sainte Thérèse. Elle avoue dans ses écrits qu'il lui semblait souvent qu'elle ne vivait plus, qu'elle n'avait plus ni langage ni volonté propre, mais qu'un autre vivait en elle, la dirigeait et la conseillait en tout.

quentes relations avec son Ange gardien, qui lui apparaissait sous des formes visibles. Non-seulement elle était favorisée de ces visions lorsqu'elle était seule et occupée à la prière, mais encore dans les rues, à l'église, et dans les sociétés où elle se trouvait. Quelqu'un se permettait-il en sa présence quelque chose d'inconvenant, elle voilait aussitôt sa figure de ses mains.

Outre son Ange gardien, sainte Françoise avait encore un Archange, qui l'assistait continuellement. Elle le voyait nuit et jour sous la forme d'un enfant de neuf ans, vêtu d'une tunique blanche comme la neige. Son visage était plus resplendissant que le soleil, de sorte qu'elle en voyait l'éclat, sans pouvoir le regarder. Quand le tumulte des affaires domestiques ou les relations multipliées qu'elle avait avec les personnes du monde lui causaient quelque regret, et en général quand elle tombait dans quelque imperfection, son compagnon céleste la quittait sur-le-champ. Reconnaissant alors humblement sa faute, elle se repentait de ses manquements, et l'Archange reparaissait environné d'une nouvelle splendeur. Il était son maître et son guide dans la vertu, veillait à ce qu'elle ne se laissât entraîner par un zèle excessif à des œuvres de pénitence trop rigoureuses, ou qu'elle ne se livrât à la pratique du bien avec un empressement violent. Sa vue suffisait pour mettre en fuite les esprits malins. Elle s'entretenait souvent avec son confesseur Martinottis de cette apparition angélique, dont elle lui décrivait la forme et la couleur (Gœrres, *Mystique chrétienne*, 2e vol.[1]). — S'il ne nous est pas donné, comme à sainte Françoise, de jouir de la vue de notre Ange gardien, nous ne devons pas moins, par la vivacité de notre foi, nous le représenter comme étant sans cesse à nos côtés, et nous figurer combien nous l'attristons, lorsque nous mettons notre joie à commettre le mal, et combien, au contraire, il se réjouit lorsqu'il voit notre cœur rempli de la salutaire tristesse de sa pénitence[2].

[1] L'Église a confirmé cette apparition par ces paroles de l'oraison qui se trouve dans l'office de la sainte : « Deus, qui beatam Franciscam, . . . familiari angeli consuetudine decorasti, » etc.

[2] Dans une vision qu'eut sainte Françoise, l'archange Raphaël, qui l'accompagnait invisiblement, la mena voir l'enfer. Elle vit d'abord un abîme si effroyable, qu'elle en tremblait encore lorsqu'elle en parlait à son père spirituel. A l'entrée étaient écrits ces mots : C'est ici le lieu infernal, san

Un avertissement sévère. — François Albertin raconte[1] d'un prêtre de la Société de Jésus, que dès son arrivée à Consentia, ville de la Calabre, il se vit sollicité avec instance par quelqu'un de vouloir bien entendre la confession de toute sa vie. Le prêtre ne put s'empêcher de lui demander pourquoi il montrait tant d'empressement à vouloir se confesser si précipitamment. A cette question, le nouveau venu répondit par le récit suivant : « Avant-hier, lui dit-il, je consultais un ami pour savoir quelle était la meilleure manière de me venger de quelqu'un pour une injure que j'en avais reçue. Nous tombâmes d'accord de l'attaquer pendant une nuit avec des bombardes (ancienne coutume qui consistait à tirer avec des pierres). Je vais à la maison, je saisis ma bombarde, je la prépare; mais voilà que tout à coup j'aperçois devant moi un magnifique jeune homme. « Que faites-vous, me dit-il, à quoi destinez-vous cet instrument de mort? » Je le trompai sur le véritable dessein que je méditais. Mais il me répondit avec une fermeté pleine de courage : « Pensez-vous que je ne sais pas quel dessein vous tramez, et croyez-vous que je suis indifférent au salut de celui à qui vous voulez enlever la vie? Vous vous plaignez d'avoir reçu des injures, et vous ne réfléchissez pas à celles que vous avez faites à Dieu, depuis que vous êtes en vie, et à tout ce qu'il a eu à souffrir de vous! Pour une pareille bagatelle, vous voulez arra-

espérance ni intervalle, où il n'y a nul repos. Les trois zônes de l'enfer sont séparées l'une de l'autre par un très-grand espace, plein de ténèbres et de tourments. Un énorme dragon traverse les trois zônes, la tête dans celle d'en haut, le corps dans celle du milieu, la queue dans le bas. Il avait la gueule ouverte, la langue hors de la gueule; il n'en sortait point de lumière, mais une fournaise brûlante, avec une puanteur inimaginable; un feu noir et puant sortait pareillement de ses yeux et de ses oreilles.

Au milieu de l'enfer, comme sur une poutre, était assis Satan : sa tête tombait à la zône d'en haut, et ses pieds à celle d'en bas; il occupait ainsi les trois zônes. Il tenait ses pieds écartés, ainsi que ses mains, l'une en haut, l'autre en bas, mais non en forme de croix; la croix n'apparaît pas en enfer. Sa tête était couronnée de cornes de cerf à plusieurs rameaux, de chacune desquelles jaillissait un très-grand feu. Son visage, terrible au-delà de toute imagination, lançait de toutes parts une flamme infecte et brûlante. Il était lié avec des chaînes ardentes, au cou, aux mains, aux pieds, au milieu du corps, etc. (*Rohrbacher*, Cit. du Trad.)

[1] *Libell. de Angelorum custod.*

cher la vie à votre frère, tandis que le Dieu de toute miséricorde s'est montré si patient à votre égard, et a bien voulu épargner votre vie, qu'il aurait pu déjà depuis longtemps transformer en une mort éternelle à cause de la multitude de vos fautes. Eh bien, il est encore temps; Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. C'est pourquoi hâtez-vous de vous convertir. Ne permettez pas que le sang de votre Sauveur ait coulé inutilement pour vous. » — Il finit en m'exhortant à faire une confession générale, et à profiter de la présence d'un prêtre de la Société de Jésus, qui venait d'arriver.

« Sur ces entrefaites, mon camarade m'avertit depuis la rue, et me rappelle le complot que nous devions exécuter. Comme je ne voulais pas répondre, et que je continuais à fixer attentivement le jeune homme, celui-ci m'ordonna d'un ton sévère de le faire sur-le-champ. Je sors donc et je dis à mon ami que j'ai changé de résolution. Ces paroles le surprirent vivement, et il s'éloigna en hochant la tête. Comme je me hâtais de retourner dans ma chambre, le jeune homme disparut, et je ne pus me figurer autre chose, sinon que c'était mon Ange gardien. Depuis ce jour, mon révérend Père, je soupire ardemment après votre arrivée, et je vous prie de vouloir bien recevoir le lourd fardeau de mes péchés. »

Le saint Ange gardien ressemble au jardinier de l'Evangile (*Luc*, XIII, 7), qui, lorsque le Seigneur lui ordonna de couper le figuier stérile, supplia le Seigneur de lui accorder une année de délai. Il ressemble aussi à saint Jean-Baptiste, puisqu'il ne cesse de crier dans le désert de notre cœur : « Faites pénitence, car le royaume des Cieux est proche. » Mais, hélas ! comme il arrive souvent de voir se réaliser cette parole du prophète Isaïe (XXXIII, 7) : « Les Anges de la paix pleureront amèrement ! »

Non contents de nous exhorter au bien, les saints Anges présentent encore nos bonnes œuvres au Seigneur, et ils sont dans le ciel nos intercesseurs et nos administrateurs, « non pas, comme le remarque saint Augustin (*Soliloq.*, c. 7), que Dieu ignore nos actions, mais afin de nous obtenir plus facilement le don de sa miséricorde et de nous rendre participants des bienfaits de sa grâce. » Nous avons ici pour motif d'encouragement ces paroles qu'un Ange lui-même, Raphaël, adressait à

Tobie : « Lorsque vous priiez avec larmes, lui disait-il, et que vous ensevelissiez les morts; que vous quittiez pour cela votre dîner, et que vous cachiez les morts dans votre maison durant le jour, pour les ensevelir durant la nuit, j'ai présenté vos prières au Seigneur » (*Job*, XII, 12).

Les paroles suivantes du prophète Zacharie nous font voir combien le Seigneur exauce volontiers la prière des Anges (I, 12) : « L'Ange du Seigneur parla ensuite et dit : Seigneur des armées, jusques à quand différerez-vous de faire miséricorde à Jérusalem et aux villes de Juda, contre lesquelles votre colère s'est émue? Voici déjà la soixante et dixième année! »—Et le Seigneur adressa à l'Ange qui venait de lui parler de bonnes paroles, des paroles d'encouragement, etc.

Mais comme les Anges n'ignorent pas que « celui-là seul qui persévère jusqu'à la fin sera sauvé » (*Matth.*, XXIV, 13),

C. *Ils nous assistent aussi au moment de la mort.*— Si les Anges jettent des regards si pleins d'amour et de compassion sur le petit enfant encore étendu dans son berceau et qui ne saurait encore en rien subvenir à ses besoins, ils ne le contemplent pas avec moins d'intérêt lorsqu'il est assiégé par les terreurs de la mort; car c'est alors le dernier et le plus difficile combat, de l'issue duquel dépend son éternelle destinée. Le saint Ange gardien n'oublie pas que « la fureur du démon est grande, puisqu'il sait qu'il a peu de temps » (*Apoc.*, XII, 12). C'est pendant ces attaques redoutables de Satan et dans ce moment décisif que se justifie cette promesse du Psalmiste (XXXIII, 8) : « L'Ange du Seigneur environnera ceux qui le craignent, et il les délivrera » ; et de même qu'un Ange apparut *visiblement* au Seigneur pour le consoler pendant les angoisses de sa mort et alors qu'une sueur de sang inondait son vi-

sage (*Luc*, XXII), de même nous pouvons compter au lit de notre mort sur l'assistance, invisible il est vrai, mais non moins assurée, de notre Ange gardien.

TRAITS HISTORIQUES.

Le baiser de l'Ange.—Un religieux, après avoir reçu les sacrements des mourants, fut, selon les règles de l'ordre, déposé sur la cendre pour rendre son dernier soupir [1]. Le supérieur et les autres religieux étaient agenouillés autour de lui, et priaient le Seigneur de lui accorder une douce agonie. De fait, le mourant eut à soutenir un rude combat; mais tout à coup, comme s'il se fût réveillé d'un profond sommeil, il regarda du côté droit, et prononça ces paroles que purent facilement entendre les assistants : « Réjouissez-vous, mes frères, un ciel de joies incomparables m'entoure ! » Puis se tournant vers le supérieur de l'Ordre : « Mon Père, lui dit-il, n'avez-vous pas vu l'Ange me donner le baiser de paix? » —Cette marque d'affection de la part de l'Ange avait tellement réjoui le mourant qu'il lui semblait être en possession des joies célestes, plutôt que de les attendre (*Dr Poesl's, Blœtter zur Belehr.* J. G. S. 597) — Comme elle apparaît dans toute son amabilité la tendresse de l'Ange envers son serviteur qui lui est toujours resté fidèle et obéissant ! Par son baiser, il le délivre des angoisses de la mort, et lui donne un avant-goût des délices du paradis !

Le prêtre et la mourante.—Un pieux pasteur raconte qu'après avoir administré les derniers sacrements à une personne, celle-ci le pria, lorsqu'il partit, de lui rendre le dernier devoir de l'affection sacerdotale, en lui donnant sa bénédiction. « Je sais, ajouta-t-elle, que la contagion qui règne vous oblige à visiter bien des malades, et puisque je viens d'être fortifiée par la réception de mon divin Sauveur, veuillez ne pas gravir une seconde fois cette pénible montagne, à moins que vous ne soyez appelé. J'espère que vous serez appelé ou que vous vous réveillerez, si ma situation s'aggrave; alors, je vous en conjure, accou-

[1] On peut voir l'ancienneté de cet usage, et sa conformité avec la discipline pénitentiaire usitée autrefois, dans le CATÉCH. HISTOR., 3e vol., p. 219.

rez de suite. » Le prêtre partit, et fut pendant les trois jours suivants tellement occupé à donner ses soins à d'autres malades, qu'à peine put-il disposer de ses nuits pour prendre un peu de repos. Pendant la quatrième nuit, qu'il consacra à puiser de nouvelles forces, et à satisfaire le besoin de dormir, il s'éveille tout à coup, et il lui semble qu'on l'appelle par son nom. Il prend des informations; mais personne, ni dans la maison, ni au dehors, ne se fait plus entendre. Tout à coup la pieuse malade de la montagne lui revient à la pensée, et sans hésiter il se met en marche. Arrivé presque au sommet de la montagne, le chemin qui traverse une épaisse forêt, le jette dans une obscurité profonde et lui fait regretter de ne s'être pas pourvu à son départ d'une lanterne; mais voilà qu'au même instant il voit briller une lumière qui s'avance vers lui. « Dieu soit béni, vénérable pasteur, s'écrie une voix humaine, que vous soyez déjà arrivé; ma sœur ne parle que de mourir; elle m'a envoyé ici avec une lanterne, assurant que vous étiez déjà en route. » Précédé par le frère qui éclairait le sentier de sa lanterne, le prêtre double le pas, afin d'arriver le plus tôt possible auprès de la malade. « N'est-ce pas, s'écria-t-elle, dès qu'elle vit entrer M. le curé, que vous avez été réveillé? C'est à mon Ange gardien que je le dois. Pendant toute ma maladie, je n'ai pas cessé de le prier de me rendre ce service, et je me sentais comme assurée qu'il appellerait mon confesseur, lorsque je serais sur le point de mourir. » Surpris, le prêtre se mit en prière, bénit la malade, et au bout d'une demi-heure cette belle âme avait atteint le terme de ses souffrances (Sa vie).

Cet exemple nous fait voir avec quel vif empressement les saints Anges gardiens répondent aux pieux désirs de leurs protégés. — Ils veulent les munir de tous les moyens de salut, de toutes les ressources dont dispose l'Eglise, afin qu'ils soient pourvus d'immenses provisions pour accomplir le dernier voyage qui doit les conduire au port de l'éternelle vérité, et afin que, sous la sauvegarde des bénédictions salutaires de leur sainte Mère, ils arrivent infailliblement auprès de leur Père éternel.

Le beau rêve. — L'un des disciples du bienheureux Père Robert, de l'ordre des Cisterciens, était sur le point de mourir, lorsque son abbé eut le remarquable rêve dont nous allons par-

ler. Il vit deux jeunes hommes d'une beauté merveilleuse, et magnifiquement parés, répandre sur le pavé du chœur de l'église de Clairvaux des lis, des roses, des violettes et autres fleurs aimables, en telle quantité, que cela produisait le coup-d'œil le plus ravissant. L'abbé en fut dans un étonnement extrême, et comme il tenait beaucoup à ce que son Ordre restât dans sa première simplicité: « Que faites-vous là, jeunes hommes, leur demanda-t-il; pourquoi troublez-vous la simplicité de l'ordre de cette maison, où tout ce qui excite les sens est dédaigné; pourquoi introduisez-vous dans notre chœur une coutume nouvelle? » Ils répondirent: « Cessez de vous étonner, et ne nous troublez pas dans la décoration de ce chœur: bientôt on célébrera dans le ciel la fête d'un saint nouveau, dont nous, qui sommes des Anges, nous réjouissons, et faisons les préparatifs. » Comme l'abbé réfléchissait sur le sens de ces dernières paroles, il fut tout à coup réveillé par le son bien connu de la cloche qui l'appelait, ainsi que les religieux de son Ordre, auprès du mourant, et dont il recommanda l'âme à Dieu en récitant des prières, convaincu que le religieux qui venait de mourir était le saint nouveau dont les Anges se préparaient si magnifiquement à célébrer la fête.

(*Exord. ord. Cisterc.*, c. 29).

En vérité qu'y a-t-il d'étonnant que les Anges, qui se réjouissent déjà tant de la conversion d'un pécheur, éprouvent une joie infiniment plus grande encore, quand ils reçoivent pour toujours dans leur société une âme qui quitte cette terre, où elle n'est jamais entièrement à l'abri des rechutes, pour échanger la couronne d'épines qu'elle avait portée jusqu'alors contre la couronne impérissable du bonheur céleste? Quel triomphe! Le Sauveur disait en parlant du pauvre Lazare (*Luc*, XVI, 22): « Des Anges le portèrent dans le sein d'Abraham, » c'est-à-dire dans les limbes, qui était le séjour paradisiaque d'Abraham et des patriarches. Nous pouvons conclure de là que l'entrée triomphale de l'âme dans le ciel est escortée de plusieurs Anges, parmi lesquels figure certainement l'Ange gardien de tous ceux que la personne défunte a secourus dans leurs nécessités corporelles et spirituelles, qu'elle a maintenus ou ramenés par ses paroles et ses exemples dans la voie du salut, puisqu'ainsi elle a facilité aux esprits célestes la tâche

de leur assistance protectrice. Aussi, animés d'une joyeuse reconnaissance, prennent-ils part à l'entrée dans le ciel de leur bienheureux coopérateur. Quelle magnifique pensée! et comme elle est bien propre à nous encourager de plus en plus dans la pratique des œuvres de charité envers le prochain!

3. Devoirs envers les Anges.

Nous devons surtout aux Anges une profonde vénération, puisque Dieu les a honorés lui-même en les créant avec des dons si magnifiques, et qu'il les a placés si près de son trône. Aussi étaient-ils déjà, d'après le témoignage de saint Justin (I *Apolog.*, I, 16), environnés d'un grand respect dans l'antiquité chrétienne. Les saints Pères qui vivaient à cette époque insistaient fortement sur la différence qui existe entre le culte que nous devons aux Anges et celui (d'adoration) que nous devons à Dieu, à cause des craintes que faisaient naître les pratiques d'idolâtrie qui n'avaient pas encore entièrement disparu. Dans la suite, la fête de saint Michel Archange fut considérée et célébrée, pendant plusieurs siècles, comme la *fête centrale* de tous les Esprits bienheureux qui vivent dans le ciel [2].

[1] Saint Justin disait : « Nous honorons et invoquons les chœurs des anges et les esprits des prophètes, et nous enseignons aux autres ce qu'on nous a enseigné à nous-mêmes. »

[2] Raban de Maure insiste avec une force particulière sur la dénomination de fête collective des archanges, donnée à la fête de saint Michel ; car on lit les paroles suivantes dans un discours qu'il fit spécialement sur cette matière *(tom. 5 Oper.)* : « C'est une sage ordonnance de nos pères, puisque nous célébrons différentes fêtes des martyrs et des confesseurs, de consacrer au moins un jour à la vénération solennelle des saints archanges, afin de demander à Dieu en commun le secours de ces esprits, dont l'assistance nous est toujours si nécessaire contre les attaques et les piéges de l'antique contradicteur. » — Le bréviaire fait aussi allusion à cette fête collective, puisqu'il est dit dans la 8e bénédiction de l'office de la dédicace de saint Michel : « Quorum festum colimus, » etc.

Mais c'est surtout aux Anges, sous la protection desquels nous avons été spécialement placés, que nous devons le respect et la vénération. Le Seigneur lui-même, dans les paroles qu'il adresse au peuple d'Israël au sujet de l'Ange gardien qu'il avait particulièrement chargé de veiller sur lui, nous indique en ces termes en quoi doit consister ce respect (*Exod.*, XXIII, 20) : « Je vais vous envoyer mon Ange afin qu'il marche devant vous, qu'il vous garde pendant le chemin, et qu'il vous fasse entrer dans la terre que je vous ai préparée. Respectez-le, écoutez sa voix, et gardez-vous bien de le mépriser. » Nous devons donc

A. *Avoir confiance en notre Ange gardien, et nous recommander à lui.* — Voici en quels termes saint Bernard nous y engage (Serm. XII, *in Ps.* 40) : « Quelle que soit soit notre faiblesse, quelque triste que soit notre état, quelque grands que soient les dangers qui nous environnent, nous n'avons rien à craindre avec le secours de tels protecteurs. C'est pourquoi, toutes les fois que vous êtes sous le poids de quelque affliction ou tentation violente, implorez le secours de celui qui veille sur vous, qui vous dirige, et vous assiste dans toutes vos angoisses. » Comme la confiance du patient honore le médecin, ainsi la confiance qu'on a aux Anges Gardiens les honore et les réjouit. »

TRAITS HISTORIQUES.

La fête des saints Anges gardiens. — Notre sainte Mère l'Eglise catholique nous a invités à vénérer nos saints Anges protecteurs en instituant une fête particulière en leur honneur. Cette fête n'existait pas encore dans l'antiquité, bien que les Anges gardiens fussent déjà en grande vénération chez les pre-

miers chrétiens. Ce n'est qu'au commencement du seizième siècle que le zèle reconnaissant des fidèles donna lieu dans quelques églises privées de séparer la fête des Anges gardiens de la fête centrale de saint Michel, dont nous avons parlé plus haut. La fête commença en Espagne, et fut célébrée le premier mars. Cet exemple fut suivi par la France, qui la célébra le premier jour libre qui suivait le 29 septembre, jour de la fête de saint Michel. La fête et le jour de sa célébration, le 29 septembre, furent approuvés par une Bulle du pape Paul V (du 27 septembre 1608) ; et en 1670, Clément X en fit une fête générale et invariable, avec octave, qu'il plaça au 2 octobre. Cependant un Indult papal a permis que, dans « toutes les provinces soumises à l'empereur romain, » ce sont les termes du Bréviaire romain, on la célèbre le premier dimanche de septembre. — Comme les Anges nous aiment tous sans exception, et qu'ils travaillent tous de concert à l'œuvre de notre salut, nous devons aussi, en ce jour surtout, les honorer tous à la fois, et réunir tous nos efforts pour implorer leur charitable assistance.

Prière d'un archevêque à son Ange gardien. — Saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, adressait la prière suivante à son Ange gardien [1] : « Créature angélique, aux soins de laquelle j'ai été confié par la divine Providence, protégez-moi, je vous prie, et défendez-moi contre les attaques du démon ; nuit et jour, soit que je veille ou que je dorme, soyez à toute heure à mes côtés. Eloignez de moi les embûches de l'ennemi de mon salut, et procurez-moi, par votre intercession auprès du Dieu des miséricordes, toutes les grâces et toutes les faveurs dont j'ai besoin, et dont mes péchés me rendent indigne. Détournez mes pas des sentiers du vice, et soutenez ma faiblesse sur le chemin de la vertu. Et quand je chancelle, soutenez-moi ; et quand je suis tombé, relevez-moi. Soyez mon soutien dans mes peines, mon bouclier quand mes ennemis me menacent. Accourez à mon secours dans le combat de la mort, et ne permettez pas que je devienne le jouet de mes ennemis, et qu'ils fassent tomber mon âme inquiète dans le désespoir. Soyez ma lumière dans les ténèbres de la mort, et mon guide au dernier jugement.

[1] *Orat.* 621 *ad Angel. custod.*

Ouvrez-moi la porte du paradis, et conduisez-moi dans les demeures que Jésus-Christ nous a préparées dans la maison de son Père, afin que je puisse me réjouir éternellement avec vous et avec les esprits bienheureux. »

Abandon complet. — Les disciples du philosophe Socrate lui ayant un jour apporté toutes sortes de magnifiques présents, le pauvre Eschine s'approcha le dernier, avec un air profondément triste, en disant : « Hélas ! Socrate, je ne trouve rien pour vous donner, et je sens aujourd'hui amèrement ma complète pauvreté. Néanmoins les autres ne vous ont donné que de leur superflu, et se sont réservé une foule de choses ; pour moi je vous donne la seule chose que je possède, mais je vous la donne tout entière, sans restriction ; cette chose, c'est moi-même. O ! je vous en conjure, ne dédaignez pas ce présent. » Socrate lui répondit avec bonté : « En vérité, Eschine, vous m'avez fait un présent d'une haute valeur ; je ferai en sorte de vous rendre meilleur et plus parfait que vous n'étiez lorsque vous vous êtes livré à moi [1]. » — Imitant cet exemple, nous devons, nous aussi, nous remettre complétement entre les mains des Anges, nos maîtres célestes, et avoir pleine confiance en eux ; ils connaissent la valeur de ce don, que le Fils de Dieu a racheté lui-même au prix de son sang, que le Saint-Esprit a élevé à une si haute dignité, et que le Père céleste recevra un jour dans son séjour éternel ; aussi, si nous laissons leur amour s'exercer librement envers nous, au couchant de notre vie, ils nous présenteront à notre souverain Juge dans un état meilleur et plus parfait que celui où nous étions au printemps de notre existence.

Comparaisons. — De même qu'un disciple bien élevé se montre constamment plein d'égards et de prévenances envers son maître et son précepteur, et ne se permet rien d'inconvenant en sa présence, de même nous devons témoigner le plus profond respect à nos guides et à nos maîtres célestes, les saints Anges gardiens, et ne jamais nous rendre indignes de leur présence par un coupable oubli.

De même que le jeune Tobie saluait journellement son compagnon Raphaël, bien qu'il ignorât qu'il fût un archange, et qu'il alliait le respect à la familiarité ; de même nous devons

[1] Senec., *de Benef.*, l. 1, c. 4

tous les jours, le matin et le soir, saluer par nos prières l'Ange qui nous a été confié, et dont la touchante sollicitude à notre égard nous est attestée si éloquemment par la foi.

De même que la fumée irrite et éloigne les abeilles, les mauvaises exhalaisons, les hirondelles; de même l'orgueil et l'impureté chassent et éloignent le saint Ange gardien.

Voir d'autres exemples sur ce sujet dans le CATÉCH. HISTOR., 2e vol., p. 81 et suivantes.

La meilleure manière de témoigner notre respect au saint Ange gardien, c'est de

B. *Lui obéir.* — « Respectez-le, dit le Seigneur (*Exod.*, XXIII, 20), et écoutez sa voix. » Ce qui doit surtout attirer notre attention, c'est l'exemple de notre Ange gardien; c'est en l'imitant que nous pouvons le mieux l'honorer et lui causer de la joie. Ce qui le distingue principalement, c'est l'humilité; c'est cette vertu qui l'a retenu dans le ciel, pendant qu'une foule d'autres ont été par leur orgueil précipités dans l'enfer. C'est aussi cette vertu qui nous ouvrira les portes du ciel, car « celui qui s'abaisse sera élevé. »

Notre Ange gardien est souverainement pur; aucune tache ne ternit l'éclat de sa virginité; aussi ceux qui sont purs et innocents sont-ils particulièrement ses amis. « La pureté virginale, dit Tertullien, est le propre des Anges. » Nous ne devons donc jamais oublier que notre Ange gardien nous voit, et pour éloigner de nous toute passion impure, nous devons nous rappeler cet avertissement de saint Bernard (Serm. XI *in Ps.* XL, 40) : « Souvenez-vous constamment que vous êtes en présence des Anges. En quelque lieu que vous vous trouviez, si caché que vous soyez, ne perdez pas de vue votre Ange gardien; ou bien voudriez-vous peut-

être faire en sa présence ce que vous rougiriez de faire devant moi? »

Les Anges sont les amis de la prière. Adorer Dieu éternellement, tel est le plus haut degré de jouissance auquel ils puissent jamais parvenir. S'il en est ainsi, ils sont aussi les amis de ceux qui prient, et après notre mort, ils se montrent d'autant plus disposés à nous admettre dans l'oratoire céleste, que nous nous y serons élevés plus souvent en esprit sur les ailes de la dévotion.

Qui pourrait dire combien les Anges s'intéressent vivement au salut de leurs frères qui sont sur la terre, et quelles ineffables jouissances ils préparent à celui qui, coopérant avec eux à l'œuvre du salut des hommes, se fait en quelque sorte à son tour l'Ange protecteur de ses semblables? Ces paroles de Jésus-Christ (*Matth.*, XVIII) : « Les Anges des petits contemplent sans cesse la face du Père céleste, » doivent nous encourager à entreprendre vis-à-vis de notre prochain l'œuvre d'ange tutélaire ; car, de même que les Anges ne cessent pas un seul instant d'accuser le séducteur auprès du Juge éternel, de même ils ne cesseront de prier pour leurs auxiliaires auprès de l'éternel Rémunérateur. Témoignons donc notre reconnaissance aux saints Anges pour leur amour, en les aidant dans leurs fonctions de protecteur de nos semblables, et n'oublions jamais ce que dit saint Chrysostôme (hom. 3 *in ep. ad Cor.*), qu'en sauvant une seule âme, nous faisons plus que si nous distribuions aux pauvres les plus grandes sommes d'argent.

Enfin, nous devons, comme le Seigneur lui-même nous y exhorte (*l. c.*), *obéir à la voix des Anges*, prêter l'oreille et correspondre à leurs inspirations, à leurs aver-

tissements et à leurs conseils ; car de même que des enfants soumis et dociles sont la joie et l'ornement de leurs parents, de même ceux qui se montrent pleins de condescendance et d'égards envers les saints Anges gardiens, sont pour eux un objet d'amour et de joie. — Les deux Tobies étaient vivement préoccupés de savoir comment ils pourraient compenser les services que leur avait rendus l'Ange Raphaël (qu'ils ne connaissaient pas encore). « Que pourrons-nous lui donner, disaient-ils, qui soit digne de lui ? » Cet embarras vis-à-vis de nos Anges gardiens n'existe pas pour nous ; car nous savons que la joie la plus douce que nous puissions leur procurer, c'est de nous laisser conduire par eux sur le chemin étroit de la vertu, et d'arriver ainsi à la porte du ciel.

TRAITS HISTORIQUES.

Comparaisons. — Agar ayant été punie par sa maîtresse Sara, à cause de sa conduite répréhensible, elle prit la fuite ; mais un Ange l'arrêta et lui dit : « Agar, d'où venez-vous, et où allez-vous ? » — Et Agar obéit à la voix de l'Ange (*Gen.*, XVI, 8).

De nos jours aussi on voit une foule de serviteurs et de servantes, légers et mondains, se soustraire à une discipline qu'ils trouvent trop rigoureuse, et des filles indociles fuir l'œil trop vigilant de leurs parents. Eux aussi, leur Ange gardien veut les retenir par ses avertissements. Puissent-ils, comme Agar, repousser toute idée d'insubordination et d'indépendance, et se soumettre humblement aux prescriptions salutaires des personnes chargées de veiller sur eux !

— Elie s'étant endormi dans le désert, un Ange le réveilla et lui dit : « Levez-vous et mangez. » Et Elie se leva, mangea et but de ce que l'Ange lui avait apporté, et, merveilleusement fortifié, il marcha pendant quarante jours et quarante nuits, jusqu'à ce qu'il arriva à la montagne Horeb, ou montagne de Dieu. — C'est ainsi que le saint Ange gardien s'adressant

aux pécheurs ensevelis dans le crime : « Levez-vous, leur dit-il, et mangez; » c'est-à-dire réveillez-vous du sommeil de votre péché par une pénitence sincère, et mangez du pain des Anges, qui vous est offert dans la sainte Communion : alors aussi vous parcourrez facilement et sans danger le désert de cette vie, et vous arriverez heureusement à la montagne du Seigneur, dans les hautes régions du ciel.

IV. Chute de plusieurs Anges.

Si la révélation divine proclame l'existence et l'activité des bons esprits, les renseignements que nous y trouvons par rapport aux mauvais Anges ne sont pas moins certains; nous savons, en effet, que, comme les bons Anges, ils sont répandus par toute la terre; malheureusement, ils dirigent leur activité dans un sens contraire, puisque toute leur occupation consiste à faire le mal et à le répandre de plus en plus. Celui qui est à leur tête, et à qui appartient l'initiative, est appelé par excellence dans l'Ecriture sainte : démon, Satan, Beelzébuth, prince du monde et des méchants (*Matth.*, XIII, 19), prince des ténèbres, Dieu de ce temps (II *Cor.*, IV, 4), père du mensonge, meurtrier dès le commencement, antique serpent, chef des démons. Quant aux esprits qui travaillent sous ses ordres dans l'œuvre du mal, la Bible leur donne le nom de démons (*Luc*, IX, 2), mauvais esprits, esprits impurs, Anges de Satan (*Matth.*, XXV, 41).

La première question qui se présente naturellement est celle-ci : Comment les bons esprits sont-ils devenus de mauvais esprits; comment les Anges sont-ils devenus des démons?

A. Péché et chute.

Tout ce que Dieu a créé est bon de sa nature (*Eccli.*, XXXIX, 21), de sorte qu'on ne pourrait pas dire que Dieu soit, sous aucun rapport, l'auteur du mal [1]. C'est pourquoi l'Église a déclaré (*Concil. Lateran.*, IV, c. 4) que « le diable et les autres démons, Dieu les a créés bons de leur nature, mais qu'ils sont devenus mauvais par eux-mêmes. »

En quoi les Anges se sont-ils rendus coupables? L'Écriture ne le détermine pas d'une manière précise; elle se contente de dire en général qu'ils ont péché. Ainsi il est dit (*Jean*, VIII, 44) : « Le démon n'est pas resté dans la vérité. » — « Dieu n'a pas épargné les Anges qui ont péché » (II *Petr.*, II, 4). — « Celui qui commet le péché est (enfant) du diable, parce que le diable pèche dès le commencement » (*Jean*, III, 8) [2]. L'Apôtre saint Jude dit (6) que « les Anges n'ont pas conservé leur première dignité (*principatum*), etc. »

On convient généralement que le péché des Anges et la cause de leur chute fut l'orgueil; car l'orgueil est désigné dans l'Écriture sainte (*Eccle.*, X, 15) comme étant le principe de tous les péchés. Quelques Pères appliquent ces paroles d'Isaïe (XIV, 12) qui concernent spécialement l'orgueilleux prince de Babylone, à Sa-

[1] Voir la réponse d'un enfant à cette question : Qui a créé les démons ? dans le CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 171.

[2] Il résulte de ce passage que le péché des Anges a eu lieu évidemment avant le commencement de l'histoire de l'humanité. Les saints Pères sont d'avis, pour la plupart (par exemple, saint Augustin, *Gen.*, cap. 20), que les démons péchèrent peu de temps après qu'ils eurent été créés.

tan : « Comment es-tu tombé du ciel, Lucifer, toi qui paraissais si brillant au point du jour?..... — Toi qui disais dans ton cœur : Je me placerai au-dessus des nuées les plus élevées, et je serai semblable au Très-Haut. »

Les Anges, en leur qualité de créatures douées de liberté, comme le furent dans la suite les hommes, devaient, comme ces derniers, être mis à l'épreuve, afin de se prononcer d'une manière permanente pour la vie de la grâce, et, par un usage agréable à Dieu des dons les plus magnifiques, la raison et la volonté, se rendre dignes d'une félicité magnifique à son tour. — L'épreuve qu'ils devaient faire de leur liberté était, de sa nature, purement spirituelle; elle consistait à conserver vivante la conscience de leur condition de créature, c'est-à-dire, à ne jamais perdre de vue qu'ils n'étaient que les administrateurs et non les propriétaires de leurs magnifiques prérogatives, et que, de même qu'ils n'existaient pas par eux-mêmes, ils ne devaient pas non plus oublier qu'ils n'existaient pas pour eux-mêmes, mais pour Dieu, le principe et le but final de leur existence. L'épreuve de leur liberté devait donc être un acte du renoncement à soi-même le plus profond. — Malheureusement, selon les paroles mêmes de l'éternelle Vérité, « le démon n'est pas demeuré dans la vérité » (*Jean*, VIII, 44), c'est-à-dire, il a perdu de vue le véritable rapport qui existait entre Dieu et lui; il s'est menti à lui-même, en établissant entre Dieu et lui un faux rapport, une rapport d'égalité. Se mentir à lui-même, établir entre Dieu et lui des relations fausses, telle fut la première action libre de Lucifer; et c'est ainsi qu'il devint l'auteur, le père du mensonge,

comme l'appelle le Sauveur (*Jean*, VIII, 44), qui a dit de lui : « La vérité n'est point en lui. Quand il ment, il parle de son propre fond. »—Après s'être ainsi menti à lui-même, le démon devait nécessairement s'estimer au-delà de ce qu'il était, ou se diviniser, et ensuite se révolter contre Dieu. —Après s'être menti à lui-même, Satan mentit à d'autres Anges, qui, de leur côté, pour avoir ajouté foi à ses paroles, et avoir librement imité ses actes, tombèrent dans le même péché et dans le même abîme. — Saint Augustin écrit à ce sujet (*De Civit.*, lib. XII) : « Les mauvais esprits se sont détournés de Dieu et se sont tournés vers eux-mêmes ; or, ce vice, qu'est-ce autre chose que l'orgueil [1] ? »

Voici la description biblique que nous donne saint Jean de la chute des Anges superbes (*Apoc.*, XII) : « Il se donna une grande bataille dans le ciel ; Michel [2] et ses Anges combattaient contre le dragon, et le dragon avec ses anges combattaient contre lui. Mais ceux-ci furent plus faibles ; et depuis ils ne parurent plus dans le ciel. Et ce dragon, cet ancien serpent, qui est appelé Diable et Satan, qui séduit tout le monde, fut précipité en terre, et ses Anges avec lui. »

[1] Quelques auteurs de l'antiquité, ceux-là surtout qui attribuaient aux esprits une sorte de corps, se sont prévalus de ce passage (*Gen.*, VI, 2) : « Les enfants de Dieu, voyant que les filles des hommes étaient belles, prirent pour leurs femmes celles d'entre elles qui leur avaient plu, » pour attribuer la chute des anges aux relations sexuelles qu'ils auraient eues avec les enfants des hommes. — (*Cf.* Irenæum, *advers. hæres.*, II, c. 9 ; Clem. Alexandr., *Pæd.* II, c. 2, 1 ; Tertull., *de Habit.*, *muliebr.*, c. 2.)

[2] Son nom signifie : « qui est semblable à Dieu. » On peut le considérer en quelque sorte comme le soutien des bons Anges qui, combattant et rivalisant d'ardeur pour la gloire de Dieu, subirent victorieusement l'épreuve de la liberté, et persévérèrent dans le renoncement à soi-même.

DÉVELOPPEMENTS.

Remarque. — Les Anges déchus sont rejetés pour toujours; car l'Ecriture enseigne expressément que le feu éternel, la damnation éternelle leur est destinée et appliquée pour toujours (*Cf. Matth.*, XXV, *Jud.*, VI). — Tous les Pères conviennent unanimement que les démons ne sauraient ni faire pénitence, ni changer de sentiments; qu'ils ne sauraient obtenir ni pardon, ni rémission. L'opinion des origénistes, que Jésus-Christ sera aussi le Rédempteur des démons, que leur châtiment aura un terme, et qu'ils pourront recouvrer la grâce sanctifiante, cette opinion a été solennellement condamnée par l'Eglise (*Conc. Constantinop.*, II).

La preuve que les Anges déchus ne sauraient être rachetés se fonde généralement sur cette considération que leur tentation n'est pas venue de l'extérieur, et qu'ils n'ont pas été induits au péché par une excitation des sens, par conséquent que leur tentation est une œuvre qui leur est entièrement, absolument personnelle; que c'est un acte spirituel, un acte par conséquent qui implique une corruption de leur nature. En effet, quand un pur esprit pèche, c'est-à-dire quand il pose un acte de sa volonté opposé à la volonté divine, il se transforme aussitôt d'une manière complète, il cesse d'être ce que Dieu l'avait fait, et devient essentiellement mauvais. Car un pur esprit étant une substance simple, il se déploie entièrement dans chacune de ses actions[1]; voilà pourquoi aussi on admet que chez les purs esprits le choix de la liberté n'a lieu qu'une fois, et que, de même que les bons Anges sont éternellement bons, de même les mauvais Anges restent éternellement mauvais, les premiers ne pouvant pas plus se pervertir que les autres ne peuvent se convertir.

[1] L'homme vient-il à pécher, il peut se convertir, et rentrer en communication avec Dieu. Comme il n'est pas un pur esprit, mais qu'il est aussi matière, jamais et dans aucune de ses actions son être ne se déploie tout entier; il reste toujours en lui, quand même il devient mauvais, quelque chose de véritablement subsistant, et c'est en cela qu'il trouve un point de départ pour la restauration complète de son être; ce qui n'a pas lieu pour les purs esprits.

Ainsi donc le motif pour lequel les démons ne sauraient être rachetés repose dans la nature même des démons. Se mentir à eux-mêmes, s'estimer au-dessus de leur valeur ou se diviniser, est devenu pour eux un état habituel et permanent, et tandis que Dieu reste éternellement la vérité, Satan demeure éternellement le père du mensonge: car Jésus-Christ a dit lui-même (*Jean*, VIII, 44) : « La vérité n'est point en lui (par conséquent, il y a le contraire, qui est le mensonge); lorsqu'il dit des mensonges, il dit ce qu'il trouve en lui-même, » c'est-à-dire il parle d'après sa nature. — Bien que le Seigneur soit la miséricorde infinie, Satan ne saurait jamais avoir part à cette miséricorde, parce qu'il ne change jamais de disposition et de nature; aussi est-il dit dans l'Ecriture sainte que (*Jean*, I, 3, 8): « Le diable pèche (et non pas pécha) dès le commencement. » Or, s'il est dans un état de péché permanent, s'il ne change jamais de disposition, comment son pardon et son rachat seraient-ils possibles ? — Nous trouvons un exemple analogue dans un homme qui pèche contre le Saint-Esprit (par exemple, celui qui persévère dans l'impénitence) : il est dans un état de perdition et de damnation par sa propre faute (*Matth.*, XII, 31) ; et ce que saint Grégoire (*Mor.*, l. IX) dit en parlant de l'homme impénitent : « Il est juste que l'homme qui n'a jamais voulu être sans péché dans ce monde, ne soit jamais sans châtiment dans l'autre, » ces paroles peuvent à plus forte raison s'appliquer au démon, cet éternel impénitent.

Cependant, bien que les mauvais esprits aient mérité la damnation éternelle, ils ne subiront leur châtiment dans toute sa plénitude qu'après le jugement dernier. L'Ecriture sainte est formelle sur ce point[1]. Cette affirmation trouve aussi son point d'appui dans ce fait, qu'il est permis aux démons de s'attaquer aux hommes en essayant de les séduire, et en les tourmentant de mille manières. Les saints Pères s'accordent aussi à reconnaître que le temps de leur plein châtiment n'est pas encore venu [2], bien qu'on ne puisse nier que les tourments ne leur

[1] Voilà pourquoi les démons qui occupaient le corps des deux possédés de Gérasa criaient au Sauveur : « Es-tu venu pour nous tourmenter avant le temps ? » (*Matth.*, 8, 29 ; *Cf. Jud.*, v. 6).

[2] S. Aug., *in Ps.* LVII ; S. Hyeronim., *in Is.*, cap. 25.

fassent pas défaut déjà dès maintenant, et qu'ils ne portent partout leur enfer avec eux[1].

En soutenant que les démons ne sont pas encore relégués dans le fond des enfers, les Pères cherchent à établir, à l'aide de passages de l'Ecriture sainte relatifs à cet objet, quel est en attendant le lieu de leur séjour. L'apôtre saint Paul écrit (*Ephes.*, II, 2, et VI, 12) que les démons ont établi leur séjour et leur domination dans les espaces de l'air, dans l'atmosphère, et ce lieu, il le caractérise d'une manière spéciale, en l'appelant un « lieu de ténèbres. » Saint Pierre (II *Pierre*, II, 4) l'appelle du nom de Tartare, et dans l'Épître de saint Jude (V, VI) il est dit que Dieu les retient liés de chaînes dans de profondes ténèbres, et les réserve pour le jugement du grand jour. — Conformément à ces données de la Bible, les Pères enseignent que le séjour actuel des démons, ce n'est pas encore la partie la plus inférieure des enfers, mais un espace obscur placé entre le ciel et la terre, dont ils ne peuvent sortir qu'avec la permission de Dieu, pour se mêler, à leur manière, au développement de l'histoire de l'humanité[2]. Le motif pour lequel ils n'entreront dans la plénitude de leurs souffrances qu'au dernier jugement, c'est que toute existence créée ne recevra toute sa plénitude qu'après le jugement final, et aussi parce qu'elle sera punie pour le mal qu'elle aura fait dans le cours des siècles.

B. Malice des Anges déchus.

Si les Anges fidèles se distinguent par l'amour le plus tendre, la méchanceté la plus cruelle est le signe

[1] Bedæ, *Comm. in cap.* 3 *ep. Jac.*

[2] S. Aug. *Enchirid.*, c. 28, et *de Civit. Dei*, VIII, c. 22; Chrysost., hom. 11 *in ep.* 1 *Thess.*—*Cf. Dieringer Dogmatik.*

Mais, dira-t-on, que devient alors l'âme humaine qui a été condamnée au jugement particulier? — Comme les démons, elle ne recevra son plein châtiment qu'après le jugement universel, alors qu'elle aura été réunie au corps de l'homme, et que l'homme complet vivra de nouveau. En attendant, elle vit en compagnie et sous la puissance de celui à qui elle s'est livrée librement pendant la vie, de Satan, et elle porte son enfer en elle et avec elle.

caractéristique des Anges déchus. Les uns cherchent à nous protéger et à nous sauver ; les autres à nous corrompre et à nous perdre. Les uns et les autres sont éminemment actifs ; ceux-là pour notre salut, ceux-ci pour notre ruine. L'Écriture sainte nous le confirme par une foule de passages et d'événements.

Satan mentit déjà au premier couple humain, et le séduisit, et cela par envie, comme l'indiquent ces paroles de l'Ecriture sainte (*Sag.*, II, 24) : « La mort est entrée dans le monde par l'envie » ; car, selon la remarque de saint Thomas d'Aquin (*in Quodlib.*, IX, 8), « l'envie que le démon éprouve en voyant une créature formée d'un peu de terre prendre sa place au ciel et jouir de la vue de Dieu, le brûle plus vivement que la flamme de poix et de soufre de l'enfer. »

Le premier homme ayant déjà abusé de sa liberté et s'étant livré à Satan, Dieu, pour le punir, permit que toute sa postérité fût soumise à l'influence de Satan; et ce que nous lisons dans l'histoire de Job au sujet de la puissance du démon sur un seul homme, se répéta plus ou moins pour le genre humain tout entier, c'est-à-dire, la révolte contre le Seigneur. Ce que Satan a commencé dans le ciel, il cherche à le continuer sur la terre : il veut se diviniser. La propagation rapide de l'idolâtrie sur toute la terre est particulièrement l'œuvre de Satan; car l'apôtre saint Paul dit expressément (I *Cor.*, X. 20) : « Ce que les païens immolent, ils l'immolent aux démons. » Le premier Adam s'étant choisi le démon pour maître et pour conseiller, contrairement aux avertissements du Seigneur, et sa postérité ayant accédé de plus en plus volontiers aux suggestions héréditaires de la sensualité et de l'orgueil, fortifiées par

l'influence du démon et par sa propre coopération, le père du mensonge réussit à fonder un royaume si étendu, qu'il fallut un travail immense pour retenir un seul petit peuple dans le culte et le service du vrai Dieu, jusqu'à l'époque où, à la fin des temps, « apparut Celui qui allait écraser la tête du serpent[1]. » — Cependant, depuis l'incarnation du Rédempteur, la malice de Satan est toujours allée en augmentant, et, dans son activité incessante, il a tout mis en œuvre pour paralyser dans son développement l'œuvre de la rédemption du genre humain, comme Dieu l'avait déjà prédit dans le paradis (*Gen.*, III, 15). Si le meurtre des enfants de Bethléem n'est pas désigné expressément comme étant l'ouvrage de Satan, ce fait n'en est pas moins hors de doute; de même qu'il est certain que la délivrance de l'Enfant Jésus fut l'œuvre d'un Ange demeuré fidèle. Après que ce premier essai, et probablement une foule d'autres qui furent tentés pour enlever la vie à cet Enfant si redouté, eurent échoué, essais dont il n'est parlé que sommairement dans les saints Évangiles, et après que l'œuvre de la Rédemption eut commencé, par le baptême de Jésus, à entrer dans son accomplissement, Satan lui suscita des tentations de toute nature, dans le but de lui faire abandonner l'œuvre qu'il venait de commencer, et de l'engager à se vouer au culte des idoles (*Matth.*, IV, 9). Cette tentative étant restée infructueuse, Satan se retira pour

[1] Si la propagation et l'accroissement de la puissance de Satan furent surprenants dans l'Ancien Testament, sa décroissance et son affaiblissement ne le furent pas moins dans le Nouveau. On peut voir le contraste qui existe au sujet de la croyance en un seul Dieu, entre l'époque qui précède et celle qui suit Jésus-Christ, tel qu'il a été présenté, page 142.

quelque temps, comme le remarque l'Évangile (*Luc*, IV, 13); mais plus l'époque où sa tête va être écrasée approche, plus il met d'acharnement et de fureur à poursuivre le Sauveur; et ses efforts aboutissent enfin à ce dernier résultat, qu'il parvient à transformer en traître l'un des disciples mêmes qui vivent dans la familiarité de Jésus (*Luc*, XXII, 3). Peut-être se proposait-il d'enlever à la mort du Sauveur ce qu'elle avait de substantiel, c'est-à-dire ce qui en faisait une œuvre de libre obéissance. Néanmoins, malgré la défaite qu'il vient d'essuyer dans cette lutte, le démon n'en continue pas moins d'entraver l'œuvre du Sauveur, afin que, s'il ne parvient pas à rendre le tout infructueux, il le corrompe autant que possible. Il s'attaque de préférence aux Apôtres, afin de miner dans ses fondements mêmes l'édifice du nouveau royaume (*Luc*, XXII, 3); il se constitue le compagnon inséparable des messagers de l'Evangile, afin de mêler l'ivraie au bon grain qu'ils répandent (*Matth.*, XIII, 19); et, bien que cet essai ne lui réussisse pas, il lui est cependant impossible de ne pas continuer de tourmenter et d'affliger les fidèles (I *Thess.*, II, 18; *Apoc.*, II, 19); en un mot, Satan travaille infatigablement à attaquer et à poursuivre l'Église de Jésus-Christ, à lui causer le plus de dommages possibles (*Matth.*, XVI, 18), et à semer la désunion parmi ses membres.

A l'exemple du Sauveur, les Apôtres n'ont cessé de mettre en garde les fidèles contre la pernicieuse malice de Satan, en le représentant comme un lion furieux cherchant une proie à dévorer (I *Pierre*, V, 8), et disposé à séduire l'univers entier (*Apoc.*, XII, 9). Saint Paul disait à ce sujet (*Eph.*, II, 12) : « Nous avons à

combattre non contre la chair et le sang, mais contre les principautés et les puissances (infernales), contre les princes du monde, c'est-à-dire de ce siècle ténébreux, contre les princes de malice répandus dans l'air. »

Parmi les saints Pères, saint Ambroise fait cette remarquable description de la malice de Satan (*Ep.* CXXXIV) : « L'antique ennemi, brûlant du désir de rendre malheureux le genre humain, y emploie mille artifices dangereux : il sème la discorde, excite la colère, enflamme les désirs, donne des conseils dangereux, recommande les supercheries, augmente le nombre des piéges et des erreurs en inventant de nouvelles attaques, et, tout en se réjouissant de la chute de ceux qui tombent, la vertu de ceux qui sont encore debout lui est encore un plus grand sujet d'envie. »

Comme elle l'a fait à toutes les époques, l'Église s'est aussi prononcée, au concile de Trente (sess. XXIV, c. 9, *De Extrem. Unct.*), sur la malice de Satan. Voici en quels termes elle s'exprime : « Bien que notre ennemi cherche pendant toute notre vie les occasions de perdre et de vaincre nos âmes, néanmoins il n'y a pas de moment où il déploie avec plus d'acharnement toutes les ressources de sa mauvaise ruse, pour nous perdre et nous enlever toute confiance en la divine miséricorde, que lorsqu'il nous voit approcher de notre fin. »

DÉVELOPPEMENTS.

Remarque. — Bien que notre croyance à l'influence désastreuse que Satan exerce sur le genre humain repose sur la parole formelle de l'Ecriture et de l'Église, cependant l'homme ne peut s'empêcher de se demander, en réfléchissant sur la bonté infinie de son Père, pourquoi Dieu accorde à Satan un

pouvoir si plein de malice et de dangers. — La réponse à cette question a déjà été donnée précédemment, du moins en partie. Le premier homme s'étant livré volontairement entre les mains de Satan, il lui resta assujetti ainsi que ses descendants, en punition de sa faute : et cette influence de Satan persiste, de même que les autres châtiments temporels et les conséquences du péché. — En outre, si les autres conséquences temporelles du péché, telles que : la maladie, les faiblesses du corps et de l'âme, servent à l'homme d'épreuves et de moyens de conservation, et si elles sont pour lui une source de grands mérites, on peut en dire autant de la puissance du démon. Ce qui doit nous tranquilliser, c'est que Jésus-Christ a brisé la puissance de Satan ; car il nous a été promis quelqu'un qui brisera la tête du serpent (*Gen.*, III, 15), et « détruira les œuvres du diable » (I *Jean*, III, 8) ; — et il nous a été assuré (I *Cor.*, X, 13) que « Dieu ne permettra pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces. » Enfin l'Eglise nous offre dans ses sacrements, dans ses bénédictions, dans ses prières et dans le signe de la Croix, etc., des moyens suffisants pour résister aux attaques de notre ennemi.

Mais en quoi reconnaît-on qu'une tentation vient du démon ? Sans signes extraordinaires, on le reconnaît difficilement ; car Satan étant un esprit, ses attaques ne tombent pas sous les sens. Les saintes Ecritures appellent les démons esprits d'iniquité, et elles parlent d'un ennemi qui, sans qu'on s'en aperçût, sema l'ivraie là où il y avait de bon grain (*Matth.*, XIII, 25). Peut-être aussi que Dieu ne veut pas que nous remarquions l'influence de Satan sur nos actions, pour que nous ne disions pas aussitôt, comme Ève : « Le serpent m'a trompé ! » Au surplus, les hommes ne savent pas même, pour ce qui concerne leur vie morale, ce qui doit être attribué à leur propre action, ou à l'influence de leurs semblables ; de telle sorte qu'ils s'attribuent souvent à eux-mêmes le bien qui est le résultat du mérite d'autrui, et mettent sur le compte d'autrui une foule de mauvaises actions, dont ils sont eux-mêmes les auteurs.

Relativement à la possession, nous remarquerons que c'est l'un des états les plus terribles dans lesquels soient tombés les descendants d'Adam depuis que leur premier père eut fait alliance avec le prince des ténèbres. Dans le langage biblique

et ecclésiastique, on entend par possédées les personnes dans le corps desquelles Satan agit en y habitant d'une manière mystérieuse, et en le tenant sous sa puissance tyrannique, de telle sorte qu'il peut abuser même de leurs sens pour arriver à la fin qu'il se propose, troubler, par conséquent, et entraver les opérations naturelles du corps et les actes spirituels de l'âme, et surtout y produire des effets aussi rares que surprenants.

Dans les instructions qui s'adressent à la jeunesse et au peuple, au lieu de réfuter les objections que l'on peut faire sur ce que nous venons de dire, on citera les exemples de possédés qui se trouvent dans l'Evangile (*Marc*, I, 23 ; V, 2, et IX, 16-21 ; *Luc*, II, 14 ; *Act.*, V, 16), ainsi que les paroles de Jésus-Christ où sa puissance de chasser les mauvais esprits est alléguée comme preuve de sa mission divine (*Matth.*, XII, 18). Ensuite, on s'appuiera sur l'infaillibilité de l'Eglise, qui a attesté à travers tous les siècles sa croyance à la réalité du fait de la possession par l'emploi des exorcismes, ainsi que sur les apologistes du christianisme. Ainsi saint Justin, s'adressant aux païens, leur disait (*Apol.*, II, n. 6) : « Partout, et dans votre ville et par toute la terre, les chrétiens, au nom de Jésus-Christ, crucifié sous Ponce-Pilate, chassent les démons de ceux qui en sont possédés. Et si Dieu diffère le châtiment des Anges et des hommes mauvais, c'est en vue des chrétiens, cause finale du monde. Sans cela, vous ne pourriez, non plus que le démon, faire ce que vous faites; mais le feu du jugement fondrait sur Satan, comme autrefois le déluge. »

Tertullien est encore plus explicite : « Qu'on amène ici devant vos tribunaux, disait-il aux juges païens (*Apol.*, XXIII), quelqu'un qui soit notoirement possédé du démon. Le premier chrétien commandera à cet esprit de parler, et il se confessera démon aussi véritablement qu'ailleurs il se dit faussement Dieu. »

Quant à cette question, pourquoi il y avait tant de possédés à l'époque de Jésus-Christ, elle s'explique par ce fait que l'enfer voulait encore réunir et déployer une dernière fois toutes ses forces contre Celui qui devait écraser la tête du serpent. A l'imitation du Sauveur qui avait pris un corps dans le sein de la plus pure de toutes les vierges, Satan voulait en quelque sorte s'incarner dans les pécheurs, et apparaître sous des formes visibles. Dieu le permit, afin que son Fils, en le chassant d'une

manière si éclatante, et en le faisant entrer dans le corps d'animaux immondes comme dans le porc, que les Juifs considéraient comme un animal impur et méprisable (*Matth.*, VIII, 32), le triomphe de Jésus-Christ se révélât d'une manière toute sensible. C'est par les mêmes raisons qu'on explique pourquoi l'état de possession était plus fréquent pendant la propagation du christianisme et la chute du paganisme, inventé par Satan pendant les premiers siècles. Un fait dont on peut encore se convaincre aujourd'hui, c'est que, dès que le christianisme commence à s'introduire chez une nation païenne, de pareils événements s'y reproduisent[1].

C. Combats contre les Anges déchus.

Comme autrefois Michel combattit dans le ciel avec ses fidèles compagnons contre le dragon et ses associés, nous avons, nous aussi, à livrer sur la terre contre ces mêmes esprits un combat d'autant plus dangereux que Satan, outre ses subordonnés, a encore à son service deux alliés puissants, la chair et le monde. C'est pourquoi « revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, afin de pouvoir vous défendre des embûches et des artifices du diable » (*Ephes.*, VI, 11). Mais pour combattre avec succès contre les ennemis de notre salut, nous avons besoin

[1] Plusieurs missionnaires de la Chine ont parlé d'une espèce particulière de possédés. Le R. P. Gonnet écrivait de Puno, le 22 octobre 1849, qu'il régnait là une maladie effroyable que personne ne pouvait expliquer. Elle reparaissait toujours plus fréquemment, et les Chinois l'attribuaient généralement au démon. « Il est avéré, écrivait ce missionnaire, que ceux qui se réfugiaient dans le christianisme étaient infailliblement et promptement guéris, tandis que les autres ne tardaient pas à devenir victimes d'une mort misérable. » Aussi disait-on partout et ouvertement dans son voisinage (la province de Kiangnan) que le démon n'avait aucun pouvoir sur les chrétiens, et qu'il suffisait d'embrasser la religion des Européens pour être à jamais délivré de cette singulière maladie (*Lettres des nouv. Missions en Chine.*)

A. De la prière et autres pratiques salutaires. — Le démon, dit saint Augustin (Conc. I *in Ps.* 48), ne peut nous tenter que d'en bas; si nous nous envolons sur les ailes de notre esprit dans les régions supérieures, il ne saurait nous nuire. C'est un serpent qui rampe sur la terre. Elevons-nous donc de la terre au ciel, sur les ailes de la dévotion, et ses coups ne pourront nous atteindre. — Quand nous conversons avec Dieu, le malin esprit se retire épouvanté; et quand notre cœur est devenu une maison de prière, il n'ose se glisser dans cette demeure sacrée. — Par la prière, nous nous associons à la troupe des bons Anges, et nous sommes préservés de la société des mauvais esprits; — et de même que le pauvre qui fait sa prière à la porte d'un riche aux entrailles compatissantes ne s'en retourne pas les mains vides, de même ceux qui adorent la suprême Bonté ne s'en vont pas sans emporter de riches présents, des grâces abondantes. Or, ce sont ces présents et ces grâces qui transforment notre faiblesse en force, et nous facilitent le combat. Au milieu de nos luttes, nous devons, comme les Apôtres craignant les assauts de la tempête, nous écrier : « Sauvez-nous, Seigneur, nous périssons ! »

A la prière il faut joindre d'autres pratiques pieuses, parmi lesquelles figure surtout le signe de la Croix, au sujet duquel saint Ignace, disciple des Apôtres, disait déjà (*Ep. ad Phil.*) : « La Croix est un signe de triomphe contre la puissance de Satan; quand il le voit, il est frappé d'épouvante; quand il en entend parler, il est saisi de crainte. » — Saint Cyrille appelle le signe de la Croix « l'effroi des démons », et Lactance affirmait (*de Morte Persecut.*) que « par la Croix les

Chrétiens renversaient les idoles de leurs autels, et chassaient les mauvais esprits du corps des hommes. Il suffisait à un chrétien de faire le signe de la Croix sur son front, pour empêcher que les devins n'aperçussent aucun signe dans les entrailles des victimes. » — Nous réussirons, nous aussi, en faisant dévotement le signe de la Croix, à bannir loin de nous l'esprit d'orgueil, de colère, d'impureté, etc. [1].

Nous devons encore invoquer contre notre ennemi héréditaire les bénédictions de notre sainte Mère l'Eglise catholique, en nous servant pieusement des objets consacrés par ses prières, tels que l'eau bénite, etc.; car les saintes prières de l'Epouse du Christ, douées d'une force d'en haut, qui est comme le présent nuptial que l'Epoux a fait à son épouse, s'unissant d'une manière mystérieuse à nos faibles prières, soustraient la créature à la malédiction du péché et l'enlèvent à la puissance de Satan.

Aux grâces demandées et obtenues par nos prières et par l'assistance de l'Eglise nous devons joindre

B. La vigilance et le combat. — « Pendant que les hommes dormaient, l'ennemi vint, et sema de l'ivraie parmi le blé » (*Matth.*, XIII, 25). Rien n'est plus agréable au démon que l'insouciance de l'homme; car il peut répandre librement la semence de corruption, étendre et jeter sans obstacles ses perfides filets. C'est pourquoi le Sauveur ne cesse de nous redire ces paroles

[1] Voir sur cette matière l'exemple de sainte Macrine, p. 278. Nous lisons au sujet de saint Antoine, ermite, que, bien qu'il fût en butte à des attaques extraordinaires de la part du démon, il en sortait toujours victorieux à l'aide du signe de la Croix; aussi exhortait-il vivement ses disciples à recourir à cette salutaire pratique.

qu'il adressait à ses Apôtres : « Veillez et priez, afin que vous n'entriez point en tentation » ; et le prince des Apôtres nous répète à son tour (I *Pierre*, v, 8) : « Soyez sobres, et veillez ; car le démon votre ennemi tourne autour de vous », etc.

De même que le commandant d'une place forte sait parfaitement que l'ennemi épie les endroits les moins fortifiés, et que c'est là qu'il dirige son attaque, mais que c'est là aussi que le commandant place les sentinelles les plus vigilantes, les guerriers les plus courageux ; de même, l'homme doit connaître ses côtés faibles, pour y exercer une surveillance attentive ; et il ne doit pas oublier qu'il a en lui-même un partisan de Satan, la chair, qui, à tous les instants du jour, ne cesse de lui suggérer des pensées de trahison.

TRAIT HISTORIQUE.

Avertissements d'un Ermite. — L'ermite saint Macaire ayant appris à connaître par sa propre expérience les ruses de Satan, donnait à ses confrères de sages et salutaires avertissements sur cette matière : « Semblable à l'oiseleur qui se cache, dit-il dans une de ses homélies, et au lieu de se montrer lui-même, se sert d'appeaux pour attirer les petits oiseaux insouciants dans ses filets et ses lacets, Satan évite autant que possible d'être remarqué, et emploie toutes sortes de tromperies, comme autant d'appeaux, pour prendre notre âme. Sommes-nous sujets à l'amour-propre et à la vaine complaisance, il nous fait entendre les flatteries les plus aimables de la bouche d'un prétendu ami. Notre chair est-elle faible et amie des plaisirs, il fait surgir dans notre âme les pensées et les rêves les plus violents ; sommes-nous portés à la paresse, il sait, en nous dépeignant les charmes de l'oisiveté, nous endormir bientôt dans le sommeil le plus profond. C'est pourquoi, mes frères, soyez sur vos gardes, et quand vous vous croirez le plus en sûreté, veillez avec le plus de soin. »

Mais la vigilance doit être accompagnée d'une résistance sérieuse et énergique; car de même que le soldat en sentinelle, lorsqu'il aperçoit l'ennemi, se prépare à la défense et appelle ses compagnons à son secours, afin de lutter avec plus d'avantages et de repousser victorieusement l'attaque; de même nous devons résister avec ardeur aux assauts de la tentation, et, afin d'y réussir plus facilement, appeler à notre secours les saints Anges gardiens, la pensée des quatre fins dernières, le souvenir des souffrances amères du Sauveur, la précieuse rançon qu'il a donnée pour la délivrance de notre âme, et nous représenter la glorieuse couronne réservée aux vainqueurs, couronne que tiennent dans leurs mains les Anges qui président à notre lutte.

Rien de plus touchant que ces paroles de saint Bernard (*Serm.* IV *Quadrag.*) : « C'est assurément un état plein de dangers que celui qui consiste à être si souvent, ou plutôt continuellement en lutte contre les ruses de Satan, que la malice et une longue pratique ont armé de fourberies. Cependant il dépend de vous d'être vaincus; car, dans ce combat, personne ne succombe sans qu'il le veuille. C'est à vous qu'il appartient, ô homme, comme Dieu le disait déjà à Caïn, de vous assujettir vos désirs et de les gouverner (*Gen.*, XLI, 7). Votre ennemi peut vous susciter une tentation, mais vous êtes libre de donner ou de refuser votre consentement. Il dépend de vous que vous fassiez de votre ennemi votre esclave, ou de vous l'esclave de votre ennemi; il dépend de vous que, contre son intention, toutes ses entreprises tournent à votre avantage. »

TRAITS HISTORIQUES.

Une résistance courageuse. — A Antioche en Pisidie vivait une vierge chrétienne nommée Justine, qui avait choisi Jésus-Christ pour époux et lui avait juré une fidélité inviolable. Or, il arriva qu'un jeune avocat, Aglaïdes de nom, se passionna pour la belle Justine et lui fit des propositions de mariage. L'épouse céleste lui répondit qu'elle était déjà fiancée à son Maître et Sauveur, et qu'elle ne pourrait jamais se résoudre à contracter un mariage terrestre. Cette réponse négative ne fit qu'enflammer davantage encore la passion du jeune homme qui employa, mais en vain, les séductions les plus tendres, les artifices de l'amour le plus ingénieux pour triompher de sa résistance. A la vue de l'inutilité de ses efforts, Aglaïdes se rendit auprès du magicien Cyprien, afin de fléchir l'opiniâtreté de la jeune fille à l'aide des mauvais esprits, et de rendre son cœur susceptible d'un amour sensuel. Cyprien promit que son art diabolique obtiendrait un plein succès, car il en avait donné souvent les preuves les plus convaincantes. On conjura donc les puissances des ténèbres, afin d'exciter dans le cœur de sainte Justine une passion charnelle. Effectivement, outre la frayeur qu'elle éprouva, sainte Justine se sentit jour et nuit tourmentée par les désirs les plus violents; mais saisissant aussitôt les armes spirituelles de la résistance, elle se mit à jeûner et à prier sans relâche, fit le signe de la Croix avec toute la dévotion possible, invoqua les noms de Jésus et de Marie, implora le secours et l'assistance de son Ange gardien, déploya, en un mot, toutes les forces d'une volonté ferme et résolue, aidée du secours de la grâce. Elle sortit victorieuse du combat, et confondit par son courage la puissance des ténèbres. Cyprien, étonné de l'insuccès de ses efforts, qui autrefois avaient eu une si favorable issue, interrogea à ce sujet les mauvais esprits. Il lui fut répondu que Justine était une chrétienne, que l'enfer tout entier ne pouvait rien contre les fidèles partisans du Christ et que le signe de la Croix, dont se marquaient les chrétiens, lui était insupportable. — Cyprien se sentit tout à coup frappé d'une salutaire frayeur, et un rayon de la grâce céleste qui brilla

dans son intelligence lui fit reconnaître ce qu'avait d'horrible l'art qu'il avait jusqu'alors exercé. Aussitôt il se rendit auprès de l'évêque d'Antioche, se convertit et fit sérieusement pénitence. Ce fut lui qui, dans la suite, amena l'avocat Aglaïdes dans la voie du salut. — Après treize années de la plus austère pénitence, sa réputation de sainteté s'éleva si haut, qu'on le nomma évêque d'Antioche. — Plus tard, en 304, il reçut, en même temps que sainte Justine, la couronne du martyre (d'après Tillemont et les Bollandistes).

Voir d'autres exemples sur la manière de résister aux tentations, dans le CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 470, *b-g*, et 2e vol., p. 438 et suivantes.

Comparaisons. — « Ne suivez pas Satan, s'écrie saint Bonaventure, de même qu'un agneau ne suit pas un loup, un coq un renard, un lièvre un chien. »

Saint Augustin compare le démon à un chien enchaîné qui ne peut nuire qu'à ceux qui s'approchent de lui imprudemment et dans de mauvaises intentions (*Cf.* CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 171, *d*).

La multiplicité des attaques du démon ne doit pas plus nous décourager que nous ne devons être présomptueux et insouciants lorsque nous en sommes préservés. Ecoutons les comparaisons que deux saints font à ce sujet. Et d'abord saint Chrysostôme : « De même, dit-il, que les voleurs ne cherchent pas à pénétrer là où l'on ne conserve que de la paille, mais seulement là où ils supposent qu'il y a de l'or et autres objets précieux; de même le démon s'attaque principalement à ceux qui s'occupent de choses spirituelles et qui ramassent de ces sortes de trésors que ni les vers ne peuvent ronger, ni les voleurs enlever. Là où il y a beaucoup d'embûches, là il y a beaucoup de vertu; et là où l'homme est honoré de Dieu d'une foule de grâces, là l'envie du démon est proche. »

Ecoutons maintenant saint François de Sales : « Les chiens, disait-il, ne mordent pas les personnes de la maison, ni les personnes qu'ils connaissent, mais seulement celles qui leur sont étrangères. De même le démon ne poursuit plus ceux qui lui appartiennent déjà. Quand donc il se met à la poursuite d'un cœur, c'est une marque qu'il ne lui appartient pas encore.

Plus la vertu de l'homme est grande, plus sont violentes les attaques auxquelles il doit s'attendre de la part du démon. »

Saint François le Séraphique avait coutume de dire que le démon ne demandait de nous qu'un bout de fil pour en faire un lacet; ce qui revient à dire : « Si vous accordez quelque chose au démon, il saura bientôt tout vous enlever ; car, dit le proverbe, donnez à Satan la longueur de la main, il prendra le bras tout entier. »

On dit que le démon, interrogé un jour par saint Pacôme qui lui demandait pourquoi il se plaisait à tourmenter jour et nuit les hommes qui ne lui avaient rien fait, lui fit cette réponse : « Nous nous contentons de rester à la porte et de frapper; il dépend entièrement de vous de nous laisser entrer ou de nous renvoyer. »

On rapporte qu'un pieux ermite vit un jour en songe qu'il n'y avait qu'un seul démon assis sur la porte principale d'une grande ville, qui se contentait de regarder paisiblement les passants; tandis que sur le toit d'un couvent il en vit fourmiller une foule innombrable qui semblaient vivement préoccupés. Ayant interrogé le démon qui se trouvait sur la porte de la ville pourquoi il avait si peu à faire, tandis que les autres, malgré leur nombre, étaient dans une si grande activité, le démon répondit en souriant d'un air de satisfaction, et en se frottant les mains : « Mon troupeau, il est vrai, est immense, mais il est si docile qu'il obéit ponctuellement à ma voix ; aussi je puis en toute sûreté me confier à mes deux chiens. Là, au contraire, règnent deux êtres tumultueux et entêtés, qui donnent singulièrement à faire à mes frères. » Le saint lui ayant demandé quels étaient donc les deux chiens de la bergerie, sur lesquels il se reposait : « Comment, répondit le démon d'un ton sarcastique, vous êtes assez simple pour ne pas le deviner? Ce sont la chair et le démon! »

B. De l'Homme.

I. Création de l'homme.

Deux mondes, le monde des esprits et le monde des

corps, étaient déjà créés ; l'un et l'autre royaume avaient déjà leur histoire, car tous deux avaient déjà soutenu des combats.

Dans le royaume des esprits, quelques-uns, usant de leur liberté et de leur volonté contrairement à la volonté du Créateur, avaient cherché à troubler l'ordre qu'il avait établi ; mais la malédiction du Seigneur avait frappé les prévaricateurs, et les avait précipités du trône de leur orgueil. Au-dessous du ciel avait surgi un enfer ; à côté du royaume de la lumière s'était établi le royaume des ténèbres ; de là un état de discorde et d'opposition qui jamais ne devait cesser.

Dans le royaume matériel, il s'était aussi produit, il est vrai, une agitation entre les éléments et les forces de la nature ; mais cette agitation et cette lutte ayant eu lieu conformément à la volonté et aux ordres du Créateur, elles avaient eu pour résultat de dégager les éléments du chaos, et cette lutte des forces de la nature, ce triomphe final avait été couronné par la bénédiction du Tout-Puissant ; car à la fin de la dernière période de création, comme à la fin de chacune de celles qui l'avaient précédée, il est dit : « Et Dieu vit que cela était bon » (*Gen.*, I, 25).

Il existait donc déjà deux royaumes de l'obéissance, dans lesquels s'était réalisée la volonté du Créateur : le royaume des bons esprits, et le royaume de la nature ; mais dans l'un il y avait liberté pleine et entière, dans l'autre nécessité aveugle ; là mérite, ici simple phénomène. Cette opposition entre les deux règnes devait trouver sa solution dans une nouvelle créature, dans l'homme. C'est dans l'homme, que le monde des

esprits et le monde des corps devaient arriver à l'unité [1], en ce qu'un esprit créé à l'image de Dieu allait s'unir au produit le plus parfait de la création matérielle, au corps humain, et aurait pour mission, en vivant au milieu du monde physique et en régnant sur lui, de se rendre digne, par sa libre obéissance, d'être reçu dans le royaume des bons esprits, et en même temps d'amener la nature, représentée dans son expression et son image la plus parfaite, dans le corps de l'homme, à être transfigurée et glorifiée avec le Créateur, et par conséquent à former avec le royaume des esprits une union souverainement heureuse.

Aussi le Tout-Puissant procède-t-il avec une solennité toute particulière à la création de l'homme, cette créature intermédiaire entre le monde matériel et le monde des esprits. Jusque-là il s'était contenté d'une parole de commandement : « Que la lumière soit » ou : « Que la terre produise ! » Mais quand il s'agit de la création de l'homme, les trois personnes semblent entrer en délibération avec elles-mêmes ; Dieu dit, au nombre pluriel : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance ! » Paroles sur lesquelles saint Chrysostôme fait la réflexion suivante (Hom. 8, *in Gen.*) : « Comme si en créant les Anges et les autres êtres vivants, Dieu n'avait pas encore developpé tout son art, il a voulu, quand il s'est agi de l'homme, le déployer entièrement » (Hom. 10, *in Gen.*). « Voulez-vous, ô hommes, disait saint Basile, connaître la dignité de votre nature, lisez l'histoire de votre origine. Pour aucune des créa-

[1] Aussi l'Eglise enseigne (*Conc. Later.* 4, c. 1), relativement à l'homme, qu'en sa qualité de dernière créature de Dieu, il forme, dans ses éléments constitutifs — « le corps et l'âme, » — l'unité vivante des deux mondes.

tures qui vous ont précédé vous n'entendrez ce langage : « Faisons l'homme, » etc.—« Tout naît et existe sur un simple commandement. Reconnaissez en cela votre dignité; car notre création, Dieu n'a pas voulu la faire dépendre d'une parole générale, comme si c'eût été quelque chose de peu d'importance, et comme il a fait pour les autres créatures. »

A. *Du corps de l'homme.*

« Et Dieu forma l'homme du limon de la terre » (*Gen.*, II, 7). Voilà pourquoi le premier homme s'appelle Adam, c'est-à-dire « homme de terre » (comme l'indique le mot latin : *homo*, qui vient de *humus*). Dieu avait dit en créant les animaux (I, 24) : « Que la terre produise des animaux vivants ! » Quand il s'agit de l'homme, Dieu prit, il est vrai, de la substance de la terre pour en former le corps, mais ce fut lui-même qui le forma. Ces paroles de l'Écriture sainte indiquent déjà la supériorité du corps de l'homme sur celui des animaux. De plus, nous ne devons pas oublier que, lorsque le corps de l'homme sortit des mains du Créateur, il était beaucoup plus beau et plus parfait qu'il ne l'est maintenant que les suites du péché originel et du péché actuel l'ont si étrangement bouleversé [1]. Cependant,

[1] Nous savons néanmoins qu'il y a eu, même après la chute de l'homme, des hommes remarquables par la force et la beauté de leur corps, par exemple, Samson, Esther, Goliath. Quand nous comparons les portraits des anciens chevaliers qui ont vécu il y a quelques siècles, avec la configuration actuelle des hommes, nous apercevons une différence qui est tout à notre désavantage. Mais quelle différence bien plus humiliante encore ne remarquerions-nous pas, si nous pouvions comparer le corps du premier homme avant sa chute, avec le nôtre tel qu'il existe actuellement !

malgré cette dégénérescence, le corps de l'homme est encore, tel qu'il est, le chef-d'œuvre de la création visible.

DÉVELOPPEMENTS.

Outre les remarques que nous avons faites dans le CATÉCH. HISTOR. (1er vol., p. 172), et dans le présent volume; p. 180, sur la magnifique organisation et sur la beauté du corps de l'homme, nous ajouterons encore les détails suivants.

Bien que le corps humain ait quelque ressemblance avec le corps des animaux, cependant on ne saurait dire sous aucun rapport, que le corps humain soit un corps d'animal; car combien le corps de l'homme ne l'emporte-t-il pas sur celui des animaux, sous le rapport de la beauté ! Nous admirons l'éclatante couleur de toutes les espèces de papillons, le magnifique plumage du colibri, du paon, du faisan aux ailes d'or, et de toutes les espèces d'oiseaux. Nous contemplons avec plaisir l'expression de la force et de l'agilité dans la structure du lion, du tigre, du léopard, etc., et dans la plupart le magnifique dessin de la peau. La gazelle, aux membres si délicatement construits, le cerf, à l'attitude fière et au corps svelte, le noble et généreux coursier sont assurément de superbes animaux ; mais qu'est-ce que tout cela comparé aux lignes douces et régulières des formes de l'homme, à son visage arrondi où rayonne l'intelligence et la vie, aux contours gracieux de son cou, à sa poitrine arrondie, etc. Et quel est l'homme bien portant et régulièrement constitué qui voulût échanger un seul de ses membres contre celui d'un animal, afin de perfectionner la beauté de son corps?

Cette beauté de l'homme est encore relevée par sa noble attitude de dominateur de la terre. Lui seul se tient droit. Celui qui a formé l'homme, dit le poëte romain[1],
en lui donnant une attitude élevée, lui a ordonné de regarder les cieux, et de porter sa tête jusqu'aux astres.

Quelques-uns ont osé prétendre que l'homme, dans le prin-

[1] Os illi sublime dedit cœlumque tueri.
Jussit, etc.

(*Ovid. Metamorph.* I, 85).

cipe, avait été créé pour marcher sur quatre pieds, comme les quadrupèdes : absurdité à peine digne d'être mentionnée, si elle n'avait pas trouvé créance dans l'esprit de quelques hommes. Déjà Daubenton avait prouvé la nécessité pour l'homme de se tenir droit, par la position qu'occupe la cavité postérieure de la tête, qui, dans l'homme, se trouve presque dans le milieu de la cavité du crâne, tandis que chez les animaux elle est à la partie postérieure, et plus profonde. Ajoutons à cela que la tête de l'homme est dépourvue du muscle astoïde, que possèdent tous les mammifères, comme l'a prouvé Camper. Tous les mammifères quadrupèdes ont la prunelle de l'œil portée par un muscle particulier, le septième, qui manque à l'homme ; ce qui fait qu'il ne peut que difficilement regarder en arrière. — Ensuite, dans les hommes, les artères de l'épaule sont trop rapprochées du dos, pour ne pas gêner dans ses mouvements l'homme qui marcherait sur quatre pieds. Enfin, chez l'animal, l'inflexion et les articulations des membres (des pieds de devant et de derrière) sont, comme l'avaient déjà remarqué les anciens, placées en sens opposé. Ainsi les genoux des pieds de devant sont placés en avant, ceux des pieds de derrière en arrière, tandis que les genoux de l'homme regardent en avant[1]. — On a dit aussi que l'homme ne marchait droit que parce qu'il avait été ainsi habitué dès son enfance. Mais la mère du jeune Botocudos ne l'apprend pas à marcher avec une lisière : il est obligé de s'apprendre lui-même, et c'est seulement alors que sa mère le conduit par la main.

Relativement aux sens, il est hors de contestation que l'araignée et le limaçon sont supérieurs à l'homme pour le sentiment ; l'épervier, le lynx et autres, pour la pénétration du regard ; le chien, pour la finesse de son odorat ; mais dans

[1] Il est vrai de dire que les articulations des membres du corps humain trouvent dans quelques-uns de leurs détails, nommément dans la flexibilité et la longueur des doigts, leur analogie chez les singes ; mais il n'est pas moins vrai de dire que les singes n'appartiennent ni à la classe des quadrupèdes, ni à la nôtre. Ce sont des animaux à quatre bras ou à quatre jambes, pouvant bien, il est vrai, s'élever sur l'une de ces deux paires de bras, et même marcher droit ; mais leur démarche est embarrassée, et ils ne sauraient rester longtemps dans cet état ; preuve que l'attitude droite n'est pas leur attitude naturelle.

l'homme tous les sens sont vis-à-vis l'un de l'autre dans la plus belle harmonie. Au reste, la perfection de chaque sens peut s'élever chez lui à un degré prodigieux, suivant que le besoin le réclame. Ainsi le Mogol et le Calmouck, peuples nomades, aperçoivent des plaines immenses où ils habitent à une distance prodigieuse la fumée qui s'élève en l'air, tandis que les Européens pourraient à peine y parvenir avec une lunette d'approche. Le sauvage de la Guinée et du nord de l'Amérique distingue les pas de ses compatriotes de ceux d'un étranger, chose que notre œil ne discernerait jamais. — L'aveugle porte quelquefois si loin la délicatesse du tact qu'il parvient avec le bout de ses doigts à lire des écritures, à reconnaître des peintures, à distinguer des couleurs [1].

Il n'y a que l'homme qui ne soit pas limité à certaines espèces de nourritures. Chaque animal a la sienne propre, pour laquelle seule ses organes sont disposés. Ses mâchoires, sa bouche, ses dents varient de formes suivant la différence de sa nourriture. Mais l'homme a les organes nécessaires pour goûter toute espèce de nourriture. Il a des dents incisives, des dents canines, des molaires. Ses lèvres, sa langue, son estomac sont disposés de telle façon, et la flexibilité de chacune de ces parties est si multiple, qu'il mâche, déchire, mord, serre, broie, boit avec une égale facilité.

Et sous le rapport de la variété de nourriture, quelle énorme différence entre l'homme et l'animal! Quel est, dans le règne minéral, végétal et animal, l'objet que l'homme, pressé par le besoin, ou excité par sa convoitise, n'ait pas essayé? Depuis la glaise jaunâtre que mangent avec tant d'avidité les Otomaques de l'Orinoco, depuis la pierre de lard qu'avalent les Néocalédoniens, depuis les gâteaux de terre rougeâtre qui se vendent à Java depuis la litharge que les meuliers de la Thuringe

[1] L'aveugle Baczko raconte, dans un ouvrage qui'il a composé lui-même, qu'il pouvait distinguer avec le bout de ses doigts la surface de morceaux de toile également coupés, également bons, mais de couleurs différentes. La couleur noire lui paraissait toujours la plus âpre et la plus raboteuse; venait ensuite le bleu-foncé, puis le brun-foncé et le vert-foncé; mais il lui était impossible de distinguer ces deux dernières l'une de l'autre. Ses essais sur les couleurs appliquées au coton et à la soie étaient impuissants.

frottent sur leur pain comme un délicieux biscuit qu'ils auraient trouvé, — en passant successivement par les racines, les plantes, les fruits et les herbes de toute espèce; — et dans le règne animal, depuis les vers et les insectes, les différentes espèces de poissons, les amphibies, les poissons, les quadrupèdes, jusqu'aux milliers de mets si artistement préparés qui figurent sur la table des grands de la terre, quelle variété infinie de comestibles[1]!

Que si nous comparons le corps de l'homme avec celui des animaux sous le rapport de la durée de son existence, en ayant égard aux diverses influences climatériques, nous trouvons que sur ce point encore l'homme est le maître de toute la terre. L'homme habite sur les montagnes et dans les plaines, dans des contrées marécageuses et dans des contrées sèches, dans les campagnes glacées du Groënland, aussi bien que sur les oasis du désert et sous le ciel brûlant de l'Afrique. Au contraire, les animaux sont attachés à certains pays, à certaines localités, à certains climats. Le lion ne s'acclimatera jamais en Sibérie; le renne, dans la Sénégambie; la poule de mer, dans les plaines de l'Amérique méridionale. Les animaux domestiques eux-mêmes ne peuvent suivre leur maître que pour autant que le climat n'est pas en opposition avec leur tempérament. Seul, l'homme peut, avec quelques précautions, habiter partout; preuve qu'il possède par toute la terre, les droits de seigneur et propriétaire.

[1] Si l'homme, envisagé seulement quant à son corps, est déjà supérieur aux animaux, il peut aussi, par l'abus de sa liberté, franchir les limites de la nature, et tomber au-dessous de la bête. L'animal cesse de manger quand il est rassasié; mais l'homme soumet son corps à des jouissances qui dépassent la mesure de la nature. Ainsi Cicéron raconte que Milon de Crotone, remarquable par sa gloutonnerie, autant que par sa force et sa stature prodigieuse, ayant tué d'un coup de poing un bœuf qu'il avait porté sur ses épaules, la longueur d'un stade (125 pas) pendant les jeux olympiques, il l'avala tout dans une seule journée.

Dans les fêtes que donnent les princes malabares (dans les Indes-Orientales) on compte habituellement le nombre des personnes, toujours considérable, qui, après avoir mangé une quantité infinie de mets, étouffent et meurent sur place, et c'est d'après ce nombre que l'on juge si « la fête a été magnifique. »

Si donc telle la beauté[1] de l'homme, son organisation, sa structure, et ses dispositions naturelles pour toute espèce de mouvement et d'occupation ; si, ou tre la proportion qui existe entre les forces de ses membres, et la facilité qu'il a de développer chacun d'eux, selon la nature de ses besoins, il est susceptible de toute espèce de nourriture, s'il peut subsister sous n'importe quel climat[2], et par conséquent si son corps est supérieur à celui de tous les animaux, on peut dire à juste titre que son Créateur l'a fait « pour qu'il commande aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, aux bêtes, à toute la terre, et à tous les reptiles qui se meuvent sur la terre. » (*Gen.*, I, 2).

Nous devons en terminant mentionner une autre prérogative dont l'homme a été doué par le Créateur, et qui l'élève bien au-dessus des animaux : c'est le don du langage, cette faculté d'exprimer ses sentiments et ses pensées, par des sons articulés. — On a fait bien des hypothèses sur l'origine du langage. Les uns ont prétendu que c'était une invention humaine, les autres que c'était une imitation de certains sons naturels, ceux-ci que c'était le cri et la voix des passions, ceux-là une disposition heureuse du gosier et de la cavité buccale. Sans nous arrêter à l'examen d'aucune de ces hypothèses, nous re-

[1] Qu'on ne nous objecte pas le Caraïbe, l'Esquimau, l'habitant de la Nouvelle-Zélande, le Pescherah et autres caricatures de la figure humaine, qui ne nous montrent l'homme que dans son état de dégénérescence. Quiconque voudra y regarder de près, pourra se convaincre quel cachet hideux les passions impriment sonvent sur les plus belles figures humaines, et comprendra comment des mœurs toutes bestiales ont souvent produit dans des générations et des races tout entières telle forme de la tête, (car c'est principalement à la tête qu'on remarque cette dégénérescence monstrueuse) qui ressemble plus à celle d'un animal stupide et vorace qu'à celle d'un homme ordinaire.

On ne doit pas oublier non plus que plusieurs peuples allongent, par une forte pression ou autres moyens analogues, l'occiput de leurs nouveaux-nés, et les défigurent ainsi à dessein.

[2] Qui ne se rappelle ici ce Russe, qui, pour n'être pas obligé, en sa qualité de pêcheur de la baleine, de franchir l'énorme distance qui le séparait de la mer Glaciale, passa vingt-six hivers sur le Nowaja-Semlja ! Ce pêcheur s'appelait Fédon Rachmanin ; il passa aussi six hivers sur les sommets du Spitzberg (*Mutzel's Urgeschichte*).

marquerons, au sujet de la dernière, que le perroquet, l'étourneau, le choucas et autres espèces d'oiseaux, possèdent une organisation aussi heureuse que l'homme, et qu'ils imitent le langage humain au point de s'y méprendre. Et cependant, qui est jamais entré en conversation avec un étourneau, et quel est celui qui a jamais pris part à un entretien de perroquet dans les forêts de l'Amérique? — Le don du langage est essentiel à l'homme, il lui a été donné par un double principe, l'esprit et la nature, et il participe à la fois de l'un et de l'autre. — Par le langage, les esprits[1] qui vivent dans les corps devaient entrer en rapport les uns avec les autres, apprendre à se connaître, à s'estimer et à s'aimer. Aussi n'y a-t-il que le corps humain qui ait des organes spéciaux pour le langage[2].

Nous parlerons encore dans la suite de l'immortalité du corps du premier homme.

B. *L'âme, ou l'esprit de l'homme.*

Après avoir formé le corps de l'homme du limon de la terre, Dieu répandit sur son visage un souffle de vie (c'est-à-dire, il unit à ce corps une âme vivante et raisonnable), et l'homme devint vivant et animé » (*Gen.*, II, 7). La voilà donc achevée, cette nouvelle créature destinée à être le représentant de Dieu sur la terre, le point de ralliement des deux mondes, et ayant pour mission de rendre la nature participante de l'esprit. — La voilà parvenue à l'existence, et complétement terminée, la créature que Dieu avait en vue lorsqu'il pro-

[1] « Quid enim sunt homines, nisi animæ corporibus alligatæ? » (*Arm. ad gent.* II, n° 23.—*Conc. Lateran.* 4, c. 1.)

[2] Platon disait (dans son *Théétète*) que la pensée était le langage intérieur de l'ame avec elle-même, et les paroles, les copies de la pensée facilement reconnaissable à l'extérieur.

nonça ces paroles : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance. » Dieu a soufflé sur ce corps de boue et de poussière, et voilà qu'une âme créée à l'image de Dieu lui a communiqué la vie et le mouvement !

On distingue dans l'homme une double image de Dieu : une image naturelle et une image surnaturelle. L'image naturelle consiste en ce que l'homme a reçu de la nature un esprit doué de raison, de liberté et de volonté ; l'image surnaturelle, en ce qu'il a été orné des dons particuliers de la grâce, dons qui n'appartiennent pas à sa nature, et ne lui sont pas innés ; tels sont : l'immortalité du corps, la sainteté et la justice[1]. C'est cette double image de Dieu dans l'homme que nous voulons étudier plus en détail, et d'abord

A. *L'image naturelle.* — L'une des qualités les plus remarquables que nous y découvrions, c'est la raison. L'homme appartenant à deux mondes différents, il a besoin, pour apprendre à les connaître, d'un double regard : l'un corporel, pour le monde des corps ; l'autre spirituel, pour le monde des esprits ; ce dernier regard s'appelle la raison. Or, de même que dans la visibilité corporelle on remarque trois choses : l'objet qui est vu, l'œil qui voit, et la lumière qui rend l'objet visible ; de même on remarque aussi trois choses dans la vue

[1] Voici comment la plupart des Pères entendent ces mots : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance. » Le mot image, disent-ils, s'applique à notre conformité naturelle avec Dieu, et le mot ressemblance, à notre conformité surnaturelle. L'une s'appelle image, l'autre ressemblance ; la première, comme le fait remarquer saint Ambroise (*Symb. Apost.*), peut bien s'obscurcir par l'effet de notre négligence, mais jamais elle ne saurait être entièrement éteinte, tandis que la ressemblance peut l'être par le péché (*Cf.* Bellarm., *de Grat. prim. hom.*, c. 1).

spirituelle, à savoir : le monde surnaturel qui fait l'objet de la vue, la raison qui découvre cet objet, et la lumière surnaturelle qui nous le fait découvrir.

La lumière de la vérité, à l'aide de laquelle notre œil spirituel arrive à la connaissance de Dieu, et en général de ce qui compose le monde des esprits, s'appelle la révélation, qui n'est autre que la connaissance que Dieu nous donne de lui-même : lumière intérieure dont Adam lui-même avait déjà besoin; car, de même que l'œil corporel ne saurait voir sans lumière extérieure, de même sans lumière intérieure l'homme ne saurait arriver à la connaissance du monde surnaturel. Voilà pourquoi il est dit dans l'histoire de la révélation divine, que Dieu s'entretenait et conversait avec nos premiers parents (*Gen.*, XXVIII, et III, 8) : « Lorsqu'ils eurent entendu la voix du Seigneur qui se promenait dans le paradis, après midi, lorsqu'il s'élève un vent doux, » etc. ; paroles qui signifient, non pas qu'il leur ait apparu sous une forme visible, mais qu'il s'est fait connaître à eux d'une manière interne ; or, c'est là ce qu'on appelle révélation, ou illumination intérieure [1].

La chute de notre premier père fut non-seulement

[1] Un fait prouvé par la science et confirmé par l'expérience, (par l'exemple des hommes qui ont grandi au milieu des animaux), c'est que l'esprit de l'homme ne se révèle et ne se développe que sous l'influence d'un autre esprit déjà cultivé et développé. L'homme en naissant apporte avec lui la faculté de voir ; mais pour qu'il voie réellement, il faut faire briller en lui une lumière. Cette lumière, les hommes la produisent par l'éducation intellectuelle, et Dieu, par la révélation. Aussi l'histoire des peuples les plus anciens, et même la mythologie des païens, s'accordent à reconnaître que les Dieux ont passé sur la terre et s'y sont voués à l'éducation des hommes. C'est seulement quand les hommes se furent pervertis, que les dieux se retirèrent dans l'Olympe, et ne parurent plus sur la terre qu'à de rares intervalles.

suivie d'une affaiblissement de sa vue spirituelle, la raison; mais la lumière intérieure, qui lui permettait, en quelque sorte, de voir Dieu face à face, se retira; la voix immédiate du Créateur se tut, et il n'en resta plus qu'un pâle reflet dans la nature, reflet qui, de son côté, ne trouva plus qu'un écho affaibli dans la conscience humaine.

Le rayonnement de la lumière projetée par la révélation divine, qui depuis l'instant de la création jusqu'à la chute, avait agi si efficacement sur l'intelligence de l'homme, fut dés lors rangé parmi les dons extraordinaires de la grâce [1], dons que le Seigneur n'accord plus désormais qu'à de rares intervalles, et à ceux qu'il investit d'une mission spéciale, comme les patriarches et les prophètes à cause de l'avénement du Sauveur, jusqu'à l'époque de Jésus-Christ, où la lumière brille dans les ténèbres, et où le soleil de la vérité reparaît à l'horizon. Cependant notre vue intellectuelle est, aujourd'hui encore, affaiblie ; nous ne voyons encore qu'en énigme (I *Cor.*, XIII, 9 et 12), tandis qu'il devait en être tout autrement pour notre premier père.

Une deuxième qualité de cette image naturelle de Dieu que l'homme porte au dedans de lui-même, c'est la liberté, qui est cette force intellectuelle par laquelle, dégagés de toute contrainte, nous accomplissons sciemment le bien souverain que nous avons découvert par la raison. En effet, Dieu étant, non-seulement pour les Anges, mais encore pour l'homme, le principe et la fin de leur existence, cette fin, après l'avoir reconnue

[1] Dieu n'a pas enlevé à l'homme déchu sa faculté visuelle (la raison), mais seulement sa lumière immédiate.

par sa raison, l'homme doit réunir tous ses efforts pour y atteindre. Tandis que la nature obéit tout entière aux lois de l'attraction et de la répulsion, et que le monde des animaux, agissant sous l'unique influence de l'instinct auquel il lui est impossible de résister, se meut sans avoir la conscience de son but, l'homme, au contraire, a conscience de son activité du but et de la fin qu'il se propose, et il se détermine lui-même, librement, sans nécessité ni contrainte. C'est de là que naît pour lui le mérite ou la faute. « Dieu, est-il dit dans l'Écriture sainte, a créé l'homme (libre) et l'a laissé dans la main de son propre conseil. La vie et la mort (le bien et le mal) sont devant l'homme; ce qu'il aura choisi lui sera donné » (*Eccli.*, XV, 14 et 18). « Dieu, dit saint Jérôme (*Contra Jovin.*, lib. II), a créé l'homme avec une volonté libre; nous ne sommes attirés forcément ni du côté de la vertu, ni du côté du vice; car, là où il y a nécessité, là le mérite n'est pas couronné. » — Mais nous ne devons pas perdre de vue qu'avant la chute, la liberté de l'homme ainsi que sa raison étaient dans un état beaucoup plus parfait que maintenant, et qu'on peut appliquer au premier homme ce passage de la prière de David (*Ps.* VIII, 6) : «Vous l'avez placé un peu au-dessous des Anges. » Cette lumière céleste qui, comme nous l'avons dit plus haut, éclairait sa raison excitait aussi la force de sa volonté. Le but auquel il devait tendre apparaissant clairement à son regard, il y arrivait plus sûrement, et ses appétits inférieurs étaient encore soumis à sa raison.

Outre l'image naturelle de Dieu dans le premier homme, il y avait encore :

B. *L'image surnaturelle*, qui, ne lui étant pas innée, n'appartenait pas à sa nature, et conséquemment qu'il pouvait perdre.

Pour ce qui concerne l'âme du premier homme, sa ressemblance surnaturelle avec Dieu consistait dans un état de justice et de sainteté dans lequel Dieu l'avait établi, comme l'indiquent ces paroles de l'apôtre saint Paul (*Ephes.*, VI, 23 et 24) : « Renouvelez-vous dans l'intérieur de votre âme, et revêtez-vous de l'homme nouveau, qui est créé selon Dieu, dans une justice et une sainteté véritables ; » c'est-à-dire efforcez-vous de redevenir, par la grâce du Rédempteur, ce que l'homme était originairement par la grâce du Créateur, à savoir saint et juste ; passage sur lequel saint Augustin fait la remarque suivante (*De Genes.*, I, IV, c. 26) : « Apprenez ce que signifient ces paroles : « Revêtez-vous de l'homme nouveau, qui a été créé selon Dieu dans la justice et la sainteté. » — Voyez ce qu'Adam a perdu par le péché ! »

Le premier homme n'était pas seulement une créature de la toute-puissance divine, il était encore un enfant de l'amour divin. Non-seulement Dieu l'avait doué de hautes facultés intellectuelles et appétitives (la raison et la libre volonté), mais il avait mis par sa grâce, c'est-à-dire en l'éclairant et en l'échauffant, ces facultés en activité ; il avait donné à cette activité une sage direction, ou plutôt, le premier homme connaissait et aimait déjà le Seigneur, et était par conséquent l'objet de ses complaisances, puisqu'il était créé à sa ressemblance. Cependant cette ressemblance, avant que l'homme eût été mis à l'épreuve de sa liberté,

n'était pas encore pour luiun mérite, mais simplement l'œuvre de la grâce divine [1].

De son côté, l'Église, dans son infaillibilité, a déclaré qu'Adam n'était déchu de l'état de sainteté et de justice dans lequel il avait été établi, que par le péché (*Trid. Conc., sess.* V, *De Pecc. orig.*, 1).

REMARQUE.

La sainteté originelle de l'homme ne consistait pas dans l'impossibilité de pécher (*non posse peccare*). Ce n'était pas là le commencement, mais le but du développement que Dieu avait en vue. Cette sainteté ne consistait pas non plus uniquement dans la possibilité de ne pas pécher (*posse non peccare*), de telle sorte que l'état primitif de l'homme n'eût été ni bon ni mauvais; car, s'il en eût été ainsi, il n'aurait rien perdu par la chute originelle, mais il n'aurait fait que ne pas obtenir ce à quoi il était destiné; elle consistait encore dans une disposition et dans une inclination positive pour toute espèce de bien, que Dieu lui avait données comme une grâce, mais à laquelle aucune nécessité naturelle à l'homme ne le forçait de se conformer (comme c'est une nécessité pour les plantes de croître, de fleurir et de porter des fruits): cette grâce était abandonnée à sa libre détermination, à son choix et à sa coopération. — Si l'homme n'avait pas mangé du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, c'est-à-dire si, dès le commencement, il eût fait un choix conforme à la volonté divine, sa sainteté originelle, qui était une pure faveur de la grâce de Dieu, se serait transformée en une sainteté qui eût été le fruit de la liberté de l'homme, et conséquemment qui serait devenue méritoire. En

[1] Il n'est pas inutile de faire remarquer qu'après chacun des actes de la création qui ont précédé celle de l'homme, il est dit jusqu'à six fois: « Et Dieu vit que cela était bon; » mais que pour la septième fois, c'est-à-dire après la création de l'homme, il est dit (*Gen.*, I, 31) : « Alors Dieu considéra ce qu'il avait fait, et voilà qu'il était très-bon. » C'est seulement alors que Dieu se complaît parfaitement dans son œuvre : c'est qu'il vient de mettre le couronnement à son travail par la création d'un être semblable à lui.

faisant de continuels progrès dans cette voie, la possibilité de ne pas pécher se serait transformée en impossibilité de pécher, telle qu'elle existe en Dieu de toute éternité, et dans les Anges, depuis qu'ils ont subi victorieusement l'épreuve de leur liberté.

Il est aisé de comprendre que si, par la grâce de Dieu, l'homme a été établi dans un état de justice et de sainteté, les sens étaient parfaitement soumis à la raison, la chair à l'esprit, et que si après sa chute il fut porté au mal, il devait avant sa chute être porté au bien. — Saint Augustin fait cette belle réflexion touchant nos premiers parents (*De Pecc. mer. et remiss.*, lib. II, cap. 22) : « Ils plaisaient à Dieu, et Dieu leur plaisait, et bien qu'ils eussent un corps animal, ils ne sentaient rien en eux de contraire à l'esprit. » Et ailleurs : « La justice (originelle) avait pour résultat que, comme l'âme obéissait à Dieu, ainsi le corps obéissait à l'âme, et se soumettait à elle sans résistance. »

D'autre part, la nature, dont l'homme avait été établi le maître (*Gen.*, I, 22), lui resta soumise aussi longtemps qu'il le fut lui-même à son Créateur [1].

[1] Plus tard, nous trouvons encore quantité d'exemples d'une soumission vraiment extraordinaire de la part des créatures envers une foule de saints. Ainsi les lions, quoique affamés, ne firent aucun mal à Daniel, ni les serpents à saint Paul (*Act.*, XXVIII, 5), ainsi qu'une foule d'autres animaux féroces à plusieurs martyrs. On rapporte qu'un jour deux hyènes se mirent sous les pieds du saint ermite Pacôme, et que l'abbé Paul Helladius eut un lion pour compagnon domestique. — Saint Gérasime ordonnait à son lion (Cf. p. 208) de mener paître et de garder l'âne du couvent, et il suivait ponctuellement ses ordres. Le lion s'étant un jour quelque peu éloigné, des Arabes qui se rendaient à Jérusalem venant à passer, emmenèrent l'âne avec eux. A son retour, le lion s'étant aperçu que l'âne avait disparu, il s'en retourna au couvent, accablé de tristesse. Gérasime, persuadé que le lion avait dévoré l'âne, le destina à faire les fonctions de ce dernier. Le lion se résigna avec la meilleure grâce possible, et désormais ne porta plus que du bois et des sacs

Enfin, un autre don particulier de la grâce, et qui par conséquent était le fruit de la ressemblance surnaturelle de l'âme avec Dieu, c'était l'immortalité du corps. Voici en quels termes le *Catéchisme du Concile de Trente* (p. I, c. 2, 9 et 19) exprime la doctrine de l'Église sur ce point : « Enfin Dieu a créé l'homme du limon de la terre, non pour qu'il ne fût pas assujetti aux souffrances et à la mort par ses propres forces, mais par la grâce divine. »

C'est ce que nous trouvons aussi exprimé en termes formels dans l'Écriture sainte : « Dieu, est-il dit dans le *Livre de la Sagesse* (I, 13), n'a point fait la mort ; » et (II, 23, 24) : « Dieu a créé l'homme immortel..., mais la mort est entrée dans le monde par l'envie du diable. » Et dans l'*Épître aux Romains* (V, 12) : « La mort est entrée dans le monde par le péché ; « et (VIII, 10) : « Le corps est mort (assujetti à la mort) à cause du péché. » — Et non-seulement l'homme devait être affranchi de la mort, mais il devait l'être encore de ses

de farine, comme l'âne faisait précédemment.—Quelque temps après, le lion aperçoit son âne au milieu d'un groupe de marchands qui passent. Furieux, il s'élance au milieu d'eux, les disperse, saisit, selon sa coutume, l'âne par son bât, et l'emmène à Gérasime (Mosch, *Prat. spirit.*, c. 107).

Un ours ayant dévoré le cheval dont saint Romidius se servait pour faire ses courses, il dut, sur l'ordre du saint, faire lui-même les fonctions de bête de somme. — Le loup de saint Norbert, archevêque de Magdebourg, aidait à garder les troupeaux, les reconduisait jusqu'à l'écurie, et se mettait à gratter à la porte jusqu'à ce que saint Norbert, en ayant été averti, lui fît donner un morceau de viande.

Jésus-Christ d'ailleurs avait promis aux siens de leur donner une puissance extraordinaire sur la nature ennemie, puisqu'il avait dit (*Marc*, XVI, 18) : « Ils manieront les serpents, et s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera aucun mal. » — Le pouvoir de commander à la nature, qui était originairement un don accordé à l'homme par le Créateur, est maintenant classé parmi les grâces extraordinaires accordées par le Rédempteur.

avant-coureurs, les souffrances et les maladies; voilà pourquoi il est dit (*Gen.*, II, 8) : « Le Seigneur avait planté dès le commencement un jardin délicieux, dans lequel il mit l'homme qu'il avait formé. » Si, dès le commencement, le ciel était destiné à être le séjour des Anges, l'homme devait aussi, dès le commencement, avoir une patrie pleine de charmes et d'agréments. Ce jardin devait être pour lui le vestibule du ciel [1].

REMARQUE.

Le jardin de délices qu'habitait Adam est appelé communément « Paradis, » d'un Perse nommé Pardes, qui possédait un jardin vaste et magnifiquement situé, dans lequel, outre des arbres fruitiers et des fleurs, se trouvaient des bosquets enchanteurs, des maisonnettes, de petits ruisseaux, qui en faisaient un séjour des plus ravissants, et tel qu'on n'en rencontrait que dans les résidences d'été des rois de Perse.

Quant à l'emplacement du paradis, cette question a été vivement controversée. L'opinion autrefois la plus accréditée est celle qui le place en Arménie, aux sources du Tibre et de l'Euphrate.

Chez les anciens, notamment dans saint Ephrème, saint Basile et saint Jean Damascène, il n'est pas rare de trouver exprimée en termes généraux, c'est-à-dire sans aucun renseignement précis sur la position géographique du paradis, position qui d'ailleurs a été en grande partie changée par le déluge, cette opinion, que le paradis était dans un lieu extraordinaire-

[1] Nous avons dit plus haut (p. 347) que dans l'homme, le monde des corps et le monde des esprits ne formaient qu'un tout harmonique, et que la nature, dans ce qu'elle a de plus parfait, le corps de l'homme, était destinée à être un jour transfigurée et admise à participer à la félicité du Créateur, par conséquent à entrer dans une union souverainement heureuse avec le monde des esprits. Cette transfiguration de la nature dans le corps humain, qui était dans les desseins primitifs du Créateur, n'est redevenue possible que par l'avénement du Rédempteur, et elle s'opère par la résurrection dernière.

ment élevé, sur une montagne, dont le sommet touchait à des régions supérieures à celles de la terre.

A une époque plus récente, Harduin, qui, avec un grand bagage d'érudition, s'est engagé dans le domaine des opinions bizarres, a prétendu que la Galilée avait été le paradis terrestre; et Schulhess tient pour certain que l'Eden, dont il est parlé dans l'histoire de la Création, ne pouvait être nulle part ailleurs que dans les environs de la Célésyrie, entre le Liban et l'Anti-Liban[1].

L'histoire primitive nous dit en outre que Dieu avait planté dans le jardin de délices deux arbres particulièrement remarquables, l'arbre de vie et l'arbre de la science du bien et du mal (*Gen.*, II, 9). Il est probable, quoique ni la Bible ni l'Eglise ne se soient prononcées à ce sujet, que l'arbre de vie avait la vertu de fortifier et de rajeunir le corps humain; car la structure du corps de l'homme n'est pas telle qu'il puisse durer éternellement. Les arbres dont les racines, l'écorce, les feuilles et les fruits étaient employés par la médecine comme remèdes sanitaires, portaient encore dans la suite le nom « d'arbres de vie » dans la langue hébraïque[2]. Si les hommes étaient restés dans l'état d'innocence, ils auraient, en se nourrissant des fruits de l'arbre de vie, conservé leur santé, leur fraîcheur et leur beauté, jusqu'au moment où leurs corps, après avoir accompli leur carrière terrestre, seraient entrés dans l'état de transfiguration, et seraient passés dans la vie céleste. Ainsi parlent de l'arbre de vie saint Irénée, saint Chrysostôme, saint Augustin et autres.

Que le Créateur ait communiqué à cet arbre une vertu toute spéciale pour la conservation de la vie corporelle, c'est ce qui résulte clairement du motif que le Seigneur nous donne de l'expulsion d'Adam (*Gen.*, III, 22) : « Afin, dit-il, qu'il ne portât

Ajoutons, à titre de renseignement curieux, que d'autres ont placé le paradis en Afrique, quelques-uns même en Europe. Dans son zèle patriotique, Rudbeck est allé jusqu'à le transporter en Suède, et Hasse soutient « Entdeckungen im Felde der ältester Erd—und Menschengeschichte » I, 187, avec le plus grand sérieux du monde, que l'antique Eden se trouvait sur les bords de la mer Baltique aux confins de la Prusse.

[2] *Cf.* Brentano's *Schrifterklærung zur Genes.*, T. 9.

sa main à l'arbre de vie, et qu'en mangeant il ne vécût éternellement, le Seigneur mit devant le jardin de délices des chérubins qui faisaient étinceler une épée de feu pour garder le chemin qui conduisait à l'arbre de vie. »

L'autre arbre s'appelait l'arbre de la science du bien et du mal, parce que le premier couple humain, que Dieu voulait appeler non-seulement à la connaissance de la nature (par exemple, en amenant devant lui les animaux, *Gen.*, II, 19), mais encore à la connaissance du bien et du mal, devait comprendre, à la vue de cet arbre, que s'en abstenir, c'était bien agir, et le contraire mal agir.

Terminons ces réflexions sur la vie paradisiaque de nos premiers parents par ces belles paroles de saint Augustin (*De Civit.*, lib. XIV, cap. 26) : « L'homme vivait donc dans le paradis comme il voulait, tant qu'il conformait sa volonté au commandement divin. Il vivait jouissant de Dieu, et bon de sa bonté ; il vivait sans besoins, et il dépendait de lui de vivre toujours ainsi. L'aliment s'offrait à sa main et le breuvage à ses lèvres, pour prévenir la faim et la soif ; l'arbre de vie l'abritait contre les ravages de la vieillesse. Aucune corruption en son corps, ou dont son corps fût l'origine, n'affligeait d'angoisses cruelles sa sensibilité. Il n'avait à craindre ni maladies au dedans, ni blessures au dehors. Santé parfaite en sa chair, tranquillité souveraine en son âme. La fatigue ne condamnait pas l'homme au repos ; il ne cédait pas malgré lui à l'accablement du sommeil. Société conjugale unie par les liens d'un chaste amour ; harmonieuse activité de l'âme et du corps ; facile observation du commandement divin [1]. »

[1] Nous rencontrons aussi dans les fables des païens quelques restes de traditions vraies, relativement au bonheur dont jouissaient les premiers hom-

2. Destination de l'homme.

La destination de l'homme ressort déjà clairement de ce que nous avons dit jusqu'ici ; car si Dieu a créé l'homme à sa ressemblance, il veut que cette ressemblance, l'homme la perfectionne et l'élève, par sa libre activité aidée de la grâce d'en haut, à une conformité de plus en plus parfaite avec Dieu.

A cette question captieuse des Juifs, s'il était permis de payer le tribut à l'empereur, le Sauveur répondit en se faisant montrer une pièce de monnaie sur laquelle était gravée la figure de l'empereur, et en demandant à son tour : « De qui est cette image ? » Cette réponse : « Elle est à l'empereur, » indique clairement que ce dernier a quelque droit sur ce qui vient de lui et porte son image. C'est ainsi qu'il résulte clairement de cette vérité que nous sommes l'image de Dieu, que c'est lui qui a sur nous le premier droit, la prétention la plus légitime, et, par conséquent, que nous devons aussi rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu.

mes. Hésiode nous en donne la description suivante : « La chute de l'homme se fit sentir en lui-même par une dégénération progressive.—C'était l'âge d'or. Les hommes vivaient dans l'innocence et la piété ; la terre leur offrait d'elle-même tout ce qu'ils pouvaient désirer. La mort n'était pour eux qu'un doux sommeil, après lequel ils devenaient, par la volonté du Dieu suprême, les dieux tutélaires du genre humain. Vient ensuite l'âge d'argent ; la piété et l'innocence diminuent. L'enfance de l'homme dure encore cent ans. Ceux qui meurent deviennent, par la volonté de Zeus, dieux souterrains. Dans l'âge d'airain, les uns descendent aux Enfers sans gloire ; les autres plus justes, héros et demi-dieux, habitent les Iles Fortunées. Dans l'âge de fer, chacun se fait justice à soi-même ; il n'y a plus d'autre droit que la force ; la pudeur et l'équité s'enfuient au ciel : il n'y a plus de remède au mal.

L'homme n'est donc pas créé pour le monde, mais pour Dieu ; il n'est pas créé pour le temps, mais pour l'éternité ; non pour la terre, mais pour le ciel ; non pour les ténèbres, mais pour la lumière ; non pour vivre d'une manière permanente avec les animaux, mais pour être un jour admis dans la compagnie des Anges. — Tout, sur la terre, devait appartenir à l'homme ; lui seul était réservé à Dieu. « C'est moi, dit le Seigneur (*Is.*, XCIII, 7), qui les ai créés, qui les ai formés, et qui les ai faits pour ma gloire. »

L'homme doit employer sa raison à connaître Dieu dans la trinité de ses personnes ; « car, disait le Fils de Dieu lui-même, la vie éternelle consiste à vous connaître, vous qui êtes le seul Dieu véritable, et Jésus-Christ, que vous avez envoyé » (*Jean*, XVII, 3). Afin de rendre l'esprit de l'homme susceptible de la vérité, Dieu lui-même s'est constitué son premier précepteur ; il lui a envoyé ses prophètes, et dans la plénitude des temps, son propre Fils est venu pour être la lumière du monde et luire dans les ténèbres ; le Fils de Dieu a fondé la sainte Église pour être, jusqu'à la fin des siècles, la colonne et le fondement de la vérité ; car « Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et arrivent à la connaissance de la vérité » (I *Tim.*, II, 4).

Et l'homme, après avoir reconnu le souverain bien avec sa raison, doit y tendre avec sa libre volonté, et ne vouloir que ce que Dieu veut ; « car, le Fils de Dieu lui-même l'a dit : « Tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas dans le royaume des cieux, mais celui-là seul y entrera, qui fait la volonté de mon Père céleste. » La volonté de Dieu doit se faire « sur la terre comme au ciel, » selon la prière que

Jésus-Christ nous a apprise ; et tous nous pouvons redire en toute vérité avec l'apôtre saint Paul (*Phil.*, III, 20) : « Notre conversation est dans le ciel ; » car (*Sag.*, I, 2) « tout sur la terre n'est que vanité, » a dit Salomon, qui avait possédé toutes les richesses de la terre et goûté de tous les plaisirs, « excepté aimer Dieu et le servir lui seul, » ajoute excellemment Thomas à Kempis. Saint Augustin faisait à ce sujet cette belle prière : « Vous avez, ô Dieu, tout soumis à l'homme, afin que l'homme se soumît à vous. Les choses extérieures, vous les avez créées pour le corps, le corps pour l'âme, et l'âme pour vous, afin qu'elle ne vive que pour vous et n'aime que vous ; » — et : « C'est pour vous, ô mon Dieu, que vous nous avez créés, et notre cœur est inquiet en attendant qu'il repose en vous. »

Vérité et *vertu* dans ce monde, *bonheur éternel* dans l'autre, telle est donc la destination de l'homme. C'est pourquoi le Sauveur nous redit à tous ces paroles qu'il adressait autrefois à Marthe (*Luc*, X) : « Une seule chose est nécessaire. » Cette seule chose, c'est d'arriver à notre but, qui est le salut de notre âme. — Quelques exemples à l'appui de cette vérité :

TRAITS HISTORIQUES.

« *Sauvez votre âme.* » — L'empereur allemand Othon III, revenant de faire un voyage à Rome, visita, en passant sur le territoire d'Albanie (aujourd'hui dans les Etats de l'Eglise), un couvent où saint Nil vivait dans une paisible retraite. Le monarque, après s'être longtemps entretenu avec le saint, lui dit en prenant congé de lui : « Mon Père, demandez-moi comme à un fils tout ce qui peut vous être agréable ; c'est avec la plus

grande joie que je vous l'accorderai. » Saint Nil, portant la main sur la poitrine de l'empereur, répondit d'une voix solennelle : « Je ne demande rien autre chose à Votre Majesté que le salut de son âme. Oui, je vous en conjure, sauvez votre âme. Tout empereur que vous êtes, vous mourrez comme un autre homme, et vous rendrez compte de toutes vos actions. » A ces paroles sévères du saint, l'empereur versa des larmes abondantes; il se jeta aux pieds du saint, et, mettant sa couronne entre ses mains, il reçut sa bénédiction avec ceux de sa suite, et se retira en sanglotant.

Othon était alors à peine âgé de vingt ans; or, qui ne sait à quels dangers cet âge est exposé! Cependant ce magnanime jeune homme, malgré les tentations nombreuses suscitées à sa pureté, n'eut plus dès ce moment d'autre pensée que de sauver son âme. Tout son être, dit à son sujet un célèbre historien, respirait une piété profonde; piété qui, bien qu'elle ne fût pas tout à fait étrangère à son siècle, était pour ses contemporains un phénomène inexplicable. Il se soumettait aux pratiques les plus austères de la pénitence, portait un cilice sur sa chair, quoiqu'il fût extérieurement couvert d'or et de pourpre. Il couchait sur une natte de jonc. Ses amis le trouvaient souvent absorbé dans de profondes méditations religieuses, et, dans cet état, il leur semblait voir un ange en prière. Bien qu'on employât tous les moyens pour lui faire goûter les plaisirs de la cour, les tentatives des courtisans frivoles échouaient devant sa fermeté : Othon était mort au siècle, et ne vivait plus qu'avec son Dieu.

Saint Pierre Damien assure qu'il passa tout le carême de l'année 1002 à Ravenne dans un monastère dédié à saint Apollinaire, et que toute son occupation pendant ces quarante jours fut de prier, de méditer, de veiller et de jeûner. Il s'était choisi pour retraite une pauvre cellule; son lit était une misérable couverture de jonc. Il mourut peu de temps après, peu avancé en âge, mais beaucoup plus en mérites; car il avait certainement acquis la seule chose nécessaire dont saint Nil s'était efforcé de graver la pensée dans son cœur, — il avait sauvé son âme.

(*Ex vitâ S. Nili.*)

Pour vous, chrétien, qui probablement ne vivez pas au mi-

lieu d'un entourage aussi dangereux, et dont le chemin n'est pas semé d'embûches aussi multipliées, reprenez courage; plus sont faciles les sentiers de votre vie, plus vous devez vous efforcer d'assurer vos pas, et d'arriver à l'unique chose qui soit nécessaire, — le salut de votre âme. Les paroles que saint Nil adressait à l'empereur Othon, votre Ange gardien ne cesse de vous les adresser : « Sauvez votre âme ! »

L'unique désir. — C'était au sixième siècle. Un jeune homme magnifiquement vêtu, appartenant à une famille illustre, se trouvait devant une image, sur la montagne des Olives, près de Jérusalem, sur laquelle il tenait ses regards invariablement fixés. Un frisson d'horreur et d'effroi parcourait les membres de ce jeune homme mollement élevé, en voyant représentées sur ce tableau les peines de l'enfer. Réunissant tout à coup ses forces, il veut tourner le dos à cette terrible représentation, lorsqu'une dame à l'aspect vénérable, qui l'avait observé attentivement et qui avait lu sur sa figure l'impression salutaire que ce tableau y avait produite, s'avança plus près de lui, et s'efforça d'ajouter encore aux effets du tableau, en lui faisant une peinture vivante des tourments réservés aux impénitents. « Hâtez-vous donc, jeune homme, lui dit-elle en terminant, de sauver votre âme ! — Oui, je le veux, répondit le jeune homme profondément ému; mais que faut-il que je fasse? — Si vous voulez sauver votre âme, reprend la dame, vivez dans la prière, le jeûne et la continence ! » — Et voilà que ce beau jeune homme, naguère si mou et si délicat, se trouve animé tout à coup des plus sérieuses pensées. Une révolution complète s'est opérée dans son cœur. Il se dirige vers un monastère situé près de Gaza, où le pieux Sérida était abbé. Il frappe en tremblant à la porte, et demande humblement d'être admis dans la communauté. L'abbé, à la vue de ce jeune homme si délicat et si magnifiquement vêtu, commence à douter que sa résolution soit sérieuse, et dans la crainte que ce ne soit qu'une pieuse exaltation du moment, il diffère son admission définitive. Il le remet entre les mains de Dorothée, le plus pieux de ses religieux, pour l'examiner attentivement. — Dorothée adressa plusieurs questions au jeune homme, mais chaque fois celui-ci lui répondait invariablement par ces paroles : « Je veux sauver mon âme, c'est là mon unique désir. » Dorothée rapporta

ces réponses à l'abbé en lui conseillant de ne pas différer plus longtemps d'accéder à la demande du suppliant. L'abbé y consentit. Le jeune homme est admis, devient par la régularité de sa conduite l'édification de tous ses confrères, et meurt au bout de cinq ans de la mort des justes. — Ce jeune homme distingué, dont l'unique désir était de sauver son âme, et qui y réussit si parfaitement, s'appelle saint Dosithée[1].

A vous aussi, chrétien, la plus vénérable et la plus aimante des mères, la sainte Eglise, ne cesse de vous crier comme cette dame à ce jeune homme : « Hâtez-vous de sauver votre âme! » Cet avertissement, elle vous l'adresse du haut de la chaire, au confessionnal, dans ses cérémonies et son culte, et du haut des airs par la voix de la cloche funèbre. Oh, daignez écouter sa voix, arrachez-vous à la société des méchants ; efforcez-vous, avec le petit nombre des bons, de travailler à l'unique affaire de votre salut, car, « que vous sert-il de gagner le monde entier, si vous venez à perdre votre âme? » (*Matth.*, XVI, 26). Le monde ne peut nous procurer aucun avantage durable ; il ne saurait nous causer que des pertes irréparables.

La meilleure chasse. — Saint Macédonius fut un jour distrait dans sa solitude par un prince qui chassait dans la forêt voisine avec une suite nombreuse. « Que faites-vous dans cette solitude? demanda le prince à l'ermite. — Et vous? demanda l'ermite à son tour. — Vous le voyez, dit le prince, c'est la chasse qui m'y a amené. — Moi aussi, répondit l'ermite, j'y suis venu pour chasser ; mais au lieu d'objets passagers, je poursuis des biens éternels ; je cherche à conquérir le ciel. » — Et le prince partit, en proie à de sérieuses préoccupations[2].

Les hommes, eux aussi, sont sur cette terre, comme dans une solitude, occupés à la chasse. Les uns poursuivent les richesses, les autres les plaisirs des sens, ceux-ci les honneurs et les distinctions. Et tel est le plaisir que leur procure cette chasse, qu'ils sont ivres de joie, en reviennent tout haletants et tout essoufflés. Mais quelle déception est la leur quand, après toutes leurs fatigues, ils contemplent la proie dont ils se sont emparés ! Toujours ils la trouvent trop petite et insuf-

[1] *Nach* « Christl. Feierabend » n° 44, 1853.

[2] Theodoret. *in Vita Macedon.*

fisante. Ils recommencent la partie jusqu'à ce qu'enfin ils deviennent eux-mêmes la proie du chasseur de Dieu, qu'on ne réussit jamais à éviter, je veux dire la mort. — C'est pourquoi, mon fils, soyez raisonnable, et mettez-vous à la poursuite de biens dont vous seul retirerez tout l'honneur, lorsqu'un jour vous retournerez de cette course terrestre auprès de votre Père céleste, et que vous recevrez pour prix de votre chasse une couronne qui ne se flétrira jamais.

Ainsi récompense le monde. — Afin que vous n'hésitiez pas dans le choix que vous avez à faire entre Dieu et le monde, apprenez par quelques traits historiques comment le monde récompense ceux qui se sont voués à son service.

Les plus grands hommes de la Grèce, ceux qui ont le plus mérité de leur patrie, ont reçu du monde, pour toutes leurs peines et leurs sacrifices, la plus triste récompense. Le sage Socrate fut contraint de boire la ciguë. Miltiade, après avoir sauvé Athènes de sa ruine, fut condamné à une amende par ses concitoyens ingrats, et finit ses jours dans une prison. Thémistocle fut exilé par ses concitoyens, et Aristide, qui était peut-être le seul homme juste que possédât la Grèce à cette époque, obtint le même sort. Phocion, non moins honnête et souverainement désintéressé, fut obligé, à l'âge de quatre-vingts ans, de mourir par le poison, comme le dernier des criminels. Epaminondas, le premier général de la Grèce, obtint en récompense de ses services signalés l'emploi d'inspecteur des balayeurs de rues (*Stolberg's Relig. Gesch.*, B. 25).

Bélisaire, illustre général de l'empereur grec Justinien, dont il était le plus ferme appui, après avoir triomphé des Vandales, des Ostrogoths, des Perses et des Huns, succomba victime de la calomnie. Accusé d'avoir trempé dans une conjuration, l'empereur lui fit crever les yeux, et confisqua tous ses biens, de telle sorte que ce vieillard fut obligé de mendier son pain dans les rues.

Soliman, calife de Damas, fit battre publiquement de verges, priva de tous ses biens et exila à la Mecque, Musa, général des Sarrasins, en récompense des services qu'il lui avait rendus, en achevant la conquête de l'Afrique, en s'emparant de toute l'Espagne et en déposant d'immenses trésors au pied du trône de son maître. Ses fils furent étranglés, et la tête de son pre-

mier-né fut envoyée et déposée aux pieds de ce père si cruellement éprouvé, comme un présent de la cruauté la plus raffinée (*Stolberg's Relig-Gesch.*, B. 24).

Charles III, qui pendant son règne n'avait cessé d'agrandir les limites de son royaume par la conquête de nouvelles contrées, sentant, vers la fin de sa vie, les forces de son corps et de son esprit s'affaiblir, convoqua à Tribur une réunion générale des grands de son royaume. Ceux-ci, ayant remarqué cet affaiblissement de forces physiques et intellectuelles de l'empereur, quittèrent son parti, et élurent à sa place Arnolphe, fils de Carloman. Au bout de trois jours déjà, le vieil empereur fut tellement délaissé, qu'il ne lui resta presque plus personne pour prendre soin de lui, et lui donner l'assistance dont il avait besoin. Tombé bientôt dans la dernière pauvreté, il envoya des messagers à Arnolphe pour le prier de lui donner la nourriture nécessaire à son existence. — C'est ainsi que celui qui naguère portait la couronne sur son front fut presque subitement réduit à l'état de mendiant. Voilà la récompense que le monde lui avait accordée! Mais le ciel ne pouvait supporter bien longtemps une aussi noire ingratitude; il l'enleva bientôt pour le transporter dans un monde meilleur et plus équitable (année 888. *Reginon. Chron.*, lib. II).

Christophe Colomb, qui a découvert l'Amérique, célébré d'abord comme un homme incomparable et élevé jusqu'aux nues, ne tarda pas à devenir victime de la haine et de la calomnie, et à être traîné dans la boue. Ses ennemis allèrent même jusqu'à le faire jeter dans les chaînes, comme le dernier des criminels, en inventant contre lui les plus infâmes mensonges. Sans doute que dans la suite son innocence fut pleinement reconnue, et qu'on ne laissa pas de lui accorder quelques faveurs; mais elles furent bientôt suivies de chagrins et de revers sans nombre. La récompense de l'ancien monde fut de recevoir dans le nouveau, grâce à la découverte de Colomb, un frère digne de lui. Aussi Mohawiah II, calife de Damas, fut heureusement inspiré lorsqu'il fit faire un cachet avec cette inscription : « Le monde est un imposteur. » — Il n'a rien perdu de son antique valeur le proverbe qui dit : « L'ingratitude est la récompense du monde. »

On pourrait sans doute objecter qu'un grand nombre de

ceux qui ont offert leurs services au monde en ont reçu en échange, et en reçoivent encore des honneurs, des richesses, des distinctions, en un mot, la plénitude du bonheur. Mais ces récompenses du monde rendent-elles véritablement heureux, et sont-elles d'une grande durée? L'envie, la jalousie, la haine et la calomnie ne poursuivent-elles pas les heureux du siècle, et, comme un serpent, ne s'attachent-elles point à leurs pas, pour empoisonner toutes leurs joies? Tous les plaisirs de la terre ne ressemblent-ils pas au fruit appelé « la pomme de paradis, » qui, belle et agréable à l'extérieur, est, à l'intérieur, remplie de pourriture? Qu'on parcoure le livre de l'Ecclésiaste (I et II); on verra comment Salomon courait après les jouissances des sens et de l'esprit pour y trouver le bonheur, la joie et le contentement; mais que dit-il à la fin? « Tout est vanité, et rien que vanité... J'ai reconnu qu'en cela il y a bien de la peine et de l'affliction d'esprit; » — et (II, 26) : « Dieu a donné à l'homme qui lui est agréable la sagesse, la science, la joie; et il a donné au pécheur l'affliction et les soins inutiles, afin qu'il amasse sans cesse, qu'il amasse bien sur bien, pour qu'il le laisse à un homme qui sera agréable à Dieu. » — Napoléon lui-même, au comble des prospérités, et alors que son étoile brillait du plus vif éclat, déclarait que le jour le plus beau et le plus heureux de sa vie était celui de sa première communion (*Cf.* CATÉCH. HISTOR., 3e vol., p. 83).

Belle réponse de saint Gélase. — Un jour, un ermite ayant rendu visite à l'ermite saint Gélase, abbé d'un monastère près d'Emmaüs, et s'étant aperçu que le supérieur du monastère avait à administrer une foule de troupeaux et de propriétés, il lui exprima son inquiétude à ce sujet, disant qu'il craignait que ces biens temporels n'enchaînassent trop son cœur et ne l'éloignassent de Dieu. « Mon cœur, répondit saint Gélase, n'est attaché qu'à un seul, — à mon Dieu : il est aussi peu attaché à tout ce que vous voyez ici que votre cœur ne l'est à l'aiguille dont vous vous servez dans votre solitude pour confectionner vos nattes » (*Stolberg's Relig.-Gesch.* B. 17).

— Telles sont les pensées et les sentiments qui doivent animer ceux dont l'emploi entraîne avec soi l'obligation de veiller à l'entretien corporel des autres, et qui ont souvent à administrer de grands biens temporels. Chaque jour, que

dis-je ? à chaque instant de la journée, le chrétien embarrassé dans les soucis de la terre doit, par une courte prière, élever son cœur vers le ciel et le diriger vers Dieu, de crainte que perdant sa vraie direction, il ne s'affaisse sur la terre pour s'identifier en quelque sorte avec elle.

Tout pour Dieu. — A Césarée en Cappadoce vivait un enfant, nommé Cyrille, qui était animé d'un amour ardent envers Dieu et envers Jésus-Christ, son Fils bien-aimé, dont il avait sans cesse le nom sur les lèvres. Il eut à essuyer bien des railleries, à supporter bien des coups de la part de son père, qui alla même jusqu'à le déshériter, à cause de son attachement au vrai Dieu ; mais ce jeune serviteur du Seigneur endura tout avec résignation ; car il répétait souvent dans l'accès de sa joie ces paroles : « Tout pour Dieu. » Mon père selon la nature ne pouvait m'enlever que des biens temporels : or, ces biens-là, mon Père éternel les compense par des biens éternels. C'est pourquoi il faut tout faire pour lui, et seulement par amour pour lui » (*Stolberg's Relig.-Gesch.*, B. 9).

Combien elle est belle cette pensée : « Celui qui sert l'Eternel recevra en retour une récompense éternelle ! »

Un faible dommage. — Saint Grégoire-le-Grand raconte (*Dialog.*, l. IV, c. 19) d'un abbé nommé Etienne, un de ses contemporains, qu'un mauvais sujet, qui cherchait à lui nuire, mit le feu à son grenier, où étaient renfermées toutes les provisions du couvent. Un messager vint lui annoncer cette fâcheuse nouvelle : « Hélas mon pauvre monsieur, lui dit-il, un malheureux a mis le feu à votre grenier ! — Vous dites que je suis malheureux, répondit paisiblement le saint ; je suis d'avis que celui qui a commis cette action est plus malheureux que moi ; car le dommage est plus considérable pour lui que pour moi. Il ne m'a enlevé, à moi, qu'un bien temporel, mais il s'est privé, lui, d'un bien éternel, — du ciel. » — Hélas, qu'ils sont rares ceux qui savent comprendre et apprécier la différence qui existe entre une perte temporelle et une perte éternelle ! Ordinairement, quand les hommes éprouvent quelque dommage temporel, ils se lamentent, ils gémissent, et de leur bouche s'échappe l'amertume qui trouble leurs cœurs ! Mais quand c'est leur âme qui subit quelque perte, leurs yeux restent secs, leur cœur froid, et leurs lèvres laissent à peine échapper une

parole de regret. O homme ! que votre conduite est insensée et énigmatique !

Une question nécessaire. — Saint Bernard avait coutume de s'adresser souvent cette question : « *Ad quid venisti, Bernarde?* Pourquoi êtes-vous ici, Bernard ? » Question d'une nécessité indispensable, et que tout homme doit s'adresser fréquemment, afin de ne pas manquer son but. Pourquoi êtes-vous venu ici ? Est-ce seulement pour boire et pour dormir ? — Ce fut là la conduite du mauvais riche, et son âme fut ensevelie dans les enfers. Les contemporains de Noé s'imaginaient aussi que c'était leur seule et unique affaire, et Dieu se repentit de les avoir créés, et les détruisit par le déluge. — Ou bien est-ce pour y briller, et, par votre luxe, attirer sur vous les yeux du monde ? Tel était le but que se proposait Salomon (*Eccl.*, II, 4 et 11), et à la fin il fut obligé de reconnaître que tout cela n'était que vanité et affliction de l'esprit. — Est-ce pour y commander et pour vous faire obéir par des multitudes d'hommes ? C'était la mission à laquelle se croyait appelé Alexandre-le-Grand. Comme on lui demandait quels étaient ses plans de conquêtes après qu'il aurait subjugué l'univers tout entier, il répondit qu'il voulait prendre la lune ! — Est-ce pour ramasser de l'argent et des trésors ? Judas avait fini par réunir une petite somme, mais de désespoir il jeta son argent dans le temple et se pendit. — Et le Sauveur parle d'un homme riche, dont les terres avaient extraordinairement rapporté. « Que ferai-je, se disait cet homme, car je n'ai point de lieu où je puisse serrer tout ce que j'ai à recueillir. J'abattrai mes greniers, et j'en bâtirai de plus grands, et j'y amasserai toute ma récolte et tous mes biens. Je me reposerai, je mangerai, je boirai, et je ferai bonne chère. » Mais voilà que pendant qu'il raisonnait ainsi arriva le Seigneur, qui lui dit : « Insensé que tu es ! on va te redemander ton âme cette nuit même ; et pour qui sera ce que tu as amassé ? » (*Luc*, XII). — Voilà ce qui arrive quand on n'amasse des trésors que pour soi, et qu'on n'est pas riche en Dieu. C'est donc pour vous enrichir dans le Seigneur, ô homme, que vous êtes venu ici ! C'est à quoi nous exhorte Celui qui est venu pour nous aider à réaliser le but de notre existence. « Faites-vous des trésors dans le ciel, nous dit-il, où ni la rouille ni les vers ne les consument

point, et où il n'y a point de voleurs qui les déterrent et les dérobent » (*Matth.*, VI, 20).

Comparaison. — C'est un fait connu que les anciens, dans leur cruauté, faisaient marquer leurs cachets ou toute autre empreinte sur le front de leurs esclaves, pour indiquer que c'était leur propriété, et afin qu'on reconnût à qui ils appartenaient. — C'est ainsi que le Seigneur a voulu qu'on nous reconnût comme étant sa propriété, non pas seulement en nous marquant d'un simple signe, mais en nous revêtant de son image, qu'il a soufflée en nous du souffle de son amour. C'est pourquoi craignons de nous éloigner de son service, et de nous soustraire à sa souveraineté!

Voir sur la valeur de notre âme et sur sa destination les exemples du CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 174, et les *Comparaisons*, 2e vol., p. 14, *e*, et 3e vol., p. 277-278.

3. Chute de l'homme.

L'œuvre de la création étant accomplie, « Dieu vit tout ce qu'il avait fait, et voilà que tout était très-bon. » — « Et il se reposa le septième jour, après avoir achevé tous ses ouvrages. Il bénit le septième jour et il le sanctifia » (*Gen.*, I, 31, et II, 2, 3). Comme elle dut être belle et magnifique, cette première solennité du sabbat! Toute la nature, revêtue de son superbe vêtement de fête, étale au loin l'éclatante parure et les mille couleurs de son jeune et brillant manteau de verdure ; et au milieu de ces magnificences de la création s'élèvent, plus beaux et plus éclatants encore, Adam et Ève, le roi et la reine de la nature. Tout s'incline devant eux, comme pour rendre hommage à leur souveraineté ; eux seuls se tiennent debout, et, dans l'ivresse de leur joie et de leur reconnaissance filiale, élèvent leurs regards vers le Père commun. Et leur Père cé-

leste, les contemplant du haut des cieux, dit à ceux de ses fils qui habitent le ciel, les Anges, et qui tressaillent d'allégresse en admirant son ouvrage [1] : « Voyez, ce sont là les enfants bien-aimés que j'ai sur la terre et en qui j'ai mis ma complaisance ! » Et la joie règne dans le ciel comme sur la terre, et dans les régions célestes comme dans les régions terrestres éclatent les transports d'allégresse qu'inspire ce jour de fête.

Dans ce concert harmonieux de louanges et d'actions de grâces, un seul chœur aurait voulu introduire des dissonances ; ce chœur était triste et abattu : c'était celui des Anges déchus ; leur tristesse était celle qu'engendrent l'envie, le découragement et la rage ; car les créatures qui venaient d'être appelées à l'existence étaient les bien-aimées de Dieu, et comme telles destinées à occuper au milieu du chœur des Anges la place que les premiers avaient perdue. Eux seuls faisaient entendre des tons discordants au milieu de l'harmonie de la création qui retentissait au ciel et sur la terre.

Cependant la liberté des hommes devait aussi, à l'exemple de celle des purs esprits, être soumise à une épreuve. Les bons Anges l'attendaient avec une sympathique frayeur, tandis que les mauvais Anges l'appelaient de toute la puissance de leur haine, et se réjouissaient du dommage qui pourrait en résulter pour l'humanité ; les uns craignaient pour l'insuc-

[1] Si le Seigneur disait déjà à Job que les étoiles du matin le louaient dès le commencement de la création terrestre, et que tous les enfants de Dieu tressaillaient d'allégresse (XXXVIII, 7), quelle ne dut pas être la joie et le contentement des Anges, lorsque le monde visible eut été couronné par la création de l'homme, et qu'ils reconnurent en lui l'image de Dieu et leur propre frère.

cès de l'épreuve, puisque déjà ils avaient vu même des esprits tomber ; les autres espéraient dans ce même insuccès. — A la vérité, le premier couple humain avait été établi dans la sainteté et la justice; mais cette justice et cette sainteté n'étaient qu'un don de la grâce du Créateur, l'homme, par conséquent, devait se l'approprier et se la rendre méritoire par un choix libre et personnel. L'homme devait (mais *il n'y était pas forcé*) conserver, par sa libre coopération, la sage direction que la grâce de Dieu avait donnée à son activité, et, de même que la nature marche aveuglément et nécessairement vers le but que le Créateur lui a assigné, de même l'homme devait marcher vers ce même but librement et sciemment, et mériter ainsi de passer un jour du temps à l'éternité, du monde des corps dans le monde des esprits, de la terre au ciel.

Les Anges étant de purs esprits, l'épreuve à laquelle fut soumise leur liberté était d'une nature toute spirituelle ; l'homme, au contraire, étant le représentant vivant de l'union de l'esprit et de la matière, c'est-à-dire étant composé d'un corps et d'une âme, devait subir une épreuve qui s'étendît à l'une et à l'autre de ses parties constitutives, je veux dire une épreuve à la fois sensible et spirituelle.

Voilà pourquoi le Seigneur dit à Adam (*Gen.* II, 16, 17) : « Mangez de tous les fruits des arbres du paradis, mais ne mangez point du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal ; car le jour même où vous en mangerez, vous mourrez très-certainement. » Comme ce commandement était simple et facile à observer! — L'obligation était, on le voit, d'une nature spirituelle et sensible ; l'homme devait soumettre sa sensualité à

sa libre volonté, et sa libre volonté, à la volonté souveraine du Seigneur. Il devait être, pour les choses inférieures, un maître parfait, et par rapport à Dieu un sujet accompli; il devait, en dominant complétement la nature, c'est-à-dire la sienne avant tout, qui est sa sensualité et l'excitation de ses sens, se montrer le digne maître de la nature, et par son entière obéissance à Dieu, le digne enfant de Dieu. C'est ainsi qu'en faisant l'épreuve spirituelle et sensible de sa liberté, l'homme pouvait et devait transformer la nature, représentée dans son produit le plus parfait, le corps, en le faisant participer à la vie des esprits, et transfigurer son esprit, en l'associant à la vie en Dieu, et en l'élevant jusqu'à la vision béatifique.

A. *Le premier péché.*

« Le serpent était le plus fin de tous les animaux que le Seigneur avait formés sur la terre, et il dit à la femme : Pourquoi Dieu vous a-t-il commandé de ne pas manger du fruit de tous les arbres du paradis? » (*Gen.*, III, 1).—C'est donc sous la forme d'un serpent [1]

[1] De même que, dans la suite, la sentence de malédiction qui fut prononcée contre le serpent (*Gen.*, III, 14) s'applique proprement à Satan; de même ce que nous avons dit plus haut touchant la malice du serpent doit également s'appliquer à lui. « Quand Moïse, dit le savant Calmet, appelle le serpent le plus rusé des animaux, il veut nous rendre attentifs aux artifices et à la malice du serpent invisible, qui, loin de choisir, pour séduire la première femme, un animal sot et stupide, a choisi pour instrument le plus rusé des animaux. » Il va sans dire que nous ne devons pas nous figurer que les serpents étaient déjà autrefois nuisibles à l'homme; ils lui étaient soumis, comme tous les autres animaux, et peut-être qu'au lieu de lui inspirer, comme maintenant, tant d'horreur et de répulsion, c'étaient les plus caressants et les plus dociles d'entre les animaux.

qu'apparaît le tentateur, et c'est par une question qu'il commence son attaque. Il imite la création de l'homme, en donnant à son esprit une enveloppe empruntée au monde des corps, pour se présenter à lui aussi aimable et aussi gracieux que la nature tout entière se montrait alors aux regards de l'homme. Il s'adresse à la femme [1], comme étant la partie la plus faible, et commence par un mystérieux « pourquoi ? » afin d'indiquer quelle compassion il éprouve en assistant, dans le paradis de délices, à l'inauguration du premier précepte concernant le jeûne.

Et la femme répondit par la simple vérité. Alors Satan, après avoir emprunté à la nature la forme du rusé serpent, comme un moyen de s'approcher sans éveiller aucun soupçon, saisit les armes que lui fournissent ses ressources personnelles, c'est-à-dire le mensonge ; car, lorsqu'il dit des mensonges, il dit ce qu'il trouve en lui-même (*Jean*, VIII, 44) ; et de même que dans le ciel il avait menti à lui-même et à ses partisans, de même sur la terre sa première et sa plus puissante arme devait être le mensonge. Il reprend aussitôt, et continue d'un seul trait : « Assurément vous ne mourrez point de mort, car Dieu sait que du jour où vous en aurez mangé, vos yeux s'ouvriront, et que vous serez comme des dieux, sachant le bien et le mal. »

La manière dont l'attaque fut exécutée fut aussi ar-

[1] La défense ayant été faite à Adam avant la création d'Eve (*Cf. Gen.*, II, 16-24), et Eve ne l'ayant probablement apprise que de la bouche d'Adam, peut-être le tentateur comptait-il que cette défense qu'Eve n'avait pas apprise immédiatement de Dieu, et dont elle avait seulement entendu parler plus tard, ferait sur elle un effet moins puissant.

tificieuse et aussi corruptrice que l'attaque elle-même avait été subite. Il commence par inspirer à l'homme des doutes sur la sincérité de la parole de Dieu, et cela, en mentant hardiment et effrontément. Dieu avait dit : Vous mourrez ; et le démon le nie expressément ; car, se disait le démon, en perdant la foi en Dieu, on perd par là même la crainte de Dieu, et une fois ces deux sentinelles de l'innocence terrassées, le péché trouve un libre accès dans le cœur de l'homme Après avoir banni du cœur de l'homme la foi en Dieu et la crainte de Dieu, le tentateur tâcha d'y insinuer l'orgueil, et d'y faire naître ce même esprit d'insubordination qui avait été le principe de sa chute, c'est-à-dire l'idée de devenir égal à Dieu. Lorsque cet esprit d'indépendance, par lequel l'homme se croit l'égal du Tout-Puissant, s'est enraciné dans son cœur, il conduit nécessairement à la révolte et à l'insubordination envers le législateur, et finalement à la désobéissance effective, réelle. Or, quand l'homme s'est rendu coupable du même péché qui avait souillé Satan, il doit nécessairement subir le même châtiment. Voilà comment avait calculé le démon, et malheureusement il ne s'était pas trompé. « La femme vit que cet arbre présentait une excellente nourriture, qu'il était beau à voir et charmant à contempler ; elle prit du fruit et en mangea : elle en donna également à son mari, et il en mangea comme elle » (*Gen.*, III, 6).

Après que les deux sentinelles de l'innocence, la foi et la crainte de Dieu, eurent été repoussées, et que la fille cadette de Satan, l'orgueil, se fut installée dans le cœur de l'homme, la nature visible se transforma aussi en tentatrice ; et de même que la beauté du fruit excita la volupté du regard, de même le goût

qu'il présentait réveilla les plaisirs de la chair; de là trois tentations qui se firent les ministres du péché : « La concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie » (I *Jean*, II, 16). De même qu'autrefois, dans l'âme du premier homme, l'esprit d'orgueil excité par Satan avait affaibli la soumission de la volonté à la volonté de Dieu, de même, dans le corps de l'homme, la révolte de la sensualité contre la volonté, et le désir non refréné du fruit défendu ruinèrent ces deux subordinations que Dieu avait établies.

Le premier couple humain se rendit, à proprement parler, coupable d'un triple péché : péché d'incrédulité, péché d'orgueil, péché de désobéissance ; les deux premiers furent des péchés de pensées, puis seulement vint le troisième, qui passa à l'action.

Il faut toujours, comme nous l'avons fait plus haut, exposer l'histoire de la tentation et du premier péché en l'envisageant dans l'ensemble de ses causes, soit parce que le péché originel est l'événement le plus effrayant de toute l'histoire de l'humanité ; soit parce que Satan et ses associés observent encore la même tactique et le même genre d'attaque dans les tentations qu'ils nous suscitent.

Le péché originel est l'événement le plus effrayant de toute l'histoire de l'humanité : car cet événement est la source de tous les maux, l'origine de toutes les misères, la boîte de Pandore [1], d'où s'exhalent toutes les infirmités répandues dans le

[1] Selon la mythologie grecque, Pandore était le nom de la première femme. Elle fut modelée par Vulcain, animée par Minerve, douée de toutes les qualités par les dieux, qui chacun lui firent un don (d'où vient son nom, dérivé de *pan*, tout; et de *dôron*, don). Elle fut envoyée par Jupiter à Prométhée, avec une boîte où tous les maux étaient renfermés. Prométhée, soupçonnant un piége, refusa Pandore et ses présents; mais Epiméthée, son frère, la prit pour épouse, ouvrit la boîte, et donna ainsi l'essor à tous

monde ! A quoi faut-il attribuer toutes les erreurs et les impostures ? D'où viennent cet obscurcissement et ces déceptions de tant de milliers d'intelligences, depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours ? Qu'est-ce qui a donné naissance au paganisme et à toutes ses cruautés ? D'où vient cette lutte continuelle contre le Christianisme et ses mystères, si ce n'est de ce que le premier homme a ajouté foi et s'est livré au père du mensonge ? A qui l'orgueil, avec tout son cortège de tyrannie et de domination, l'orgueil, à qui il a fallu, dans chaque siècle, immoler tant de victimes, est-il redevable de son origine, de sa puissance gigantesque et irrémédiable, sinon à l'esprit de révolte et d'insubordination ? Par le premier péché, la terre a été transformée en une caverne de brigands, le monde est devenu l'image de l'enfer. Chaque larme répandue, chaque soupir exhalé, chaque injure endurée, en un mot, chaque infirmité proclame tristement l'existence du mal primitif, du péché originel. « Oh, plût à Dieu, s'écrie saint Chrysologue (*Serm.* 74), qu'un tourbillon de vent eût renversé cet arbre de mort ! Plût à Dieu que la main d'Eve eût tremblé lorsqu'elle toucha au fruit défendu ! Plût à Dieu que la nuit tombante eût obscurci le jour du péché, éloigné les gémissements du monde, la naissance de la mort et l'offense du Créateur ! » Si jamais les Anges, dans leur félicité, ont ressenti quelque douleur ; si jamais les démons, au sein de leur réprobation, ont tressailli de joie, ce fut, on n'en saurait douter, au moment où le premier péché fut commis sur la terre. Le ciel fut dans la tristesse, la terre poussa des gémissements, et l'enfer tressaillit dans l'ivresse de sa joie.

Nous trouvons une preuve intrinsèque de la vérité de cette proposition : que la séduction du premier homme eut lieu de la manière dont elle est racontée dans le récit mosaïque, dans ce fait expérimental, que Satan et ses compagnons observent encore aujourd'hui dans l'œuvre de la séduction des hommes, la même tactique qu'ils suivirent alors.

Si, comme cela est probable, le serpent était dans le principe la créature la plus docile, la plus caressante, la plus insinuante,

les maux. Il ne resta au fond de la boîte que l'espérance. De l'invasion de tous les maux sur la terre naquit le siècle de fer. Pandore est l'Eve des Grecs.

et que Satan s'en soit servi dans le but d'éloigner de lui tout soupçon, ses partisans se revêtent encore de nos jours des formes douces et attrayantes de la commisération, de la pitié et du dévouement le plus tendre. Ils n'ont que miel dans la bouche, que fiel et poison dans le cœur. Ils s'affligent avec nous sur la rigueur et l'austérité du genre de vie auquel les parents soumettent leurs enfants ; ils gémissent de voir la jeunesse éloignée des plaisirs par la vigilance scrupuleuse de l'âge mûr. Le printemps de la vie, dont les fleurs se fanent si rapidement, il faut en profiter, disent-ils ; il ne faut pas retenir sous une surveillance si étroite la jeunesse, née pour les plaisirs ; c'est, ajoutent-ils, lui former un caractère chagrin et hypocrite. Ces séducteurs sont-ils parvenus à se faire entendre, et, comme Satan auprès d'Ève, ont-ils réussi à gagner la confiance, ils commencent par diriger leurs perfides attaques contre la foi. Ils font naître des doutes sur la parole de Dieu; la révélation, ils l'appellent un mythe ; ils nient effrontément que telle ou telle action soit un péché, qu'il y ait un enfer, et bannissent ainsi du cœur la foi, cette sentinelle importune. Viennent ensuite les charmes de l'orgueil et de la vanité ; ils appellent la crainte de Dieu, de la pusillanimité, ils disent que la religion est chose surannée et passée de mode ; qu'elle est un éteignoir pour les sots, un fantôme pour les enfants et les vieilles. L'incrédulité, ils l'appellent civilisation ; la frivolité et l'amour des plaisirs, politesse et savoir-vivre ; la sensualité, le bon goût du jour. Les flatteries sont pour eux l'encens de Satan dont ils se servent pour répandre de noires vapeurs autour de leurs victimes, pour leur obscurcir la vue et leur donner le vertige, afin de les faire tomber plus facilement [1]. C'est pourquoi, âme chrétiennes, évitez l'oisiveté, et gardez-vous d'imiter Eve dans sa curiosité; n'oubliez pas que Satan est caché sous l'enveloppe séduisante du serpent, et que la ruse du premier séducteur est encore imitée par tous ses affidés.

[1] Nous trouvons une analogie frappante entre les séducteurs et les Sirènes des anciens. Elles habitaient un rocher entouré de précipices, situé dans un golfe entre la Sicile et l'Italie. Douées d'une voix ravissante, elles entraînaient par la douceur de leurs chants les passagers, pour qui elles étaient invisibles, à se précipiter dans la mer, où ils se noyaient; après quoi elles les déchiraient en lambeaux.

Remarque. — On trouve chez tous les peuples quelques restes de tradition sur l'état de bonheur et d'innocence dans lequel furent créés nos premiers parents, et sur leur chute. Voltaire lui-même, l'ennemi le plus acharné du Christianisme, était forcé de reconnaître que l'idée de la chute et de la dégénérescence de l'homme servait de fondement à la religion de tous les anciens peuples.

D'après les Chinois, le premier homme a été formé avec de la terre jaune. Ils parlent d'un paradis qui, semblable à celui de Moïse, est arrosé par quatre fleuves. Dans ce paradis, figure aussi un arbre, et nous trouvons dans leurs documents la description d'un âge d'or et l'histoire de la chute de l'homme. « Le désir immodéré de la science, dit Hoinantsée, a précipité le genre humain dans la perdition. » — « N'écoutez pas la femme, dit un ancien proverbe chinois ; » et la glose ajoute. « Parce que la femme a été la source et la racine des maux. » — « Quand l'homme fut perverti, dit Lopi, les animaux, les oiseaux, les insectes et les serpents lui firent la guerre. En moins de trois ou cinq heures, le ciel changea, et l'homme ne fut plus le même. » — « Lorsque l'innocence fut perdue, dit Hoinantsée, alors parut la miséricorde [1]. »

Dans une tradition indienne, le premier homme est appelé Cardam, c'est-à-dire argile, ou fange ; car, disent les Indiens, c'est avec de l'argile que le Dieu Brahma a formé le premier homme. Il se complut dans son œuvre et plaça l'homme dans le Schorschian, pays de tout bien, dans lequel se trouvait un arbre dont le fruit donnait l'immortalité à celui qui en mangeait. Les dieux inférieurs découvrirent cet arbre, mangèrent de son fruit, afin d'échapper à la mort. Le serpent Schnieu, gardien de cet arbre, en fut tellement irrité, qu'il répandit son poison sur toute la terre, et la corrompit entièrement, au point que cette créature vivante serait infailliblement morte, si le Dieu Siva, revêtant la forme humaine, n'eût dévoré le serpent [2].

[1] Les traditions chinoises font aussi mention de la chute des Anges. Ainsi, dans un de leurs livres canoniques, l'*I king*, on lit au sujet du dragon : « Il gémit sur son orgueil... L'orgueil le rendit aveugle ; lorsqu'il voulut monter au ciel il tomba au sein de la terre » (*Cf.* Stolberg's *Schriftbetrachtung. Theil.* 1, S. 188).

[2] *Cf.* Cantu's *Weltgeschichte* B. 1, S. 186.

Qui ne voit qu'il s'agit ici de l'arbre de vie, de la perdition causée par Satan revêtu de la forme du serpent, et de l'intervention du Rédempteur divin, qui broie la tête du serpent; Rédempteur sans lequel tout ce qui existe, l'homme et la nature, serait devenu la proie de la mort, et aurait été victime d'une entière destruction?

Chez les Perses, Adam s'appelle Adamah, terre rouge, et Zoroastre, leur premier maître en religion, place au centre de la terre la montagne Albordi, d'où jaillissent quatre fleuves. C'est sur son sommet que se trouve le paradis, le jardin des bienheureux, où coulent les sources de la vie. Le même Zoroastre raconte la séduction de la femme par le serpent presque de la même manière que Moïse.

Les Égyptiens attribuent l'origine de tous les maux de la terre à un esprit mauvais et envieux.

Le savant Humboldt a trouvé à Mexico des peintures hiéroglyphiques et des monuments qui représentent la mère primitive du genre humain, appelée par les Mexicains Sinacuatl (mère de notre chair). Elle est toujours représentée dans le paradis terrestre avec un serpent, et ses deux fils se querellant derrière le serpent. Or, si nous trouvons déjà dans les traditions des plus anciens peuples, qui vivaient bien avant Moïse, et parmi lesquels un grand nombre, comme les Chinois, furent privés de bonne heure de toute espèce de communications avec les autres peuples, les traits caractéristiques du péché originel, il faut nécessairement que ce récit ait son fondement dans une vérité historique, et on ne saurait considérer la narration de Moïse comme un mythe; car Moïse, loin de prendre dans son récit les allures d'un poëte, apparaît constamment avec toutes les qualités de l'historien. Au surplus, son récit est adopté comme vrai et historique par tous les autres écrivains des saintes Ecritures, comme il ressort clairement des expressions qu'ils emploient lorsqu'ils en font mention.

C'est une chose vraiment remarquable qu'on se soit récrié et révolté contre la simplicité du récit mosaïque, lorsque l'on réfléchit que les matières qui y sont traitées, examinées sans prévention, surpassent de beaucoup en vraisemblance toutes les autres hypothèses et explications qu'on a voulu faire à ce sujet.

Nous avons dit que l'épreuve à laquelle l'homme devait être

soumis, serait à la fois corporelle et spirituelle. Dieu choisit donc pour objet de la défense un arbre facilement reconnaissable, qu'il plaça au milieu du paradis. Avec la permission de Dieu, Satan apparaît comme tentateur et prend la forme de l'animal qui alors était encore le plus souple et le plus aimable [1]. Son plan est dressé avec autant d'adresse que de malice, aussi est-il encore toujours imité de nos jours par ses auxiliaires dans l'œuvre de la séduction, comme nous l'avons montré plus haut. Il n'y a donc dans ce récit ni invraisemblance ni contradiction?

Rapportons encore en terminant, simplement à titre de renseignements curieux, quelques-unes des hypothèses qui ont été faites et des explications qu'on a voulu donner sur cette matière.

Quelques-uns ont soutenu qu'Ève s'étant endormie près de l'arbre, toute sa conversation avec le démon s'était passée dans un rêve très-impressionnable, et que ne pouvant pas encore dans son inexpérience distinguer l'état de sommeil de l'état de veille (?!), elle l'avait prise pour une réalité et l'avait racontée comme tel. D'après cette hypothèse, il faudrait dire que nos premiers parents sortirent de la main de Dieu dans un état de stupidité complète, eux cependant qui étaient appelés à commander à toute la nature!

D'autres soutiennent que le serpent ne s'est pas entretenu avec Ève, mais qu'il n'a fait que manger du fruit défendu sous les yeux de la femme, et que le serpent n'étant pas mort, la femme avait cru que ce fruit ne lui serait pas non plus nuisible; c'est pourquoi elle s'empressa d'en manger et d'en donner à son mari.

Les partisans de cette hypothèse, entre autres Dominique de Brentano, dans la première édition de son « Explication de l'Ecriture » (*Schrifterklærung*), admettent que l'arbre défendu était réellement empoisonné, qu'un suc pestilentiel circulait dans son intérieur, et que, en sa qualité de poison animal, il ne nuisit pas au serpent. Ils font donc dériver le malheur spirituel et corporel de nos premiers parents d'un empoisonnement physique (?!).

[1] Il est inutile de faire observer que ce n'est pas le serpent, mais Satan qui parla par sa bouche. On a vu aussi, du temps de Jésus-Christ, le démon parler par l'intermédiaire des possédés.

D'autres, interprétant à leur façon la parole divine, ont prétendu que tout ce que dit Moïse du fruit défendu, de la tentation du serpent et de la chute de nos premiers parents, n'est qu'une figure signifiant simplement qu'Adam et Ève se sont connus charnellement pour la propagation de l'espèce humaine. La femme, disent-il, a séduit l'homme, parce qu'étant nubile avant ce dernier, elle cherchait à développer la susceptibilité de son mari; gens qui, s'imaginant être plus adroits que les autres, n'aperçoivent pas la finesse du serpent qui les trompe comme il a trompé la première femme, et leur insinue le venin des erreurs les plus impies. — Ils ne voient pas que si leur interprétation était vraie, il faudrait dire, avec certains hérétiques, que le mariage est mauvais de sa nature, que la génération des enfants est l'œuvre du diable, et que Dieu ne saurait être l'auteur ni de l'un ni de l'autre[1].

B. *Châtiment du premier péché.*

« En même temps leurs yeux furent ouverts à tous deux. Reconnaissant qu'ils étaint nus, ils entrelacèrent des feuilles de figuier, et s'en firent des ceintures (*Gen.*, III, 7). » Quelle cruelle déception ! Oui, leurs yeux furent ouverts, mais ce fut pour apercevoir l'abîme de leur chute et l'immensité de leur coupable misère. Leurs joues se colorèrent du rouge de la pudeur, le sentiment de la confusion pénétra dans leur cœur; car ils avaient aperçu leur nudité, — nudité corporelle et spirituelle. Le vêtement de leur innocence étant déchiré et enlevé, leur âme fut dans le dénûment de la plus profonde pauvreté, et trembla du froid de la misère ; car la chaleur du souffle de la vie divine avait disparu, et le froid de leur abandon les avait complétement pénétrés.

[1] Il va sans dire qu'on ne saurait citer cette dernière hypothèse, même dans les instructions qu se font dans les classes supérieures.

Dans leur corps, les sens s'élevèrent contre la volonté, la chair contre l'esprit; le corps fut dépouillé de sa beauté surnaturelle, qui l'élevait si haut au-dessus des animaux, et qui avait été la fleur pleine d'espérance de sa transfiguration future. Et ils n'auraient pas rougi de cette double pauvreté, de cet entier dépouillement! Dans sa nudité, ce couple emprunta un vêtement à la nature, sa servante, et se cacha sous le manteau protecteur de son esclave. — Néanmoins, derrière ce retranchement, ils n'en portèrent pas moins l'enfer dans leur intérieur; la lumière qui, selon les promesses de Satan, devait se lever pour eux, devint un feu dévorant; le serpent, si caressant, parut s'être transformé en un ver rongeur, qui ne cessa de ravager leur cœur, et la voix du reproche fit entendre ses lamentables gémissements dans le désert de leur cœur.

A ce cri d'effroi de l'intérieur vint s'unir de l'extérieur une voix plus effrayante encore : « Adam, où es tu? » c'est-à-dire, selon l'explication que saint Ambroise (*in Hexam.*) donne de ce passage : « Où est maintenant ma plus belle image ? où l'ornement le plus précieux du paradis ? où la parure de mon royaume? »

Ici commence la première enquête judiciaire sur la terre, et le premier homme va faire sa première confession. Dieu, qui sait tout, s'informe des causes de la nudité de nos premiers parents, et s'ils auraient peut-être mangé de fruit défendu [1].

[1] Les feuilles de figuier dont nos premiers parents se servirent pour couvrir leur nudité, ont en Asie plusieurs pieds de longueur et de largeur. Les Indiens s'en servent encore de nos jours pour se protéger contre le soleil et la pluie, pour couvrir leurs cabanes, et envelopper le corps des personnes défuntes (*Cf.* Plin., *Hist. nat.*, lib. XII, c. 5. — Morison, *Voyage*, l. I, c. 9).

Les suites déplorables ou les peines du premier péché ont été formulées en termes précis et substantiels par le Concile de Trente, qui déclare (sess. v, can. 1) que, dès que le premier homme eut violé le commandement divin, il perdit aussitôt la justice et la sainteté dans lesquelles il avait été établi, et que, par le péché de prévarication, il encourut la colère et l'indignation de Dieu, et en conséquence, la mort dont Dieu l'avait menacé auparavant... et que, par ce péché de prévarication, tout Adam, selon le corps et selon l'âme, a été détérioré. — Les suites du péché furent donc :

A. *La perte* totale *de l'image surnaturelle de Dieu*, avec toutes ses prérogatives.

Le premier châtiment du péché consiste dans la mort surnaturelle de l'âme, c'est-à-dire dans la perte complète de la justice et de la sainteté originelles ; car nos premiers parents ayant abandonné librement la direction au bien que la grâce de Dieu avait imprimée à leur activité, et, au lieu d'agir conformément à la volonté de Dieu, ayant agi contrairement à cette volonté, ils passèrent de la condition d'enfants de Dieu dans la condition d'ennemis de Dieu, c'est-à-dire dans une condition coupable. L'état de justice et de sainteté fut nécessairement suivi d'un état tout opposé, d'un état d'injustice et de réprobation divine[1]. En cessant d'être

[1] La cessation de la condition d'enfants de Dieu eut lieu immédiatement après la chute ; de la part de Dieu, en cessant de converser avec nos premiers parents ; de la part de nos premiers parents, par la crainte servile qui remplaça en eux la crainte filiale ; car la voix de Dieu, qui naguère leur était si agréable, les remplit désormais de frayeur, comme l'attestent ces paroles d'Adam : « J'ai entendu votre voix dans le jardin, j'ai eu peur et je me suis caché. » Quelques commentateurs pensent que, pendant que régnait le vent du couchant (deux heures avant le coucher du soleil)

enfants de Dieu, nos premiers parents cessèrent par là même d'être les héritiers du royaume et des biens de leur Père, du ciel et du bonheur éternel; et la faute de l'homme, que ce dernier ne pouvait jamais effacer, devait être suivie d'une pénitence et d'un châtiment qui dureraient à jamais.

En perdant sa justice originelle, l'homme perdit encore un autre don surnaturel, l'immortalité corporelle, perte dont il avait été expressément menacé. L'homme allait donc désormais être sujet à la mort. La nature, comme nous l'avons vu précédemment, devait, dans sa production la plus complète, c'est-à-dire dans le corps de l'homme doué d'une âme, à l'aide de laquelle elle pouvait s'élever jusqu'au Créateur, atteindre à sa plus haute perfection, à sa glorification éternelle. Pour y parvenir, le corps du premier homme avait été, par une faveur spéciale du Créateur, placé au-dessus des lois naturelles de la décomposition, de l'affaiblissement des forces, de la vieillesse, etc., auxquelles les autres êtres organisés avaient été assujettis dès le principe. Toutes ces lois-là, le Créateur l'en avait déclaré exempt, et voilà pourquoi il avait placé au milieu du paradis de délices le merveilleux « arbre de vie. » Mais, l'homme ayant manqué à sa destination, le corps fut désormais incapable de remplir sa mission, et l'âme, séparée de Dieu, privée de la force vivifiante de la grâce et abandonnée à ses propres ressources, n'eut plus naturellement la force de retenir le corps en dehors des lois na-

Dieu souleva un orage dans l'Eden, destiné à leur annoncer le triste avenir qui les attendait.—Quoi qu'il en soit, le tonnerre et les éclairs sont souvent appelés, dans la Bible, la voix de Jéhovah (*Exod.*, IX, 23).

turelles du changement et de la décomposition, et de prolonger éternellement leur communauté de vie.

A vrai dire, la mort corporelle aurait dû, comme la mort spirituelle, avoir lieu aussitôt après la chute, puisque Dieu avait dit (*Gen.*, II, 17) : « Le jour même où vous en mangerez, vous mourrez de mort. » Cependant, le plan de la rédemption, qui devait prendre la place du plan de la création rendu désormais inutile, exigeait que la peine de mort, qui venait d'être méritée, fût différée en vue de la propagation de l'espèce humaine, et afin de laisser à nos premiers parents le temps de faire pénitence[1]. A la place de ce châtiment instantané apparurent les précurseurs de la mort, les souffrances, les maladies, les soucis, les afflictions de la vie, qui remplirent fidèlement l'époque intermédiaire. La nature, devenue tumultueuse et revêche, imita en quelque sorte la désobéissance du premier homme envers son Créateur et son Dieu[2]. La terre,

[1] Il est inutile de faire remarquer que désormais la propagation de l'homme n'était plus possible que par le Rédempteur et pour le Rédempteur ; car, sans Rédempteur, tous les hommes qui seraient nés n'auraient plus été qu'une « masse de damnés (*massa damnatorum*) ».

[2] Le récit de la Bible relatif à la sentence prononcée contre nos premiers parents fait surtout ressortir les peines temporelles, soit parce qu'ils devaient les ressentir immédiatement, soit parce que ce récit était destiné à faire impression sur un peuple encore tout matériel. — Dieu voulut pour la femme, en sa qualité d'épouse et de mère, augmenter les souffrances (*Multiplicabo*, *Gen.*, III, 16), et l'assujettir à la domination de l'homme. En Egypte, d'où sortaient les Israélites, on avait coutume, au témoignage de Diodore de Sicile (*Bibl. histor.*, l. I, c. 2), d'ajouter pour condition au traité de mariage que, pour les affaires domestiques, l'homme serait soumis à sa femme ; mais Moïse fit voir au peuple, dans l'histoire primitive, que, par une punition de Dieu, la femme devait en tout être soumise à son mari. L'égalité parfaite de la femme et du mari cessa après la faute, en punition de ce que la femme avait violé cette égalité, et il en est résulté un désordre qui, dans le paganisme, et surtout en Orient, a dégénéré en esclavage, et

maudite à cause du pécheur (*Gen.*, III, 17), fut condamnée à « porter des ronces et des épines, » et l'homme réduit à gagner son pain à la sueur de son front, jusqu'à ce qu'il retournât à la terre d'où il était sorti[1]. »

n'a disparu que sous le Christianisme, qui en a fait un lien de charité et d'amour.

[1] Le poëte romain Virgile, après avoir fait la description de l'âge d'or « où la terre produisait spontanément et sans travail toute espèce de fruits, » décrit ainsi la dégénérescence de la nature : « Jupiter arma le serpent du noir venin, ordonna aux loups de vivre de proie, aux vents de soulever les flots, fit tarir les ruisseaux de vin, pour que, à force de réflexions et d'expérience, l'homme conquît les arts et cherchât dans un pénible sillon l'herbe qui donne le froment ». (*Georg.*, I, 120).

« La funeste nielle ronge les froments; les champs paresseux se hérissent de chardons; les moissons périssent, étouffées par les rudes broussailles de bardane et d'ivraie qui dominent avec l'avoine sauvage » (*Ibid.*, 150).

Au reste, les peines que devait endurer le premier couple humain n'étaient pas seulement destinées à le punir de son péché, (*pœnæ vindicativæ*) ; elles devaient aussi servir à le guérir (*pœnæ medicinales*). A l'oisiveté et l'abondance devaient succéder le travail et la pauvreté, et depuis le premier péché, ça été une loi générale que « qui ne veut pas travailler, ne doit pas non plus manger » (II *Thess.*, III, 10). Aussi, dans l'antiquité, les paresseux étaient traités, dans plusieurs Etats, comme des gens extrêmement dangereux. Par exemple, les Egyptiens étaient obligés de déclarer à l'autorité par quelle industrie ils gagnaient leur pain ; et celui qui ne pouvait en indiquer aucune, était condamné à mort comme étant une peste pour l'Etat. — Draco, législateur d'Athènes, avait également établi la peine de mort pour les paresseux notoires. — Le sage Solon permettait à toute personne de citer en justice ceux qui avaient le dégoût du travail, et lorsqu'ils en étaient convaincus, on les déclarait infâmes. Les lois romaines permettaient la même chose à l'égard des mendiants qui pouvaient encore travailler (*Justin.*, *Novell.* LXXX). — Chez les Juifs, il n'y avait aucune condition de naissance qui pût justifier l'oisiveté ; leurs docteurs gravaient dans le cœur de tous les pères l'obligation d'apprendre un métier à leurs enfants. « Celui qui néglige de le faire, écrivait R. Juda, celui-là apprend le vol à son enfant. » Leurs savants eux-mêmes exerçaient quelque profession. L'Apôtre saint Paul, quoiqu'il remplit déjà les fonctions d'Apôtre des nations, était fabricant de tapis. Le Fils de Dieu lui-même choisit un charpentier pour son père nourricier, et travailla avec lui jusqu'à l'âge de trente ans. Il prit pour ses disciples et ses Apôtres des ouvriers laborieux et des hommes de métier, et il méprisait les

Non-seulement nos premiers parents perdirent l'image surnaturelle de Dieu, mais encore

B. Son image naturelle fut défigurée en eux ; — en d'autres termes, leur raison s'obscurcit, leur cœur fut incliné au mal, et la force de leur volonté fut affaiblie. C'est ce qu'indiquent ces paroles du Concile de Trente (*l. c.*) : « Tout Adam, selon le corps et selon l'âme, fut détérioré. »

Cette détérioration de l'image naturelle de Dieu fut l'une des conséquences nécessaires du péché ; car, comme nos premiers parents avaient ajouté foi au père du mensonge, pris en affection ce qui était défendu, choisi et librement préféré le mal, le Seigneur leur retira les grâces spéciales qu'il leur avait accordées, ne leur laissa plus que leurs propres forces, forces qui, par le mauvais usage qu'ils en avaient fait, avaient déjà reçu une fausse direction, une mauvaise impulsion. Ainsi, non-seulement il devint difficile à l'homme de reconnaître, sans une assistance supérieure, la simple vérité ; mais il sentit naître en lui-même un penchant pour l'erreur et pour le mensonge, qui devint prédominant, et il préféra les ténèbres à la lumière (*Jean*, III, 19). De plus, la force de sa volonté, privée de la chaleur supérieure de la grâce, fut non-seulement affaiblie ; mais, depuis le moment décisif où sa volonté avait

Saducéens, qui vivaient dans l'oisiveté et la mollesse. — Les ermites, bien que leur entretien ne leur coûtât presque rien, devaient, pour le salut de leur âme, travailler journellement à certaines heures fixes. Un médecin, parlant un jour de la santé du corps, disait que « la meilleure prescription sanitaire était celle que Dieu donna lui-même à Adam lorsqu'il lui adressa ces paroles : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front » (*Cf.* CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 447 et suiv.; 3e vol., p. 327 et suiv.).

choisi le mal pour la première fois, elle resta tournée vers le mal, et détournée du bien [1].

Si humiliant que fût pour nos parents déchus leur triste dénûment, leur complète nudité corporelle et spirituelle ; quelque terrible que dussent être pour eux le pressentiment de leur châtiment futur et la malédiction qui avait été prononcée sur toute la nature, cependant les paroles de leur condamnation, qui s'appliquaient au serpent, révélaient la miséricorde divine à côté de la justice ; car elles contenaient la promesse d'un Libérateur qui vengerait leur séduction, briserait la tête du serpent [2] et sauverait le monde.

[1] Nous en avons une preuve palpable dans la conduite de nos premiers parents, qui se cachèrent de devant la face du Seigneur, dissimulèrent leur faute, et surtout (car nous savons peu de choses de leur conduite ultérieure, et il est probable qu'ils passèrent le reste de leur vie dans les rigueurs de la pénitence) dans la dégénérescence si prompte de leurs descendants (par exemple de Caïn et des contemporains de Noé), et dans la rapide propagation de l'idolâtrie. Si quelques-uns, nommément les patriarches, et plus tard les Israélites, furent préservés des erreurs et des vices de leurs contemporains, ce ne fut que par une faveur particulière, et par suite d'une grâce spéciale accordée en vue du Rédempteur futur. C'est aussi ce qui explique pourquoi il n'y eut que quelques païens qui, avec les seules ressources de leur raison, arrivèrent à la connaissance de ces sortes de vérités qu'on reconnaissait déjà pouvoir être découvertes par les seules lumières naturelles (*Cf.* p. 52, sur la nécessité de la foi, et page 148, les « Contrastes »).

[2] On se tromperait néanmoins si l'on croyait que les paroles de malédiction n'ont été adressées qu'à Satan ; car si une malédiction générale frappa toute la nature à cause d'Adam pécheur, une malédiction spéciale frappa le serpent à cause de Satan. Si le serpent était auparavant un être non-seulement prudent, mais beau, amical, aimé de l'homme et des animaux, et si pour cela il fut choisi par le démon pour servir d'instrument de séduction, son état actuel n'est pas tant un châtiment qui lui est propre, qu'un monument de frayeur pour l'homme, qui lui rappelle combien le péché est odieux, et combien il mérite d'être puni. Aujourd'hui, le serpent est redouté de tous les animaux, tendres et féroces, et l'homme le fuit avec horreur ; il se traîne sur son ventre, il se nourrit de poussière (c'est-à-dire d'insectes pourri eux, d'herbes poudreuses, et de fruits gisant dans la pous-

Que l'homme déchu n'ait pas été voué aussitôt, comme Satan, à la damnation éternelle, mais qu'il soit resté susceptible de rédemption, on en trouve la raison en ce que son éloignement de Dieu n'a pas été, comme en Satan, opéré par lui-même, mais par suite d'une séduction. L'homme n'avait pas, comme le démon, enfanté de son propre mouvement le péché en lui-même, mais il y avait été excité par un agent extérieur, auquel sans doute il aurait pu et dû résister; voilà pourquoi, bien que sa nature eût été pénétrée et empoisonnée par le péché, elle n'était pas cependant devenue elle-même tout péché. Une preuve que nos ancêtres n'étaient pas devenus, comme les Anges déchus, absolument mauvais, c'est-à-dire viciés dans le plus intime de leur nature, c'est qu'ils se repentirent aussitôt et éprouvèrent de la confusion; c'est qu'ils n'osèrent pas nier leur faute, c'est-à-dire se soulever ouvertement contre le Créateur. Les esprits orgueilleux, comme nous l'avons vu plus haut, continuèrent à se

sière). Quant à l'objection qui consiste à dire pourquoi Dieu a aussi puni un animal dépourvu de raison et de liberté, elle s'évanouit devant cette considération, que la malédiction qui frappa le serpent, comme elle frappa toute la terre, n'était pas, à proprement parler, un châtiment (car le châtiment suppose toujours que celui qui le subit a conscience de sa faute) ; mais elle était une détérioration dont les créatures n'eurent pas conscience, et qui eut lieu à cause du pécheur. La nature était debout comme l'homme, comme l'homme elle est tombée; ses rapports avec l'homme devaient lui rappeler constamment quels étaient ses rapports avec Dieu.

Au reste, Dieu ordonna dans la suite, afin de mettre en toute son évidence la culpabilité du meurtre, de lapider un bœuf qui avait tué un homme (*Exod.*, XXI, 28). C'est ainsi encore que l'animal qui avait servi d'instrument au péché (la bestialité) fut tué avec le coupable, afin d'inspirer d'autant plus d'horreur pour ce crime détestable (d'après *Nombr.*, XX, 15). — De même encore, le sévère Draco, d'Athènes, ordonnait, quand on ne pouvait découvrir le coupable, qu'on détruisît l'instrument qui avait servi pour commettre un attentat avec violence.

mentir à eux-mêmes (en prétendant égaler le Seigneur), et combattirent contre les Anges demeurés fidèles. Loin de là, nos premiers parents sentirent et reconnurent qu'ils avaient manqué; ce sentiment et cet aveu produisirent la honte et la crainte, qui attestèrent qu'ils n'affectionnaient pas absolument le péché, et que le péché ne s'était pas transformé en leur propre nature; aussi cette crainte et cette confusion les éloignèrent autant du démon qu'elles les avaient éloignés de Dieu. Ils redoutaient l'un et l'autre; et si la crainte qu'ils éprouvaient devant Dieu attestait leur faute, celle qu'ils avaient pour Satan témoignait qu'ils n'étaient pas encore, comme les Anges déchus, entrés avec lui en pleine communauté de vie. Cette crainte, cette répulsion que leur inspirait l'auteur de leur chute, Dieu, dans ses miséricordes, voulut la fortifier encore par la promesse du Rédempteur, dont la force de la grâce entra en activité (comme par anticipation), dès le moment de la promesse, comme on le voit par les paroles qu'il adressa à Satan : « Je mettrai l'inimitié entre toi (Satan) et la femme, entre sa race et la tienne. » Ainsi donc, ce n'est pas l'union et l'amitié, mais l'inimitié, qui devait exister entre le séducteur et nos premiers parents; ce qui devait régner entre eux, c'était un combat continuel, qui allait être couronné par l'entière défaite du tentateur, défaite qui avait été figurée et prédite par ces paroles : « Elle te brisera la tête [1] ».

Mais, outre que le premier homme n'était pas devenu, comme Satan, essentiellement mauvais et qu'il lui était encore resté un bon élément sur lequel la rédemp-

[1] On donne à cette première promesse d'une future rédemption le beau nom de « Proto-Evangile, qui signifie : première bonne nouvelle ».

tion devait, en quelque sorte, s'implanter et prendre racine, l'homme n'avait pas été non plus, comme les Anges, créé de Dieu pour former une pluralité d'individus sans distinction d'espèces ; en sa qualité de souche primitive, il était un être générateur par lequel l'humanité tout entière ne devait former, par l'unité organique du sang, qu'une seule communauté. Sans doute, il résultait de là que le premier couple humain venant à tomber, l'état de culpabilité et de damnation devenait possible pour toute sa descendance, c'est-à-dire pour toute la race humaine ; mais il faut en dire autant de la possibilité de la rédemption, qui repose sur la participation du Rédempteur à cette union du sang, comme nous le ferons voir dans la suite.

Avant de chasser du paradis nos premiers parents, il est dit dans la Genèse (*Gen.*, III, 21) que Dieu leur fit des vêtements de peau et les en revêtit. Sa miséricorde prit donc soin de leur double nudité corporelle et spirituelle ; car, non content d'envelopper leur corps de peaux d'animaux, il revêtit leur âme du manteau protecteur de sa grâce efficace, afin qu'ils pussent braver les attaques de leur ennemi primitif, et mener une vie pénitente et méritoire.

REMARQUE.

On ne saurait assigner d'une manière précise l'endroit qu'habitèrent nos premiers parents après avoir été expulsés du jardin de délices. Quelques-uns prétendent qu'ils choisirent pour séjour l'île Ceylan. « La partie rocheuse qui relie cette île fortunée avec le continent, dit Claude Pachanan [1], s'appelle le Port

[1] *Christian. Researches in Asia*, London, 1811.

d'Adam, et la haute montagne située au milieu de l'île, Pointe d'Adam. On y voit aussi un tombeau d'une longueur démesurée, que les Mahométans et les Indiens appellent Tombeau d'Abel. Toutes ces dénominations étaient déjà en vogue plusieurs siècles avant l'origine du Christianisme. » — Au pied d'une montagne située sur l'île de Ceylan, dans le royaume de Candie, on montre, taillé dans le roc, un tombeau ayant 36 pieds de longueur, sur lequel se trouve une pierre toute polie, de 14 pieds de longueur, 5 de largeur et 1 pied et demi d'épaisseur, d'après ce qu'on lit dans la « soixantième Continuation du rapport sur l'Inde Orientale », où l'on voit à la page 1893 l'épitaphe d'Adam et d'Ève gravée sur du cuivre, avec cette remarque que plusieurs savants ont vu les caractères gravés sur ce tombeau en pierre, sans avoir pu ni les lire ni les comprendre.

Il n'est pas rare d'entendre une foule de personnes s'indigner violemment contre Ève à la lecture ou au récit de l'histoire de sa chute, de ce que, n'ayant pas eu le courage d'observer un commandement qui était si facile, elle a précipité tout le genre humain dans l'état de misère où il gémit. Quant à nous, chrétiens, qui avons été purifiés par le baptême du péché originel, fortifiés dans le bien par le sacrement de confirmation, qui pouvons si souvent nous unir par la communion avec Jésus-Christ, le vainqueur du démon, et recevoir de lui une plénitude de forces et de grâces pour triompher de chaque tentation, nous ne sommes nullement autorisés à faire des reproches à nos premiers parents, d'autant moins que nous violons, nous aussi, les commandements les plus faciles à observer. Au surplus, nous ne devons pas oublier que, nos premiers ancêtres eussent-ils été fidèles, nos parents particuliers pouvaient ne pas l'être, et par conséquent engendrer dans le péché originel. Enfin, tous nos pères eussent-ils été fidèles, nous pourrions ne l'être point, et tomber dans un état de péché et de mort (S. Thom., q. 5 *De Malo*, art. 4, tom. 8). Or, dans ce cas, pourrions-nous bien compter sur la miséricorde qui a été accordée à notre premier père. Pensons-y, et, au lieu de murmurer, bénissons. Cette pensée trouve sa justification dans une jolie histoire extraite par le célèbre orateur sacré F. Veith, d'un ouvrage

de César de Heisterbach [1], et que nous allons rapporter ici en abrégé :

Un riche chevalier, nommé Henri de Wida, étant venu un jour à s'entretenir avec sa chère épouse de la chute de nos premiers parents, celle-ci ne put s'empêcher de blâmer sévèrement la légèreté d'Ève, qui, alors qu'il lui eût été si facile de résister à la tentation, avait rendu malheureuse toute sa postérité. « Ne soyez pas si prompte à juger, répondit le chevalier ; car il est probable que vous trouvant dans la même circonstance vous auriez agi de la même manière. » La femme repoussa énergiquement cette supposition, et on finit par en venir à un défi. Son mari lui promit 40 marcs d'or si elle pouvait s'abstenir, chaque fois qu'elle aurait pris un bain, de descendre dans le marais situé au milieu de la cour du château. La femme accepta avec joie le défi, qui lui paraissait d'autant plus facile, que l'eau du marais était passablement sale, et qu'après avoir pris un bain elle se sentirait peu disposée à se salir de nouveau. Les espions apostés par Henri s'aperçurent que chaque fois que sa femme passait dans la cour, elle ne pouvait s'empêcher de regarder dans le marais, et il leur semblait surtout que le jour où elle avait pris un bain il lui était impossible d'en détourner ses yeux. Un jour, pendant l'après-midi, comme elle sortait du bain accompagnée de sa femme de chambre, elle ne put s'empêcher de lui dire : « Je ne sais, en vérité, pourquoi cette eau m'attire avec une force si irrésistible : je mourrai si je ne puis y descendre pour quelques moments. » Et, après avoir regardé attentivement autour d'elle pour s'assurer que personne ne la voyait, elle céda à sa tentation, et perdit son pari. — Sans soupçonner le moins du monde qu'elle avait été aperçue, elle se mit à monter l'escalier pour gagner sa chambre ; mais quel ne fut pas son étonnement, lorsqu'elle aperçut au sommet son mari, qui déjà avait été informé de sa faiblesse. « Où avez-vous plongé votre courage, noble héroïne, lui dit-il, ce courage dont vous faisiez tant vanité ? Avec une tentation plus légère que celle de notre mère Ève, vous avez montré moins de résistance ; car le fruit qui lui avait été défendu était, comme dit la Bible, beau à voir et bon à

[1] *Friedensopfer*, S. 98.

manger; mais vous, quel attrait si puissant pouvait vous attirer dans ce marais fangeux? Ainsi donc, payez votre amende. » Comme elle ne possédait pas la somme en question, il lui enleva, non sans éprouver une légère satisfaction, ses plus beaux vêtements, et la laissa pendant quelque temps dans ce dénûment inaccoutumé.

C. *Transmission du premier péché et de ses suites.*

Voici en quels termes le Concile de Trente s'exprime à ce sujet (sess. v, can. 22) : « Si quelqu'un soutient que la prévarication d'Adam n'a été préjudiciable qu'à lui seul et non à sa postérité, et que ce n'a été que pour lui, et non pas aussi pour nous, qu'il a perdu la justice et la sainteté qu'il avait reçues de Dieu, et qu'étant souillé par le péché de désobéissance, il n'a transmis à tout le genre humain que la mort et les peines du corps, et non le péché, qui est la mort de l'âme : qu'il soit anathème! puisque c'est contredire l'Apôtre qui dit : « Le péché est entré dans le monde par un seul homme, et c'est ainsi que la mort est passée dans tous les hommes, tous ayant péché en un seul. »

A. *Transmission des suites du premier péché.*

Il serait inutile de prouver longuement que les suites du péché se sont étendues à toute la race humaine. Cela résulte évidemment de ce que nous avons dit plus haut et de l'expérience journalière. Si, comme nous l'avons fait remarquer, nos premiers parents perdirent par leur chute la sainteté et la justice qui leur avaient été communiquées par une grâce particulière

du Seigneur, ce bien perdu ne pouvait être transmis en héritage à leurs descendants.

Quant à la perte de l'immortalité du corps, l'expérience de tous les jours nous enseigne que maintenant tous les hommes, comme cela est arrivé pour Adam, retournent en poussière, d'où ils avaient été primitivement tirés, c'est-à-dire meurent, et que les maux, les maladies et les souffrances ne sont que les avant-coureurs de la mort. Ces paroles que le Saint-Esprit prononçait, il y a plus de deux mille ans, par la bouche de Jésus Sirac (XL, 1), sont encore pleinement applicables aujourd'hui : « Une inquiète occupation a été destinée d'abord à tous les hommes, et un joug pesant accable les enfants d'Adam, depuis le jour où ils sortent du ventre de leur mère jusqu'au jour de leur sépulture, où ils entrent dans (la terre qui est) la mère de tous. — Ainsi en est-il depuis celui qui est vêtu de pourpre [1] et porte la couronne jusqu'à celui qui n'est vêtu que de toile. »

On peut dire aussi, relativement à l'obscurcissement de l'image naturelle de Dieu dans l'homme, c'est-à-dire l'affaiblissement des forces de son intelligence et de sa volonté, que l'histoire de tous les siècles confirme ces paroles de l'Écriture sainte (*Sag.*, IX, 15) : « Parce que le corps qui se corrompt appesantit l'âme, et que cette demeure terrestre abat l'esprit par la multiplicité des soins, nous ne comprenons que difficilement ce qui se passe sur la terre, et nous ne discernons qu'avec peine ce qui est devant nos yeux. » — Et (*Eccli.*, XI, 16) :

[1] Le bleu de ciel, comme la pourpre et la cochenille, étaient chez les anciens la couleur royale.

« L'erreur et les ténèbres sont créées avec les pécheurs. » Cette plainte que Dieu faisait déjà à Noé (*Gen.*, VIII, 21) se répète encore tous les jours : « L'esprit de l'homme et toutes les pensées de son cœur sont portés au mal dès sa jeunesse. » Et chacun de nous se sent encore pressé de s'écrier avec saint Paul (*Rom.*, VII, 14-18) : « Je suis charnel, vendu pour être assujetti au péché. — Je trouve en moi la volonté de faire le bien; mais je ne trouve point le moyen de l'accomplir. »

REMARQUES.

Ce phénomène incontestable de l'assujétissement de l'homme, ce couronnement de la création, à tant de misères corporelles et spirituelles, et sa propension évidente pour le mal, avaient déjà fait naître dans l'esprit des anciens philosophes païens la pensée que nos âmes, avant de venir habiter dans un corps, avaient vécu ailleurs et s'y étaient rendues coupables de quelques fautes, et que c'était pour les expier qu'elles avaient été emprisonnées dans un corps. Ils pensaient, et avec raison, qu'il n'était pas possible que l'homme fût sorti avec ce cortège de corruption, ce penchant continuel au mal, ces combats de la chair contre l'esprit, des mains du Créateur, lui qui avait mis une si belle harmonie dans la nature, et une tendance si prédominante vers le but que le Seigneur lui avait assigné; d'où ils avaient conclu qu'il fallait attribuer l'origine du mal à un événement qui n'avait pas été produit par le Créateur, mais qui avait son point de départ dans l'homme. Voilà pourquoi Cicéron écrivait[1] : « Cette multitude d'erreurs, de passions et de misères dont la vie humaine est remplie, nous convainc suffisamment que ces anciens sages qu'on regardait comme les interprètes de la Divinité, ont été doués d'une lumière particulière, lorsqu'ils ont dit que nos âmes avaient déjà vécu autre-

[1] Cicero, *in Hortens. ap. S. Aug.*, l. 4, *contr. Jul.*, c. 15.

fois et commis des crimes avant notre naissance, et que nous ne sommes nés sur la terre que pour y expier les péchés dont nous nous sommes rendus coupables dans une vie antérieure. » —Et saint Augustin dit, en parlant de Cicéron [1] : « Dans le troisième livre de *la République*, Tullius dit que la nature a traité l'homme non comme une mère, mais comme une marâtre: qu'elle lui a donné un corps fragile et impuissant, un esprit timide, inquiet, ennemi du travail, adonné aux plaisirs, et dans lequel on ne trouve qu'un peu de flamme divine qui couve sous la cendre. » — Cet état, il l'attribue non à des mœurs corrompues, mais à la nature. Il voyait le phénomène, mais il en ignorait la cause. Il ne savait pas, en effet, pourquoi un joug si pesant accablait les enfants d'Adam, depuis le jour où ils sortent du ventre de leur mère, jusqu'à celui où ils rentrent dans le sein de la terre ; parce que, ignorant les saintes Écritures, il ne savait rien touchant le péché originel. »

Le poëte Ovide trouvait aussi surprenant que, tout en reconnaissant et approuvant le bien, l'homme fît ce qui était mauvais [2].

Le savant Pline l'Ancien écrivait [3] : « L'homme naît au sein de la nature, non comme si la nature était sa mère, mais son ennemie. Lui qui devrait commander à toutes les créatures, il entre dans le monde comme un esclave et commence sa vie comme un criminel, bien que tout son crime consiste à être né. »

Le même écrivain ajoutait : « Tout ce qui se trouve de mauvais et de dangereux dans les animaux, est réuni dans l'homme. Il a sous sa langue le poison des vipères ; dans son cœur, le venin du basilic ; dans sa colère, la fureur du lion ; dans sa cruauté, la rage du tigre. La raison, qui devrait l'éloigner de la débauche, fait de sa malice et de sa cruauté l'artifice le plus terrible. » — « L'homme, disait un écrivain postérieur à celui-ci, semble n'être doué de la raison que pour être plus animal que les animaux [4] »

[1] *Contra Jul.*, lib. 4, cap. 12.

[2] Video meliora proboque, deteriora sequor.

[3] *Hist., nat.*, lib. 7, *in Proœm.*

[4] Un poëte allemand, parlant des raffinements de cruauté inventés par les persécuteurs des Chrétiens, des horreurs commises dans les guerres civiles et

B. *Transmission du péché même.*

Non-seulement les suites du péché de nos premiers parents et le châtiment dû à ce premier péché ont été transmis au genre humain tout entier, mais encore ce péché lui-même, appelé du nom de péché originel, ou péché héréditaire. Telle a été de tout temps la doctrine expresse de l'Église infaillible.

On trouve déjà formulée dans l'Ancien Testament la doctrine qui affirme que l'homme naît pécheur. Ainsi Job s'écriait (XIV, 4) : « Qui peut rendre pur celui qui est né d'un sang impur ? » Et David pénitent disait, comme s'il eût voulu s'excuser de sa chute profonde (*Ps.* L, 7) : « Voyez, j'ai été conçu dans l'iniquité, et ma mère m'a conçu dans le péché[1]. »

Mais la doctrine du péché originel est exprimée en termes plus positifs dans le Nouveau Testament. Ainsi le Sauveur disait à Nicodème (*Jean.*, III, 5) : « Si un homme ne renaît de l'eau et du Saint-Esprit, il ne saurait entrer dans le royaume des cieux. » Paroles qui

religieuses, des mauvais traitements infligés aux esclaves des temps anciens et modernes, et autres méfaits dont les hommes se sont souillés, disait :

« Dangereux est le réveil du lion,
« Cruelle est la dent du tigre ;
« Mais la plus horrible des horreurs,
« C'est l'homme dans sa fureur. »

[1] Une preuve que, chez les Juifs, la doctrine du péché originel n'était pas inconnue aux docteurs de la loi, nous est fournie par leur Thalmud, où il est dit (*Sanhedr.*, c. 11) : « Le péché étant une déchéance de l'état de grâce, et la postérité d'Adam étant privée de cette grâce lorsqu'elle entre dans le monde, elle naît dans le péché. » — On y voit aussi que la circoncision est considérée comme étant le moyen de faire cesser cette privation de la grâce.

démontrent clairement que tout homme, sans exception, l'enfant lui-même, dès le moment de sa naissance corporelle, est déjà exclu du royaume de Dieu. Or, qu'y a-t-il qui puisse exclure de ce royaume, hormis le péché, qui, chez l'enfant, doit nécessairement être un péché héréditaire? Voilà pourquoi chacun a besoin d'une renaissance spirituelle, c'est-à dire du baptême.

Saint Paul écrivait (*Rom.*, v, 12) : « Le péché est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché. Ainsi la mort est passée dans tous les hommes, parce que tous ont péché en lui (Adam). » Le motif pour lequel tous meurent est indiqué dans ces paroles : « Tous ont péché dans Adam. »

Or, comme les enfants sont aussi sujets à la mort, il s'ensuit qu'ils ont, eux aussi, péché dans Adam ; et comme ils ne peuvent pas encore participer personnellement au péché de leur premier père (par exemple, en imitant sa désobéissance), il faut nécessairement qu'ils y participent par héritage ; et c'est là ce qui fait que le péché d'Adam devient leur péché.

Le même apôtre ajoute (*Ephés.*, II, 31) que « nous sommes tous par nature enfants de colère. » Or, comment quelqu'un pourrait-il être l'objet de la colère divine, s'il n'était pas en état de péché, et comment pourrait-il être par nature, c'est-à-dire dès sa naissance, et par conséquent encore enfant, en état de péché, si ce péché ne lui était pas transmis par héritage ?

Aussi la doctrine du péché originel a-t-elle toujours été admise dans l'Église catholique, et voilà pourquoi saint Augustin disait, en s'adressant à un Pélagien[1], Ju-

[1] L'hérétique Pélage soutenait effectivement qu'il n'y avait pas de péché

lien de nom (*Concup.*, l. II, c. 12) : » Ce n'est pas moi qui ai imaginé le péché originel, que la foi catholique a de tout temps admis. C'est pourquoi, vous qui le repoussez, vous êtes, sans aucun doute, un nouvel hérétique. »

DÉVELOPPEMENTS.

Quant à la nature du péché originel, et en quoi proprement il consiste, l'Église ne s'est jamais prononcée sur cette matière d'une manière précise ; tout ce qu'elle a affirmé, c'est que « le péché originel est la mort de l'âme ; — qu'il est intimement propre à chacun ; que, dans le baptême, la dette du péché originel est remise, et tout ce qu'il y a proprement et véritablement de péché » (sess. x, can. 2, 3, 5).

Ainsi donc le péché originel ne consiste ni dans cette inclination au mal que l'homme apporte avec lui dès sa naissance, ni dans la révolte de la chair contre l'esprit : l'un et l'autre ne sont que des conséquences du péché originel, conséquences qui subsistent encore après le baptême, c'est-à-dire après que le péché originel a été effacé. Considérées en soi, et sans le consentement de la volonté, elles ne sont pas imputables à péché.

Le péché originel ne consiste pas non plus dans la perte ou dans la privation de la justice et de la sainteté originelles dans lesquelles nos premiers parents avaient été établis ; car la privation d'un bien, pour être une perte et un mal, ne saurait être appelée un péché. Sans doute, le pécheur est dépouillé de la justice ; mais cette privation n'est pas le péché lui-même ; elle n'en est que la conséquence, parce que la justice ne saurait exister avec le péché. — En outre, Dieu est lui-même l'auteur

originel, mais que les hommes ne devenaient pécheurs qu'en imitant Adam. Il était lui-même tellement persuadé de la résistance qu'éprouverait sa doctrine, qu'il n'osa d'abord la produire qu'en termes voilés, et exprimée sous une forme ayant une apparence d'orthodoxie. Mais lorsqu'on lui eut arraché le masque qui recouvrait son imposture, tout le monde se souleva contre lui, et depuis l'année 412 à 431, plus de vingt-quatre conciles particuliers, tenus dans différentes provinces, condamnèrent sa doctrine.

de cette privation et de cette perte, puisqu'il retire au pécheur sa grâce sanctifiante : si donc cette perte était un péché, il faudrait dire que Dieu lui-même est l'auteur du mal [1]. Enfin, il ne faut pas perdre de vue que, par le baptême, l'homme n'est pas rétabli dans cette sainteté originelle où le Créateur l'avait d'abord placé, mais qu'elle est seulement remplacée par la grâce réparatrice du Rédempteur ; voilà pourquoi on peut dire que ceux qui ont reçu le baptême sont encore dépourvus de la justice originelle, et cependant qu'ils sont délivrés du péché originel.

Pour se faire une idée exacte du péché originel, il faut se rappeler que le mot péché a une triple signification. On entend d'abord par péché toute violation personnelle de la loi divine, telle que le mensonge, le vol, le meurtre, etc.; deuxièmement, toute habitude d'enfreindre la loi divine, née de la répétition fréquente d'un même péché, habitude qui, lorsqu'il s'agit d'une infraction grossière, prend le nom de *vice* ou de *passions* ; telles sont l'avarice et l'ivrognerie. Dans ce cas, l'opposition à Dieu est devenue permanente, habituelle. Troisièmement enfin, on comprend sous le nom de péché toute espèce de rapport de culpabilité par lequel le pécheur peut se trouver en opposition avec Dieu. Ce rapport de culpabilité persiste, même lorsque la mauvaise action est déjà passée, ou que l'on s'est défait de la mauvaise habitude, et il dure jusqu'à ce que la faute ait été remise ou effacée [2]. C'est dans ce troisième sens qu'il faut en-

[1] Pour échapper à cette conséquence, quelques-uns ont construit leur phrase de la manière suivante : « Le péché originel consiste dans la privation coupable de la justice originelle que l'homme devait posséder. » Or, qui ne voit ici que l'essence du péché originel consiste moins dans la privation de cette justice originelle, que dans le rapport de culpabilité où se trouve l'homme à cause de cette privation ?

[2] C'est dans ce sens que Jésus-Christ a parlé d'un péché « qui subsiste » (*Jean*, IX, 41), « d'une mort dans le péché » (*Jean*, VIII, 24), et que saint Paul (I *Cor.*, XV, 17) disait : « Vous êtes (engagés) dans vos péchés. » — C'est encore dans ce sens que le Sauveur disait au paralytique, qui, sans doute, se repentait vivement de ses péchés passés : « Mon fils, consolez-vous, vos péchés vous sont remis » (c'est-à-dire, les peines dues à vos péchés). — Quand le même Sauveur remit leurs péchés à Madeleine, à Zachée, au bon larron, il ne déclara nullement que ce qui s'était passé était effacé. En effet, le scandale qu'avait donné Madeleine n'était pas détruit, ceux que

tendre le mot péché originel, c'est-à-dire en tant qu'exprimant une relation de culpabilité dans laquelle sont entrés nos premiers parents en désobéissant à Dieu. En effet, le rapport vrai dans lequel l'homme avait été primitivement placé par le Seigneur, l'homme l'a changé en un rapport faux, et l'a transformé en un rapport tel que celui qui existe entre le coupable et l'offensé, entre le juge et le vengeur. C'est dans ce rapport qu'entrèrent nos premiers parents Adam et Ève; et naturellement, nous qui sommes leurs descendants, nous ne pouvons, en venant au monde, nous trouver vis-à-vis de Dieu dans un état autre que celui où se trouvaient nos premiers ancêtres; par conséquent chacun de nous est de sa nature un enfant de la colère et de l'indignation du Seigneur.

Le péché originel est donc le péché d'Adam lui-même. Ce qui le constitue, ce n'est pas chacun des actes particuliers qui eurent lieu lorsqu'Adam mangea le fruit défendu, mais seulement le rapport de culpabilité[1] dans lequel il entra par suite de cette action, et dans lequel nous sommes entrés nous-mêmes, puisque nous sommes ses descendants. C'est donc avec raison qu'on l'appelle péché originel, ou péché héréditaire.

Zachée avait trompés n'étaient pas encore rentrés en possession de ce qui leur appartenait, et ceux que le bon larron avait tués n'avaient pas été rendus à la vie. Mais la peine qu'ils avaient méritée par leurs crimes leur fut remise; c'est-à-dire qu'ils sortirent de leur condition de coupables, pour entrer dans une condition d'hommes graciés.—En général, chaque fois qu'il s'agit de la rémission d'une « faute, » il faut entendre par le mot « péché » non pas l'action peccamineuse, mais le châtiment mérité par cette faute, dont le pécheur peut, il est vrai, mériter le pardon par un changement de conduite, mais qui reste toujours un acte de sa libre volonté, par conséquent injurieux à la divinité. Aussi, lorsque Jésus-Christ remit ses péchés au paralytique, les Pharisiens, qui le prenaient pour un homme ordinaire, pouvaient bien s'écrier : « Celui-ci blasphème Dieu », c'est-à-dire, il s'attribue un droit qui n'appartient qu'à Dieu. Mais le Sauveur leur prouva, par le miracle de la guérison instantanée du paralytique, qu'il avait aussi le pouvoir et le droit de remettre la peine due au péché.

[1] L'un des termes les plus justes pour exprimer le péché originel, qu'on devrait proprement appeler dette originelle, c'est le terme latin « reatus ». C'est celui qui caractérise le mieux l'état de culpabilité où nous sommes par rapport à Dieu.

REMARQUES.

Conformément à la doctrine de l'Eglise (*Conc. Trident.*, sess. v.), le péché d'Adam qui est « un », considéré dans son origine, a été hérité de tous les hommes, non par imitation, mais par transmission[1]. Quant à la manière dont se fait cette transmission, l'Eglise ne l'a point expliqué : d'ailleurs il n'est nullement nécessaire de le savoir et de le comprendre pour arriver au salut. Saint Augustin (*Ad Hieron.*, epist. 167) comparait la race humaine à un homme qui, étant tombé dans un puits, répondrait à un autre homme qui l'interrogerait comment il a fait pour y tomber : « Réfléchissez plutôt comment vous m'en retirerez, au lieu de rechercher comment j'y suis descendu » L'Eglise agit de même. Dans sa sollicitude maternelle, ce qu'elle cherche avant tout, c'est de relever nos âmes de cette chute malheureuse et de ses déplorables conséquences. Cependant elle ne défend nullement de rechercher comment s'opère cette transmission du péché originel ; aussi une foule de savants, afin de pouvoir répondre aux objections des ennemis de la révélation, se sont voués à l'étude de cette question. Nous passerons sous silence les essais plus ou moins heureux qui ont été tentés à ce sujet, et nous nous contenterons d'un seul que nous exposerons brièvement, parce qu'il nous semble mériter la préférence sur les autres.

Le moyen le plus facile de reconnaître la nécessité de la transmission du péché originel, c'est, comme nous l'avons dit plus haut, de le considérer dans sa nature, comme un rapport de culpabilité (*reatus*). Bien que, lorsque Adam eut commis son péché, l'acte de sa désobéissance fût passé, il resta néanmoins vis-à-vis de Dieu dans un état de culpabilité, c'est-à-dire que sa condition de pécheur subsista encore. Or, comme le genre humain a sa source dans Adam, et qu'il forme avec son premier père un tout organique, dont Adam est le prin-

[1] Les Anges inférieurs se sont approprié par imitation le péché de Satan. — Au reste, la sentence de l'Eglise, que nous venons de voir, a surtout été prononcée contre les Pélagiens, parce qu'ils faisaient consister le péché originel dans l'imitation.

cipe et le centre[1], il s'ensuit que toute la race dut entrer vis-à-vis de Dieu dans le même rapport que celui où Adam s'était placé dès l'origine. Or, ce rapport était un rapport de culpabilité.

Pour rendre cette explication plus sensible, on peut se servir des comparaisons suivantes : Quand un père de famille non-seulement a perdu toute sa fortune, mais qu'il a encore contracté des dettes, ses enfants, loin d'hériter de lui quelques biens, héritent ses dettes. C'est ainsi que loin d'hériter de notre premier père la sainteté originelle, qu'il a perdue, nous héritons la faute infinie dont il s'est rendu coupable envers Dieu.

Autre comparaison : Voilà un homme qui, possédant un titre de noblesse, commet un crime affreux. Son titre de noblesse qu'il perd est perdu non-seulement pour lui, mais encore pour ses enfants. Le dommage qu'il éprouve reflue sur sa famille tout entière. C'est ainsi que nos premiers parents ont perdu pour nous le titre qui les constituait enfants de Dieu et que le dommage qu'ils ont éprouvé s'est transmis à toute leur postérité. — « Quand le père est esclave, dit saint Bonaventure (lib. II, *Sent. dist.*), les enfants le sont aussi. Telle est la nature de l'esclavage dans lequel leur père les a engendrés, que la servitude ne se limite pas à la personne, mais qu'elle embrasse toute la condition. Ainsi en est-il du péché originel : il s'attache à toute la masse de l'humanité; on l'hérite, comme on hérite le sang, et on l'apporte avec soi dans le monde. »

[1] Comme les Anges ne formaient qu'une pluralité d'individus sans sexe, le péché originel de l'un d'eux (de Satan) ne pouvait devenir le péché de l'autre que par imitation et non par transmission. Mais il en est autrement pour l'humanité, qui, formant une race, n'est rien autre chose que l'épanouissement de l'homme primitif, de même que plusieurs cercles concentriques ne sont que l'épanouissement du centre. Figurons-nous deux points placés à une certaine distance l'un de l'autre, et tirons une ligne entre les deux. L'un de ces points doit nous représenter Dieu; l'autre, Adam, et la ligne, le rapport qui existe entre l'un et l'autre. Or, si l'un de ces points, Adam, envisagé comme centre générateur, se développe aux cercles qui en sont la génération, tous ces cercles devront couper la ligne qui forme le rapport, en d'autres termes toutes les générations seront avec Dieu dans le même rapport que celui dans lequel se trouvera le centre générateur, c'est-à-dire (après la chute) dans un rapport de culpabilité.

« La terre reçoit une semence pure, sans aucun mélange de paille, et cependant la paille reparaît dans les nouveaux épis. C'est ainsi que les enfants naissent avec le péché originel, bien que leurs parents en aient été délivrés (par le baptême) » (*Vener. Bed.*, t. VIII).

— « La semence des olives cultivées ne produit, comme celle des olives sauvages, que des oliviers sauvages. De même les enfants viennent au monde dans l'état de péché, que leurs parents aient été ou non baptisés » (S. Aug., *de Nupt.*, l. II, c. 34). — Ainsi donc tous les hommes, sans exception, entrent par leur naissance dans un état de péché, c'est-à-dire, tous les hommes apportent avec eux en naissant le péché originel. Il n'y a que le Sauveur qui en ait été exempt lors de son incarnation, parce qu'il n'est pas devenu homme en suivant les voies ordinaires de la génération ; car l'Ange avait dit à la sainte Vierge (*Luc*, I, 38) : « Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre : c'est pourquoi le (fruit) Saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu. » Et voilà pourquoi saint Paul (*Hébr.*, VII, 26) dit qu'il est « saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs », et que saint Jean écrit dans sa première Epître (III, 5) : « Vous savez qu'il s'est rendu visible pour se charger de nos péchés, et qu'il n'y a point en lui de péché. »

Relativement à la Mère de Dieu, c'est une pieuse opinion [1] qu'elle a été, par une grâce particulière, conçue sans le péché originel. Cette opinion devint surtout prédominante chez les Catholiques à partir du douzième siècle. — De puissants arguments militent en faveur de cette assertion ; car si le prophète Jérémie (I, 6) avait déjà été sanctifié dès le sein de sa mère, et si saint Jean-Baptiste était déjà avant sa naissance rempli du Saint-Esprit (*Luc*, I, 15), à plus forte raison celle-là devait-elle être pure et sans tache, dès le premier instant de sa naissance, qui devait enfanter un (fruit) « Saint », le Fils du Très-Haut ? En outre, il serait difficile d'expliquer comment la Mère de Dieu, après avoir été saluée par l'Ange « pleine de grâce », aurait pu

[1] Cette pieuse opinion a été transformée en article de foi par une définition dogmatique de l'Eglise universelle. Voir le CATÉCH. HISTOR., 3e vol., p. 465 (*Note du Trad.*).

être, même pendant le plus court instant, l'objet de la colère divine [1].

Le saint Concile de Trente a déclaré, à la fin de son décret sur le péché originel, que son intention n'était pas de l'appliquer à la bienheureuse et immaculée Vierge Marie, mais qu'il entendait maintenir et renouveler à ce sujet les constitutions du Pape Sixte IV, d'heureuse mémoire. En 1476, ce Pape accorda des indulgences à ceux qui assisteraient à la sainte Messe le jour de l'Immaculée Conception de Marie [2]. En 1483, ce même Pape donna une deuxième constitution, dans laquelle il menaçait de peines graves ceux qui oseraient soutenir que celui qui solennise cette fête commet un péché mortel, ou que celui-là est un hérétique qui soutient que la très-sainte Vierge a été conçue sans le péché originel.

III.

PRÉPARATION A L'AVÉNEMENT DU SAUVEUR.

Comme nos premiers parents étaient tombés par suite d'une séduction venant de l'extérieur, et que la honte et la confusion qui suivirent leur péché prouvaient qu'ils n'avaient pas été entièrement viciés dans la partie la plus intime de leur nature, ils étaient encore, comme nous l'avons dit plus haut, susceptibles de rédemption ; mais cette rédemption, ils ne pouvaient la

[1] La Vulgate traduit ainsi le passage de la Genèse, chap. III, vers. 15 : « Elle te brisera la tête. » Or, si la très-sainte Vierge était appelée (par son fils, ou par elle même en sa qualité de mère) à triompher du serpent, est-il possible de supposer qu'elle se soit trouvée sous sa domination et sa dépendance, puisque le Concile de Trente a déclaré (sess. 5, can. 1) que l'homme pécheur « encourt avec la mort la captivité sous la puissance de celui qui a eu depuis l'empire de la mort, c'est-à-dire du démon. »

[2] Voir sur l'institution de cette fête le CATÉCH. HISTOR., 2e vol., p. 465.

tirer d'eux-mêmes, car, aussi longtemps que la faute pesait sur eux, ils restaient dans un état de disgrâce, de mort spirituelle, et, dans cet état, ils ne pouvaient rien faire d'agréable à Dieu, ni de méritoire pour eux-mêmes. Effacer cette faute était au-dessus de leurs forces, attendu qu'elle était infinie, et par conséquent qu'elle exigeait une satisfaction infinie, que les créatures, dans leurs conditions d'êtres bornés, n'étaient pas en état de fournir [1].

La miséricorde de Dieu, voulant effacer cette faute infinie, ou donner une satisfaction sans bornes, telle que l'exigeait sa justice, nous avait promis un Rédempteur ; mais il fallait, avant de le voir paraître, traverser une époque de quatre mille ans : c'était le temps de l'Avent qui devait précéder l'avénement du Messie. Pourquoi cette longue attente ? A cette question, on pourrait répondre ce que le Sauveur lui-même, avant son ascension, répondit à ses apôtres, qui lui demandaient si le moment était arrivé où il rétablirait le royaume d'Israël : « Ce n'est pas à vous, leur dit-il (*Act.*, I, 7), de savoir les temps et les moments que le Père a mis en son pouvoir. » Néanmoins, de l'histoire de cette longue période d'attente, nous pouvons conclure que Dieu voulut profiter de ce temps pour préparer les hommes pour le salut et le salut pour les hom-

[1] Dans les affaires humaines, la grandeur du crime ne se mesure pas toujours à la méchanceté du malfaiteur, ni à l'étendue du dommage causé ; elle se mesure aussi à la dignité de la personne offensée. Ainsi les offenses qui ont pour objet les parents, les supérieurs, ou le chef de l'Etat, ne méritent pas le même châtiment que celles qui s'adressent à un égal. Or, celui qui offense Dieu, le bien infini, commet une faute infinie, laquelle ne saurait être expiée que par une satisfaction infinie, c'est-à-dire par une peine éternelle, comme celle qui a été infligée aux mauvais anges.

mes; car, les hommes étant doués de la liberté, ils ne pouvaient et ne devaient pas y être contraints ; ils devaient y être préparés et amenés. Voilà pourquoi le Seigneur permit que le mal, auquel nos premiers parents s'étaient adonnés de leur propre mouvement, se répandît partout, et que, par l'étendue et la gravité des conséquences qui en résultèrent, ils reconnussent eux-mêmes clairement leur propre misère. Il voulait aussi, en réveillant de plus en plus en eux le désir de la Rédemption, les en rendre de plus en plus dignes. Mais, à côté du développement du mal et de ses suites, la grâce de la rédemption apparaît, pendant le cours des quatre mille ans, dans toute son efficacité ; et suivant que les hommes se servent de leur liberté pour se soumettre ou résister à son influence, ils s'éloignent ou se rapprochent davantage du but de leur éducation. Ainsi, Abel, qui suivit les inspirations de la grâce, devint un ami de Dieu ; et Caïn, qui y résista, se livra au mal et tomba de plus en plus profondément. Comme les deux premiers frères avaient suivi une direction opposée, les générations suivantes embrassèrent des voies différentes, et nous ne tardons pas de voir apparaître (*Gen.*, VI) les « fils de Dieu » à côté des « fils des hommes » ou des « enfants du monde » , dont le mélange produisit l'apostasie de Dieu et la corruption universelle des mœurs, au point que la parole de Jésus-Christ (*Matth.*, VII, 13) où il est parlé de deux voies, et du nombre inégal de ceux qui les parcourent, trouvait déjà son triste accomplissement. Mais Dieu vint encore, dans la suite de l'histoire humaine, comme il l'avait fait pour Caïn, s'opposer au mal par les exhortations et les châtiments : les détails que nous en ont laissés

les contemporains de Noë, aussi bien que le déluge, l'attestent suffisamment[1]. Malheureusement, la nou-

[1] L'histoire de Noé et du déluge se trouve, plus ou moins altérée, dans les traditions de tous les peuples, traditions qui, le plus souvent, s'accordent d'une manière surprenante avec le récit biblique. Les Indiens racontent l'histoire du pieux Manu, les Chaldéens celle de Xisuthre, les Egyptiens celle d'Osiris, les Chinois celle de Fohy, les Grecs celle de Deucalion; autant de personnages qui offrent des traits frappants de ressemblance avec le Noé de la Bible. Ainsi, il est dit au sujet de Deucalion que, pendant que tous les hommes étaient insolents, injustes, parjures, sans hospitalité envers les étrangers, lui seul menait une vie exempte de reproche. « Il entra dans une grande arche avec ses fils et leurs femmes; ensuite il y fit entrer des pourceaux, des chevaux, des lions, des serpents, et toutes les autres créatures qui vivent sur la terre, toutes par paires. Il les reçut toutes, et elles ne lui firent aucun mal, la Divinité ayant formé entre elles et lui une grande amitié. Ils voguèrent donc tous dans une seule et même arche, tant que les eaux prévalurent, etc. » (*Cf.* Lucian., *de Dea syria*, vol. 9). Plutarque écrivait (*de Solert. animal.*) : « On rapporte qu'une colombe envoyée de l'arche annonçait à Deucalion la tempête lorsqu'elle rentrait; le beau temps, lorsqu'elle restait dehors. » Sur les pièces de monnaie d'une ville phrygienne, nommée Agamée, on voit une arche flottant sur l'eau, dans laquelle se trouvent un homme et une femme, et au sommet un oiseau. Un autre oiseau voltige autour, tenant un rameau à ses pieds. Sur l'arche, on lit le mot NO, écrit distinctement. Passant sous silence une foule d'autres traditions, nous ajouterons seulement, d'après divers historiens, que les habitants de Cuba, interrogés par les Espagnols sur leur origine, donnèrent les renseignements suivants. Ils avaient appris de leurs ancêtres que Dieu avait créé le ciel, la terre et toutes choses; qu'un vieillard, pressentant l'inondation par laquelle Dieu allait punir les hommes à cause de leurs péchés, avait construit une grande chaloupe et s'y était embarqué avec sa famille et un grand nombre d'animaux. Lorsque l'inondation eut diminué, il envoya un corbeau qui, trouvant beaucoup de corps morts, ne revint point; peu après, il lâcha une colombe, qui revint aussitôt avec un rameau de hoba dans le bec. Le vieillard ayant jugé de là que la terre était sèche, sortit du vaisseau, fit du vin avec des raisins sauvages, s'enivra et s'endormit. Un de ses fils se moqua de sa nudité, que couvrit respectueusement un autre. A son réveil, il bénit celui-ci et maudit celui-là. Ils ajoutèrent en terminant, que, pour eux, ils descendaient du dernier, et que c'était là la cause pour laquelle ils étaient nus, tandis que les Espagnols, bien vêtus, descendaient probablement du fils béni par le vieillard.— « Pourquoi me cherches-tu querelle, disait un Indien de la même île à l'Espagnol Cabrera; ne sommes-nous pas frères, et ne descends-tu pas comme moi de celui qui a

velle génération, c'est-à-dire la postérité de Noé, n'ayant pas tardé à dégénérer de nouveau, et au lieu de faire pénitence, s'étant livrée de plus en plus à la dissolution, « Dieu, dit l'Apôtre (*Rom.*, I, 24), les livra (*tradidit*, c'est-à-dire au châtiment) aux désirs de leurs cœurs, aux vices de l'impureté. » ..... Ce désordre dans leur cœur produisit le désordre dans leur tête, l'estime exagérée de soi, et partant la plus honteuse dégradation morale ;

construit la grande chaloupe et qui a sauvé notre race ? » — On ne doit pas oublier que ces premiers habitants de Cuba, et en général les habitants de l'Amérique, ont été, au moins pendant trois mille ans, complétement séparés de l'ancien monde qu'on nomme l'Asie orientale ! (*Cf.* Clavigero, *ancienne Histoire du Mexique*, 4e vol., 1re partie, en allemand).

La géologie dépose aussi en faveur d'un cataclysme universel le témoignage le plus décisif. Toute la surface de la terre n'est, en quelque sorte, que l'histoire vivante de cet étrange bouleversement qui s'est opéré dans notre globe. Ces faits, peu remarqués de nos ancêtres, ont, de nos jours, donné naissance à une science nouvelle, la Géologie, ou science de la terre. A l'aide de cette science, on a découvert une quantité innombrable d'ossements, de dents et de peaux d'animaux anté-diluviens, charriés par l'eau du déluge. Des blocs de granit, souvent d'une grosseur prodigieuse, et qui, évidemment, appartenaient autrefois aux montagnes de la Scandinavie, sont disséminés dans tout le nord de l'Allemagne et dans le voisinage de la mer Baltique ; or, il n'y a qu'une inondation générale qui ait pu les y amener (peut-être sur des glaçons). Le déluge a aussi entraîné du mont Blanc dans le Jura d'énormes blocs de rochers. L'inondation a laissé dans les Cordilières des os de mastadon, à une hauteur de 8,000 pieds. Des avalanches tombées de la région neigeuse de l'Himalaya, à une hauteur de 16,000 pieds, ont entraîné avec elles des ossements de cerfs et de chevaux. Une foule de cavernes permettent de distinguer clairement l'époque anté-diluvienne de l'époque post-diluvienne. Ainsi, il est évident que la célèbre grotte Kirkdaler, d'York, en Angleterre, était déjà, avant le déluge, le repaire des hyènes. Nous trouvons aussi dans les parties les plus septentrionales de notre globe terrestre une foule de plantes et d'animaux tropiques à l'état de fossiles, des forêts tout entières de palmiers, et, surtout en Sibérie, de vrais troupeaux d'éléphants. Dans la mer d'Ohotsk, on a trouvé des mammouths gelés, dans un état parfait de conservation, avec leurs chairs, leurs peaux et leurs poils; preuve que le déluge a éclaté tout à coup et les a ensevelis. — C'est ainsi que le livre de la nature vient confirmer, par ses pages éloquentes quoique un peu terribles, le récit du livre par excellence, l'Ecriture sainte.

car « ils sont devenus fous en s'attribuant le nom de sages, et ont transporté l'honneur qui n'est dû qu'au Dieu incorruptible à l'image d'un homme corruptible, et à des figures d'oiseaux, de bêtes à quatre pieds et de reptiles... Et ils ont mis le mensonge à la place de la vérité de Dieu » (*Rom.*, I, 22-25). »

Mais pendant que Dieu, suivant les paroles de l'Écriture sainte (*Act.*, XIV, 16), laissait marcher toutes les nations dans leurs voies, afin qu'elles apprissent jusqu'où l'homme pouvait aller, abandonné à ses seules forces et à sa propre sagesse, et afin que, semblable à l'enfant prodigue poussé par la faim et la misère et soupirant après le pain de vie, elles revinssent à leur Père, son regard vigilant s'abaissa sur un homme qui, au milieu de cette défection universelle, lui était resté fidèle, et il le choisit pour en faire un vase de prédilection, et pour être le dépositaire de ses grâces de rédemption. Cet homme fut Abraham. C'est dans lui et dans ses descendants que le Seigneur voulut affermir et conserver la vraie foi, la vive espérance au Rédempteur et la vraie charité. C'est de cette éducation et de cette préparation au royaume du Messie que nous allons parler aussi brièvement que possible [1].

A. *Préparation des Juifs.*

Abraham reçut sa vocation à l'âge de soixante-quinze ans (*Gen.*, XII, 1-9) : « Sortez, dit le Seigneur, de votre

[1] Nous dépasserions de beaucoup les limites d'un « Répertoire, » si nous voulions reproduire en détail tout ce qui, dans l'ancien Testament, a préparé l'avénement du nouveau. Cette spécialité rentre dans l'objet de l'histoire biblique.

pays et de votre parenté, et venez en la terre que je vous montrerai. Je ferai de vous un grand peuple; je vous bénirai, et je maudirai ceux qui vous maudiront, *et tous les peuples de la terre seront bénis en vous* (en celui qui naîtra de vous). » Dieu exigea de son serviteur le plus pénible des sacrifices : celui de quitter sa patrie et de se rendre dans un pays étranger. Et Abraham n'hésita pas à l'offrir, tant sa foi était vive, son espérance ferme, son amour plein de dévouement, et il partit pour la terre promise[1].

Plus tard, le Seigneur exigea de lui un second sacrifice, plus pénible encore que le premier, celui de lui offrir et de lui sacrifier son fils bien-aimé. Ce sacrifice, si douloureux pour le cœur d'un père, Abraham se montra encore disposé à le faire, ou plutôt il l'avait déjà fait dans l'intérieur de son cœur[2]. Aussi le Seigneur renouvelle-t-il les promesses qu'il lui avait

[1] Le pays de Chanaan, appelé plus tard du nom de « pays sacré » ou de Palestine, avait été choisi par le Seigneur pour l'établissement de son royaume. Borné au Sud par l'Arabie Pétrée, au Nord par le Liban, à l'Est par le désert de Syrie, et au Nord par celui d'Arabie, sa position topographique lui donne, vis-à-vis des autres pays, un air de solitude, telle qu'elle était nécessaire pour le peuple d'Israël. La Bible et les classiques s'accordent pour louer sa fertilité. L'Ecriture dit que c'est le pays où coulent le lait et le miel. Sa population répondait à sa fertilité. Du temps d'Abraham, il était habité par des peuples innombrables, et, malgré cela, il y avait encore de la place et des aliments pour ses troupeaux extraordinairement nombreux. — Lors du recensement de David, il avait cinq millions d'habitants, ce qui donne 10,000 par mille carré. Il paraît que, du temps de Jésus-Christ, la population y était encore plus nombreuse. Quel contraste entre l'aspect qu'offrait alors la Palestine et celui qu'elle offre maintenant ! La plus grande partie de ce pays est aujourd'hui couverte de déserts stériles, brûlés, incultes et inhabités. C'est, comme nulle autre contrée de la terre, un pays susceptible de bénédiction et de malédiction; il offre avec le peuple qui l'habitait autrefois des analogies qu'on ne remarque nulle part ailleurs.

[2] Nous ferons voir plus loin qu'Isaac était une figure de Jésus-Christ.

faites, en lui disant (*Gen.*, XXII, 16) : « Je jure par moi-même, puisque vous avez fait cette action, et que, pour m'obéir, vous n'avez point épargné votre fils, que je vous bénirai, et multiplierai votre race comme les étoiles du ciel et comme le sable qui est sur le rivage de la mer[1] ..... Et toutes les nations seront bénies dans celui qui sortira de vous, parce que vous avez obéi à ma voix. » Cette résignation admirable d'Abraham, qui ne pouvait avoir sa source que dans un ardent amour de Dieu, fut de nouveau, comme elle l'avait été précédemment, récompensée par une double promesse. En effet, non-seulement il devait devenir le chef d'un grand peuple, mais la bénédiction du Seigneur devait être répandue par un de ses descendants sur tous les autres peuples de la terre, bien qu'ils appartinssent à une autre souche qu'à celle d'Abraham ; d'où celui-ci aurait déjà pu conclure, si Dieu ne le lui avait annoncé d'une manière encore plus explicite, que c'était de sa race que naîtrait le Sauveur du genre humain.

Sans nous arrêter à retracer la vie suffisamment connue des patriarches, et le passage de la famille de Jacob en Egypte[2], où la main de la Providence se

[1] Le plus grand honneur comme le plus grand plaisir pour les Orientaux était et est encore de nos jours, d'être la souche d'une nombreuse postérité.

[2] L'intention du Seigneur, au sujet de l'émigration des Israélites en Egypte, fut évidemment, surtout quand on considère le long séjour qu'ils devaient y faire, que cette famille arrivât à se développer suffisamment pour former une nation et pour qu'elle vécût dans le recueillement et dans l'éloignement du culte des faux dieux ; ce qui eût été impossible dans le pays de Chanaan. L'Egypte donnait, au contraire, moins de sujets de crainte, parce que, d'une part, le pays de Gessen leur offrait suffisamment d'espace pour se développer ; d'autre part, parce que, détestant la caste des bergers égyptiens, il n'y avait pas à craindre qu'ils se mêlassent à eux. En outre, il fallait bien familiariser les Israélites avec le progrès des sciences et des arts des

montra toujours d'une manière si frappante, écoutons les paroles prophétiques qui sortaient de la bouche du père des Israélites sur son lit de mort (*Gen.*, XLIX, 10) : « Le sceptre ne sera point ôté de Juda, ni le prince de sa postérité, jusqu'à ce que celui qui doit être envoyé soit venu ; et c'est lui qui sera l'attente des nations. »

REMARQUE.

Ce passage assure à Juda et à sa tribu un droit particulier de régner sur les autres tribus, avec l'assurance qu'il durera jusqu'à l'arrivée si ardemment désirée par les nations, de celui qui les avait bénies, c'est-à-dire Jésus-Christ. Cette assurance trouva dans la suite son entier accomplissement; car cette tribu arriva à la dignité royale par David, issu de la tribu de Juda, qui la posséda jusqu'à Sédécias, le dernier roi de Juda, auquel le Seigneur avait annoncé, par la bouche du Prophète Ezéchiel (XXI, 27), la perte de sa couronne, en ajoutant : « Je veux agir dans un sens opposé, et ce qui est ne doit plus être, jusqu'à ce que vienne Celui à qui elle (la couronne) appartient de droit, et je la lui donnerai [1] ». C'est-à-dire, il n'y aura plus de royaume de David, jusqu'à ce que vienne le Messie qui a été promis, et à qui, en sa qualité de descendant de David, revient tout naturellement la couronne du royaume de Juda. C'est par lui que doit refleurir la famille de David. — A la vérité, il s'écoula 600 ans depuis Sédécias jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, époque pendant laquelle les Juifs n'eurent plus de roi qui appartînt à leur race; mais nous ne prenons pas le mot « sceptre » dans

Egyptiens; aussi remarquons-nous qu'ils apprirent en Egypte à confectionner toutes les parties qui composaient l'arche d'alliance, ainsi que les vases sacrés et autres objets (*Exod.*, 25-36 et seqq.). De plus, ils devaient apprendre dans ce pays si fertile en blé, à passer des mœurs nomades aux mœurs agricoles, qui devaient plus tard être la base du gouvernement politique des Israélites. Enfin, l'oppression qu'il endurait en Egypte devait servir d'épreuve à ce peuple choisi, l'empêcher de s'attacher au culte des idoles, et le faire soupirer ardemment après le Dieu qui avait sauvé ses pères (Nach Brentano's *Uebersetzung und Erklarung*).

[1] D'après la traduction et le commentaire de Brentano (en allemand).

sa signification la plus restreinte, et dans le sens de « couronne royale » ; ce mot implique un droit de régner qui appartenait à la tribu de Juda plutôt qu'aux autres tribus, droit qui dura réellement jusqu'à l'apparition du Messie : car les Machabées, qui étaient issus de la tribu de Lévi, remplissaient principalement les fonctions de chef d'armées, tandis que le gouvernement intérieur de l'État resta au sanhédrin, le conseil des Anciens. Or, ceux-ci étaient choisis pour la plupart dans la tribu de Juda, puisqu'elle était la plus nombreuse et la plus puissante, et que parmi les autres tribus il n'en était revenu qu'un petit nombre ; et c'est ainsi qu'on peut dire qu'ils portaient le sceptre de Juda. Mais à l'époque de la naissance de Jésus-Christ, ce sceptre avait été presque entièrement retiré au conseil des Anciens par Hérode, qui, en sa qualité d'Iduméen, comme l'appelle souvent l'historien Josèphe Flavius, était aux yeux des Juifs un étranger, et qui, même pour les Romains, n'était pas souverain, mais seulement receveur du cens.

En Egypte, la famille choisie de Jacob devait se développer assez pour former une nation ; et de fait, pendant le séjour de 430 années qu'Israël y fit, il arriva à former une population de 600,000 hommes capables de porter les armes (ce qui fait en tout près de deux millions et demi d'âmes). La promesse faite à Abraham que sa postérité serait nombreuse, était donc déjà en grande partie arrivée à son accomplissement.

Maintenant Israël devait, comme appartenant à Jéhovah, être séparé des autres peuples, et choisi pour son « fils aîné », son « sacerdoce royal », son « peuple saint ». Voilà pourquoi l'alliance qu'il avait faite avec les patriarches, Jéhovah la renouvela avec le peuple qui en était issu, et l'affermit

A. *Par les merveilles qu'il opéra en sa faveur.*

Les Israélites s'étant endurcis par une rude servi-

tude et une longue oppression, il n'y avait que des miracles frappants qui pussent les retirer de leur torpeur léthargique, et faire revivre en eux la foi en Dieu que leur avaient transmise leurs ancêtres. Aussi voyons-nous éclater en foule des miracles, qui sont à la fois un châtiment pour leurs oppresseurs, et pour eux un bienfait qui les retire de l'état d'indifférence où les avaient précipités leurs infortunes. Néanmoins, ce ne fut pas tout d'un coup qu'ils recouvrèrent la liberté ; Dieu alla même jusqu'à endurcir le cœur de Pharaon, et ce fut en vain qu'il envoya à son peuple neuf plaies effroyables afin de réveiller son attention, de l'arracher à son insouciance, et pour ne pas lui faire supposer qu'il devait son salut à un caprice spontané du roi, mais que c'était l'œuvre unique de la toute-puissance de Jéhovah, qui récompense et punit comme il lui plaît.

Jéhovah, après avoir sauvé son peuple, le conduisit et le dirigea à travers une colonne de feu et de nuages ; car les Israélites ne devaient pas suivre le chemin ordinaire des caravanes (depuis le Caire jusqu'à Gaza, le long des côtes de la mer), qui, dans l'espace de quelques jours, les aurait amenés aux confins de Chanaan; il fallait auparavant qu'ils eussent été purifiés, et qu'ils eussent reçu l'éducation qui leur était nécessaire pour être le digne peuple du Seigneur. Il fallait qu'ils fussent privés de tout contact avec les peuples idolâtres, pour que la vraie foi poussât de profondes racines dans leurs cœurs ; il fallait, en les séparant de l'Egypte par une mer, leur rendre difficile leur retour aux viandes de ce pays.

Il fallait que Dieu les exposât au milieu de la mer aux dangers les plus extrêmes, et que, sur le point d'être

immolés à la fureur et à la vengeance des Egyptiens, ils reconnussent jusqu'à la dernière évidence que Jéhovah seul était le Tout-Puissant, et qu'il n'y avait que lui qui pût les sauver dans le danger. Aussi, avec quel respect profond, mais aussi avec quelle stupeur ne durent-ils pas marcher à travers cette *voie merveilleuse*, entre deux murailles d'eau ; et quelle ne dut pas être leur surprise en voyant tous leurs ennemis mourir si subitement !

Cependant, à peine était-on arrivé dans le désert de Sinaï, que ce peuple sensuel et grossier se prit à regretter les viandes d'Egypte. Il a déjà oublié les effets surprenants opérés par la bonté divine, et il commence à murmurer contre celui qui tient sa place auprès d'eux. — Alors Jéhovah lui envoie des perdrix, fait tomber la manne du ciel, et tout à coup, à Raphidim, une eau abondante jaillit d'un rocher aride.

REMARQUES.

En parlant des miracles que Dieu opéra en Egypte et dans le désert, on ne saurait (surtout dans les classes supérieures) passer sous silence les objections des adversaires de la révélation, puisque ces objections, si on considère le climat de l'Egypte et du désert, acquièrent un certain caractère de vraisemblance, et sont de nature à affaiblir la croyance aux miracles. Voici d'abord l'historien Rotteck [1] qui détruit d'un seul coup de plume les miracles mosaïques. « C'est un fait connu, dit-il, que lorsque les flots du Nil viennent à s'enfler, l'eau prend la couleur du sang. Le limon qu'ils laissent après de grands débordements dépose naturellement des monstres hideux ; de là des maladies contagieuses, et des éclipses de soleil, qui à des époques postérieures ont encore été l'effroi des nations. Voilà ce que c'est

[1] *Allgemeine Geschichte*, B. 1, S. 76 *der* 11 *Auflage*.

que les plaies d'Egypte! Si donc, dans les endroits où l'eau est peu profonde, et où un bras de la mer Arabique s'étend sur le continent, Moïse a pu, en profitant d'un vent favorable et du reflux de la mer, conduire son peuple par des endroits peu profonds; si une partie des imprudents qui le suivaient furent noyés par le flux de la mer; si Moïse, familiarisé avec les trésors secrets du désert par le long séjour qu'il y fit, montra à ceux qui avaient soif une source cachée; s'il conduisit ceux qui avaient faim dans une contrée où la manne nourrissante était suspendue à des milliers d'arbustes; si le tonnerre retentit avec tant d'éclat dans les gorges et les cavernes du Sinaï; si quelques images fantastiques surnagèrent au milieu des nuages de vapeur qui s'élevaient au-dessus d'une mer fangeuse, tout cela n'est-il pas surprenant et merveilleux? » — Voilà comment on est obligé d'écrire ou plutôt de travestir l'histoire, pour lui donner une couleur rationaliste. Nous allons fournir quelques éclaircissements critiques sur le mode d'explication adopté par M. Rottek.

Et d'abord, pour ce qui concerne le Nil, des témoins oculaires [1] déposent que ce fleuve prend effectivement une couleur quelque peu rougeâtre quand les débordements, qui ont lieu, comme on le sait, aux mois de mai et de juin, charrient de la terre rouge qu'ils emportent des montagnes de l'Abyssinie; ils disent aussi que le sable, semblable à du mercure, que le vent du sud y apporte, prend une couleur rouge; mais ils ajoutent que néanmoins l'eau en est encore potable, et que les poissons n'en meurent point. Or, d'après le récit de Moïse, l'eau du Nil devint impotable, et tous les poissons moururent (*Exod.*, VII, 21); et cela eut lieu au mois de février [2], époque à laquelle il n'était pas question d'inondation du Nil. — D'ailleurs, comment s'imaginer que la rougeur du Nil, telle que les Egyptiens la remarquaient chaque année au printemps, les eût saisis d'étonnement et de stupeur, lorsque l'on sait que la crue de ce fleuve était saluée par des transports d'allégresse? — Moïse ne se serait-il pas rendu ridicule, si, à la vue de la crue du Nil, il s'était écrié : « Jusqu'ici la couleur rouge que vous avez aperçue sur les

[1] *Cf.* Procok's *Beshreibung des Morgenl.*, Th. 1, S. 296.
[2] *Cf.* Brentano's *Schrifterklærung zu Exod.*, VII, 18.

eaux du Nil était un phénomène naturel; maintenant, mes chers amis, regardez-la comme un miracle de la Toute-Puissance de notre Jéhovah ! »

Quant aux matières fangeuses que le Nil laisse après lui pendant environ six jours, il peut assurément en sortir des insectes et autres animaux malfaisants; mais ce fait se reproduisant annuellement, il ne devait pas plus étonner les anciens Egyptiens qu'il ne surprend ceux de nos jours. De plus, d'après le récit de Moïse (*Exod.*, VII, 25), l'eau du Nil n'était impotable que pendant sept jours, et c'est immédiatement après qu'on vit apparaître cette multitude innombrable de grenouilles, d'insectes et de moucherons, et cela au mois de février, qui est pour les Egyptiens un mois pluvieux, et le plus froid de l'année. Aussi les magiciens, qui formaient incontestablement la classe la plus rusée des Egyptiens, avouaient-ils eux-mêmes (chap. VIII, vers. 19) « que le doigt de Dieu était là. » Au reste, dans toute la terre de Gessen, où l'on sait que les mouches affectionnent particulièrement les pâturages humides et les troupeaux de bétail, on ne vit pas une seule mouche, tandis que le reste du pays en fut totalement infesté. Pharaon lui-même pria Moïse de le délivrer de cette effroyable plaie, et les mouches disparurent aussi rapidement qu'elles étaient venues.

Enfin, si M. Rottek considère l'obscurité qui régna alors pour une éclipse de soleil, il faut qu'il compte beaucoup sur l'ignorance de ses lecteurs; car, quand a-t-on jamais vu une éclipse de soleil durer trois jours, et produire une obscurité telle qu'un homme n'en ait pas aperçu un autre à côté de lui, comme il est dit dans le récit de Moïse[1]?

L'explication que donne M. Rottek du passage de la mer Rouge « pendant le reflux » est plus digne de compassion que de ré-

[1] « L'éclipse de soleil » de M. Rottek nous rappelle cet individu qui, invité à observer une pareille éclipse du haut d'un observatoire, refusa de se rendre à l'invitation, se consolant par l'espérance qu'on voudrait bien, pour lui faire plaisir, répéter cette éclipse. Probablement que les Egyptiens n'étaient pas des « partisans de la lumière, » et que tous adressèrent, l'un après l'autre, au magicien Moïse un « dacapo » qui le détermina à reproduire l'éclipse pendant trois jours, ce qui fit que les ténèbres devinrent si épaisses qu'on put, comme les impostures de M. Rottek, les palper avec la main (*Exod.*, X, 21).

futation ; car il n'y a pas un écolier qui ne sache que le reflux ne dure que six heures. Or, est-il possible que pendant ces six heures le fond de la mer se soit desséché au point qu'une multitude de trois millions et demi d'hommes aient pu y passer avec leurs troupeaux et leurs chariots? En outre, dit Cannabick (*Weltkunde*, S. 6), « dans les mers fermées, comme la mer Méditerranée, le reflux n'est presque pas sensible, ou ne l'est pas du tout, comme dans la mer Baltique. — A l'extrémité méridionale de l'Afrique, il est à peine de trois pieds de hauteur » ; — par conséquent le flot de la mer Rouge ne pouvait pas monter assez haut pour submerger « toute l'armée de Pharaon, y compris ses chevaux, ses cavaliers et ses chariots. » Il est vrai que notre historien prétend qu'il n'y en eut qu'une partie qui périt ; mais Moïse assure (chap. XIV, vers. 28) que « pas un seul n'échappa. » Quel est celui d'entre les deux qui mérite le plus de croyance? — Au lieu d'essayer de pareilles explications, il eût été plus simple et plus court à M. Rottek, de déclarer sans détour que Moïse était un archi-menteur, et que son histoire n'était qu'un mythe.

L'objection que l'on fait au sujet de la manne demande des explications plus étendues, parce que de nos jours encore la péninsule sinaïtique, où les Israélites firent un long séjour, produit pendant les mois d'été des années pluvieuses une manne qui, par suite des piqûres que les insectes font à un arbrisseau nommé tamarinier, tombe par gouttes à terre, se dessèche et est recueillie par les Arabes. — Disons tout d'abord que la manne que l'on trouve encore de nos jours doit être toute différente de celle dont il est parlé dans la Bible : car, 1° la manne actuelle ne se recueille que dans les mois de juillet et d'août, tandis que les Israélites trouvaient la leur pendant toute l'année, et tous les jours, comme on trouve la rosée le matin. 2° L'arbuste qui produit la manne n'est pas très-répandu dans le désert ; ainsi, de nos jours, les années les plus favorables produisent à peine de cinq à six cents livres ; et si nombreux qu'aient été autrefois ces arbrisseaux, dont le suc aurait été la nourriture quotidienne et principale des Israélites, comme il en était de la manne, il est impossible qu'ils aient été assez nombreux pour nourrir trois millions et demi d'hommes, qui souvent séjournaient pendant des mois entiers

dans un seul endroit (ils restèrent presque une année entière au Sinaï). 3° La manne ordinaire peut se conserver intacte pendant des mois et même des années; et la manne des Israélites se corrompait déjà pendant la nuit suivante, et produisait des vers, excepté le jour du Sabbat. 4° Les premiers jours de chaque semaine, la récolte de la manne, pour les Israélites, était simple; le sixième, elle était double, et le septième il n'en tombait pas du tout. 5° Enfin, les Israélites mangèrent aussi de la manne hors du désert d'Arabie et dans le pays de Chanaan, où, comme de nos jours, il n'y avait pas de tamariniers, et ils en mangèrent jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés dans les plaines de Jéricho, où ils se nourrirent alors de pain non fermenté fait avec le blé du pays, et, le jour après Pâques, d'épis rôtis et rougis au feu. Ce ne fut que le jour suivant que la manne cessa de tomber; alors les champs de Chanaan leur fournirent suffisamment de quoi se nourrir (*Jos.*, v, 12).

Enfin, pour ce qui concerne la proclamation solennelle de la loi sur le mont Sinaï au milieu des éclats de tonnerre, que M. Rottek et consorts expliquent par le retentissement causé par les gorges et les cavernes, ils n'auraient pas nui à la brièveté de leur commentaire, s'ils avaient fait mention en passant de quelque porte-voix gigantesque, dont l'archi-politique Moïse se serait servi pour donner à sa proclamation des dix commandements la force et l'éclat du tonnerre. — Mais faisons trêve à ces absurdités des rationalistes[1], et reprenons la suite de nos explications sur l'histoire sacrée.

Après que Dieu eut prouvé aux Israélites sa *puissance* et sa *bonté* par les marques qu'il leur en donna en les sauvant et en les dirigeant d'une manière si miraculeuse, il voulut leur donner des preuves de sa *sainteté*, et leur faire connaitre que sa volonté devait

[1] Nous croyons qu'il est très-avantageux de réfuter en détail les objections des ennemis de la Révélation, empreintes d'un esprit si remarquablement hostile, afin que la jeunesse adulte apprenne à connaître la méchanceté et l'effronterie de ces ennemis, et combien sont vaines et ridicules la plupart de leurs objections. C'est là aussi une belle occasion d'avertir la jeunesse, et de l'exhorter à se mettre en garde contre la lecture de pareilles accusations.

être la loi de leur volonté; en d'autres termes il voulut affermir l'alliance qu'il avait faite avec eux

B. *Par la loi qu'il leur donna sur le mont Sinaï.*

Trois mois après sa sortie d'Egypte, le peuple d'Israël arriva dans le désert de Sinaï. Aussitôt Moïse monte sur la montagne et y reçoit en quelque sorte les préliminaires de l'alliance plus étroite encore que le Seigneur veut faire avec son peuple. « Vous avez vu vous-même, lui dit Jéhovah (*Exod.*, XIX, 4), ce que j'ai fait aux Egyptiens et de quelle manière je vous ai portés, comme l'aigle sur ses ailes, et vous ai pris pour être à moi. Si donc vous écoutez ma voix, et si vous gardez mon alliance, vous serez le seul de tous les peuples que je posséderai comme mon bien propre, car toute la terre est à moi. Vous serez pour moi un *royaume sacerdotal*, et une *nation sainte* [1]. »

Le peuple accepte ces conditions, et se prépare pour le troisième jour à recevoir la nouvelle loi. Cette loi, c'est Jéhovah lui-même qui la proclame, et de manière à faire l'impression la plus forte et la plus durable sur ce peuple sensuel et grossier. — Le Seigneur voulait, comme il l'avait fait avec ses ancêtres, parler en personne au peuple juif, et, en lui faisant sentir sa

[1] Le principe fondamental de l'alliance devait être la théocratie (gouvernement de Dieu). Jéhovah condescend à régner sur Israël, absolument de la même manière qu'un prince de la terre règne sur son peuple. — Israël doit être une « nation sainte, » c'est-à-dire séparée de la foule, et destinée à servir à l'accomplissement du plan divin. Ce peuple doit être le premier-né de Jéhovah (*Exod.*, IV, 22), choisi d'abord entre toutes les nations, et, pour cela, être un peuple sacerdotal, le gardien, le protecteur et le médiateur des révélations divines pour toutes les nations.

présence par le son de sa voix, et d'une manière qui frappât entièrement ses sens, affermir la foi qu'il devait avoir en lui ; car c'était précisément cette foi en un seul et vrai Dieu, jointe à la défense sévère de se prononcer pour n'importe quelle pratique d'idolâtrie[1], qui devait être le premier précepte, la loi fondamentale de la nouvelle alliance.

Dans les dix commandements, Jéhovah comprenait, comme législateur, l'humanité tout entière, avec toute l'activité dont elle est capable en pensées, en paroles et en actions. Et, comme le premier commandement indiquait, dans la foi en Dieu et dans l'amour de Dieu, la condition de l'accomplissement de toute la loi, ainsi le dernier commandement montrait dans les mauvaises passions du cœur humain, la cause de la transgression complète de cette même loi.

Les dix commandements de Dieu, qui déjà avaient été écrits primitivement dans le cœur de l'homme [2], mais qui, recouverts de la fange du péché, étaient devenus presque illisibles, furent gravés par le doigt de Dieu sur dix tables de pierre, et déposés dans le tabernacle comme le testament permanent de Jéhovah.

A ces lois fondamentales, le Seigneur, en sa qualité de Roi d'Israël, ajouta une foule de prescriptions

[1] Le côté négatif de presque toutes les prescriptions du Décalogue (ce qui est défendu) indique que l'inclination, le penchant au péché existe, ou plutôt prédomine déjà dans l'homme.

[2] Les dix commandements, si l'on excepte peut-être le troisième, qui semble avoir plutôt un caractère positif, ne sont, en effet, que l'explication de la loi naturelle proclamée par la conscience. Aussi trouvons-nous souvent une analogie frappante entre la doctrine morale des sages du paganisme et les préceptes formulés dans le Décalogue. On peut en voir un exemple frappant dans le poëte Philémon (CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 324).

inspirées en vue du bien-être corporel et spirituel de son peuple, et pour régler toutes les conditions de son existence. Après que Moïse eut fait lecture au peuple du « livre de l'alliance » dans lequel se trouvaient consignées toutes les paroles et toutes les lois antérieures de Jéhovah, tous s'écrièrent d'une voix unanime (*Exod.*, XXIV, 3) : « Nous ferons tout ce que le Seigneur a dit. »

Mais il ne suffisait pas que l'alliance eût été conclue et ratifiée de part et d'autre ; il fallait encore la faire passer de la théorie à la pratique, lui donner de la vie ; il fallait qu'Israël devînt véritablement une « nation sainte » : de là la nécessité d'une direction, d'un enseignement et d'une éducation permanente.

Jéhovah établit donc

C. *Un ministère doctoral, un ministère sacerdotal et un ministère royal.*

Le premier qui transmit aux autres le ministère doctoral établi par le Seigneur, fut Moïse. C'est par sa bouche que le Seigneur annonça au peuple, et lui intima à plusieurs reprises sa révélation et sa volonté. Moïse consigna par écrit la révélation et la loi de Jéhovah, et comme ses livres furent constamment lus par son peuple, il fut, pendant des siècles, le maître d'Israël. Plus tard, il eut pour successeurs dans ce ministère les Prophètes, dont nous parlerons encore plus loin, lorsque nous les envisagerons comme précurseurs de Jésus-Christ.

De même que Jéhovah, parmi toutes les autres nations, n'avait choisi qu'Israël pour son peuple ; de

même, parmi les douze tribus, il n'en choisit qu'une seule, — celle de Lévi, pour être spécialement consacrée à son culte et investie du ministère sacerdotal. — La mission des prêtres était d'être les médiateurs entre Dieu et le peuple, de réconcilier la terre avec le ciel, en un mot, de faire en énigmes et en figures ce que Jésus-Christ accomplirait en réalité et en vérité, dans la plénitude des temps. Les principales fonctions des prêtres étaient donc : de sacrifier, symbole de la réconciliation ; d'offrir des parfums, symbole de l'intercession ; de bénir le peuple, conséquence de l'un et de l'autre [1].

Le Seigneur veilla également à ce que le ministère royal fût confié à des hommes distingués, tels que Moïse, Josué, les Juges. La dignité de ces derniers n'était pas, il est vrai, permanente ; seulement, dans les circonstances où des besoins exceptionnels se faisaient sentir, Dieu les appelait pour sauver le peuple d'Israël. Néanmoins leurs fonctions et leurs travaux avaient beaucoup d'analogie avec ceux de Prophètes ; ils étaient les prophètes de fait, puisque, dans de généreux combats, ils arrachaient le peuple choisi à la puissance des païens, et s'opposaient avec énergie à l'envahissement de l'idolâtrie.

Selon d'anciennes prophéties [2], il devait aussi sortir des Rois de la race d'Abraham ; aussi Moïse, qui dans son esprit prophétique avait entrevu cette époque, avait-il donné une législation royale (*Deut.*, XVII, 14-20).

[1] Voir sur les sacrifices juifs le CATÉCH. HISTOR., 2e vol., p. 478, et sur les fêtes juives, p. 448.

[2] Ainsi Dieu avait promis à Abraham que des rois sortiraient de lui (*Gen.*, XVII, 6), et à Jacob, qu'il aurait pour descendants des têtes couronnées (chap. XXXV, 11).

Le ministère royal devait, comme le ministère sacerdotal et prophétique, être préparé et représenté d'une manière figurative dans le développement de l'ancienne Loi. Voilà pourquoi Jéhovah accéda en quelque sorte aux désirs impétueux du peuple pour la royauté. Mais comme ce peuple voulait un roi avant que Dieu lui-même le voulût, et que ses exigences se manifestèrent avant le temps et sans le vrai motif, Dieu lui donna dans la personne de Saül un roi tel qu'il le désirait, un roi qui n'était pas selon le cœur du Seigneur, mais selon le cœur des Juifs; un roi qui n'était pas de la tribu de Juda, mais dont la tête s'élevait au-dessus de tout le peuple. David, au contraire, qui était l'homme selon le cœur du Seigneur, et issu de la tribu de Juda, le plus petit et le dernier d'entre ses frères, fut, selon la volonté de Jéhovah, élevé à la dignité royale par le ministre du Seigneur, Samuel.

L'inauguration de la royauté donna au gouvernement juif sa forme la plus développée. Néanmoins le roi d'Israël ne jouissait pas d'une autorité illimitée (autocratique); son pouvoir était sous la dépendance de Jéhovah (théocratique). Aussi les Prophètes et les Prêtres n'étaient pas, comme tels, placés au-dessous du roi, mais à côté du roi. Sans doute qu'en leur qualité de citoyens ils devaient, comme tous les autres sujets, l'obéissance au prince; mais dans leurs fonctions de prêtres et de prophètes ils dépendaient de Dieu et nullement du roi; aussi les voyait-on souvent, en leur qualité de délégués de Jéhovah, s'élever contre les mauvais rois, et leur faire de sévères remontrances.

Les Prophètes n'avaient pas seulement pour mis-

sion, comme successeurs de Moïse, de maintenir parmi le peuple la vraie foi et le véritable culte de Jéhovah ; ils devaient encore, en leur qualité de précurseurs de Jésus-Christ, conserver, vivifier et agrandir l'espérance au Rédempteur qui déjà avait été promis à leurs ancêtres ; or, c'est ce qu'ils firent par leurs prophéties messianiques.

PROPHÉTIES MESSIANIQUES.

Ces prophéties avaient un double but : consoler au milieu de leurs souffrances les contemporains des prophètes et relever leur courage abattu, vivifier et accroître en eux le désir du Messie à venir. Mais un autre but non moins essentiel était celui de préparer les contemporains du Sauveur à reconnaître en lui facilement et d'une manière précise le Messie déjà arrivé. Voilà pourquoi ces prophéties furent non-seulement annoncées de bouche, mais encore consignées par l'Écriture ; aussi le Sauveur disait-il : « Lisez avec soin les Écritures, car elles rendent témoignage de moi » (*Jean*, v, 39). Ces prophéties, nous voulons apprendre à les connaître, du moins les plus importantes, afin d'affermir notre foi en Jésus-Christ, comme étant le vrai Messie, en qui toutes les prophéties annoncées déjà plusieurs siècles avant lui ont eu leur entier et complet accomplissement [1].

I. L'ÉPOQUE de l'avénement de Jésus-Christ (ou plutôt celle de son ministère public et de sa mort) fut an-

[1] Il va sans dire qu'on ne doit pas, dans l'enseignement du peuple et de la jeunesse, reproduire ces prophéties en suivant l'ordre dans lequel elles ont été annoncées par les prophètes, mais l'ordre dans lequel elles se sont

noncée en ces termes à Daniel par l'archange Gabriel (IX, 24), lorsque le prophète priait pour la délivrance de son peuple :

« Dieu a abrégé le temps (de la délivrance de tous les hommes) à soixante et dix semaines (c'est-à-dire 490 ans), en faveur de votre peuple et de votre ville sainte : afin que les prévarications soient abolies, que le péché trouve sa fin, que l'iniquité soit effacée, que la justice éternelle vienne, que les visions et les prophéties soient accomplies, et que le Saint des Saints soit oint » (c'est-à-dire élevé à la dignité de Roi éternel).

« Sachez donc ceci, et gravez-le dans votre esprit : Depuis l'ordre qui sera donné (par Artaxercès) pour rebâtir Jérusalem, jusqu'au Christ, le chef, il y aura sept semaines et soixante-deux semaines; les places et les murailles seront bâties de nouveau dans des temps fâcheux et difficiles. Et après ces soixante-deux semaines, le Christ sera mis à mort ; et le peuple qui doit le renoncer ne sera plus son peuple (c'est-à-dire les Juifs ne lui appartiendront plus). Un peuple, avec son chef, qui doit venir, détruira la ville et le sanctuaire ; elle finira par une ruine entière; et la désolation à laquelle elle a été condamnée lui arrivera après la fin de la guerre. Il confirmera son alliance avec plusieurs (avec le nouveau peuple qu'il se sera choisi) dans une semaine; et à la moitié de cette semaine, les hosties et les sacrifices (de Moïse) seront abolis. L'abomination

réalisées en Jésus de Nazareth. Dans les classes supérieures, j'avais pour habitude de dicter les plus remarquables d'entre les prophéties, qui manquent complétement dans notre catéchisme (autrichien) et de les faire apprendre par cœur, parce que, lorsqu'elles sont convenablement expliquées, elles contribuent immensément à affermir la foi chrétienne, et sont pour la jeunesse un grand sujet d'édification.

de la désolation sera dans le temple (de Jérusalem), jusqu'à la consommation (des siècles), et jusqu'à la fin » (du monde).

II. Le LIEU DE LA NAISSANCE du Sauveur a été prophétisé par le prophète Michée (v, 2) en ces termes:

Ainsi, d'après ce qui précède, depuis l'époque où l'ordre serait donné de reconstruire Jérusalem, selon son ancienne étendue, jusqu'au ministère public du Sauveur, il devait s'écouler soixante-neuf semaines d'années, c'est-à-dire quatre cent quatre-vingt-trois années; le Sauveur devait mourir au milieu de la soixante-dixième semaine (c'est-à-dire trois ans et demi après être entré dans son ministère public); les sacrifices de l'ancien Testament devaient cesser; enfin un peuple étranger, sous la conduite de son général d'armée, devait détruire la ville et le temple, et ce dernier pour toujours[1].

[1] L'ange partageait donc les soixante-dix semaines d'années ou les quatre-cent-quatre-vingt-dix ans en trois époques. La première embrassait sept semaines d'années, ou quarante-neuf ans, pendant lesquelles Jérusalem devait renaître comme forteresse. L'ordre de fortifier Jérusalem fut donné pour la première fois par Artaxercès-Longue-main, la vingtième année de son règne. Cyrus avait seulement permis aux Juifs de retourner dans leur patrie et de reconstruire le temple. Ainsi les quatre-vingt-dix années, considérées comme période de préparation pour la fortification de la ville par Néhémias, années qu'il faut placer entre le temps qui s'est écoulé depuis le retour des Juifs de la captivité à Babylone, et la vingtième année du règne d'Artaxercès, ont été omises par l'ange. Les travaux de fortification durèrent jusqu'à l'entier accomplissement des sept semaines d'années ou des quarante-neuf ans. — La deuxième époque, qui comprend soixante-deux semaines d'années, ou quatre cent-trente-quatre ans, caractérise la période de transition de l'ancien au nouveau Testament, considérée, d'une part, comme l'époque de la formation de l'état sacerdotal des Juifs; d'autre part, comme l'époque où le Judaïsme commença à se transformer en une multitude de sectes, indice infaillible de sa dissolution prochaine. — Enfin, la troisième époque, qui n'embrasse qu'une semaine d'années, c'est-à-dire sept ans, est l'époque au milieu de laquelle devait mourir le Messie, faire cesser par sa mort les sacrifices mosaïques, et sceller de son sang le nouveau testament pour la partie croyante de l'humanité. — On sait que les Romains vinrent,

« Pour vous, Bethléem Ephrata, vous êtes petite entre les villes de Juda ; mais c'est de vous que sortira celui qui doit régner dans Israël, dont la génération est dès le commencement, dès l'éternité. »

Dans le verset précédent, le prophète avait annoncé que les Juifs seraient assiégés et que leurs juges seraient abreuvés d'affronts. C'est pour les consoler qu'il ajouta les paroles qu'on vient de lire. En nommant Bethléem, il voulait parler d'une ville située sur le territoire de la tribu de Juda, à deux lieues au midi de Jérusalem, dans une contrée fertile ; de là son nom de « Bethléem » (maison de pain), ou « d'Ephrata » (fertile). — Cette dernière dénomination la distingue d'un autre endroit du même nom, situé dans la tribu de Zabulon. L'expression « parmi des milliers de Juda, » signifie : « Parmi les villes qui comptent des milliers de citoyens. » Ces sortes de villes s'appelaient « villes princières, » parce qu'elles avaient un Chiliarque. — Que, par suite de cette prophétie, Bethléem ait toujours été considérée comme le lieu de la naissance du futur Messie, c'est ce qui ressort évidemment de la réponse des docteurs de la loi à Hérode (*Matth.*, II, 5).

III. Quant au fait de la SORTIE DU MESSIE DE LA TRIBU DE JUDA et de la race de David, il a été prophétisé par Isaïe (XI, 1), lorsque, consolant les habitants du royaume de Juda, qui craignaient un sort égal à celui que les Assyriens avaient fait aux sujets du royaume d'Israël, il leur dit : « Il sortira un rejeton de la tige de Jessé (c'est-à-dire d'Isaïe, père de David) ; et une fleur naîtra de sa racine, et l'esprit du Seigneur se reposera sur lui. » Puis, après une description des temps fortunés qui viendront alors, la prophétie ajoute « qu'en ce

sous la conduite de leur général Titus, et détruisirent, l'an 70 avant Jésus-Christ, la ville et le temple. Ce dernier fut ruiné pour toujours. — Voir la description de cette ruine épouvantable dans le CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 249 et suiv.

jour-là le rejeton de David sera exposé devant tous les peuples comme un étendard, que les nations viendront lui offrir leurs prières, et que son sépulcre sera glorieux » (vers. 10).

« La tige rompue de Jessé » (comme il est dit dans le texte hébreu), c'est la famille de David, qui, après la ruine de Jérusalem, avait été précipitée du trône par Nabuchodonosor. Le « rejeton » qui devra naître de cette tige, c'est un « grand roi » qui sortira de David, et qui ramènera sur la terre l'âge d'or. — Or, que par ce rejeton promis il faille entendre le Messie, les plus anciens d'entre les Juifs en conviennent, comme le remarque en cet endroit saint Jérôme; aussi la paraphrase chaldaïque se contente de dire « Messie » au lieu de « rejeton. » De fait, on ne trouve dans l'histoire judaïque aucun roi auquel on puisse appliquer cette prophétie sans torturer le sens du contexte. Ainsi le roi qui est promis sortira « de la tige rompue de Jessé[1], » c'est-à-dire que ce sera un descendant de la famille de David, tombée du trône dans l'humiliation. Par conséquent, ce roi, il faut le chercher dans l'époque qui remonte à la ruine du trône judaïque pour les Chaldéens. Or, depuis cette époque jusqu'à Jésus-Christ, la nation juive n'eut plus de roi qui fût sorti de la race de David. Le même prophète montre encore dans la suite (ch. LII, 2) que celui qui est promis s'élèvera comme un rejeton obscur, auquel personne ne fera attention; toutes prédictions qui trouvèrent leur entier accomplissement dans Jésus de Nazareth, puisque, bien qu'il fût sorti de l'ancienne race de David, il naquit cependant de parents pauvres, et ne fut pas élevé dans les écoles tenues à Jérusalem par les docteurs de la loi, mais à Nazareth, dans la boutique d'un charpentier, d'où personne n'aurait cru que sortirait le fondateur du nouveau royaume.

[1] Peu auparavant, Isaïe avait en effet dépeint la ruine de l'armée ennemie sous la figure d'une épaisse forêt, dont les arbres les plus beaux et les plus élevés devaient être coupés par le Tout-Puissant, dont la main serait armée d'une hache. Par opposition à cette figure, il parle ensuite d'une branche desséchée, sortie des racines d'un tronc coupé, et qui, se développant, formera un arbre magnifique, dont les fruits rafraîchiront toute la terre.

IV. Le même prophète, Isaïe, a aussi prédit que le Messie naîtrait d'une VIERGE. « Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils qui sera appelé EMMANUEL (c'est à-dire Dieu avec nous), VII, 4. »

Le prophète était en effet allé trouver Achaz, roi de Juda, qui vivait dans une cruelle inquiétude à cause de l'arrivée des forces militaires imposantes des rois de Syrie et d'Israël, et lui avait annoncé le prochain départ des ennemis. Mais comme celui-ci ne voulut ni ajouter foi au prophète, ni user du choix qu'Isaïe lui laissait de demander un signe miraculeux, le prophète s'écria : « Le Seigneur vous donnera lui-même un signe ; voici qu'une vierge, etc. » Ces paroles signifiaient : « Puisque vous ne voulez pas être convaincu, par aucun prodige nouveau, que la famille de David ne sera point détruite par ses ennemis, je vous déclare que je vois en esprit une vierge, issue du sang de David, qui concevra par la force de Dieu et enfantera un fils qui aura nom Emmanuel. Autant il est certain qu'un jour se produira dans votre famille le miracle incompréhensible d'une conception virginale, autant il l'est maintenant que vous échapperez d'une manière non moins prodigieuse aux mains de vos ennemis. » Et, en réalité, les deux rois ne tardèrent pas à retourner dans leur pays, menacés eux-mêmes par leurs ennemis, les Assyriens.

Le passage qui précède a été appliqué à Marie, la mère de Jésus-Christ, par saint Matthieu (I, 22), qui certainement n'aurait pas osé donner avec tant d'assurance cette explication à ses contemporains, si ces derniers, par suite de la prophétie d'Isaïe, n'avaient attendu leur Messie d'une vierge immaculée[1].

[1] Ce titre d'immaculée, donné à la vierge Marie, se rencontre fréquemment dans les ouvrages des saints Pères qui ont écrit sur cette matière.—Les anciens rabbins eux-mêmes, tels que R. Siméon, Ben Johai, R. Juda Hakkadosch, R. Hadarson et R. Barachias, soutiennent que leur Messie naîtra d'une vierge, qu'il n'aura pas de père ; aussi ceux qui se prononçaient pour le Messie des Juifs, par exemple, Simon le magicien et Domitien, disaient que leur mère était une vierge pure.

Qu'Isaïe ait voulu annoncer à la famille royale un prodige extraordinaire, c'est ce que montre le ton sévère, grave et solennel par lequel il débute,

V. Que le Messie dût apparaître comme un grand PROPHÈTE, c'est ce que Dieu avait déjà annoncé à Moïse en ces termes (*Deut.*, XVIII, 18) : « Je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète semblable à vous ; je lui mettrai mes paroles dans la bouche, et il leur dira ce que je lui ordonnerai. »

Bien que ces paroles paraissent se rapporter immédiatement aux prophètes qui devaient survenir pour être les interprètes de la parole divine, de telle sorte que le mot « prophète, » employé dans le passage précédent, devrait avoir un sens collectif, la promesse de Jéhovah ne trouve pas moins dans le Messie son accomplissement le plus parfait ; aussi saint Pierre (*Act.*, III, 22) applique-t-il à Jésus-Christ le passage en question. C'est aussi l'explication qu'en a donnée saint Etienne dans son discours prononcé devant le grand conseil, où siégeaient les plus savants interprètes de l'Ecriture Sainte, qui ne le contredirent pas. — L'exclamation suivante, sortie de la bouche du peuple lors de la miraculeuse multiplication des pains, prouve combien l'attente d'un grand Prophète promis dans la personne du Messie, était générale : « Celui-ci, s'écria la foule, est véritablement le Prophète qui doit venir dans le monde » (*Jean*, VI, 14). De même ceux que les Juifs députèrent à saint Jean auprès du Jourdain, et qui lui demandèrent s'il était « le Prophète » (*Jean*, I, 21), — et non pas : un prohète, — faisaient certainement allusion à la promesse dont nous parlons.

VI. Le prophète Isaïe a annoncé le Sauveur comme devant être un grand THAUMATURGE, lorsqu'il disait aux habitants inquiets du royaume de Juda (XXXV, 4-6) : « Dieu viendra lui-même et il vous sauvera. Alors les

car il serait plus que ridicule de paraphraser ainsi ses paroles : « Une jeune vierge se mariera ; elle aura un enfant qui sera appelé Emmanuel ;—pendant neuf mois, tout danger de la part des ennemis s'évanouira. » En vérité, faire une pareille description de l'époque où doit arriver la délivrance, ce serait se rendre ridicule aux yeux de tout le monde.

yeux des aveugles verront le jour, et les oreilles des sourds seront ouvertes. Le boiteux bondira comme le cerf, et la langue des muets sera déliée. »

Le Sauveur lui-même a signalé aux disciples de Jean ses miracles nombreux et éclatants comme devant être les signes auxquels on reconnaîtrait sa dignité de Sauveur, lorsque interrogé s'il était le Messie, il répondit (*Matth.*, XI, 4) : « Allez rapporter à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu. Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'Evangile est annoncé aux pauvres. »

VII. Comme Roi, le Messie a été annoncé par le prophète Zacharie (IX, 9) : « Fille de Sion, soyez comblée de joie ; fille de Jérusalem, poussez des cris d'allégresse ; voici votre Roi qui vient à vous, ce roi juste, qui est le Sauveur. Il est pauvre, et il est monté sur une ânesse, et sur le poulain de l'ânesse. »

Ici le prophète, prévoyant en esprit l'entrée triomphanie du Seigneur à Jérusalem, exhortait ses habitants à se réjouir et à lui rendre hommage.— Les princes orientaux montent pendant la paix sur des ânes, tandis qu'en temps de guerre ils se servent de chevaux vigoureux ; c'est donc comme prince de la paix que le Messie est annoncé. De plus, dans le texte sacré, il est parlé spécialement d'un jeune poulain, c'est-à-dire d'un cheval dont personne ne s'est encore servi, par conséquent destiné à un but sacré. Ces paroles « il est pauvre, » excluent de la dignité du Messie toute splendeur terrestre. Son entrée ne fut effectivement signalée par aucun appareil de magnificence humaine, bien que tout Jérusalem, comme dit l'Evangile, fût mis dans la plus joyeuse excitation.

VIII. Le même prophète indique le PRIX auquel le Rédempteur sera livré (XI, 12) ; car le Sauveur déclare par sa bouche « qu'ils pesèrent alors trente pièces d'argent pour sa récompense. »

Zacharie parle effectivement d'un bon pasteur du peuple israélite, qui ne saurait plus être le chef d'un peuple aussi rebelle, et qui adresse ces reproches à ses sujets insubordonnés : « Si cela vous plaît, donnez-moi ma récompense ; sinon, tenez-vous-en là. Et ils pesèrent alors trente pièces d'argent pour ma récompense [1]. — Et le Seigneur me dit : « Allez jeter au potier cet argent, cette belle somme, » et j'allai en la maison du Seigneur les porter au potier. » Cette figure ne s'accomplit pas seulement selon le sens de la parabole, puisque le peuple Juif couvrit de mépris le seul bon pasteur, Jésus-Christ ; mais elle se réalisa encore littéralement et dans les propres termes de la figure ; car la cupidité de Judas fut flétrie par le vil prix de trente pièces d'argent que l'on puisa dans le trésor des sacrifices. Dans son désespoir, « Judas jeta cet argent dans le temple. — Mais les princes des prêtres prirent l'argent et dirent : Il n'est pas permis de le mettre dans le trésor (du temple), parce que c'est le prix du sang. Et ayant délibéré là-dessus, ils en achetèrent le champ d'un potier, pour la sépulture des étrangers » (*Matth.*, XXVII, 5-7).

IX Les SOUFFRANCES du Messie ont été spécialement prophétisées par le prophète Isaïe [2] (LIII, 2-8) : « Nous l'avons vu, disait-il, et il n'avait rien qui attirât les re-

[1] Trente pièces d'argent, ou sicles, étaient le prix ordinaire qu'on donnait pour un esclave ; c'était, par conséquent, une somme vile et méprisable. Quant à la valeur précise d'une pièce d'argent ou d'un sicle, il n'est pas possible de la déterminer d'une manière exacte ; ordinairement, on la porte à 1 fr. 50 c. de notre monnaie ; de sorte que trente sicles feraient près de 45 fr. Les sicles s'évaluaient au poids ; on en conservait la balance dans le sanctuaire ; voilà pourquoi nous trouvons ici l'expression « peser. » Dire qu'on a pesé 30 pièces d'argent pour prix d'une œuvre si importante et qui demandait tant de dévouement, c'est exprimer un profond mépris.

[2] Voici ce qu'écrit de lui saint Jérôme (*Præf. in Is.*) : « Ce prophète semble avoir écrit une histoire du Messie au lieu d'avoir simplement prophétisé ses destinées futures, par conséquent, on pouvait plutôt l'appeler « l'Evangéliste de l'ancien Testament, qu'un prophète. » Dans ses prophéties, il se sert souvent du mode passé, parce que ce qu'il avait entrevu en esprit prophétique, il l'avait vu comme dans un tableau, et sa mémoire, lorsqu'il écrivait, le lui représentait comme quelque chose de passé. »

gards... Il nous a paru un objet de mépris, le dernier des hommes, un homme de douleur, qui sait ce que c'est que souffrir. Son visage était comme caché ; il paraissait méprisable, et nous ne l'avons point reconnu. Il a pris véritablement nos langueurs, et il s'est chargé lui-même de nos douleurs. Et nous l'avons considéré comme un lépreux, comme un homme frappé de Dieu et humilié [1]. Mais il a été percé de plaies pour nos iniquités, il a été brisé pour nos crimes. Le châtiment qui devait nous procurer la paix a été sur lui, et nous avons été guéris par ses meurtrissures. Nous nous étions tous égarés comme des brebis, chacun s'était détourné (de la voie du Seigneur) pour suivre sa propre voie, et Dieu l'a chargé de l'iniquité de nous tous. Il a été offert (en sacrifice) parce qu'il l'a voulu, et il n'a pas ouvert la bouche; il sera mené à la mort comme une brebis qu'on va égorger; il demeurera dans le silence, sans ouvrir la bouche, comme un agneau est muet devant celui qui le tond. » — Et plus loin (v, 12) : « Il a été mis au nombre des scélérats ; il a porté les péchés de plusieurs, et il a prié pour les violateurs de la loi. »

Auparavant (L, 6), le Prophète avait mis ces paroles dans la bouche du Messie : « J'ai abandonné mon corps à ceux qui me frappaient, et mes joues à ceux qui m'arrachaient la barbe; je n'ai point détourné mon visage de ceux qui me couvraient d'injures et de crachats. »

Le Sauveur faisait allusion à cette prophétie, lorsque, lors de

[1] La lèpre et autres afflictions corporelles étaient généralement considérées comme le châtiment de quelque péché personnel.

son dernier voyage à Jérusalem, il disait à ses disciples : « Nous allons maintenant à Jérusalem, et là s'accomplira tout ce qui a été prédit par les prophètes touchant le fils de l'homme. Il sera livré aux païens, il sera couvert de moqueries, d'injures, de crachats ; on le flagellera, etc. » On peut en voir l'exact accomplissement en saint Matthieu, ch. XXVI, v. 67, et ch. XXVII, v. 26.

Dans toute la prophétie qui précède, remarque saint Augustin, l'histoire des souffrances « du serviteur de Dieu, » et les causes pour lesquelles il a souffert, ont été présentées avec tant de clarté et de précision, que les paroles n'ont besoin d'aucun commentaire, étant suffisamment expliquées par les événements racontés dans l'Evangile. — C'est à ces prophéties sur ses souffrances et autres semblables que le Sauveur s'en rapportait, lorsque, sur le chemin d'Emmaus, il consolait ses disciples. — C'est également ce passage que lisait le trésorier de la reine de Candace, quand, par une permission du Saint-Esprit, Philippe, inspiré de Dieu, s'approcha de son char, et profita de cette circonstance pour l'instruire et le convertir (*Act.*, VIII, 32).

Lors donc que quelques novateurs ne veulent apercevoir dans les paroles du prophète que le récit des impressions qu'il éprouva lors de la mort du roi juif Usia, ou qu'un monument d'honneur élevé à la mémoire d'un compatriote juif, mort victime de la vérité et de la justice durant la captivité de Babylone, ils ont contre eux, outre un texte clair et formel, l'autorité de Jésus-Christ, des Apôtres et des Evangélistes, le témoignage des Pères de l'Eglise et des commentateurs de tous les siècles, et enfin le sentiment universel de l'Eglise ; ce qui, à la vérité, ne les empêchera pas, dans le dédain qu'ils ont pour Jésus-Christ, d'interpréter la prophétie à leur manière, plutôt que d'en montrer, dans les souffrances de Jésus de Nazareth, l'accomplissement et l'explication libre et naturelle.

Dans le psaume XXI, le Messie exhale, par la bouche de son aïeul David, des plaintes touchantes sur ses souffrances, lorsqu'il s'écrie (v. 7-9) : « Je suis un ver de terre, et non un homme, l'opprobre des

hommes et le rebut du peuple. Tous ceux qui me voient se sont moqués de moi, ils en ont parlé (avec outrage) et ils ont branlé la tête. Il a espéré au Seigneur (disaient-ils) ; que le Seigneur le délivre, qu'il le sauve, s'il l'aime. » Et un peu plus loin (v, 17-19) : « J'ai été environné par un grand nombre de chiens..... Ils ont percé mes mains et mes pieds. — Ils ont partagé mes habits, et ils ont jeté le sort sur ma robe. »

Il est évident que ces paroles ne se rapportent pas à David ; car jamais David ne fut fait prisonnier par ses ennemis, et encore moins eut-il les pieds et les mains percés, c'est-à-dire attachés à une croix ; jamais ses vêtements ne furent distribués. Tout cela, au contraire, s'est réalisé dans la personne de Jésus-Christ ; qu'on compare seulement le passage de saint Matthieu, XXVII, 39-4. — Ce n'est pas tout ; plus loin, dans le même psaume, est annoncée une conversion générale comme conséquence heureuse de la Passion qui y est dépeinte ; car il est dit (v. 28, 29) : « La terre, dans toute son étendue, se souviendra (des bontés qu'il aura eues pour moi), et elle se convertira au Seigneur. Et tous les peuples différents des nations seront dans l'adoration en sa présence ; parce que le règne est au Seigneur, et que c'est lui qui régnera sur les nations. »

Le psaume LXVIII est aussi compté parmi les psaumes messianiques. Le Seigneur s'y plaint d'être traité par ses ennemis comme le dernier des malfaiteurs, et il s'écrie (v, 21 et 22) : « J'ai attendu que quelqu'un s'attristât avec moi, mais nul ne l'a fait ; que quelqu'un me consolât, mais je n'ai trouvé personne ; au contraire, ils m'ont donné du fiel pour ma nourriture, et, dans ma soif, ils m'ont donné du vinaigre à boire. »

L'accomplissement fidèle de ces paroles peut se voir dans le passage de saint Matthieu (XXVII, 34) où il est dit : « Ils lui donnèrent à boire du vin mêlé de fiel. » Saint Marc appelle ce qu'on donna à boire au Sauveur « du vin mêlé avec de la myrrhe

(xv, 23) ; ce qui laisse à supposer que ce que saint Matthieu appelle du « fiel, » signifie seulement quelque chose de plus amer. Ce sentiment est d'autant plus probable que, selon les données historiques, on avait coutume d'offrir aux condamnés à mort une boisson mêlée de myrrhe et de vin. Peut-être qu'un soldat, par méchanceté ou par légèreté, aura mêlé à la boisson du fiel, ou quelque autre chose amère. — Au sujet de la boisson de vinaigre, comparez le passage de saint Jean (xix, 28), où il est dit expressément : « Afin que l'Ecriture (savoir ce qui est dit au psaume lxviii, 22) fût accomplie. »

X. La SÉPULTURE honorable du Sauveur a été prophétisée par Isaïe (liii, 9) : « Sa sépulture lui a été assignée auprès des impies, mais il a trouvé son lieu de repos auprès d'un riche [1]. »

Suivant la coutume générale, le Sauveur devait aussi être enterré avec les deux malfaiteurs sur le Golgotha, qui était alors le lieu d'exécution. Mais le Père céleste, qui déjà avait commencé la glorification de son Fils par les phénomènes merveilleux qui accompagnèrent sa mort, permit que son corps fût enterré dans le sépulcre d'un riche, c'est-à-dire du conseiller Joseph d'Arimathie.

XI. Le Sauveur a annoncé sa RÉSURRECTION par la bouche de son royal ancêtre, en ces termes (*Ps.* xv, 10) : « Ma chair se reposera dans l'espérance (d'une prompte résurrection) ; parce que vous ne laisserez point mon âme dans l'enfer, et que vous ne souffrirez point que votre Saint éprouve de la corruption. »

[1] Ce sont les expressions mêmes du texte hébreu. Quant à la Vulgate, voici comment elle rend ce passage : « Il donnera les impies pour sa sépulture et les riches pour sa mort. « Or, le sens de cette version serait celui-ci : « La récompense de sa sépulture et l'expiation de sa mort, ce sont les pécheurs qu'il a convertis. » Les riches sont mis ici en place des pécheurs, comme cela se rencontre fréquemment dans les psaumes. — D'autres donnent l'explication suivante : « Il venge sa mort comme un autre Samson (*Jug.*, xvi, 30), en ensevelissant les pécheurs avec lui », c'est-à-dire en mettant un terme à leur domination.

Ce passage, l'apôtre saint Pierre, dans son premier sermon le jour de la Pentecôte, l'a expressément appliqué à la Résurrection de Jésus-Christ, et a donné à entendre qu'il était impossible de l'appliquer à David ; car « il (David) a été mis dans le tombeau, et son sépulcre a subsisté jusqu'à ce jour » (*Act.*, II, 24). Et saint Paul dit sur ce même passage (*Act.*, XIII, 36) : « Pour David, après avoir servi en son temps aux desseins de Dieu, il s'est endormi, et il a été mis avec ses pères, et il a éprouvé la corruption. »

XII. Les paroles suivantes du psaume LXVII, 19, se rapportent à l'ASCENSION du Seigneur : « Vous êtes monté en haut; vous avez pris un grand nombre de captifs (c'est-à-dire vous les avez conduits en triomphe), et vous avez fait des présents aux hommes » (de sorte que ceux qui ne croyaient pas que Dieu habitât parmi nous, en ont été convaincus par la protection qu'il nous a donnée).

A la vérité, le psaume LXVII est un hymne de triomphe chanté par David, lorsque l'arche d'alliance, à l'issue du combat victorieux dans lequel elle avait figuré, fut reportée solennellement, accompagnée des captifs, sur la montagne de Sion[1]; mais les expressions qu'emploie le chantre royal ne reçoivent leur complète signification que lorsqu'on les applique à l'Ascension de Jésus-Christ, qui, comme l'enseigne saint Paul (*Eph.*, IV, 8), a été prédite dans ce passage. Jésus-Christ, en effet, après avoir entièrement triomphé de la mort et du démon, est monté dans la céleste Sion, a emmené avec lui, comme

[1] En effet, jusqu'à l'époque où David monta sur le trône, la forteresse de Sion, considérée comme imprenable, était restée entre les mains des Jébusites ; mais elle fut reconquise par David, qui l'agrandit, l'embellit et voulut même en faire le siége du *sanctuaire*. Accompagné de 30,000 hommes distingués et des délégués de toutes les tribus et villes d'Israël, il fit enlever l'arche d'alliance des hauteurs où elle avait été jusqu'alors, et la fit transporter dans la nouvelle tente qu'il avait fait élever pour elle dans la forteresse de Sion. C'est pour cette solennité qu'il composa le psaume précédent.

en triomphe, dans les hauteurs, ceux qui jusque-là avaient été en quelque sorte retenus prisonniers dans les limbes, les considérant comme lui appartenant désormais exclusivement. C'est de là qu'il dispense ses grâces ; de telle sorte que les païens eux-mêmes deviennent les temples de Dieu et de l'Esprit-Saint.

XIII. Malachie[1] a prophétisé en ces termes la substitution d'un NOUVEAU SACRIFICE (le Sacrifice de la Messe) aux sacrifices anciens (I, 10) : « Mon affection n'est point en vous, dit le Seigneur des armées, je ne recevrai point de présents de votre main ; car depuis le lever du soleil jusqu'au couchant, mon nom est grand parmi les nations, et l'on sacrifie en tout lieu et l'on offre à mon nom une oblation toute pure. »

Le sens de ces paroles est celui-ci : « Cessez plutôt complétement vos sacrifices, pour lesquels vous ne prenez pas des dons purs, et que vous n'offrez pas dans de bonnes intentions. Au reste, il viendra bientôt un temps où les peuples de toute la terre me reconnaîtront pour le seul vrai Dieu, me loueront, m'adoreront et m'offriront partout un sacrifice pur, et qui me sera tout à fait agréable. » Par ce sacrifice pur, on ne saurait entendre le sacrifice spirituel de la prière et des bonnes œuvres ; car le nouveau sacrifice dont il est parlé est opposé aux sacrifices extérieurs, réels, et désigné comme le seul sacrifice pur qui ne puisse pas être souillé par ceux qui l'offrent ; toutes choses qui ne peuvent se dire des sacrifices spirituels, puisque ceux-ci portent tous plus ou moins les marques de la faiblesse et de l'infirmité humaine. Ce sacrifice infiniment pur, qui ne saurait jamais être souillé, malgré l'indignité du prêtre (visible) qui l'offre et de la communauté qui y assiste, n'est rien autre chose que le sacrifice non-sanglant du Nouveau Tes-

[1] Malachie fut le dernier prophète. A partir de lui, — environ 450 ans avant Jésus-Christ, — les prophéties se turent. Dès lors le Messie et ses œuvres sont suffisamment dépeints pour que tous ceux qui sont « de bonne volonté » puissent les reconnaître.

tament, le saint Sacrifice de la Messe, comme l'ont entendu tous les saints Pères qui ont expliqué ce passage. Le Concile de Trente (*sess.* XXII, 1) enseigne que c'est dans le sacrifice de la messe que les paroles du prophète ont trouvé leur accomplissement. — David a prophétisé l'institution de ce sacrifice perpétuel, lorsqu'il a adressé au Messie futur ces paroles : « Vous êtes prêtre pour toujours selon l'ordre de Melchisédech » (*Ps.* CIX, 4) ; c'est-à-dire les sacrifices d'Aaron, qui ont subsisté jusqu'ici, cesseront, et on leur substituera, d'une manière plus parfaite et pour toujours, le sacrifice de Melchisédech, qui offrit autrefois du pain et du vin.

XIV. La CONVERSION des païens avait déjà été annoncée à Abraham (*Gen.*, XXII, 18), alors que le Seigneur lui avait déclaré que « tous les peuples de la terre seraient bénis dans un de ses descendants ; » elle l'a été aussi dans le passage de Malachie cité précédemment, et dans un foule d'autres endroits (par exemple, *Ps.* XLII, 6 ; *Is.*, LXVI, 18-21).

Enfin, la propagation et la durée du RÈGNE DU MESSIE furent prophétisées par Daniel (II, 44), lorsqu'il expliqua à Nabuchodonosor le rêve des statues faites de plusieurs espèces de métal : « Dans le temps de ces royaumes, le Dieu du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit, un royaume qui ne passera point à un autre peuple, qui renversera et qui réduira en poudre tous ces royaumes, et qui subsistera éternellement. »

Quatre grandes monarchies, savoir celles des Babyloniens, des Perses, des Grecs et des Romains, avaient successivement possédé l'empire du monde : l'une avait fait place à l'autre, ou plutôt avait été absorbée par elle. Lorsque la quatrième, la monarchie romaine, eut été substituée à celles qui la précédaient, et qu'elle sembla arrivée à l'apogée de sa puissance, le Messie

commença à étendre son règne spirituel, à partir de la Judée. A la vérité, ce royaume eut à soutenir de terribles combats, et les représentants de la puissance temporelle, qui prenaient pour base de leur politique la religion de l'Etat, le paganisme, déployèrent toutes les ressources de la fourberie et de la violence pour s'opposer au règne du Messie. Néanmoins, il conquit insensiblement la terre, et la puissance gigantesque du paganisme finit par s'écrouler totalement.

Sans doute, les Juifs, à l'époque de Jésus-Christ, interprétaient la prophétie de Daniel dans un sens profane et tout en leur faveur, s'imaginant, dans leur orgueil, que le Messie fonderait un royaume judaïque qui embrasserait toute la terre, bien qu'ils eussent pu lire dans ce même prophète (*Dan.*, IX, 26-27) qu'ils seraient entièrement rejetés du Seigneur, et assujettis à un peuple étranger.

Les païens, de leur côté, n'ignoraient pas que les Juifs espéraient pour eux-mêmes la domination de la terre. Ainsi Tacite, qui vivait vers la fin du premier siècle, attribue la résistance que les Juifs opposèrent aux Romains, à leurs brillantes espérances. « Un grand nombre étaient convaincus, dit-il (*Hist.*, V, 13), que, sur la foi d'anciennes prophéties, vers cette époque l'Orient prévaudrait, et que de la Judée sortiraient les maîtres du monde. » Suétone, autre historien romain, et contemporain de Tacite, atteste (*In Vesp.*, IV) que, « suivant une ancienne et constante opinion répandue dans tout l'Orient, il était écrit dans les destins qu'à cette époque des maîtres sortiraient de la Judée. »

Les livres sybillins, si hautement estimés par les Romains, annonçaient également la naissance future d'un Dieu enfant, avec lequel surgirait un nouvel ordre de choses, suivi de la paix générale et de l'âge d'or (*Conf.* Virgil., *Eclog.* IV, et CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 189).

FIGURES MESSIANIQUES.

Par figures messianiques (appelées aussi *types*), on comprend les personnes, les institutions et les usages

de l'ancien Testament, destinés à représenter d'avance d'une manière saisissante, et à dépeindre en traits caractéristiques la vie, les actes, les souffrances et les salutaires institutions du Messie. On les divise, suivant que c'est une personne ou une chose de l'ancien Testament qui sert de figure, en types personnels ou réels.

L'ancien Testament ayant eu pour but de servir d'école préparatoire à la nouvelle institution de salut, il était convenable que l'une représentât déjà les principaux traits de l'autre, et que le grand œuvre de sanctification fût, en quelque sorte, reproduit d'avance dans ses traits principaux et dans ses formes générales.

Le Sauveur lui-même a déclaré que le serpent d'airain figurait sa mort sur la croix, et Jonas sa résurrection. Les apôtres, surtout saint Paul (*Coloss.*, II, 17; *Hébr.*, VIII, 5), font voir comment tout ce qui s'est passé chez les Juifs était la figure de ce qui s'est accompli en Jésus-Christ et dans son Eglise.

Les figures sont pour la plupart plus anciennes que les prophéties, et celles-ci ne sont à proprement parler que les figures expliquées par la parole; mais les figures ne furent pleinement éclaircies que lorsque le type éternel, Jésus-Christ, eut apparu lui-même sur la terre, à la fin des temps; de telle sorte qu'il n'y a que nous, chrétiens, qui, pouvant comparer les figures avec la réalité, et reconnaître la ressemblance incontestable qui existe entre l'un et l'autre, en ressentions pleinement toute la force persuasive [1].

[1] Les figures peuvent en quelque sorte être appelées les portraits du Messie, dessinés d'avance par la main de Dieu même, et les prophéties son

Nous allons entrer dans l'examen de quelques-unes des plus importantes et des plus claires, nous arrêtant surtout à celles qui se rapportent à la Passion et à la mort expiatrice de Jésus-Christ.

I. Abel figure l'innocence du Sauveur, de même que Caïn figure la culpabilité du peuple juif. C'est l'envie qui porta Caïn à tuer son propre frère Abel, et c'est l'envie qui détermina des hommes issus de la même race que Jésus-Christ à le mettre à mort. Dieu avait dit à Caïn : « Le sang de votre frère crie vengeance vers moi ; c'est pourquoi vous serez maudit sur la terre... vous serez errant et vagabond sur la terre. » Et c'est ainsi que la malédiction de Dieu frappa le peuple juif qui s'était écrié : « Que son sang soit sur nous et sur nos enfants! » Ce peuple fut chassé de sa patrie, et depuis il erre par toute la terre, n'ayant nulle part une patrie à lui.

II. Isaac était le fils bien-aimé d'Abraham, et cependant il dut être immolé par ce dernier sur la montagne de Moria. Le Père céleste déclara aussi deux fois (au Jourdain et sur le Thabor) que Jésus-Christ était son Fils bien-aimé ; et néanmoins « Dieu a tant aimé le monde qu'il a sacrifié son Fils unique, afin que tous ceux qui croient en lui ne soient pas perdus, mais possèdent la vie éternelle. »

Isaac emporta à la montagne, sur ses épaules, le bois du sa-

autobiographie. Quand on compare le croquis d'un tableau avec ce même tableau achevé, généralement, celui-là seul peut bien en apprécier la valeur, qui connaît lui-même la personne en question, et seul il est capable de juger de la conformité de l'œuvre de l'artiste avec l'original. Voilà pourquoi les figures ont pour nous, chrétiens, une valeur particulière. En effet, en lisant les Evangiles, non-seulement nous trouvons que les prophéties, considérées comme biographie du Messie, concordent parfaitement avec l'original, mais nous y découvrons encore une ressemblance étonnante jusque dans les moindres détails. Cela nous persuade, d'une part, que Jésus est véritablement le Messie promis, et d'autre part, que ces figures ne sont pas seulement de simples effets du hasard, dans lesquelles l'imagination s'est plu a trouver quelque ressemblance ; mais que ce sont réellement des *portraits du Messie* dessinés dans l'Ancien Testament par la main de l'éternel Artiste lui-même.

crifice, et Jésus-Christ porta aussi sur cette même montagne le bois de la croix, sur lequel il devait souffrir et mourir [1].

Isaac obéit fidèlement et sans murmure à la voix de son père; il se laissa lier par lui et attacher sur le bois [2] volontairement et sans chercher à défendre sa vie; et c'est ainsi que le Sauveur s'est entièrement soumis à la volonté de son Père, sans faire aucun usage de sa toute-puissance pour se délivrer, mais se laissant conduire comme un agneau à la boucherie.

Isaac fut délivré d'une mort imminente, et néanmoins saint Paul ne laisse pas de le considérer encore comme une figure de la mort du Sauveur, car il écrit en parlant d'Abraham (*Hébr.*, XI, 19) : « Il pensait que Dieu pourrait bien le (son fils Isaac) ressusciter après sa mort, et ainsi il le recouvra en figure ; » c'est-à-dire comme une figure de Jésus-Christ, dont l'âme ne resta pas non plus dans l'enfer, et dont le corps n'éprouva pas la corruption (selon le Ps. 15, 10) ; mais fut délivré des liens de la mort, comme Isaac l'avait été des liens de son père.

III. Joseph a été plus honoré du Seigneur que n'importe quel autre saint, parce que, dans tous les événements et les caractères principaux de sa vie, il a été la figure du Fils de Dieu.

Joseph était tendrement aimé de son père, qui mettait en lui toutes ses complaisances.

[1] On appelle Moria une montagne composée de plusieurs monticules et située près de Jérusalem. Ce fut sur un de ces monticules que, neuf siècles et demi après Isaac, fut construit le temple du vrai Dieu, où avaient été offerts pendant longtemps les sacrifices figuratifs. Le monticule sur lequel Isaac devait être immolé est le même que celui sur lequel Jésus fut crucifié, comme, d'après saint Augustin, saint Jérôme l'a appris des plus anciens d'entre les Juifs (*Cf. de Civit. Dei*, l. XVI, c. 32).

[2] Isaac, à cette époque, avait déjà certainement passé l'âge de l'enfance. L'expression « enfant » (*Gen.*, XXII, 5) n'exclut pas, dans le langage antique, l'âge mûr d'un *adulte*. D'après les anciens Hébreux, Isaac avait de 25 à 30 ans lorsqu'il porta le bois sur la montagne. En tout cas, il aurait eu assez de force pour défendre contre son vieux père sa vie qui, assurément, ne laissait pas de lui être chère. Mais c'est précisément parce qu'il ne se défendit pas qu'il est une figure d'autant plus belle de l'obéissance de Jésus-Christ.

Les anges et les hommes sont appelés dans l'Ecriture Sainte (*Job*, II, 13 et XXXVIII, 7) les « enfants de Dieu ; » mais Jésus-Christ n'en est pas moins appelé le « Fils unique, » le « Fils bien-aimé du Père, dans lequel il a mis toutes ses complaisances. »

Et Jésus, comme l'avait été Joseph de ses frères selon la chair, fut haï, persécuté, injurié par des frères sortis de la même souche que lui, et accusé de folles prétentions. « Que prétendez-vous être ? » lui disaient-ils avec ironie (*Jean*, VIII, 53).

Comme Joseph, Jésus-Christ fut envoyé auprès de ses frères, les hommes, mais ceux-ci le reçurent en l'accablant de mauvais traitements et de railleries. « Il vint dans son propre héritage, et les siens ne l'accueillirent point. » Ils allèrent même, comme les frères de Joseph avaient fait à l'égard de leur frère, jusqu'à méditer plusieurs fois de le mettre à mort.

Les frères de Joseph le vendirent pour vingt pièces d'argent; l'un des disciples de Jésus-Christ, que ce dernier appelait ses frères, le vendit pour trente pièces de monnaie; et, comme Joseph, Jésus-Christ fut dépouillé de ses vêtements.

« On verra à quoi lui ont servi ses songes, » disaient ironiquement les frères de Joseph, lorsqu'ils le jetèrent dans la citerne : et les Juifs disaient en se raillant du Fils de Dieu : « S'il est roi d'Israël, qu'il descende de la croix, et alors nous croirons en lui. »

Joseph fut vendu à des marchands étrangers : Jésus fut livré à des étrangers, c'est-à-dire à des païens.

Joseph, de libre qu'il était, devint esclave : et « Jésus-Christ s'est anéanti lui-même en prenant la forme et la nature du serviteur, et en se rendant semblable aux hommes » (*Philipp.*, II, 7).

Cette femme impie qui s'était adressée à Joseph pour le séduire, au lieu de satisfaire ses désirs, ne récolta que l'infamie et s'écria dans sa colère : « Cet Hébreu est venu pour me séduire. » La puissance des ténèbres qui avait attaqué et tenté Jésus à plusieurs reprises, contrainte d'abandonner ignominieusement le terrain de la lutte, souleva la rage des Juifs, qui s'écrièrent avec fureur : « Ce Galiléen est un excitateur et un séducteur du peuple. »

Joseph ne se justifia pas, mais il se laissa tranquillement conduire en prison; et c'est ainsi que le Sauveur ne répondit

rien aux graves accusations que l'on porta contre lui, de sorte que les assistants en étaient vivement étonnés.

Joseph tomba innocent entre les mains des malfaiteurs, et prédit à deux d'entre eux le sort différent qui les attendait; à l'un, qu'il serait de nouveau admis au service du roi; à l'autre, qu'il mourrait à une potence.

Et c'est ainsi que Jésus-Christ fut crucifié entre deux malfaiteurs; à l'un, il promit qu'il serait admis avec lui dans le paradis; à l'autre, qu'il mourrait de la mort éternelle.

Joseph, au sortir de la prison, entra dans un palais, fut revêtu de magnifiques habits, et le roi fit annoncer que tous devraient fléchir le genou devant lui. En outre, il lui donna un nom nouveau, qui a la même signification que libérateur, ou sauveur du monde.

Jésus-Christ est entré dans sa gloire par les souffrances et une mort ignominieuse: son corps est sorti du tombeau transfiguré, et « le Père l'a élevé, et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus (libérateur ou Sauveur du monde) tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers » (*Philipp.*, II, 8).

Toute l'Egypte était soumise à Joseph, excepté Pharaon, qui avait placé toutes choses sous sa puissance.

Saint Paul applique les paroles suivantes (*Ps.* VIII, 8); « Vous avez mis toutes choses sous ses pieds » à Jésus-Christ, et il ajoute : « Il est indubitable qu'il faut excepter Celui qui lui a assujetti toutes choses » (I *Cor.*, XV, 27).

Tous ceux qui souffraient de la famine allaient demander du pain à Joseph : et le Sauveur a dit lui-même (*Jean*, VI) : « Je suis le pain de vie ; celui qui vient à moi n'aura plus faim; » et (*Matth.*, XI, 28) : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et dans la peine, et je vous soulagerai. »

Joseph pardonna à ses frères, qui s'étaient rendus coupables de tant d'injustices envers lui, et leur rendit le bien pour le mal. Et telle a été la conduite de Jésus envers ses ennemis, qui, même lorsqu'il était déjà sur la croix, ne cessèrent pas de le tourmenter; non-seulement il leur pardonna, mais il conjura encore son Père de leur faire grâce.

IV. L'Agneau pascal est au nombre des figures réelles de la

mort expiatoire du Sauveur, et c'est une des plus belles. Selon les prescriptions divines (*Exod.*, XII, 5), ce devait être un Agneau sans tache; or, dans l'Ecriture sainte, Jésus-Christ est appelé (I *Pierre*, I, 19) « un Agneau sans tache et sans défaut. »

Les montants des portes durent être arrosés du sang d'un agneau, et l'Ange exterminateur venant à passer, les Israélites furent délivrés de la mort temporelle.

Par le sang de l'Agneau divin nous avons été préservés de la mort éternelle.

L'Agneau pascal devait être mangé en forme de croix [1], et cuit de même; il était aussi défendu de lui briser aucun os.

Et c'est ainsi qu'on ne rompit aucun des os du Sauveur lorsqu'il était sur la croix, « afin, dit l'Evangéliste (*Jean*, XIX, 36), que les Ecritures fussent accomplies. »

L'Agneau pascal devait, par son sang, non-seulement délivrer les Israélites de la mort, mais encore les fortifier par sa chair pour le voyage qu'ils allaient entreprendre dans la terre promise. C'est pourquoi le Seigneur disait : « Vous devez manger la chair de l'Agneau dans la même nuit. »

Et c'est ainsi que Jésus-Christ, l'Agneau de Dieu, a non-seulement répandu son sang pour nous délivrer de la mort éternelle, mais nous a encore abandonné sa chair et son corps sacrés pour nous soutenir dans notre voyage vers la patrie céleste, en nous recommandant de nous en nourrir.

V. Le Serpent d'airain est signalé par le Sauveur lui-même comme une figure de sa mort sur la croix, lorsqu'il dit (*Jean*, III, 14) : « Comme Moïse dans le désert éleva en haut le serpent, il faut de même que le Fils de l'homme soit élevé en haut, afin que tout homme qui croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. »

L'Ecriture rapporte (*Nombr.*, XXI, 6-9) en effet que le Seigneur, voulant punir l'ingratitude et les murmures des Israélites, leur envoya des serpents de feu [2] qui mordaient le peuple, et qu'Israël perdit beaucoup de monde. Alors le peuple se

[1] Il était enfoncé sur les bras de la croix avec deux pieux, l'un en long, l'autre sur le devant des pieds, et c'est ainsi qu'il était en quelque sorte crucifié. (*Cf. Jahn, Archéolog. bibliq.*, 1 part., 2 vol., p. 194).

[2] Par serpents de feu, il faut entendre une sorte de serpents vénimeux, dont la morsure causait une douleur qui *brûlait comme le feu.*

rendit auprès de Moïse et lui dit : « Nous avons péché, parce que nous avons parlé contre le Seigneur et contre vous. Priez le Seigneur qu'il nous délivre de ces serpents. » Et Moïse pria pour le peuple. Le Seigneur lui répondit : « Faites un serpent d'airain, et mettez-le (au bout d'une pique) pour servir de signe. Quiconque, étant blessé, le regardera, sera guéri. » Moïse fit un serpent d'airain, l'éleva, et tous ceux qui le regardaient étaient préservés.

Le livre de la Sagesse (XVI, 6) appelle le serpent « le signe du salut, » et, dans une prière adressée au Seigneur, il est dit : « Celui qui regardait n'était pas guéri parce qu'il voyait, mais il l'était par vous-même, qui êtes le Sauveur de tous les hommes. » Ce n'était donc pas la vue du serpent considéré comme tel, et comme ayant en soi une vertu naturelle propre à opérer la guérison, mais la force miraculeuse du Seigneur qui paralysait la force du poison, lequel, sans cela, aurait dû nécessairement causer la mort. — C'est ainsi que le serpent d'airain était une figure messianique; car il était semblable, quant à la forme, aux autres serpents; seulement il ne donnait pas la mort.

Et c'est ainsi que le Sauveur s'est rendu en tous points semblable aux hommes pécheurs, excepté pour le péché; et de même que ceux d'entre les Israélites qui regardaient avec confiance le serpent suspendu à une pique étaient délivrés de la mort corporelle, de même la vivacité de notre foi au Sauveur crucifié nous délivrera de la mort éternelle, qui, sans cela, serait la conséquence inévitable de la morsure de l'antique serpent, — le démon.

VI. Le Sauveur lui-même déclare que JONAS (*Matth.*, XII, 40) était aussi une figure de sa Résurrection. « Comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre d'un poisson (et qu'il en sortit vivant), ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre. »

VII. MELCHISÉDECH était une figure du sacerdoce de Jésus-Christ. Melchisédec signifie « roi de justice; » il était roi de Salem (plus tard Jérusalem), c'est-à-dire roi de la paix; le premier nom que lui donne l'Ecriture Sainte (*Gen.*, XIV, 18) est celui de « prêtre de Dieu, du Très-Haut. » On sait qu'il offrit au Sei-

gneur du pain et du vin, en reconnaissance de la victoire qu'avait remportée Abraham. Figure qui indiquait que Jésus-Christ réunirait dans une seule personne la dignité royale et sacerdotale, et qu'on offrirait sous les apparences du pain et du vin un sacrificé éternel. Voilà pourquoi saint Paul écrivait, en parlant de Jésus-Christ, « qu'il a été établi pontife éternel, selon l'ordre de Melchisédech » (*Hébr.*, VI, 20).

VIII. Le Sauveur parle en ces termes de la MANNE, en tant que figure du Saint-Sacrement de l'autel (*Jean*, VI, 49) : « Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts. Voici le pain descendu du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point. » Comme les Israélites, pendant tout le voyage qu'ils firent à travers le désert jusqu'à ce qu'ils eurent pris possession de la terre de Chanaan, furent nourris et fortifiés par un pain céleste, ainsi, nous qui voyageons à travers le désert de cette vie, nous sommes, dans la sainte communion, nourris et fortifiés du vrai pain du ciel, jusqu'à ce que nous ayons pris possession de la véritable terre promise, c'est-à-dire du bonheur éternel.

On peut encore citer les figures suivantes :

Noé et son arche.—Noé signifie « consolateur : » Jésus, « Sauveur ou libérateur. »— Noé, est-il dit dans l'Ecclésiastique (XLIV, 17), a été trouvé juste et parfait, et il est devenu au temps de la colère, la réconciliation. » Paroles qui s'appliquent avec plus de raison encore à Jésus-Christ. Noé, sur l'ordre du Seigneur, construisit une arche : et Jésus-Christ a établi une Eglise, hors de laquelle on ne saurait espérer d'être sauvé, comme on ne pouvait espérer de l'être hors de l'arche. Plus l'eau montait, plus l'arche s'élevait : et plus les tempêtes sont fortes, plus l'Eglise en retire d'honneur et de gloire. Comme Dieu fit une nouvelle alliance avec Noé, ainsi il conclut avec le Sauveur une paix nouvelle et éternelle ; et de même que dans l'Ancien Testament l'arc-en-ciel aux sept couleurs était le signe de l'alliance, de même les sept sacrements sont les signes sacrés de la nouvelle alliance.

Moïse, à qui le Seigneur avait promis de susciter pour les Israélites un prophète semblable à lui (*Deut.*, XVIII), qui serait sa figure, abandonna le palais royal où il avait été élevé, alla

trouver ses frères, les fils d'Israël, vit leur infortune, et les secourut;

Et c'est ainsi que Jésus-Christ abandonna le séjour de sa gloire, descendit sur la terre pour partager les malheurs des enfants d'Adam, et les protéger contre le démon, cet infernal tyran de l'humanité.

Lorsque Pharaon apprit que Moïse était parti, il médita sa mort; mais Moïse s'enfuit dans le pays des Madianites;

Lorsque l'enfer apprit l'arrivée du Sauveur, il résolut de le faire mourir en se servant de l'intermédiaire d'Hérode; mais le Sauveur s'enfuit en Egypte.

Moïse vécut, pendant quarante ans, dans une paisible retraite, auprès de son beau-père Jéthro; et Jésus-Christ passa trente ans auprès de Joseph, son père nourricier, et tous deux vécurent du fruit de leur travail.

Moïse parut au milieu de ses frères, doué de la vertu des miracles, et se montra le représentant du Seigneur : il en est de même de Jésus-Christ, aussi disait-il aux Juifs : « Si vous ne voulez pas croire à mes paroles, croyez du moins à ses œuvres » (*Jean*, x, 38).

Comme Moïse délivra les Israélites de la servitude temporelle où les retenait Pharaon, ainsi Jésus-Christ nous a délivrés de l'esclavage éternel de Satan. Et de même que Moïse jeûna pendant quarante jours avant de recevoir les tables de la loi, de même Jésus Christ jeûna pendant quarante jours avant de commencer son ministère public, dans lequel il voulait proclamer la loi de grâce.

Moïse ne rencontra qu'incrédulité, contradictions, ingratitude. Que dis-je? la résistance qu'il éprouva fut telle, que la foule vociférait et prenait des pierres pour tuer l'envoyé du Seigneur (*Nombr.*, xiv, 10). Et c'est ainsi qu'il n'y en eut qu'un petit nombre qui crurent en Jésus-Christ; tandis que la plupart l'abreuvèrent de mépris et d'outrages; et le joyeux « *Hosanna* » ne tarda pas d'être remplacé par ce cri de mort : « Crucifiez-le! »

Moïse était le continuel médiateur entre Dieu et le peuple, et il alla même jusqu'à offrir sa vie pour lui (*Exod.*, xxxii, 32) : Jésus-Christ a réellement offert sa vie pour nous réconcilier avec le Seigneur, et « il a été le médiateur entre Dieu et les hommes » (1 *Tim.*, ii, 5).

Moïse, sur l'ordre du Seigneur, choisit Josué pour son successeur, afin qu'il continuât et achevât l'œuvre de la délivrance du peuple et de son entrée dans la terre promise; c'est pourquoi il lui dit : « Conduisez-vous en homme courageux et magnanime; car il faut que vous fassiez entrer ce peuple dans la terre de promission ; »

Et c'est ainsi que Jésus-Christ élut Pierre pour son représentant et son successeur, afin qu'il continuât et propageât l'œuvre du salut des hommes, et les conduisît dans la véritable terre promise, dans la céleste Chanaan; c'est pourquoi il lui dit (*Luc*, XXII, 32). « J'ai prié pour vous, afin que votre foi ne défaille point; lors donc que vous aurez été converti, affermissez vos frères[1]. »

Le *grand prêtre*, qui, surtout au grand jour de la réconciliation, devait[2] être revêtu d'un habit simple (symbole de la forme d'esclave qu'avait prise Jésus-Christ), pour réconcilier tout le peuple avec Jéhovah par un sacrifice sanglant et par la prière, était une figure du ministère sacerdotal de Jésus-Christ. Saint Paul, dans son épître aux Hébreux, a démontré admirablement l'apparition de Jésus-Christ en qualité de grand prêtre unique, vraiment pur et agréable à Dieu (VII, XXVI et IX, 11).

Le *tabernacle* (et plus tard le temple), avec ses différentes cérémonies et sacrifices, était une belle figure de l'Eglise chrétienne. De même qu'il n'y avait qu'un seul tabernacle, de même il n'y a qu'une seule Eglise véritable; et comme Dieu avait établi son séjour dans le tabernacle, ainsi le même Dieu habite dans la sainte Eglise avec la plénitude de ses grâces. Devant le tabernacle, il y avait un grand bassin, où les prêtres se lavaient les mains et les pieds avant d'entrer dans le sanctuaire : et c'est ainsi qu'il n'est permis d'entrer dans l'Eglise que lorsqu'on a été purifié par le saint baptême de la souillure de ses péchés; c'est alors seulement qu'on est initié au « sacerdoce

[1] Nous avons déjà fait voir précédemment (pag. 137 et 140) comment les douze tribus du peuple d'Israël peuvent être considérées comme étant la figure des douze Apôtres, et les douze pierres précieuses qui brillaient sur le rational du grand-prêtre, comme la figure des douze articles du Symbole.

[2] Comparez les cérémonies de la fête des Expiations, dans le CATÉCH. HISTOR., 1er vol., pag. 225.

royal » (I *Pierre*, XXIX). — L'arche d'alliance renfermait les trois principaux *sanctuaires* des Israélites, savoir : les tables de la loi, un vase contenant de la manne, et la verge d'Aaron. Tous ces sanctuaires n'étaient que des figures des sanctuaires de la sainte Eglise. Au lieu des tables de la loi, nous avons l'Evangile, où nous est annoncée la loi d'amour et de grâce. Au lieu de la manne qui nourrissait le corps, notre tabernacle contient un pain céleste bien plus excellent, la sainte hostie, destinée à servir de nourriture à l'âme. Et en place de la verge de ce grand prêtre sujet à la mort, Aaron, nous avons dans notre Eglise la croix, ce bois miraculeux avec lequel Jésus-Christ, notre grand prêtre éternel, a terrassé le dragon de l'enfer, et nous a ouvert la porte du ciel.

Chaque jour on immolait un agneau devant le tabernacle, et chaque jour, dans notre Eglise, le véritable Agneau de Dieu s'offre pour nous dans le saint Sacrifice de la messe.

Le *chandelier d'or* avec ses sept branches et ses sept lampes est ordinairement considéré comme la figure du trésor de grâces déposé dans la sainte Eglise, d'où s'élèvent comme autant de branches les sept Sacrements où nous recevons, selon nos besoins, les grâces de la Rédemption, et d'où les flammes de la grâce céleste rayonnent comme autant de lampes lumineuses [1].

B. *Préparation des Gentils.*

Quoique Dieu, selon le langage de l'Ecriture sainte, ait laissé toutes les nations (les païens) marcher dans leurs voies, « néanmoins il n'a pas cessé de rendre témoignage de ce qu'il est » (*Act.*, XIV, 15). Ce témoignage, il l'a rendu :

a. Par la voix de la conscience.—Saint Paul écrit à ce sujet (*Rom.*, II, 15) : « Ils (les païens) font voir que ce

[1] On cite encore une foule d'autres figures : par exemple, le combat de Samson avec ses ennemis est la figure du Sauveur en lutte avec Satan et ses partisans; Gédéon, qui vainquit avec un petit nombre d'hommes obscurs, représente le Sauveur qui anéantit le paganisme avec quelques Apôtres sans illustration et sans naissance; David est la figure de Jésus persécuté, et Salomon, celle de Jésus triomphant, etc.

qui est prescrit par la loi est écrit dans leur cœur, puisque leur conscience leur en rend témoignage, et que leurs pensées les accusent ou les approuvent. » A la vérité, cette voix de la conscience était souvent étouffée par le tumulte des passions; mais les magnifiques préceptes de quelques moralistes païens (par exemple, d'un Confucius, d'un Socrate, d'un Sénèque, etc.) montrent avec quelle pureté cette voix intérieure se faisait entendre dans les cœurs honnêtes et exempts de passions. Plusieurs païens se sont distingués par leurs vertus; par exemple, dans l'amour du prochain (CATÉCH. HISTOR., 2e vol., p. 34), dans l'observation du serment (*id.*, p. 163), dans l'amour des parents (*id.*, p. 239 et suiv.). Au reste, les nombreux sacrifices expiatoires qu'ils offraient à leurs prétendues divinités prouvent clairement avec quelle force la voix de la conscience se faisait entendre dans leurs cœurs, et combien ils desiraient vivement expier leurs fautes et se réconcilier avec la divinité (*Cf.* CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 323).

Dieu, en outre, opéra sur les païens

b. Par l'intermédiaire d'hommes extraordinaires, et surtout par des châtiments.—Ainsi Job brilla devant les tribus d'Arabie comme un modèle de vertu, et leur offrit un exemple du vrai culte que l'on doit rendre à Dieu. — Au milieu des habitants de Chanaan apparut Melchisédech, et le peu que nous en dit la Bible (*Gen.*, XIV) permet de croire qu'en sa qualité de roi et de prêtre il contribua efficacement à l'instruction et à l'édification de son entourage [1].

[1] « Le culte du vrai Dieu, écrit Stolberg (*Schrift Betrach.*, Th. 1, S. 249), ayant insensiblement dégénéré en idolâtrie, il peut se faire que le nombre de ceux qui, soit individuellement, soit en famille, soit en communauté,

Le prophète Balaam avait été appelé par le roi des Moabites, nation païenne, pour maudire le peuple d'Israël; mais il fut forcé par Jéhovah de bénir Israël et d'annoncer aux païens la toute puissance du vrai Dieu (*Nombr.*, XXII, 24).

Jonas, obéissant à la voix du Seigneur, retira les habitants de Ninive, nation païenne, du sommeil de leurs péchés; et Daniel, en tuant le dragon qu'on vénérait comme divin, et en dévoilant l'imposture des prêtres qui présentaient de la nourriture à Baal, montra la stupidité de ce culte. C'est ainsi que probablement d'autres pays virent apparaître de grands hommes, dont la Bible ne parle pas, qui furent, par une permission de la providence divine, les lumières de leurs contemporains. Parmi ceux-là ne pourrait-on pas nommer Confucius, le grand philosophe de la Chine, qui vivait 500 ans avant Jésus-Christ, au sujet duquel les documents Chinois [1] supposent, entre autres, qu'il avait prédit « que le Saint naîtrait en Orient » [2]; ou le noble Socrate, philosophe

continuèrent d'adorer le vrai Dieu, n'ait pas été aussi petit qu'on se l'imagine ordinairement. Le silence de la Bible ne prouve rien contre cette assertion. De plus, après avoir fait mention de la bénédiction donnée par Noé à Sem et Japhet, elle ne dit plus rien d'eux, sinon que Noé vécut encore 350 ans, et Sem, 502 après le déluge. La Bible, dans son récit, passant tout à coup de la dispersion des peuples à la vocation d'Abraham, et laissant derrière elle un quart de siècle dans l'obscurité, n'est plus que l'histoire domestique des patriarches. »

[1] *Cf.* Martini, *Hist. sinica.*

[2] Zoroastre, contemporain de Confucius, et fondateur de la religion persane, doit aussi avoir annoncé qu'un jour apparaîtrait un homme qui, après avoir vaincu le mauvais démon, enseignerait aux hommes la vraie religion, et introduirait parmi eux le règne de la justice, de la paix et du repos. Le même Zoroastre avait aussi prédit que ce Sauveur naîtrait d'une vierge; il avait annoncé l'apparition de l'étoile qui révélerait aux Mages la naissance de Jésus-Christ; et l'enfant qu'on attendait, il l'avait qualifié de Verbe tout-puissant, par qui le monde a été créé (*Cf.* Hyde, *Hist. relig. veter. Pers.*).

de la Grèce, qui mourut victime de sa croyance en un seul Dieu ?

Parmi les châtiments dont Dieu s'est servi pour manifester sa justice et sa puissance aux « nations, » on peut classer le déluge, dont le souvenir, comme nous l'avons vu précédemment, avait survécu chez tous les peuples; la ruine de Sodome, les plaies d'Egypte, les maux qui fondirent sur Chanaan, et ceux dont les prophètes menacèrent aussi les nations étrangères.

Mais le Seigneur prépara surtout les païens à l'avénement du Sauveur

c. Par la dispersion des Israélites dans des contrées étrangères[1]. — Le vieillard Tobie exprimait parfaitement l'intention du Sauveur, lorsqu'il disait (XIII, 3 et 4) : « Rendez grâce au Seigneur, enfants d'Israël, et louez-le devant les nations; car il vous a dispersés parmi les peuples qui ne le connaissent point, afin que vous publiiez ses merveilles, et que vous leur appreniez qu'il n'y en a point d'autre que lui qui soit le Dieu tout puissant. » — Les enfants dispersés d'Abraham étaient devenus proprement des précurseurs du Sauveur du monde, et des voix qui criaient dans le désert du paganisme — Ce que David avait fait publiquement, une foule d'Israélites ne manquèrent pas sans doute de le faire dans des conversations privées, en mettant devant les yeux des personnes qui les entouraient les folies et les absurdités de l'idolâtrie, et en ouvrant un chemin de plus en plus large à la foi au seul

[1] Ce n'est pas seulement en Assyrie et à Babylone, mais encore en Egypte et en Arabie, que les enfants d'Abraham furent dispersés.—Plus tard, lorsque la captivité eut cessé, ils se répandirent dans tous les pays et dans toutes les villes, de sorte que, du temps de Jésus-Christ, il y avait des Juifs partout.

et vrai Dieu. Les Israëlites firent aussi connaître les saintes Ecritures aux païens, et les traduisirent même en langues étrangères.

Il n'y a donc rien qui doive nous étonner, si, plusieurs années avant Jésus-Christ, il se trouvait déjà parmi les païens une foule de vrais croyants qui adoraient avec les Juifs le seul vrai Dieu [1], et si le temple construit après le retour de la captivité à Babylone était en si grande considération, que (d'après II *Mach.*, III, 2) même des rois païens honoraient ce lieu et l'embellissaient par de magnifiques présents. Le roi Hérode lui-même, ayant résolu, vingt ans avant la naissance de Jésus-Christ, de bâtir un nouveau temple, ou plutôt de reconstruire l'ancien, fut dans la nécessité, à la vue de la multitude toujours croissante de païens qui y affluaient, de construire un troisième vestibule, exclusivement réservé à ces derniers; car antérieurement, le temple n'en avait que deux, l'un pour les prêtres, l'autre pour le peuple juif. C'est de ce troisième vestibule que Jésus-Christ chassa les vendeurs et les acheteurs, la cupidité des chefs du temple ayant permis à ces derniers, moyennant rétribution, d'y tenir boutique. — Ainsi donc

[1] Le penchant de plusieurs païens pour le judaïsme, surtout de la part de matrones distinguées, était devenu si général dans les derniers temps, que les satiriques y trouvèrent une matière abondante de railleries (*Cf.* Juvénal, *Satyr.*, 14, v. 46).—Les Juifs distinguaient deux sortes de prosélytes : les prosélytes de la justice, qui recevaient la circoncision et observaient toute la loi ; et les prosélytes de la porte (c'est-à-dire les étrangers, auxquels il était permis d'habiter dans l'intérieur des portes des villes israélites), qui se déclaraient seulement en faveur du judaïsme, et n'étaient obligés que d'observer ce qu'on appelait les sept commandements noachiques. Parmi ces commandements on distinguait : l'abstention du culte des idoles, l'adoration d'un seul Dieu, l'horreur de l'inceste, la fuite du meurtre et du vol, la défense de manger du sang.

comme une foule de païens avaient la même foi et le même culte que les juifs, ils partageaient aussi la même espérance au Sauveur.

d. Enfin Dieu permit, surtout immédiatement avant la naissance de Jésus-Christ, qu'il s'établît parmi les païens une *corruption de mœurs et une dépravation si affreuses*, qu'ils fussent comme forcés de soupirer après la venue d'un Rédempteur.

C'est un fait généralement connu, qu'à l'époque de l'arrivée du Messie l'immoralité avait atteint un niveau très-élevé. Il faut d'autant moins s'en étonner, que l'on attribuait les vices les plus infâmes aux dieux, dont le nombre s'élevait de vingt à trente mille. Le philosophe Sénèque disait (*De Brevit. vit.*) avec raison à ce sujet : « Croire que les dieux eux-mêmes sont vicieux, qu'est-ce autre chose qu'y exciter les hommes, et leur fournir un prétexte d'embellir leurs dissolutions par l'exemple de la divinité ? » — Les templesdes dieux étaient remplis de tableaux lascifs ; aussi Ovide (*Trist.*, lib. II, v. 287) conseillait-il aux jeunes filles de ne pas y entrer, parce qu'elles y verraient des images et des statues qui blesseraient leur pudeur.

On lit dans Euripide le passage suivant : « Il ne faut plus dire que les hommes sont mauvais, lorsqu'ils ne font qu'imiter les œuvres des dieux. »

On alla si loin que non-seulement on crut pouvoir s'autoriser de l'exemple des dieux pour se livrer au vice, mais on s'imagina encore que c'était là le moyen de les honorer! Ainsi Platon (*De Leg.*, VI) disait que s'enivrer le jour de la fête du dieu Bacchus était une action agréable à cette divinité ; et Aristote (*Politic.*, VII), après avoir sévèrement blâmé tous les tableaux impurs, fait néanmoins une exception en faveur des images lascives des dieux, parce qu'ils exigent qu'on les honore par ces images.

Presque dans tous les pays il y avait des temples où se pratiquaient les vices les plus grossiers, en guise de culte divin et dans le but d'honorer les dieux. Solon lui-même avait érigé à

Athènes un temple à Vénus, qui était entretenu et gardé par des femmes impudiques (*Athanæus*, 13e vol., p. 569). A Corinthe, il y avait un temple dédié au vice, d'une telle étendue, qu'il pouvait contenir au-delà de mille filles. — Les abominations qui se passaient dans les mystères de Priape, Adonis, Cybèle, Flore, etc., étaient si révoltantes qu'un grand nombre de païens eux-mêmes enrougissaient ; chose qui n'arrivait pas souvent, puisque Caton, censeur et moraliste si austère, surnommé le divin, louait les jeunes personnes qui s'adonnaient à la lubricité (*Horace*, l. I, sat. 2), et que les philosophes Théodore etAnthisthène déclaraient qu'un sage ne devait pas en rougir (*Diogen. Laërt.*, lib. II, 6).

En outre, les péchés contre nature, que saint Paul (*Rom.*, I, 27) reproche aux païens, avaient déjà, plusieurs siècles avant Jésus-Christ, trouvé leurs panégyristes et leurs protecteurs. Ainsi le poëte Théocrite (environ 200 ans avant Jésus-Christ), dans la description qu'il faisait de la fête de Dioclétie (*Idyll.*, XII, v. 27), souhaitait aux habitants de Mégare mille prospérités pour avoir honoré d'une manière toute particulière Dioclès, qui s'était distingué par les plus honteuses turpitudes. Il ajoute que tous les garçons, réunis annuellement sur sa tombe, se disputaient la palme de l'immoralité, et que c'etait le plus infâme qui était couronné.

Platon, que les païens divinisèrent, a fait l'éloge de celui de tous les crimes qui crient le plus vengeance au ciel (du péché de sodomie), et a déclaré qu'il était digne d'être récompensé dans ce monde et dans l'autre.

A l'époque de Jésus-Christ, ce vice était devenu à Rome un véritable métier, pour lequel on payait patente à l'Etat[1].

D'autres crimes, tels que le vol, l'imposture, etc., trouvaient dans la religion païenne appui et protection; car les voleurs

[1] L'empereur Alexandre Sévère (au 3e siècle après Jésus-Christ), qui, comme on le sait, était favorable aux chrétiens, dont les doctrines lui avaient inspiré des mœurs plus pures, aurait volontiers défendu les désordres contre nature, mais il ne l'osait pas. Cependant, il défendit de verser dans la caisse de l'État l'impôt qui provenait de cet infâme trafic, et ordonna qu'il serait consacré au théâtre, qui, à cette époque, n'était rien moins qu'une école de la plus complète immoralité (Lamprid., *in Alexand. Sever.*, p. 121).

étaient sous la puissante sauvegarde de Mercure et de la déesse Laverne[1].

Saint Paul assure, dans le passage suivant, qu'en général tous les vices s'étaient implantés parmi les païens : « Ils ont été remplis de toute sorte d'injustice, de méchanceté, de fornication, d'avarice, de malignité ; ils ont été envieux, meurtriers, querelleurs, trompeurs; ils ont été corrompus dans leurs mœurs, semeurs de faux rapports, calomniateurs, ennemis de Dieu, outrageux, superbes, altiers, inventeurs de nouveaux moyens de faire le mal, désobéissants à leurs pères et à leurs mères, sans prudence, sans modestie, sans affection, sans foi, sans miséricorde » (*Rom.*, I, 29).—Voir les exemples sur les mauvais traitements infligés aux esclaves, et sur l'inhumanité avec laquelle les païens traitaient leurs malades, dans le Catéch. histor., 2e vol., p. 341).

On le voit, l'ancien monde païen ressemblait réellement à l'enfant prodigue de l'Evangile, qui ne soupira après sa patrie et ne commença à penser à son retour, que lorsqu'il fut tombé dans les dernières profondeurs de la misère.

Il n'est rien qui caractérise mieux l'aspiration des hommes les plus sages et les plus clairvoyants du paganisme vers un Sauveur, que le dialogue qu'eut 400 ans avant Jésus-Christ Socrate avec son disciple Alcibiade, et que nous a conservé Platon (*Alcibiad.*, II).

Socrate. « Il faut donc nécessairement attendre que quelqu'un nous apprenne quels doivent être nos sentiments envers les dieux et envers les hommes. »

Alcibiade. « Quand viendra-t-il ce temps-là, ô Socrate, et quel sera ce maître? Je verrai avec grande joie cet homme, quel qu'il soit. »

Socrate. « C'est celui à qui, dès à présent, tu es cher. Mais

[1] « Puissante Laverne, s'écrie un voleur, dans une comédie de Plaute, rendez mes mains subtiles et adroites pour le vol ! » Et dans Horace (*ep.* 16) : « Belle Laverne, fais-moi la grâce de les duper, la grâce de paraître un juste, un saint personnage. Couvre mes fautes d'un voile, mes finesses d'une ombre propice. » Dans Ovide (*Fast.*, XV, v. 689), un marchand prie Mercure de protéger ses fraudes dans le commerce; et un certain Strobilus va jusqu'à prier la déesse « Fides » de lui être favorable pour un vol commis dans son propre temple (Plaut., *Aulul.*, act. IV).

il me semble que, comme dans Homère, Minerve dissipa le nuage qui couvrait les yeux de Diomède, afin qu'il pût voir si c'était une divinité ou un homme, ainsi il faut, avant toutes choses, qu'il dissipe les ténèbres qui couvrent ton âme, et qu'ensuite il t'explique les choses par lesquelles tu pourras discerner le bien d'avec le mal. Présentement, tu ne me parais pas capable de le faire. »

ALCIBIADE. « Qu'il dissipe donc, s'il lui plaît, ou ce brouillard, ou toute autre chose; car je suis prêt à faire tout ce qu'il ordonnera, pourvu que je devienne meilleur. »

REMARQUE FINALE.

« La plénitude des temps » était donc arrivée, et le besoin d'un Sauveur se révélait d'une manière éclatante et impérieuse.

Chez les Juifs, la moralité était aussi tombée à cette époque dans une profonde décadence. Les premiers d'entre eux ne croyaient déjà plus depuis longtemps à Moïse et aux prophètes; ils étaient devenus des libres penseurs sans mœurs et sans frein, et, comme les épicuriens du paganisme, ils s'adonnaient aux plus coupables jouissances. On les appelait Saducéens. En face d'eux se trouvaient les Pharisiens, fidèles, il est vrai, à l'antique croyance, mais ne s'attachant qu'à la lettre morte, dont ils avaient entièrement perdu l'esprit. Toute leur religion n'était plus qu'une vaine formule extérieure, et avait dégénéré en une hypocrisie méprisable [1]. Nulle doctrine saine n'était plus offerte au peuple qui se dégradait.

Tous les enfants d'Abraham soupiraient après le Messie; la plupart, sans doute, ne désiraient qu'un li-

[1] Comparez aussi le CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 204.

bérateur terrestre qui les délivrât du joug odieux des Romains qu'ils étaient impatients de secouer. Il est probable qu'il n'y en avait que peu qui fussent plus préoccupés de leur infirmité spirituelle que de leurs maux temporels. Parmi ceux-là, on peut compter Siméon, dont l'Écriture sainte dit (*Luc*, II. 25) « qu'il était juste et craignant Dieu, et attendait le consolateur d'Israël ; » Zacharie et Elisabeth ; les parents de la sainte Vierge ; les pasteurs de Bethléem, et quelques autres âmes pieuses qui gémissaient en silence.

Il est vrai que le paganisme avait porté les arts et les sciences au plus haut point de perfection auquel il fût donné à l'ancien monde d'atteindre [1] ; mais plus les païens étaient avancés dans la science profane, plus ils étaient ignorants dans la science du salut ; et plus leurs arts étaient excellents, plus leurs âmes étaient corrompues.

Mais aussi, plus l'ancien monde, au point de vue moral et religieux, était dégénéré et avait besoin d'un rédempteur, plus il était disposé à voir paraître le Sauveur du monde, en qui, suivant la prophétie, toutes les nations de la terre devaient être bénies. Sous

[1] Au reste, bien que « le salut dût venir des Juifs » (*Jean*, IV, 22), les arts et les sciences païennes n'en étaient pas moins un instrument préparé par la divine Providence pour favoriser le développement rapide et la durée du christianisme ; et l'on peut dire que si le judaïsme a surtout fourni la substance (l'étoffe ou le contenu), le paganisme, de son côté, a fourni (dans ses sciences et dans ses arts) la forme qui devait faire du christianisme une religion universelle. Sans le mélange des éléments humains de civilisation avec les données de la révélation divine, le christianisme serait resté plus longtemps renfermé dans les limites particulières du judaïsme. Or, ces limites, elles ont été franchies par l'adoption de cette civilisation de forme, civilisation qui a été transfigurée et sanctifiée par la doctrine nouvelle et véritablement divine à laquelle elle servait d'enveloppe.

le rapport politique, Israël avait conquis son indépendance; Juda tenait le sceptre; les limites qui séparaient les peuples avaient disparu; le peuple juif était inscrit au nombre de nations, et les rejetons d'Abraham, précurseurs du Messie, hérauts de la première vérité révélée, de l'unité de Dieu, s'étaient propagés par toute la terre.

Ajoutez à cela que l'univers entier était réuni sous un sceptre unique, le sceptre romain; une seule langue générale était répandue partout; le commerce, vivifié par la paix universelle, favorisait la prompte et facile propagation de la religion catholique, ou universelle.

Or, l'an 747 après la construction de Rome, sous l'empereur Auguste, la seconde année après l'établissement de la paix universelle, qui dura depuis 746 — 752, et sous le gouvernement de l'Iduméen Hérode, subordonné à la puissance romaine, se termina la période d'attente du Messie, qui avait duré 4,000 ans, et « le Verbe s'est fait chair et a habité parmi nous » (*Jean* I, 14), et « UN PETIT ENFANT NOUS EST NÉ, et un fils nous a été donné. Il portera sur son épaule sa principauté; et il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, Dieu, le Fort, le Père du siècle futur, le Prince de la paix » (*Is.*, IX, 6).

REMARQUE.

On reconnait généralement pour fausse notre manière actuelle de compter les années, qui vient d'un moine nommé Denys le Petit, au sixième siècle, et qui assigne l'année 754 après la construction de Rome pour époque de la naissance de Jésus-Christ. Car Hérode, qui, cependant, vécut quelque temps après la naissance de Jésus-Christ, mourut déjà en 750, au témoignage de Flavius. Ce qu'il y a de plus probable, c'est que l'année 747

fut celle de la naissance de Jésus-Christ. Notre manière de compter est donc de sept ans en retard. D'après cela, au lieu de 1857, nous devrions dire 1864 (*Cf.* Dr Sepp, *Vie de Jésus-Christ*, et *Kirchenlexicon.*, B. S. 116).

DEUXIÈME ARTICLE DU SYMBOLE.

§ Ier.

DU NOM DU SAUVEUR.

A. *Signification de ce nom.*—Les anciens honoraient souvent leurs hommes illustres en leur appliquant des noms qu'ils empruntaient aux lieux qui avaient servi de théâtre à leur héroïsme ; ainsi, les Romains donnèrent à l'un des Scipions le surnom d'Africain, parce qu'il avait conquis l'Afrique, et à l'autre celui d'Asiatique, parce qu'il avait subjugué l'Asie. Dès qu'on prononçait un de ces deux noms, on se rappelait les éminents services qu'ils avaient rendus à leur patrie.—C'est ainsi que de l'œuvre immense de la Rédemption, résolue de toute éternité, notre Père céleste a tiré le nom de son Fils, afin qu'en le prononçant on se rappelle sans cesse les titres mémorables qu'il s'est acquis à la reconnaissance du monde entier; car le nom de « Jésus » exprime bien réellement le sens complet de l'œuvre de la Rédemption : « Vous lui donnerez le nom de Jésus, disait l'ange à Joseph (*Matth.*, I, 21), parce que ce sera lui qui sauvera son peuple de ses péchés ».

Jésus (en hébreu Jeschuah) signifie sauveur ou libérateur. Tous les personnages célèbres de l'ancien Testament ont eu des noms semblables ou ayant la même signification ; aussi peut-on les regarder comme des noms figuratifs du nom divin.

Josué (en hébreu Jehousa, c'est-à-dire Dieu Sauveur, et dans *I Machab.*, II, 55, désigné seulement par le mot « Jésus ») eut pour mission de continuer et d'achever l'œuvre de Moïse, et d'introduire le peuple d'Israël dans la terre promise ; et c'est ainsi qu'il est, tant par son nom que par sa mission, une figure de Jésus-Christ, qui a accompli la loi mosaïque, et nous a ouvert l'entrée dans la terre promise de l'éternelle patrie.

Josué, grand prêtre, qu'Aggée (I, 1,) appelle aussi du nom de Jésus, était fils de Josedec. Il ramena, de concert avec Zorobabel, le peuple Juif de la captivité de Babylone ; rétablit le temple, l'autel et le vrai culte de Jéhovah, et fut ainsi une figure du Sauveur, qui sauva l'humanité de la captivité de Satan, et, par l'institution d'un sacrifice vraiment pur et saint, et en sa qualité de grand prêtre éternel, transforma l'univers entier en un temple dédié au culte du Très-Haut.

Jésus fut aussi le nom du fils de Sirach, qui reproduisit dans son livre, appelé par les anciens, à cause des beaux préceptes qu'il renferme, du nom de « trésor des vertus » [1], les enseignements de la Sagesse divine, et devint ainsi, tant par son nom que par sa doctrine, une figure du ministère doctrinal de Jésus-

[1] Dans l'Eglise latine, on l'appelait aussi « Ecclésiastique » (*Ecclesiasticus*), parce qu'on l'expliquait aux catéchumènes, avant l'Evangile, et qu'il servait en quelque sorte d'introduction à celui-ci (*Cf.* p. 74).

Christ, de même que le grand prêtre cité avant lui préfigurait le ministère sacerdotal, et Josué, comme chef, le ministère royal.

Si ces trois hommes, qui, dans l'Ancien Testament, portaient le nom de « Jésus », préfiguraient par leur emploi le triple ministère du Sauveur, nous trouvons encore la même chose par rapport au deuxième nom du Seigneur, savoir, celui de « Christ » qui a la même signification que « sacré ». On sait que dans l'Ancien Testament les Prophètes, les Grands Prêtres et les Rois, appelés aussi dans l'antiquité pasteurs des peuples, étaient « sacrés », et initiés par une cérémonie sainte à leurs sublimes fonctions [1]. Aussi les appelait-on les « oints du Seigneur. »

Quant au nom de « Christ, » ou « Oint du Seigneur », il convient tout particulièrement au Sauveur, parce qu'il a été, par sa doctrine, notre plus grand *Prophète;* par le sacrifice qu'il a offert en mourant, notre plus parfait *Grand Prêtre;* et par son triomphe dans le ciel, notre *Roi* le plus glorieux.

B. *Excellence et vertu du nom de Jésus.* — « Il n'y a point de salut par aucun autre; car aucun autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes, par lequel nous devions être sauvés » (*Act.*, IV, 12), disait l'Apôtre saint Pierre aux Juifs, lorsqu'il leur expliquait la guérison d'un boiteux. De même que ce nom sacré renferme en soi l'idée la plus complète de l'œuvre de la Rédemption (car Jésus s'appelle Sauveur, précisément parce qu'il

[1] Ainsi, le Seigneur lui-même ordonna à Moïse de consacrer prêtre Aaron (*Exode*, XXIX, 7) et, à Elie de consacrer Elisée prophète (III *Rois*, XIX, 16). De même, sur l'ordre du Seigneur, Samuel consacra Saül premier roi, et David, second roi d'Israël.

a entièrement guéri l'humanité des morsures de l'antique serpent, et de la lèpre, d'ailleurs indestructible, du péché) ; de même ce nom exprime toute la valeur et tout le fruit de la Rédemption [1] ; et celui qui seul était digne de le porter a déclaré qu'en ce nom nous pourrions tout demander à son Père. « C'est en mon nom, disait-il, qu'ils chasseront les démons, parleront de nouvelles langues, manieront les serpents ; et s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera aucun mal ; ils imposeront les mains aux malades, et les malades seront guéris » (*Marc*, XVI, 17). Et cette prophétie se réalisa pleinement, comme le confirme l'histoire de l'Eglise et celle des Apôtres.

Ainsi donc, dans le nom de Jésus se concentrent, comme dans un point lumineux, toute la splendeur et toute la vertu du Christianisme, et saint Bernard, qui a été surtout un zélé partisan et un panégyriste animé de ce nom, dit que si « le nom de Jésus est un mot court et facile à prononcer, il a une profonde signification, et renferme d'ineffables mystères » (tom. 2, serm. 49).

Aux huit exemples que nous avons cités dans le CATÉCHISME HISTORIQUE sur la vertu de ce saint nom (1er vol., p. 177 et 378), nous ajouterons encore le suivant :

La tempête calmée. — Un jour, on frappait violemment à la cellule de saint Francois de Paule : c'était un messager qui arrivait en toute hâte de la ville voisine (celle dont saint François avait reçu son nom), annonçant qu'un vaisseau était sur le

[1] Saint Bernard dit excellemment (*Serm.* 15 *in Cant.*) : « Ce nom résume tous les noms qui conviennent à Jésus considéré dans son miséricordieux amour et dans sa toute-puissante majesté. » C'est comme si l'on disait que le titre de « roi d'Espagne » comprend tous les autres titres (par exemple, ceux de : roi de Castille, d'Aragon, etc.).

point de couler à fond, qu'il était impossible de le faire entrer dans le port de la ville. « Telle est la violence de la tempête, ajouta le messager, qu'elle repousse incessamment le vaisseau dans la haute mer; c'est pourquoi les habitants de la ville vous demandent en grâce de prier avec ferveur pour la délivrance du vaisseau. « Le saint se lève aussitôt, et accourt avec le messager au port de la ville. La foule immense de spectateurs qui s'y étaient assemblés reçut avec la joie la plus vive le saint et pieux religieux, dont la puissante intervention lui avait déjà été manifestée en de nombreuses occasions. « Secourez-nous, vous qui êtes notre père, secourez-nous, » s'écrièrent-ils d'une seule voix; et ils lui montraient le vaisseau luttant contre les vagues en courroux. Le saint fit un signe, et tous, imitant son exemple, se jetèrent à genoux. Après avoir prié en silence pendant quelques secondes, le saint fit le signe de la croix sur la mer, et prononça ensuite à haute voix le saint nom de « Jésus. » Et voilà que ce même Jésus, qui, autrefois en Galilée, avait commandé à la mer et aux vents, calma cette fois encore la tempête, sur la prière de son serviteur, et bientôt le vaisseau entra tranquillement dans le port (*D'après les Bollandistes*).

Nous aussi, nous naviguons sur une mer orageuse. Les tentations de l'intérieur, les attaques du dehors mettent en péril le salut de notre âme et la vie de la grâce qui nous soutient; les souffrances et les tribulations nous poussent vers l'abîme du découragement et du désespoir. Néanmoins, ne perdons pas courage. Le nom de « Jésus » n'a pas perdu sa vertu miraculeuse; ce qu'il a fait pour d'autres, il le renouvellera pour nous, si nous l'invoquons et le prononçons avec amour et confiance.

C. *Respect pour le nom de Jésus.* — « Au nom de Jésus, dit l'Apôtre (*Philipp.*, II, 10), tout genou doit fléchir dans le ciel, sur la terre et dans les enfers. » C'est ce nom-là que le Père avait choisi de toute éternité pour être l'ornement de son Fils, et qu'il fit d'abord annoncer à la plus pure de toutes les Vierges par la bouche souverainement pure d'un Ange. Aussi

saint Paul disait (I *Cor.*, XII, 3) « que personne ne peut confesser que « Jésus » est le Seigneur, sinon par le Saint-Esprit » ; c'est-à-dire que celui-là seul peut prononcer dignement ce nom, annoncé pour la première fois par le plus pur des Anges et entendu par la plus pure des Vierges, dont le cœur et la bouche ont été consacrés et sanctifiés par le Saint-Esprit. Nous devons donc, avant tout, demander au Saint-Esprit de nous purifier et de nous sanctifier par sa grâce, afin qu'éloignant de notre cœur tout le fiel de la colère, tout le poison de l'envie, toute l'impureté des désirs, nous puissions apprécier toute la suavité de ce doux nom, que notre langue cesse d'être un instrument de péché, et que nos lèvres ne s'ouvrent plus que pour louer et glorifier notre Seigneur Jésus. — Et, après avoir invoqué le Saint-Esprit, nous devons souvent réciter la prière suivante, ou quelque autre semblable :

Prière au nom de Jésus. — O divin, glorieux et doux nom de Jésus, je me prosterne devant vous avec la plus profonde humilité, et désire vous honorer et vous adorer avec la même ferveur que les Anges et les saints qui sont dans le ciel, et toutes les âmes pieuses qui vous vénèrent et vous adorent sur la terre. O nom tout-puissant! soyez mon refuge et mon bouclier contre toutes les embûches du démon, et protégez-moi contre tous les maux du corps et de l'âme qui ne sauraient contribuer à mon salut et à la gloire de votre nom! O nom consolant! soyez pour moi un baume adoucissant au moment des tribulations ; et, par le miel de votre douceur, faites que je puisse boire le calice des souffrances que vous me présentez ! O nom brillant! soyez ma lumière et mon guide dans les sentiers de la vertu: soyez pour moi la voix qui crie dans le désert de cette vie, afin que je prépare les voies du Seigneur! O nom magnifique! soyez gravé dans mon âme, afin que je devienne l'effroi des méchants et la joie des bons! Et un jour, ô nom supérieur à tous

les noms ! quand la mort m'appellera par mon nom pour me faire prendre congé de ce monde et entrer dans l'autre, oh ! alors, fortifiez, affermissez ma langue afin qu'elle puisse encore vous prononcer ; alors, retentissez à mon oreille comme le doux chant qui annonce l'aurore d'une vie meilleure ; alors, remplissez mon cœur tremblant de toute votre suavité, et qu'elle soit pour moi l'avant-goût des joies éternelles. O Jésus ! c'est pour vous que je vis, pour vous que je meurs ! Tout à vous, à la mort et à la vie ! Ainsi soit-il !

Fête du saint Nom de Jésus. — D'après sa signification, cette solennité est la fête collective des mystères de Jésus-Christ. On comprend en effet que la solennité ne s'applique pas aux syllabes qui composent ce nom, mais à celui qui le porte, et qu'elle est destinée à réunir les fêtes particulières du Seigneur comme les rayons d'un point lumineux, afin que les fidèles puissent en quelque sorte contempler d'un seul coup d'œil ce qu'est Jésus-Christ, ce qu'il a fait pour nous, et ce qu'il fera encore.

Autrefois le divin Nom de Jésus n'était pas encore l'objet d'une fête particulière, soit parce qu'il était compris dans la fête de la Circoncision, alors que l'enfant reçut son nom divin ; soit parce que cette fête n'a pas un objet spécial et unique, bien que l'idée qu'elle symbolise n'en soit pas moins sublime.

Cette fête eut pour promoteur saint Bernardin de Sienne, qui, voulant contribuer à étendre le culte du nom de Jésus, montra à ses auditeurs, après un sermon, un tableau où était dessiné le saint Nom de Jésus, entouré d'une auréole. — La réalisation de ce projet fut encore favorisée davantage par l'office du saint Nom de Jésus, composé pour l'ordre des Franciscains par Bernardin de Bustis, et approuvé par le pape Clément VII. Après ce pape, l'usage de cet office se propagea de plus en plus, jusqu'à ce qu'enfin, en 1721, Innocent XIII introduisit partout cette fête et ordonna qu'on la célébrerait annuellement, dans toute l'Eglise latine, le deuxième dimanche après l'Epiphanie de Notre-Seigneur.

Nous devons, nous aussi, pour célébrer cette fête selon l'intention de l'Eglise, méditer et réfléchir en ce jour sur toutes les grâces et faveurs que nous avons reçues par l'entremise de Jésus-Christ, et dont nous célébrons spécialement la mémoire

aux autres fêtes du Seigneur, concentrant ainsi dans ce jour toute notre reconnaissance.

Le cri d'amour. — Saint Ignace, évêque et martyr, avait choisi pour cri de prédilection ces paroles : « O Jésus, mon amour ! » Il le répétait plusieurs fois dans la journée, et y trouvait toute la force, la consolation et le repos dont il avait besoin. Lorsque les païens, après s'être emparés de lui, voulurent le contraindre de renier Jésus-Christ, sa première réponse fut : « O Jésus, mon amour ! » On le menaça des tourments les plus cruels, s'il ne cessait pas de prononcer ce nom : « Jamais, ajouta-t-il, ce nom ne sortira de mes lèvres. » Là-dessus les bourreaux lui dirent avec l'accent de l'ironie : « Mais si nous te coupons la tête, ta bouche sera bien obligée de rester muette, et alors aussi tes lèvres seront contraintes de se taire. » « Lors même que vous forcerez ma bouche à rester muette et mes lèvres à ne plus prononcer le doux nom de Jésus, mon cœur ne cessera de le répéter ; » et sa dernière parole en mourant fut : « O Jésus, mon amour ! » (*Ruinart. Act.*)

Choisissons aussi ce nom sacré pour notre cri d'amour, et il nous communiquera une force merveilleuse. Qu'il soit surtout notre cri de détresse au moment de la tentation. Saint Justin nous y invite en nous adressant ces paroles : « Si nous combattons au nom de Jésus contre Satan et ses partisans, Jésus combattra avec nous, pour nous et en nous, et nos ennemis prendront la fuite dès qu'ils entendront ce nom. »

Voir d'autres exemples sur le respect dû au saint Nom de Jésus, dans le CATÉCHISME HISTORIQUE (1er vol., p. 177).

Le salut des chrétiens. — C'est une coutume aussi touchante que salutaire, celle qu'ont un grand nombre de pieux fidèles de se saluer par ces paroles : « Loué soit Jésus-Christ ! — Dans toute l'éternité, ainsi soit-il[1] ! » Le premier qui commença à se servir de cette salutation fut un prêtre de la société de Jésus, nommé François ; paroles qu'il employait aussi pour réveiller les jeunes gens qui lui étaient confiés et les exciter au travail.

[1] L'antiquité chrétienne avait déjà des formules analogues ; ainsi on trouve dans saint Augustin (*Serm.* 32 *de divin. Salut.*) cette exclamation : « Christo laudes ! » Saint Chrysostôme commençait souvent ses sermons par cette prière : « Dieu soit loué ! »

Afin de propager ce bel usage, le pape Sixte V (mort en 1590) accorda à tous les fidèles une indulgence de cinquante jours, chaque fois qu'ils adresseraient ce salut ou qu'ils y répondraient. Celui qui s'est fait de cette salutation une pieuse habitude est encore favorisé par la même constitution papale (*Redditurí*) d'une indulgence plénière à l'heure de la mort, s'il prononce le nom de Jésus avec des sentiments de repentir et de dévotion, et, en cas d'impuissance, s'il l'invoque du fond de son cœur. Les prédicateurs qui contribueront à propager cette coutume gagneront les mêmes indulgences.

Certes, ce n'est pas là une marque de civilisation chrétienne de voir que de nos jours cette belle coutume a généralement disparu parmi ce qu'on a coutume d'appeler les « classes civilisées[1]. » Qu'on entende à ce sujet l'opinion d'un protestant, le poëte Klopstock. Ayant reçu de Denis, prêtre catholique et poëte, une lettre finissant par ces mots : « Loué soit Jésus-Christ, » Klopstock répondit : « La conclusion de votre lettre m'a été plus qu'agréable : elle m'a touché. Que le divin enfant de Bethléem soit aussi avec vous ! — Cette circonstance me rappelle les émotions à peu près semblables que je ressentis autrefois lors d'un voyage en Suisse. Nous voyagions par une magnifique journée. Chemin faisant, nous rencontrâmes quelques bons Souabes qui tous nous saluèrent en disant : « Loué soit Jésus-Christ ! » Je ne savais pas encore à cette époque que ces paroles fussent un salut ; et je savais encore moins comment il y fallait répondre. Ayant appris dans la suite qu'il fallait répondre par ces mots : « Dans toute l'Eternité, » cela me parut si naturel, que je fus étonné de ne l'avoir pas trouvé moi-même[2]. » Ainsi écrivait un protestant, et qui plus est, un protestant instruit. On le voit, les chrétiens vraiment civilisés ne se laissent pas diriger par la mode sur la manière de confesser et d'honorer publiquement leur Seigneur et Sauveur. A la vérité, ils n'exposent pas aux railleries et aux injures des chrétiens à la mode ce touchant salut des âmes pieuses ; mais

[1] On peut voir, dans le CATÉCH. HISTOR. (1er vol., pag. 409), la réponse piquante que fit un paysan suisse à certains libres penseurs, qui se moquaient de lui pour s'être servi de cette pieuse formule de salutation.

[2] *Deharbe's Lehrbuch*, B. I, S. 512.

ils s'efforcent d'en introduire la pratique dans leurs familles et parmi leurs connaissances, et de l'y maintenir tant pour leur propre édification que pour celle de leur prochain [1].

§ II.

DE LA PERSONNE DU SAUVEUR.

Le Symbole de Nicée formule en ces termes la doctrine catholique touchant la personne du Sauveur : « ... Je crois en un seul Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, engendré du Père (c'est-à-dire de la substance du Père), Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré et non fait; consubstantiel au Père; par qui toutes choses ont été faites au ciel et sur la terre; qui, pour nous autres hommes et pour notre salut, est descendu des cieux, s'est incarné et fait homme; a souffert, est ressuscité le troisième jour, est monté aux cieux, et viendra juger les vivants et les morts, etc. »

Le Sauveur est donc

[1] La formule de salutation religieuse dont nous avons parlé plus haut, et qui est spécialement propre aux catholiques, a aussi fait une impression profonde sur un autre protestant, le bon Lavater. Voici comment il s'exprime à ce sujet :

Qui ne se réjouirait de toute espèce d'honneur
Dont vous êtes l'âme et le but?
Qui pourrait retenir ses larmes
En entendant ce salut:
« Loué soit Jésus-Christ! »
O hypocrite, qui prononcez vainement le nom de Jésus,
Et ne répondez pas un joyeux « Amen; »
Qui, d'un regard fraternel et dans un profond ravissement,
Ne répondez pas : « Louange soit à Jésus
Dans toute l'éternité! »

(*Beleucht. der Vorurtheile wider die katol. Kirche. Von einem protestant. Laien*, B. 1 Abth. 2 S. 115. 2 Aufl.)

1. *Le Fils engendré de Dieu le Père.* — Si, dans l'Ancien Testament, le futur Messie n'apparaît pas expressément comme Fils de Dieu, c'est que le mystère de la Sainte Trinité, et par conséquent aussi l'existence d'une seconde personne divine, était encore caché aux anciens. Ces paroles du Psaume XI, 7 : « Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon Fils, aujourd'hui je vous ai engendré », bien que les commentateurs juifs les aient appliquées au Messie, il est difficile d'admettre qu'ils les aient entendues dans le sens d'une égalité substantielle avec Dieu le Père. Ce n'est que dans le Nouveau Testament qu'on en a compris le sens profond, et qu'on les a appliquées au Messie, en sa qualité de Fils consubstantiel au Père. Aussi saint Paul disait (*Hébr.*, I, 5) : « Quel est l'Ange à qui Dieu ait jamais dit : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui ! »

Néanmoins, il semble qu'à l'époque de Jésus-Christ on ait pressenti que le futur Messie serait, dans le sens propre du mot [1], le Fils de Dieu ; car chaque fois que

[1] Que, dans un sens impropre, l'expression de « fils ou enfants de Dieu » ait été appliquée aux Anges et aux hommes, c'est ce que les Juifs savaient aussi bien que nous par la Bible, dans laquelle on lit ce passage (*Job*, XXXVIII, 7) : « Lorsque les astres du matin me louaient tous ensemble, et que tous les enfants de Dieu étaient transportés de joie. » Ailleurs (*Gen.*, VI, 2), les descendants de Noé sont appelés « enfants de Dieu. » Dans un autre endroit, on lit (*Jérém.*, XXXI, 20) : « Ephraïm n'est-il pas mon fils que j'ai honoré, et un enfant que j'ai élevé avec tendresse ? » — Il n'est pas besoin de faire remarquer que les Anges et les hommes ne sont appelés enfants de Dieu qu'en tant qu'ils ont conservé, comme les anges demeurés fidèles, l'image surnaturelle de Dieu qu'ils reçurent par une grâce du Créateur, et que les hommes ont recouvrée par le bain de la régénération ; ce que saint Paul exprime en ces termes (*Gal.*, IV, 5) : « Dieu a envoyé son Fils pour racheter ceux qui étaient sous la loi, et pour nous faire recevoir l'adoption des enfants de Dieu. » Et saint Augustin (*tract.* 82, *in Joann.*) : « Nous sommes enfants selon la grâce et non selon la nature ; mais le Fils unique de Dieu est enfant selon la nature (divine) et non selon la grâce. »

le Sauveur se déclarait Fils de Dieu, ses ennemis l'entendaient dans ce sens, qu'il voulait s'attribuer la nature et l'essence divine ; ils s'appuyaient de cet aveu pour l'accuser de blasphémer Dieu, et voulaient l'en punir [1].

Déjà l'Archange Gabriel avait annoncé à la sainte Vierge (*Luc*, I, 32) que son enfant serait appelé Fils du Très-Haut; et afin que ses paroles fussent entendues dans le sens propre, il avait ajouté : « Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre ; c'est pourquoi le Saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu. »

Deux fois, au Jourdain et sur le Thabor, le Père céleste déclara lui-même publiquement et solennellement que Jésus était son Fils bien-aimé.

Le Sauveur lui-même a attesté dans une foule de passages qu'il était véritablement le Fils de Dieu. Ainsi il en parle dans saint Jean (III, 17), lorsqu'il dit pourquoi Dieu a envoyé son Fils dans le monde ; paroles qui indiquent que le Fils de Dieu existait déjà en dehors et au-dessus du monde visible.

En outre, il exprime clairement qu'il existait déjà avant le monde (comme modèle de tout être créé), par conséquent de toute éternité, lorsqu'au milieu de ses souffrances il adresse cette prière à son Père (*Jean*, XVII, 5) : « Mon Père, glorifiez-moi en vous-même de cette gloire que j'ai eue en vous, avant que le monde fût. » — Et ailleurs (*Matth.*, XI, 27) il dit que « nul ne

[1] Ainsi, il est dit (*Jean*, V, 18) : « Ils cherchaient d'autant plus à le faire mourir, que non-seulement il ne gardait pas le Sabbat (puisque ce jour-là il guérissait des malades) ; mais qu'il disait même que Dieu était son Père, se faisant ainsi égal à Dieu. »

connaît le Père que le Fils, et celui à qui le Fils aura voulu le révéler. » Ici, il met sa science au-dessus de toute la science des Anges et des hommes; il faut donc que ce soit une science divine, ou une science universelle, ayant pour fondement la consubstantialité du Fils avec le Père.

Lorsque saint Pierre, interrogé par le Seigneur qui lui demandait pour qui on le prenait et qui les Apôtres eux-mêmes croyaient qu'il était, répondit au nom de tous (*Matth.*, XVI, 16) : « Vous êtes le Christ (en hébreu, le Messie), le Fils du Dieu vivant, » Jésus-Christ affirma que cette connaissance-là était une révélation immédiate du Père céleste; tandis que déclarer simplement que Jésus-Christ était un ami de Dieu, et par conséquent le reconnaître, dans un sens impropre, pour le Fils du Très-Haut, la chair et le sang, c'est-à-dire la seule force de l'intelligence humaine, pouvaient y suffire. — Cette même croyance en Jésus-Christ, en tant que Fils engendré du Père, les Apôtres la professèrent dans tous leurs sermons, dans toutes leurs Épîtres et dans tous leurs Évangiles, et enfin la scellèrent de leur propre sang.

Les malins esprits eux-mêmes, qui un jour avaient vu le Fils de Dieu lorsqu'il était encore dans la gloire de son Père, criaient vers Jésus (*Luc*, IV, 41) : « Tu es le Fils de Dieu; mais il les menaça et leur imposa silence, parce qu'ils savaient qu'il était le Messie. » Et le démon ajouta : « Qu'y a-t-il entre vous et moi, Jésus, Fils du Dieu Très-Haut? » (*Marc*, V, 7).

Le Sauveur est donc

2. *Dieu et homme tout à la fois.* — Si le Sauveur, comme nous venons de l'établir, est le vrai Fils de

Dieu, par conséquent la seconde personne divine, il faut nécessairement qu'il soit consubstantiel au Père, c'est-à-dire, véritablement Dieu [1].

Déjà dans l'Ancien Testament le Messie est appelé Dieu. Ainsi ce terme figure dans Isaïe (IX, 6) parmi les différentes dénominations que le prophète, dans son joyeux enthousiasme, applique au Messie futur. Les saints Pères citent aussi en cet endroit ce passage (*Is.*, XXXV, 4) : « Dieu viendra lui-même, et il vous sauvera, » etc. — Cependant ce n'est que dans le Nouveau Testament que la consubstantialité du Fils avec le Père, ou sa divinité, est formulée en termes clairs et positifs. Le Nouveau Testament attribue au Sauveur :

A. *Les perfections divines.* — Si, par les expressions de *nature* et de *substance*, on entend en général l'ensemble de toutes les propriétés qui conviennent à des êtres d'une même espèce, il s'ensuit que celui qui possède les perfections divines doit aussi nécessairement posséder la nature et la substance divine. Or, c'est là ce qu'il faut dire de Jésus-Christ.

Les principales perfections divines attribuées au Sauveur sont:

A. *L'Eternité.* — « Au commencement (c'est-à dire avant l'existence de tout être fini) était le Verbe » (Le Logos. *Jean*, I, 1); paroles qui s'appliquent à Jésus-Christ, comme l'indique ce passage : « Et le Verbe s'est fait chair, et a habité parmi nous. »

Le Seigneur disait un jour aux Juifs (*Jean*, VIII, 58) : « Je suis

[1] Dans le grand Conseil, Caïphe adjura le Sauveur de lu dire « s'il était le Christ (c'est-à-dire le Messie), le Fils de Dieu ; » et sur la réponse affirmative du Sauveur, tous déclarèrent qu'il avait blasphémé, et le condamnèrent à mort (*Matth.*, XXVI).

Nous ferons voir plus tard que la simple raison proclame et démontre qu'il n'y avait qu'un Homme-Dieu qui pût sauver l'humanité déchue.

avant qu'Abraham fût.» — « Comprenez bien, dit saint Augustin en commentant ce texte; le mot « fût » (*fieret*) s'applique à Abraham comme créature, et le mot « je suis, » à l'existence éternelle du Verbe, en qui il n'y a ni passé ni futur, mais un éternel présent. »

Sur le chemin de la montagne des Olives le Sauveur faisait cette prière (*Jean*, XVII, 5) : « Mon Père, glorifiez-moi en vous-même de cette gloire que j'ai eue en vous, avant que le monde fût. »

B. *La Toute-Puissance.* — « Toutes choses ont été faites par lui (le Verbe); et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui » (*Jean*, I, 3).

« Tout a été créé par lui (le Christ) dans le ciel et sur la terre; les choses visibles et invisibles... Il est avant tous, et toutes choses subsistent en lui » (*Coloss.*, I, 16).

« Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre, » disait le Sauveur (*Matth.*, XXVIII, 18); et il le prouva par ses miracles[1], car il les opéra tous par sa propre puissance. Ainsi il disait au lépreux : « Je le veux, soyez guéri » (*Matth.*, VIII, 3), — au paralytique : « Levez-vous, je vous le commande; emportez votre lit, et vous en allez en votre maison » (*Marc*, II, 10). De plus, il donna aussi à d'autres le pouvoir d'opérer des mi-

[1] Disons en passant que les miracles de Jésus-Christ peuvent se diviser en six classes. Le Sauveur a opéré des miracles: *a* sur des objets insensibles; tels sont, par exemple, le changement de l'eau en vin, la double multiplication des pains, l'apaisement de la tempête sur mer; *b* sur des animaux: la double pêche miraculeuse, le poisson avec la pièce d'argent; *c* sur des hommes vivants : les nombreuses guérisons qu'il opéra, dont celle de l'aveugle-né, entre autres, fut soumise à une enquête judiciaire de la part des ennemis les plus acharnés du Seigneur (*Jean*, 9); *d* sur des hommes morts: la résurrection de la fille de Jaïr, de l'enfant de la veuve de Naïm, de Lazare; *e* sur des esprits malins: l'expulsion des démons, dont la plus remarquable fut celle qui eut lieu dans le pays des Génésariens, *Matth.*, VIII, 28; *f* sur lui-même : sa Résurrection et son Ascension. — C'est à ses miracles que le Sauveur lui-même en appelait pour prouver sa divinité. « Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez point; mais si je les fais, quand vous ne voudriez pas me croire, croyez à mes œuvres, afin que vous connaissiez et que vous croyiez que le Père est en moi, et moi dans le Père, » c'est-à-dire qu'entre nous il y a unité d'essence.

racles (*Marc*, XVI, 18); toutes choses qu'il ne pouvait faire à moins d'être Dieu.

C. *La science universelle.*—« Personne ne connaît le Père, » etc. (voir plus haut). — « Nous voyons présentement que vous savez tout, » disaient les Apôtres; et saint Pierre (*Jean*, XXI, 17): « Seigneur, vous connaissez toutes choses; vous savez que je vous aime. » Jésus-Christ lui-même disait qu'un jour il jugerait l'univers entier; or, pour être juge de l'univers, il faut nécessairement tout savoir. Cette science indispensable pour faire les fonctions de juge équitable, l'Apôtre des nations la lui attribue aussi (I *Cor.*, IV, 5) : « Ne jugez point, dit-il, avant le temps; attendez que le Seigneur (Jésus-Christ) vienne, qui exposera à la lumière ce qui est caché dans les ténèbres, et manifestera les plus secrètes pensées des cœurs. »

Souvent aussi, pendant qu'il enseignait, le Sauveur prouva d'une manière surprenante qu'il connaissait tout. Ainsi il savait quelle avait été la conduite antérieure de la Samaritaine, bien que cette femme lui fût complétement inconnue; aussi disait-elle à ses voisins : « Venez voir un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait » (*Jean*, IV, 29).

Il connaissait aussi les dispositions de Nathanaël, qu'il n'avait cependant jamais vu auparavant (*Jean*, I, 48) : il savait qu'il y avait une pièce d'argent dans la bouche du poisson (*Matth.*, XVII, 26); il connaissait les pensées et les desseins de ses ennemis, etc.

Mais Jésus-Christ manifesta surtout sa science en dévoilant l'avenir, c'est-à-dire en prophétisant : ce sont là les miracles de sa science.

Il avait prédit d'avance, et avec une grande précision, les circonstances de sa Passion et de sa mort. Bien qu'il s'exposât à être lapidé au milieu d'un soulèvement du peuple, comme le fut plus tard saint Etienne, ou être traîtreusement assassiné, il prédit (*Matth.*, XX, 19) qu'il serait livré aux gentils, qui, à cette époque, exerçaient le droit de vie et de mort; il prophétisa sa flagellation et son crucifiement, figurés d'ailleurs par le serpent d'airain dont il faisait mention; enfin, il prophétisa sa résurrection pour le troisième jour. Quant à cette dernière, il l'annonça plusieurs fois : par exemple, lorsqu'il parla de Jonas,

de la ruine et de la reconstruction du temple; lorsqu'il défendit à ses disciples de parler de sa transfiguration avant qu'il fût ressuscité.

Pour ce qui concerne ses disciples, Jésus-Christ prophétisa des faits qui dépendaient uniquement de leur libre volonté, par exemple: la trahison de Judas, le triple reniement de Pierre avec l'indication exacte du temps; la fuite de tous les apôtres.

Quant à son Eglise, le Sauveur prophétisa sa propagation par toute la terre, par la comparaison du grain de sénevé (*Matth.*, XIII, 32), et par les paroles qu'il prononça au sujet de l'humble et généreux centenier (*Matth.*, VIII, 11); il annonça la victoire qu'elle remporterait sur ses ennemis (« les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle » *Matth.*, XVI, 18); il prédit qu'elle subsisterait jusqu'à la fin du monde (« voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des siècles[1] » *Matth.*, XXVIII, 201).

Relativement à la ville de Jérusalem, Jésus-Christ prophétisa sa complète destruction (*Luc*, XIX, 43), dont l'entier accomplissement est attesté en ces termes par l'historien et témoin oculaire Josèphe Flavius (*de Bello jud.*, l. VII, c. 1): « Les ennemis ruinèrent la ville jusque dans ses fondements, et y passèrent la charrue. — Tout le reste de la ville fut rasé et aplani de façon qu'on avait peine à croire qu'elle eût jamais été habitée[2]. »

[1] Que de fois déjà n'a-t-on pas conspiré et prophétisé avec une pleine assurance la ruine de l'Église! Citons seulement: Julien l'Apostat, Voltaire et « ses frères en Belzébuth, » Frédéric II, roi de Prusse, et autres « beaux esprits » de la fin du dernier siècle et du commencement de celui-ci. Et néanmoins cette Église si haïe, si injuriée, si persécutée, n'a pas moins survécu à tous ses ennemis. Semblable à un phénix, elle sort du feu des tribulations avec une jeunesse et une fraîcheur toujours nouvelles.

[2] On sait que Julien l'Apostat voulut faire mentir cette prophétie de Jésus-Christ (*Matth.*, XXIII, 38): « Votre demeure sera déserte, » en consacrant, en 363, des sommes énormes à la reconstruction du temple de Jérusalem, et en y invitant les Juifs dispersés dans tous les pays. Tous les ennemis du christianisme, juifs et païens, se croyant assurés de leur victoire sur le « fils du charpentier, » comme Julien l'Apostat appelait communément le Sauveur, se hâtèrent de se mettre à l'ouvrage. Mais comme « le Seigneur ne veut pas qu'on se moque de lui, » il s'éleva un grand tremblement, qui non-seulement jeta à des distances considérables les pierres qui étaient dans les fondements, mais renversa encore la plupart des édifices d'alentour. Les galeries publiques, où s'étaient retirés un grand nombre

Voir la description plus détaillée de la ruine de cette ville dans le CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 245, et suiv.).

D. *La Sainteté.* — Le Sauveur pouvait défier ses plus terribles ennemis de le convaincre d'aucun péché (*Jean*, VIII, 46). Et cette exemption de toute espèce de faute lui était essentiellement propre, comme on le voit par ces paroles que l'archange Gabriel adressait à Marie : « Le Saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu. »

Les Apôtres lui rendent le même témoignage. Ainsi l'apôtre saint Paul écrivait (*Hébr.*, VII, 26) : « Il était bien raisonnable que nous eussions un pontife comme celui-ci, saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, et plus élevé que les cieux (c'est-à-dire plus parfait que les Anges, etc. »). Et saint Jean dans sa première Épître (III, 5) : « Vous savez qu'il s'est rendu visible pour se charger de nos péchés, et qu'il n'y a point en lui de péché. »

E. Parmi les autres perfections divines qu'on attribue au Sauveur, il faut classer : la miséricorde divine (par rapport à la rémission des péchés), puisqu'il a non-seulement possédé lui-même en propre le pouvoir de remettre les péchés, et qu'il l'a prouvé en guérissant le paralytique (*Matth.*, IX, 6), mais qu'il a encore donné à d'autres le pouvoir de le faire (*Jean*, XX, 23); ce qui n'est possible qu'à Dieu seul. — Une autre perfection, c'est la justice (par rapport au châtiment et à la récompense complets qui seront donnés à la fin du monde), puisque Jésus-Christ lui-même a prédit (*Matth.*, XXV, 31-46) et le jugement et la manière dont il se ferait; enfin sa consubstantialité avec son Père, puisqu'il dit : « Mon Père et moi nous sommes une même chose. » A ces paroles, les Juifs voulaient le lapider comme blasphémateur, et, pour prouver qu'ils avaient bien compris ses roles, c'est-à-dire qu'il se donnait réellement comme étant

de Juifs pour veiller aux ouvrages, tombèrent avec fracas et ensevelirent toutes les personnes qui s'y trouvaient. Des tourbillons de vent emportèrent le sable, la chaux et les autres matériaux, dont il existait des tas immenses. Le feu consuma même les marteaux, les ciseaux, les scies et les autres outils que l'on avait déposés dans un édifice souterrain. Aussi Alype d'Antioche, à qui l'empereur avait confié ce travail, fut forcé de l'abandonner. Ce fait est attesté par Ammien-Marcellin, auteur contemporain, païen de religion et attaché au service de l'empereur (l. XXIII, c. 1). Saint Chrysostôme prenait les Juifs eux-mêmes à témoins de la réalité de cet événement.

consubstantiel à son Père, ils dirent : « Vous vous faites passer pour Dieu, vous cependant qui n'êtes qu'un homme » (*Jean*, x, 31). L'apôtre écrit en parlant de Jésus (*Coloss.*, II, 9) : « En lui habite la plénitude de la divinité corporellement » (c'est-à-dire selon toute sa substance).

On donne aussi au Sauveur

B. *Le nom de Dieu*, c'est-à-dire que cette dénomination lui convient en propre. — « Au commencement était le Verbe ; et le Verbe était en Dieu, et Dieu était le Verbe, » dit saint Jean au commencement de son Evangile. Et à la fin de sa première Épître il ajoute (v, 20) : « Celui-ci (Jésus-Christ) est vrai Dieu, et la vie éternelle. »—Lorsque le Sauveur fut ressuscité, l'incrédule Thomas le salua par ces paroles : « Mon Seigneur et mon Dieu ! » (*Jean*, xx, 28).—Saint Paul exprime les regrets qu'il éprouve de ce que les Juifs, qui ont été appelés les premiers, ne veulent pas se convertir (*Rom.*, IX, 5) ; puis il ajoute que « Jésus-Christ même, qui est Dieu, au-dessus de tout, et béni dans tous les siècles, est sorti des patriarches, selon la chair. »

Enfin, on rend à Jésus-Christ

C. *Un culte divin*. — Les Apôtres lui rendaient un culte d'adoration, comme l'indiquent ces paroles (*Luc*, XXIV, 52) : « Il fut enlevé au ciel. Pour eux, après l'avoir adoré, ils s'en retournèrent à Jérusalem tous plein de joie. » De même ils l'adorèrent encore lors de l'élection de Matthias ; or, en leur qualité de Juifs, ils devaient savoir qu'il n'est permis d'adorer que Dieu seul. Saint Etienne faisait cette prière : « Seigneur Jésus, recevez mon âme ! » Les apôtres invoquaient solennellement le nom de Jésus en le voyant faire des miracles (par exemple, lorsqu'il guérit le paralytique) ;

ils juraient et (*Rom.*, IX) bénissaient au nom de Jésus (*Rom.*, I, 7; I *Cor.*, I, 3), bien qu'en leur qualité de juifs ils sussent parfaitement qu'on ne pouvait jurer (*Deut.*, VI, 13), ni bénir (*Nombr.*, VI, 24) qu'au nom du Seigneur.

Le Sauveur lui-même, lorsqu'il était encore sur la terre, avait dit (*Jean*, V, 23) que « tous devaient honorer le Fils comme ils honorent le Père, et que celui qui n'honore point le Fils n'honore point le Père qui l'a envoyé. » Il avait ordonné de baptiser (*Matth.*, XXVIII, 19) au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Par le baptême, des hommes sont consacrés au culte du Fils et du Saint-Esprit, aussi bien qu'au culte du Père, par conséquent à un culte divin.

Cet honneur divin que les Apôtres rendaient à Jésus-Christ, ils exhortent aussi les Anges et les hommes à le lui rendre, comme il résulte de ce passage connu (*Philip.*, II, 10) : « Il faut qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre, etc.[1]. »

Cette même croyance à la divinité de Jésus professée par les Apôtres l'a été aussi par les plus anciens Pères de l'Eglise. Ainsi saint Ignace, l'un des disciples de l'apôtre saint Jean, et qui dès l'an 71 après Jésus-Christ occupa le siége épiscopal d'Antioche, écrivait (*Ep. ad Ephes.*, c. 7) : « Dieu manifesté dans la chair, voilà celui qui est notre médecin. » Il atteste (cap. XVIII) positivement que Jésus-Christ est « notre Dieu ».

[1] L'expression « fléchir le genou » indique un honneur qui ne doit être rendu qu'à Dieu, comme il résulte des textes suivants (*Rom.*, XI, 4) : « Je me suis réservé sept mille hommes qui n'ont point fléchi le genou devant Baal, » et (*Rom.*, II, 14) : « Je jure par moi-même que tout genou fléchira devant moi, et que toute langue me reconnaîtra pour Dieu. »

Saint Clément, qui vers la même époque, ou déjà auparavant, occupait le siége pontifical de Rome, affirme sans détour que les souffrances de Jésus-Christ sont « les souffrances de Dieu » (*Ep. ad Cor.*, c. XI).

Tatien écrivait, au deuxième siècle (*Contr. Gent.*, n. 35) : « Peuple de la Grèce, nous ne sommes pas des insensés, et nous ne répandons pas des absurdités lorsque nous enseignons que Dieu lui-même a revêtu la nature humaine. »

Saint Irénée, dans le même siècle, disait (*Advers. Hæres.*, l. IV, c. 14) que « Jésus-Christ est vraiment homme et vraiment Dieu ».

TRAITS HISTORIQUES.

Confession des Martyrs. — L'universalité du dogme de la divinité de Jésus-Christ est aussi attestée par les martyrs des premiers âges. Ainsi un jeune homme, saint Epipode, martyrisé en 178, pour avoir confessé publiquement la foi chrétienne, et frappé sur la bouche par ordre du juge, s'écria, la figure toute ensanglantée : « Je confesse que Jésus-Christ est avec le Père et le Saint-Esprit, le Dieu unique; et il est convenable que je sacrifie ma vie pour celui qui est à la fois mon Créateur et mon Rédempteur. Je ne perdrai pas la vie, mais je passerai dans une autre meilleure que celle-ci. » Puis on le mit à la torture, et, après qu'on lui eut déchiré les chairs avec des dents de fer, sa tête tomba sous le glaive (*Ruinart.*).

Sainte Donate, qui souffrit le martyre vers l'année 290, interrogée si elle ne se sentait pas obligée, à l'exemple de tant d'autres sujets dévoués, de rendre les honneurs divins à l'empereur, répondit : « Il est hors de doute que nous autres chrétiens nous rendons aussi à l'empereur l'honneur qui lui est dû; mais pour l'honneur divin, nous ne le rendons qu'à notre Christ, qui est véritablement Dieu. »

Le Canon de la Messe. — Le canon de la messe prête aussi l'appui de son témoignage au dogme de la Divinité de Jésus-Christ, et prouve que ce n'est pas une interpolation des siècles

subséquents ; car il date presque mot pour mot, du temps des apôtres ; or, il y est dit : « Nous vénérons surtout la mémoire de la glorieuse Vierge Marie, toujours pure, Mère de notre Dieu et Seigneur Jésus-Christ, » etc.

Témoignage des adversaires. — Pline, gouverneur de Bythinie, écrivait (ep. 97) à l'empereur Trajan vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne, que les fidèles se réunissaient à un jour fixe avant le lever du soleil, et chantaient un hymne de louange à Jésus-Christ, comme à leur Dieu.

Lucien (né vers la fin du deuxième siècle) tourne les chrétiens en ridicule (*de Mort. Perigrin.*, II), parce qu'ils rendent les honneurs divins à un crucifié.

Le juif Tryphon déclare (*apud. Justin. in diol.*) absolument impossible l'incarnation d'un Dieu, « qu'inventent » les chrétiens.

Le philosophe Celse et l'empereur Julien l'Apostat font un crime aux chrétiens de rendre à un homme les honneurs divins, comme l'attestent Origène (l. II, *Adv. Cels.*) et saint Cyrille d'Alexandrie (l. VI, *Advers. Jul.*).

L'ancienneté du dogme de la Divinité de Jésus-Christ est encore confirmée par l'erreur des Docètes, qui, dès le premier siècle du christianisme, soutenaient que Jésus-Christ n'avait revêtu qu'un corps fantastique, parce que, disaient-ils, il serait indigne du Fils de Dieu, en sa qualité de vrai Dieu lui-même, de prendre réellement un corps formé d'une matière mauvaise.

On peut voir dans le CATÉCH. HISTOR. (1er vol., p. 182) comment, au quatrième siècle, Arius attaqua publiquement le dogme de la Divinité de Jésus-Christ; mais aussi comment, au Concile de Nicée, ce dogme fut formulé en termes précis par les trois cent dix-huit évêques qui s'y trouvaient rassemblés.

Miracles en faveur de la Divinité de Jésus-Christ. — Outre le miracle des trois cents confesseurs de la Divinité de Jésus-Christ, survenu vers 484 et cité dans le CATÉCH. HISTOR., 1er vol., p. 185, nous rapporterons encore le suivant :

Saint Eugène, évêque de Carthage, avait opéré plusieurs miracles, il avait entre autres rendu la vue à deux aveugles et la santé à un grand nombre de malades. Il n'en fallut pas davantage pour exciter la jalousie du patriarche arien, Cyrille. Voulant

égaler la réputation de sainteté des évêques catholiques, il résolut de se donner des airs de thaumaturge, du moins aux yeux du vulgaire. On donna cinquante pièces d'or à un malheureux, pour qu'il feignît pendant quelque temps d'être aveugle. Cyrille, à un moment convenu, devait passer sur une place indiquée d'avance, et prier Dieu qu'il daignât rendre la vue au prétendu aveugle. On convint du jour et de l'heure.

Pendant donc que Cyrille, conformément à la convention, accompagné d'un grand nombre de prêtres ariens, marchant la tête haute et dans l'attitude d'un vrai pharisien, vint à passer sur l'une des places les plus fréquentées de Carthage, tout à coup notre soi-disant aveugle se met à crier de toutes ses forces: « Saint Cyrille, ayez pitié de moi! faites que j'éprouve la vertu de votre médecine céleste, et délivrez-moi des ténèbres qui m'environnent. » Cet événement avait réuni, dans l'espace de quelques instants, une foule immense de peuple. Cyrille s'arrête, et ordonne qu'on lui amène l'homme qui criait ainsi. Cyrille prenant alors la parole: « Pour te prouver, dit-il en s'adressant à l'aveugle, que nous autres ariens, qui ne rendons pas comme les autres un culte idolâtre à Jésus, possédons la vraie foi, qu'il te soit fait selon ta demande! Je te l'ordonne, ouvre les yeux et vois! »

Qu'arriva-t-il? Le prétendu aveugle ne pût ouvrir les yeux: il était tout à coup devenu réellement aveugle. Alors la frayeur et le désespoir lui délièrent la bouche. Il proclame publiquement que Cyrille est un imposteur, et avoue en face du peuple qu'il s'était engagé pour cinquante pièces d'or à contribuer à l'imposture. Naturellement Cyrille et ses prêtres se hâtèrent de se soustraire aux menaces de cet infortuné qui ne cessait de pleurer et de se lamenter à grands cris.

Mais voilà qu'au même moment, sans doute par une permission de la divine Providence, saint Eugène vint à passer avec d'autres évêques. Quelques-uns des catholiques qui étaient présents conseillèrent à l'aveugle de se présenter au pieux pontife, afin qu'il daignât lui faire recouvrer la vue. Le pauvre était prêt à tout. « Si, comme, tu le dois, tu crois à Jésus-Christ, lui dirent les évêques, tout est possible à celui qui a la foi. » L'aveugle s'écria : « Quiconque ne croit pas que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, et que lui et le Saint-Esprit ont la même nature

et la même divinité que le Père, souffre ce que j'endure maintenant. » Satisfaits de cette réponse, les évêques s'offrirent mutuellement, par humilité, l'honneur d'imposer les mains à l'aveugle. Enfin l'honneur échut à Vindemial et à Longin (ainsi s'appelaient les deux autres évêques); et Eugène marquant du signe de la Croix les yeux de l'aveugle, prononça ces paroles : « Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, vrai Dieu, en qui nous reconnaissons trois personnes, égales en substance, en puissance et en divinité, que tes yeux s'ouvrent maintenant! A peine le saint eut-il prononcé ces dernières paroles que l'aveugle recouvra complétement la vue. Dès-lors le triomphe des vrais croyants fut parfait (*Stolberg's Relig. Geschichte*, B. 18).

Une courte réfutation. — Voici comment un fervent chrétien ferma un jour la bouche à des incrédules, que de mauvaises passions ou la lecture de livres impies avaient amenés à rejeter la Divinité de Jésus-Christ et à blasphémer la foi catholique. « Si Jésus-Christ n'est pas Dieu, leur dit-il, comment se fait-il que toutes les prophéties qui concernent le Messie ont trouvé en lui un si parfait accomplissement? Comment a-t-il pu imaginer et propager cette sublime doctrine qui a appris aux hommes à posséder sur Dieu, sur leur destinée éternelle et sur leurs devoirs une connaissance si exacte? Ces miracles si nombreux et si éclatants, avoués des Juifs et des païens, comment les a-t-il opérés? Comment ses disciples eux-mêmes ont-ils pu faire en son nom des prodiges si surprenants[1]? Comment, en si peu de temps, le christianisme a-t-il envahi l'univers entier? Comment se fait-il que tous les efforts conjurés de la barbarie n'ont pu parvenir à l'étouffer? » (*Silbert's Hausbuch*, S. 16).

[1] Les miracles sont comme le cachet de Dieu imprimé sur les paroles de Jésus-Christ. Supposons le cas où Jésus-Christ ne serait pas véritablement Dieu; il faudrait, puisqu'il se donnait pour tel, ou qu'il eût été le plus grand imposteur, ou qu'il eût été lui-même victime d'une imposture. Or, ses propres ennemis furent eux-mêmes incapables de le convaincre de mensonge. D'ailleurs, si ses impostures avaient échappé à la pénétration de ceux-ci, comment, en supposant la toute-puissance et la sainteté de Dieu, pourrait-on admettre que sa supercherie ait été scellée et confirmée d'en haut par des miracles? D'autre part, si Jésus-Christ avait été l'objet d'une mystification, Dieu lui-même ne lui aurait pas prêté assistance, et n'aurait pas imprimé à son illusion le sceau de la sagesse.

Si donc, comme nous l'avons vu, Jésus-Christ est le Fils engendré de Dieu, et comme tel, vrai Dieu [1], il s'ensuit

3. *Qu'il est aussi Notre Seigneur.* — Il l'est principalement en ce qu'il est le précepteur dont nous écoutons la parole ; le législateur aux commandements duquel nous obéissons ; le Sauveur qui nous a rachetés, nous qui sommes sa propriété (I *Cor.*, VI, 20) ; le bon Pasteur dont nous écoutons la voix ; le Juge futur devant le tribunal duquel nous comparaîtrons tous un jour.

REMARQUE

Voici en quelques mots la liste des hérésies qui se sont élevées contre la vraie foi en ce qui concerne la personne de Jésus-Christ : la secte des Ebionites, qui regarde Jésus-Christ comme un pur homme, et nie qu'il soit Dieu ; le Docétisme, dont nous avons déjà parlé, qui, tout en admettant en Jésus-Christ la nature divine, exclut complétement la nature humaine, laquelle ne se serait trouvée en Jésus-Christ qu'en apparence ; l'Arianisme, qui considère le Sauveur comme une créature, bien que, selon lui, il soit la première et la plus parfaite ; l'Apollinarisme, qui conteste au Sauveur une âme humaine ; le Nestorianisme, qui fait naître Jésus-Christ comme un pur homme, auquel la divinité se serait unie seulement plus tard ; l'Eutychianisme, qui confond tellement la nature divine avec la nature humaine, qu'il ne reste plus qu'une nature ; le Monothélisme, qui n'admet en Jésus-Christ qu'une volonté, la volonté divine.

[1] Nous parlerons de sa nature humaine ou Incarnation, lorsque nous traiterons l'article du Symbole qui s'y rattache.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE PREMIER VOLUME.

Pages.

APPROBATION. I
PRÉFACE. II

INTRODUCTION.

NOTICES HISTORIQUES SUR L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX DE LA JEUNESSE.

§ I. Depuis la création jusqu'à Jésus-Christ. 1
§ II. Depuis Jésus-Christ jusqu'à la dégénérescence de l'enseignement catéchétique. 6
§ III. Depuis la dégénérescence de l'enseignement catéchétique jusqu'au premier Catéchisme catholique. 15
§ IV. Depuis le premier Catéchisme catholique jusqu'aux temps modernes. 21

PREMIÈRE PARTIE.

DE LA FOI.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA FOI EN GÉNÉRAL.

§ I. Idée de la vraie foi. 37

§ II. Origine de la vraie foi. 40

a. Elle a sa source dans la grâce de Dieu. — Exemples bibliques. — La Croix et le Chasseur. — Le Christ sanglant. 40-47

b Dans la propre coopération de l'homme. — Exemples bibliques. — Le bon Indien. — Conversion d'un incrédule. 47-51

Pages.

§ III Nécessité de la vraie foi.

1 *La vraie foi est la plus sûre lumière de la raison.* 51
Les philosophes païens.—D'où vient le mal?—Un aveu. — Les Païens de nos jours. 53-55

2. *La vraie foi est nécessaire à l'homme, comme étant la meilleure consolation pour son cœur.* 55
Exemples bibliques. —Chant d'un malade. —Le Païen sur son lit de mort.—Un conseil sincère. 57-61

3. *La vraie foi est nécessaire à l'homme, comme étant le meilleur guide de sa volonté.* 62
Mœurs actuelles des Païens. — Les Païens modernes. — Statistique remarquable. — L'incrédule en contradiction avec lui-même. — L'année 1848. 63-66

§ IV. Sources de la vraie foi. 68

1. *De la parole de Dieu écrite.* 68
a. Des livres de l'Ancien Testament. 69-77
b. Des livres du Nouveau Testament. 77-80
c. De la haute estime que l'on doit avoir pour l'Ecriture Sainte. 80
Les martyrs de la Bible. — La meilleure lettre. — Anciennes marques d'estime. — Miracles de la Bible. – Punition d'un impie. 81-85
d. De la lecture de l'Ecriture Sainte. 88
Comparaison. — Sentiment d'un protestant. — Luther en contradiction avec lui-même.— Les fanatiques de la Bible. — Les cruels liseurs. — Les sociétés bibliques.— Une pénitence sévère. 90-96

2. *De la parole de Dieu non écrite.* 96-99
Sentiment des saints Pères. — Témoignages protestants. 99-102

§ V. De l'intégrité des sources de la foi. 104-106
Les Apocryphes. 106

§ VI. Qualités de la vraie foi. 109

1. *Universelle.* — Les Doctrines mystérieuses et terribles. — Comparaisons. — Le fidèle gardien. — Remarque. 109 116

Pages.

2. *Ferme.*—Châtiment infligé au doute.— L'Hostie miraculeuse.—Exemples bibliques.—Sainte Agathe. —Une dame spirituelle.—L'année 1848.—Lectures des mauvais livres.—L'Index romain.—Le Nègre ou le héros de la foi 116-126

3. *Vivante.*—L'indication des noms.—Réponse à une question indiscrète.—Kurz und gut.—Les anciens hérétiques.— Absurdités de Luther.—Comparaisons.—Le Testament.—Le Portrait. 126-138

CHAPITRE DEUXIÈME. 138

Le véritable bouclier.—Saint Chrysostôme.—Saint Pierre de Vérone.—Remarque. 138-140

PREMIER ARTICLE DU SYMBOLE.

§ I. **De Dieu considéré en soi.**

I. DE L'EXISTENCE DE DIEU. 140

Le livre de saint Antoine. — La réponse des Créatures.—Les Voix.—Une preuve superflue.—Comparaisons.— L'Orage.— La Tête de poisson.— Le Calice de sang.—Contrastes. 141-149

II. DE LA NATURE ET DES ATTRIBUTS DE DIEU. 149-153

1. *Dieu est Eternel et immuable.*—Application.—Déception d'un serviteur. — Sérénité dans les souffrances. — Compassion d'un Médecin des âmes. 153-160

2. *Dieu est Tout-Puissant.* — Application. 160-161

a. *Pensée consolante.*—La main sans pouce. 161

b. *Pensée pleine d'humilité.* — Petite puissance des grands rois. 162-165

3. *Dieu est partout.* 165-168

4. *Dieu sait tout.* — Application. 168-172

a. *Pensée qui doit nous éloigner du mal.*—Les impurs. —Une Tête transparente.— Une Pécheresse dans l'inquiétude. 172-174

b. *Pensée qui doit nous exciter au bien.*—Le Bienfaiteur déguisé.— Le bon Conseil. — Les vrais Chrétiens. 174-176

c. *Pensée qui doit nous consoler dans nos souffrances.*

Pages.

— Exemple admirable de résignation. — La peur des Revenants. 176-179

5. *Dieu est souverainement sage.*—Sa bonté se manifeste : 179

a. Dans toute la création ; 180-186

b. Dans la direction des destinées humaines. 186

Exemples bibliques.—Le pape Pie IX.—*Application.* 187-190

a. Fermeté de notre confiance.—Exemples bibliques.

1. L'heure convenable. — Exemple de patience. — La Croix et la Croix.—L'Espérance récompensée. 190-194

2. *Nous devons nous efforcer de devenir nous-mêmes de plus en plus sages.* — Exemples bibliques. — Une Parabole.—L'Empereur ami de la science.—Faire toutes choses avec réflexion. — La sagesse met à l'abri des atteintes de la scélératesse. 194-198

6. *Dieu est souverainement bon.*

a. Envers les créatures (La grande table.) 199-200

b. Envers les hommes (son nom est « Dieu de bonté ».) — *Application.* 200-202

a. Reconnaissance de notre part. — Prière d'actions de grâces d'un Indien. — Les larmes de la reconnaissance. 202-205

b. Bonté de notre part envers les créatures.—Le héros de l'amour du prochain. — La meilleure reconnaissance. — Le gouvernement de Zurich. — Le lion reconnaissant. 205-209

7. *Dieu est souverainement patient et miséricordieux.* 209

Exemples bibliques. — Les deux espèces d'arbres.— Le bon Père.—*Application.* 210-212

a. Faire pénitence.—Exemples bibliques.—Il est trop tard.—Comparaisons. 212-216

b. Pardonner volontiers à nos semblables. — Exemples bibliques.—Le noble Empereur. 216-219

8. *Dieu est souverainement saint.* — Application. 219

a. Nous devons pratiquer le bien et l'aimer par-dessus toutes choses. — Exemples bibliques. — Le plus heureux des êtres. 219-223

Pages.

b. Nous devons fuir et détester le mal par-dessus toutes choses. — Exemples bibliques. — Réponse d'un saint. 223-225

9. *Dieu est souverainement juste.*

Avant-coureurs de la justice. — Exemples bibliques. Le Marchand béni. — Comment meurent les souverains. — Une Couronne redoutable. — Un prompt châtiment. — *Application.* 225-229

a. Nous devons persévérer dans le bien. — Exemples bibliques. — L'Inébranlable. 229-232

b. Nous devons nous abstenir du mal. — Exemples bibliques. — Le jour de la Saint-Martin. 232-235

10. *Dieu est souverainement vrai et fidèle en ses promesses.*

Exemples bibliques. — Comparaison. — *Application.*

a. Nous devons croire fermement en ses promesses. — La vertu de l'Espérance. — La vertu de la crainte. 235-239

b. Fuir le mensonge, la fraude et le parjure. — Combien le mensonge est détestable. — André Avellin. — Une épreuve sincère. — Le Forçat. — La Ceinture et le gage. 239-243

§ **II. Un seul Dieu en trois personnes.**

1. *De l'unité de Dieu.* — Développements. 243

La raison et la révélation. — Saint Procope. — Témoignage d'un Martyr. — Remarque. 243-249

2. *Des trois personnes en Dieu.* 249

A. DE LA RÉVÉLATION DE CE MYSTÈRE.

a. Dans l'Ancien Testament. — Traditions païennes. 249-254

b. Dans le Nouveau Testament. — Hérésies. 254-258

c. Essais sur l'explication de ce mystère. — La vue du soleil. — La Congrégation de la Sainte Trinité. 258-262

B. QU'IL FAUT HONORER CE MYSTÈRE.

1. *Fête de la Sainte Trinité.* 267

2. *Le Gloria Patri.* 268

Pages.

3. *Le signe de la Croix.* 269

a. La plus courte profession de foi. — Ancienneté et forme du signe de la Croix. 270-272

b. Le signe de la Croix est notre invocation la plus énergique. — Témoignage de l'antiquité. — L'épreuve du feu. — Les incrédules et la Croix. — Saint Laurent. — Comparaisons. — Sainte Macrine. — Sainte Edithe. 273-278

§ III. **Des œuvres de Dieu.**

I. DE LA CRÉATION EN GÉNÉRAL.

Remarque.—Les six jours de la Création. — Réfutation de quelques objections. 279-295

II. DES CRÉATURES DE DIEU LES PLUS PARFAITES.

A. DES ANGES.

1. *Idée et nature des Anges.*

a. Ils sont de purs esprits. 297

b. Ils sont doués de prérogatives particulières. 298

c. Ils se distinguent surtout par de sublimes vertus. 299

2. *Destination des Anges.*

a. Ils nous assistent dans nos dangers corporels et spirituels.—Exemples bibliques. — La maison qui s'écroule. — Protection des Anges gardiens. — Assistance accordée à un époux du Ciel. — Le Panégyriste de la virginité. — Le lieu de prédilection des Anges. 304-311

b. Les Anges nous encouragent à persévérer dans le bien et à éviter le mal. — L'Ange visible. — Un avertissement sévère. — Le baiser de l'Ange. — Le Prêtre et le mourant.—Le beau Rêve. 311-320

3. *Devoirs envers les Anges.*

a. Nous devons avoir confiance en notre Ange gardien et nous recommander à lui. — La Fête des Saints Anges gardiens. — Prière d'un Archevêque à son Ange gardien.—Abandon complet. 321-324

Pages.

b. Nous devons témoigner notre respect à notre Ange gardien en lui obéissant.—Comparaisons. 324-327

4. *Chute de plusieurs Anges.*

a. Péché et chute.—Développements. 328

b. Malice des Anges déchus. 333-340

c. Combat contre les mauvais Anges. 340

A. La Prière et autres pratiques salutaires. 341

B. La Vigilance et le Combat. — Avertissement d'un ermite. — Une résistance courageuse. — Comparaisons. 342-347

B. DE L'HOMME.

1. *Création de l'homme.* 347-350

a. Du corps de l'homme.—Sa supériorité sur celui des animaux. 350-356

b. L'âme ou l'esprit de l'homme. — Sa ressemblance naturelle et surnaturelle avec Dieu. 356-368

2. *Destination de l'homme.*

Sauvez votre âme. — L'unique désir. — La meilleure chasse. — Ainsi récompense le monde. — Belle réponse de Saint Gélase. — Un faible dommage. — Une question nécessaire. 370-379

3. *Chute de l'homme.*

A. Le premier péché. — Remarque sur les traditions des anciens peuples et sur les hypothèses des savants de nos jours. 382-391

B. Châtiment du premier péché. 391

a. Perte de l'Image surnaturelle, etc. 393

b. Détérioration de l'Image naturelle de Dieu dans l'homme. — Remarque. 397

C. Transmission du premier péché et de ses suites. 404

a. Transmission des suites du premier péché. 404

b. Transmission du péché même. — Remarque sur la manière dont s'opère cette transmission.— Développement. — Remarque. 408-416

Pages

III. PRÉPARATION A L'AVÉNEMENT DU SAUVEUR. 416

A. PRÉPARATION DES JUIFS. 421

a. Par les merveilles que Dieu opéra en leur faveur. 425
b. Par la loi qu'il leur donna sur le mont Sinaï. 432
c. Par l'institution du triple ministère doctoral, sacerdotal et royal. 434
PROPHÉTIES MESSIANIQUES. 437-453
FIGURES MESSIANIQUES. 453-464

B. PRÉPARATION DES GENTILS. 464

a. La voix de la conscience. 464-465
b. L'intermédiaire d'hommes extraordinaires. 465-467
c. Dispersion des Israëlites, etc. 467-469
d. Dépravation universelle. 469-472
REMARQUE FINALE. 472-475

DEUXIÈME ARTICLE DU SYMBOLE.

§ I. Du nom du Sauveur. 475

A. *Signification de ce nom.* 475-477
B. *Excellence et vertu de ce nom.* 477-479
C. *Respect pour ce nom.* 479-480
Prière au nom de Jésus —Fête du S. nom de Jésus.—Le cri d'amour.—Salut des chrétiens. 480-484

§ II. De la personne du Sauveur. 484

Il est : 1 *Le Fils engendré de Dieu le Père.*— 2 *Dieu et homme tout à la fois.* 485-487
A. *Perfections divines du Sauveur.* 488-493
B. *On attribue au Sauveur le nom de Dieu.* 493
C. *On lui rend un culte divin.* 493-495
Confession des martyrs.—Témoignage des adversaires, miracles en faveur de la divinité de Jésus-Christ.—Courte réfutation. 495-499
Enfin, 3 *il est notre Seigneur.*—Remarques. 499

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

Caen. — Imp. E. Poisson.

BX 1963 .S35214 1858
v.1 SMC
Scmid, Johann
Evangelist.
Ripertoire du
catichiste : ou,
BAQ-4609 (mcsk)